



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

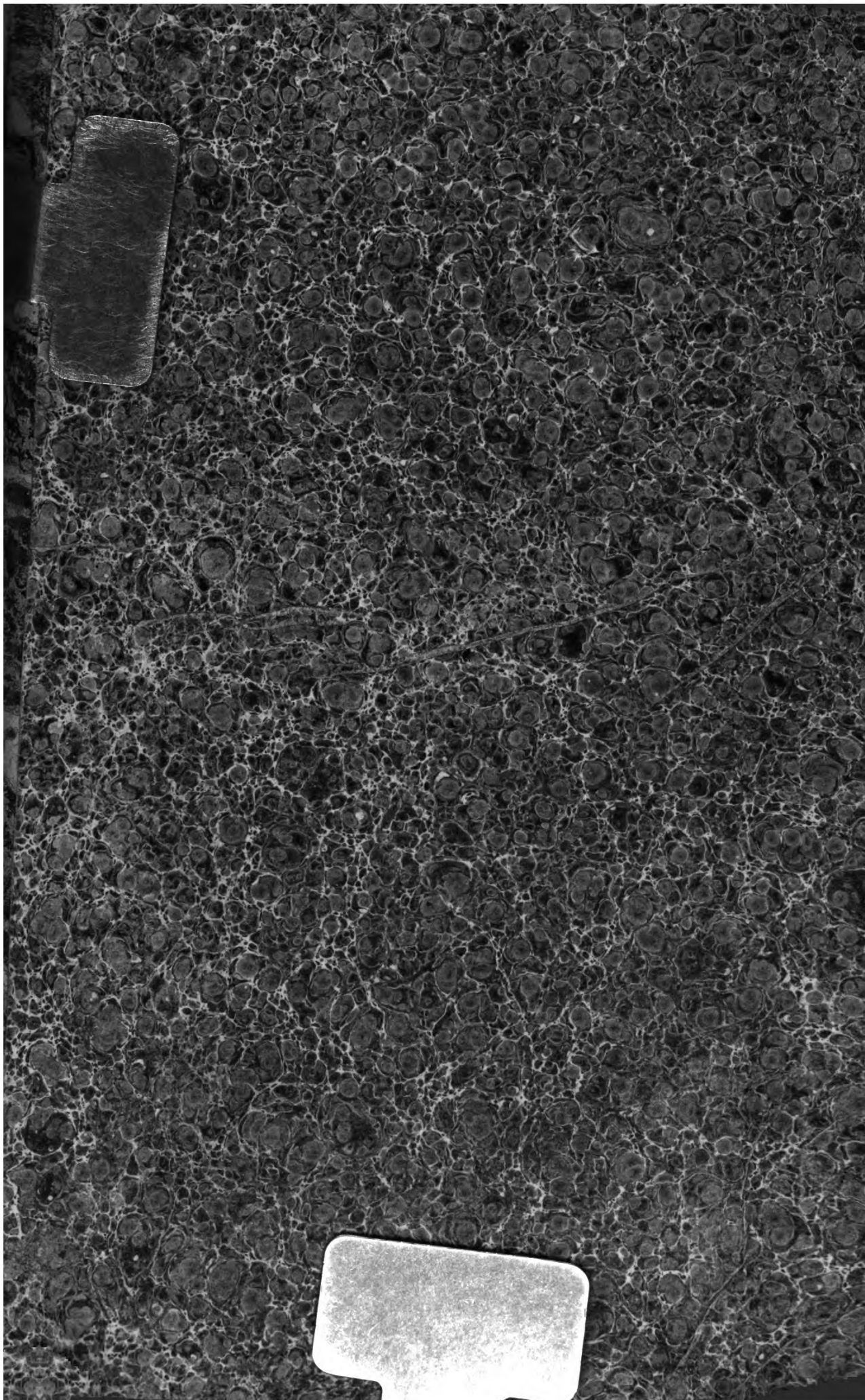
For more information see:

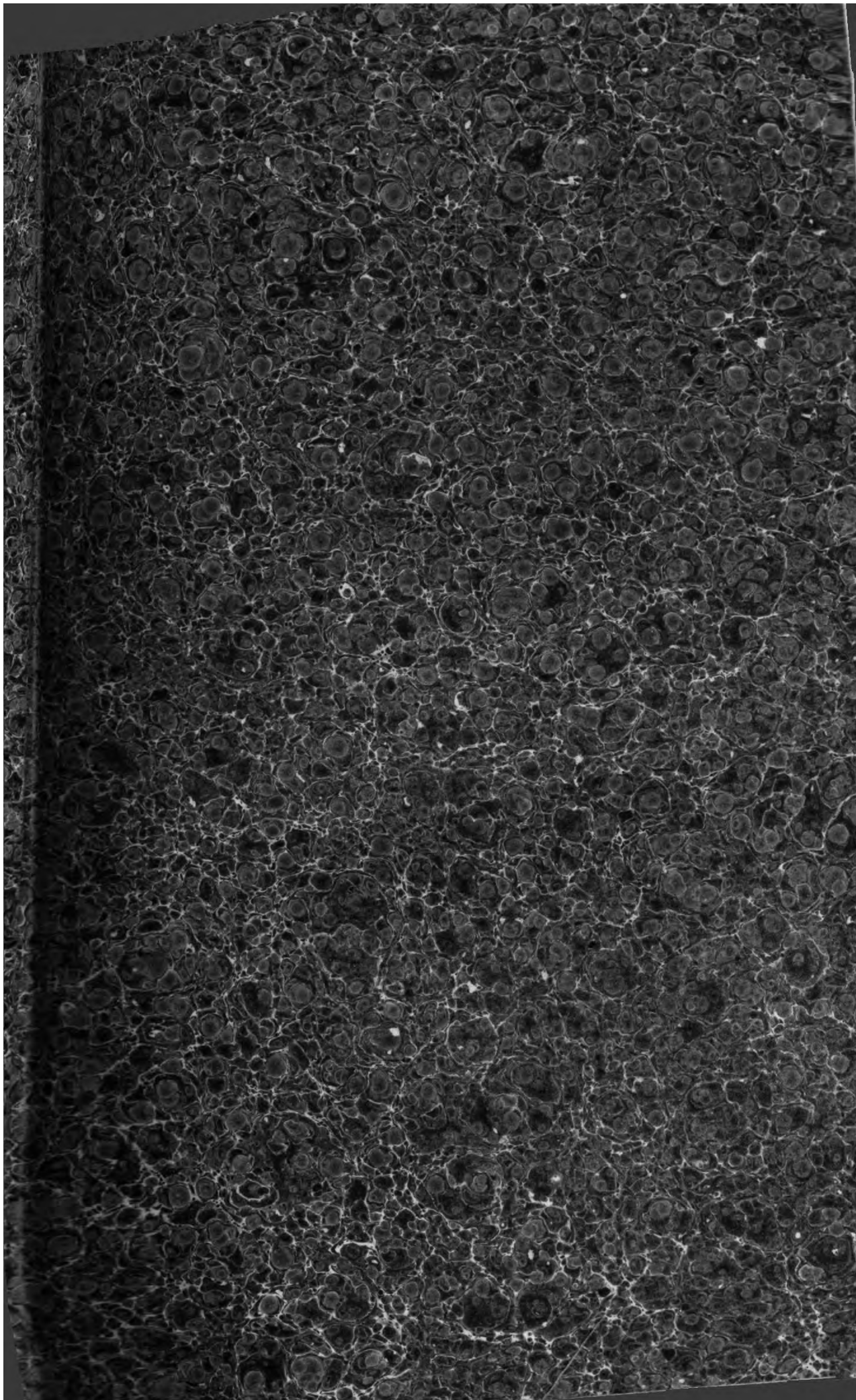
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



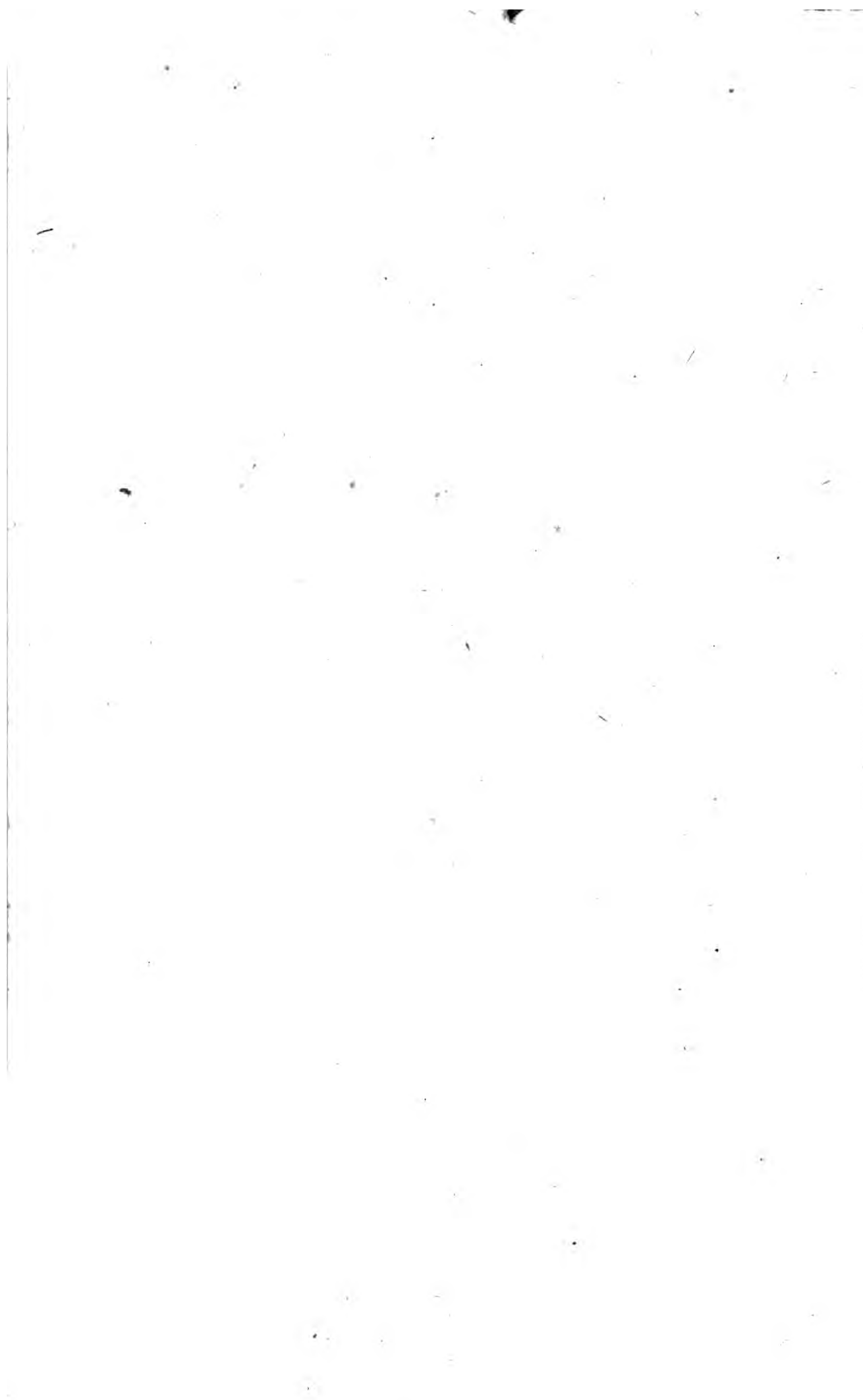
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

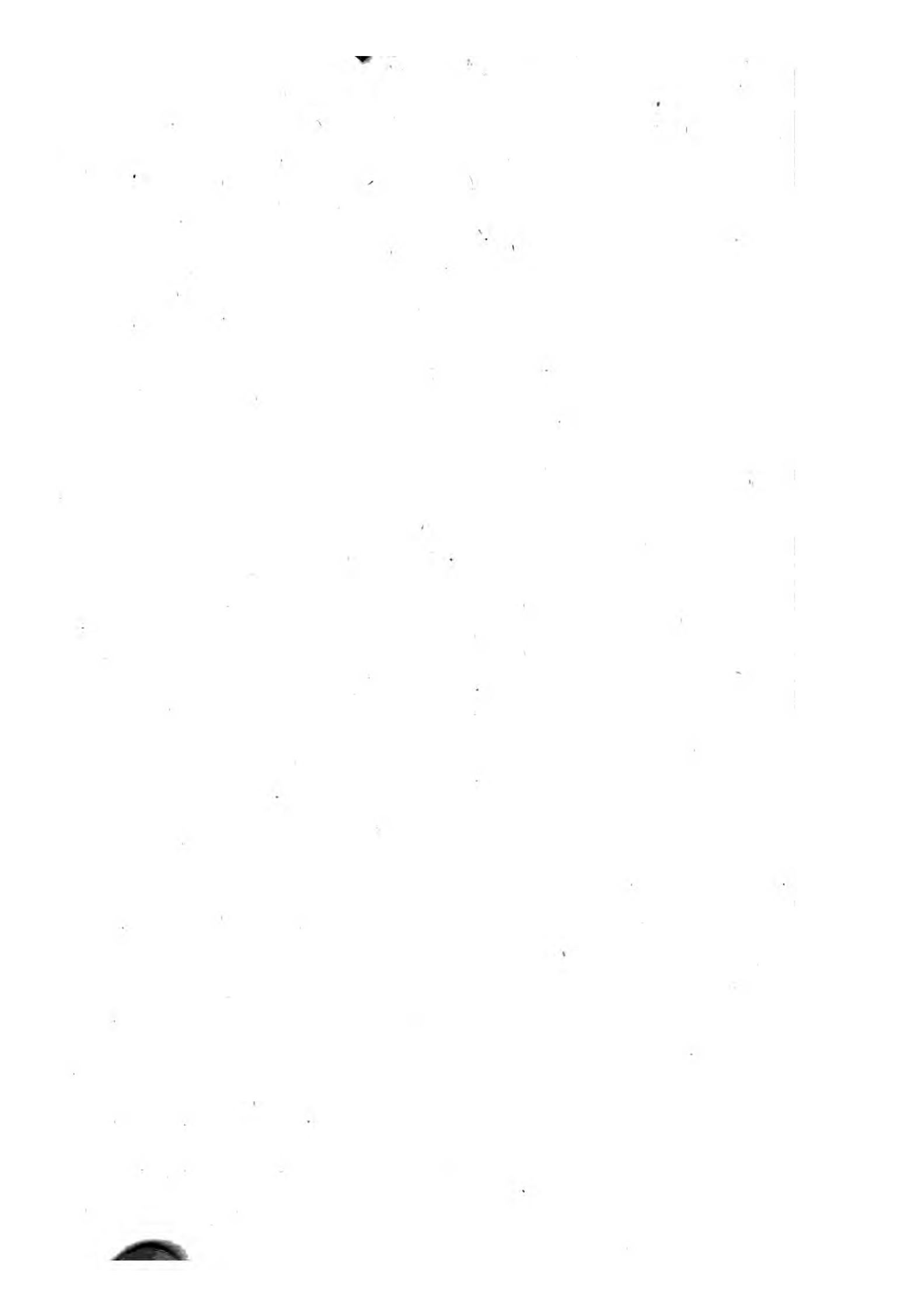






8. Σ. 927.





**VICTOIRES,  
CONQUÊTES,**

**REVERS ET GUERRES CIVILES**

**DES FRANÇAIS.**





# VICTOIRES, CONQUÊTES,

REVERS ET GUERRES CIVILES

## DES FRANÇAIS,

DEPUIS LES GAULOIS JUSQU'EN 1792.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MILITAIRES ET DE GENS DE LETTRES.

Summ cuique decus posteritas rependit.

TACITE, *Annales*, liv. IV, 35.

TOME QUATRIÈME.

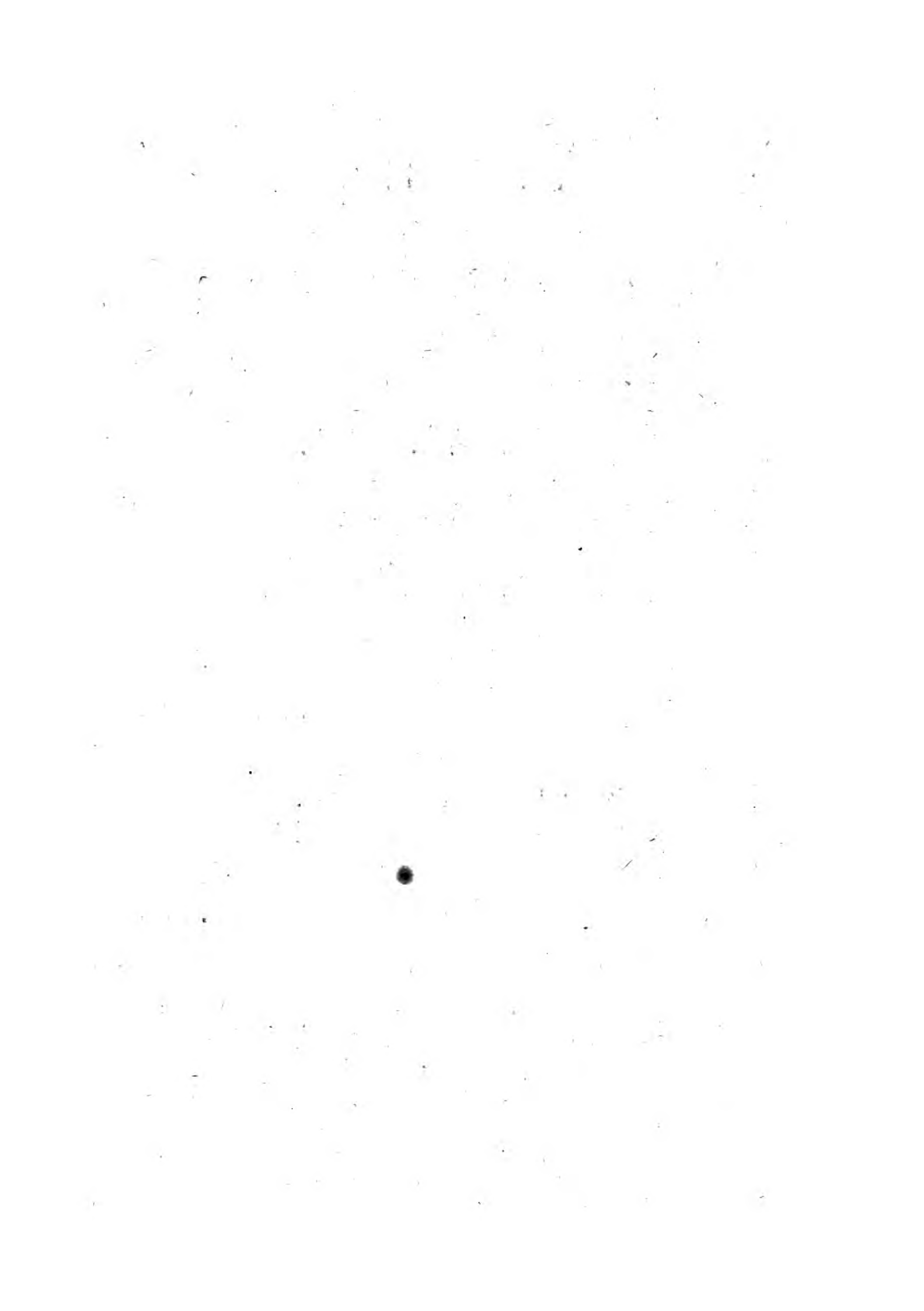
PARIS,

C. L. F. PANCKOUCKE, EDITEUR,

Rue des Poitevins, n°. 14.

1822.





---

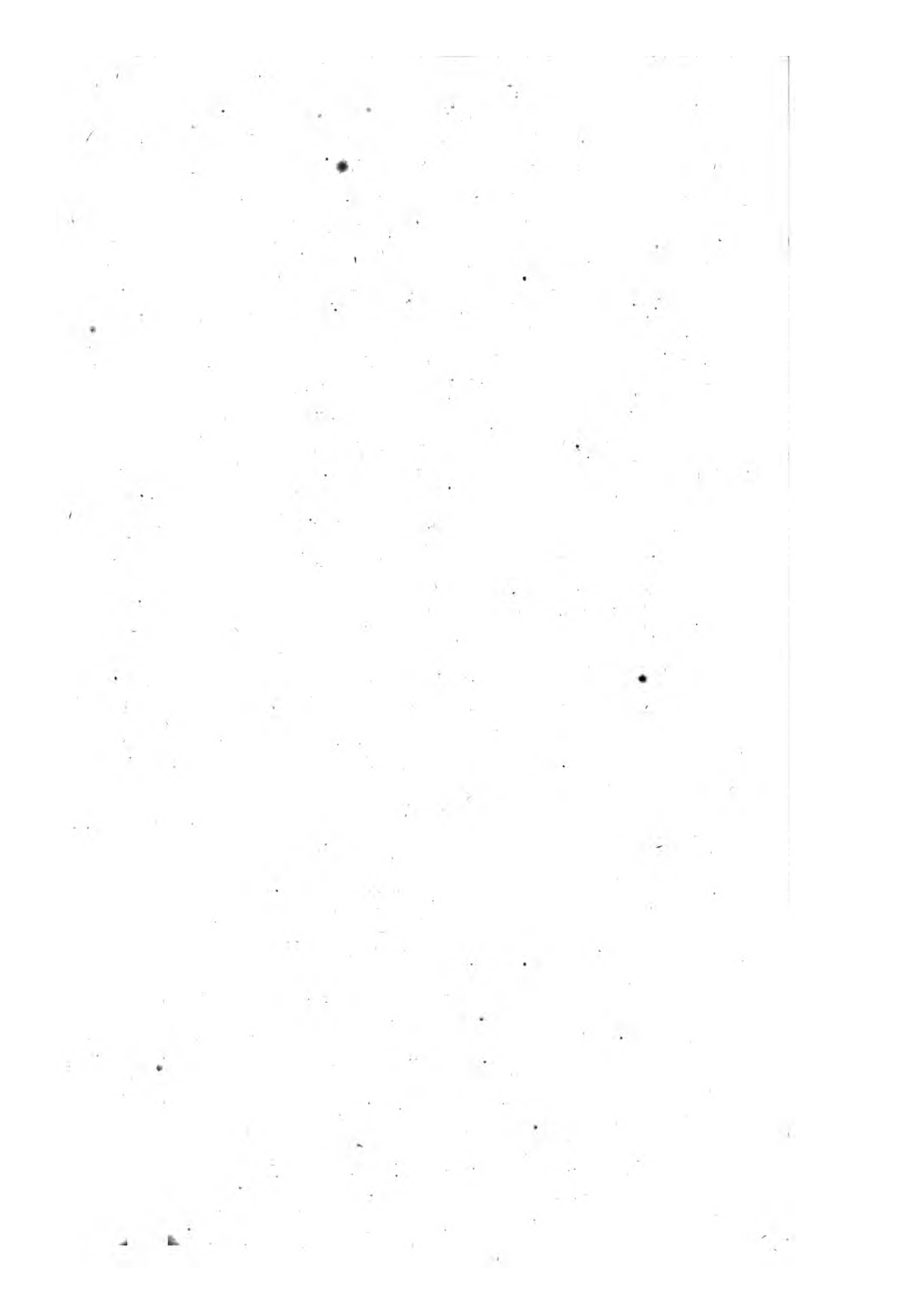
# PLANS

## CONTENUS DANS LE TOME QUATRIEME.

---

	Pages.
Plan du champ de bataille de Poitiers. . . . .	79
Plan du champ de bataille d'Azincourt . . . . .	283
Plan du siège d'Orléans. . . . .	327
Carte itinéraire de la marche de Jeanne d'Arc sur Reims. . . . .	348

<sup>1</sup> Tous ces Plans sont dressés par M. Ambroise TARDIEU, d'après le texte même, et d'après les meilleurs matériaux.



---

# TABLE

## DES CHAPITRES DU QUATRIÈME VOLUME.

---

### CHAPITRE PREMIER.

	<b>Pages.</b>
Philippe de Valois monte sur le trône.....	4
Les Flamands se révoltent contre leur comte.....	6
Philippe marche au secours du comte de Flandre ; combat de Cassel.	8
Fin de la campagne contre les Flamands.....	9
Edouard III rend hommage au roi Philippe.....	10
Procès de Robert d'Artois ; sa fuite en Angleterre.....	11
Nouvelle insurrection des Flamands ; ils sont soutenus par Edouard.	12
Le pape et l'empereur prennent parti dans la querelle des rois de France et d'Angleterre.....	13
Edouard déclare la guerre à Philippe.....	16
Ouverture de la campagne en Flandre.....	17
Combat naval de l'Ecluse.....	18
Trêve conclue entre les deux rois.....	21
Guerre en Bretagne.....	22
Exploits de la comtesse de Montfort.....	23
Mort de Robert d'Artois.....	25
Nouvelle trêve.....	Ib.
Supplice d'Olivier de Clisson et de plusieurs autres seigneurs.....	26
La guerre recommence en Bretagne.....	27
Edouard rompt la trêve ; hostilités en Guyenne.....	28
Siège et prise de Bergerac.....	29
Mort du Flamand Jacques Artevelle.....	30
Le comte d'Harcourt appelle les Anglais en Normandie.....	31
Prise et sac de Caen.....	33
Progress des Anglais en France.....	34
Edouard marche sur la Picardie ; passage de la Somme.....	35
Bataille de Crécy.....	36
Suites de cette bataille.....	42
Edouard assiège Calais.....	44
Entreprise infructueuse du roi Philippe pour faire lever le siège...	46
Reddition de la place.....	47

	Pages.
Beau dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de cinq autres citoyens de Calais.....	49
Le gouverneur de Saint-Omer échoue dans une entreprise sur Calais.	52
Peste en France.....	54
Le Roussillon et le Dauphiné sont réunis à la couronne de France.	55
Mort de Philippe VI, dit de Valois.....	<i>Ib.</i>

## CHAPITRE II.

Commencement du règne de Jean; le connétable Raoul d'Eu est décapité.....	58
Evénemens militaires dans plusieurs provinces du royaume.....	59
Continuation de la guerre de Bretagne.....	60
Combat des trente.....	62
Le roi de Navarre fait assassiner le connétable de la Cerda.....	66
Il se prononce contre le roi de France.....	69
Rapprochement de ces deux monarques.....	70
Nouvelles hostilités de Charles-le-Mauvais; Jean lui pardonne contre son gré.....	71
Le roi de Navarre recommence ses intrigues.....	72
Il est arrêté; le roi Jean fait pendre quelques-uns de ses partisans.	74
La guerre entre la France et l'Angleterre recommence.....	76
Marche rapide du prince de Galles à travers la France.....	77
Bataille de Maupertuis ou de Poitiers.....	79
Le roi Jean prisonnier est conduit à Bordeaux et ensuite à Londres.	90
Réflexions sur la bataille de Poitiers.....	91
Situation de la France.....	93
Le dauphin prend les rênes du gouvernement, et convoque les états-généraux à Paris.....	95
Dispositions manifestées par les états; le dauphin les congédie....	<i>Ib.</i>
Commencement des troubles dans Paris.....	96
Retour du dauphin; nouvelle convocation des états.....	97
Continuation des troubles dans Paris.....	98
Le roi de Navarre est remis en liberté et vient à Paris.....	<i>Ib.</i>
Conduite de Marcel, prévôt des marchands.....	99
Insurrection des Parisiens; ils barricadent leurs rues.....	101
Le roi de Navarre se rend à Rouen.....	102
Suites de la sédition dans Paris.....	103
Nouveaux attentats de Marcel.....	104
Le dauphin quitte Paris une seconde fois, et le roi de Navarre y rentre.	106
Etats-généraux réunis à Compiègne.....	<i>Ib.</i>

TABLE DES CHAPITRES.

	ix
	Pages.
Marcel perd de son crédit.....	107
Nouvelle esquisse des maux de la France.....	<i>Ib.</i>
Origine, progrès et destruction de la Jacquerie.....	108
Le roi Jean repousse les propositions avilissantes des Anglais.....	111
Commencemens de Bertrand du Guesclin.....	113
Le dauphin assiège Paris.....	116
Nouvelles perfidies du roi de Navarre.....	117
Marcel trahit les intérêts des Parisiens.....	118
Plusieurs bourgeois de Paris négocient avec le dauphin.....	119
Mort de Marcel.....	120
Le dauphin entre dans Paris.....	122
Le roi de Navarre continue la guerre civile.....	124
Le roi Jean traite avec Edouard.....	125
Les états de France rejettent le traité passé entre Jean et Edouard.....	<i>Ib.</i>
La guerre recommence entre la France et l'Angleterre.....	127
Edouard consent à des négociations pour la paix.....	130
Traité de Brétigny.....	<i>Ib.</i>
Retour du roi Jean en France.....	133
Le duché de Bourgogne revient à la couronne de France.....	135
Projet d'une nouvelle croisade contre les Turcs.....	137
Difficultés élevées par Edouard relativement à l'exécution du traité de Brétigny.....	<i>Ib.</i>
Le roi Jean retourne en Angleterre.....	138
Mort du roi Jean.....	139

CHAPITRE III.

Charles v appelle Bertrand Duguesclin au commandement de ses armées.....	142
Le roi de Navarre recommence la guerre avec le roi de France.....	143
Bataille de Cocherel.....	<i>Ib.</i>
Suite de la guerre de Bretagne.....	146
Bataille d'Auray.....	148
Charles de Blois est tué.....	152
Duguesclin est fait prisonnier.....	<i>Ib.</i>
Traité de Guérande, qui assure le duché de Bretagne au comte de Montfort.....	154
Désordres causés en France par les bandes d'aventuriers; Duguesclin les conduit en Espagne.....	155
Le pape mis à contribution dans Avignon.....	157
Guerre d'Espagne entre Pierre-le-Cruel et Henri de Transtamare.....	158
Bataille de Navarette.....	160



	Pages.
Duguesclin y est fait prisonnier.....	163
Pierre-le-Cruel rétabli sur le trône de Castille.....	<i>Ib.</i>
Duguesclin obtient sa liberté, moyennant rançon.....	<i>Ib.</i>
Bataille de Montiel.....	165
Pierre-le-Cruel est tué par Transtamare.....	166
Révolte en Guyenne contre le prince de Galles.....	167
Ce prince est cité comme vassal à la cour des pairs de France.....	169
Charles v déclare la guerre au roi d'Angleterre.....	171
Situation politique de l'Europe à la reprise des hostilités.....	173
Les provinces possédées par les Anglais en France sont confisquées par arrêt de la cour des pairs de ce royaume.....	174
Campagne du duc de Bourgogne en Artois.....	<i>Ib.</i>
Succès des armes françaises dans le midi du royaume.....	176
Duguesclin nommé connétable de France.....	177
Bataille de Pont-Valain.....	178
La flotte anglaise est battue devant La Rochelle.....	180
Cette ville secoue le joug des Anglais.....	181
Succès de Duguesclin ; siège et prise de Thouars.....	182
Le connétable porte la guerre en Bretagne.....	183
Nouvelles intrigues du roi de Navarre.....	185
Suite de la guerre dans la Bretagne.....	187
Le roi d'Angleterre envoie une puissante armée en France.....	<i>Ib.</i>
Trêve entre la France et l'Angleterre.....	188
Le prince de Galles et Edouard III meurent.....	189
Les négociations de paix entre la France et l'Angleterre échouent ; reprise des hostilités.....	190
Nouveaux attentats du roi de Navarre ; il fuit en Angleterre....	192
Il revient faire la guerre en Espagne.....	193
Suite des succès obtenus sur les Anglais dans le midi de la France..	194
Charles v fait prononcer, par la cour des pairs de France, la confis- cation du duché de Bretagne.....	195
Les Bretons se soulèvent en faveur de Montfort ; succès de ce duc.	197
Disgrâce de Duguesclin.....	199
Sa mort.....	200
Nouvelle invasion des Anglais par le nord de la France.....	201
Mort de Charles v.....	202

**TABLE DES CHAPITRES.**

**Pages.**

**CHAPITRE IV.**

Minorité du roi Charles vi; le duc d'Anjou est nommé régent du royaume.....	211
Troubles à Paris et dans le royaume à l'occasion des impôts.....	212
Insurrection des Parisiens.....	213
Le duc de Bretagne rend hommage au roi.....	215
Le duc d'Anjou appelé au trône de Naples.....	217
Le duc d'Anjou part pour Naples.....	220
Succès et revers du duc d'Anjou dans son expédition de Naples; il meurt.....	221
Nouvelle révolte des Flamands.....	222
La France arme en faveur du comte de Flandre.....	224
Premiers succès de l'armée française.....	<i>Ib.</i>
Bataille de Rosbeck.....	226
Suites de cette bataille.....	228
Retour de l'armée française dans le royaume; sévérité du gouvernement royal envers les Parisiens.....	229
Les Flamands sont secourus par les Anglais.....	231
Nouvelle armée française en Flandre; ses succès; le duc de Bourgogne, héritier de ce comté, en prend possession.....	232
Projet de descente en Angleterre.....	233
Fin de la guerre de Flandre.....	234
Préparatifs pour l'expédition d'Angleterre.....	236
Cette expédition avorte.....	237
Mort de Charles, roi de Navarre.....	238
Le duc de Bretagne retient Clisson prisonnier, et veut le faire assassiner.....	239
Le duc de Gueldre déclare la guerre au roi de France.....	241
Charles vi veut régner par lui-même.....	243
Expédition des Français en Afrique; projet de croisade.....	245
Pierre de Craon assassine le connétable de Clisson, et se réfugie en Angleterre.....	246
Charles vi marche contre le duc de Bretagne.....	248
Aventure de la forêt du Mans; premiers symptômes de la démence de Charles vi.....	250
Le duc de Bourgogne est nommé régent de France pendant la maladie du roi.....	251
Charles vi en danger d'être brûlé dans un bal.....	252
Négociations entre la France et l'Angleterre; trêves prolongées..	254

	Pages.
Richard II, roi d'Angleterre, épouse une fille de Charles VI ; entrevue des deux rois en Picardie.....	254
Une armée française est envoyée au secours du roi de Hongrie, en guerre avec les Turcs.....	256
Expédition de Hongrie.....	<i>Ib.</i>
Bataille de Nicopolis.....	257
Révolution en Angleterre ; Richard II est déposé et assassiné.....	260
Le gouvernement français renouvelle la trêve avec l'Angleterre.....	<i>Ib.</i>
Le duc d'Orléans supplante le duc de Bourgogne dans la régence ; ce dernier reprend le dessus.....	262
Mort du duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi.....	263
Jean Sans-Peur, nouveau duc de Bourgogne, marche sur Paris, et s'empare de la régence.....	263
Il fait assassiner le duc d'Orléans.....	265
Il s'enfuit de Paris.....	267
Il y revient, et reprend le gouvernement de l'état.....	<i>Ib.</i>
Commencement de la guerre civile entre la faction dite des Armagnacs et celle des Bourguignons.....	270
Traité d'Auxerre.....	272
Conduite politique du duc de Bourgogne ; il se brouille avec le dauphin Louis ; nouvelle sédition dans Paris.....	275
Le dauphin est gardé à vue.....	276
Il traite avec les Armagnacs, et devient le chef de ce parti.....	277
Triomphe des Armagnacs.....	<i>Ib.</i>
Vaine tentative du duc de Bourgogne sur Paris ; traité de Pontoise.....	279
Henri V, roi d'Angleterre, déclare la guerre à la France.....	280
Les Anglais débarquent en Normandie, et s'avancent vers le nord du royaume.....	282
Bataille d'Azincourt.....	283
Henri V retourne en Angleterre.....	287
Le comte d'Armagnac connétable de France.....	289
Mort du dauphin Louis.....	<i>Ib.</i>
Découverte d'une conspiration tramée par le duc de Bourgogne....	290
Nouvelle expédition des Anglais en France.....	291
Leurs progrès ; ils assiègent et prennent Rouen.....	292
Continuation de la guerre civile entre les Armagnacs et les Bourguignons.....	294
Ces derniers surprennent Paris.....	295
Horribles massacres dans cette ville ; arrivée et conduite du duc de Bourgogne.....	<i>Ib.</i>
Il est assassiné sur le pont de Montereau.....	299

TABLE DES CHAPITRES.

	xiiij Pages.
Les Bourguignons se liguent avec les Anglais.....	301
Traité de Troyes; Henri v épouse une fille de Charles vi, et est déclaré héritier de la couronne de France.....	<i>Ib.</i>
Nouveaux progrès des Anglais en France.....	302
L'Ecosse envoie un secours de sept mille hommes au dauphin Charles.	304
Bataille de Baugé.....	305
Henri v meurt au château de Vincennes.....	300
Mort de Charles vi.....	<i>Ib.</i>

CHAPITRE V.

Etat de la France à l'avènement de Charles vii au trône.....	310
Premier début de ce roi.....	312
Le duc de Bretagne s'unit aux Anglais contre Charles.....	<i>Ib.</i>
Nouveaux progrès de ceux-ci en France; combat de Cravant.....	314
Bataille de Verneuil.....	<i>Ib.</i>
Insouciance et mollesse de Charles vii.....	317
Diversions en sa faveur; les Anglais et les Bourguignons occupés dans les Pays-Bas.....	319
Le duc de Bretagne, détaché du parti anglais, y rentre.....	321
Le comte de Richemont connétable; intrigues de la cour de Charles.	322
Disgrâce du connétable.....	323
Montargis secouru par Dunois et La Hire.....	325
Les Anglais se proposent d'attaquer les provinces au-delà de la Loire.	<i>Ib.</i>
Commencement du siège d'Orléans.....	327
Combat de Rouvray, ou <i>journee des harengs</i> .....	330
Jeanne d'Arc entreprend de sauver Orléans et la France.....	332
Continuation du siège d'Orléans.....	338
Les Anglais sont contraints de le lever.....	343
Suite des exploits de Jeanne d'Arc.....	344
Le connétable de Richemont offre ses services au roi.....	345
Bataille de Pathay.....	346
Jeanne d'Arc conduit le roi à Reims.....	348
Reddition de cette ville; sacre et couronnement de Charles vii....	349
Les troupes royales s'approchent de Paris.....	350
Entreprise sur cette capitale.....	352
Le siège de Paris est abandonné.....	353
Nouveaux exploits de la Pucelle d'Orléans.....	<i>Ib.</i>
Elle est faite prisonnière, et vendue aux Anglais.....	354
Odieux procès de Jeanne d'Arc.....	356
Elle est condamnée à être brûlée vive; sa mort.....	360

	Pages
Continuation des succès de l'armée royale.....	362
Le duc de Bourgogne se brouille avec les Anglais.....	363
Traité d'Arras.....	365
Mort d'Isabelle de Bavière et du duc de Bedford.....	367
Paris ouvre ses portes au roi Charles VII.....	368
Mesures prises par ce prince pour réprimer la licence des gens de guerre.....	370
Famine et peste dans Paris.....	371
Inutile entreprise de René, duc d'Anjou, sur le royaume de Naples..	372
Siège et prise de Meaux.....	373
Revers en Normandie.....	<i>Ib.</i>
Ligue de la Praguerie.....	<i>Ib.</i>
Siège et prise de Pontoise.....	376
Prise de Dieppe par le dauphin.....	379
Trêve avec l'Angleterre.....	<i>Ib.</i>
Expédition de Charles VII en Lorraine et du dauphin en Suisse...	380
Les Anglais rompent la trêve.....	382
Rouen leur est enlevé.....	383
Progrès de l'armée royale en Normandie.....	384
Bataille de Formignies.....	385
Siège et prise de Caen.....	386
Prise de Domfront, Falaise et Cherbourg; entière soumission de la Normandie.....	387
Conquête de la Guyenne.....	388
Prise de Baïonne.....	389
Les Anglais entrent en Guyenne.....	390
Bataille de Castillon.....	391
La Guyenne est enlevée pour toujours à l'Angleterre.....	393
Conduite du dauphin envers le roi; il demande asile au duc de Bourgogne.....	394
Procès et condamnation du duc d'Alençon.....	395
Richemont duc de Bretagne.....	396
Mort de Charles VII.....	397

# VICTOIRES, CONQUÊTES,

REVERS ET GUERRES CIVILES

## DES FRANÇAIS.

---

### PREMIÈRE PARTIE.

---

#### LIVRE VI.

#### GUERRES DES FRANÇAIS.

#### QUATRIÈME EPOQUE.

De 1328 à 1498.

#### CHAPITRE PREMIER.

De 1328 à 1350.

Philippe de Valois monte sur le trône. Les Flamands se révoltent contre leur comte. Philippe marche au secours du comte de Flandre ; combat de Cassel ; fin de la campagne. Edouard III rend hommage au roi Philippe. Procès de Robert d'Artois ; sa fuite en Angleterre. Nouvelle insurrection des Flamands ; ils sont soutenus par Edouard. Le pape et l'empereur prennent parti dans la querelle des rois de France et d'Angleterre. Edouard déclare la guerre à Philippe. Ouverture de la campagne en Flandre.

## GUERRES DES FRANÇAIS.

Combat naval de l'Ecluse. Trêve conclue entre les deux rois. Guerre en Bretagne. Exploits de la comtesse de Montfort. Mort de Robert d'Artois. Nouvelle trêve. Supplice d'Olivier de Clisson et de plusieurs autres seigneurs bretons et normands. La guerre recommence en Bretagne. Edouard rompt la trêve ; hostilités en Guyenne ; siège et prise de Bergerac. Mort du Flamand Jacques Artevelle. Le comte d'Harcourt appelle les Anglais en Normandie. Prise et sac de Caën. Progrès des Anglais en France. Edouard marche sur la Picardie ; passage de la Somme. Bataille de Crécy. Suites de cette bataille. Edouard assiège Calais. Entreprise infructueuse du roi Philippe pour faire lever le siège. Reddition de la place. Beau dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de cinq autres citoyens de Calais. Le gouverneur de Saint-Omer échoue dans une entreprise sur Calais. Peste en France. Le Roussillon et le Dauphiné sont réunis à la couronne de France. Mort de Philippe VI, dit de Valois.

LA descendance masculine du roi Philippe IV était éteinte en la personne de Charles-le-Bel, le troisième de ses fils. Dans le cas où la veuve de celui-ci, Jeanne d'Evreux, alors enceinte de quelques mois, n'accoucherait point d'un enfant mâle, la couronne de France, suivant les lois reconnues, appartenait de droit à Philippe, fils aîné de Charles, comte de Valois, frère de Philippe, dit le Bel ; mais l'ambitieux Edouard III, roi d'Angleterre, se proposait de la disputer, comme petit-fils de ce même Philippe-le-Bel, par sa mère Isabelle de France. Il prétendait que l'exclusion des filles du trône de France n'était consacrée que pour les filles elles-mêmes, et non contre les mâles qui en descendaient. C'est sur ce fondement qu'il revendiqua à main armée la couronne dévolue à Philippe VI.

Ici va commencer l'époque la plus désastreuse de la longue rivalité de la France et de l'Angleterre. Jusqu'alors il ne s'était agi que de quelques provinces sur le sol de la Gaule ; maintenant c'est le royaume des Francs tout entier qui se trouve en compromis. Les passions augmenteront

avec l'importance de l'objet ; la politique aura une extension plus grande ; les guerres deviendront plus opiniâtres , plus terribles , les révolutions plus funestes. Tout ce qu'on a pu remarquer jusqu'à présent de haine et de violence entre les deux nations , n'était que le prélude des fureurs que nous allons retracer dans ce sixième livre <sup>1</sup>.

On a vu qu'Edouard III était devenu , en 1327 , possesseur légitime du trône sur lequel une faction criminelle l'avait forcé de s'asseoir du vivant de son père ; la mort de Charles-le-Bel , en 1328 , appelait sur celui de France , sans secousse et sans guerre civile , Philippe de Valois.

La querelle si célèbre de ces deux princes , qui se continua si vivement sous leurs successeurs , qui fomenta des guerres intestines , et se compliqua de plusieurs guerres étrangères , qui fut marquée , de part et d'autre , par des succès si variés , des revers si imprévus , des circonstances si extraordinaires ; cette querelle , disons-nous , est sans contredit une des époques les plus remarquables de l'histoire militaire de la France. Depuis la mort de Charlemagne , c'est la première guerre nationale , la seule digne de fixer particulièrement l'attention d'un ami de la patrie. Les croisades , qui ne furent point personnelles à la nation , ne peuvent être , en effet , considérées que comme un défi porté à l'Asie par l'Europe entière , un duel de l'Occident et de l'Orient , de la religion du Christ et de celle de Mohammed (Mahomet).

Comme , durant la période que nous allons parcourir , nos récits vont acquérir un intérêt plus puissant pour des lecteurs français , il est de notre devoir de leur donner plus de développement ; et c'est ce que nous allons faire , en nous

<sup>1</sup> Gaillard , *Rivalité de la France et de l'Angleterre* , tom. III .



aidant judicieusement des meilleurs historiens, tant généraux que spéciaux.

1328.

*Philippe de Valois monte sur le trône.* — Charles-le-Bel, à son lit de mort, avait appelé à la régence du royaume Philippe de Valois, en déclarant que, si son épouse, qu'il laissait enceinte, accouchait d'un fils, son cousin garderait les rênes du gouvernement jusqu'à la majorité du roi; mais que, si elle donnait le jour à une fille, les pairs et les barons s'assembleraient pour décider du droit des prétendants à la couronne; ce dernier cas arriva. Ainsi, comme nous l'avons remarqué à la fin du volume précédent, la question du droit d'hérédité au trône ne paraissait pas irrévocablement résolue, puisque Charles-le-Bel n'avait point osé prendre sur lui d'assurer la couronne à celui dont une disposition de la loi Salique devait cependant confirmer les droits.

Jamais cause ne fut jugée avec autant de solennité. Six prétendants parurent dans ce concours : Edouard III, du titre de sa mère; Isabelle, reine d'Angleterre, fille de Philippe-le-Bel; Jeanne, reine de Navarre, fille de Louis-le-Hutin; Marguerite, fille aînée, et Isabelle, fille cadette de Philippe-le-Long; Jeanne, fille posthume de Charles-le-Bel; enfin, Philippe de Valois, petit-fils de Philippe-le-Hardi.

Robert, comte d'Artois, contribua beaucoup, par la force de ses raisonnemens, à faire triompher la cause de Philippe de Valois. La décision précédemment prise après la mort de Louis-le-Hutin, écarta, sans grande difficulté, les réclamations de Jeanne de Navarre, des deux princesses filles de Philippe-le-Long, et de la fille posthume de Charles-le-Bel; mais Edouard III, tout en reconnaissant que sa mère Isabelle ne pouvait succéder à la couronne, soutint qu'elle lui laissait cependant un droit de-proximité, qui le rendait, en qualité de plus proche parent mâle, habile à la succession.

Robert d'Artois répondit « que, d'après l'axiôme : *personne ne peut donner ce qu'il n'a pas*, Isabelle, n'ayant pas de droit au trône, ne pouvait pas transmettre ce droit à son fils, et que la couronne appartenait, non au plus proche parent mâle, mais à celui qui l'était par les mâles. »

Philippe de Valois fut déclaré, par les pairs, « vrai roi et souverain seigneur, privativement à tous les autres, parce que le royaume de France est de si grande noblesse, qu'il ne doit *mie* par succession aller à femelle <sup>1</sup>, » et ce en vertu d'un usage des Francs-Saliens, devenu loi fondamentale de la monarchie française.

Cette loi, purement coutumière, ne fut écrite à aucune époque de cette même monarchie jusqu'à nos jours, et c'est à tort qu'on a prétendu la découvrir dans l'article 6 du titre LXII de la loi Salique <sup>2</sup>; mais les mâles avaient été, de temps immémorial, seuls appelés à exercer le pouvoir suprême. Un pareil usage était très-naturel sans doute chez un peuple essentiellement guerrier, dont les rois ne furent, dans l'origine, que des chefs d'armée. « Il faut, dit Jérôme Bignon <sup>3</sup>, que ce soit un droit de grande autorité, quand on l'a observé si étroitement, qu'il n'a pas été nécessaire d'en rédiger une loi par écrit <sup>4</sup>. »

La cérémonie du sacre de Philippe VI se fit à Reims, sans aucune opposition. Les fêtes qui eurent lieu à cette occasion, et qui durèrent quinze jours, furent très-bril-

<sup>1</sup> Froissart.

<sup>2</sup> Cette erreur a été parfaitement démontrée par l'abbé de Vertot et par M. de Foncemagne.

<sup>3</sup> *Traité de l'excellence des rois et du royaume de France.*

<sup>4</sup> On doit, en effet, regarder l'exclusion des filles comme bien ancienne, puisque l'historien grec Agathias, qui vivait au sixième siècle, l'appella *κατρίος νόμος*.

lantes. Peu de temps après, Jeanne, fille de Louis-le-Hutin, et femme de Philippe, comte d'Evreux, obtint enfin la jouissance du royaume de Navarre, que Philippe-le-Long et Charles-le-Bel avaient retenu jusqu'alors; mais son mari ne reçut le titre de roi qu'après qu'elle eut fait le sacrifice des comtés de Champagne et de Brie, qui furent réunis à la couronne, ainsi que nous le dirons plus loin.

Philippe de Valois était âgé de trente-six ans en montant sur le trône. Depuis long-temps les Français avaient l'usage de donner un surnom à leurs monarques, pour les distinguer autrement que par l'ordre numérique; Philippe reçut celui de fortuné. On regardait sans doute comme un événement heureux le triomphe des droits de ce prince sur ceux de ses concurrens. La victoire qu'il remporta ensuite sur les Flamands parut devoir justifier encore mieux les espérances de ses sujets.

1328.

*Les Flamands se révoltent contre leur comte.* — Les Flamands, dont nous avons fait connaître tant de fois l'esprit inquiet et remuant, haïssaient, dans la personne de Louis, leur comte, petit-fils de Robert de Béthune, un ami des Français, qui leur avait été imposé par le roi et le parlement de France<sup>1</sup>. Robert de Cassel, oncle du comte, et son antagoniste, ayant vu s'augmenter le nombre de ses partisans, allait appeler à son soutien les armes d'Edouard III, roi d'Angleterre, lorsque la mort vint l'arrêter dans ses desseins ambitieux; mais ce dernier événement, loin de calmer l'effervescence des Flamands, ne servit qu'à les exciter davantage contre Louis; ils prirent les armes, et réduisirent le comte à venir lui-même solliciter la protection du roi de France. Philippe de Valois, impatient de signaler son règne

<sup>1</sup> Voyez tome III, page 455.

par quelque exploit mémorable, voulut toutefois prendre l'avis de son conseil, avant d'entreprendre cette nouvelle expédition contre les Flamands. Les seigneurs avaient une grande répugnance pour une guerre où la noblesse française n'avait à combattre qu'une populace furieuse, qui lui avait déjà fait essuyer les pertes les plus cruelles; la plupart furent d'avis, ou de laisser *cette canaille* se détruire par ses divisions intestines, ou de différer du moins jusqu'au printemps prochain. « Et vous, connétable, dit le roi à Gaucher de Châtillon, âgé de quatre-vingts ans, que vous en semble? Croyez-vous qu'il faille attendre un temps plus favorable? » Le vieux guerrier, qui connaissait les sentimens de son maître, répondit : « Seigneur, qui a bon cœur a toujours le temps à propos. — Eh bien! reprit vivement Philippe, en embrassant Châtillon, si cela est ainsi, qui m'aime me suive! » L'ordre fut donné aussitôt à la noblesse de se trouver en armes sous les murs d'Arras, le 1<sup>er</sup> juillet 1328.

*Philippe marche au secours du comte de Flandre.* — Le roi, après avoir été prendre l'oriflamme à Saint-Denis, partit pour la Flandre. Son armée était forte de trente mille combattans, dont treize à quatorze mille à cheval. Les Flamands rebelles avaient à leur tête un marchand de poisson, nommé Colin Zannequin ou Dannequin. Ce chef, de petite stature, mais courageux, actif et intelligent, occupait, avec seize mille hommes, une espèce de camp retranché autour de la place de Cassel. La bataille de Courtrai avait dû apprendre aux Français que de tels adversaires n'étaient point méprisables. En effet, s'il faut en croire les relations contemporaines, jamais on ne vit rien de plus déterminé, de plus audacieux, que ce rassemblement d'artisans, de pêcheurs et de paysans. Ils avaient arboré, sur une des tours de Cassel, ou, suivant quelques historiens, sur le bord de leurs retranchemens, un étendard, sur lequel était

peint un coq, avec ce distique écrit en gros caractères :

Quand ce coq chanté aura,  
Le roi Cassel conquêtera <sup>1</sup>.

Pendant que Philippe s'occupait des préparatifs d'une attaque générale, Zannequin, déguisé sous ses habits de pêcheur, et feignant d'être du parti des Français, vint, à plusieurs reprises, vendre du poisson au camp royal. Il le donnait à un prix modique, afin de gagner la confiance du soldat, et obtenir plus de liberté d'observer ce qui se passait. Il remarqua une négligence extraordinaire dans le service. Les seigneurs et les chevaliers tenaient table longtemps, jouaient, dansaient, faisaient la méridienne. Les soldats imitaient ce funeste exemple, à un tel point, que l'audacieux Flamand entrevit la possibilité d'enlever le monarque avec tout son quartier.

*Combat de Cassel.* — Le 23 août, à la chute du jour, Zannequin, après avoir formé trois colonnes de ses troupes, vint attaquer le camp français. Lorsque la colonne que ce chef conduisait en personne parut devant les premiers postes, un chevalier, nommé Renaud Delor, prenant cette troupe pour un renfort qui arrivait à l'armée, s'écria, en plaisantant : « C'est bien mal fait de troubler ainsi le repos de ses amis. » Un trait d'arbalète le renversa mort. Ce fut le signal du combat. Zannequin s'ouvre, avec vigueur, un chemin vers la tente du roi, en culbutant et tuant tout ce qui veut s'opposer à son passage. Philippe, averti du péril par un dominicain, son confesseur, ne voit d'abord qu'un moine

<sup>1</sup> *Chronique de Froissart*, tom. 1.

Mézerai rapporte ce mauvais distique d'une autre manière :

Quand ce coq *faitis* (factice) chantera,  
Le roi *trouvé* cy entrera.

(Les Flamands appelaient Philippe *le roi trouvé*.)

effrayé, et reste tranquille; mais le chevalier, porteur de l'oriflamme, accourt à l'instant, et confirme l'attaque. Bientôt toute la cavalerie se rassemble, et se groupe autour du roi. Philippe ordonne la charge; elle est impétueuse, terrible. Les Flamands sont enfoncés, taillés en pièces, foulés aux pieds des chevaux; aucun ne recula, selon Froissard, et peu échappèrent au bras victorieux des Français: il en resta quinze mille sur le champ de bataille. Cette victoire décisive coûta peu de monde à l'armée royale; il y eut plus de chevaux que d'hommes tués. La ville de Cassel fut forcée et incendiée. Les Français s'emparèrent ensuite d'un grand nombre d'autres villes, et ravagèrent tout le pays; Ypres, Courtrai, Bruges, perdirent leurs fortifications et leurs privilèges; dix mille mutins périrent dans les supplices, en moins de trois mois.

*Fin de la campagne contre les Flamands.* — Philippe, en qualité de suzerain et de vainqueur, jugea convenable de donner quelques avis au comte Louis, qu'il venait de remettre en possession de la Flandre. « Je suis venu ici, lui dit-il, à la prière que vous m'en avez faite; peut-être avez-vous donné lieu, par une administration vicieuse, à la révolte que je viens d'apaiser, c'est ce que je ne veux pas examiner. Vous m'avez occasioné de grandes dépenses, et j'aurais droit de vous en demander des dédommagemens, je vous en tiens quitte: je vous rends vos états pacifiés; mais gardez-vous bien de me faire revenir pour un pareil sujet; car alors je prendrai plus soin de mes intérêts que des vôtres; soyez plus prudent, plus doux, plus juste, et vous n'aurez point à craindre de rebellion. »

On doit douter que cette mercuriale et ces sages conseils aient fait une grande impression sur le comte de Flandre, puisque nous verrons bientôt les Flamands, provoqués sans doute par de nouvelles violences et injustices, reprendre

les armes, et recommencer une guerre bien plus terrible encore que les précédentes.

1329.

*Edouard III, roi d'Angleterre, rend hommage au roi Philippe.* — Après la victoire de Cassel, Philippe de Valois crut aussi pouvoir parler en souverain à Edouard III, son vassal. Il le fit sommer de rendre hommage pour la Guyenne et les autres fiefs qui relevaient de la couronne de France. Edouard répondit « que ce n'était point au fils d'un roi à s'humilier devant le fils d'un comte. » Mais Philippe l'ayant menacé de confisquer ses terres, le monarque anglais fut contraint de fléchir<sup>1</sup>. Il est vrai que la magnificence de son cortège, la fierté de son maintien, et la hauteur de ses discours, donnèrent à cet acte de soumission l'apparence d'une bravade. Dès-lors les deux rois conçurent l'un pour l'autre une haine qui ne tarda point à éclater.

Une guerre qu'Edouard III eut à soutenir en Ecosse, empêcha ce monarque de se déclarer d'abord contre Philippe de Valois. Les Maisons de Bruce et de Bailleul se disputaient le trône écossais. Edouard avait pris le parti de la dernière famille; il la fit triompher, en écrasant ses adver-

<sup>1</sup> Voici quelques détails sur cet hommage du roi d'Angleterre :

« Edouard, vêtu d'une robe de velours cramoisi, semée de léopards d'or, la couronne en tête, l'épée au côté, et les éperons dorés, se leva pour aller rendre hommage à Philippe. . . . . Mais comme il s'en approcha, on lui fit commandement d'ôter sa couronne, son épée et ses éperons, et de dépouiller toute grandeur pour se soumettre à son souverain. . . . Il ne s'en pouvait plus dédire. . . . Il ôta donc ses ornemens royaux, mit les mains nues entre celles du roi, fléchit le genou devant lui, et le vicomte de Melun, grand chambellan, lui demandant en ces termes : « Vous jurez et promettez de tenir du roi, mon seigneur, le duché de Guyenne et le comté de Ponthieu, et de lui en faire cy-après foi et hommage en la même forme que vos prédécesseurs l'ont faite aux rois de France, » il répondit oui. Sur quoi le chambellan reprit : « Le roi vous reçoit avec les protestations ci-devant faites; » et alors le roi baisa Edouard à la bouche. » (MÉZERAI.)

saires dans une bataille décisive. Cette querelle des Bruce et des Bailleul augmenta l'animosité subsistante entre les deux rois de France et d'Angleterre. Philippe de Valois prit la défense de David Bruce, et l'accueillit à sa cour; Edouard, par représailles, épousa les intérêts de Robert.

*Procès de Robert d'Artois; sa fuite en Angleterre.* — Ce dernier prince avait soutenu avec trop de zèle les droits de Philippe de Valois, son beau-frère, à la couronne, pour craindre que le monarque français lui fût défavorable dans la révision qu'il réclamait de son procès avec la comtesse Mahaut<sup>1</sup>. Philippe consentit, en effet, à ce que la cause fût portée devant la cour des pairs; mais la fausseté des titres fournis par Robert ayant été reconnue<sup>2</sup>, le roi prononça lui-même, sur les conclusions du procureur-général, un arrêt qui condamnait le comte au bannissement.

Robert d'Artois n'avait pas attendu ce jugement pour s'expatrier. Après avoir erré, pendant quelque temps, en Flandre, en Brabant, en Provence, et tenté de faire assassiner le roi, qui le forçait de changer fréquemment d'asile, il vint enfin porter sa honte et souffler sa rage à la cour d'Angleterre. Il confirma Edouard dans sa résolution de réclamer de nouveau la couronne de France, et s'offrit à seconder cette entreprise, espérant qu'elle lui fournirait l'occasion de se venger, et de chasser de l'Artois son compé-

<sup>1</sup> Après la mort de Robert II, comte d'Artois, la princesse Mahaut, sa fille, avait été mise en possession du comté, malgré les prétentions de Robert d'Artois, neveu de Mahaut, la coutume d'Artois appelant à la succession, non les mâles seulement, mais encore les parens les plus proches. Philippe-le-Long avait également prononcé, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, en faveur de la comtesse; et elle avait assisté au sacre de Charles-le-Bel, en qualité de pair de France.

<sup>2</sup> Ces titres avaient été fabriqués, à la demande de Robert, par une fille de Béthune, nommée Divion, qui fut condamnée, pour ce crime, à être brûlée vive.



titeur, le duc de Bourgogne, qui avait épousé la petite fille de Mahaut. Philippe de Valois écrivit au roi d'Angleterre et au sénéchal de Guyenne pour demander qu'on renvoyât Robert d'Artois en France, sous bonne et sûre garde; mais il n'obtint pas même une réponse. Alors Robert fut déclaré ennemi du roi et de l'état.

1335-1336. *Nouvelle insurrection des Flamands; ils sont soutenus par Edouard.* — Cependant la conduite du comte Louis de Flandre, après avoir été remis en possession de ses états, venait de lui susciter un antagoniste bien plus redoutable que Robert de Cassel, et le marchand de poisson Zannequin. Les Flamands, las de la tyrannie de leur comte, s'étaient enhardis jusqu'à lui demander compte de tout le sang qu'il avait versé ou fait verser. Trois des principales villes du comté, Gand, Bruges et Ypres, avaient arboré l'étendard de la révolte, et s'étaient mises sous la direction d'un brasseur, nommé Jacques Artevelle. Cet homme avait acquis une fortune assez considérable dans son commerce. Actif, audacieux, fécond en ressources, il faisait trembler le comte Louis. Fort de son crédit sur la multitude, il s'était délivré, par des proscriptions, de ses plus puissans ennemis, et leurs dépouilles l'avaient enrichi<sup>1</sup>. Les états de la Flandre prenaient ses ordres; il était le véritable comte, Louis n'en avait que le titre.

Edouard III, croyant devoir s'assurer un pareil allié, traita directement avec lui, et ce fut par le conseil d'Artevelle que le monarque anglais prit le titre de roi de France. L'objet de cette démarche était de lever le scrupule que les

<sup>1</sup> Personne n'eût osé lui contredire, car il avait toujours à sa suite cinquante ou soixante gardes, dont cinq ou six, étant de ses confidens, tuaient, au moindre signe qu'il leur faisait, ceux qui lui déplaisaient tant soit peu. De cette sorte, il condamnait à mort, bannissait, levait tailles, faisait des lois, et créait des magistrats à sa fantaisie. (MÉZERAL.)

Flamands pouvaient se faire de prendre les armes contre leur suzerain; or ce suzerain était le roi de France, quel que fût son nom. De plus, ces mêmes Flamands s'étaient imposé, sous peine d'interdit, l'obligation de payer au pape deux millions de florins, si jamais ils rentraient en guerre contre le roi de France; ils ne devaient plus rien, si le roi de France était Edouard.

Le comte de Flandre, de son côté, secondait, par sa conduite plus qu'imprudente, les desseins du roi d'Angleterre et d'Artevelle. Il fit périr, sans forme de procès, un gentilhomme de Courtrai, qu'il soupçonnait de servir la cause des révoltés; il n'était pas assez puissant pour commettre impunément de pareils attentats. Des ambassadeurs anglais traitaient avec Artevelle, Louis voulut les faire enlever. Ces envoyés, non-seulement lui échappèrent, mais ils enlevèrent eux-mêmes d'autres envoyés écossais, qui venaient de traiter avec le comte et avec Philippe de Valois, et qui ramenaient de France des secours pour le parti de Bruce, en Ecosse. Enfin, Louis tenta de s'emparer de l'île de Cadsant sur les côtes septentrionales de la Flandre, à l'effet d'ôter aux villes de Bruges et de Gand la communication avec la mer; mais il fut repoussé honteusement.

D'autres circonstances servirent à fortifier encore le parti d'Edouard III.

*Le pape et l'empereur d'Allemagne prennent parti dans la querelle de Philippe et d'Edouard.* — Les papes, qui, depuis l'année 1308, avaient fixé leur résidence dans la ville d'Avignon, devaient être favorables à Philippe de Valois. Celui qui occupait alors le Saint-Siège était Jean XXII, dont nous avons déjà parlé. Il avait d'abord exhorté les deux rois à vivre en bonne harmonie, et leur avait proposé de faire ensemble une croisade contre les Turcs, qui commençaient alors à se rendre redoutables à la chrétienté;

mais, n'ayant pu concilier des intérêts si contraires, il s'était déclaré pour Philippe, c'est-à-dire qu'il l'avait reconnu comme roi légitime de France, en se bornant toutefois à faire des vœux pour lui.

Jean XXII avait aussi un formidable ennemi dans la personne de l'empereur Louis de Bavière. La querelle des guelfes et des gibelins continuait toujours à bouleverser l'Italie et l'Allemagne. Les empereurs avaient vainement cherché à s'établir dans la première de ces contrées, depuis que les papes l'avaient quittée. Jean XXII et Louis de Bavière, toujours rivaux dans le cours d'un long règne, abusèrent l'un contre l'autre des droits qu'ils n'avaient pas. Jean avait déposé l'empereur, en vertu de l'autorité pontificale; Louis avait déposé le pape, en vertu du pouvoir impérial. Il l'avait déclaré convaincu d'hérésie, et fait condamner à mort par contumace. Prenant ensuite dans un cloître un cordelier marié, et qui avait quitté sa femme pour le froc, il l'avait fait pape sous le nom de Nicolas V<sup>1</sup>.

Benoît XII, successeur de Jean XXII (mort en 1334), se montra plus favorable que ce dernier pape aux intérêts du roi d'Angleterre. Il entreprit d'entrer en accommodement avec l'empereur Louis de Bavière, et de reporter le Saint-Siège à Rome, pour se soustraire à l'influence du roi de France; mais Philippe de Valois, pour déconcerter le projet du pontife, fit saisir les revenus du sacré collège. Presque tous les cardinaux avaient des bénéfices en France; ils retinrent le pape dans Avignon, et le forcèrent de rester ennemi de l'empereur. Celui-ci, allié déclaré de l'Angleterre, nomma Edouard III son vicaire-général dans l'empire, afin que les princes d'Allemagne s'alliassent plus librement avec

<sup>1</sup> Il se nommait Pierre de Corbières. Cet anti-pape fut fait prisonnier, et mené, l'année d'après son élection (1330), à Avignon, où il demanda pardon à Jean XXII, et où il mourut deux ou trois ans après.

lui, et se crussent obligés de lui obéir. Ce titre de vicaire-général, que le peuple anglais jugeait peu honorable pour son roi, procura toutefois à Edouard une foule de petits alliés en Allemagne, qui pouvaient du moins lui fournir des hommes pour de l'argent.

Ainsi, dans la grande lutte qui allait s'engager entre les deux monarques de France et d'Angleterre, le premier avait dans ses intérêts le pape Benoît XII, qui pouvait tout au plus lui fournir des secours spirituels; le roi d'Écosse détrôné, David Bruce; le comte de Flandre, Louis, sans crédit dans ses états. De son côté, Edouard III était soutenu par l'empereur et les princes d'Allemagne, protégeait et opprimait à la fois Edouard Bailleul, compétiteur de David Bruce, et avait pour alliés et pour conseil le brasseur Artevelle et le faussaire Robert d'Artois.

De l'aveu des historiens anglais, parmi tous les princes qui donnaient à Edouard III le titre de roi de France, il n'y en avait pas un qui regardât comme fondée sa prétention à cette couronne, et ses sujets eux-mêmes n'en pensaient pas plus avantageusement. Toutefois, ils se crurent obligés de s'épuiser en subsides « pour une expédition qui, si elle eût réussi, eût réduit l'Angleterre à n'être qu'une province du royaume de France : ils prirent à cet égard des précautions, que la conquête eût vraisemblablement rendues insuffisantes ; ils déclarèrent, par un statut formel, que l'Angleterre ne dépendrait jamais de la France ; mais la difficulté de la conquête les rassurait plus sur leur liberté qu'un pareil statut. Edouard le confirma par des lettres-patentes, en 1341, où il déclare aussi, très-expressément, que son royaume d'Angleterre sera toujours indépendant de son royaume de France. Ces choses-là ne sont pas au pouvoir des rois <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Gaillard, *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, tome I.

1339.

*Le roi d'Angleterre déclare la guerre au roi de France.*  
 — Edouard, ayant terminé ses arrangemens politiques et ses armemens, prit, avec appareil, le titre de roi de France, les armes de cette monarchie, écartelées de celles d'Angleterre, et substitua au sceau du duché d'Aquitaine le grand sceau de France, avec cette devise : *Dieu et mon droit* <sup>1</sup>. Il révoqua tous les actes dans lesquels il avait donné à Philippe de Valois le titre de roi de France, qu'il usurpait, et désavoua l'hommage qu'il lui avait rendu, comme ayant été arraché à la faiblesse de son âge, par la crainte de perdre le comté de Ponthieu et la Guyenne, seules provinces qui restassent à la couronne d'Angleterre en France. Philippe confisqua alors ces mêmes provinces, et jura que les Anglais ne posséderaient plus un pouce de terrain sur l'ancien territoire des Gaules.

Les hostilités commencèrent en 1339. L'évêque de Lincoln était venu déclarer la guerre à Philippe, *faute de restituer à Edouard le royaume de France*. Aussitôt après cette déclaration, le chevalier Philippe de Mauni, du parti anglais, se saisit du château de Thin-l'Evêque, près Cambrai : un détachement anglais surprit en Saintonge le château de Parcou, par la trahison d'un gentilhomme qui y commandait, et qui eut, quelque temps après, la tête tranchée par ordre du roi de France, entre les mains duquel il tomba. Du côté des Français, le connétable Raoul de Brienne, assisté des comtes de Foix et d'Armagnac, s'empara de quelques places en Guyenne. Dans le même temps, une flotte, que Philippe avait équipée, croisait sur les côtes d'Angleterre, surprenait quelques villages, faisait des prisonniers, et enlevait quelque butin.

Edouard était passé en Flandre dès 1337, bien que la

<sup>1</sup> *Mémoires de Bréquigny.*

guerre ne fut pas encore déclarée. Avant d'y aborder, il avait fait envahir l'île de Cadsant, où le comte de Flandre avait mis une garnison de trois mille hommes; le gouverneur ayant été fait prisonnier, cette troupe mit bas les armes. Le monarque anglais s'établit à Anvers, ville appartenant au duc de Brabant, et c'est de là qu'il avait traité avec les princes allemands, et secondé les dernières entreprises d'Artevelle contre le comte Louis de Flandre, qui fut bientôt contraint de se sauver une seconde fois en France avec sa femme et ses enfans.

*Ouverture de la campagne en Flandre.* — Peu de temps après la prise du château de Thin-l'Évêque, Edouard, à la tête d'une armée composée d'Anglais, de Flamands, de Brabançons, et d'aventuriers rassemblés par le comte Robert d'Artois, ce proscrit furieux, qui faisait à la vengeance le sacrifice de sa patrie, ouvrit la campagne par le siège de Cambrai, ville appartenant au comte de Hainaut, son beau-frère, et dont l'évêque avait reçu garnison française. Cette place était bien approvisionnée, et ses fortifications étaient en bon état. Les troupes qui la défendaient firent des sorties fréquentes, meurtrières, et obligèrent Edouard, après lui avoir fait éprouver de grandes pertes, de renoncer à son entreprise.

1339.

Cependant Philippe s'était avancé avec une armée sur la frontière de l'Artois. Le roi d'Angleterre, apprenant que son rival était campé à Vironfosse, près de la Capelle, crut devoir aller à sa rencontre. Les deux rois, après être restés en présence une semaine entière, se défièrent et fixèrent la bataille au vendredi saint; mais, au moment de la livrer, « ils pensèrent, dit une chronique, que le jour où Dieu avait répandu son sang pour le salut du genre humain, ne devait pas voir couler celui des chrétiens<sup>1</sup>. » Cette pensée

<sup>1</sup> Froissart, chap. 39.

calma leur fureur martiale, et ils bornèrent leurs mouvemens à s'observer. Bientôt après les troupes anglaises commencèrent leur retraite, que Philippe ne voulut ou n'osa point troubler. Telle fut la première campagne d'Edouard contre le roi de France. Il avait brûlé quelques villages dans le Cambrésis et dans le Vermandois : en compensation, des armateurs normands avaient pris l'île de Jersey, et la flotte de Philippe avait brûlé Plymouth et Southampton, sur les côtes d'Angleterre. Les Anglais se vengèrent de ces incendies, en réduisant Tréport en cendres; mais, dans le même temps, ils perdirent tous leurs avantages en Ecosse; Bailleul était renversé du trône par David Bruce, auquel Philippe avait fourni des secours, et les frontières de l'Angleterre étaient insultées par les troupes du vainqueur.

1340.

*Combat naval de l'Ecluse.* — Ces dernières circonstances ayant contraint Edouard à faire plusieurs voyages pour pourvoir à la sûreté de son royaume, Philippe forma le dessein de le faire enlever à son retour sur le continent. Il donna l'ordre à sa flotte d'attendre le monarque anglais sur les côtes septentrionales de Flandre. Edouard, parti d'Angleterre avec deux cent soixante bâtimens, sur lesquels il avait fait embarquer douze à quinze mille hommes, l'élite de sa noblesse et de ses forces, fut bien étonné quand il aperçut la flotte française bien plus nombreuse que la sienne. Son honneur et l'état de ses affaires ne lui permettant pas de reculer, il résolut de tenter les chances du combat, et fit sur-le-champ ses dispositions. Les plus grands et les plus forts bâtimens eurent ordre de se ranger en première ligne, de manière qu'un navire chargé d'hommes d'armes fut placé entre deux autres, remplis d'archers et d'arbalétriers. Une seconde ligne fut formée comme la réserve de la première, et devait détacher des bâtimens quand on en aurait besoin. Dans le même temps, la flotte française, ayant levé l'ancre

et mis à la voile, s'approcha de celle d'Angleterre presque à la portée de l'arbalète. Edouard, ou plutôt son amiral, s'apercevant que ses équipages avaient le soleil en face, fit faire un mouvement à toute sa ligne pour prendre le vent et tourner la ligne française. Cette manœuvre fut exécutée avec autant de promptitude que d'habileté. La flotte de Philippe était commandée par trois hommes, qui jouissaient d'une grande réputation comme marins. C'étaient Barbevère, génois; Keonel, breton; et Pierre Bahuchet, manceau; mais ces amiraux n'étaient point d'accord entre eux, et les troupes de milices qui se trouvaient à bord, secondèrent mal les efforts des marins. Le roi Philippe étant resté en Artois, il n'y avait alors d'embarqués que fort peu de seigneurs, de chevaliers et d'hommes d'armes. Une tempête qui survint rendit inutiles d'ailleurs les galères qui faisaient les principales forces de la flotte française. Celle-ci, attaquée à l'abordage, fut abîmée en peu d'instans; plus de quinze mille matelots et soldats furent massacrés ou noyés. Les Anglais, dont la perte ne s'élevait pas au quart de celle de leurs adversaires, pendirent l'amiral Bahuchet à l'une des vergues de son vaisseau, pour avoir brûlé l'année précédente la ville de Southampton, et ils ne gardèrent de prisonniers que les gentilshommes, se vengeant sur tous les autres des pertes qu'ils avaient faites, et de la blessure de leur roi, qui avait reçu un coup de flèche à la cuisse <sup>1</sup>. Immédiatement après le combat, Edouard vint débarquer au port de l'Écluse, et dépêcha plusieurs courriers pour informer ses alliés de la brillante victoire qu'il venait de remporter <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Mézerai. — Le père d'Orléans. — Gaillard.

<sup>2</sup> Les courtisans de Philippe de Valois n'osaient point lui annoncer le désastre de sa flotte; mais le monarque avait auprès de lui, selon l'usage du temps, un de ces hommes destinés à l'amusement des souverains et des grands seigneurs, et ayant le privilège de présenter quelquefois la



Le roi d'Angleterre, empressé de mettre à profit ce premier succès, alla de suite investir Tournai, tandis que, par son ordre, Robert d'Artois se dirigeait sur Saint-Omer, pour y assiéger le duc de Bourgogne, son rival<sup>1</sup>; mais ces deux entreprises échouèrent à la fois. Les troupes flamandes que commandait Robert le secondant mal, il fut obligé de lever le siège, après avoir été battu sous les murs de la place, dans une sortie que commandait le duc de Bourgogne en personne. Philippe de Valois vint au secours de Tournai. Edouard lui envoya un cartel, moins pour le défier peut-être, que pour le braver en affectant de lui refuser le titre de roi de France, qu'il prenait pour lui-même<sup>2</sup>. Philippe fit répondre qu'il savait des moyens plus convenables de châtier l'insolence d'un vassal rebelle. Le héraut qui porta cette réponse au roi d'Angleterre fut chargé de lui dire que, « par son cartel, il n'aventurait rien du sien, et exposait seulement la seigneurie d'autrui, ce qui n'était pas raisonnable; que, s'il voulait mettre contre le royaume de

vérité à leur maître, en la couvrant du masque de la folie. Le fou de Philippe se chargea de lui apprendre la victoire d'Edouard. Affectant une grande colère, il s'écrie, à plusieurs reprises, devant le roi: « Ces lâches Anglais! ces couards anglais! — Qu'y a-t-il donc? Qu'ont-ils donc fait? demande Philippe. — Ce qu'ils ont fait, seigneur? Hélas! rien. Les lâches sont restés tranquilles dans leurs vaisseaux, sans oser le moins du monde sauter dans la mer, ainsi que nos braves Français et Normands leur en ont si bien donné l'exemple. » . . . . *Vecordes Anglicos . . . Quia in mare non sunt ausi saltare, ut fecerunt nostri Normanni et Gallici generosi.* (Walsingham hist.)

<sup>1</sup> Ce duc, ayant épousé Jeanne, petite-fille de la comtesse Mahaut, possédait le comté d'Artois, du titre de sa femme.

<sup>2</sup> Edouard data ce cartel de la première année de son règne; mais, selon la remarque d'un auteur judicieux\*, s'il était roi de France, il devait prendre date dès la mort de Charles-le-Bel, c'est-à-dire depuis douze ans.

\* Gaillard.

France celui d'Angleterre ( encore qu'il fût notoirement beaucoup moindre ), ledit roi Philippe le combattrait seul à seul en champ clos, à condition que le vainqueur demeurerait paisible possesseur des deux royaumes<sup>1</sup>. »

*Trêve conclue entre les deux rois.* — Au défaut du duel, les deux rois rivaux allaient se mesurer à la tête de toutes leurs forces nationales et auxiliaires ; ils brûlaient d'en venir aux mains, et leurs armées partageaient cette ardeur, lorsqu'une femme vint suspendre le combat. C'était Jeanne de Valois, comtesse douairière de Hainaut, qui, depuis la mort de son mari, s'était retirée dans l'abbaye de Fontenelle. Elle sortit de son cloître pour plaider la cause de l'humanité. Sœur de Philippe et belle-sœur d'Edouard, elle voulut les rapprocher, et obtint au moins une trêve. Les historiens anglais disent que cette trêve sauva Tournai ; les Français prétendent qu'elle sauva plutôt Edouard, qui allait être assiégé et affamé dans son camp.

Cependant les négociations dans toutes les cours avaient la guerre pour objet ; les deux rivaux cherchaient à s'enlever leurs alliés. Dès l'année précédente, Philippe de Valois avait conclu avec l'empereur un traité, par suite duquel Edouard cessait d'être le vicaire de l'empire. Cette révocation privait les Anglais d'un grand nombre d'alliés et d'auxiliaires en Allemagne et en Italie. La plupart, renonçant même à la neutralité, prirent parti pour Philippe. De ce nombre fut le comte de Hainaut ; il était beau-frère d'Edouard et neveu de Philippe. Tant que le territoire de l'empire avait été le seul théâtre de la guerre, il avait cru pouvoir servir Edouard ; mais quand il fut question de pénétrer en France, non-seulement il refusa d'attaquer son suzerain sur ses terres, il se crut encore obligé de le défendre, et le déclara noblement à Edouard, en prenant congé

<sup>1</sup> Froissart, *Chronic.*

de lui pour se rendre auprès de Philippe. Ce dernier, d'un caractère ombrageux, conçut bientôt quelques soupçons sur la fidélité du comte, et, sans chercher à les vérifier, il laissa commettre à ses troupes quelques désordres sur les terres de ce seigneur. Cette injustice du roi de France jeta de nouveau le comte de Hainaut dans le parti d'Edouard, et il envoya un cartel à Philippe, qui se contenta de répondre que son neveu était un insensé.

1341.

*Guerre en Bretagne.* — Pendant la durée de la trêve entre les deux rois, conclue d'abord pour dix mois seulement, et continuée ensuite pour deux ans encore, une nouvelle guerre s'éleva en Bretagne au sujet de la succession de ce duché.

Artus II, duc de Bretagne, avait eu d'un premier lit trois fils : Jean III, qui lui succéda ; Guy, comte de Penthièvre, qui eut une fille appelée Jeanne-la-Boiteuse ; et Pierre, qui mourut sans enfans. Un second mariage lui donna Jean, comte de Montfort. Jean III, l'aîné du premier lit, ayant perdu ses deux frères Guy et Pierre, se trouvant sans enfans, et, regardant Jeanne-la-Boiteuse comme son héritière naturelle, la maria à Charles, comte de Blois, de la Maison de Châtillon, et neveu de Philippe de Valois. Cette alliance semblait assurer les droits de Jeanne ; mais son oncle Jean III étant mort, le comte de Montfort réclama le duché, en vertu du droit de masculinité, et s'empara des trésors de son frère aîné, ainsi que de plusieurs places. Charles de Blois, demanda justice au roi de France, son oncle, tandis que Jean de Montfort, par l'entremise de Robert d'Artois, traitait avec Edouard III. La cour des pairs français ayant décidé en faveur du comte Charles, Philippe de Valois fournit des troupes à son neveu pour faire valoir ses droits, et Montfort fut soutenu par le roi d'Angleterre. Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi de France, ne

tarda pas à entrer en Bretagne, à la tête d'une armée, et reprit d'abord quelques-unes des villes tombées au pouvoir du comte de Montfort. Celui-ci fut fait prisonnier dans Nantes, et envoyé à Paris sous bonne et sûre escorte. Philippe se flattait que cet événement allait terminer la querelle des deux compétiteurs; mais il n'en fut pas ainsi.

Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort, ne se laissa point abattre par la prise de son mari. Cette femme héroïque, au-dessus de son sexe, sage et profonde dans le conseil, intrépide dans le combat<sup>1</sup>, rassemble les débris du parti de Montfort, appelle le secours de l'Angleterre, y fait passer son fils encore enfant; après l'avoir porté de ville en ville dans toute la partie de la Bretagne qui lui restait attachée, et l'avoir recommandé au zèle des amis de son père.

*Exploits de la comtesse de Montfort.* — La comtesse de Montfort s'était particulièrement assurée des villes de Rennes et d'Hennebon. Charles de Blois s'empara de la première, et vint assiéger Jeanne de Flandre dans la seconde. Pendant qu'il préparait un assaut, notre héroïne sort de la place avec trois cents chevaux, va piller le camp des assiégés, brûle leurs tentes et leurs bagages, et force le comte de Blois de renoncer à son projet d'assaut. On lui coupe la

1342.

<sup>1</sup> Tous les historiens s'accordent à faire l'éloge de cette héroïne. « Elle avait, dit Mézerai, de plus nobles qualités qu'aucun prince de son temps; elle était constante dans une vertu qui n'est pas naturelle, ni ordinaire à son sexe, hardie et vaillante de sa personne; elle montait et maniait un cheval mieux qu'aucun écuyer, rompait une lance, frappait d'une massue, donnait dans un bataillon tout de fer, combattait par mer et par terre avec autant d'assurance que les autres vont au bal, et, comme un parfait capitaine, elle savait ordonner une bataille, garder une place, faire un traité, pourvoir à tout sans confusion, surprendre son ennemi, s'avancer et se retirer à temps, attaquer et se défendre, assiéger et soutenir les ennemis, endurer la fatigue; bref, prendre tous les avantages que le courage et le conseil peuvent donner. »

communication d'Hennebon, elle se retire sur Auray, revient à la tête de cinq cents chevaux, s'ouvre un passage à travers les quartiers ennemis, et rentre triomphante dans la ville assiégée. A quelques jours de là, le comte de Blois veut livrer l'assaut; il est repoussé avec de grandes pertes. Cependant la place d'Hennebon, réduite à ses seuls moyens de défense, ne pouvait pas résister aux efforts des assiégeans. Les vents contraires retenaient, depuis deux mois, dans les ports d'Angleterre, la flotte qu'Edouard devait envoyer au secours des partisans de Montfort, ce qui avait donné le temps aux troupes assiégeantes de ruiner les fortifications. Déjà les habitans et la garnison parlaient de se rendre, pour éviter les suites d'une prise d'assaut, lorsque Jeanne de Flandre, montée sur le haut d'une tour, et les yeux fixés sur la mer, annonça l'arrivée d'un grand nombre de bâtimens étrangers. C'était en effet la flotte anglaise, commandée par le célèbre Gauthier de Mauny, chevalier de Hainaut, qui s'était attaché au service d'Edouard. Dès le même jour, les troupes anglaises firent une sortie, qui mit en désordre les assiégeans. Ceux-ci, après avoir perdu beaucoup de monde, eurent la douleur de voir brûler leur camp et leurs machines de siège, sans pouvoir y mettre obstacle.

Charles de Blois, obligé de s'éloigner, se dédommagea de ce contre-temps par la prise des places de Guingamp, de Guerrande, d'Auray et de Vannes; et bientôt, encouragé par ses succès, il revint assiéger Hennebon. Il devait ce retour de fortune à l'éloignement de la vaillante comtesse Jeanne, qui était allée en Angleterre pour solliciter de nouveaux secours. Pendant son absence, le chevalier Mauny réussit toutefois à arrêter les progrès du comte de Blois, en battant un de ses détachemens près de Quimperlai, et en s'emparant de plusieurs de ses vaisseaux. La comtesse de Montfort ne tarda pas à revenir en Bretagne,

accompagnée par Robert d'Artois. Chemin faisant, ils rencontrèrent une flotte française près de l'île de Guernesey ; mais, après un engagement sans résultat, les deux flottes se trouvèrent séparées par une tempête.

*Mort de Robert d'Artois.* — Bien secondée par Robert d'Artois et par Mauny, Jeanne s'empara de Vannes pendant la nuit, par escalade, et força Charles de Blois à lever une seconde fois le siège d'Hennebon. Le comte entreprend de recouvrer Vannes. Robert d'Artois, enfermé dans cette place, ne peut empêcher sa prise. Quoique blessé, il parvint à se sauver par une poterne, et à gagner Hennebon, d'où ses blessures le forcèrent à repasser en Angleterre. Il mourut dans cette traversée, selon plusieurs relations, ou à son arrivée à Londres, selon d'autres. Ainsi finit ce prince, « chargé de la haine des Français, et peu regretté des Anglais, qu'il avait engagés dans une guerre funeste à tous les partis. Exemple déplorable des crimes et des malheurs où peuvent entraîner l'ambition et la vengeance ! Si ce prince, dépouillé de l'héritage de ses pères par une décision rigoureuse, peut-être injuste, peut-être mal appliquée, eût eu assez de grandeur d'âme pour supporter son sort, et servir sa patrie, la France l'eût plaint, admiré, récompensé sans doute. Le roi Philippe avait plus d'un moyen de dédommager son beau-frère, et il avait commencé à le faire ; Robert d'Artois, par son crime et par sa révolte, combla lui-même sa disgrâce. Issu de tant de rois, fils, petit-fils, arrière-petit-fils de héros morts pour la patrie, Robert, en combattant contre elle, trouva une mort honteuse et, laissa une mémoire infâme <sup>1</sup>. »

*Nouvelle trêve.* — Enfin le roi d'Angleterre vint en personne secourir la comtesse de Montfort, et venger la mort

<sup>1</sup> Gaillard, tom. 1, pag. 264.

1342.

1342.

de Robert d'Artois. D'un autre côté, le prince Jean de France s'avança au soutien de Charles de Blois. Edouard prit les villes de Malestroit et Ploermel, investit Vannes, menaça Nantes; mais, bientôt serré de près par le prince royal, il fut contraint de se borner au blocus de Vannes. Autour de cette place se concentrèrent toutes les opérations de la campagne. Edouard attendait sa flotte, qui portait toutes les subsistances de l'armée, et qui se trouvait retenue, soit par les vents contraires, soit par la crainte de rencontrer la flotte française croisant alors dans la Manche. Sur ces entrefaites, le nouveau pape, Clément vi, envoya des légats pour engager les deux monarques à une seconde trêve. C'était tout ce qu'on pouvait obtenir de l'opiniâtre Edouard. Les Anglais publièrent encore que cette trêve avait sauvé Vannes, et les Français qu'elle avait sauvé Edouard. Vannes fut mis en séquestre entre les mains du pape. Le comte de Montfort obtint sa liberté, sous la condition qu'il ne reprendrait pas les armes pendant l'armistice. Philippe espérait que ce seigneur finirait par reconnaître les droits de Charles de Blois.

1343.

*Le roi Philippe fait décapiter Olivier de Clisson et plusieurs autres seigneurs bretons et normands.* — La trêve que l'on venait de conclure portait une amnistie pour les Bretons des deux partis. Philippe de Valois ne se fit point scrupule de violer cette clause. De cruels ressentimens ou d'injustes soupçons prirent trop d'empire sur son ame; il commit des violences qui révoltèrent les esprits qu'il avait intérêt de ramener. La Maison de Clisson, que l'on verra souvent jouer un rôle important dans les troubles de la Bretagne, s'était partagée entre les deux contendans, le comte de Montfort et le comte de Blois. Olivier de Clisson, père du fameux connétable, dont nous parlerons bientôt, avait servi la France ou plutôt le parti de Charles de Blois;

Amaury, son frère, s'était attaché à la comtesse de Montfort, dont il était l'un des généraux. Olivier ayant été pris par les Anglais, Amaury obtint d'Edouard qu'il fût échangé. Olivier, de retour en Bretagne, se fit un devoir de vanter la magnanimité du roi d'Angleterre. Cet éloge d'un rival fatiguait Philippe de Valois, prince sans élévation de caractère. Il crut qu'Olivier avait été attiré par son frère au parti anglais, et, sur ce soupçon, il lui fit trancher la tête à Paris, sans aucune forme de procès. La noblesse s'indigna d'un tel affront, et la nation d'un pareil attentat au droit des gens. La France avait vu rarement un sang noble couler hors des combats et des batailles, et jamais les lois n'avaient été violées d'une manière aussi tyrannique. Plusieurs seigneurs bretons, attachés au parti de Charles de Blois, l'abandonnèrent pour le parti contraire. Vannes chassa la garnison et le gouverneur que le pape y avait mis, et se donna au comte de Montfort.

Après ces événemens, qu'il regardait comme la suite et la preuve des intelligences qu'il avait soupçonnées, le roi de France fit arrêter quelques autres seigneurs bretons et normands, et les fit décapiter, comme Olivier Clisson, sans jugement. Quelques auteurs prétendent que Philippe avait eu la preuve de la trahison de Clisson et des autres seigneurs qu'il venait d'envoyer au supplice; mais, dans ce cas, pourquoi ne les fit-il pas juger juridiquement? Et d'où vient tant d'incertitude et d'obscurité sur un fait d'une telle importance?

*La guerre recommence en Bretagne.* — A peine le comte de Montfort avait-il été remis en liberté, qu'il s'était cru dégagé de son serment. Charles de Blois arma de son côté, et vint assiéger Quimpercorentin, qu'il prit. La garnison et les habitans, sans distinction d'âge ni de sexe, furent passés au fil de l'épée par les vainqueurs. Ces cruautés augmen-



tèrent le parti du comte de Montfort. Ce seigneur vint à son tour mettre le siège devant Quimpercorentin, et fut repoussé. Il se vengea de cet échec sur la ville de Dinant, qu'il prit et saccagea : il passa ensuite en Angleterre pour engager Edouard à lui donner de nouveaux secours ; mais il trouva ce monarque trop occupé lui-même des préparatifs de la guerre qu'il allait recommencer contre la France. Après cette tentative infructueuse, le comte revint en Bretagne, et mourut de chagrin à Hennebon, laissant son fils unique, Jean, héritier de ses prétentions, sous la tutèle de sa courageuse mère, et sous la protection d'Edouard. Ce roi, ayant appris la mort du comte, et craignant que cet événement ne ruinât les affaires de son protégé, se détermina à envoyer un corps de troupes en Bretagne. Ce secours ranima le parti de la comtesse de Montfort, qui s'était emparée de la Roche - Errieu. Charles de Blois accourut en faire le siège. Jeanne ramassa ce qu'elle put de soldats, qui, réunis avec les Anglais, attaquèrent le camp des assiégés. Il y eut un combat sanglant, dans lequel Charles de Blois fut dangereusement blessé et fait prisonnier.

1344. *Edouard III rompt la trêve ; hostilités en Guyenne.* — Sur ces entrefaites, Edouard rompit ouvertement la trêve qu'il avait faite avec Philippe, et annonça qu'il allait combattre pour la couronne de France.

Le premier théâtre des hostilités fut d'abord la Guyenne. Henri de Lancaster, comte de Derby, ayant sous ses ordres le brave Gauthier de Mauny, descendit avec une armée au port de Baïonne, et, marchant de là à Bordeaux, où il fut reçu à bras ouverts par un grand nombre de seigneurs du pays, il vint mettre le siège devant Bergerac. Cette ville, vivement pressée, ne tarda pas à ouvrir ses portes. Le comte de l'Isle, suivi de la noblesse restée fidèle au roi Philippe, voulut, en revanche, s'emparer d'un château nommé Aube-

roche; mais Henri de Lancaster vint avec mille chevaux attaquer le détachement royal, et le mit dans une déroute complète. Les comtes de l'Isle, de Périgord et de Valentinnois furent faits prisonniers, ainsi que deux cents gentilshommes; Aymar de Poitiers et le vicomte de Duras avaient perdu la vie dans la mêlée. Après cette défaite, la plupart des places de Gascogne se rendirent, sans grande résistance, aux Anglais. L'Agenois et le pays jusqu'à Bordeaux renonça, de plein gré, à la domination française; Angoulême se soumit également à Henri de Lancaster.

*Siège et prise de Bergerac.* — Le prince Jean, duc de Normandie, vint arrêter le progrès des armes ennemies, et reprit un grand nombre de villes, plus promptement que l'Anglais ne s'en était emparé. Jean, duc de Norwick, nommé gouverneur d'Angoulême par Henri de Lancaster, défendit cette place avec une grande résolution; mais, réduit aux dernières extrémités, il imagina, pour éviter la honte de se rendre à discrétion, un singulier stratagème. Se présentant seul sur les créneaux de la place, la veille de la fête de la Purification, il demande à parler au chef de l'armée assiégeante. Le duc de Normandie vient au pied de la muraille : « Est-ce pour capituler que vous m'avez fait appeler? dit-il à Norwick. — Point du tout, repart celui-ci; mais, sachant que vous avez, ainsi que moi, grande dévotion à la Sainte Vierge, j'ai pensé à vous prier de m'accorder une suspension d'armes, seulement pour le jour de sa fête. » Le prince Jean accorda la trêve. Le lendemain, dès la pointe du jour, Norwick, à la tête de sa garnison, sortit de la place, processionnellement, avec armes et bagages. Arrêté par les avant-postes, il dit aux officiers : « Nous profitons de la permission de votre duc pour prendre l'air de la campagne. » Le prince Jean, lorsqu'on lui rapporta ce propos, s'écria, en riant : « Laissez-les aller, de par Dieu,

1344.

contentons-nous d'avoir la ville. » C'est le seul trait d'humanité à citer dans cette guerre atroce.<sup>1</sup>

Le château de Damaneu, la place de Tonneins, le port de Sainte-Marie, tombèrent au pouvoir de l'armée française, qui se serait également emparée de la ville d'Aiguillon, si le danger qui menaçait alors la frontière septentrionale du royaume, et dont nous parlerons bientôt, n'eût appelé le prince Jean à sa défense.

1345.

*Mort de Jacques Artevelle.* — La mort du comte de Montfort n'avait rien changé aux affaires de la Bretagne ; mais celle du brasseur Artevelle opéra une révolution en Flandre. Ce tyran populaire laissait trop voir à ses concitoyens les fers qu'il voulait leur imposer. Les Flamands reconnurent un oppresseur dans l'homme qui s'était proclamé le défenseur de la patrie, et qui, levant enfin le masque, annonçait le projet de remettre la Flandre entre les mains des Anglais ; soit que, dans l'impossibilité de se faire lui-même souverain de ce pays, il se bornât à donner le titre de comte à un étranger, en se réservant toute l'autorité, soit qu'il voulût seulement se rendre redoutable par le secours des Anglais, et qu'il se proposât de les trahir, quand ils auraient affermi son pouvoir.

Artevelle était convenu, avec le roi d'Angleterre, que la Flandre serait érigée en duché souverain pour le jeune prince de Galles. Edouard passa en Flandre avec son fils pour l'exécution de ce projet ; mais, voyant des dispositions qui annonçaient une résistance opiniâtre, il crut devoir ne rien précipiter. Les Flamands voulaient bien humilier Louis, leur comte légitime, et borner sa puissance, mais non pas proscrire sa race. Ils frémissaient en considérant le but où tendait Artevelle ; ils s'indignèrent de voir ce fourbe

<sup>1</sup> Froissart.

marcher au milieu de ses égaux, environné d'une garde redoutable que le roi d'Angleterre lui avait donnée, et qui attestait sa lâche trahison. Leur fureur fut sans bornes, comme l'avait été leur engouement pour ce misérable; ils forcèrent sa maison, dissipèrent sa garde, et le massacrèrent avec toute sa famille.

Edouard, dont cet événement renversait les projets, parut vouloir en tirer vengeance; il menaça, il effraya plusieurs villes, et les força au désaveu de la mort d'Artevelle; mais il reconnut bientôt qu'il fallait borner son entreprise à ce désaveu, et renouveler son alliance avec un peuple que les intérêts politiques et ceux du commerce unissaient si naturellement avec l'Angleterre. En effet, outre que les deux états avaient le même ennemi à combattre, ennemi dont la puissance était à peine balancée par leurs forces réunies, ils ne pouvaient se passer l'un de l'autre pour le commerce des laines. L'Angleterre fournissait la matière, les Flamands la travaillaient; tel fut long-temps l'état de ce commerce et sa division en deux branches séparées; lorsque enfin Edouard, chez lequel germaient quelques idées d'économie politique au milieu de ses pensées de conquête et d'agrandissement, rougit du tribut que son royaume payait à l'industrie flamande, et résolut de s'en affranchir. Ses bienfaits attirèrent en Angleterre des ouvriers flamands, qui instruisirent ses sujets, et furent les fondateurs des manufactures nationales<sup>1</sup>.

*Le comte d'Harcourt appelle les Anglais en Normandie.*  
— Edouard avait perdu dans le comte de Montfort la faveur qu'une cause légitime donne presque toujours au parti qui la soutient; dans Artevelle, les ressources de l'audace et de

1346.

<sup>1</sup> *Chroniques de Flandre.* — Paul. Emil. — Mézerai, Gaillard. — Anquetil.

l'activité ; dans Robert d'Artois, celles, plus fécondes et plus puissantes encore, de la haine ; il retrouva une partie de ces avantages dans Geoffroy d'Harcourt, que le mécontentement lui donna pour allié.

Le seigneur d'Harcourt avait ses terres contiguës à celles du maréchal de Briquebec, autre seigneur normand distingué dans la province. Le fils du maréchal et Geoffroy recherchaient l'un et l'autre la main de la fille d'un gentilhomme appelé du Moley. Aigri par cette rivalité, d'Harcourt eut avec le maréchal une querelle, dans laquelle ils s'oublièrent au point de mettre l'épée à la main en présence du roi Philippe. Cité devant la cour du parlement, Geoffroy craignit de succomber sous le crédit de son adversaire, et refusa de comparaître : il fut banni du royaume, et l'on confisqua ses biens. Ses amis, attirés à Paris par des tournois et des fêtes, furent arrêtés et traités comme Clisson et ses compagnons, dont on les accusa d'être les complices. L'Angleterre était alors, comme elle le fut souvent depuis, l'asile ordinaire des Français mécontents. D'Harcourt porta à la cour d'Edouard son ressentiment, et des talens supérieurs à ceux de Robert d'Artois. Edouard se laissa conduire par ses conseils, et résolut d'attaquer la France par la Normandie, dont d'Harcourt lui ouvrit l'entrée par ses domaines du Cotentin.

Jusqu'à cette époque, Edouard n'avait fait que des incursions ; il parut dès-lors commencer une guerre décisive. On vit des défis plus injurieux, des manifestes plus véhéments, des préparatifs plus considérables, des hostilités plus sanglantes. Le monarque anglais débarque à la Hogue avec une infanterie nombreuse, dix mille archers et quatre mille hommes d'armes. Ayant divisé cette armée en trois colonnes principales, il traverse le Cotentin, dévaste les campagnes, s'empare des villes, et vient mettre le siège devant Caen. Sa marche est si rapide, que le connétable, Raoul de Brienne,

n'a que le temps de se jeter dans la place avec quelques troupes.

*Prise et sac de Caen.* — Les habitans de Caen, fidèles au roi de France, et animés par la présence du connétable, lui demandèrent à marcher à l'ennemi : Raoul de Brienne y consentit ; mais la valeur de cette milice ne répondit point à la résolution qu'elle avait paru montrer d'abord. Les premiers traits des soldats anglais la mirent en déroute. Le connétable et le comte de Tancarville soutinrent seuls et assez long-temps les efforts de l'armée ennemie ; mais, accablés par le nombre, ils furent forcés de se rendre. Les Anglais entrèrent dans la ville pêle-mêle avec les fuyards. Le combat se soutint encore quelque temps dans les rues avec fureur ; des croisées et des toits des maisons, les habitans faisaient pleuvoir sur l'ennemi une grêle de traits et de pierres, et tout ce qui se trouvait sous leurs mains. L'acharnement fut extrême, et la perte considérable de part et d'autre. Edouard irrité commanda qu'on mît le feu aux quatre coins de la ville ; mais Geoffroi d'Harcourt ayant intercédé pour ses malheureux compatriotes, le monarque anglais fit proclamer qu'il ne voulait plus qu'on poursuivît les assiégés. Cette mesure n'empêcha point la ville d'être pillée pendant trois jours. Les Anglais, qui ne purent réduire le château, chargèrent leurs vaisseaux d'un butin immense, et Edouard envoya prisonniers à Londres le connétable, le comte de Tancarville, cinquante chevaliers et trois cents des principaux bourgeois.

Après la prise de Caen, l'armée anglaise marcha sur Rouen. Cette capitale du duché de Normandie était défendue par Jean d'Harcourt, frère du transfuge qui dirigeait les colonnes ennemies. Le roi d'Angleterre, n'osant entreprendre le siège d'une place aussi importante, dans la crainte de se voir attaqué par l'armée française pendant cette opé-

1346.

ration, résolut de continuer sa marche sur Paris, pour prévenir les efforts de Philippe. En suivant cette dernière direction, il attaque et prend Louviers, pille le comté d'Evreux, brûle les villes de Pont-de-l'Arche et Vernon.

*Progrès des Anglais sur le territoire français.* — Cependant Philippe, qui rassemblait une armée à Saint-Denis, avait pris la précaution de faire rompre tous les ponts sur la Seine, persuadé que son ennemi, arrêté par une telle barrière, n'aurait point la témérité de s'engager plus avant dans l'intérieur de la France. Edouard, dans l'impuissance de passer sur la rive droite de la Seine, se contenta de suivre la rive gauche, en s'avancant toujours vers Paris, ravageant et brûlant tout le pays, depuis Vernon jusqu'à Poissy, presque sous les yeux de Philippe, dont la précaution tourne alors contre lui-même, et qui frémit de voir sa vengeance retardée par un obstacle également insurmontable pour les deux armées. Ce monarque ne peut qu'observer son adversaire, sans pouvoir le joindre, et se rapproche de Paris pour rassurer au moins cette capitale, que la frayeur avait saisie. Edouard profite de son éloignement, fait rétablir le pont de Poissy, passe la Seine à la vue d'un corps de troupes placé pour l'observer, s'empare de Pontoise, et entre dans la Picardie pour gagner le comté de Ponthieu, qui lui appartenait.

Quelques historiens rapportent que Philippe de Valois envoya offrir la bataille à son adversaire, ou dans les plaines de Vaugirard, s'il voulait y venir, ou entre Franconville et Pontoise, s'il préférerait y attendre l'armée française. Edouard répondit qu'il n'avait point de conseils à prendre d'un ennemi, et, marchant sur Pontoise, il surprit les faubourgs de cette place. Geoffroi d'Harcourt, qui commandait l'avant-garde anglaise, rencontra une troupe de cavalerie envoyée par la ville d'Amiens à l'armée française, la défit, lui tua douze cents hommes, prit leurs chevaux et leurs ba-

gages. Edouard ne tarda pas à gagner les rives de la Somme ; ce devait être le terme de ses succès , s'il eût eu un adversaire plus habile.

*Edouard marche sur la Picardie ; passage de la Somme.*

— Philippe était parvenu à réunir, sous Saint-Denis, une armée, que plusieurs historiens portent jusqu'à cent mille hommes, mais que d'autres réduisent à soixante mille, vingt mille gendarmes et quarante mille fantassins. Il la mit en mouvement pour suivre Edouard, dont la marche était ralentie par des obstacles locaux, tels que les passages de rivières, le manque de vivres. L'armée ennemie se trouvait enfermée, pour ainsi dire, entre la mer, les troupes du roi de France et la Somme, dont tous les ponts avaient été rompus, à la réserve de celui d'Abbeville. Edouard sentit bien tout le danger de sa situation ; mais il aurait dû le prévoir, et ne pas s'y exposer ; sa course était plus d'un aventurier que d'un général habile. Geoffroy d'Harcourt lui avait conseillé d'envahir la Normandie, et d'y établir la base de ses opérations, au lieu d'avancer au hasard, sans vivres, dans un pays ennemi couvert de villes et de châteaux fortifiés. Edouard allait succomber par son imprudence ; mais, s'il avait compté sur l'inhabileté de son adversaire, il ne s'était pas trompé.

Son heureuse étoile lui procura d'abord un succès inespéré. Tout ce qu'il y avait de passages possibles sur la Somme était gardé avec soin. Un prisonnier français, nommé Gobin Agace, varlet d'un homme d'armes, ayant tiré d'Edouard la promesse de sa liberté et d'une somme de cent écus d'or, indiqua à ce monarque le gué de Blanquetague, au-dessous d'Abbeville. Ce gué était gardé par un corps de mille hommes d'armes, et six mille hommes de milice à pied, sous les ordres d'un gentilhomme nommé Gondemar de Faye. Le roi d'Angleterre résolut de forcer ce passage ; il s'élança le premier dans la rivière, suivi de sa cavalerie et du reste de



l'armée. Les Français ne combattirent que faiblement, et se retirèrent bientôt en désordre sous Abbeville, où Philippe arrivait avec son armée presque en même temps. L'occasion était manquée, depuis une heure l'armée anglaise avait achevé son passage. Toutefois, quelques coureurs français prirent une partie des bagages de l'arrière-garde. La marée montante couvrant le gué, il avait cessé d'être praticable.

1346.

*Bataille de Crécy.* — Après avoir si heureusement effectué le passage de la Somme, Edouard, dont l'armée ne s'élevait guère au-dessus de 42,500 combattans (2,500 hommes d'armes et 40,000 fantassins), vint asseoir son camp sur un plateau qui domine le village de Crécy, en Ponthieu. Il avait résolu, malgré l'infériorité de ses forces, d'attendre l'attaque des Français dans cette position, qui était couverte en arrière par un bois. Sur son front et sur ses flancs, le roi disposa ses charriots et ses bagages de manière à ce qu'ils servissent de retranchemens pour arrêter la première attaque des Français, ménageant toutefois une ouverture pour sortir et se retirer dans l'occasion. Il partagea ensuite ses troupes en trois grandes divisions ou *batailles*<sup>1</sup>, pour parler le langage du temps. Il mit à la tête de la première le jeune Edouard, prince de Galles, son fils, âgé de seize ans, auquel il voulait, en cas de succès, réserver l'honneur de cette journée; la seconde était commandée par les comtes de Northampton et d'Arondel; le roi se réserva la direction de la troisième, qui était, à vrai dire, le corps de réserve, destiné à soutenir le combat, ou à couvrir la retraite, en cas d'événement.

Cependant toute l'armée française était réunie à Abbeville, où le roi Philippe avait établi son quartier-général, et où ses

<sup>1</sup> Il paraît que ces trois *batailles* n'étaient autres que trois corps disposés en première, deuxième et troisième ligne.

troupes avaient passé la Somme sur le pont de la ville. Le samedi 23 août 1346, Philippe sortit de la place à la pointe du jour, et fit défiler l'armée, qui prit la direction du village de Crécy.

Après trois heures de marche, il envoya reconnaître la disposition de l'ennemi<sup>1</sup>. Les quatre chevaliers qu'il avait chargés de cette commission, lui rapportèrent que l'armée anglaise occupait, au-dessus de Crécy, une position excellente, et était en bonne résolution de combattre. Sur ce rapport, les plus sages et les plus expérimentés des chefs qui entouraient le monarque français, lui conseillèrent de camper sur le terrain où se trouvait l'armée en ce moment, et de différer l'attaque jusqu'au lendemain, d'autant qu'il ne restait plus assez de jour pour ranger en bataille des troupes aussi nombreuses, et qui d'ailleurs avaient besoin de quelque repos après les marches fatigantes qu'elles venaient de faire pour atteindre les bords de la Somme. Philippe se montra disposé à suivre ce conseil prudent, et fit ordonner aux bannières de s'arrêter; mais ceux qui suivaient, croyant que ceux de devant faisaient halte pour se préparer au combat, se hâtèrent encore plus d'avancer pour prendre la tête de l'armée. Les troupes qui se trouvaient en avant, regardant cette impatience comme une insulte, ne purent être retenues, et chacun s'avança à qui courrait le plus vite. Les milices, dont toute la campagne était couverte, s'ébranlèrent en désordre, comme si elles eussent vu l'ennemi, et en criant : *à la mort ! à la mort !* Tous les

<sup>1</sup> « Nos soldats, dit Mézerai, déjà insolens, comme s'ils fussent allés recueillir des dépouilles certaines, marchaient en confusion, tantôt vite, tantôt doucement, les uns et les autres courant à leur tour pour avoir le devant, et puis demeurant derrière tout à coup; tellement qu'ils avaient déjà fait la moitié du chemin sans tenir aucun ordre, ni songer à combattre. »

seigneurs voulaient commander, et pas un obéir. Chacun disposait sa troupe à part, et se promettait tout seul l'honneur de la victoire. Au milieu de cette confusion, il fut impossible au roi de faire toutes les dispositions convenables. Il se borna à former, comme il le put, trois *batailles*, ainsi que le roi d'Angleterre avait fait. Le roi de Bohême, qui, malgré la perte de ses yeux, était accouru au secours de Philippe, son allié, menait la première *bataille*, composée de trois mille hommes d'armes et de six mille arbalétriers génois, dont les capitaines étaient Antonio Doria et Matteo Grimaldi; le comte d'Alençon, frère du roi, commandait la seconde, formée de quatre mille hommes d'armes, et de douze à quinze mille fantassins; Philippe se mit à la tête de la troisième, où se trouvaient sept mille hommes d'armes et vingt mille fantassins. A vrai dire, cette division de l'armée en trois parties n'existait que dans l'intention de Philippe; car les troupes étaient dans un tel désordre, qu'elles ne présentaient qu'une masse confuse et agitée comme la mer pendant une tempête.

L'armée anglaise offrait un aspect bien différent; les trois *batailles* étaient régulièrement formées. Edouard, monté sur un superbe cheval, ayant ses deux maréchaux, les comtes de Warwick et d'Harcourt à ses côtés, parcourait les rangs, conjurant les seigneurs de lui aider à garder son droit, encourageant les soldats par l'espoir des récompenses, montrant à tous un visage si assuré, que les plus timides y virent le présage de la victoire. Quand il eût ainsi passé ses troupes en revue, il leur fit prendre de la nourriture, et ordonna aux cavaliers de mettre pied à terre pour se reposer et soulager leurs chevaux, jusqu'à ce que les Français approchassent à la distance de cinq cents pas. Ceux-ci, fatigués de la marche, et d'avoir eu une grande partie de la journée leur armure complète sur le dos, sans avoir mangé,

parurent devant Crécy, un peu avant midi, et s'étonnèrent d'abord de la belle contenance de leurs adversaires. Le roi Philippe reconnut alors la faute qu'il avait commise en s'avancant avec tant de précipitation sur un ennemi si bien préparé à le recevoir; mais il ne lui était plus permis de différer l'attaque.

Dans ce moment, un grand orage vint à éclater. Au milieu des éclairs et du tonnerre, la pluie tombait par torrens. Les arbalétriers génois, auxquels le roi ordonna de commencer le combat, prirent le prétexte de cette circonstance pour refuser d'avancer sur les Anglais, alléguant que leurs armes n'étaient plus en état. L'impétueux comte d'Alençon, qui commandait la seconde ligne, indigné d'une pareille hésitation, qu'il traite de lâcheté, pousse, avec les hommes d'armes qu'il commande, ces arbalétriers, en s'écriant : « Qu'avons-nous affaire de telles ribaudailles, qui faillent au besoin. » Les Génois, ainsi pressés, marchent forcément à l'ennemi; mais un grand nombre sont foulés aux pieds des chevaux du comte d'Alençon; d'autres, par dépit ou par trahison, s'il faut en croire quelques chroniques, coupent les cordes de leurs arbalètes, et cherchent à fuir. La cavalerie française avait rompu ses rangs dans ce mouvement sur les Génois, auxquels il eût été plus à propos d'ouvrir un passage, pour leur donner la facilité de se rallier en arrière. Les hommes d'armes, embarrassés par ces fantassins qui se jetaient entre les jambes de leurs chevaux, tombaient sans pouvoir se relever; de sorte que les gens de pied anglais, passant entre leurs archers et leurs gendarmes, venaient facilement égorger ces cavaliers démontés avec de longs couteaux qu'ils portaient.

Les deux premières lignes ou *batailles* se trouvaient ainsi rompues, sans que la première ligne anglaise eût fait encore aucun effort. Edouard, pour assurer ce succès, fit sortir sa

cavalerie du camp, avec ordre d'achever la déroute de la gendarmerie française. Le prince Charles de Bohême, qui conduisait celle-ci, avait réussi à la reformer en partie; mais il lui fut impossible de tenir ferme, attaqué comme il l'était, sur ses flancs, par la gendarmerie anglaise, et abîmé sur son front par la grêle de traits tirés pas les archers ennemis que couvraient leurs charriots. Le roi de Bohême, apprenant que son fils était au milieu de cette terrible mêlée, demande à deux chevaliers qui l'accompagnaient de le conduire au lieu du danger. Ils lui obéissent à regret, et, pour ne point le perdre dans l'action, ils attachent les rênes de son coursier aux brides de leurs chevaux; puis, l'ayant mis ainsi au milieu d'eux, ils le menèrent au combat, où il s'engagea si avant, frappant à tort et à travers, qu'il y succomba lui et son escorte<sup>1</sup>.

Cependant une partie de la deuxième ligne française, à laquelle se réunirent quelques débris de la première, en s'avancant vers le camp ennemi avec la résolution du désespoir, pénétra jusqu'au centre de la première *bataille* anglaise, que commandait le prince de Galles, assisté du comte d'Harcourt, qu'Edouard avait donné pour mentor à son fils. Il n'y eut point, dit Mézerai, dans toute cette journée, de plus beau fait d'armes qu'en cet endroit. Le jeune Edouard, qu'on appelait dès lors le prince Noir, à cause de la couleur de ses armes, fut en grand danger; mais, surmontant la faiblesse de l'âge par la force de son courage, il montra, dans cette première occasion, ce qu'il devait être plus tard. On combattit de part et d'autre avec un acharnement qui ne se ralentit, du côté des Français, que par la mort du vaillant comte d'Alençon. Ils commencèrent alors

<sup>1</sup> On le trouva le lendemain parmi les morts avec ses chevaliers; son cheval était encore attaché de la manière que nous avons rapporté.

à plier. Une nouvelle troupe de gendarmes, tirée de la troisième ligne où était le roi Philippe, vint rétablir le combat. Le comte de Warwick, qui se trouvait auprès du prince de Galles, ainsi que Geoffroy d'Harcourt, envoya un chevalier pour prévenir Edouard du danger que courait son fils, et du besoin qu'il avait qu'on vint à son secours. « Mon fils, dit le monarque, est-il mort, ou blessé tellement qu'il ne se puisse aider ? » Le chevalier ayant répondu que non. « Ors retournez donc, reprit Edouard, qu'on ne m'en parle plus, et dites à ceux qui vous ont envoyé que je leur mande qu'il faut que l'enfant gagne ses éperons; je veux, si Dieu l'a ordonné, que la journée soit sienne, et que l'honneur lui en demeure, et à ceux à qui je l'ai baillé en garde. »

Soutenue par la seconde ligne, la première des Anglais redoubla d'efforts, et enfonça enfin la gendarmerie française. Il y eut un grand carnage et un extrême désordre. Philippe, qui s'était avancé avec sa troisième ligne, se vit tout à coup abandonné et presque enveloppé, n'ayant plus qu'une soixantaine d'hommes d'armes avec lui. Dans cette situation fâcheuse, il n'en combattit pas avec moins de résolution et d'intrépidité, et conserva quelque temps l'espoir que, de ses nombreux hommes d'armes, il s'en rallierait au moins assez pour lui sauver l'honneur. Mais le péril devint plus instant : la plupart de ceux qui combattaient autour du monarque étaient hors de combat, lui-même était blessé à la gorge et à la cuisse, et son cheval venait d'être tué sous lui; le comte Jean de Hainaut, qui l'aida à remonter sur un autre, ne pouvant lui persuader de se retirer, l'entraîna malgré lui hors de la mêlée, en saisissant par la bride le cheval sur lequel il venait de le replacer.

Ainsi se termina la bataille de Crécy, où les Français combattirent sans discipline et en désordre, emportés par une espèce de vertige. L'esprit de ce temps contribua beau-

coup à l'issue de la journée. On se battait uniquement pour déployer sa force ou son adresse, sans s'inquiéter si l'on combattait utilement. Le fait que nous avons rapporté du vieux roi de Bohême, aveugle et frappant indistinctement, au milieu de la mêlée, amis et ennemis, justifie assez ce que nous avançons ici <sup>1</sup>.

Cette défaite sanglante coûta à la France trente mille hommes, parmi lesquels se trouvait l'élite de la noblesse. Un historien dit que ce fut à Crécy qu'on fit usage de l'artillerie pour la première fois; que les Anglais avaient six pièces de canon, qu'ils tirèrent dans le fort de l'action, et que la terreur qu'elles inspirèrent décida la victoire en leur faveur <sup>2</sup>.

Le roi de France, en quittant le champ de bataille, ne se trouvait accompagné que des comtes Jean de Hainaut, de Montmorency, de Beaujeu, d'Aubigny et de Montfort. Parvenu, après avoir marché une partie de la nuit avec cette escorte, au château de Broye, situé au-delà d'Abbeville, il répondit au châtelain qui lui demandait qui il était, avant de baisser le pont-levis : « Ouvrez, ouvrez, c'est la fortune de la France. » Il ne s'arrêta que quelques instans dans cet endroit, et se fit conduire ensuite à Amiens par de bons guides.

*Suites de la bataille.* — Edouard, satisfait de la victoire, n'avait détaché, le soir de la bataille, aucune troupe à la poursuite des fuyards; mais, le lendemain, il envoya cinq cents hommes et deux mille archers, pour apprendre si Philippe ne tentait point de rallier quelques débris de son armée. Il s'était élevé un brouillard très-épais dès le lever du soleil. Cette circonstance fut encore très-fâcheuse pour

<sup>1</sup> Froissart, tom. 1, chap. 128. — Villani, lib. xii. — Paul. Emile. — Mézerai. — Villaret. — Gaillard.

<sup>2</sup> Villani, lib. xii, cap. 66.

les Français. Les milices de Rouen et de Beauvais, qui venaient joindre l'armée, se trouvèrent tout à coup en présence du détachement ennemi. Le combat s'engagea; mais l'archevêque de Rouen et le grand-prieur, qui commandaient les milices françaises, ayant été tués, elles prirent la fuite. Les Anglais rencontrèrent et défirent encore d'autres troupes, soit débris de l'armée vaincue la veille, soit nouvelles qui venaient pour la renforcer; de sorte que la perte de cette seconde journée fut presque aussi considérable que celle de la première <sup>1</sup>.

Libre de toute inquiétude, Edouard chargea quelques chevaliers et trois hérauts d'armes de relever sur le champ de bataille les gens de marque qui s'y trouvaient morts <sup>2</sup>; ensuite il fit proclamer une trêve de trois jours, afin que les amis et les parens pussent reconnaître et emporter les leurs pour leur donner la sépulture. Parmi ces morts se trouvaient neuf princes ou grands seigneurs; savoir, le roi de Bohême, le comte d'Alençon, frère du roi, Louis, comte de Blois, son neveu, le duc de Lorraine, les comtes de Flandre, de Vaudemont, d'Auxerre, de Saint-Pol et d'Harcourt. Le frère de ce dernier, Geoffroy, l'ayant trouvé à demi-enseveli dans la poussière, et entouré de plusieurs de ses parens et compatriotes,

<sup>1</sup> Nous n'avons pas cru devoir admettre, en cette occasion, le récit de Froissart. Cet historien, qui cherche à atténuer les fautes commises par les Français à Crécy, prétend qu'Edouard, pour achever d'anéantir l'armée française, fit rassembler tous les étendards qui étaient restés sur le champ de bataille, et ordonna de les planter sur une hauteur, pour attirer tous les soldats dispersés dans la campagne, et que ceux-ci, accourant les uns après les autres pour se rallier à leurs enseignes, tombèrent entre les mains des Anglais, qui les massacrèrent tous, sans vouloir faire de prisonniers. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'in vraisemblance d'une pareille assertion.

<sup>2</sup> Il était aisé de les reconnaître à leurs blasons qu'ils portaient sur leurs écus, à leurs cottes d'armes, et aux caparaçons de leurs chevaux.



morts comme lui les armes à la main, en conçut une affliction si vive, qu'il quitta de suite l'armée anglaise, pour aller, la corde au cou, se jeter aux pieds de Philippe. Ce monarque l'accueillit avec une générosité digne des plus grands éloges, lui pardonna, et lui rendit tous ses biens.

Le roi d'Angleterre, bien que complètement victorieux, n'osa point cependant franchir de nouveau la Somme pour pénétrer en France. Il craignit que le prince Jean, rappelé de Guyenne par le premier succès des armes anglaises en Normandie, ne le replongeât dans le danger dont la fortune venait de le tirer; et, jugeant plus prudent, dans la circonstance où il se trouvait, de se procurer un établissement solide, une base sûre pour ses opérations ultérieures, il marcha sur Calais, qu'il investit dans les premiers jours de septembre.

1346.

*Edouard assiège Calais.* — Cette place, bien fortifiée pour le temps, défendue par une garnison nombreuse et aguerrie, avait pour gouverneur Jean de Vienne, capitaine aussi brave qu'expérimenté.

La première démarche du monarque anglais fut de sommer, en son prétendu titre de roi de France, le gouverneur de Calais d'ouvrir ses portes, le menaçant, s'il refusait, de le faire passer au fil de l'épée, ainsi que toute la garnison et les habitans. Jean de Vienne répondit qu'il ne connaissait point d'autre roi de France que celui qui lui avait confié la garde de Calais, et qu'il avait résolu de vivre et de mourir à son service.

Le roi d'Angleterre, prévoyant la longueur et la difficulté du siège, prit le parti d'affamer la place, en la bloquant assez étroitement pour qu'elle ne pût recevoir aucune espèce de secours de dehors. Il fit construire à cet effet, entre la ville, la rivière de Maye et le pont, un camp de baraques en bois de charpente, couvertes de chaume et de genêts,

formant une enceinte depuis la rivière jusqu'à la mer; cette circonvallation était fortifiée de fossés et de redoutes; la flotte anglaise fermait l'issue de la mer. Le gouverneur Jean de Vienne tenta inutilement d'empêcher ces travaux; mais l'intrépidité de la garnison prouva à Edouard qu'il ne fallait rien moins que de pareilles précautions pour assurer la réussite de son entreprise.

La disette ne tarda pas à se déclarer dans Calais, et força Jean de Vienne à mettre dehors une partie des bouches inutiles, au nombre de 1700. Ces Calaisiens, ainsi renvoyés, vinrent au camp des Anglais; et obtinrent d'Edouard des vivres pour un jour, avec un secours de deux sterlings à chacun; mais, quelques jours après, le gouverneur ayant fait sortir 500 autres habitans, le roi refusa de les laisser passer. Ces malheureux moururent de froid et de besoin entre la place et le camp ennemi.

Cependant Philippe, revenu de l'accablement où la défaite de Crécy l'avait plongé, rassemblait ses troupes dispersées de toutes parts, et en levait de nouvelles. Il avait mandé au duc Jean, son fils, alors occupé au siège d'Aiguillon, qu'il accourût promptement défendre les provinces du nord de la France. Ce ne fut point sans regret que le jeune prince se vit dans l'obligation d'interrompre le cours de ses exploits en Guyenne, pour obéir aux ordres du roi. A peine était-il parti, que le comte de Derby, rassemblant tout ce qu'il put de troupes anglaises et gasconnes, pénétra en Saintonge et en Poitou, s'empara des places de Mirebeau, Auney, Surgères, Benon, Mortaigne, Saint-Jean-d'Angély, Taillebourg et Poitiers; puis, ayant ravagé tout le pays, il vint joindre Edouard devant Calais. L'armée de ce monarque s'était déjà renforcée de vingt mille archers et de deux mille hommes d'armes, envoyés récemment sur le

continent par la reine d'Angleterre, et le marquis de Juliers venait d'arriver avec un secours de quinze à dix-huit mille Allemands.

Vers le même temps, la flotte anglaise, qui bloquait le port de Calais, ayant été attaquée par celle des Français, la battit complètement, et demeura maîtresse de la côte, ainsi que du canal de la Manche. L'armée assiégeante, qui jusqu'alors s'était difficilement approvisionnée par terre, à cause des garnisons des places que la France tenait encore dans le voisinage, eut ses subsistances assurées, par suite de cette victoire navale.

*Entreprise infructueuse du roi de France pour faire lever le siège de Calais.* — Le courage et le dévouement des Calaisiens leur faisaient soutenir avec une égale constance les rigueurs de la famine et les efforts de l'armée anglaise. Ils s'attendaient, de jour en jour, à être secourus par Philippe. En effet, ce monarque, instruit de leur détresse, se mit enfin en mouvement pour attaquer les assiégeans avec les nombreuses troupes qu'il était parvenu à rassembler.

Cette nouvelle armée, que les historiens anglais font monter jusqu'à deux cent mille hommes, ce qui n'est guère vraisemblable, ne pouvait approcher de la place, ou plutôt du camp des assiégeans, que par les dunes, sur le rivage de la mer, ou par une étroite chaussée jetée sur des marais très-profonds. L'un et l'autre passage était fortement gardé et défendu par de l'artillerie. Le roi de France eut la bonhomie de proposer à Edouard de renoncer aux avantages de cette position, pour venir combattre sur un terrain où les chances seraient plus égales. Le monarque anglais répondit « qu'il était en trop grand frais pour s'éloigner d'une place prête à se rendre; mais que si Philippe avait tant d'envie d'en venir aux mains, il fallait qu'il cherchât une voie pour

approcher de l'armée anglaise, ou qu'il s'en frayât une par la force ». »

Philippe, jugea qu'il lui était impossible d'attaquer avec succès un ennemi aussi bien retranché, et prit le parti de se retirer. La garnison et les habitans de Calais, en apercevant du haut des remparts le mouvement rétrograde de l'armée française, perdirent toute espérance, et reconnurent qu'il ne leur restait plus que l'option entre mourir de faim ou se rendre à Edouard.

Les principaux citoyens entourèrent le gouverneur Jean de Vienne : « Vous voyez, lui dirent-ils, l'état où notre fidélité nous a réduits. Nous avons résisté pendant un an à la fureur des ennemis, nous avons fait tout ce qu'on peut attendre de la valeur et de la résignation. Le roi n'a pu nous secourir, nous ne pouvons plus nous défendre. Ce ne sont point les Anglais qui triomphent de notre résistance, c'est la famine qui nous dompte. Soldats, habitans, abandonnons à Edouard un monceau de pierres, sur lequel il nous faudrait expirer. Le courage a ses bornes, les Calaisiens et leur gouverneur en ont donné des preuves assez éclatantes. Le roi Philippe doit être content de nos services. Si nous ne pouvons lui conserver nos remparts, conservons-lui du moins le reste de notre existence. Obtenez-nous des conditions supportables; qu'on nous prenne tout ce que nous avons, mais qu'on nous laisse la vie, pour aller l'offrir encore à notre roi. »

*Reddition de Calais.* — Jean de Vienne, cédant à la cruelle nécessité, demanda à parlementer. Gauthier de Mauny vint, par ordre d'Edouard, au pied des murailles de la place, pour entendre les propositions du gouverneur : « Brave chevalier, dit celui-ci, nous avons rempli notre devoir, nous

avons fait tout ce qui est possible à des hommes vaillans , nous cédon's aujourd'hui , et ne demandons que la liberté. »

Edouard , irrité de la longue résistance des Calaisiens , et des pertes essayées par l'armée anglaise pendant le siège , ne voulait recevoir la place qu'à discrétion , dans le dessein de faire passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouvait renfermé. La plupart des chefs qui entouraient ce monarque prirent généreusement la défense des malheureux ainsi voués à la mort , en représentant qu'on ne pouvait leur reprocher que leur fidélité et leur bravoure , vertus qu'Edouard récompensait dans les garnisons anglaises ! Adouci par ces justes réclamations , le roi assura qu'il bornerait sa vengeance au supplice de six habitans des plus notables , qui , nu-pieds , tête découverte , la corde au cou , devaient lui apporter les clés de la ville.

« Cette résolution , dit Mézerai , étant rapportée en la place publique , où les hommes , les femmes et les enfans étaient confusément assemblés , on entendit une lamentation et des cris aussi pitoyables , que si on les eût tous égorgés. Ils ne se plaignaient plus de ce qu'il fallait abandonner leurs foyers , les possessions et les tombeaux de leurs ancêtres ; ils n'étaient plus touchés de la perte de leurs biens , ni de la mort de leurs proches , que le siège leur avait ravis ; ils n'étaient plus en peine de chercher les moyens de soutenir leur misérable existence , ni qui les voudrait recevoir tout nus et vagabonds , n'emportant pour toute richesse d'une ville qui avait commandé à l'Océan , que leurs enfans , afin de rendre leurs misères immortelles. Ces tristes pensées ne se présentaient plus devant leurs yeux ; ils ne songeaient qu'à ce cruel arrêt , qu'on leur venait de prononcer. « Faut-il donc , s'écriaient-ils , en s'embrassant les uns les autres , qu'on nous force d'exposer nous-mêmes nos concitoyens à la mort , que nous livrions aux bourreaux ceux qui ont le plus courageu-

sement défendu notre liberté? Qui saurions-nous désigner au supplice que nos amis, nos parens? Ne veut on nous accorder la vie et la liberté, qu'après que nous aurons commis une telle impiété? S'il n'y a point d'autre moyen de nous sauver que celui-là, périssons tous innocens, mourons sur les sépulcres de nos pères; que l'ennemi de la France n'ait point la gloire de nous avoir vaincus, ni nous le déshonneur d'avoir voulu survivre au déshonneur de nos compatriotes. Qu'avons-nous besoin de la vie, si nous n'avons plus où, ni de quoi la conserver? Quel autre pays nous recevra, après que nous aurons livré nos concitoyens au supplice? Voilà, dira-t-on, ceux qui ont mis la corde au cou à leurs pères, à leurs oncles, à leurs frères! Ah! n'allons point ainsi traîner notre misère sur un autre sol; finissons-la dans ces murs, que nous avons défendus un an entier, et qu'il soit dit à notre gloire que l'Anglais n'a pu nous en chasser, tant que nous avons été vivans. »

*Beau dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de cinq autres citoyens de Calais.* — Mais pendant qu'éclataient ces nobles sentimens, un vieillard vénérable s'avance au milieu de la multitude, et réclame un moment de silence. C'était Eustache de Saint-Pierre, le plus riche citoyen de Calais. « Mes amis, mes frères, s'écria-t-il d'une voix animée, j'ai servi jusqu'à présent mon roi, je lui ai conservé toutes mes facultés, qu'il me soit permis de vous servir à votre tour. Il ne faut pas que tant de personnes périssent par un acte de désespoir. Nous serions bien plus coupables en succombant tous indistinctement, qu'en livrant six d'entre nous, dont la mort ne saurait être imputée qu'à la cruauté de notre ennemi. Si vous me demandez quelles seront ces six victimes qui voudront avoir la gloire de mourir pour leur patrie, je m'offre le premier, et si, par les tourmens les plus affreux, Edouard voulait compenser sur moi

la mort des cinq autres, je ne souffrirais pas seulement la corde, mais la roue, les tenailles et le fer. En une occasion aussi belle, la mort n'est point un supplice, c'est un honneur immortel, que tous les gens de cœur doivent briguer pour la récompense de leurs belles actions. Mes amis, n'y a-t-il point, parmi tant de braves gens qui l'ont si souvent affrontée, encore cinq hommes qui la veulent venir défier avec moi ? Je parle aux plus généreux ; comme leur courage et leur résistance a mis cette multitude d'innocens au péril où elle est à cette heure, aussi c'est à leur même courage et à leur constance de la sauver. »

Eustache de Saint-Pierre avait à peine achevé de parler, « que chacun, dit Froissart, l'alla adorer de pitié. » Expression tout à la fois énergique et naïve, qui peint bien l'effet que produisit sur les Calaisiens l'acte sublime de leur concitoyen. Jean d'Aire, deux frères, Jacques et Pierre Wisant, et deux autres bourgeois, dont le nom est resté malheureusement inconnu<sup>1</sup>, se présentèrent pour partager la palme du dévouement. Le gouverneur, Jean de Vienne, les remit tous six entre les mains de Gauthier de Mauny, en conjurant ce chevalier d'implorer pour eux la clémence d'Edouard.

En voyant s'avancer devant lui ces illustres citoyens, le roi d'Angleterre, loin d'éprouver un sentiment de compassion, les accueillit par des paroles outrageantes, et commanda qu'on fît venir le bourreau<sup>2</sup>. Les six victimes, ne répondant à ces menaces que par une contenance assurée, témoignaient assez qu'ils s'étaient livrés de leur plein gré à la fureur d'Edouard, « d'autant plus dignes de pitié, qu'ils

<sup>1</sup> Selon les annales de Calais, ces deux derniers furent tirés au sort parmi plus de cent, qui s'offrirent à la fois. Ce grand nombre de concurrents est peut-être ce qui a empêché qu'on tint note des noms des élus.

<sup>2</sup> « Soit fait venir le coupe-tête. » (FROISSART.)

n'essayaient point de la faire naître <sup>1</sup>. » Dans ce moment fatal, les princes et les seigneurs anglais, particulièrement Mauny, l'âme profondément émue de l'héroïsme de Saint-Pierre et de ses compagnons, intercédèrent pour eux avec les plus vives instances; Edouard se montrait inflexible. Il répondit séchement au chevalier Mauny, qui n'était pas le moins chaud des intercesseurs : « monsieur, il n'en sera pas autrement. » La reine, informée de ce qui se passait, vint elle-même se jeter aux pieds de son époux, et, joignant ses larmes aux prières de toute la cour, elle le conjura avec tant de persévérance, au nom du gage d'amour qu'elle portait en son sein, qu'enfin elle obtint la grâce de ces malheureux. Edouard s'écria, après un moment de silence : « Ah ! madame, vous me suppliez d'une manière si touchante, que je ne puis vous refuser; je vous les donne. » La reine, aussi satisfaite de cette conquête que son mari l'était de celle de Calais, les mena dans son appartement, leur fit ôter leurs cordes et reprendre leurs habits, leur donna à dîner, puis à chacun de l'argent, et une bonne escorte pour les conduire en sûreté.

Edouard prit possession de Calais dès le lendemain <sup>2</sup>; il retint prisonniers le gouverneur et les gens de marque, mit dehors tous les autres habitans, à l'exception d'un prêtre et de deux vieillards, dont il voulut tirer quelques renseignemens sur les localités, et fit venir trente-six bourgeois de Londres avec leurs familles, pour les établir dans la ville.

Les Calaisiens, dépouillés de tout <sup>3</sup>, furent reçus en Artois et en Picardie comme des héros et des frères. Le roi

<sup>1</sup> Mézerai.

<sup>2</sup> Dans les derniers jours d'août.

<sup>3</sup> Plusieurs historiens disent qu'Edouard se relâcha de sa sévérité envers les Calaisiens, en permettant le retour de ceux que l'amour du sol natal, ou le défaut de ressources décidèrent à faire des démarches auprès de lui.



Philippe les distribua dans plusieurs villes, leur donna de l'argent, et rendit, en faveur des plus considérables, un édit portant que tous les offices qui vaqueraient dans le royaume leur seraient affectés, jusqu'à ce que chacun d'eux fût pourvu<sup>1</sup>.

Une trêve, assez mal observée sur tous les points du théâtre de la guerre, suivit la prise de Calais. L'Ecosse, la Bretagne et la Guyenne ne jouirent pas de ce repos momentané; la guerre s'y continua, ou plutôt le brigandage et le pillage.

1347. *Le gouverneur de Saint-Omer échoue dans une entreprise sur Calais.* — Dans ce même temps, Edouard faillit perdre sa dernière conquête par une trahison. Un Italien,

Un certain nombre obtinrent de rentrer dans leur héritage. Eustache de Saint-Pierre lui-même, négligé par Philippe, fut attiré par le monarque anglais, à qui la réflexion avait fait sentir le prix d'un pareil sujet. Il eut la faiblesse de recevoir une pension, jusqu'à ce que ses biens lui eussent été rendus, et de prêter serment de fidélité à Edouard, non comme roi de France (il ne voulut jamais reconnaître ce titre), mais comme au possesseur de Calais. Le poète de Belloy, dans ses *Mémoires historiques*, consigne ces faits en gémissant, en excusant son héros par la fatalité des conjonctures, en convenant que Saint-Pierre s'est dégradé par cette conduite. « S'étant élevé, dit l'auteur du *Siège de Calais*, au-dessus de l'humanité par son sublime dévouement, Eustache de Saint-Pierre avait contracté l'obligation de se maintenir au degré de vertu où il était monté. Toute sa vie devait être digne de ce beau moment. Un grand homme est inexcusable de redevenir un homme ordinaire. »

<sup>1</sup> Le roi leur donna, aux termes de cet édit, « toutes les forfeitures, biens, meubles et héritages qui écherront au roi pour quelque cause que ce soit; comme aussi tous les offices, quels qu'ils soient, vacans, dont il appartient au roi ou à ses enfans d'en pourvoir, jusqu'à ce qu'ils soient tous et un chacun récompensés des pertes qu'ils ont faites à la prise de leur ville. »

La prudence aurait dû mettre quelques bornes à cette générosité; car il fallut déclarer ensuite, par un arrêt, que l'ordonnance du roi ne s'étendait point aux offices du parlement, parce qu'ils doivent être donnés pour mérites et *suffisances*, et non pour récompenses de pertes.

nommé Aimery, à qui le monarque venait de confier le gouvernement de Calais, homme plus avide d'argent, que désireux de gloire, se laissa corrompre par Geoffroy de Charny, gouverneur de Saint-Omer. Celui-ci, sans l'aveu du roi Philippe, offrit au lieutenant d'Edouard une somme de vingt mille écus, pour introduire dans la place un détachement français. Cette négociation ne put être si secrète que le roi d'Angleterre n'en eût avis. Il promit à l'Italien sa grâce, à la condition d'attirer, sous les apparences de remplir son engagement, Geoffroy de Charny dans le piège.

Le gouverneur de Saint-Omer envoya, le jour convenu, les vingt mille écus promis, par cent hommes d'armes. Aimery fit entrer cette escorte dans le château, elle fut enveloppée à l'instant. Les Français, qui se sentaient trop faibles, ne firent point de résistance, et mirent bas les armes. Edouard, sortant ensuite à la tête de trois cents hommes d'armes et de cinq cents archers<sup>1</sup>, fut au-devant du seigneur de Charny, qui était près des murs, où il attendait le succès de la surprise.

La vue de la troupe anglaise n'intimida point Geoffroy. Il fit mettre pied à terre au détachement de gendarmes qui l'accompagnaient, parce que leurs chevaux étaient harassés de la course qu'ils venaient de faire de Saint-Omer à Calais, et combattit long-temps avec le plus rare courage. Cet engagement faillit coûter la vie au roi d'Angleterre. Un chevalier, nommé Eustache de Ribau mont, s'étant attaché à lui, l'avait abattu par deux fois, et il allait le tuer, s'il ne se fût aperçu, dans le même moment, que tous ses compagnons étaient hors de combat. Alors il jeta son épée, en

<sup>1</sup> Edouard était arrivé d'Angleterre avec le prince de Galles et Mauny, pour surveiller la conduite d'Aimery, et diriger lui-même le coup de main. Personne hors de la ville n'avait su son arrivée, et rien ne le distinguait de ses hommes d'armes.

disant au roi, qu'il ne reconnaissait pas encore : « Sire chevalier, je me rends votre prisonnier. » Charny et la plupart des autres hommes d'armes en avaient déjà fait autant. Edouard les traita avec bonté<sup>1</sup>, et leur donna à souper, le soir même, à sa table, dont il fit servir le premier mets par le prince de Galles; il plaça près de lui le brave Ribaimont, et lui fit présent, à la fin du repas, d'un riche chapelet de perles<sup>2</sup>, en disant qu'il le reconnaissait pour le plus vaillant guerrier contre lequel il se fût jamais mesuré, et qu'il lui permettait de retourner chez lui sans payer aucune rançon<sup>3</sup>. »

Philippe de Valois désavoua, comme infraction aux lois de la guerre, l'entreprise de Geoffroy de Charny, bien que les Anglais en donnassent journellement l'exemple en Guyenne, en violant la trêve, qui n'en fut pas moins prorogée jusqu'en l'an 1350.

1348.

*Peste en France.* — Le plus terrible des fléaux, la peste, força les deux partis à suspendre leur animosité. Après avoir désolé l'Asie et l'Afrique, elle ravageait alors l'Europe. En

<sup>1</sup> Il se contenta de railler en ces termes le gouverneur de Saint-Omer : « Messire Geoffroy, vous voulez avoir la place à trop bon marché; vingt mille écus pour Calais, ce n'est pas assez; en conscience, il m'a coûté plus cher. » (FROISSART.)

<sup>2</sup> Chapelet, *petit chapeau* ou *toque ornée de perles*

<sup>3</sup> Vint le roi à messire Eustache de Ribaimont : « Vous êtes le plus vaillant chevalier que veisse oncques plus vaillamment assaillir ses ennemis, ne son corps deffendre, ni ne me trouvai oncques en bataille où je veisse qui tant me donnast affaire corps à corps que vous avez lui fait; si vous en donne le prix sur tous les chevaliers de ma court, par droite sentence. » Adonc princt le roi son chapelet qu'il portait sur son chef (qui était bon et riche) et le mist sur le chef de monseigneur Eustache, et dit : « Monseigneur Eustache, je vous donne ce chapelet pour le mieux combattant de la journée du dedans et du dehors, et vous prie que vous le portez cette année pour l'amour de moi. Je sai que vous êtes gai et amoureux, et que volontiers vous trouvez entre dames et damoiselles, si dites partout que je le vous ai donné. Si vous quite votre prison, et vous en pouvez partir demain, s'il vous plaist. » (FROISSART.)

France, elle frappa ses nombreuses victimes jusqu'au trône. La reine Jeanne de Bourgogne et sa belle-fille Bonne de Luxembourg, épouse du duc de Normandie, en moururent.

*Le Roussillon et le Dauphiné sont réunis à la couronne de France.* — Mais si la population de la France fut diminuée par la peste, son territoire s'augmenta de deux provinces, le Roussillon et le Dauphiné. La première fut acquise du roi de Majorque, lequel ayant besoin d'argent pour faire la guerre au roi d'Aragon, son cousin et son beau-frère, vendit ce comté au roi Philippe, ensemble les droits qu'il avait sur la ville de Montpellier, moyennant la somme de cent vingt mille écus 1348-1349.

Le roi de France devint le souverain du Dauphiné, par la donation de Humbert II, dauphin de Viennois. Ce prince, inconsolable de la mort de son fils unique, songea à se retirer du monde, et fit cession de ses états à Philippe, par un premier traité passé en 1343, confirmé l'année suivante, et enfin consommé en 1349<sup>1</sup>.

*Mort de Philippe VI, dit de Valois.* — Philippe, bientôt ennuyé de son veuvage, épousa, quelques mois après la mort de la reine Jeanne de Bourgogne, la princesse Blanche de Navarre, sœur du roi Charles-le-Mauvais; mais, comme les fatigues et de longs chagrins avaient épuisé ses forces, il mourut sept mois après ce second mariage, le 28 août 1350, 1350.

<sup>1</sup> On ne connaît pas bien l'origine de ce titre de dauphin, pris par les seigneurs du comté de Viennois. Le premier dauphin que l'on trouve est Guignes II, dit le Gras, comte de Vienne et d'Albon, qui vivait vers la fin du onzième siècle. Le comté ou la province de Viennois prit le nom de Dauphiné, par suite de la dénomination de ses princes. On suppose que les dauphins d'Auvergne, ou comtes de Clermont, dont il est parlé dans l'histoire, descendaient de ceux de Viennois. Depuis la donation de Humbert, le titre de dauphin a toujours été porté par le fils aîné du roi de France.

à l'âge de cinquante-sept ans ; il en avait régné vingt-trois. Le seul événement heureux de ce règne avait été la victoire de Cassel , qui fit donner trop prématurément à Philippe le surnom de *Fortuné* , remplacé avant sa mort par celui de *Malheureux*. La mauvaise fortune ne s'attacha pas seulement à la personne de ce monarque , elle enveloppa encore ses alliés , qui , pour la plupart , périrent dans les combats , ou furent faits prisonniers. Il fut trahi par quelques-uns de ses sujets , méprisé et haï par le plus grand nombre ; le continuateur de la chronique de Nangis , parlant des calamités et de la misère qui pesaient alors sur la France , se plaint de l'énormité des tailles et des subsides , de la multiplicité des édits bursaux , de l'altération des monnaies : il ajoute « que tant plus Philippe levait de deniers , tant plus il devenait pauvre et incommodé , abandonné de toutes prospérités et suivi de mille infortunes ; que les Parisiens seuls trouvaient leur compte dans ce désordre. » Philippe-le-Bel avait mis un impôt de quatre deniers sur le sel , Philippe de Valois l'augmenta , et le rendit perpétuel , en établissant des greniers où tout le monde était obligé de venir acheter cette denrée à un prix plus ou moins cher , suivant la fixation du gouvernement ; c'est ce qui fit dire plaisamment au roi Edouard III , que Philippe de Valois était le véritable auteur de la loi Saliqué.

Le roi défunt laissait deux fils : Jean , duc de Normandie , qui lui succéda , et Philippe , duc d'Orléans , qui mourut sans postérité.

---

---

**CHAPITRE II.**

De 1350 à 1364.

Commencement du règne de Jean ; il fait décapiter le connétable Raoul d'Eu. Evénemens militaires dans plusieurs provinces du royaume. Continuation de la guerre de Bretagne. Combat des trente. Le roi de Navarre fait assassiner le connétable de France, Charles de la Cerda, et rompt ouvertement avec le roi Jean. Rapprochement de ces deux monarques. Nouvelles hostilités de Charles-le-Mauvais ; Jean lui pardonne contre son gré. Le roi de Navarre recommence ses intrigues ; il est arrêté par le roi Jean, qui fait pendre quelques-uns de ses partisans. La guerre entre la France et l'Angleterre recommence avec une nouvelle activité. Marche rapide du prince de Galles à travers la France. Bataille de Maupertuis ou de Poitiers. Le roi Jean prisonnier est conduit à Bordeaux et ensuite à Londres. Situation de la France ; le dauphin prend les rênes du gouvernement, et convoque les états-généraux à Paris. Dispositions manifestées par cette assemblée ; le dauphin la congédie, et quitte Paris. Commencement des troubles dans cette capitale. Retour du dauphin ; nouvelle convocation des états ; continuation des troubles dans Paris. Le roi de Navarre est remis en liberté et vient à Paris. Conduite de Marcel, prévôt des marchands. Insurrection des Parisiens ; ils barricadent leurs rues. Le roi de Navarre se rend à Rouen. Suites de la sédition dans Paris ; nouveaux attentats de Marcel. Le dauphin quitte Paris une seconde fois, et le roi de Navarre y rentre. Etats-généraux réunis à Compiègne. Marcel perd de son crédit. Nouvelle esquisse des maux de la France. Origine, progrès et destruction de la Jacquerie. Le roi Jean repousse les propositions avilissantes que lui font les Anglais. Commencemens de Bertrand du Guesclin. Le dauphin assiège Paris. Nouvelles perfidies du roi de Navarre. Marcel trahit ouvertement les intérêts des Parisiens. Plusieurs bourgeois de Paris négocient avec le dauphin. Mort de Marcel. Le dauphin entre dans Paris. Le roi de Navarre continue la guerre civile. Le roi Jean traite avec Edouard. Les états de France rejettent le traité passé entre Jean et Edouard. La guerre recommence entre la France et l'Angleterre ; progrès d'Edouard ; il consent à des négociations pour la paix. Traité de Brétigny. Retour du roi Jean en France. Le duché de Bourgogne revient à la couronne de France. Projet d'une nouvelle croisade contre les Turcs. Difficultés élevées par Edouard relativement à l'exécution du traité de Brétigny. Le roi Jean retourne en Angleterre, et y meurt.

Nous voici parvenus à l'une des époques les plus désastreuses de l'histoire de France. Le règne de Philippe de Va-

lois avait préparé une révolution presque inévitable, par la disposition où se trouvaient les esprits au moment de la mort de ce prince. A la vérité, la complication des intérêts divers et des débats particuliers, mêlés avec la grande querelle des deux monarques français et anglais, était un peu diminuée. La mort de Robert d'Artois et celle d'Artevelle avaient enlevé deux puissans auxiliaires à Edouard : maître de Calais et cherchant à s'étendre en Picardie, le roi d'Angleterre s'était vu arrêté dans ses projets ambitieux par des trêves renouvelées de terme en terme. Un pontife, ami de la paix, Benoît XII, s'efforçait de rapprocher les deux nations ennemies; mais, trop fier de ses succès pour consentir à reprendre le titre de vassal d'une couronne sur laquelle il croyait toujours avoir des droits, Edouard réclamait l'indépendance absolue de la Guyenne, du comté de Ponthieu, et même la suzeraineté de la Flandre. Les négociations, ouvertes dans Avignon, étaient tantôt interrompues, tantôt renouées; au milieu de ces vicissitudes, on reprenait les armes de part et d'autre.

1350-1351.

*Commencement du règne de Jean; le connétable Raoul d'Eu est décapité.* — Le nouveau roi, âgé de trente-trois ans, déjà renommé par son courage, exercé aux affaires, plus instruit qu'aucun prince de son temps, promettait aux Français un gouvernement meilleur que celui de son père; mais il avait malheureusement aussi une partie des défauts de ce dernier monarque : faible dans son intérieur, et le jouet de ses favoris, vindicatif, violent jusqu'à la fureur, et presque sans pitié pour les misères du peuple. Il commença son regne par des actes arbitraires et l'effusion du sang, conduite bien étrange d'un prince qui proféra plus tard cette maxime sublime : « Si la justice et la bonne foi étaient bannies du cœur du reste des hommes, il faudrait

que l'on retrouvât ces vertus dans la bouche et le cœur des rois <sup>1</sup>. »

Le connétable Raoul, comte d'Eu, fait prisonnier par Edouard à la prise de Caen, venait d'obtenir sa liberté. Le roi Jean, sur le simple avis qu'on lui donna que ce seigneur avait formé le complot d'introduire les Anglais sur le territoire français, le fit décapiter sous ses yeux, sans aucune forme de justice. Quelques historiens pensent que le connétable fut sacrifié à l'ambition de Charles de la Cerda <sup>2</sup>, qui voulait le remplacer; d'autres prétendent que le roi voulut se débarrasser d'un rival, que l'une des plus belles femmes de la cour lui préférait. Quoi qu'il en soit, cet acte de despotisme révolta une grande partie de la noblesse, et disposa le peuple à regarder d'un œil d'indifférence les infortunes de son souverain <sup>3</sup>.

*Événemens militaires dans plusieurs provinces du royaume.* 1350-1351.

— Dans une de ces interruptions de trêve dont nous venons de parler plus haut, le maréchal Guy de Nesle, qui commandait en Saintonge, fut défait par un détachement anglais, et fait prisonnier. Au mois de septembre, les Français prirent leur revanche en s'emparant de Saint-Jean-d'Angély. Deux entreprises, que le roi Edouard ordonna

<sup>1</sup> Les écrivains modernes, qui rapportent ces belles paroles, si étrangères au siècle et au caractère du roi Jean, auraient dû citer leurs autorités. Le continuateur de Guillaume de Nangis, Froissart, les grandes chroniques de France, qui donnent le plus de détails sur les événemens de cette époque, n'en disent rien.

<sup>2</sup> Charles de la Cerda était fils du prince Alphonse de la Cerda, qui s'était établi en France sous le règne de Philippe-le-Hardi. Il faut se rappeler que cet Alphonse et Ferdinand, son frère, successeurs légitimes au trône de Castille, après la mort de Ferdinand, leur père, et d'Alphonse, leur aïeul, ayant été dépossédés par Sanche, leur oncle, furent amenés en France par Blanche, leur mère, fille de saint Louis. Le roi Philippe prit inutilement la défense de leur cause. (*Voyez* tome III, page 394).

<sup>3</sup> L'abbé Millot.



sur les villes de Nantes et de Saint-Omer, furent sans succès. Le gouverneur de Nantes découvrit les Anglais déjà introduits par des traîtres dans la place, et les fit passer par le fil de l'épée. Ce même Aimery, ce même gouverneur de Calais, qui s'était laissé séduire un moment par Charny, ayant corrompu à son tour le chevalier Beaucorroy, commandant à Guines, venait de s'emparer de cette place<sup>1</sup>. Enhardi par ce succès facile, et d'après l'ordre d'Edouard, il tenta de surprendre Saint-Omer; mais il fut surpris lui-même auprès d'Ardres, et ses troupes défaites, non sans une résistance très-vive, qui coûta la vie au maréchal de Beaujeu, commandant le parti français. Pour venger cette perte, le gouverneur Charny et le chevalier de Ribemont, oubliant l'indulgence dont Edouard avait usé envers eux, maîtres de la personne d'Aimery, le traitèrent comme un traître, et le firent écarteler<sup>2</sup>. Toutefois, il y a lieu de croire qu'ils n'agirent avec autant de barbarie, qu'après avoir pris l'aveu du roi Jean.

1350-1351.

*Continuation de la guerre de Bretagne.* — Le parti du comte de Blois, en Bretagne, quoique privé de son chef, se défendait encore. Jeanne de Penthièvre, épouse du comte, avait voulu montrer la même énergie que la veuve de Montfort. Ces deux femmes, à la tête de leurs partisans, offraient un spectacle bien remarquable. Jeanne de Montfort, intrépide soldat et capitaine habile, guidait son jeune fils au milieu des périls, provoquait l'ardeur de ses guerriers; elle les étonnait, tantôt par des coups hardis, tantôt par des opérations savantes, par des retraites supérieures à des vic-

<sup>1</sup> C'est à l'occasion de cette surprise et sur les plaintes qu'en fit le roi de France, qu'Edouard répondit : *Les trêves sont marchandes*; Aimery n'a fait qu'imiter le seigneur de Charny, mais en prenant mieux ses mesures. » (FROISSART.)

<sup>2</sup> *Chron. de Flandre.* — Froissart. — Mézerai.

toires. A tant de grandeur, la comtesse de Blois opposait l'orgueil de son sang, la certitude de ses droits et l'inflexibilité de son caractère. Elle avait juré de ne consentir à aucun partage du duché, désavouant d'avance tous les arrangements, tous les sacrifices que le désir de la liberté et l'amour de la paix auraient pu arracher à son mari. Seule investie de l'autorité, même après le retour de Charles de Blois, elle ne lui laissa que le rang de premier sujet, et l'honneur de mourir pour elle. La comtesse de Montfort était digne de combattre avec les Edouard, ses alliés : la comtesse de Blois méritait peut-être moins d'être secourue par les Valois ; mais, pendant la prison de son époux, elle parut s'élever au-dessus d'elle-même, et tirer d'un grand malheur des ressources non moins grandes<sup>1</sup>.

Sous ces deux femmes guerrières, tous les Bretons étaient devenus soldats. La Bretagne était le seul pays où les hostilités n'eussent point été suspendues, malgré les deux trêves. Cette guerre de dévastation et d'incendie, que les Anglais du parti de Montfort ne se lassaient point d'ajouter aux autres fléaux, avait réduit au désespoir le peuple de Bretagne. Un grand nombre de paysans prirent la résolution d'attaquer leurs funestes alliés dans la forteresse d'Errieu : quelques chevaliers, et entre autres Pierre de Craon, s'étaient mis à la tête de ce rassemblement. Les Anglais voulaient capituler, on s'y refusa ; l'assaut fut livré. Pierre de Craon suspendit une bourse de cinquante écus au bout de sa lance, en disant : « Voilà la récompense de celui qui parviendra le premier sur le rempart. La place fut emportée et la garnison égorgée.

Malgré cette forte leçon, les troupes d'Edouard conti-

<sup>1</sup> D'Argentré, *Hist. de Bretagne*. — Froissart. — P. Emil.

nuaient leurs ravages, et n'épargnaient aucun parti. Celui de la comtesse de Blois reprenait cependant quelque avantage. Un des chefs, nommé Raoul de Cahours, se trouvant dans les environs d'Aurai, à la tête de cent vingt hommes; l'anglais Thomas Dagorn, qui commandait dans cette place pour la comtesse de Montfort, était sorti dans le dessein d'attaquer ce détachement. Il fut entièrement défait, et perdit la vie dans le combat. Plus de cent hommes d'armes anglais restèrent sur le champ de bataille.

1350. *Combat des trente.* — Un autre capitaine anglais, nommé Richard Bembro ou Bembroock, commandant à Ploërmel, résolut de venger la mort de Dagorn, son compagnon d'armes, en portant la terreur et la dévastation dans tous les pays environnans, et en massacrant sans pitié les marchands, les artisans et les cultivateurs. Le seigneur de Beaumanoir, un des gentilshommes les plus considérables de la contrée, touché des malheurs de ses concitoyens, alla trouver Bembro, sous la sûreté d'un sauf conduit, et lui représenta qu'il était indigne d'un vaillant chevalier de faire *mauvaise guerre*, en attaquant, non ceux qui portaient les armes et pouvaient résister convenablement, mais des vilains et des faibles incapables de se défendre. Le fier Bembro crut son honneur blessé par ces reproches fondés, et répondit qu'il n'appartenait pas aux Bretons de se parangonner aux Anglais. Beaumanoir soutint chaleureusement l'honneur de la noblesse bretonne, et choqua de plus en plus l'orgueil grossier que les succès d'Edouard inspiraient à la nation anglaise. La conférence se termina par un défi proposé par le gentilhomme breton, et accepté par l'Anglais. Ils convinrent de se trouver, chacun accompagné de vingt-neuf chevaliers, entre Ploërmel et Josselin, la veille du dimanche avant la passion de l'an 1350, pour décider laquelle des deux ua-

tions avait le plus d'honneur, et lequel des deux chefs avait *la plus belle amie*. Ce fut le combat des trente, auquel les historiens bretons ont donné une si grande célébrité.

Il se livra en présence de toute la noblesse de la contrée, qui obtint des saufs-conduits pour y assister.

Les deux partis s'étant rendus sur le terrain au jour et à l'heure indiqués<sup>1</sup>, Bembro harangua les siens, et leur promit une victoire complète, sur la foi d'une vieille prophétie de Merlin, qu'il appropriait à la circonstance; puis, s'étant détaché de sa troupe et s'avancant au milieu du champ clos, il fit appeler Beaumanoir, pour lui dire qu'il croyait le combat irrégulier, attendu qu'ils n'avaient point demandé, l'un et l'autre, l'aveu de leur prince respectif, et qu'ainsi ils devaient différer d'en venir aux mains, jusqu'à ce que cette formalité fût remplie. Beaumanoir répondit que l'observation était un peu tardive; qu'il ne s'agissait point en ce moment de la querelle des princes, mais bien de l'honneur des deux nations, et de savoir qui avait la plus belle amie<sup>2</sup>. « Mais si nous périssons, ajouta Bembro, où retrouvera-t-on des chevaliers tels que nous? — Si nous périssons, reprit Beaumanoir, aussi modeste qu'intrépide, la Bretagne ne manquera pas de vaillans défenseurs; nous ne présentons ici ni les plus grands noms, ni les bras les plus redoutés. » Alors, sans vouloir

<sup>1</sup> Nous croyons bien que les historiens ne s'expliquent pas clairement à ce sujet, que tous les chevaliers mirent pied à terre pour combattre; autrement il serait difficile de comprendre la circonstance finale du combat, où l'on verra un chevalier français remonter sur son coursier, pour charger en flanc le peloton anglais; ce qui décida la victoire.

<sup>2</sup> Prouver la supériorité de sa valeur, c'était alors prouver l'excellence et la beauté de la dame qu'on servait et de qui l'on était aimé. On supposait que la plus belle des dames ne pouvait aimer que le plus brave de tous les chevaliers, et le parti du vainqueur trouvait toujours son avantage dans cette heureuse supposition.

(SAINTE-PALAYE, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie.*)

discourir davantage, le Breton rejoignit sa troupe, et donna le signal du plus terrible engagement qu'on eût encore vu dans cette guerre <sup>1</sup>.

La fortune parut d'abord se déclarer pour les Anglais, par la reddition de deux chevaliers bretons, et la mort d'un troisième; deux autres étaient presque mis hors de combat : les trente Anglais restaient intacts; mais Beaumanoir soutenait le courage des siens. On se battit de part et d'autre avec un acharnement sans exemple, jusqu'à ce que la chaleur, la fatigue, l'épuisement, obligèrent, à plusieurs reprises, les combattans de suspendre leurs coups pour reprendre haleine et se rafraîchir.

Durant un de ces intervalles, Beaumanoir, blessé, dévoré par la soif, demandait à boire; Geoffroy des Bois, l'un de ses compagnons, lui cria : « Beaumanoir, bois ton sang <sup>2</sup>. » La charge recommence avec une nouvelle fureur : Bembro s'élançait sur le chef des Bretons; mais il est prévenu par le chevalier Ablain de Karenrais, qui, accourant au secours de Beaumanoir, renverse l'Anglais d'un coup de lance dans le visage; Geoffroy des Bois le perce en même temps d'un violent coup d'épée, et lui coupe la tête.

La mort de Bembro étonna d'abord, mais ne découragea point son parti. Croquart, ralliant autour de lui les chevaliers anglais : « Amis, leur dit-il, laissons-là Merlin et sa prophétie, qui a trompé Bembro. Le meilleur est de se serrer, de tenir ferme et de combattre jusqu'à la mort. » Cette troisième reprise fut encore plus terrible que les deux précédentes mêlées. Les Anglais, serrés en masse, présentaient une muraille de fer qu'on ne pouvait entamer, lorsque

<sup>1</sup> Il passa même en proverbe; car, long-temps après, lorsqu'on faisait le récit d'une action vive et meurtrière, on disait communément : *Il ne s'est pas vu un plus furieux combat depuis celui des trente,*

<sup>2</sup> La Maison de Beaumanoir prit dans la suite ces mots pour devise.

Guillaume de Montauban, par une heureuse et subite inspiration, s'écarte du groupe français, qui s'obstinait à assaillir de front le peloton ennemi, et, courant reprendre son cheval, qu'il avait sans doute quitté comme tous les autres chevaliers<sup>1</sup>, il revient promptement charger en flanc cette masse formidable; sept chevaliers tombent sous ses coups, et il ouvre ainsi un passage à ses compagnons à travers les rangs anglais. La victoire cessant alors d'être douteuse, presque tous les chevaliers du parti de Bembro furent tués ou pris<sup>2</sup>.

Les Français décernèrent la palme de la valeur au seigneur de Tinteniac; Croquart, qui se trouvait au nombre des prisonniers, fut proclamé par les Anglais le plus brave de leur bande. Quatre Bretons faisaient partie de cette dernière, comme attachés à la cause de Montfort; ce qui scandalisa toute la noblesse de Bretagne, d'autant qu'il s'était agi de l'honneur de la nation, particulièrement du peuple breton; comme on l'avait expressément déclaré, et non de la querelle des deux comtes de Montfort et de Blois.

Maissi quelques chevaliers français triomphaient en champ clos, les Anglais gagnaient des batailles autrement importantes. Guy de Nesle, ce même maréchal, fait prisonnier en

<sup>1</sup> Beaumanoir, qui ne pénétrait pas le dessein de ce chevalier, lui cria, en le voyant ainsi s'éloigner: « Déloyal et mauvais chevalier, où vas-tu? Il te sera reproché à toi et à ta race à jamais. — Fais bien ta besogne, répartit Montauban, de mon côté, je ferai mon devoir. »

<sup>2</sup> De tous les historiens, Villaret est le seul qui suppose que les deux partis combattirent à cheval. D'Argentré et Lobineau disent que, dans cette action, on se battait à armes inégales, et que chacun prenait ses avantages comme il pouvait. Un des chevaliers anglais avait pour arme un maillet pesant vingt-cinq livres; Hucheron, du même parti, se servit d'un grand *fauchard* crochu et tranchant des deux côtés. Le Breton Pertivian fut blessé d'un coup de marteau; Rousselle et Bodegat, deux autres chevaliers français, furent renversés à coup de mail. Ces détails ne prouvent pas en faveur de l'opinion de Villaret.

Saintonge quelques mois auparavant, ayant recouvré sa liberté, était venu en Bretagne pour prendre part à la guerre qui s'y faisait toujours, malgré la trêve, ainsi que nous l'avons dit. Il accompagnait le comte de Blois, nouvellement sorti d'Angleterre, par le crédit de la reine, sa parente, et qui n'osait porter les armes en personne, jusqu'à ce qu'il eût payé sa rançon <sup>1</sup>.

Bien plus malheureux encore dans cette campagne, qu'il ne l'avait été en Saintonge, le maréchal de Nesle, qui s'était mis à la tête des troupes du comte, perdit une nouvelle bataille contre un corps d'Anglais et de Bretons du parti de Montfort, réunis sous le commandement de Tanneguy du Châtel, et fut tué dans l'action, ainsi que le vicomte de Rohan, et ce brave Tinteniac, le héros du combat des trente.

1353.

*Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, fait assassiner le connétable de la Cerda.* — Cependant la jalouse malignité des courtisans les portait à soupçonner, dans la faveur dont le roi Jean honorait le jeune Charles de la Cerda, les caractères de la même faiblesse que le roi d'Angleterre, Edouard II, avait montrée successivement pour Gaveston et le jeune Spencer. Devenu connétable après le supplice inique du comte d'Eu, la Cerda, qu'on regardait comme le conseiller de ce crime, en fut bientôt puni par un homme encore plus coupable que lui; c'était Charles, roi de Navarre, à qui l'opinion publique donnait déjà le surnom de Mauvais <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Il avait obtenu sa liberté moyennant une rançon de 700,000 écus, qu'Edouard, à la sollicitation de la reine, sa femme, réduisit ensuite à la moitié, à condition qu'il acquitterait les payemens aux termes convenus. Il était revenu en France, après avoir laissé ses deux fils en ôtage.

<sup>2</sup> Nous devons rappeler ici que la reine Jeanne de Navarre, ainsi qu'on l'a vu dans le volume précédent, avait apporté en mariage à Philippe-le-Bel le royaume de Navarre et les comtés de Champagne et de Brie.

Les droits de la mère de Charles, Jeanne, fille de Louis-le-Hutin, avaient été la matière de quelques contestations entre cette princesse et ses oncles, Philippe-le-Long et Charles-le-Bel. Ces deux rois décidèrent à leur avantage, en gardant la Navarre, la Champagne et la Brie, dont ils donnèrent à leur nièce tel dédommagement qu'ils voulurent. Philippe de Valois, plus modéré et plus juste, rendit la Navarre à Jeanne, et transigea pour les comtés de Brie et de Champagne, qu'il eût été peut-être plus juste encore, mais moins politique de restituer. En effet, la situation de la Champagne, qui la rendait frontière de l'Allemagne, et celle de la Brie, qui serre trop près la capitale, faisaient de l'acquisition de ces deux provinces un objet important de la politique des rois de France. Philippe donna en échange au roi et à la reine de Navarre, outre des rentes, les comtés d'Angoulême et de Mortain, qui, à tous égards, mais principalement par leur situation au milieu du royaume et loin de Paris, étaient d'une moindre importance que la Champagne et la Brie. Le traité conclu à ce sujet ne fut pas fidèlement exécuté. La reine de Navarre remit plus tard le comté d'Angoulême, que la proximité de la Guyenne rendait nécessaire au roi de France, et obtint en échange des domaines moins importants, Pontoise, Beaumont-sur-Oise, Asnières; mais elle mourut avant d'avoir été mise en possession de ces deux derniers. Le roi Jean, croyant toutefois pouvoir disposer du comté d'Angoulême, le donna au connétable Charles de la Cerda, son favori, avec la main de Marguerite, fille du comte de Blois.

La princesse Jeanne, fille de Louis-le-Hutin, et petite-fille de cette même reine Jeanne, porta ses droits à son époux, Philippe, comte d'Evreux, petit-fils du roi Philippe-le-Hardi; Charles-le-Mauvais était issu de ce dernier mariage, ainsi que la reine Blanche, seconde femme de Philippe de Valois.



Le jeune roi de Navarre, Charles, qui venait de succéder à sa mère, regardant la donation du monarque français comme une atteinte portée à ses droits, tourna toute sa fureur contre le connétable. Petit-fils de Louis-le-Hutin, gendre du roi Jean, Charles-le-Mauvais n'était point un ennemi ordinaire. Il avait un parti nombreux à la cour; mais son caractère, plus redoutable encore que sa puissance, éloignait de lui le monarque son beau-père. Tous les vices le dégradèrent, tous les crimes lui étaient familiers. On retrouvait en lui cette cruauté, cet amour du trouble, cette soif du sang, ce tissu d'attentats et de noirceurs, sans intervalles, qui, chez quelques princes de la première race, avaient épouvanté même un siècle barbare. Ses talens, car malheureusement il en avait (il était éloquent, actif, fécond en ressources), ses talens furent toujours des moyens, ou de trahison, ou de férocité. Les sentimens mêmes de la nature se tournaient en fureurs dans son ame, et devenaient des sources de crimes.

D'après un pareil portrait, tracé sur les documens fournis par tous les historiens, on croira sans peine que Charles ne bornait point ses desseins au renversement du favori de son beau-père. En effet, il allait jusqu'à dire hautement qu'il avait plus de droits à la couronne de France, que les deux rois qui se la disputaient; mais, dans l'impuissance de faire seul tout le mal qu'il méditait, on le verra se vendre à Edouard pour opprimer Jean, se réservant de les trahir tous les deux, et se flattant de les détruire l'un par l'autre.

Comme les possessions de ce méchant dans diverses provinces de la France lui fournissaient le prétexte de les visiter toutes, il était sans cesse en mouvement d'un bout du royaume à l'autre, et partout il joignait à ses largesses corruptrices la séduction de son éloquence; il déclamaient avec énergie contre le fardeau des subsides, tous les jours ag-

gravé; accusant l'avidité de la cour, le sommeil de la justice, la vigilance des sangsues publiques; employant cet art, si connu des factieux, d'exagérer le désordre pour l'augmenter, de flatter le peuple pour l'aigrir, de soulager avec ostentation quelques maux particuliers pour irriter le mal général. Enfin, on voyait sur ses traces les séditions, le mépris de l'autorité, la haine du gouvernement<sup>1</sup>.

Le connétable, persuadé que son crédit auprès du roi le mettait hors des atteintes de ses ennemis (erreur ordinaire des favoris!), poussait l'imprudence jusqu'à braver publiquement le roi de Navarre; et Jean, loin d'apaiser les querelles qui s'élevaient à ce sujet, semblait encourager la Cerda par de nouvelles marques de prédilection. Charles-le-Mauvais ne balança plus à se venger à la fois du monarque français et de son favori, en faisant périr ce dernier. Le connétable venait de se rendre au château de l'Aigle appartenant à sa femme, pour surveiller, s'il faut en croire quelques historiens, les démarches du roi de Navarre, qui, se trouvant alors à Evreux, cherchait à organiser un mouvement dans ce comté. Charles, informé de la présence de la Cerda, marche sur l'Aigle, bien accompagné, s'arrête dans une grange près de la ville, puis envoie ses sicaires assassiner le connétable, qui n'avait encore pris aucune précaution pour sa sûreté.

*Le roi de Navarre se prononce contre le roi de France.* — Immédiatement après cette expédition, dont il osa se vanter publiquement, le roi de Navarre répandit des manifestes, fortifia les places qui lui appartenaient, traita presque ouvertement avec les Anglais, et le duc de Lancaster offrit son appui à ce prince rebelle.

1353.

<sup>1</sup> Froissart. — Villani. — D'Achery, *Spicileg.* — Guill. Nang. continuat. — Mézerai. — Gaillard. — *Mémoires de littérature*, tom. XVI.

Jean reçut la nouvelle du meurtre de la Cerda presque avec la même indifférence qu'avait fait paraître Edouard en apprenant le supplice de Gaveston; mais un second favori, le jeune Spencer, avait consolé promptement le monarque anglais, et la Cerda ne fut point remplacé dans le cœur du roi de France. La douleur et la colère y jetèrent des racines d'autant plus profondes, que la politique lui commandait de les étouffer à l'extérieur. Charles pouvait, comme autrefois le comte d'Harcourt, introduire les Anglais en Normandie, où il possédait plusieurs places maritimes; rien ne l'empêchait de les amener par Evreux, Mantes, Meulan et Pontoise (villes dont il était maître), jusque sous les murs de Paris.

1353.

*Les deux rois se rapprochent.* — Le roi Jean, forcé de sacrifier son ressentiment à l'intérêt de l'état, dut prêter l'oreille aux sollicitations des deux reines, Jeanne et Blanche d'Evreux; la première, veuve de Charles-le-Bel; la seconde, de Philippe de Valois; toutes deux tantes du coupable, elles intercédèrent pour lui. Il méritait une punition exemplaire, on le récompensa. Jean, avili et trahi par les hommes chargés de négocier avec Charles, lui donna le comté de Beaumont-le-Roger, confisqué autrefois sur Robert d'Artois, ainsi que les châtelainies de Breteuil, de Conches, d'Orbéc, retirées au duc d'Orléans. Cette concession avait été exigée impérieusement par le Navarrois, comme une indemnité de la perte des comtés de Brie et de Champagne, réunis à la couronne. Il fallut encore que le roi remit entre les mains de cet ennemi domestique les places de Pont-Audemer, Valogne, Coutance, Carentan, et tout le Cotentin; il lui accorda pour Evreux un *échiquier*, ou cour souveraine, pareille à celle de Rouen; enfin, il le fit presque duc de Normandie, comme l'avait été Rollon. Ainsi, pour avoir menacé l'état, Charles-le-Mauvais était traité comme s'il en

fût le sauveur. Il est vrai qu'il s'obligea à rendre Pontoise, et qu'il dispensa Jean de lui donner Beaumont et Asnières ; mais il voulut encore que , pour garantir sa sûreté pendant son séjour à la cour de France , on lui donnât en ôtage le prince Charles d'Anjou , second fils du roi. Avec cette assurance , il se rendit , bien accompagné , au parlement que le roi avait convoqué dans Paris , et s'y justifia faiblement du meurtre du connétable , en déclarant qu'il ne l'avait pas commandé pour déplaire au roi , mais bien par des motifs qu'il déduirait en temps et lieu <sup>1</sup>.

Le traité honteux , dont nous venons de faire connaître les dispositions , fut signé à Mantes. Le cardinal de Boulogne était à la tête des plénipotentiaires français , parmi lesquels on ne remarque pas sans peine un prince du sang de saint Louis , Pierre de Bourbon.

*Nouvelles hostilités de Charles-le-Mauvais ; Jean lui pardonne contre son gré.* — L'impunité ayant rendu le roi de Navarre encore plus audacieux , il recommença ses menées , et , après avoir passé par les villes les plus importantes du royaume pour réveiller l'ardeur de ses partisans , il vint en Navarre lever des hommes et de l'argent. Jean se décida alors à saisir les possessions de Charles en Normandie , à l'exception des places d'Evreux , Pont-Audemer , Cherbourg , Gauray , Avranches et Mortain , que les garnisons ne voulurent point rendre. A la nouvelle de cette mesure , le roi de Navarre descendit en Normandie avec une petite armée , traita tout le pays en ennemi , et reprit Conches , où le roi de France avait mis garnison. Dans le même temps , la flotte anglaise du duc de Lancaster menaçait les côtes. Jean se vit contraint de céder une nouvelle fois. Charles de France , fils aîné de Jean , et premier dauphin de la race royale ,

1354-1355.

<sup>1</sup> Mézerai.

envoyé en Normandie, y négocia un second traité, aussi honteux que celui de Mantes. On accordait aux partisans des Navarrois une amnistie, dans laquelle étaient compris les ministres qui avaient signé, pour le roi Jean, le traité de Mantes; preuve évidente de leur perfidie<sup>1</sup> !

Ce nouveau rapprochement ne fut ni plus sincère, ni plus durable que le premier. Charles-le-Mauvais n'acceptait la paix que pour préparer plus sûrement la guerre. Nous avons parlé de l'habileté de ce prince dans l'art de séduire : il avait gagné le dauphin. Celui-ci avait trop peu d'expérience pour éviter le piège où voulait l'entraîner le Navarrois. Aussi prompt à pardonner qu'à punir, le roi Jean fut encore assez faible en cette dernière circonstance, pour accueillir Charles-le-Mauvais comme un gendre, comme l'ami et le compagnon d'armes de son fils.

1353.

*Le roi de Navarre recommence ses intrigues.* — Bientôt le roi de Navarre agite et divise la cour. Le dauphin lui-même commence à se plaindre de son père, et s'en éloigne. Le Navarrois, profitant de son ascendant sur le jeune prince, lui conseille de quitter secrètement Paris, de se retirer auprès de l'empereur Charles IV, son oncle maternel<sup>2</sup>, et de là traiter avec le roi, son père, pour obtenir l'apanage auquel il avait droit, et qu'on ne pouvait lui refuser. Il promet de lui envoyer à Saint-Cloud une escorte pour protéger sa fuite. Cet éloignement du dauphin faisait partie d'un plan que Charles-le-Mauvais s'était bien gardé de révéler en entier au jeune prince, celui de rendre le trône de France

<sup>1</sup> Ces ministres étaient le cardinal de Boulogne, le duc Pierre de Bourbon, le seigneur de Charny, Robert de Lorris, et Lecoq, évêque de Laon.

<sup>2</sup> L'empereur Charles IV était fils de Jean de Luxembourg, dit l'aveugle, roi de Bohême, le même qui fut tué à la bataille de Crécy; le roi de France, Jean, avait épousé sa fille, Bonne de Luxembourg, qui mourut lorsque son mari n'était encore que duc de Normandie.

vacant. Déjà il avait médité d'enlever Jean dans un voyage que ce monarque se proposait de faire en Normandie, et, après l'avoir renfermé dans un château-fort, de l'y faire mourir. Telle fut, du moins, la déposition d'un gentilhomme du roi de Navarre, nommé Friquet, employé dans toutes les intrigues de son maître, et qui avait traité avec les Anglais à l'époque de l'assassinat du connétable Charles de la Cerda. C'était pour exécuter plus facilement ce dessein, que le Navarrois faisait éloigner le dauphin. On peut même soupçonner que l'escorte fournie à ce prince ne l'eût point conduit en Allemagne, mais à Mantes, où se trouvait le roi de Navarre, qui, par ce moyen, aurait eu entre les mains le roi, l'héritier de la couronne, et conséquemment le sort de la France. L'heureux naturel du dauphin fit avorter un plan si odieux; la piété filiale l'emporta, dans son cœur, sur tous les sentimens qu'on avait cherché à lui inspirer; il se refusa à donner, par sa fuite, le funeste exemple de la révolte contre l'autorité du roi. Un moment de réflexion l'avait ramené à ses devoirs. Il écrivit au roi de Navarre de ne point envoyer à Saint-Cloud l'escorte convenue, parce qu'il avait changé d'avis; et, se rendant ensuite auprès de son père pour lui faire l'aveu de la coupable faiblesse qu'il avait eu de prêter l'oreille aux conseils du Navarrois, il sollicita la clémence royale pour tous ceux qu'il avait mis dans la confiance de son dessein.

Dans l'entrevue qui eut lieu à ce sujet, le roi et le dauphin achevèrent de s'éclairer mutuellement sur les perfidies de Charles-le-Mauvais; Jean donna en apanage à son fils le duché de Normandie, pour qu'il eût un intérêt de plus à veiller sur la conduite du factieux, et en même temps un prétexte spécieux d'entretenir avec lui, à la faveur du voisinage, des relations dont le roi voulait tirer parti dans la suite. Il jugeait convenable de dissimuler encore quelque

temps, attendu que, la trêve étant expirée, tout annonçait que la guerre allait reprendre avec une nouvelle force.

Le roi Jean s'occupait à la fois de la défense du royaume et du rétablissement de l'ordre dans l'intérieur<sup>1</sup>; mais toutes ses mesures étaient traversées par le roi de Navarre et ses partisans. Ceux-ci se réunirent au Vaudreuil, et là les principaux d'entre eux, nommément les deux frères d'Harcourt, qui s'étaient rangés de nouveau du côté de Charles le-Mauvais, éclataient en propos séditieux contre le roi. Le comte d'Harcourt<sup>2</sup> était le plus furieux, il avait juré à Jean une haine éternelle. « *Par le sang Dieu*, disait-il, ce Jean est un mauvais homme, et n'est pas un bon roi; vraiment je me garderai de lui. » Il ne s'en garda pas assez.

Le dauphin, fixé à Rouen, y tenait une cour brillante. Le roi de Navarre allait souvent le voir, dans l'espérance de le séduire de nouveau, ou de le surprendre. Bien qu'il fût toujours occupé du projet que le jeune prince avait fait manquer, il ne lui témoignait aucun ressentiment; mais il ne cessait de tendre des pièges, soit à sa fidélité, soit à sa prudence. Le dauphin ne pouvait plus être dupe. Surveillant toutes les nouvelles intrigues du Navarrois pour soulever les Normands, il en donnait journellement avis à son père. Ce monarque pensa que le moment était arrivé de punir tant de perfidies.

1356.

*Charles-le-Mauvais est arrêté; le roi Jean fait pendre quelques-uns des partisans de ce prince.* — Le dauphin reçoit l'ordre de convier le roi de Navarre à un grand repas.

<sup>1</sup> Il n'y avait, dit Mézerai, aucune partie qui fût saine dans l'état. La conduite même des prélats n'était pas fort régulière: l'avarice et l'ambition s'étant introduites dans les cloîtres, il s'en fallut bien peu qu'elles ne les abattissent. . . . . Les sujets s'étaient joints aux causes des troubles intestins et domestiques.

<sup>2</sup> C'était le frère aîné de Geoffroy, qu'on a vu combattre dans les rangs de l'armée anglaise à la bataille de Crécy.

Celui-ci se rend à l'invitation, accompagné de ses plus zélés serviteurs. Jean, qu'on croyait à Paris, paraît tout à coup dans la salle du banquet, suivi du comte d'Anjou, son second fils, du duc d'Orléans, son frère, des deux fils de Robert d'Artois, aussi fidèles à leur souverain que le père avait été funeste à l'état, et de plusieurs autres seigneurs. Tous les assistans se levèrent par respect ou par crainte. « Que chacun reste à sa place, dit le monarque du ton le plus sévère, il y va de la vie. » Puis s'avancant vers le roi de Navarre, il le saisit de sa propre main. Le comte d'Harcourt veut prendre la fuite, il est arrêté, ainsi que le seigneur de Grasville, le chevalier Maubué de Mesmenar, et l'écuyer Olivier Doublet. Jean lui-même, les princes ses fils, le duc d'Orléans et les autres seigneurs de sa suite, escortèrent les quatre prisonniers que nous venons de nommer au travers de la ville de Rouen. La visière du casque du roi étant baissée, personne ne le reconnaissait dans les rues : le peuple, ému du spectacle extraordinaire de ces seigneurs qu'on emmenait liés sur des charrettes, parut un moment vouloir les délivrer. Jean, ôtant alors son casque, se fit voir à tout le monde ; puis ayant tiré de sous sa cuirasse un papier d'où pendaient plusieurs sceaux ou cachets : « Voici, dit-il à la multitude, le traité que ces traîtres viennent de conclure avec les Anglais. » Personne ne remua. Les prisonniers furent conduits hors de la ville, où le roi leur fit trancher la tête en sa présence ; leurs corps furent attachés au gibet, et leurs têtes exposées sur des lances. Le lieu de leur supplice s'appelait le *Champ du Pardon*. Ils nièrent jusqu'à la mort le traité qu'on leur imputait ; et, comme il n'y eut point de procès, on n'a point su si ce traité était réel. Les autres personnes arrêtées furent livrées à la cour de l'échiquier, ou parlement de Rouen, à la réserve de Friquet et d'un autre gentilhomme nommé Vauban, qui furent con-



duits, avec le roi de Navarre, à Paris, et renfermés, ainsi que lui, dans la tour du Louvre.

La mort injuste du connétable d'Eu avait amené l'odieuse assassinat de son successeur, Charles de la Cerda. Ce dernier crime venait d'être puni par la prison du roi de Navarre et le supplice de ses amis. Ces dernières circonstances devaient donner lieu à une nouvelle réaction, bien plus calamiteuse pour l'état. Philippe d'Evreux entreprit de délivrer Charles-le-Mauvais, son frère, et Geoffroi d'Harcourt de venger la mort du sien. Depuis sa réconciliation avec Philippe de Valois, ce même Geoffroi était resté fidèle à ses maîtres; mais il se crut dégagé de tout serment par la condamnation illégale du chef de sa Maison. Il appela une seconde fois les Anglais, et la guerre, plutôt ralentie que suspendue depuis cinq ans, se ralluma avec plus de fureur. Edouard publia un manifeste pour nier qu'il y eût un traité entre lui et Charles-le-Mauvais, comme on le prétendait<sup>1</sup>.

1356.

*La guerre entre la France et l'Angleterre recommence avec une nouvelle activité.*— La France fut attaquée presque en même temps, du côté du nord (c'est-à-dire par le Boulonnois et l'Artois), par Edouard en personne; en Normandie, par le duc de Lancaster, réuni à Philippe d'Evreux; et, par le prince de Galles, du côté de la Guyenne. Le roi Jean commença d'abord par envoyer défier Edouard corps à corps, ou en tel nombre de champions qu'il voudrait désigner. Mais l'art de la guerre commençait alors à prévaloir sur l'esprit de chevalerie : un chef de troupes ne sortait plus de ses retranchemens pour courir les chances d'un combat singulier; on ne quittait plus un poste avantageux pour faire ou repousser des bravades. Jean s'était rendu à Amiens avec quelques troupes; Edouard, qui n'était pas plus dis-

<sup>1</sup> « Je crois, disait le monarque anglais, devoir ce témoignage à la vérité, bien que le roi de Navarre soit mon ennemi. (*Voyez Rymer, t. III.*)

posé à accepter un cartel qu'une bataille, se retira sous les murs de Calais.

*Marche rapide du prince de Galles.*—Cependant le duc de Lancaster et le prince de Galles paraissaient vouloir se donner la main. Le premier, ayant pénétré dans le Perche, cherchait à s'approcher de la Loire; de son côté, le jeune Edouard, par des progrès encore plus rapides, s'avancait aussi vers la même rivière. Les forces que ce prince avait devant lui se trouvaient paralysées, en quelque sorte, par le défaut d'ensemble dans les opérations des chefs. Le connétable Jacques de Bourbon, qui avait remplacé la Cerda, prétendait commander seul toutes les troupes; le maréchal de Clermont et d'autres seigneurs refusaient d'obéir. Le prince de Galles, profitant avec habileté de ces divisions, venait de parcourir le Limousin, l'Auvergne et le Berry, sans rencontrer de grands obstacles.

Le monarque français, trompé, mal servi, plus irascible de jour en jour, faisait tout à contre-sens. Gaston Phœbus, comte de Foix, beau-frère du roi de Navarre, avait été arrêté à Paris, parce qu'il refusait de rendre hommage pour le Béarn, qui lui appartenait. Au bout de quelque mois, Jean rend la liberté à ce seigneur, et lui confie le commandement d'un corps de troupes en Languedoc, destiné à observer les mouvemens du prince de Galles. Gaston se montre sans zèle, peut-être même sans fidélité. Le Languedoc est ravagé impunément par les Anglais. C'est par suite de ce premier succès, et par l'effet de la mésintelligence qui existait entre les autres lieutenans du roi de France, que le prince Edouard était arrivé presque sur les bords de la Loire.

Philippe d'Evreux, ayant Geoffroi d'Harcourt pour lieutenant-général, s'était fortifié dans les places et châteaux de Normandie appartenans au roi de Navarre, son frère, principalement dans le Cotentin. Le dauphin, après lui avoir

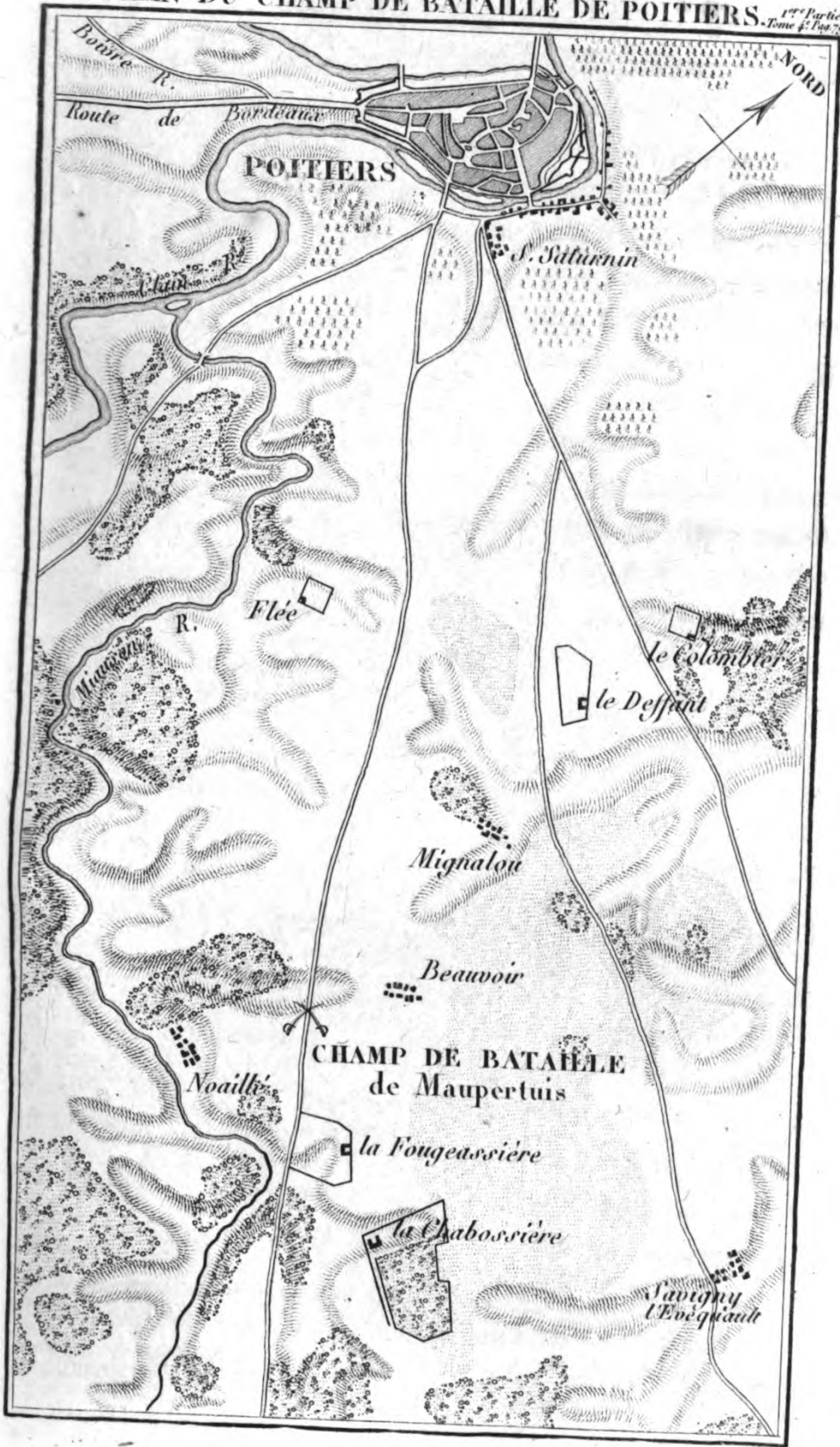
envoyé très-inutilement l'ordre de rendre ces postes, réunit quelques troupes, vint assiéger Evreux, l'emporta d'assaut, et y fit mettre le feu. Robert de Hotot, grand-maître des arbalétriers de France, attaqua, d'autre part, la place de Pont-Audemer; mais le duc de Lancaster, s'étant avancé avec quatre mille Anglais, le força d'abandonner ce siège, avec perte d'une partie de ses bagages et de son artillerie. Aussitôt que le roi Jean fut informé de cet échec, il se porta au-devant du duc de Lancaster avec un corps de gendarmerie, et le battit. Ayant ensuite chassé les Anglais jusqu'à l'Aigle, il prit le château de Tillière, et Breteuil, qui résista toutefois pendant deux mois. La nouvelle de la présence du prince de Galles dans le Berry empêcha seule le roi de France de se rendre maître de toutes les autres places qui tenaient pour Charles-le-Mauvais <sup>1</sup>.

Forcé alors de concentrer toutes ses forces, Jean les rassembla autour de Chartres, d'où il envoya de forts détachemens le long de la Loire, afin d'empêcher que le prince de Galles ne traversât ce fleuve, pour aller se réunir aux troupes du duc de Lancaster et de Philippe d'Evreux. Le prince de Galles battit près de Romorantin un de ces partis, fort de trois cents hommes d'armes, commandés par les seigneurs de Craon, de Boucicaut, et l'hermite de Chaumont, et le força de se renfermer dans le château de Romorantin. Un premier assaut livré par les troupes anglaises fut repoussé; mais le prince ayant fait jeter quelques artifices dans la place, le feu prit à plusieurs bâtimens, ce qui contraignit les assiégés d'ouvrir les portes et de se rendre prisonniers <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Froissart. — *Grandes Chron. de France*. — Paul. Emil. — Mézerai.

<sup>2</sup> Mézerai conjecture que ces artifices devaient être des grenades et des bombes lancées par des bouches à feu, que le prince traînait à sa suite. C'est la première fois qu'il est fait mention, dans l'Histoire de France, de l'artillerie pour le siège des places.

PLAN DU CHAMP DE BATAILLE DE POITIERS. 1<sup>re</sup> Partie. Tome 4<sup>e</sup> Pl. 79.



1000 2000 3000 Toises



Le rassemblement de l'armée française étant opéré, le roi Jean quitta Chartres, se rendit en un jour à Blois, et le surlendemain à Loches, où il apprit que les Anglais s'étaient rapprochés du Poitou. Cette nouvelle le détermina à accélérer le mouvement de ses troupes, qui passèrent la Creuse au pont de Chavigny, et vinrent camper près de Poitiers, après avoir gagné une marche sur l'armée anglaise, qui s'avancait alors dans la même direction.

*Bataille de Maupertuis ou de Poitiers* — Le prince de Galles apprit bientôt, de quelques prisonniers faits par ses coureurs, que le roi de France l'avait devancé, et qu'il ne lui était plus possible d'avancer ni de reculer sans combattre. Dans cette situation difficile, il n'hésita point à continuer sa marche sur Poitiers, et, ayant rappelé à lui tous les détachemens qui couraient la campagne, il fit camper ses troupes entre Beauvoir et l'abbaye de Nouaillé, en un lieu appelé *Maupertuis*. Cette position, très-voisine de celle occupée par les Français, était excellente, et compensait en quelque sorte l'infériorité des forces anglaises : les historiens disent que celles-ci ne s'élevaient pas au-dessus de huit mille hommes. Pendant la nuit, le prince ajouta à l'avantage que lui donnaient les accidens du terrain des retranchemens qui rendaient l'accès de son camp encore plus difficile.

Le chevalier Eustache de Ribault, envoyé par le roi Jean pour reconnaître ce camp et le nombre approximatif des troupes qu'il renfermait, fit le rapport « que l'armée ennemie, d'après ses bannières et étendards, lui avait paru forte de deux mille hommes d'armes, de six mille archers, et mille à douze cents aventuriers ; qu'elle était campée sur une colline d'environ mille pas d'étendue, environnée partout de haies vives et fort épaisses, coupée au centre par un chemin un peu creusé et si étroit, que trois hommes à peine pourraient y passer de front, et de plus couvert, des deux

19 sept. 1356

côtés, par deux gros buissons, bordés d'une partie des archers ennemis, qui travaillaient encore, au moment de la reconnaissance, à se couvrir d'un nouveau fossé; que les hommes d'armes occupaient le sommet de la colline, rangés en bataille, pied à terre, tenant chacun leur cheval par la bride, et ayant sur leur front l'autre partie des archers, disposés *comme une herse*; qu'à la gauche, où les haies et l'abond ne semblaient pas si rudes, l'ennemi avait formé un rempart avec ses charriots embarrassés les uns dans les autres; enfin qu'à la droite se trouvait une petite éminence, vers laquelle il avait vu filer de la cavalerie, qui semblait vouloir y prendre poste, pour de là, sans doute, tomber sur les flancs de l'armée française, au moment où elle attaquerait le camp<sup>1</sup>. »

Sur ce rapport, le roi demanda à Ribaumont ce qu'il croyait à propos de faire. Le chevalier, meilleur soldat que capitaine, répondit qu'il serait bon, à son avis, de faire mettre pied à terre à tous les cavaliers, trois cents maîtres (ou chevaliers) exceptés, de faire réduire toutes les lances à la longueur de cinq pieds, afin que ces mêmes cavaliers pussent s'en servir plus facilement dans cette circonstance. D'autres chefs, plus judicieux et plus expérimentés, étaient d'avis de ne point engager d'action, de se borner plutôt à tenir l'armée ennemie étroitement bloquée dans son camp, pour l'affamer, et en avoir ensuite meilleur marché.

L'opinion de Ribaumont prévalut dans l'esprit du roi. Il ordonna l'attaque, et fit prendre les armes à son armée, qui s'avança en ordre de bataille sur le camp des Anglais.

Le cardinal de Périgord était alors auprès de Jean. Chargé par le pape de concilier, s'il était possible, les deux puissances, il avait échoué dans toutes ses démarches; mais,

<sup>1</sup> Froissart. — Mézerai.

en ce moment critique, et malgré la résolution que venait de prendre le monarque français, il crut devoir lui proposer une capitulation. Jean refusa d'abord de l'écouter; mais ce prélat se jetant au devant des premières enseignes, et joignant les mains : « Pour Dieu, sire, s'écria-t-il, ne combattez point des gens qui se veulent rendre; ils sont à vous sans coup férir, dites-moi seulement les conditions. » A ces mots, le roi, non sans témoigner une forte répugnance, suspend la marche de ses troupes, et accorde une journée au cardinal, pour qu'il puisse amener le jeune Edouard à ce qu'il désire.

Le légat se rendit donc au camp anglais. Il n'était pas besoin d'éclairer le prince de Galles sur le danger de la position dans laquelle il se trouvait : aussi le cardinal-négociateur réussit-il à le décider à entrer en accommodement. Il fut convenu qu'Edouard proposerait, 1°. de rendre tout le butin, les places et les prisonniers qui étaient entre ses mains; 2°. de jurer de ne porter de sept ans les armes contre la France; 3°. enfin, de se retirer par le chemin qu'on lui prescrirait.

Le cardinal rapporta ces propositions au roi de France; mais celui-ci, qui comptait sur une victoire certaine, refusant d'admettre en totalité des offres si raisonnables, exigea que le prince et cent chevaliers se rendissent ses prisonniers. Après plusieurs allées et venues, sans avoir pu obtenir que le roi renonçât à sa dure condition, ou que le prince y souscrivît<sup>1</sup>, le cardinal de Périgord, profondément affligé de

<sup>1</sup> « Beau fils, il faut combattre, dit le cardinal au jeune Edouard, en lui déclarant l'immuable volonté du roi Jean. Eh bien! répartit le prince, Dieu veuille aider au droit. » Les Français surent mauvais gré au légat d'avoir retardé la bataille de vingt-quatre heures, que les Anglais employèrent à se fortifier de plus en plus dans leur camp.



ne pouvoir empêcher l'effusion du sang chrétien, se retira à Poitiers pour éviter d'en être témoin.

Dans la nuit du 18 au 19 septembre, les deux armées se préparèrent à combattre. Le lendemain, celle des Français, composée de cinquante mille hommes, marchant sous cent vingt bannières <sup>1</sup>, conduite par le roi, ses quatre fils, d'autres princes du sang, vingt-six ducs ou comtes <sup>2</sup>, se forma dans l'ordre suivant : Toute la cavalerie, à la réserve de trois cents maîtres, que l'on choisit parmi les plus renommés, mit pied à terre, donna ses chevaux à tenir aux valets, ôta ses éperons, et fut divisée en trois corps ou *batailles*, chacun de seize mille hommes. Le premier était commandé par Philippe, duc d'Orléans, frère du roi ; le second avait à sa tête le dauphin, accompagné de ses trois frères, Louis, duc d'Anjou, Jean, duc de Berry, et Philippe, âgé seulement de treize ans ; le roi conduisait en personne le troisième corps ; les maréchaux Jean de Clermont et Arnoult d'Andenehem <sup>3</sup> prirent le commandement des trois cents hommes d'armes d'élite et de quelque cavalerie allemande, qui furent placés en première ligne <sup>4</sup>.

Pendant que les troupes se formaient, le roi de France parcourait les rangs ; entendant quelques soldats entonner, suivant l'ancien usage, la chanson du paladin Roland : « Où

<sup>1</sup> Ces bannières indiquaient le nombre des différens corps ou compagnies dont se composait l'armée.

<sup>2</sup> Mézerai ajoute : « Toute éclatante en or, en pierreries, en écarlate, superbement équipée, effroyable en nombre, belle et riche en armes ; mais n'ayant point de bonheur, peu de courage, et beaucoup de vanité. » Cette dernière assertion de notre sévère historien ne sera malheureusement que trop justifiée dans la suite du récit.

<sup>3</sup> Quelques historiens écrivent *d'Audreghen*.

<sup>4</sup> Il ne paraît pas, d'après le silence des historiens contemporains à cet égard, qu'il y eût dans l'armée française aucun corps d'archers, arbalétriers, ou autres gens de trait.

est-il, où est Roland ? s'écria-t-il. — Où est Charlemagne ? reprit vivement un des guerriers apostrophés, vieil homme d'armes blanchi sous le harnois. — Vous autres, continua le roi, quand vous êtes à Paris, à Rouen, à Chartres ou à Orléans, vous menacez les Anglais, et désirez vous présenter, le bassin en tête, devant ces ennemis : orés, y êtes-vous, les voilà, je vous les montre, si leur veuillez remontrer leurs mal talens, et contre venger les dommages qu'ils vous ont faits ; car, sans faute, nous combattons <sup>1</sup>. »

Le prince de Galles n'avait fait aucun changement aux dispositions remarquées par le chevalier Eustache de Ribamont. Le corps de cavalerie placé sur le revers de la petite éminence à droite du camp, était composé de trois cents hommes d'armes et de trois cents archers à cheval.

Les trois cents hommes d'armes français, sous les ordres des maréchaux de Clermont et d'Andenehem, destinés à faire le premier effort, commencèrent l'attaque. Quelques cavaliers ennemis sortirent d'abord des retranchemens pour faire le coup de lance ; mais ils se replièrent bientôt, et les

<sup>1</sup> Froissart.

Napoléon avait sans doute le souvenir de cette harangue du roi Jean, quand il traçait l'ordre du jour de la bataille de Mojaisck. Les expressions de Mézerai se rapprochent encore plus que celles de Froissart du style de l'allocution moderne. Nous allons mettre nos lecteurs à même d'en juger.

« Les voilà, les voilà ces Anglais que vous avez tant souhaité de rencontrer ; je vous les ai enveloppés dans le filet, ils ne peuvent plus vous échapper. Ils sont là ceux qui ont brûlé vos maisons, qui ont forcé vos femmes, égorgé vos parens. C'est à vous d'en prendre telle vengeance, qu'ils n'aillent jamais s'en vanter en Angleterre. »

(MÉZÉRAI, *Histoire de France*, tom. II, pag. 435.)

*Ordre du jour de la bataille de Mojaisck, ou de la Moskowa.*

« Soldats ! voilà la bataille que vous avez tant désirée. Désormais la victoire dépend de vous, elle nous est nécessaire. . . . Que la postérité la plus reculée cite avec orgueil notre conduite dans cette journée ; que l'on dise de vous : *Il était à cette grande bataille sous les murs de Moskow.* »

Français s'engagèrent dans le défilé couvert des deux côtés par des buissons, et qui coupait la colline sur laquelle était posté le gros de l'armée anglaise. Les archers ennemis, disposés à droite et à gauche derrière l'épaule du fossé qu'ils avaient creusé entre le chemin et les buissons, firent pleuvoir une grêle de traits sur la colonne assaillante. C'étaient des flèches longues et dentelées, qui, tirées à si peu de distance, bien qu'elles fussent sans effet sur les cavaliers, blessaient profondément leurs montures. Ces animaux, tombant sous leurs maîtres ou les désarçonnant, occasionèrent le premier désordre, qui s'accrut par le nombre des cavaliers démontés, et que la pesanteur de leurs armes empêchait de se dégager. Le défilé fut bientôt embarrassé de manière à ne plus permettre à ceux qui étaient au dernier rang d'avancer. Quelques-uns des mieux montés, entre autres les deux maréchaux, réussirent à franchir cet obstacle et à joindre les archers; mais, enveloppés de toute part, ils furent en un instant tués ou pris. Le maréchal de Clermont perdit la vie, et le maréchal d'Andenehem rendit son épée.

Ce premier échec décida l'événement de la bataille. Les cavaliers, encombrés dans le défilé, cherchant une issue et refoulant ceux qui les suivaient, les rejetèrent sur le gros bataillon ou corps d'armée du duc d'Orléans, lequel, faisant un mouvement pour donner passage aux fuyards, se renverse sur la troupe du dauphin, et la rompt en plusieurs endroits. Dans ce même temps, la cavalerie anglaise, placée sur l'éminence à droite, en descend, et les archers qui en font partie viennent attaquer le flanc du corps d'armée dont nous parlons. Cette irruption imprévue, jointe au premier désordre occasioné par les hommes d'armes repoussés du défilé, détermine un grand nombre des gens du dauphin à reprendre leurs chevaux d'entre les mains de leurs valets, soit pour combattre, soit pour se tirer du danger. Le dau-

phin et ses deux frères, les princes Louis et Jean, entraînés par leurs gouverneurs, s'éloignèrent à bride abattue; peu après, le duc d'Orléans en fit autant; mais le plus jeune des fils du roi, Philippe, refusa de les suivre, et fut rejoindre le corps d'armée où se trouvait son père.

Les trois cents gendarmes anglais, marchant serrés et dans le meilleur ordre, appuyaient les archers montés, qui gagnaient toujours du terrain sur des troupes à moitié dispersées avant d'avoir combattu, lorsque Jean Chandos, un des généraux anglais, qui se trouvait alors auprès du prince de Galles, lui dit : « Allons, mon seigneur, il est temps de monter à cheval; les Français sont ébranlés, la victoire est à nous. Poussons droit au roi Jean; je vous le livre prisonnier, car il a trop de courage pour s'enfuir. » Le jeune Edouard se rend à cet avis, et, sans perdre de temps, vient fondre, avec tout le gros de la cavalerie, sur les Français en désordre. Cette charge impétueuse achève de rompre et de culbuter les corps d'armée du duc d'Orléans et du dauphin. La cavalerie allemande, qui faisait partie de la colonne des maréchaux, et qui s'était ralliée, veut vainement arrêter les progrès de l'ennemi, elle est taillée en pièces.

Après cette défaite de l'avant-garde et de deux des divisions de l'armée française, les Anglais n'avaient plus devant eux que la troisième. Le roi qui la commandait en personne y avait maintenu l'ordre. La résistance qu'il opposa au choc des Anglais, rendit long-temps la victoire indécise. Combatant sous les yeux de leur souverain, qui lui-même payait d'exemple, les chevaliers français firent des prodiges de valeur. Le connétable Gauthier de Brienne et le duc de Bourbon secondaient habilement les efforts du roi; mais, comme tous ces braves étaient à pied, et qu'aucune cavalerie ne les soutenait, ils furent enfin rompus, culbutés et hachés par la gendarmerie anglaise. Dans cette funeste déroute, le

roi parvint à rallier quelques-uns de ses gens autour de la bannière de France. Geoffroy de Charny, qui la portait, quoique renversé par terre et blessé à mort, ne l'avait point abandonnée. Une hache à la main, et ayant à ses côtés son jeune fils Philippe, le valeureux monarque renversait tous les ennemis qui voulaient l'approcher, et qui, le reconnaissant, lui criaient : « Rendez-vous à moi, sire, à moi. » Au nombre de ces assaillans, était un chevalier des environs de Saint-Omer, nommé Denis de Morbec. Banni de France pour un meurtre, il s'était mis au service des Anglais. Doué d'une grande force physique, il ne craignit point d'aborder Jean de très-près, et, parant les coups de sa hache d'armes, il lui répéta en bon Français : « Sire, il faut vous rendre. — A qui me rendrai-je ? demanda le roi. Où est mon cousin le prince de Galles ? Si je le voyais, je parlerais. — Sire, reprit Morbec, le prince n'est pas ici, mais rendez-vous à moi, je vous conduirai à lui ; je suis Denis de Morbec, chevalier français, qui sers ici pour avoir été banni de France. » Jean, qui connaissait le transfuge, lui donna son gantelet de la main droite, en disant : « Eh bien ! je me rends à vous. » L'empressement des Anglais à saisir le roi n'en fut pas moins vif après sa reddition : tous voulaient avoir l'honneur de cette glorieuse capture, et, dans ce désordre, Jean perdit un diamant de grand prix qu'il avait au doigt<sup>1</sup> ; il aurait même couru risque de la vie, ainsi que le jeune prince Philippe, si deux seigneurs anglais ne fussent arrivés inopinément à son secours, ainsi que nous allons le rapporter. Le prince de Galles avait attaqué le corps d'armée de Jean par un côté opposé à celui où le monarque combattait. Après avoir enfoncé, pris, dispersé

<sup>1</sup> Cette pierre fut vendue à des marchands étrangers, et le roi la racheta quelques années après.

tout ce qui s'était présenté sur son passage, il était revenu de la poursuite des fuyards, et prenait quelques momens de repos sous un pavillon que Jean Chandos avait fait dresser à la hâte sur le champ de victoire. Là il demandait aux chevaliers qui arrivaient en foule ce qu'était devenu le roi de France, et personne ne pouvant lui en donner des nouvelles, il dut croire que ce monarque avait perdu la vie, avec d'autant plus de probabilité, qu'on ne l'avait point vu quitter le champ de bataille.

Dans l'inquiétude qui l'agitait, Edouard donna l'ordre au comte de Warwick et au chevalier Renaut de Gobeghen de faire une exacte perquisition. Les deux guerriers remontèrent de suite à cheval, et partirent. A peu de distance, ils découvrirent, d'une petite hauteur, un gros de gendarmes qui s'avancait lentement et en tumulte. Piquant de ce côté, ils trouvent le roi Jean et son fils entourés de furieux, qui tous prétendaient à l'honneur d'une si belle prise. Le monarque, en se débattant, sans abandonner le jeune prince, qu'il tenait par la main, leur criait vainement : « Messieurs, menez-moi courtoisement et mon fils aussi devers le prince mon cousin, et ne vous querellez pour ma prise, car je suis assez grand seigneur pour vous faire tous riches. » L'arrivée des deux envoyés d'Edouard mit fin à une situation si critique. Ces seigneurs écartèrent par leur autorité cette importune et dangereuse escorte. Ils mirent pied à terre, saluèrent le roi avec le plus grand respect, et le conduisirent tranquillement au pavillon du prince de Galles. Là, tout ce qu'une vertu compatissante à l'infortune commande de soins généreux, d'attentions délicates, le roi captif le trouva dans son vainqueur. L'étiquette même fut réglée, non-seulement sur la dignité royale, mais encore sur la suzeraineté. Le prince de Galles voulut absolument servir le roi de France à table, et se tint toujours debout

devant lui; Jean ne put le faire consentir à s'asseoir. « Permettez, répondait Edouard, que je rende ce que je dois à un grand monarque et au plus vaillant des guerriers<sup>1</sup>. »

Le prince croyant entrevoir dans la contenance du roi que la force de son courage pliait sous le faix de son malheur : « Sire, lui dit-il avec émotion, la fortune a trahi votre grand cœur, mais la gloire vous couronne, et vos vainqueurs peuvent vous porter envie. Tous nos chevaliers vous déferent le prix de la vaillance; ils pleurent avec vous les héros que vous avez perdus. Ne voyez autour de vous que des admirateurs et des amis. Vous méconnaîtrez le roi mon père, si vous lui supposiez d'autres sentimens que les nôtres.—Mon cousin, répartit Jean en embrassant Edouard; si j'ai mérité votre estime, je ne reproche rien à la fortune.» Tous les témoins de cette scène attendrissante ne savaient lequel ils devaient admirer le plus, ou de celui qui usait ainsi de la victoire, ou de celui qui se résignait à son sort avec tant de noblesse.

Dans cette journée, si fatale à la France, la perte de l'armée royale ne s'éleva guère au-dessus de six mille hommes; mais c'était l'élite de la nation.

On doit s'étonner que le roi, avec l'expérience qu'il avait de la guerre, ait pu suivre aussi inconsidérément le funeste avis du chevalier de Ribeaumont. Comment ne prévoyait-il pas tout l'avantage qu'il allait donner aux Anglais en se privant de la nombreuse cavalerie qui faisait toute la force de son armée? Il fit précisément tout le contraire de ce qu'il fallait faire, en formant son avant-garde ou sa colonne d'attaque du petit nombre d'hommes à cheval que Ribeaumont lui avait conseillé de garder. C'était tirer un bien mauvais

<sup>1</sup> Guill. de Nang. continuat. — Froissart. — Paul. Emil. — Mézerai. — D'Achery, *Spicileg.* — Rymer, *Act. pub.*

parti de la reconnaissance faite par ce chevalier, que d'enfourner dans un défilé aussi étroit et aussi bien gardé à droite et à gauche, une cavalerie pesamment armée, dont la déroute presque inévitable devait nécessairement jeter le désordre dans les masses d'infanterie qui suivaient. Quel résultat pouvait-on se promettre d'une pareille attaque ? En admettant que la colonne des maréchaux français eût franchi le défilé, malgré la vive et meurtrière résistance des archers anglais, ne devait-elle pas rencontrer au-delà le gros de leur cavalerie prête à l'écraser ? Les obstacles du défilé restaient toujours les mêmes pour l'infanterie qui s'y serait engagée ensuite, puisque les archers, couverts par un fossé et un épaulement, protégés par les buissons qu'ils bordaient, auraient continué de tirer sur elle, sans que les autres points de la position retranchée de l'ennemi eussent rien perdu de leurs moyens de défense. Jean aurait donc agi plus sagement, si, comme le lui conseillaient le connétable Gauthier de Brienne et le duc Pierre de Bourbon, qui succombèrent l'un et l'autre dans la bataille, il eût retenu les Anglais bloqués dans un camp, où ils étaient sans vivres et sans fourrages. Forcés par la famine de renoncer à l'avantage de la position, ils seraient venus s'exposer en plaine aux chances peu douteuses d'un combat inégal.

Les Anglais avaient poursuivi avec vigueur les nombreux fuyards de l'armée française, auxquels la ville de Poitiers refusa d'ouvrir ses portes. Plus de huit cents gentilshommes étaient restés morts sur le champ de bataille<sup>1</sup>. Quant aux prisonniers<sup>2</sup>, leur nombre était tel, que chaque

<sup>1</sup> Les principaux étaient Pierre duc de Bourbon, le connétable Gauthier de Brienne, le maréchal de Clermont, Geoffroy de Charny, Aimery de Laroche-foucaud, Thibaut de Laval, Jean de Sancerre, Guillaume de Bar, Renaud Chauveau, évêque de Châlons.

<sup>2</sup> Parmi ces derniers, se trouvaient, outre le roi et son fils Philippe,



gendarme ennemi en avait cinq ou six; dans l'impossibilité de les garder tous, beaucoup furent renvoyés sur parole.

Le lendemain de la bataille, le prince de Galles, voulant mettre en sûreté le beau fruit de sa victoire, considérant que sa petite armée, embarrassée de prisonniers et de bagages, aurait peine à résister à une nouvelle attaque des troupes françaises, si quelque chef, honteux d'avoir abandonné si précipitamment la partie, cherchait à rallier les fuyards et à reformer une masse de gendarmerie; Edouard, disons-nous, prit la direction de Bordeaux, sans s'arrêter à faire le siège de Poitiers, et sans détacher aucun parti à droite ni à gauche de sa route.

1356. *Le roi Jean, prisonnier, est conduit à Bordeaux et ensuite à Londres.* — Le roi Jean, conduit dans la capitale de la Guyenne, y fut gardé plus de quatre mois avec tout l'honneur, les mêmes respects et cérémonies qu'on lui eût rendus à sa cour. De là il fut transporté à Londres, non sans de vives oppositions de la part des Gascons, qui s'attribuaient, peut-être à bon droit, tout le mérite de sa prise<sup>1</sup>. Il ne tint pas au prince de Galles que Jean pût traiter de sa rançon à Bordeaux, avant son départ pour la Grande-Bretagne; mais Edouard voulut avoir son prisonnier sous ses yeux.

Le roi de France entra dans Londres, non en vaincu, Jacques de Bourbon, Jean d'Artois, comte d'Eu, Charles son frère, les comtes de Tancarville, de Dammartin, de Vendôme, de Janville, de Salbruck, le maréchal d'Andenehem, le chevalier Jehan de Saintré, si célèbre dans nos anciens romans, etc.

<sup>1</sup> Il est certain que la plupart des gendarmes de l'armée du prince Edouard étaient Gascons, et que ce fut cette troupe seule qui enfonça le corps de bataille du roi. Les historiens anglais l'avancent, et nomment les principaux des assaillans, tels que le captal de Buch, seigneur de Guyenne, très-renommé, et dont nous aurons occasion de parler encore, les sires de l'Esparre, de Landiras, de Caumont, de Montferrand, de Rosen, de Cossens, de Soudich, de l'Estrade, et d'autres, tous de la même province.

mais en triomphateur, monté sur un coursier blanc, superbement équipé; le prince de Galles, à sa gauche, n'avait pour monture qu'une petite jument noire. Le jeune Philippe accompagna son père dans sa captivité, comme il l'avait suivi dans les dangers; il fut sa consolation, après avoir été l'un de ses plus intrépides défenseurs. D'autre part, le roi d'Angleterre sut, comme son fils, respecter le malheur et honorer le courage<sup>1</sup>. Le jeune Philippe, dans un festin, avait donné un soufflet à l'échanson du monarque anglais, qui servait son maître avant le roi prisonnier, en lui disant : « Qui t'a donc appris à servir le vassal avant le suzerain ? » Ce trait de témérité étonne Edouard, sans l'offenser, et il se contente de dire à l'impétueux jeune homme : « Prince, vous êtes véritablement Philippe-le-Hardi. »

A l'exemple de leur maître et du prince de Galles, les Anglais se piquèrent de procédés généreux envers les vaincus. Ils prirent soin des blessés, et renvoyèrent encore, sur parole, un grand nombre de prisonniers.

*Réflexions sur la bataille de Poitiers.* — En considérant les deux nations rivales à cette époque, on ne peut refuser, sans injustice, la supériorité aux Anglais, quelque humiliant que soit cet aveu pour l'amour-propre national. C'est chez eux seulement que la guerre commence à devenir un art, et que les exploits aveugles de la chevalerie cèdent la place à des opérations régulières. On les voit asseoir un camp dans une position convenable, le fortifier, le défendre, rester à propos dans leurs retranchemens, et en sortir en temps opportun. Ces progrès étaient dûs au génie du prince Edouard, et de son lieutenant Jean Chandos. Les Français

<sup>1</sup> « On rendit à Jean, dit l'historien anglais D. Hume, les honneurs dus à la royauté, qu'on lui contestait lorsqu'il était sur le trône; on respecta, non le caractère de la puissance souveraine, mais les malheurs de ce monarque. » (D. HUME, *Hist. d'Anglet.*)

ne savent profiter ni des découvertes de leurs ennemis, ni de leurs propres fautes, ni du malheur. Les mêmes causes leur font perdre, dans l'espace d'un demi-siècle, la bataille de Courtray, celle de Crécy, celle de Maupertuis ou de Poitiers. On remarque constamment la même présomption, la même témérité, la même précipitation. Il faut convenir toutefois que ces défauts appartiennent moins à la masse des guerriers qu'aux chefs. Robert d'Artois à Courtray, Philippe de Valois à Crécy, Jean à Maupertuis, ont seuls préparé leur défaite.

N'oublions pas un autre avantage des Anglais, c'est le progrès qu'ils avaient fait dans la civilisation depuis la bataille de Crécy jusqu'à celle de Poitiers. Ces demi-barbares, qui, à Crécy, avaient pris plaisir à prolonger le carnage, vainqueurs une seconde fois à Maupertuis, s'y montrèrent plus humains, plus généreux. Ce changement était dû au caractère du prince de Galles.

Nous avons déjà fait remarquer que la victoire de Poitiers pouvait être attribuée, en grande partie, aux Français qui se trouvaient dans l'armée ennemie. Plusieurs historiens affirment que, sur les huit mille combattans dont se composait cette armée, trois mille seulement appartenaient au sol anglais, le reste avait été levé en Guyenne, à l'exception de quelques chevaliers flamands; mais si le nombre des Français l'emportait sur celui des Anglais dans les troupes du jeune Edouard, ce prince avait aussi une grande supériorité sur le roi Jean, et rien ne justifie mieux la réplique du vieux guerrier français à son monarque avant la bataille<sup>1</sup>. Au surplus, ces Anglo-Gascons, vainqueurs à Maupertuis, étaient les mêmes que saint Louis avait battus à Taillebourg<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voyez plus haut page 83, ligne 1<sup>re</sup>.

<sup>2</sup> « Si l'on veut ainsi ne considérer que l'origine des nations, sans égard à la division que la politique en a faite, elles auront presque toutes une

*Situation de la France.* — Tandis que le roi Jean et son fils Philippe étaient à Londres environnés de respects et d'égards, distraits par des fêtes et des plaisirs, le dauphin, âgé de dix-neuf ans, restait écrasé sous le poids des calamités publiques. La France n'était ni moins malheureuse, ni moins agitée dans son intérieur que sur ses frontières. Depuis long-temps une fermentation sourde y préparait de terribles révolutions. Le désordre des finances, l'avidité, le luxe scandaleux des traitans, l'altération des monnaies, l'exorbitant fardeau des contributions, avaient été en augmentant depuis Philippe-le-Bel. Si la nation réclamait les institutions du saint roi Louis IX, on lui répondait par des édits bursaux : enfin, la mesure était comblée. Les condamnations au moins irrégulières d'Olivier de Clisson et de ses amis, du connétable d'Eu, des partisans du roi de Navarre, avaient progressivement aliéné les cœurs de la noblesse, et fait soupçonner au peuple ce qu'il avait à craindre pour lui-même. La multitude, mécontente, commença par plaindre les grands qu'elle voyait en butte à la persécution, et finit par s'unir à eux pour résister à une oppression commune.

La France, depuis vingt ans, avait éprouvé tous les fléaux, et si elle n'imputait pas aux rois Philippe et Jean la guerre qui la désolait alors, elle croyait du moins devoir leur attribuer les fautes qui avaient rendu cette guerre malheureuse, et qui l'avaient prolongée. En effet, il eût suffi à Philippe de Valois d'une expérience vulgaire pour terminer la lutte à Crécy par la prise d'Edouard et de son fils ; il dépendait de Jean d'en faire autant à Maupertuis, lorsqu'il tenait le prince de Galles et son armée, pour ainsi dire,

origine commune ; les Anglais d'Edouard étaient les descendants des Français de Guillaume-le-Conquérant. Plût à Dieu qu'on s'en fût souvenu de part et d'autre pour éteindre les guerres nationales et pour abjurer la guerre ! » (GAILLARD.)

entre ses mains. La continuation , ou plutôt l'accroissement des mêmes malheurs, produits par les mêmes fautes , abattait et décourageait tous les esprits.

En six années de règne , Jean avait déjà réuni trois fois les états-généraux. La fréquence de ces assemblées , tout en prouvant le désir qu'avait le monarque de remédier aux désordres, fut pour le peuple ou le tiers - état l'occasion d'acquérir une influence redoutable pour l'autorité royale.

1356.

*Le dauphin prend les rênes du gouvernement , et convoque les états - généraux à Paris.* — Le premier soin du dauphin, après sa fuite honteuse du champ de bataille de Maupertuis, avait été de recourir au moyen dangereux, mais alors indispensable, dont nous venons de parler. Accablé du malheur de son père, du sien propre, de ceux de la France, inhabile dépositaire d'une autorité affaiblie<sup>1</sup>, chargé de représenter au peuple un roi déjà oublié, chargé de le faire revenir au trône, à travers les armes d'un ennemi victorieux, et les factions qui divisaient l'état, menacé au dehors, sans crédit au dedans, le dauphin Charles était, comme nous l'avons déjà annoncé, dans une position plus fâcheuse et plus déplorable que celle du captif d'Edouard.

*Dispositions manifestées par les états ; le dauphin congédie cette assemblée et quitte Paris.* — Les états-généraux sont assemblés à Paris. Ils se composaient en grande partie, s'il faut en croire beaucoup d'historiens, des amis ou des créatures du roi de Navarre, toujours détenu dans une forteresse. Le dauphin leur demande les secours que les circonstances exigent : les états réclament de lui les soulagemens tant de fois promis à la nation. Il leur peint la situation du monarque prisonnier : on lui retrace le tableau des campagnes dévastées restées sans culture depuis quatre années ;

<sup>1</sup> Le dauphin prit le titre de gouverneur du royaume, celui de régent lui sembla d'abord trop exposé à l'envie. ( MÉZERAU. )

de la France couverte de ronces, au milieu desquelles s'élevaient d'innombrables forteresses, repaires de brigands autorisés, courant de province en province, tantôt sous une bannière, tantôt sous une autre; on exagère encore, s'il est possible, les excès commis par des seigneurs, tyrans du peuple, se faisant la guerre entre eux; par des paysans, ou révoltés contre ces mêmes seigneurs et devenus brigands à leur tour, ou cachés dans les bois, ou réfugiés dans des villes sans police, dont ils augmentent les troubles et la misère. Telles sont les consolations offertes au fils de Jean; il recueille les fruits amers des fautes de son aïeul et de son père. C'est en vain qu'il déploie dans l'assemblée des états toute l'éloquence de l'âme; en vain il veut émouvoir la pitié, en vain il sollicite le zèle, les cœurs lui sont fermés, la plainte seule se fait entendre. Si ce prince infortuné parcourt les rues de la capitale, il est accueilli par les murmures, par les imprécations mêmes d'un peuple aigri par le malheur, fatigué de l'illusion éternelle des promesses, et soulevé par des factieux.

Ce n'est pas toutefois que les états-généraux refusassent d'accorder en grande partie les secours demandés, ils mettaient seulement cette condescendance à un trop haut prix. Ils exigeaient la délivrance du roi de Navarre, la destitution et la mise en jugement des ministres, des principaux officiers et conseillers du roi, la création d'un nouveau conseil, composé de trente-six membres pris dans l'assemblée des états, douze de chaque ordre. Le dauphin, considérant ces propositions comme attentatoires à l'autorité royale, dont il était investi, congédia l'assemblée, partit secrètement de Paris pour se rendre à Metz auprès de l'empereur Charles IV, son oncle<sup>1</sup>. Il confiait le gouvernement, pendant son absence, à Louis, duc d'Anjou, son frère.

<sup>1</sup> C'était ce même prince, fils de Jean, roi de Bohême, qui avait com-

*Ordonnance sur les monnaies ; commencement des troubles dans Paris.* — Le duc d'Anjou, d'après les instructions du dauphin, rend une ordonnance qui hausse le prix de l'ancienne monnaie, et donne cours à de nouvelles espèces; exaction ruineuse pour les particuliers, tromperie fiscale, trop souvent mise en usage par les rois, et qui, dans ce moment même, était un des principaux objets des plaintes formées par les états-généraux.

Paris avait alors pour premier magistrat, auquel on donnait la dénomination de prévôt des marchands, Etienne Marcel. Cet homme, doué d'une grande énergie, membre de l'assemblée des états, s'était placé à la tête du tiers-ordre, et le dirigeait à son gré. Des historiens prétendent, sans en fournir d'ailleurs des preuves positives, que le roi de Navarre, ayant démêlé le caractère également audacieux et perfide de Marcel, l'avait attaché à ses intérêts et rempli de son esprit; qu'il l'avait formé à l'insolence, à la révolte, à l'assassinat. Charles-le-Mauvais avait encore, toujours selon les mêmes historiens, une créature non moins zélée que le prévôt des marchands, dans la personne d'un prélat nommé Robert Lecoq, également membre des états. La faveur des rois Philippe VI et Jean l'avait élevé, de la profession d'avocat, au rang de conseiller, puis d'avocat-général au parlement, enfin à la dignité d'évêque et duc de Laon. Oubliant ce qu'il devait à ses bienfaiteurs, il employa ses talens et son crédit contre leur rejeton.

Le dauphin n'eut point de contradicteur plus acharné, la France de sujet plus factieux; il gouvernait l'ordre du clergé, comme Marcel le tiers-état. Un troisième, agent plus discret, mais plus dangereux et plus entièrement dévoué peut-

battu à Crécy dans les rangs de l'armée française. La reine de France, Bonne de Luxembourg, était sa sœur. Le dauphin allait lui demander les secours qu'on lui refusait à Paris.

être que les deux autres, Jean de Péquigny, gouverneur de l'Artois, travaillait sous main à entraîner la noblesse dans le parti du roi de Navarre.

On venait de publier dans Paris l'ordonnance du duc d'Anjou, lorsque Marcel se présente au palais, demande la révocation de cet acte, et n'est point écouté. Il retourne le lendemain à l'habitation royale, on le congédie une seconde fois sans réponse. Il réparaît de nouveau si bien accompagné, que le comte d'Anjou croit devoir suspendre l'exécution de l'ordonnance jusqu'au retour de son frère.

*Retour du dauphin; nouvelle convocation des états.*—A son arrivée, le dauphin, aussi mal conseillé qu'avant son départ, et persistant dans le projet de donner cours à une nouvelle monnaie, veut négocier avec Marcel; celui-ci refuse tout accommodement, fait fermer les boutiques, cesser les travaux, et armer la bourgeoisie. Le prince se voit forcé, non-seulement de révoquer l'ordonnance des monnaies, mais encore de consentir aux destitutions demandées, et de réunir les états. Cette assemblée, ne mettant plus de bornes à ses prétentions, dépouille le dauphin de toute autorité, crée le conseil qu'elle avait proposé, et lui confie le gouvernement des affaires, l'administration des finances.

1356.

Le principal secours demandé par le dauphin aux états était une levée d'hommes d'armes, en même nombre que celle obtenue par son père dans la dernière campagne. Les états accordèrent, pour l'entretien de ces forces, un subside dont le conseil de gouvernement devait disposer seul.

On est surpris, sans doute, de ne pas voir le roi d'Angleterre profiter des troubles auxquels la France était en proie, pour accabler ce royaume. Des historiens ont blâmé le victorieux Edouard d'avoir accordé une trêve au moment où il n'avait plus que de médiocres efforts à faire pour ar-



river au but qu'il s'était proposé<sup>1</sup>. D'autres écrivains justifient ce monarque, en disant qu'il avait jugé que la France suffisait pour travailler elle-même à sa ruine, et qu'il valait mieux l'abandonner à ses destins, à ses propres fureurs. Peut-être Edouard craignit-il que la nation, pressée par des forces étrangères, ne se réunît tout entière pour les repousser, et ne trouvât des ressources puissantes dans l'honneur et le désespoir.

*Continuation des troubles dans Paris.* — La trêve accordée par Edouard, et que ce monarque ne paraissait pas encore disposé à rompre, rendant moins nécessaire l'entretien d'une armée pour la défense du territoire français, Jean manda à son fils de suspendre la perception du subside accordé par les états. Il espérait que cette démarche populariserait le dauphin, ou calmerait du moins l'irritation des esprits; mais les chefs des factieux ne voulaient pas perdre le maniement des finances. Ils persuadèrent au peuple que cette suppression d'impôt cachait de mauvais desseins, et était un attentat à la patrie<sup>2</sup>. Le peuple les crut, demanda que le subside fût levé, et prit les armes pour assurer cette perception, comme il se serait soulevé dans un autre temps afin d'obtenir qu'elle n'eût pas lieu.

1357.

*Le roi de Navarre est remis en liberté et vient à Paris.*

— Cependant les agens secrets du roi de Navarre avaient achevé d'établir leur crédit dans l'esprit du peuple et des mécontents, étrangers à leur faction. Ils jugèrent que le moment était arrivé d'agir efficacement en faveur de ce

<sup>1</sup> Cette trêve, qui devait durer deux ans, avait été négociée par le cardinal de Périgord, pendant le séjour du roi Jean à Bordeaux.

<sup>2</sup> Marcel et ses adhérens disaient que le dauphin voulait annuler, avec le subside, les autres opérations des états, et se disposait à faire exécuter son ordonnance sur les monnaies, publiée par le duc d'Anjou.

prince, alors renfermé dans le château d'Arleux, près de Cambrai, où, depuis six mois, on l'avait transféré de Paris. Jean de Péquigny, gouverneur de l'Artois, profitant de l'absence de Tristan du Bois, gouverneur d'Arleux, se présenta devant cette forteresse avec de fausses enseignes, et réussit à mettre Charles-le-Mauvais en liberté. Ce prince se dirigea de suite vers Paris.

L'évêque de Paris et le prévôt des marchands, Marcel, vinrent à Saint-Denis au-devant du roi de Navarre, qui, côtoyant la Seine au-dessous de Saint-Cloud, se rendit à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, où un logement lui était préparé.

Derrière les murs de l'abbaye, était un champ clos, où se donnaient les combats judiciaires et les tournois, et qui faisait partie du vaste terrain nommé, dans les anciens plans de Paris, *le Pré-aux-Clercs*. Là se trouvait une estrade en bois, sur laquelle se plaçaient les juges du camp.

Le 1<sup>er</sup> décembre, le roi de Navarre monte sur cette estrade, et, en présence du peuple, rassemblé au nombre de dix mille hommes à peu près, il prononce un discours, dans lequel il peint l'horreur de la captivité qu'il a subie injustement, les malheurs de l'état, et désigne ceux qui en sont les auteurs. Ses partisans fondent en larmes à ce récit pathétique. Il venait d'insulter, à mots couverts, le dauphin présent; la multitude sourit à cette insolence.

*Conduite de Marcel, prévôt des marchands.* — La présence, les conseils, les insinuations de Charles-le-Mauvais redoublent l'audace de ses partisans, et surtout du prévôt Marcel. Toutefois la conduite de ce dernier n'avait encore rien offert de notoïrement répréhensible. Avouée par les états-généraux, par le conseil des trente-six, elle était justifiée par la nécessité, la mauvaise gestion des ministres, et par les dangers où se trouvait Paris. D'un moment à l'autre, les

Anglais pouvaient rompre la trêve, et se trouver aux portes de cette capitale. Le dauphin et ses ministres ne savaient prendre aucune mesure prompte et capable de la sauver ; ils n'avaient vu et ne voyaient encore qu'un seul remède aux malheurs publics, l'émission d'une monnaie altérée. Il fallait d'autres hommes, d'autres moyens.

Depuis la captivité du roi, Marcel était parvenu à fortifier Paris, à donner plus d'extension à son enceinte, à pourvoir les habitans d'armes et de vivres, à organiser une garde qui, jour et nuit, était en activité, enfin à mettre cette ville en un état respectable de défense, à la transformer en place de guerre. Mais si, dans la carrière des réformations politiques, on se présente d'abord avec des intentions pures, en s'y avançant, on rencontre des obstacles qui obligent souvent à des actions qui ne le sont pas : c'est ce qui arriva au prévôt des marchands de Paris<sup>1</sup>.

Immédiatement après la scène du *Pré-aux-Clercs*, Marcel, accompagné de ses principaux affidés, se rendit au palais, pria le dauphin, au nom des états et du peuple parisien, de se réconcilier avec le roi de Navarre, de lui restituer ses biens confisqués, et de réhabiliter la mémoire de ses amis, dont les restes étaient encore exposés aux portes de Rouen. Le dauphin, comme à son ordinaire, consentit à tout<sup>2</sup>, et, le 13 décembre, Charles-le-Mauvais, content de ce succès, quitta Paris pour se rendre en Normandie.

<sup>1</sup> Dulaure, *Hist. de la ville de Paris*, tom. II.

<sup>2</sup> Ce prince et le roi de Navarre mangèrent ensemble plusieurs fois au palais, chez les reines douairières Blanche et Jeanne de Navarre, chez l'évêque de Laon. Quelques historiens disent que, dans un de ces festins, Charles-le-Mauvais fit glisser dans les mets du dauphin un poison si violent, que, malgré les plus prompts secours, ce prince perdit les ongles et les cheveux, et qu'il lui resta toute sa vie une langueur qui en avança la fin. Mézerai place cet empoisonnement après le départ du roi de Navarre.

*Insurrection des Parisiens ; ils barricadent leurs rues.*

— Ce prince était à peine éloigné, lorsque le bruit se répandit que le dauphin faisait une levée de troupes, sous prétexte de protéger Paris contre des partis qui désolaient les campagnes autour de cette ville<sup>1</sup>. Les habitans en furent alarmés ; Marcel, plus animé que jamais, prit de nouvelles mesures de sûreté. Il fit fermer les portes, multiplier les gardes, et imagina de barricader les rues, en tendant à leurs extrémités des chaînes de fer, fortement attachées aux murs des maisons<sup>2</sup>. Il fit adopter en outre aux Parisiens des signes de ralliement qui consistaient en un chaperon mi-parti de vert et de rouge, avec une agraffe en argent, émaillée de vermeil et d'azur, portant cette inscription : *A bonne fin*. Ces signes ne devaient être d'aucune utilité, parce que, soit par zèle, soit par peur, tout le monde les porta.

Le dauphin, à l'aspect de ces préparatifs hostiles, rassembla le peuple aux Halles, le harangua, et parvint à satisfaire son auditoire. Le lendemain, Marcel réunit à son tour la multitude dans l'église de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, lui parla avec véhémence, et entraîna les esprits. Le dauphin, informé de cette réunion, accourut avec son chancelier, Jean de Dormans, qui parla pour lui ; mais les assistans étaient gagnés, le prince et l'orateur furent obligés de se retirer. Alors un échevin, nommé Tousac, prit la parole, justifia la conduite du prévôt des marchands, et déclama avec tant de force contre le dauphin et son conseil,

<sup>1</sup> Le fait était réel. Philippe, frère du roi de Navarre, après avoir surpris le château d'Evreux, s'était approché de Paris avec dessein. Le dauphin crut devoir se mettre en mesure contre ces troupes qui le menaçaient.

<sup>2</sup> C'est la première fois que l'on mit en usage à Paris un pareil moyen de défense. Depuis, les Parisiens l'employèrent souvent, surtout dans les guerres intestines des Armagnacs, de la Ligue et de la Fronde.

que le peuple fut sur le point de leur faire un mauvais parti.

*Le roi de Navarre à Rouen.* — Sur ces entrefaites, le roi de Navarre était arrivé à Rouen. Son premier soin avait été de faire enlever lui-même les cadavres du comte d'Harcourt, de Graville, de Maubué et de Colinet, ses partisans suppliciés; il les fit enterrer, et, dans l'oraison funèbre qu'il prononça devant le peuple, il les appela martyrs. Mais lorsqu'il voulut rentrer dans les places qui devaient lui être rendues, les gouverneurs répondirent qu'ils ne les remettraient qu'au roi de France. Sur ce refus, Charles-le-Mauvais se répandit en plaintes amères, réclama l'aide des bons Français, écrivit à ses amis de Paris, et se prépara à faire la guerre au dauphin. C'est ce que redoutaient les Parisiens, et ce qui les irrita encore plus contre ceux qui dirigeaient le jeune prince.

La noblesse, déjà épuisée par tant de combats, et en dernier lieu par la bataille de Poitiers, considérant qu'elle ne jouait plus dans les états le rôle qui lui convenait, voyant d'ailleurs les deux autres ordres animés d'un esprit qui n'était pas le sien, s'en était entièrement retirée : une partie du clergé en avait fait autant, et l'assemblée des états ne se composait plus que de bourgeois et de quelques ecclésiastiques factieux. L'inconséquence et l'absurdité éclataient dans les actes de cette assemblée. Ces mêmes hommes, qui avaient commencé les troubles pour empêcher une refonte des monnaies, en ordonnèrent une eux-mêmes; ils assignèrent un cinquième du profit au dauphin, et réservèrent les quatre autres cinquièmes pour les besoins de l'état, interprétés à leur manière.

Le dauphin recevait chaque jour de nouveaux outrages du roi de Navarre et de ses partisans; chaque jour Paris offrait quelques scènes violentes; ceux que le peuple soupçonnait du parti de la cour étaient insultés et maltraités.

*Suite de la sédition dans Paris.* — Le 25 janvier 1357<sup>1</sup>, un bourgeois, nommé Perrin Macé, assassine en plein jour Jean Baillet, trésorier du dauphin, et se réfugie dans l'église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Le dauphin charge Robert de Clermont, maréchal de Normandie<sup>2</sup>, d'arracher le meurtrier de cet asile sacré et de le faire pendre. Perrin Macé était clerc, c'est-à-dire tonsuré. L'évêque de Paris s'indigne qu'on a violé à la fois le droit d'asile et les immunités ecclésiastiques ; il fait détacher du gibet le corps de l'assassin, et ordonne qu'il soit honorablement enterré dans l'église où il était venu chercher un refuge. Dans le même temps, le dauphin honorait de sa présence le convoi funèbre de Jean Baillet.

Quelques jours après, l'université, le prévôt des marchands, les échevins, se rendirent au palais. Simon de Langres, jacobin et docteur, déclara au dauphin, au nom du corps enseignant, qu'il devait, dans le plus bref délai, rendre au roi de Navarre les places et biens qu'il lui avait promis. Un autre docteur, moine de Saint-Denis, ajouta que l'on saurait bien prendre des mesures contre celui des deux, du dauphin ou de Charles-le-Mauvais, qui s'opposerait à la paix. Ceci n'était que le préliminaire d'un mouvement plus sérieux encore. Tout annonçait une explosion terrible. Le dauphin avait contre lui la masse du peuple, le clergé et l'université, que l'affluence des écoliers à Paris rendait un corps redoutable.

<sup>1</sup> Il faut se rappeler que l'année commençait alors à Pâques ; ainsi l'époque de la délivrance du roi de Navarre, 8 novembre, et celle de son séjour à Paris, du 1<sup>er</sup> au 13 décembre, appartenaient à cette même année 1357, qui ne devait finir qu'à Pâques.

<sup>2</sup> Chaque province avait son maréchal particulier, qui commandait les troupes de la province, et qui était subordonné aux maréchaux de France.

*Nouveaux attentats de Marcel.* — Le 21 février, Marcel rassemble sur la place de Saint-Eloi, près du palais, environ trois mille hommes bien armés. Cette troupe se composait, en grande partie, de bandits, de sicaires et gens sans aveu, que le roi de Navarre avait fait précédemment mettre en liberté. En s'avancant vers le palais avec cette escorte, le prévôt des marchands rencontre Renaud d'Acy, avocat du roi; il le montre à sa bande, c'est le signal de la mort pour ce magistrat fidèle, qui tombe à l'instant percé de mille coups. Parvenu à la salle du palais où se trouve le dauphin, Marcel dit à ce prince : « Sire, ne vous esbahissez pas de chose que vous voyez, car il est ordonné et convient qu'il soit ainsi. » Puis se tournant vers les sicaires qui le suivent : « Allons, faites en bref ce pourquoi vous êtes venus ici. » Aussitôt Jean de Conflans, maréchal de Champagne, Robert de Clermont, amis et conseillers du dauphin, sont poignardés, le premier en présence du prince, le second dans un cabinet où il cherchait à se cacher. Le dauphin épouvanté demande à Marcel si l'on en veut à sa vie : « Ne craignez rien, monseigneur, répond le prévôt; mais, pour plus grande sûreté, prenez mon chaperon. » Le prince se coiffe du signe de ralliement de ses ennemis, et Marcel du chaperon du dauphin, qu'il porta tout le jour comme un trophée de sa victoire.

Du palais le prévôt des marchands marche à l'hôtel-de-ville, autour duquel le peuple s'était rassemblé tumultueusement. Du haut d'une fenêtre, il harangue cette multitude : « Je vous ai vengés, dit-il, il faut me seconder. » On l'applaudit, on le ramène, pour ainsi dire, en triomphe au palais. Il y retrouve le dauphin dans le plus grand abattement, les yeux fixés sur les cadavres sanglans de ses deux serviteurs, que les assassins avaient laissés exposés sur la

grande table de marbre de la salle d'audience <sup>1</sup>. « Monseigneur, dit Marcel, tout s'est fait par de bonnes raisons, il faut tout approuver, le peuple vous en prie. — J'approuve tout, j'accorde tout, répond douloureusement le dauphin; suis-je en état de rien refuser! » Marcel lui envoya, dans la soirée, deux pièces de drap, l'une rouge et l'autre bleue, afin qu'il en fit faire des chaperons pour les gens de sa cour.

Le dauphin fit porter les corps des deux maréchaux, Robert de Clermont et Jean de Conflans, à Sainte-Catherine-du-Val; mais les religieux de ce couvent demandèrent un ordre par écrit de Marcel pour leur donner la sépulture. Ce factieux, affectant quelque déférence pour le prince, fit dire qu'il fallait prendre ses ordres. Le dauphin ordonna qu'on enterrât ces corps sans solennité; et l'on allait y procéder, lorsque l'évêque de Paris, Jean de Meullent, envoya défendre, sous peine d'excommunication, d'inhumer le maréchal de Normandie, parce qu'ayant enlevé Perrin Macé de l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie, il le considérait comme excommunié. On prit le parti d'enterrer les deux maréchaux secrètement, ainsi que Renaud d'Acy.

Quelques villes approuvèrent ces affreux désordres, sur la foi de Marcel, qui leur mandait que les meurtres commis dans Paris étaient nécessaires pour éviter un plus grand mal; elles prirent même, à cette occasion, les couleurs des Parisiens: mais un grand nombre d'autres cités ne répondirent point aux lettres du factieux prévôt, et refusèrent d'entrer dans une ligue aussi criminelle.

<sup>1</sup> C'était sur cette table que, dans les grandes solennités, se faisaient les festins royaux. Autour siégeaient aussi trois tribunaux, la connétable, l'amirauté et les eaux et forêts de France; tribunaux qui, malgré la destruction de la table, ont conservé jusqu'en 1790 la dénomination de *table de marbre*.



*Le dauphin quitte Paris pour la seconde fois, et le roi de Navarre rentre dans cette ville.* — Un mois après les événemens déplorables que nous venons de retracer, le dauphin quitta Paris, sous le prétexte de quelques affaires de gouvernement, et se rendit à Compiègne. A peine était-il parti, que Marcel fit pendre et écarteler deux de ses domestiques. Le roi de Navarre, qui s'était tenu à Mantes pendant tous ces mouvemens de la capitale, appelé par ses nombreux et tout-puissans amis, accourut alors s'y faire proclamer capitaine et gouverneur-général. Dès ce moment, les environs de Paris devinrent le théâtre d'une guerre sanglante que se faisaient les troupes du Navarrois et celles du dauphin.

Ce qui restait de noblesse fidèle était venu se ranger auprès de l'héritier du trône. Les états particuliers de Champagne, indignés de l'assassinat du maréchal de cette province, Jean de Conflans, fournirent des secours pour le venger; la Normandie en eût fait autant, si les Navarrois n'y eussent pas été les plus forts. Les états du Vermandois imitèrent ceux de Champagne.

*Etats-généraux réunis à Compiègne.* — Le dauphin convoqua une nouvelle assemblée d'états à Compiègne. Les députés qui s'y rendirent débutèrent par remercier le prince, comme autrefois le sénat romain avait félicité le consul Varron, de n'avoir pas désespéré du salut de l'état. Une armée nombreuse fut organisée; mais malheureusement son indiscipline nuisit à la cause qu'elle était chargée de faire triompher. Lorsque le prince la mit en mouvement, elle dévasta tout sur son passage. « Si fust tout le pays gasté, jusqu'à huit à dix lieues, disent les grandes chroniques de Flandre, et coururent le pays, et ardirent (brûlèrent) les villes. »

*Marcel perd de son crédit.* — Cependant la masse des Parisiens, tout en secondant les mesures de Marcel contre ce qu'ils appelaient les iniquités de la cour, et en accueillant le roi de Navarre comme un puissant auxiliaire, ne songeaient nullement à se donner un autre maître, ni à repousser la famille régnante. Les excès commis par les troupes navarroises aux environs et jusqu'aux portes mêmes de la ville, et les condescendances trop marquées du prévôt des marchands, commençaient à rendre ce dernier suspect aux hommes de bonne foi. Les partisans que le dauphin avait laissés dans Paris, profitaient de cette circonstance pour miner sourdement le crédit de Marcel, et augmenter le mécontentement naissant.

Le prévôt des marchands trouvait, à la vérité, un grand appui dans le roi de Navarre. Celui-ci, ne se croyant pas assez fort, avait invoqué le secours des Anglais; mais Edouard, instruit que le roi de Navarre s'était vanté, dans ses harangues au peuple, d'avoir plus de droits qu'aucun autre prétendant à la couronne de France, ne lui fournit de troupes que ce qu'il en fallait pour entretenir la guerre civile, et non pour se rendre maître du royaume.

1357.

*Nouvelle esquisse des maux de la France.* — Chaque jour s'accroissaient les maux de la France. La guerre civile était dans presque toutes les provinces. Ce serait peindre bien faiblement les extrémités de la misère publique, que de présenter, pour dernier trait (comme l'a fait le moine continuateur de la chronique de Nangis), les prélats et les riches bénéficiers allant à pied dans les rues et sur les chemins, suivis seulement d'un moine ou d'un valet; mais qu'on se fasse une idée de ce qui devait résulter des ravages continuels des gens de guerre, et d'une cessation presque absolue de culture. Sans parler des troupes qu'avaient mises sur pied le dauphin, le roi d'Angleterre, le roi de Navarre,

la ville de Paris; de celles qui continuaient de faire la guerre en Bretagne pour les partis de Monfort et de Blois; sans rappeler toutes les guerres particulières qui naissaient de la guerre générale, par l'union des querelles et des intérêts, combien d'autres désordres étaient encore produits par le désir et la facilité du pillage! Des bandes d'aventuriers, multipliées à l'infini, couraient partout où il restait encore quelque chose à prendre. Un de ces brigands, Arnaud de Cervole, dit l'archi-prêtre, après avoir traversé tout le midi de la France avec une troupe à lui, qu'il appelait *la Société des acquéreurs* (*Societa del acquisto*), avait été faire contribuer le pape dans Avignon, en demandant, pour lui et les siens, la rémission de leurs péchés. La noblesse avait donné l'exemple de ces brigandages; les excès et les dépravations des seigneurs avaient mis les armes à la main de leurs serfs.

1357-1358.

*Origine, progrès et destruction de la Jacquerie.* — Dans un village près de Beauvais, quelques paysans, échauffés par le vin, se mirent, un jour de dimanche, à discourir des affaires publiques et des misères du temps. Quelques-uns d'entre eux, invectivant la noblesse, accusaient la plupart des seigneurs d'avoir abandonné leur prince, de ne point s'opposer aux progrès des Anglais, de ne rien faire pour la délivrance du monarque; ils ajoutaient que ces hommes privilégiés n'étaient réellement que des monstres, qui mangeaient les autres, et n'employaient leurs épées qu'à couper les bras de leurs vassaux. Toute l'assemblée s'échauffa par ces raisonnemens grossiers, et l'on conclut sur-le-champ qu'il fallait exterminer les gentilshommes. Un nommé Guillaume Caillet se mit à la tête de ces furieux, qui s'armèrent sur-le-champ, les uns de bâtons, les autres de fourches et de faux. Ils enfoncèrent le premier château voisin, en tuèrent le propriétaire, sa femme et ses enfans. Les paysans

du prochain village en firent autant, et l'incendie gagna successivement les autres campagnes. Les révoltés prirent le nom de *Jacques*, et leur rassemblement celui de *Jacquerie*<sup>1</sup>. Enfin, cette troupe devint si nombreuse, qu'en Picardie, en Artois et en Brie, la noblesse abandonna ses châteaux et ses propriétés, pour ne point tomber entre les mains des hommes féroces et sans pitié dont elle se composait. En moins de quinze jours, ils brûlèrent et détruisirent de fond en comble plus de cent châteaux, massacrant sans distinction les partisans du dauphin et ceux du roi de Navarre, et se livrant à des barbaries que notre plume se refuse à retracer. Les seigneurs, ainsi poursuivis par ces cannibales, implorèrent le secours de leurs amis de Flandre et des pays voisins. Ayant réussi à mettre quelques troupes sur pied, ils prirent l'offensive, défirent plusieurs détachemens, et pendirent leurs prisonniers aux arbres sur les grands chemins. Ces exécutions ne diminuaient pas le nombre des Jacques; leurs rassemblemens étaient toujours immenses sur plusieurs points, et les bourgeois les favorisaient. Un parti de dix à douze mille de ces mêmes Jacques s'étant approché de Paris, les portefaix, les mariniers et autres gens de la lie du peuple, coururent s'y joindre, et tous ensemble marchèrent sur Meaux, où le duc d'Orléans, frère du roi, la duchesse sa femme, la dauphine, un grand nombre de dames de la cour, s'étaient retirés. Ils allaient surprendre cette ville, si le captal de Buch<sup>2</sup> et le comte de Foix, l'un et l'autre du parti des Anglais, ne fussent venus, par esprit de chevale-

<sup>1</sup> On suppose que Caillet adopta ce nom de *Jacques* et de *Jacquerie* pour sa faction, parce que les nobles de cette époque appelaient le peuple des campagnes, jusqu'alors victime résignée de leurs excès, *Jacques Bonhomme*.

<sup>2</sup> Nous avons déjà parlé de ce seigneur, qui se nommait Jean de Grailly. Son titre de captal (*capitalis*) était aussi celui de plusieurs autres seigneurs d'Aquitaine (Voyez *le Glossaire de Ducange* au mot *Captal*.)

rie, au secours des dames qui couraient de si grands dangers.

Les seigneurs dont nous parlons n'avaient sous leurs ordres que soixante lances, ou hommes d'armes. Cette petite troupe étant insuffisante pour défendre l'enceinte générale de Meaux, les deux chefs firent passer dans la partie de la ville, appelée *le Marché*, et située dans une île que forme la rivière de Marne, tous ceux qui avaient à redouter l'invasion des Jacques, et s'y renfermèrent eux-mêmes avec leurs hommes d'armes. Les habitans de la première enceinte ouvrirent alors les portes aux brigands, et ceux-ci se répandirent dans l'intérieur; mais pendant qu'ils étaient à la recherche de leur proie, le captal, débouchant du marché, tomba sur eux à l'improviste avec ses hommes d'armes, et en fit un grand carnage. Les historiens disent qu'il périt plus de sept mille de ces misérables dans cette affaire, sans compter les habitans de la première enceinte, qui furent brûlés dans leurs maisons comme partisans de la Jacquerie.

En Picardie, le dauphin poursuivit ces bandes de révoltés avec tant de vigueur, qu'il en extermina vingt mille en un seul jour. Le sire de Coucy ayant obtenu de nombreux avantages, ainsi que plusieurs autres seigneurs, les provinces furent enfin délivrées de ce terrible fléau. Après avoir vu assommer ses compagnons comme un vil bétail, Guillaume Gaillet périt sur un échafaud<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « C'était le désespoir qui avait armé ces paysans, et c'est le désespoir qui peut seul armer leurs semblables. Leurs crimes sont toujours le crime de leurs oppresseurs. » (GAILLARD.)

Au milieu de ce chaos de fureurs et de crimes, l'histoire a recueilli quelques exploits. Ceux d'entre les paysans qui n'étaient point entrés dans la Jacquerie, avaient pris contre cette faction et la multitude d'ennemis dont le royaume était couvert des précautions remarquables. Ils entouraient leurs églises de fossés; garnissaient leurs tours de planches et de madriers, sur lesquels ils plaçaient des pierres avec des machines pour les

*Le roi Jean repousse les propositions avilissantes des Anglais.* — Plus d'un an s'était écoulé, sans que ni les démarches et les négociations du pape, ni celles de l'empereur, eussent pu obtenir la liberté du roi Jean à des conditions raisonnables; et, parce que le roi d'Écosse, pour avoir la sienne, avait quelque temps auparavant consenti à de ri-

1357.

lancer. Ils construisaient sur les clochers des *échauguettes* ou guérites, où des sentinelles veillaient jour et nuit, et donnaient le signal avec la cloche ou avec un cornet. Dès que l'ennemi approchait, aussitôt on accourait des champs et des maisons du village pour se renfermer dans l'église. Environ deux cents paysans s'étaient ainsi retranchés dans le bourg de Longueil, vis-à-vis Saint-Corneille de Compiègne. Une compagnie anglaise vint les attaquer. Dès le commencement du combat, le chef des paysans est tué; son valet, homme d'une taille énorme et d'une force prodigieuse, en le voyant tomber, éprouve le désir de le venger. Il prend sa place et ses armes, anime ses compagnons, fond sur les Anglais, massacre les uns, repousse les autres, fend la tête de celui qui portait l'étendard de la compagnie, enlève cette enseigne, et commande à un des siens d'aller la jeter dans le fossé. Celui-ci revient dire que des soldats ennemis lui ont fermé le passage. Le valet, que les historiens appellent le *grand Ferré* (nom qui lui fut peut-être donné après ses exploits), se fait conduire sur ce groupe d'ennemis; seul avec son guide, il les attaque, passe au milieu d'eux, jette le drapeau dans le fossé, retourne à son premier poste, taille en pièces tout ce qu'il rencontre, et immole de sa propre main quarante Anglais. Ceux-ci, quelques jours après, voulurent prendre leur revanche. Le grand Ferré les repoussa encore avec autant de courage que la première fois; mais la fatigue, la chaleur et l'eau froide qu'il avait bue dans cette dernière action, lui donnèrent une maladie dangereuse, qui l'obligea de se rendre au lieu de sa naissance, un village nommé Rochecour, à quelque distance de Longueil. Les Anglais, croyant avoir trouvé l'occasion de se défaire d'un si redoutable ennemi, vinrent au nombre de douze pour le surprendre dans son lit. Averti par sa femme, le grand Ferré saute de son grabat, quoique mourant, s'arme de sa hache, et trouve des forces dans son désespoir. « Voleurs, s'écrie-t-il, vous venez m'attaquer comme des félons, mais on ne me surprend pas ainsi. » Il s'appuie contre la muraille, tue cinq des assaillans, fait fuir les autres, se remet au lit, demande les sacremens et meurt. (Chroniq. de Nang. continuat. — D'Achery, *Spicilleg.*)

gouereuses conditions, notamment à celle de rendre hommage de son royaume, en promettant de la faire ratifier par ses sujets, les Anglais se flattaient de vaincre également la résistance du monarque français par une longue captivité. C'est dans cette persuasion qu'ils persistaient à lui demander un fort tribut et la suzeraineté d'Edouard sur la France; mais le courageux Jean, rejetant bien loin des demandes aussi injurieuses, répondait, chaque fois qu'elles lui étaient faites, « qu'il souffrirait plutôt mille morts, que d'avilir en aucune façon la dignité et la grandeur du royaume qu'il avait reçu de ses ancêtres, et qu'il lui était plus doux de mourir en Angleterre, que de voir la France déshonorée par sa faute, et sujette de ceux à qui elle avait toujours commandé <sup>1</sup>. »

En même temps, pour essayer d'arrêter les progrès des factieux qui désolaient ses états, et dont le nombre augmentait journellement, Jean écrivait à quelques-uns des seigneurs de la cour, tantôt que l'accord avec Edouard était sur le point d'être terminé, tantôt que toutes les difficultés étaient levées, et qu'il allait s'embarquer pour revenir en France. Ces missives entretenaient les plus sages dans l'incertitude. Le dauphin seul connaissait la véritable situation des affaires; et, sachant que son père ne devait pas sortir sitôt de captivité, il avait pris la qualité de régent du royaume dans les états tenus à Compiègne <sup>1</sup>.

Les deux partis du dauphin et du roi de Navarre s'étaient rapprochés et même réunis pour s'opposer à la Jacquerie;

<sup>1</sup> Froissart. — Mézerai.

<sup>2</sup> Il fit faire, pour apposer aux actes du gouvernement, un sceau sur lequel étaient gravées ses propres armes, avec cette légende : *Carolus, primogenitus regis Francorum, regni regens*. Ce sceau fut confié à Jean de Dormans, depuis chancelier de France, et le nom du roi cessa momentanément d'être mentionné dans les actes publics. (MÉZÉRAI.)

mais celle-ci, dispersée ou détruite, ils recommencèrent à se faire la guerre. Le prince, revenu à Paris, et continuant à y être traité injurieusement par la faction de Charles-le-Mauvais, se décida de nouveau à quitter cette ville pour se retirer en Champagne.

*Commencemens de Bertrand Duguesclin.* — A cette époque, le célèbre Bertrand Duguesclin commençait à faire parler de lui. Il était fils d'un gentilhomme breton nommé Robert, ou Renaud, selon quelques historiens, seigneur du Guesclin, château situé sur un rocher près de Cancale, et aujourd'hui entièrement ruiné.

L'historien de Bretagne rapporte que Bertrand Duguesclin montra, dès son enfance, une disposition extraordinaire pour le métier des armes<sup>1</sup>. On donnait un jour à Rennes un tournoi, où Robert Duguesclin assistait : son fils aurait bien voulu être de la partie, mais il n'avait ni armes, ni cheval, et l'occasion lui manqua de dérober les bagues ou les bijoux de sa mère, sa ressource ordinaire. Il vint cependant à Rennes, et, voyant un chevalier qui, après avoir couru une lance, se retirait à son hôtellerie, il le suivit, et le supplia à genoux de vouloir bien lui prêter son coursier et son armure ; le gentilhomme y consentit. Bertrand s'arme en diligence, monte à cheval, vole au tournoi, et se mêle parmi les combattans, sans être connu de personne. La visière baissée, l'écu pendu au col, la lance en arrêt, il fournit la première course, en faisant vider les arçons à son adversaire. Son adresse, sa bonne grâce, avaient fixé

<sup>1</sup> Il était continuellement aux prises avec les jeunes paysans des environs du château de son père. Quelquefois on le rapportait presque assommé des coups qu'il avait reçus en se battant avec eux. « Il n'y a point de plus mauvais garçon au monde, disait sa mère ; il est toujours blessé, le visage en sang, toujours battant ou battu. Son père et moi nous voudrions le voir sous terre. » (D'ARGENTRÉ. — P. H. DUCHATELET.)



les regards des spectateurs. Quinze courses, fournies avec le même succès, mirent le comble à l'étonnement. Robert Duguesclin vint se présenter à son tour pour courir contre le vainqueur; mais aussitôt que celui-ci aperçut son père, qu'il reconnut à ses armes, il jeta sa lance à terre. Chacun désirait savoir qui était ce champion extraordinaire. Le casque de Bertrand lui fut enlevé par surprise, et l'on vit alors un jovencel, dont la figure presque imberbe ne répondait pas à la vigueur des coups que son bras venait de porter. L'étonnement et la joie de Robert seraient difficiles à rendre. Il embrassa son fils avec les plus tendres marques d'affection. Tous les gentilshommes présents, parmi lesquels se trouvaient plusieurs parens ou amis des Duguesclin, comblèrent Bertrand d'éloges et de caresses, et, dans la suite, son père ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer à faire paraître avec éclat un rejeton qui donnait de si belles espérances.

Le jeune Duguesclin s'associa plusieurs aventuriers, fit des courses sur les Anglais et les Bretons du parti de Montfort, s'empara par surprise du château de Fougères, et s'en fit une place d'armes. Il suivit toujours le parti de Charles de Blois, auquel sa famille était attachée, et fut un des chevaliers qui contribuèrent le plus à la défense de Rennes, assiégée par le duc de Lancaster, quelque temps avant la bataille de Poitiers.

N'ayant pu donner la main au prince de Galles, alors en Berry, le duc de Lancaster avait ramené ses troupes en Bretagne, pour entreprendre le siège dont nous parlons. Duguesclin, à la tête de sa bande, vint harceler l'armée ennemie, et, par des escarmouches continuelles, ne lui donnait aucun relâche. Dans une de ces rencontres, il fit prisonnier un officier de marque, et lui offrit sa liberté sans rançon, à condition qu'il obtiendrait pour lui, du duc de

Lancaster, la permission d'entrer dans Rennes pour en renforcer la garnison. Le duc rejeta cette proposition, en disant qu'il aimerait mieux permettre l'entrée à cinq cents gendarmes qu'au seul Duguesclin. Celui-ci justifia la crainte des chefs anglais ; car, ayant trouvé le moyen de s'introduire dans la place, il fit des sorties si heureuses, que l'ennemi fut contraint de lever le siège.

Sur le rapport du dauphin et de plusieurs autres princes et seigneurs, le roi Jean crut devoir attirer à son service un guerrier déjà si recommandable. Duguesclin se rendit aux premières invitations qui lui furent faites. Il parla au roi avec la franchise et la générosité qui lui étaient naturelles : « Sire, dit-il, la guerre est ma vocation ; j'ai acquis l'estime de plusieurs braves gens des plus considérables de mon pays, si vous me donnez moyen de les entretenir, ils vous feront très-loyal service. » Le roi lui répondit : « Je ne veux d'autre témoignage de leur mérite que le vôtre ; je vous donne, en attendant mieux, cent lances d'ordonnance et l'appointement qui y est, dont vous les pourrez appointer<sup>1</sup>. »

On lui avait confié la garde du château de Pontorson, en Basse-Normandie ; il battit les Anglais dans plusieurs sorties, et fit prisonnier le chevalier Felton, qui les commandait. Celui-ci, pendant sa captivité, mit dans ses intérêts deux suivantes de l'épouse de Duguesclin, qui se trouvait avec lui, ainsi qu'une religieuse, sœur de ce dernier. Relâché quelque temps après, Felton continua d'entretenir avec les deux suivantes une correspondance secrète. Instruit

<sup>1</sup> On voit, par cette réponse, que dès lors les rois de France avaient des troupes régulières d'hommes d'armes, distribuées par compagnies de cent lances chacune. Chaque lance ou homme d'armes avait avec lui trois archers, un coustillier (ainsi nommé, parce qu'il était armé d'un long couteau ou coutelas), et un page ou varlet ; en sorte qu'une compagnie de cent lances présentait un corps de six cents hommes.

par ce moyen que Duguesclin venait de s'absenter, l'Anglais forme le dessein d'escalader le château pendant la nuit, et de s'en rendre maître. Julienne Duguesclin, cette religieuse dont nous venons de parler, digne sœur d'un héros, réveillée par le bruit de cette attaque imprévue, saisit une épée, revêt une espèce de casaque militaire, qu'on appelait alors un jacque de maille, monte sur le rempart, voit quinze échelles toutes dressées et chargées d'Anglais, qui atteignaient déjà le parapet; elle les renverse, donne l'alarme, et appelle la garnison. Felton déconcerté se retirait en grande hâte, lorsqu'il rencontre Duguesclin qui revenait au château, et qui le fait prisonnier une seconde fois. On apprit, par le chevalier anglais, la trahison des deux femmes qui avaient voulu l'introduire dans la place, et Duguesclin les fit noyer dans le Coesnon, rivière qui coule au pied de Pontorson.

Si le dauphin avait eu beaucoup de guerriers pareils à Duguesclin, et si les paysans de la Jacquerie, au lieu de tourner exclusivement leur rage contre la noblesse, fussent venus offrir au fils de leur monarque captif les ressources de leur désespoir, ce prince aurait pu chasser l'ennemi étranger, et contenir l'ennemi domestique; mais malheureusement il n'avait que son activité à opposer aux funestes entreprises du roi de Navarre. Parcourant les provinces de l'est, il s'efforçait de réunir les cœurs français, de consoler la misère, d'encourager le dévouement. Aux uns, il promettait des soulagemens; il traitait avec d'autres; il combattait quelques partis isolés, et pardonnait aux rebelles vaincus.

1358.

*Le dauphin assiège Paris.* — Cependant les conseillers du dauphin avaient ouvert l'avis d'assiéger Paris, et le prince s'en était rapproché jusqu'à Charenton. « Hélas ! disait-il, dois-je punir ce peuple des fureurs des factieux

qui le mènent ! » On lui représenta que c'était une nécessité, que le foyer de la rébellion était dans cette ville, que le roi de Navarre y régnait sous le titre de capitaine-général du royaume de France.

Le dauphin fit construire un pont de bateaux au-dessus de Corbeil, afin de bloquer Paris en amont et en aval de la Seine, sur les deux rives. Les habitans, alarmés de ses préparatifs, craignant d'être bientôt affamés, et de voir dans la ville l'incendie qu'ils apercevaient dans la campagne, où leurs maisons et leurs fermes étaient livrées aux flammes par les troupes du régent, réclamèrent à grands cris l'assistance du roi de Navarre, qui venait de sortir de la capitale pour faire une expédition dans la Brie, tandis que son frère Philippe, ravageant le Gatinais, brûlait Nemours et les bourgades environnantes. Charles-le-Mauvais accourut au secours de ses amis; mais, battu en deux ou trois rencontres différentes par les troupes royales, il renouvela le mécontentement des Parisiens contre lui. C'est alors qu'il crut devoir se retirer à Saint-Denis, « pour sauver, dit Mézerai, le reste de son honneur et de son crédit. »

*Nouvelles perfidies du roi de Navarre.* — Le roi de Navarre avait laissé les troupes anglaises dans Paris, où ses agens entretenaient d'espérance les principaux bourgeois. Il réussit, par ce moyen, à persuader aux plus riches d'envoyer tout leur argent et ce qu'ils avaient de plus précieux à Saint-Denis, promettant de leur conserver cette dernière ressource dans le cas du pillage ou de l'incendie de leur ville. Il n'eut pas plutôt ces richesses entre les mains, qu'il négocia avec le dauphin par l'entremise de la reine Jeanne. Le prince-régent lui promit une forte somme, à titre de gratification,

« Il lui manquait d'être un lâche, » disait le peuple, qui voyait d'ailleurs, avec une peine extrême, les Anglais que ce prince avait avec lui, coopérer à la défense de Paris.

s'il disposait les Parisiens à donner cent mille écus pour la rançon du roi. Cet accord, bien plus avantageux pour le régent qu'il ne semblait, découvrit toute la perfidie du roi de Navarre, et lui fit perdre le reste du crédit qu'il avait encore dans la capitale <sup>1</sup>. Les bourgeois répondirent à toutes les demandes par un refus, et lui, pour les abandonner à leurs propres moyens de défense, appela à Saint-Denis les troupes anglaises auxiliaires qui étaient restées dans Paris. Le peuple se jeta sur ces étrangers à leur sortie de la ville, et en assomma une soixantaine. Marcel, voulant apaiser ce désordre, s'emporta vivement contre ceux qui en étaient les auteurs; il représenta qu'en offensant ainsi le roi de Navarre, c'était se mettre un ennemi de plus sur les bras: mais, bien loin de trouver la multitude disposée à écouter ses remontrances, il se vit lui-même obligé de conduire en prison les Anglais qui avaient échappé à la première fureur des assaillans. La nuit étant survenue, il fit échapper ces prisonniers. Ceux-ci, après avoir joint leurs camarades à Saint-Denis, massacrèrent tous les Parisiens qu'ils rencontrèrent, même jusqu'aux portes de Paris.

*Marcel trahit les intérêts des Parisiens.* — Une foule de bourgeois demanda à marcher contre ces étrangers; le prévôt des marchands y consentit, et voulut diriger lui-même le mouvement; mais il eut soin, disent plusieurs relations, d'en prévenir les Anglais. Divisant sa troupe en deux colonnes, il prit le commandement de l'une, composée presque entièrement d'hommes qui étaient de son parti, c'est-à-dire de celui du roi de Navarre, et la conduisit sur un point où il savait qu'il ne trouverait pas d'ennemis. L'autre colonne, dirigée, d'après ses instructions, du côté du

<sup>1</sup> Pour être bien avec le peuple, dit Mézerai, il ne faut toucher à sa bourse que pour la remplir.

bois de Boulogne, où les Anglais avaient disposé une embuscade, perdit six cents hommes, et, le lendemain, l'ennemi en tua cent cinquante autres de ceux qui allaient chercher les corps de leurs parens pour leur donner la sépulture<sup>1</sup>.

*Plusieurs bourgeois de Paris négocient avec le dauphin.*

— Les citoyens de bonne foi et ceux qui étaient dans les intérêts du dauphin, voyant la multitude indignée de la trahison manifeste de Marcel et de la perfidie du roi de Navarre, ne craignirent plus de se prononcer. Répandus dans les différens groupes du peuple, ils signalèrent l'affreuse position où se trouvait la ville, le désordre général du royaume, causé non-seulement par la longue détention du roi Jean, mais encore par les infâmes machinations du Navarrois. Ces considérations déterminèrent enfin la masse des Parisiens à se remettre sous l'obéissance du dauphin-régent, leur prince naturel. La reine Jeanne, le légat du pape et l'évêque de Paris, se chargèrent de la négociation. Le régent promit une amnistie générale pour tout ce qui s'était passé, si on lui livrait douze des principaux factieux à son choix. Un grand nombre d'historiens affirment que Marcel, auquel on avait caché cette démarche, ne doutant point que sa tête serait le premier gage de l'accord conclu, forma, pour échapper à ce péril imminent, le projet d'égorger en une nuit tous les hommes et les femmes qui ne seraient point de son parti, d'introduire dans Paris les troupes anglaises et navarroises qui étaient aux environs, et de proclamer ensuite Charles de Navarre, roi de France. On ajoute que, pour assurer la réussite de cette entreprise, il distribua des armes aux vagabonds et autres misérables qui n'en étaient point encore pourvus, et avertit tous ses partisans de placer un signe à leurs fenêtres, afin de n'être point confondus avec ceux qui étaient voués à la mort.

<sup>1</sup> *Grandes Chroniques de Flandre.* — Froissart. — Mézerai.

*Mort de Marcel.* — Quoi qu'il en soit, dans la soirée du 31 juillet, le prévôt des marchands, s'étant rendu à la porte ou bastille Saint-Denis, ordonne à ceux qui la gardaient d'en remettre les clefs à Josserand de Mâcon, trésorier du roi de Navarre. On refuse de lui obéir; alors il s'élève une vive altercation, dont le bruit attire le commandant du quartier. Cet officier, nommé Jean Maillard, bien qu'ami et partisan de Marcel<sup>1</sup>, approuva le refus qu'il venait d'essuyer; de là une querelle encore plus violente entre ces deux hommes. Maillard, indigné de la conduite du prévôt, et sans doute plus encore de ses mauvais traitemens, se retire furieux, abjure la faction dont il a été jusqu'alors un des plus actifs instrumens, monte à cheval, déploie une bannière semée de fleurs de lys, et crie dans les rues : *Montjoie saint Denis ! au roi et au duc* (le dauphin) ! Publiant aussi sur son passage que Marcel voulait ouvrir les portes aux troupes anglaises, il arrive aux halles, où il parvient à rassembler un grand nombre de bourgeois.

<sup>1</sup> Cette assertion contredit le récit de la plupart des historiens modernes, qui font de Maillard un héros, sauveur du trône et de la France. Une pareille gloire ne peut lui appartenir. Dans un Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, en 1778, et inséré au tome XLIII du recueil de cette société savante, M. Dacier prouve que Jean Maillard, loin d'être un serviteur zélé du dauphin, se montra, jusqu'au dernier moment, son ennemi et le partisan de Marcel; qu'il était le compère et l'ami de ce prévôt; que, le 31 juillet 1358, jour même de la catastrophe, le dauphin donna à l'un de ses courtisans cinq cents livres de rente, à prendre sur les biens confisqués de Maillard, qui, dans les lettres de donation, est traité par le prince *de rebelle, d'ennemi et d'adversaire de la couronne de France, de criminel de lèse-majesté royale, et accusé de porter les armes dans la compagnie du prévôt des marchands.* . . . Le texte de Froissart, que M. Dacier a rétabli d'après un ancien manuscrit de ce chroniqueur, démontre que Maillard ne se détacha du parti de Marcel que dans un moment de colère, après la querelle qui s'éleva entre lui et ce prévôt, à la porte Saint-Denis, et que tout le mérite de l'action qu'on lui attribue, appartient à deux chevaliers, Pepin des Essarts et Jean de Charny.

Cependant le prévôt des marchands, n'ayant pu obtenir les clefs de la porte Saint-Denis, fut s'adresser aux gardes des autres portes, où il éprouva un refus pareil : il s'avança ainsi jusqu'à la porte Saint-Antoine, pour y renouveler les mêmes tentatives.

Mais déjà Maillard, bien accompagné, s'était rendu à cette même porte, afin de s'opposer à la remise des clefs entre les mains de Marcel. Dans le même temps, les partisans du dauphin, profitant du moment favorable, s'étaient réunis, et avaient marché d'abord vers la maison de Josserand de Mâcon, située près Saint-Eustache, dans le dessein de tuer ce trésorier du roi de Navarre; ne le trouvant pas chez lui, ils allèrent à l'hôtel Saint-Paul prendre une bannière de France, et, de là, ils continuèrent leur mouvement dans la direction de la porte Saint-Antoine.

Arrivés à ce poste, ils y trouvent Maillard disposé à les seconder, et Marcel tenant en main les clefs de la porte, et qui, monté sur un escalier, opposait quelque résistance à ceux qui l'assaillaient. Bientôt, au milieu du tumulte, on entend ces cris : « A mort ! à mort ! tuez le prévôt des marchands et ses complices ! » Marcel, épouvanté, veut s'enfuir; Jean de Charny<sup>1</sup> s'approche, lui porte un coup de sa hache d'armes sur la tête, et l'abat à ses pieds. Alors chacun se fit honneur de frapper le prévôt expirant. Plusieurs de ses compagnons, tels que Philippe Griffart, Jean de Lille, Jean Poiret, Simon l'Eperonnier, Gilles Marcel, son neveu, éprouvèrent le même sort; ceux qui échappèrent à la mort furent saisis et conduits dans les prisons<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Et non Jean Maillard, comme le disent la plupart des historiens.

<sup>2</sup> Les cadavres de Marcel et de ses complices furent traînés jusqu'au monastère de Sainte-Catherine-du-Val, sur la tombe des deux maréchaux qu'ils avaient égorgés. L'évêque de Laon, Robert Lecoq, prévoyant le sort qui l'attendait, s'enfuit à la faveur du tumulte; Jean de Péquigny passa au service du roi d'Angleterre.



Enfin, après tant d'erreurs et d'excès, les yeux des Parisiens étaient dessillés ; tous les cœurs se tournaient vers le dauphin, on rougissait de lui avoir préféré Charles-le-Mauvais et l'infâme Marcel. La patience du jeune prince avait lassé le sort, elle avait épuisé les malheurs. Les royalistes, que naguère on persécutait, qu'on envoyait au supplice, y envoyaient à leur tour leurs ennemis <sup>1</sup>.

*Le dauphin entre dans Paris.* — Le dauphin était à Meaux pendant cette révolution. On députa solennellement auprès de lui pour le conjurer de hâter son retour dans la capitale entièrement soumise. Il se rendit à ces instances, et fut reçu en triomphateur. Un seul bourgeois osa troubler l'allégresse générale, en disant au prince : « Si j'en fusse cru, vous ne seriez jà entré céans. — On ne vous en croira mie, biau sire, » répartit le dauphin, en souriant. Il contint même les seigneurs de sa suite, qui voulaient punir sur-le-champ l'insolence du factieux.

De nombreuses proscriptions auraient signalé le retour d'un prince moins humain, on eût multiplié les supplices, autant par politique que par ressentiment ; mais telle n'était point l'intention du dauphin. Fidèle à sa parole, il délivra, le 10 août, des lettres d'abolition pour tous les délits commis contre l'autorité royale <sup>1</sup>. Toutefois, les procès de Charles Tousac, échevin de Paris, de Josserand de Mâcon, trésorier du roi de Navarre, et de Thomas, son chancelier, étant commencés, ces chefs de rebelles furent décapités le lendemain dans la place de Grève. Quelques jours après,

<sup>1</sup> Parmi ces nouvelles victimes des factions, on plaignit un bourgeois généralement estimé, que la faiblesse seule avait entraîné dans le parti du roi de Navarre. Il s'écria, en marchant à la mort : « Malheureux que je suis ! ô roi de Navarre ! plutôt au ciel que je ne t'eusse jamais ni vu, ni entendu ! » (D'ACHERY, *Spicileg.*)

<sup>2</sup> *Recueil des ordonnances du Louvre*, tom. iv, pag. 346.

les conseillers du dauphin, désapprouvant sa clémence, et jugeant que d'autres exemples de sévérité étaient nécessaires, décidèrent ce prince à livrer au même supplice Pierre Caillard, gouverneur du Louvre, accusé d'avoir mal défendu ce château contre les attaques du peuple qui s'en était rendu maître. Jean Prévôt, Pierre Leblond, Pierre de Puiset et Jean Godard, eurent pareillement la tête tranchée, et leurs corps furent jetés dans la rivière. Un autre bourgeois, appelé Bonvoisin, fut *mis en oubliette*, selon l'expression des grandes Chroniques de France. Le 25 octobre suivant, le dauphin fit encore arrêter dix-huit habitans soupçonnés d'intelligence avec le roi de Navarre; mais, à la prière du nouveau prévôt des marchands, Gentien Tristan, ces hommes furent relâchés.

La mort de Marcel et la rentrée du dauphin dans Paris, ne rendirent pas ses habitans plus heureux. Le roi de Navarre, déchu de ses espérances, s'attacha de plus en plus au roi d'Angleterre. Il rassembla de nouvelles troupes, s'empara de plusieurs places et châteaux aux environs de Paris, bloqua cette ville, intercepta les arrivages<sup>1</sup>, pilla Saint-Denis et Melun, et mit de bonnes garnisons dans Mantes et Meulan.

Les provinces, bien que dans un état d'épuisement déplorable, faisaient des efforts pour fournir quelques subsides au dauphin; mais ces efforts étaient comprimés par le parti anglais réuni à celui de Montfort, en Bretagne; du roi de Navarre, en Normandie, dans l'Île-de-France, en Picardie, et dans la Brie. Le zèle et le dévouement des

<sup>1</sup> Les comestibles montèrent bientôt à un prix excessif dans Paris; un baril de harengs s'y vendit, suivant Froissart, trente écus d'or. Des maladies contagieuses résultèrent de cette disette, et causèrent la mort d'une grande partie des habitans. Dans le seul hôpital de l'Hôtel-Dieu, il mourait jusqu'à quatre-vingt personnes par jour.

sujets fidèles ne pouvaient procurer au gouvernement que quelques troupes, dont l'indiscipline naturelle s'accroissait encore par le manque de solde et souvent de subsistances; mais Duguesclin se formait alors pour le règne plus prospère de Charles v<sup>1</sup>.

1359.

*Le roi de Navarre continue la guerre civile.* — Le génie infernal du roi de Navarre dirigeait cette guerre. Tout s'y faisait par surprise et par conspiration, les hostilités étaient des perfidies, les négociations des pièges, les traités des parjures. L'évêque de Laon voulut livrer cette ville aux Navarrois, la conjuration fut découverte; mais le prélat réussit à s'échapper: il se réfugia auprès du roi de Navarre. Péquigny surprit et battit un corps de troupes du dauphin qui assiégeait Mauconseil<sup>2</sup>. Il pénétra aussi dans un faubourg d'Amiens; il en fut chassé par le connétable Robert de Fiennes, qui avait succédé à Gauthier de Brienne<sup>3</sup>. Peu de temps après, ce même Péquigny fut étranglé dans son lit par un de ses serviteurs.

Cependant le dauphin, tranquille jusqu'alors dans l'enceinte fortifiée par Marcel, hasarda une entreprise sur Melun, la plus importante des places occupées par ses ennemis. Il se flattait d'y prendre le roi de Navarre, qui la défendait en personne, ayant avec lui les deux reines douairières, Jeanne et Blanche d'Evreux<sup>4</sup>, ainsi que sa femme, Jeanne de France, fille du roi Jean. Charles-le-Mauvais prévient sa perte par un traité, dont le premier article est qu'il rendra

<sup>1</sup> Le dauphin qui succéda à son père le roi Jean.

<sup>2</sup> Château en Picardie.

<sup>3</sup> Péquigny, dit une chronique, brûla trois mille maisons en se retirant de ce faubourg, ce qui ferait croire qu'Amiens avait alors une étendue bien supérieure à celle qu'on lui connaît aujourd'hui.

<sup>4</sup> La première était veuve de Charles-le-Bel, la seconde de Philippe de Valois, et toutes deux proche parentes du roi de Navarre.

Melun. L'orage conjuré, il garde cette place, viole le traité de tous points, et continue la guerre.

*Le roi Jean traite avec Edouard.* — La trêve presque illusoire que le roi d'Angleterre avait consentie pour deux ans avec le monarque captif, était sur le point d'expirer. La générosité des procédés d'Edouard à l'égard de Jean ne s'étendait point d'ailleurs à la France. Nous n'avons tracé qu'une bien faible esquisse de tous les brigandages, des atrocités que les troupes anglaises, auxiliaires des Navarrois, exerçaient dans le royaume pendant cette prétendue suspension d'armes. Le roi Jean pensant que, s'il était une fois hors de sa captivité, il ne travaillerait pas infructueusement au rétablissement de l'ordre en France, et qu'il tirerait bien raison du tort que lui faisaient ses ennemis, le roi Jean, disons-nous, convint avec Edouard d'un projet de traité, dont les bases étaient qu'il céderait à ce monarque, en pleine souveraineté, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, la Saintonge et la Guyenne; dans la Picardie, Calais, avec un territoire de quelques lieues autour de cette place; les comtés de Ponthieu, de Boulogne, de Guines, et le vicomté de Montreuil-sur-Mer, ce qui était à peu près ce que les rois d'Angleterre possédaient en France avant Philippe le-Bel. Ce projet de traité fut envoyé en France au dauphin, afin qu'il le soumît à la discussion des états-généraux.

*Les états de France rejettent le traité passé entre Jean et Edouard.* — Cette assemblée, convoquée à Paris, trouva les conditions si dures, et les prétentions de l'Anglais si intolérables<sup>1</sup>, qu'elle les rejeta entièrement, préférant la guerre à une paix honteuse. Les membres de cette assemblée

<sup>1</sup> Dans ce traité, écrit en latin, Edouard prenait le titre de roi des Français, *rex Francorum*, et Jean était nommé simplement roi français, *rex francus*.

étaient alors aussi bien intentionnés et aussi amis de la patrie et du roi, qu'ils avaient été turbulens et factieux. Le dauphin ne s'en tint pas à cette seule décision ; il voulut consulter le peuple lui-même , après avoir pris l'avis de ses mandataires. Il se montra sur l'escalier du palais , et fit lire à haute voix le projet de traité. « Mes amis ! mes enfans ! dit-il à la multitude qui l'écoutait, comme moi, vous avez tous un père à délivrer, comme moi, vous éprouvez le besoin de la paix ! Que vous en semble ? » Le peuple s'écria d'une voix unanime : « La guerre ou d'autres conditions ! »

Le dauphin envoya ce vote à Londres. Les deux rois en furent également surpris. Edouard croyait avoir fait preuve de modération , en demandant ce que ses ancêtres avaient possédé , et n'exceptant que l'hommage à la couronne de France. D'autre part, Jean était impatient de se voir en liberté, et il croyait qu'ayant lui-même approuvé les conditions du traité, ses sujets devaient y souscrire sans difficulté. Naturellement inquiet et soupçonneux, ce monarque crut que le dauphin préférait à l'accomplissement rigoureux du devoir filial, le plaisir de régner. Il crut que la nation lui préférait son fils, et que ce déni de bienveillance, dans la triste position où il se trouvait, était l'effet de l'influence du roi de Navarre. Il venait d'apprendre les dernières négociations entamées avec ce prince à Melun. « Ah ! s'écria-t-il, beau fils (il parlait du dauphin), vous vous conseillez au roi de Navarre, qui vous déçoit, et en mènerait cent tels que vous au marché. » Le dauphin était bien éloigné de se fier à ce perfide. Sa confiance reposait sur la nation ; mais Jean était prisonnier, et n'écoutait que son impatience.

Edouard, irrité de ce que les états de France eussent refusé de ratifier le traité fait avec Jean, resserra ce monarque si étroitement dans le château de Londres, qu'il ne lui fut plus permis de sortir, ni de voir aucun de ses gens, comme

il en avait eu la faculté jusqu'alors, et il jura qu'avant la fin de l'hiver, une forte armée anglaise descendrait en France pour conquérir entièrement ce royaume.

*La guerre recommence entre la France et l'Angleterre.*

1359.

— En effet la guerre se ranima plus que jamais ; les Anglais qui, pendant la trêve, n'avaient été qu'auxiliaires des factieux, déployèrent toute leur force<sup>1</sup>. Le duc de Lancaster ravagea l'Artois et le Cambrésis. Le roi d'Angleterre descendit à Calais, où il se trouva bientôt à la tête de cent mille hommes. Prévoyant que la France, dans l'état d'épuisement où elle était, ne pourrait fournir à la subsistance de ces troupes nombreuses, Edouard avait amené avec lui une quantité suffisante de grains avec des fours et des moulins portatifs. Il s'avança vers Reims et mit le siège devant cette place, dans l'intention de s'y faire sacrer, après qu'il s'en serait emparé ; mais il eût la honte d'être forcé à abandonner cette entreprise au bout de sept semaines, malgré l'immense supériorité de ses forces. L'honneur de la belle et heureuse défense de Reims fut principalement dû à Jean de Craon, archevêque de cette ville, au comte Porcien et à son frère Hugues, qui en commandaient la garnison<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Edouard tenait, depuis deux ans, une grande armée prête pour recommencer la guerre ; mais, afin qu'elle fût si puissante que rien n'y pût résister, il ordonna que toute la noblesse d'Angleterre se trouvât, à jour fixe, à Douvres, pour passer sur le continent. Il équipa une grande flotte, et fit de nouvelles provisions d'armes, de vivres, d'artillerie, et de tout ce qui lui sembla nécessaire par terre et par mer. (MÉZERAI.)

<sup>2</sup> Pendant ce siège de Reims, des détachemens de l'armée anglaise s'emparèrent de plusieurs places et châteaux des environs. La manière dont un de ces partis se rendit maître de Commercy mérite d'être rapportée.

On ne savait point encore appliquer l'usage de la poudre au jeu terrible des mines. On se bornait simplement à mettre le feu aux étançons de bois qui soutenaient la galerie creusée sous la muraille ou l'édifice qu'on voulait renverser. Le capitaine anglais qui assiégeait Commercy (il se nommait Barthélemy de Bonnes) invite, sur sa parole d'honneur, le comman-

Edouard se dirigea ensuite vers Châlons-sur-Marne, passa devant Bar-le-Duc et Troyes, prit d'assaut la ville de Tonnerre, et, après y avoir séjourné quelque temps, envahit la Bourgogne. Le duc Philippe <sup>1</sup> racheta le pillage de cette province, moyennant une somme de deux cent mille livres qu'il compta au roi d'Angleterre. Celui-ci revint alors du côté de Paris, ravageant tout le pays sur son passage, et prenant toutefois le divertissement de la chasse avec des chiens et des oiseaux, comme s'il eût été en pleine paix.

Pendant cette expédition des Anglais sur le territoire français, un corps de troupes du dauphin tentait d'opérer une diversion, et de rendre la liberté au roi Jean. Le régent avait trouvé les moyens d'équiper une flotte sur les côtes de Normandie, et d'y faire embarquer quelques troupes. Celles-ci, abordées en Angleterre, coururent et ravagèrent pendant six semaines les côtes méridionales de cette île; mais comme cette invasion ne produisit pas l'effet qu'il en espérait, le dauphin rappela sa petite armée, dont il jugea la présence plus nécessaire sur le continent. Le roi de Navarre, après avoir rompu avec le dauphin, faisait une guerre très-active en Normandie, tandis qu'Edouard, marchant à petites journées, s'approchait de Paris, où était le régent, accompagné des restes de la noblesse française <sup>2</sup>.

dant de la place à passer dans son camp; il le conduit à la galerie de mine, et lui fait voir que les murailles vont s'écrouler, dès que le feu aura consumé les étançons. « C'est à vous, dit-il à l'officier français, de juger s'il vous reste d'autre parti à prendre que celui de vous rendre. — Non sans doute, repart le commandant, et je me rends sans peine à un chevalier aussi généreux que vous l'êtes. Nos confrères de *la Jacquerie* n'en auraient pas usé avec cette courtoisie, s'ils avaient eu un pareil avantage. » La garnison resta prisonnière.

<sup>1</sup> Il descendait de Robert, fils puîné du roi de ce nom, et chef de la première Maison ducale de Bourgogne.

<sup>2</sup> Le dauphin, indépendamment des garnisons des places, trop peu nombreuses pour tenir la campagne, n'avait pu opposer aux forces redou-

L'armée anglaise étant arrivée au Bourg-la-Reine, Edouard la fit camper, et envoya défier le dauphin, qui n'était point en mesure d'accepter la bataille. Dès le lendemain, le monarque anglais quitta sa position, et marcha vers l'Orléanais, se proposant de pousser jusqu'en Bretagne. Il espérait que les villes qui se trouvaient sur son passage, fatiguées de leurs garnisons et manquant de vivres, lui ouvriraient leurs portes sans résistance. Les embrâsemens signalèrent sa route. Montlhéry, Longjumeau, Toury, furent brûlés; tous les habitans, hommes, femmes et enfans, renfermés dans les églises, y périrent misérablement.

Après avoir parcouru une partie de la France, après avoir ravagé les campagnes, sans réussir à prendre aucune place importante, Edouard se croit arrêté, dans les plaines de Chartres, par une puissance surnaturelle. Le tonnerre fait trembler ce guerrier si intrépide sur le champ de bataille, il s'imagine entendre Dieu lui-même, qui lui commande de faire la paix<sup>1</sup>.

tables d'Edouard qu'un faible parti de Lorrains, à pied et à cheval, sous les ordres d'un aventurier, nommé Brocard de Fenestrange. Après quelques coups de main assez heureux sur les Anglais, ce partisan, ne recevant point la solde qu'on était convenu de lui donner, s'était retiré avec sa troupe en Champagne, où il exerça plus de ravages que n'en avaient fait les Anglais, ne cessant de piller, de brûler et de rançonner, jusqu'à ce qu'on lui eût envoyé les sommes qui lui étaient dues. Tels sont, dit Mézerai, les effets qu'on doit attendre d'un secours étranger et mercenaire.

<sup>1</sup> *Grandes Chron. de France.* — Froissart. — Paul. Emil. — Dupleix.

Edouard étant devant Chartres, dit Mézerai, il survint un grand tonnerre, avec des éclairs et une grêle si furieuse et si grosse, qu'elle brisa les toits, coupa les cordes des tentes, assomma les hommes et tua les cheyaux. Les plus hardis en tremblaient de peur, sans savoir la cause de cet orage: Edouard la reconnut, et vit bien que c'était un signe manifeste de la colère de Dieu, fâché contre son opiniâtreté implacable. Ce prince, tout effrayé, jeta les yeux sur Notre-Dame de Chartres, se rendit à elle, et lui promit qu'il écouterait les propositions qui lui seraient faites.



*Edouard consent à des négociations pour la paix.* — Il n'était pas difficile de deviner, en voyant Edouard s'éloigner de Paris et descendre vers la Loire, que son dessein était d'achever la ruine de la France, dans cette marche à travers des provinces qui n'avaient été pillées et ravagées jusqu'alors que partiellement. Cette considération avait donc déterminé le dauphin et son conseil à accepter la proposition faite par les deux légats du pape<sup>1</sup>, Aubri de Laroque, abbé de Clugny, et Simon de Langres, général des jacobins, d'entamer des négociations avec le roi d'Angleterre pour la paix. Edouard, que ces légats étaient venus trouver à Longjumeau, avait d'abord refusé de les entendre; puis il s'était un peu radouci, sans rien conclure toute fois, et en gagnant toujours du pays. Le duc de Lancaster, sage conseiller, autant que capitaine habile, en appuyant les démarches des négociateurs, ne cessait de représenter au monarque, son cousin, qu'il lui était plus aisé de dévaster la France que de la subjuguier; qu'il ne parviendrait jamais à gagner le cœur des habitans; que la loi fondamentale qu'il voulait enfreindre<sup>2</sup>, serait plus forte que ses armes; qu'il avait bien pu jusqu'alors faire un désert d'une partie de ce malheureux royaume, mais que, par cela même, les générations anglaises s'y entasseraient, et viendraient y périr encore sans aucun fruit pour lui; enfin que lui-même consumait tristement sa vie dans une entreprise aussi inutile que barbare, et qu'il était temps qu'il jouît de sa gloire, sans plus la compromettre.

1360.

*Traité de Brétigny.* — Ces discours, pleins de sens et de vérité, avaient commencé à ébranler la résolution d'Edouard, lorsque l'orage dont nous avons parlé, en frappant son imagination superstitieuse, décida ce prince à prêter l'oreille aux propositions d'accommodement que lui renouvelèrent

<sup>1</sup> C'était alors Innocent vi.

<sup>2</sup> Le duc parlait de la loi Salique.

les légats. Il consentit à ce que les négociations pour la paix s'ouvrissent à Brétigny, village à deux lieues de Chartres. Les plénipotentiaires étaient, pour la France, Jean de Dormans, évêque de Beauvais, le comte de Tancarville, le maréchal de Boucicaut, Charles de Montmorency, Aymar de Vigny, auxquels le dauphin adjoignit ensuite Simon de Bussi, premier président du parlement, Jean Desmarets, avocat, et quelques gens d'église. Edouard choisit les siens parmi les chefs qui avaient fait la guerre avec le plus d'ardeur et de succès, tels que le duc de Lancaster, les comtes de Warwick, de Suffolck, de Northampton, les chevaliers Jean Chandos et Mauny, et le captal de Buch, Jean de Grailly. Huit jours suffirent à ces négociateurs pour arrêter les articles d'un traité de paix définitive.

Par ce traité, trop fâcheux pour que la France pût s'en réjouir, et en même temps trop nécessaire pour qu'elle le désapprouvât, le roi d'Angleterre obtenait, du côté du nord, Calais et son territoire, la terre d'Oye, les comtés de Guines, de Ponthieu, le vicomté de Montreuil; du côté du midi, le Poitou, la Saintonge, le Limousin, le Périgord, le Quercy, le Rouergue, la Guyenne, l'Agenois, la Gascoigne, et le Bigorre. Entre ce même traité et celui qui avait été précédemment rejeté par les états-généraux, il n'y avait de différence qu'à l'égard de l'Anjou, du Maine, de la Touraine, de la Normandie et de la suzeraineté de la Bretagne; ces provinces restaient à la France. En acquérant la moitié de ce royaume, en recouvrant toute la succession d'Eléonore de Guyenne, en rentrant dans presque toutes les provinces justement confisquées sur Jean Sans-Terre, Edouard perdait le titre de vassal, qui avait été toujours désagréable, mais quelquefois utile à ses prédécesseurs. Le roi Jean et son rival partageaient entre eux le royaume de France, à peu

près comme deux frères l'eussent partagé sous la première race<sup>1</sup>.

Un des articles stipulait que le roi Jean paierait, en plusieurs termes, trois millions d'écus pour sa rançon, et qu'il donnerait pour sûreté quarante ôtages, au nombre desquels étaient ses deux fils puînés, Louis duc d'Anjou, et Jean duc de Berri, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le duc de Bourgogne, le comte d'Alençon, et plusieurs autres seigneurs des premières familles du royaume, tels qu'Enguerand de Coucy, les comtes d'Harcourt, de Saint-Paul, de Blois, les seigneurs de Montmorency, la Tour d'Auvergne, d'Estouteville, etc. Il y avait aussi des bourgeois de plusieurs grandes villes, Paris, Rouen, Caen, Reims, Sens, Bourges, Orléans, Tours, Lyon, Troyes, Beauvais, Amiens, Arras, Saint-Omer, Douay, Lille et Tournai.

Edouard renonçait au titre de roi de France, et le roi Jean à la suzeraineté des provinces cédées. Ces renonciations étaient réciproques, dépendantes l'une de l'autre ; on devait prendre jour pour les faire de part et d'autre avec solennité ; c'est la disposition de l'article 12 du traité : nous aurons occasion de la rappeler dans la suite.

Les deux rois renonçaient aussi à leurs alliances respectives ; Jean à celle des Ecossais, Edouard à celle des Flamands ; ils promettaient de faire réciproquement leurs efforts pour terminer la querelle de la Bretagne.

Quand le dauphin eut reçu la copie du traité de Brétigny, avant de le signer, il en fit lire tous les articles en présence du prévôt des marchands et des principaux bourgeois de Paris ; on ouvrit ensuite les fenêtres du palais, et l'on annonça au peuple rassemblé dans la cour que la paix était conclue.

<sup>1</sup> Gaillard.

*Retour du roi Jean en France.* — Le roi Edouard passa en Angleterre pour rendre lui-même la liberté au roi Jean. Celui-ci débarqua à Calais le 8 juillet 1360; mais il ne lui était pas permis d'aller plus loin avant d'avoir payé six cent mille écus, premier terme de sa rançon. Cette somme n'était pas aisée à trouver dans un royaume aussi épuisé que l'était la France. Galéas II, duc de Milan, offrit de la fournir, à la condition que le roi lui donnerait une de ses filles pour son fils. L'alliance semblait peu digne de la noble famille des Valois; mais la nécessité fit que l'on passa par-dessus cette considération. Quatre mois s'écoulèrent cependant, durant lesquels le dauphin vint voir son père, avec la permission du monarque anglais, qui envoya, pour ôtages de la sûreté du prince, deux de ses fils, frères puînés du prince de Galles, et se rendit lui-même à Calais au commencement d'octobre. Il y eut dans cette ville, entre les agens des deux rois, plusieurs conférences pour éclaircir, rédiger, ou corriger quelques articles, sur lesquels il pouvait y avoir quelque difficulté.

A la prière du roi d'Angleterre, Jean voulut bien recevoir en grâce Charles-le-Mauvais, et pardonner aux partisans de ce prince. L'amnistie fut complète, ils furent tous rétablis dans leurs biens; leur nombre montait à plus de trois cents: Robert Lecoq, évêque de Laon, était à la tête. Jean exigea seulement qu'il quittât la France<sup>1</sup>.

Quand le roi de France eut enfin quitté Calais, et fut rentré dans sa capitale, ses courtisans ne manquèrent pas de lui dire que des traités faits en prison n'obligeaient à rien. C'est alors, suivant plusieurs historiens, que Jean prononça ces belles paroles, que nous avons déjà citées au commence-

<sup>1</sup> Cet évêque, toujours protégé par Charles-le-Mauvais, passa dans la Navarre, où il mourut évêque de Calahorra.

ment de ce chapitre, et qui ne sauraient être trop répétées pour l'instruction des monarques : QUAND LA BONNE FOI ET LA VÉRITÉ AURAIENT DISPARU DE LA TERRE, ELLES DEVRAIENT SE RETROUVER DANS LA BOUCHE ET DANS LE CŒUR DES ROIS.

Le traité de Brétigny, œuvre trop manifeste de la force, ne pouvait subsister long-temps ; il était trop en opposition avec l'esprit de la loi Salique, trop contraire à la loi de l'inaliénabilité du domaine, à la nature des choses, qui veut que les provinces d'un même empire, séparées les unes des autres par force, et privées d'une communication nécessaire, tendent toujours à se rapprocher<sup>1</sup>, et que les états, dont les limites ont été resserrées par des bornes factices, ne cessent point de s'agiter, jusqu'à ce qu'ils aient renversé cette barrière, et repris leur première étendue ; mais plus ce traité fournissait de prétextes et de moyens de le violer, plus le roi Jean doit être loué de l'avoir exécuté, autant qu'il était en lui. Edouard se montra bien moins scrupuleux.

Nous avons dit plus haut que, aux termes de l'article 12 de ce même traité, il devait y avoir des renonciations solennelles du roi d'Angleterre au titre de roi de France, et du roi de France à la suzeraineté des provinces cédées ; que ces deux renonciations étaient dépendantes l'une de l'autre, et respectivement conditionnelles. Jean envoya sa renonciation par lettres-patentes en bonne forme, Edouard n'envoya point la sienne. Les Français murmurèrent, les provinces cédées offrirent de résister ; mais Jean avait donné sa parole, et il se contenta de faire au roi d'Angleterre des sommations, qui restèrent sans réponse et sans effet. On eut encore l'occasion de reprocher à Edouard quelques autres infidélités dans les détails de l'exécution du traité de Brétigny.

<sup>1</sup> « Nous obéirons au roi d'Angleterre, des lèvres seulement, disaient les peuples des provinces cédées à Edouard ; mais nos cœurs ne s'en mouvront. » (FROISSART.)

Le prince de Galles reçut de son père le gouvernement de toutes les provinces à la rive gauche de la Loire, réunies sous le titre de Principauté d'Aquitaine.

Le roi Jean, de son côté, en rendant justice à la conduite prudente et mesurée du dauphin, en reconnaissant que sa régence avait sauvé l'état, partagea avec lui l'autorité dont il lui était redevable. Aidé par un tel fils, et amendé par le malheur, Jean prit la résolution de donner à sa politique plus de règle et de suite. Fidèle à sa parole, il reconnut que les lois sont les premiers engagements des princes; il manifesta l'intention de rétablir l'ordre dans ses finances, de révoquer les donations extorquées par les courtisans, d'alléger le fardeau des peuples, et de mériter enfin le surnom de *Bon*, que la publique voix ne lui décernait pas encore<sup>1</sup>.

*Le duché de Bourgogne retourne à la couronne de France.* — Sur ces entrefaites, la fortune, qui avait consolé Philippe de Valois, vers la fin de son règne, par l'acquisition du Dauphiné, procura au roi Jean le duché de Bourgogne, comme pour le dédommager de tant de provinces qu'il venait de perdre. Ce dédommagement aurait été satisfaisant, si le monarque eût réuni toute la succession de Bourgogne.

1361.

Philippe, dernier prince de la première Maison de Bourgogne, issue du roi Robert, mourut en 1361. Son père avait été tué, en 1346, au siège d'Aiguillon, en Guyenne, sous les yeux du roi Jean, alors duc de Normandie. Outre le duché de Bourgogne, qu'il tenait de ses pères, Philippe possédait le comté de Bourgogne ou la Franche-Comté, et le comté d'Artois, du chef de Jeanne, son aïeule, fille de Philippe-le-Long, petite-fille d'Othon ou d'Othelin, comte de Bourgogne, et de la célèbre Mahaud, comtesse d'Artois.

<sup>1</sup> Il y a lieu de croire qu'il ne l'obtint qu'après sa mort.

Il tenait encore les comtés de Boulogne et d'Auvergne du chef de Jeanne de Boulogne, sa mère, et il allait avoir les comtés de Flandre, de Rhétel et de Nevers, du chef de Marguerite, sa femme, fille et unique héritière de Louis, comte de Flandre.

Philippe, par son testament, rendit tous ces états aux différentes Maisons dont ils provenaient. Jean de Boulogne, frère de la mère du défunt, obtint le comté de Boulogne; les comtés d'Artois et de Bourgogne revinrent à Louis, comte de Flandre, qui représentait sa mère Marguerite, fille de Philippe-le-Long; enfin, le roi Jean se saisit du duché de Bourgogne, auquel il pouvait prétendre, à trois titres : 1°. par le droit de réversion; 2°. par le droit de proximité, c'est celui qu'il fit valoir dans les lettres de réunion<sup>1</sup>; 3°. par le testament de Philippe, qui semblait fait pour suppléer à ce que les autres titres pouvaient avoir de défectueux.

Mais le roi de Navarre, qui n'attendait qu'une occasion de ramener le trouble et la guerre en France, n'ayant point renoncé dans son cœur au projet d'usurper la couronne de France, ou au moins de démembrer encore ce royaume à son profit, Charles-le-Mauvais mit en avant les droits qu'il prétendait avoir du chef de sa grand'mère Marguerite<sup>2</sup>. En même temps il faisait en secret des préparatifs de guerre, et demandait l'appui du roi d'Angleterre; mais toutes ses démarches n'aboutirent qu'à lui faire perdre plus tard, ainsi qu'on le verra, les villes de Mantes et de Meulan.

Jean céda le duché de Bourgogne à son fils Philippe, dit

<sup>1</sup> Jean était fils de Jeanne de Bourgogne, grande tante du duc Philippe; le roi de Navarre était petit-fils de Marguerite, sœur de Jeanne, et, par conséquent, il était plus éloigné d'un degré; mais Marguerite était l'aînée, et c'était encore une question de savoir si cette proximité de degré donnait des droits au fils de la cadette, au préjudice des descendants de l'aînée.

<sup>2</sup> Voyez la note précédente.

le Hardi, comme une récompense de sa valeur et de son dévouement ; il se proposait en outre de lui faire épouser la veuve du dernier duc, Marguerite de Flandre, unique héritière, comme nous l'avons déjà dit, du comte Louis, son père, et par là d'augmenter l'apanage du jeune prince des comtés de Flandre, de Réthel et de Nevers. Ce mariage, qui n'eut lieu que sous le règne suivant, devint une nouvelle cause de troubles civils, un nouveau sujet de guerre entre les cours de France et d'Angleterre, ainsi qu'on le verra par la suite.

*Projet d'une nouvelle croisade contre les Turcs.* — A la fin de cette même année (1361), Jacques de Lusignan, roi de Chypre, débarqua en France pour implorer le secours des chrétiens contre les Turcs, dont les progrès toujours croissans menaçaient d'engloutir le reste de l'Orient. Ce prince, accueilli par Jean avec tout l'intérêt que commandait son rang et sa fâcheuse position, réussit à déterminer le monarque français à prendre la croix. Passant ensuite en Allemagne, Lusignan persuada le même dessein à un grand nombre de princes de l'empire, notamment à Gondemar, roi de Danemarck. Toutefois ce zèle religieux se refroidit bientôt, lorsqu'on vit le roi Edouard et son fils répondre froidement aux sollicitations du souverain de Chypre. Jean lui-même conjectura, de ce refus indirect, que le roi d'Angleterre avait l'intention de recommencer la guerre en France, et d'autres circonstances vinrent à l'appui de ses soupçons.

1362.

*Difficultés élevées par le roi Edouard relativement à l'exécution du traité de Brétigny.* — Les ducs d'Orléans, d'Anjou, de Berri et de Bourbon, tous les quatre otages principaux du traité de Brétigny, s'ennuyant de la longueur de leur captivité, venaient de s'engager à solliciter du roi de France de nouvelles lettres de renonciation, et une déclaration portant qu'Edouard n'était point tenu de retirer,

1362.



à ses frais, les troupes anglaises qui se trouvaient encore dans le royaume.

Pour donner aux quatre princes la facilité de suivre plus efficacement cette négociation, le roi d'Angleterre les fit conduire à Calais, d'où ils eurent la liberté d'aller visiter quelques places françaises sur cette frontière, jusqu'à une distance de deux journées de chemin; mais leurs démarches et tous leurs efforts furent inutiles. Jean donna à entendre qu'ayant envoyé à Bruges, suivant ce qu'il avait été convenu, porter ses renonciations, et les députés d'Edouard ne s'y étant pas trouvés, il devait croire que les choses demeureraient, par rapport à la souveraineté de la Guyenne, dans l'état où elles étaient avant le traité de Brétigny<sup>1</sup>, et que, quant au second article, les dévastations commises en France par les troupes anglaises, devaient tenir lieu des sommes qu'on exigeait en indemnité de l'évacuation du territoire. Le duc d'Anjou, dont cette décision allait prolonger la captivité, crut pouvoir s'en affranchir, et vint à Paris. Le roi son père, fâché qu'il eût ainsi violé sa parole, voulut le renvoyer, mais le jeune prince trouva le moyen de rester.

1363. *Le roi Jean retourne en Angleterre.* — Jean, ayant assemblé son conseil dans la ville d'Amiens, manifesta l'intention expresse d'exécuter littéralement, pour sa part, le traité de Brétigny, tel qu'il avait été rectifié à Calais, afin que les Anglais n'eussent point à se plaindre de sa foi. Le dauphin remontra à son père qu'il n'avait que trop bien

<sup>1</sup> Cette opinion du roi était d'autant plus naturelle, qu'Edouard avait été mis en possession de la Guyenne et des autres provinces cédées, réservant les commissaires du roi (de France) la souveraineté, le ressort et les sujets, sans que ceux d'Edouard s'y opposassent : leur raison était qu'il eût fallu qu'Edouard eût renoncé, suivant l'article 12 du traité, au titre de roi de France. Cette clause non remplie, Edouard restait vassal du roi Jean. ( Voyez *Histoire de France*, par le président Hénault. )

rempli ses obligations, et qu'Edouard ayant manqué le premier aux siennes, en déclinant la renonciation au titre de roi de France, et en ne retirant pas ses troupes du royaume, ce prince n'avait plus rien à exiger. Tout le conseil fut de cet avis, et le roi lui-même s'y rangea. Toutefois, prévoyant que l'évasion du duc d'Anjou irriterait Edouard, jusqu'au point peut-être de lui faire recommencer sur-le-champ une guerre, que la France n'était pas en état de soutenir, Jean déclara qu'il allait retourner en Angleterre, pour essayer d'obtenir des conditions plus raisonnables que celles proposées en dernier lieu. Quelques remontrances qu'on lui fit à cet égard, il vint s'embarquer à Boulogne, et aborda à Douvres le 4 janvier. Le monarque anglais envoya au-devant de lui la plus grande partie de sa cour. Cette brillante suite accompagna d'abord le roi de France à Cantorbéry, où il fut faire ses dévotions sur le tombeau de saint Thomas, et de là au château d'Alton, où se trouvait Edouard. Les deux rois vinrent ensemble à Londres.

Jean passa l'hiver dans cette capitale au milieu des plaisirs de toute espèce, sans se montrer trop empressé de terminer les affaires qui lui avaient fait quitter si brusquement la France, contre le vœu de ses sujets : « ce qui fit croire à quelques-uns, dit Mézerai, que notre roi avait entrepris ce voyage, non pour les intérêts de son état, mais pour l'amour qu'il portait à une dame de la cour d'Edouard, dont il s'était épris durant sa prison <sup>1</sup>. »

*Mort du roi Jean.* — Quoi qu'il en soit, le monarque français, étant tombé malade vers la fin de mars 1363, mourut le 8 avril suivant. Ses obsèques furent faites dans toutes

1364.

<sup>1</sup> Mézerai ajoute : « On s'est persuadé que c'était la comtesse de Salisbury ; mais il aurait fallu que le roi Jean eût été plus amoureux de la beauté de son esprit que de celle de son visage, dont les traits et les agréments devaient alors être tous effacés. »

les églises d'Angleterre par l'ordre exprès du roi Edouard, qui assista lui-même en grand deuil au service solennel qui fut célébré dans la cathédrale de Londres. Le corps du défunt fut embaumé, apporté en France, et enterré à Saint-Denis, dans le cours du mois de mai 1364<sup>1</sup>.

Les faits démontrent que Jean, en qui la plupart des historiens reconnaissent plusieurs qualités estimables, telles que la piété, la vaillance, la loyauté, l'amour des lettres, fut un monarque sans génie, sans discernement, sans conduite, outrant la probité comme la bravoure<sup>2</sup>, d'une facilité étonnante avec un ennemi qui le flattait à dessein, impatient, fantastique, et d'un entêtement orgueilleux avec des serviteurs affectionnés qui osaient lui donner des conseils. Souvent emporté jusqu'à la fureur, il exerça des injustices, des cruautés qui le dégradèrent. Fidèle au système d'altération des monnaies, pratiqué par ses prédécesseurs, comme eux aussi il écrasa ses peuples d'impôts, sans réussir à sortir d'un état de pénurie qui le réduisit à la bassesse de vendre, selon l'expression d'un historien<sup>3</sup>, *sa propre chair à l'encan*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Nous rappelons encore aux lecteurs que l'année commençait alors au mois d'avril; ainsi le roi, tombé malade dans le dernier mois de 1363, était mort le huitième jour de l'année 1364.

<sup>2</sup> Sainte-Foix, *Essais historiques*, etc.

<sup>3</sup> Villani.

<sup>4</sup> En livrant, pour six cent mille écus, Isabelle, sa fille, au duc de Milan, Galeas Visconti, comme on l'a vu plus haut.

---

---

### CHAPITRE III.

Commencemens du règne de Charles v. Il appelle Bertrand Duguesclin au commandement de ses armées. Le roi de Navarre recommence la guerre avec le roi de France. Bataille de Cocherel. Suite de la guerre de Bretagne. Bataille d'Auray; Charles de Blois est tué, et Duguesclin fait prisonnier. Traité de Guérande, qui assure le duché de Bretagne au comte de Montfort. Désordres causés en France par les bandes d'aventuriers; Duguesclin les conduit en Espagne. Le pape mis à contribution dans Avignon. Guerre d'Espagne entre Pierre-le-Cruel et Henri de Transtamare. Bataille de Navarette; Duguesclin y est fait prisonnier. Pierre-le-Cruel rétabli sur le trône de Castille. Duguesclin obtient sa liberté, moyennant rançon. Bataille de Montiel; Pierre-le-Cruel est tué par Transtamare. Révolte en Guyenne contre le prince de Galles. Ce prince est cité comme vassal à la cour des pairs de France. Charles v déclare la guerre au roi d'Angleterre. Situation politique de l'Europe à la reprise des hostilités. Les provinces possédées par les Anglais en France sont confisquées par arrêt de la cour des pairs de ce royaume. Campagne du duc de Bourgogne en Artois. Succès des armes françaises dans le midi du royaume. Duguesclin nommé connétable de France. Bataille de Pont-Valain. La flotte anglaise est battue devant La Rochelle; cette ville secoue le joug des Anglais. Succès de Duguesclin; siège et prise de Thouars. Le connétable porte la guerre en Bretagne. Nouvelles intrigues du roi de Navarre. Suite de la guerre dans la Bretagne. Le roi d'Angleterre envoie une puissante armée en France. Trêve entre la France et l'Angleterre. Le prince de Galles et Edouard III meurent. Les négociations de paix entre la France et l'Angleterre échouent; reprise des hostilités. Nouveaux attentats du roi de Navarre; il fuit en Angleterre; il revient faire la guerre en Espagne. Suite des succès obtenus sur les Anglais dans le midi de la France. Charles v fait prononcer, par la cour des pairs de France, la confiscation du duché de Bretagne. Les Bretons se soulèvent en faveur de leur duc; succès de ce dernier. Disgrâce de Duguesclin; sa mort. Nouvelle invasion des Anglais en France par le nord. Mort de Charles v.

Elevé à la meilleure école des rois, celle du malheur, le dauphin succéda à son père, sous le nom de Charles v. Il

avait alors vingt-sept ans, et, plus instruit par l'expérience que par les préceptes, il ne pouvait se laisser imposer par le vain éclat d'un trône que le malheur des temps avait mis sur le penchant de sa ruine. Déjà ce prince avait porté avec fermeté, au milieu des troubles, un sceptre jusqu'alors si pesant entre les mains de ses prédécesseurs. En considérant tous les maux causés par l'incapacité ou l'ardeur inconsidérée de son aïeul et de son père, déjà il s'était promis de ne jamais entreprendre de guerre intempestive. Possesseur de la couronne, il sentit le besoin de fermer les plaies de l'état, et résolu, pour y parvenir, de ne point abandonner à d'autres mains les rênes de l'administration, il s'appliqua à choisir les hommes auxquels la défense du royaume, la gloire nationale, pussent être confiées; et d'abord Bertrand Duguesclin lui parut le guerrier le plus propre à opposer à la fois aux ennemis du dedans et du dehors.

1364

*Charles v appelle Duguesclin au commandement de ses armées.* — Le roi de Navarre, le plus perfide et le plus audacieux de ces ennemis, venait, comme nous l'avons déjà dit à la fin du dernier chapitre, de reprendre les armes pour soutenir ses prétendus droits sur la Bourgogne. Charles v investit le héros breton du commandement des troupes destinées à agir contre ce prince. Le siège de Melun était la dernière circonstance où le nouveau monarque avait été à même d'apprécier toute la valeur et le mérite de Duguesclin. On a vu, dans le chapitre précédent, que Charles v, alors dauphin, avait assiégé cette place, dans l'espoir d'y prendre Charles-le-Mauvais, qui s'y trouvait renfermé. Tandis qu'on s'appait la muraille pour faire brèche, un chevalier, se détachant du groupe des guerriers et des travailleurs, applique une échelle contre le rempart, et y monte avec une audace surnaturelle. Chacun s'écrie : « ce ne peut être que Duguesclin ! » C'était lui en effet; mais il faillit à devenir

victime de cet acte de dévouement. Une grosse pierre, détachée du rempart par les assiégés, fracassa l'échelle, et précipita notre héros dans le fossé ; presque écrasé par cette chute, Duguesclin revint cependant à lui au bout d'une demi-heure, et demanda si la place était prise. Comme on lui répondit que non, il voulait retourner à l'assaut, malgré tous les efforts qu'on fit pour le retenir ; mais le dauphin ayant contremandé l'attaque sur ce point, le bon chevalier, à la tête de ses vingt hommes d'armes, ne put que se présenter à l'une des portes de la ville. Il l'aurait forcée, si le gouverneur n'y eût porté une grande partie de la garnison. Le dauphin, témoin de l'intrépidité de Duguesclin, lui voua dès-lors l'intérêt le plus vif, et le considéra comme le plus capable de tous les chefs de l'armée française.

*Le roi de Navarre recommence la guerre avec le roi de France.* — Charles-le-Mauvais espérait trouver quelque facilité à renouveler les troubles du royaume ; il comptait sur les secours des Anglais, qui lui en refusèrent, ou du moins qui ne lui en fournirent que secrètement ou fort peu. Les intrigues et l'acharnement de ce prince durent céder au génie de Duguesclin. Le règne de Charles v s'ouvrit par une victoire éclatante.

1364.

Le roi de Navarre, qui avait rassemblé une armée en Normandie, tenait encore, dans les environs de la capitale, Mantes, Meulan, et le château de Roulleboise. Ces places, situées entre Paris et Rouen, en interceptaient les communications. Peu de jours suffirent à Duguesclin pour s'emparer de Mantes par surprise, de Meulan et de Roulleboise par la force, et pour rendre libre la navigation de la Seine.

*Bataille de Cocherel.* — Ces premiers succès, en ranimant toutes les espérances de Charles v, auraient entièrement découragé le Navarrois, si le captal de Buch, Jean de Grailly, ne fût arrivé dans le même temps avec

1364.

quatre cents lances de renfort, et n'eût pris le commandement des troupes de ce méchant prince. L'armée navarroise, conduite par ce nouveau chef, ne tarda pas à marcher à la rencontre de l'armée française, et les deux partis se trouvèrent en présence près de Cocherel, village situé sur la rivière d'Eure, à trois lieues d'Evreux. Les forces étaient à peu près égales : Grailly et Duguesclin, tous deux les meilleurs capitaines de leur temps, éprouvaient le même désir d'en venir aux mains ; mais le captal, prenant l'avantage de la position, établit ses troupes sur une colline qui dominait la plaine où l'armée française se trouvait rangée en bataille. Duguesclin, ainsi prévenu par cette manœuvre, aussi promptement exécutée qu'habilement conçue, résolut de la rendre inutile. L'expérience des batailles de Crécy et de Poitiers lui avait révélé tout le danger d'attaquer de front un adversaire favorisé par le terrain ; et il voyait, par les dispositions du captal, que celui-ci comptait d'avance sur l'ardeur imprudente des Français. En effet, Jean de Grailly, après avoir partagé ses troupes en trois corps de bataille, avait garni d'archers son front de bandière, déjà couvert en partie par des haies et quelques broussailles, et, dans un hallier un peu en arrière de sa première ligne, il avait fait placer, sous la garde de soixante hommes d'armes, l'étendard royal de Navarre pour y rallier ses troupes pendant la mêlée.

Ces remarques faites, Duguesclin manœuvra comme si son intention eût été d'abandonner le champ de bataille. Aux premières démonstrations de ce mouvement rétrograde, l'armée ennemie demanda à grands cris qu'on la conduisît à la poursuite des Français. « Ne voyez-vous pas qu'ils fuient, disaient la plupart des officiers au captal. — Vous vous trompez, répondit le prudent Grailly, jamais Duguesclin n'a fui en présence de l'ennemi ; c'est un stratagème,

retenez les troupes , restons sur nos gardes. » Il n'était plus temps. Emportées par leur ardeur, sourdes à la voix de leurs chefs, une partie des troupes navarroises s'était déjà précipitée de la colline. Les premiers assaillans trouvèrent l'armée française en bataille.

Duguesclin venait d'arrêter ses troupes de pied ferme, et de les former face à l'ennemi. « Le filet est bien tendu, dit-il aux chefs, nous aurons les oiseaux; pour Dieu, souvenez-vous, amis, que nous avons un nouveau roi en France : que sa couronne soit aujourd'hui étrennée par vous; pour moi, j'espère donner le captal de Buch à mon souverain pour étrennes de sa noble royauté<sup>1</sup>. »

Le capitaine anglais Jean Joüel, commandant l'avant-garde de l'armée ennemie, engagea l'action par les archers qui faisaient partie de cette armée. Les Français, bien couverts par leurs boucliers, repoussèrent sans grands efforts cette première attaque. Devenus assaillans à leur tour, ils enfoncèrent successivement les deux autres corps de bataille. Le succès ne fut pas long-temps douteux; la victoire couronna la valeur des soldats de Charles v et l'habileté de leur digne chef. Un des corps ennemis, enveloppé de toutes parts, fut forcé de mettre bas les armes en entier. Jean de Grailly et ses principaux officiers se trouvèrent au nombre des prisonniers.

Ce triomphe mémorable rendit aux Français toute leur confiance guerrière. Depuis trente ans, ils avaient désappris à vaincre; mais, à la voix de Duguesclin, l'honneur national venait de se réveiller, et l'amour de la gloire embrâsa de nouveau tous les cœurs.

Après la bataille de Cocherel, Duguesclin acheva de soumettre la Normandie. Le château de Valogne lui coûta seul

<sup>1</sup> D'Argentré, *Hist. de Bretagne*.



quelque peine à réduire; mais il réussit à s'en rendre maître. Le roi de Navarre, comprenant enfin qu'il n'avait plus affaire à un général inhabile ou disposé à se laisser gagner, à un roi sans énergie, fut forcé, l'année suivante (1365), non-seulement de redemander la paix qu'il avait si souvent rompue, mais encore de respecter les nouveaux engagements contractés, au moins pendant quelque temps.

Les troupes anglaises qui avaient combattu en Normandie pour le roi de Navarre, furent envoyées par Edouard au comte de Montfort, en Bretagne, en même temps que Charles V ordonnait à Duguesclin d'aller renforcer le parti de Charles de Blois. Depuis le siège de Rennes, dont nous avons parlé dans le dernier chapitre, quelques trêves, interrompues par des engagements sans résultats marquans, avaient traîné en longueur la décision de la sanglante querelle entre les deux prétendans au duché de Bretagne.

1364. *Suite de la guerre de Bretagne.* — Charles de Blois allait former le siège de Bécherel, quand Montfort vint, a

Il essuya d'abord, de la part des assiégés, des railleries insultantes. Toutes les fois que les pierriers des Français se disposaient à tirer, un factionnaire navarrois sonnait une cloche pour avertir, et, après le coup, un autre soldat paraissait sur la muraille, et faisait mine de frotter avec un linge l'endroit qui avait été frappé, en criant aux assiégeans : « Ce n'est pas bien de noircir ainsi nos belles pierres. » Après de telles bravades, il aurait fallu se défendre jusqu'à la dernière extrémité : la garnison se rendit. En sortant, elle fut raillée à son tour par les Français; ce qui parut si insultant à huit gentilshommes qui en faisaient partie, qu'ils rentrèrent à l'instant dans la place, fermèrent les portes, et firent serment que les Français n'y entreraient plus sans marcher sur leurs corps : ils tinrent parole. Il fallut recommencer le siège contre ces huit braves. L'armée royale y perdit beaucoup de monde, et pensa échouer dans cette seconde entreprise. Enfin, une porte fut brisée, les assiégeans pénétrèrent en foule dans la place; ses intrépides défenseurs refusant constamment de déposer leurs armes, il fallut les précipiter du donjon dans le fossé.

(*Chronique de Froissart.*)

la tête de son armée, se présenter devant son rival, dans les landes de Beaumanoir, où les deux partis étaient convenus de se trouver, pour remettre au sort des armes la justice de leurs prétentions. Au moment où les troupes se disposaient à en venir aux mains, les prélats et les principaux seigneurs du parti de comte de Blois représentèrent si vivement à ce prince l'incertitude d'un combat dans lequel on allait prodiguer le plus pur sang de la Bretagne, qu'ils le forcèrent à consentir que des négociateurs se chargeassent de renouveler un ancien projet d'accommodement, qui aurait mis fin depuis dix ans à tous les démêlés, en divisant également le duché entre les deux contendans. Montfort ne céda point sans peine aux propositions qui lui furent faites; mais enfin le traité fut conclu et signé par les deux comtes et les principaux seigneurs de leur parti.

Charles de Blois et Montfort conservaient l'un et l'autre le titre de duc de Bretagne, avec les mêmes prérogatives. Rennes et Nantes devaient être les capitales des deux duchés.

La paix était conclue, les otages donnés de part et d'autre. Le comte de Blois envoie le traité à sa femme pour lui demander son aveu. A la lecture de cet acte, la comtesse s'écrie « que son époux fait bon marché de ce qui n'est pas à lui. Je ne suis qu'une femme, ajoute-t-elle, mais je perdrai plutôt la vie que de consentir à un pareil partage. » Elle écrit au comte sur le même ton : « Tant de braves gens ont péri pour cette cause, qu'elle vaut bien la peine d'être soutenue jusqu'au bout. » Charles de Blois fut consterné de la résolution de l'altière Jeanne; il se voyait, dans la douloureuse alternative de se déshonorer par la violation de la foi jurée, ou de porter le désespoir dans l'âme d'une femme qu'il idolâtrait. L'amour l'emporta. Il vint consoler son épouse, la rassurer, prendre ses ordres, et jurer de mourir ou de vaincre pour elle. La comtesse, en l'embrassant à son

départ, lui recommanda encore plus vivement de se refuser à tout partage. Ainsi donc, au lieu de la ratification du traité, Montfort reçut la rétractation du comte de Blois.

Les hostilités recommencèrent avec une nouvelle vigueur. Le roi d'Angleterre, qui s'était montré jusqu'alors assez peu empressé de terminer cette querelle, bien qu'il eût promis, par le traité de Brétigny, d'employer sa médiation, Édouard, disons-nous, fit voir ouvertement qu'il n'était pas fâché de laisser subsister en France un foyer de guerre capable d'occuper toutes ces grandes compagnies de partisans et d'aventuriers, qui n'infestaient pas moins les provinces cédées aux Anglais, que les autres contrées du royaume.

29 sept. 1364 *Bataille d'Auray.* — Les capitaines anglais Chandos et Knolles, tous les deux en réputation, étaient dans l'armée de Montfort. Celui-ci, après la prise de quelques châteaux, vint investir Auray, et Charles de Blois, averti du danger que courait cette place, réunit ses troupes, dans l'intention de forcer son rival à lever le siège. Bientôt Duguesclin, quittant la Normandie, joignit sa petite armée victorieuse à celle de l'allié de son maître. Indépendamment de ce précieux renfort, une foule de chevaliers français et bretons, tous éprouvés dans les combats, s'étaient fait un honneur et un devoir de se ranger sous les bannières du comte de Blois.

Tandis que ce prince, plein de confiance, se préparait à faire valoir les droits d'une épouse trop ambitieuse, le comte de Montfort prenait des mesures, dont la sagesse semblait lui promettre la ruine de son redoutable adversaire.

Il avait cru d'abord devoir envoyer un héraut pour réclamer de nouveau l'exécution du dernier traité, et protester, à la face de l'armée de Charles de Blois, que ce prince répondrait devant Dieu de la misère des peuples et du sang de la noblesse de Bretagne, que son obstination allait faire répandre. Cette démarche de Montfort inspira une nouvelle

confiance, une ardeur nouvelle à ses troupes. La place d'Auray fut attaquée et prise dès le premier assaut ; mais la résistance que fit le château donna au comte de Blois le temps d'approcher pour le secourir.

Une prairie, traversée par un ruisseau, séparait les deux armées. Duguesclin, chargé du commandement en chef des troupes de Charles de Blois, en forma trois corps ou *batailles*, et un quatrième de réserve ou d'arrière-garde, chacun composé d'environ quinze cents hommes d'armes et de mille archers ou aventuriers. Il se chargea de conduire en personne le premier ; les comtes d'Auxerre et de Joigny étaient en tête du suivant, Charles de Blois du troisième ; à l'arrière-garde commandaient les sires de Rieux, de Raix, de Tournemine et du Pont.

Le comte de Montfort avait confié le commandement de son armée au célèbre Jean Chandos, réputé le meilleur capitaine de l'Angleterre. En considérant l'ordre de bataille que Duguesclin venait de donner aux troupes du comte de Blois, le héros anglais ne put s'empêcher de rendre hommage aux talens d'un tel adversaire, et disposa les siennes de la même manière<sup>1</sup> ; mais il ne se réserva la conduite en personne d'aucun des corps de bataille, afin d'être plus libre de veiller à l'ensemble du mouvement.

<sup>1</sup> Un des meilleurs chevaliers de cette armée (de Montfort), l'Anglais Hugh Calverley, ou Hue de Caurelée, comme l'écrivent nos anciens chroniqueurs, reçut le commandement du corps de réserve ou d'arrière-garde ; mais ce ne fut qu'avec des peines infinies qu'on put le déterminer à prendre ce poste, qu'il regardait comme le moins honorable, tant la science militaire était encore peu développée ! Il fallut que Chandos descendît jusqu'à la prière pour lui persuader que, loin que son honneur dût être blessé, en commandant la réserve de l'armée, cet emploi au contraire était d'une telle importance, qu'il était nécessaire qu'à son refus, lui Chandos s'en chargât lui-même. Calverley, à moitié convaincu, ne put se dispenser de céder : l'issue du combat put seule l'amener à reconnaître que c'est au général en chef qu'il appartient de juger l'importance d'un poste de bataille.

Les armées restèrent deux jours en présence sans combattre, parce que le seigneur de Beaumanoir, prisonnier du comte de Montfort, « s'entremettant, dit Mézerai, et portant diverses paroles de part et d'autre, obtint surséance d'armes pendant cet intervalle de temps; mais enfin la malice de Chandos, qui avait charge de son maître de faire combattre les Français les uns contre les autres, à quelque prix que ce fût, rompit toutes les négociations commencées.»

Quoi qu'il en soit, le 29 septembre, le sort de la Bretagne fut décidé par une des plus sanglantes actions qu'on eût vues depuis long-temps en Europe.

L'armée du comte de Blois s'ébranla la première, et s'avança dans l'ordre le plus serré. Chandos avait défendu à ses troupes de commencer le combat avant qu'elles n'eussent été jointes par leurs adversaires; et Montfort, malgré l'impétuosité qui lui était naturelle, dut suivre le conseil du général anglais. Duguesclin n'avait pu obtenir le même empire sur Charles de Blois. Emporté par un courage aveugle, ce prince, qui commandait la gauche de la ligne de bataille, passa rapidement le ruisseau qui le séparait de son ennemi; le centre et la droite furent obligés de le suivre. Attentif à ce mouvement, le comte de Montfort se présente en bon ordre. Comme les troupes, extrêmement serrées et couvertes de leurs pavois ou boucliers, rendaient les traits inutiles, les archers, après avoir fait leurs décharges, se retirèrent et rentrèrent dans les rangs des hommes d'armes. Les deux corps de bataille, commandés par les comtes de Blois et de Montfort, se trouvaient naturellement les premiers aux prises. Ce choc fut terrible, chaque homme d'armes attaquant vigoureusement la bannière opposée, ou défendant la sienne à coups de lance, de marteau, de hache et d'épée. Au centre, le corps de Duguesclin joignit celui que commandait l'anglais Knolles, et le comte d'Auxerre attaqu

Olivier de Clisson et Eustache d'Auberticourt , qui étaient à la tête du corps de gauche de l'armée de Montfort.

« On combattait de toutes parts , dit Mézerai , avec grande présence d'esprit et puissant effort ; et les corps de bataille étant agités s'étaient tous confondus en un seul. Les seigneurs bretons de Laval , de Rieux , de Rochefort , de Rohan , de Dinant , de Tournemine et les autres , étaient autant de tourbillons qui poussaient , brisaient , renversaient des rangs entiers ; mais Jean Chandos et Olivier de Clisson l'emportaient encore par dessus tous ceux là , si bien que les bataillons , tantôt reculaient , tantôt repoussaient : on les voyait rompus , et ensuite ralliés , selon que la valeur de ces chevaliers les attaquait ou les secourait. Les gens du comte de Montfort avaient deux notables avantages , leur gros de réserve qui les soutenait à point nommé , et leurs archers , hommes robustes , armés de longues haches , lesquels entremêlés avec leurs gens d'armes , coupaient les jambes aux chevaux du parti de Blois , fendaient la tête aux chevaliers , et faisaient un grand fracas et un horrible carnage. Ils se mêlèrent dans les troupes du comte d'Auxerre , et en même temps Chandos et Clisson s'y comportèrent si vaillamment , qu'ils les mirent en déroute ; ils attaquèrent ensuite les troupes du comte de Blois , qui au commencement obtint quelque avantage. »

Cette journée devait fixer irrévocablement la fortune des deux contendans ; le vaincu , avec la couronne ducale , devait perdre la vie : ainsi l'avaient résolu les principaux seigneurs des deux partis. Etrange décision , dont l'inflexibilité de l'un et l'autre prince paraissait faire une nécessité. C'était probablement le motif qui avait porté Montfort à couvrir de sa cotte d'armes un des chevaliers attachés à sa personne. Ce gentilhomme paya cher l'honneur que lui faisait son maître. Charles de Blois , trompé par cette apparence , fondit sur lui

avec impétuosité, et, d'un coup de hache, le renversa mort. Fier de son triomphe, il s'écriait : « Bretagne ! Bretagne ! Montfort est tué ! » lorsque celui-ci se montre, fait évanouir cette fausse joie, et dissipe l'impression funeste produite par l'exclamation du comte désabusé.

*Charles de Blois est tué.* — Dans ce même temps, la réserve de Montfort prenait en queue le corps de Charles de Blois et l'enveloppait. En vain ce prince fit des prodiges de valeur, ses troupes ne purent soutenir les efforts concertés des assaillans ; la confusion était sans remède : les sires de Laval et de Rohan, intrépides et généreux amis de Charles de Blois, rallient autour de lui l'élite de leurs hommes d'armes, et lui font un rempart de leurs corps ; mais, pressé de plus en plus, il ne reste au malheureux époux de Jeanne d'autre espoir qu'une mort glorieuse. Un Anglais l'atteint, le saisit par son casque, et lui plonge l'épée dans la gorge, au défaut de la cuirasse.

*Duguesclin est fait prisonnier.* — Les troupes que conduisait Duguesclin résistaient encore, mais les rangs étaient rompus, les hommes d'armes qui n'étaient point blessés, ou qui ne l'étaient pas assez grièvement pour ne plus faire usage de leurs armes, quelques-uns de leurs suivans, un petit nombre d'aventuriers, ne combattaient plus que par pelotons isolés sur un terrain couvert de morts, de mourans, de chevaux et de débris d'armures. A l'aspect de ce désordre, l'intrépide Bertrand, reportant ses regards vers le ciel, s'écria : « Grand Dieu, protecteur de la justice ! Charles, prince infortuné, il est donc décidé que tu dois perdre aujourd'hui l'honneur, tes états et la vie ! » En ce moment on vint lui annoncer que le comte de Blois était tué, et Chandos, accourant d'autre part, lui dit : « Messire Bertrand, rendez-vous, la journée n'est pas vôtre. » A ces mots, Duguesclin rendit son épée, et dès-lors il n'y eut plus de résistance.

Toutefois les gens de Montfort continuèrent à faire une sanglante boucherie des fuyards ; il n'en échappa guère , d'autant que presque tous les chevaux avaient été tués ou estropiés dans le combat , et que les hommes d'armes qui les avaient donnés à leurs valets , n'avaient pas le loisir de les chercher <sup>1</sup>.

Ainsi fut décidée , après vingt-trois ans de vicissitudes et de combats , la querelle des deux prétendants au duché de Bretagne ; ainsi fut terminée une guerre que l'ambition de deux femmes et les intérêts du roi d'Angleterre alimentaient depuis trop long-temps. Montfort versa des larmes en contemplant le cadavre de son rival : « Ah ! mon cousin , s'écria-t-il , par votre opiniâtreté , vous avez causé beaucoup de maux à la Bretagne , Dieu vous le pardonne. — Monseigneur , reprit Chandos , en éloignant le comte de ce triste spectacle , vous ne pouviez avoir votre cousin en vie et le duché tout ensemble ; remerciez Dieu et vos amis <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Froissart. — Guill. Nang. continuat. — D'Achery, *Spicileg.* — Mézerai.

<sup>2</sup> Quelques historiens contemporains ont avancé que cette victoire avait à peine coûté vingt hommes au parti de Montfort ; mais c'est un fait démenti par ce que disent ces mêmes historiens de la fureur et de l'acharnement avec lesquels on combattait de part et d'autre. Il est vrai que l'on doit supposer , dans les batailles qui se donnaient alors , le nombre des morts , du côté des vaincus , infiniment plus considérable que du côté des vainqueurs.

On ignorait alors la manœuvre des retraites , qui n'était pas praticable par le peu d'ordre observé dans les troupes , et par la pesanteur des armes. Lorsque deux armées s'attaquaient , ce n'était pas dans le choc qu'il périssait beaucoup de monde : des hommes , couverts de fer , ne faisaient guère autre chose que de se renverser et de se relever le plus souvent sans blessures ; mais quand un corps de troupes était une fois rompu , ne pouvant plus se rallier , ni se retirer , les hommes d'armes demeuraient exposés sans défense , et c'est alors que le carnage commençait. On peut inférer de là que les vainqueurs devaient perdre fort peu des leurs.

( Cours d'histoire militaire. )



1365.

*Traité de Guérande qui assure le duché de Bretagne au comte de Montfort.* — Charles v eut la sagesse de respecter l'arrêt que le sort venait de prononcer. Il enjoignit à l'inflexible Jeanne de Penthièvre de pleurer désormais dans la retraite son mari, ses fautes et sa disgrâce, et de se contenter du vain titre de duchesse de Bretagne, dont la réalité passait à la Maison rivale. Le roi sacrifiait ainsi au bien public les intérêts de son propre sang; car le duc d'Anjou, son frère, étant le gendre de la comtesse de Blois, avait sur le duché de Bretagne des prétentions, auxquelles la décision du monarque le força de renoncer.

Un traité solennel, conclu à Guérande, assura au comte de Montfort le duché de Bretagne, moyennant quelques dédommagemens pour la veuve de Charles de Blois<sup>1</sup>. Le roi de France avait interposé son autorité de suzerain pour la conclusion comme pour la garantie de ce traité; à son exemple, Edouard III et le prince de Galles voulurent aussi en être les garans.

Enfin la paix, prémices du règne d'un prince meilleur que ses prédécesseurs, fut rendue à la France et à l'Europe.

<sup>1</sup> Il était stipulé que Jeanne aurait le comté de Penthièvre, le vicomté de Limoges et quelques autres terres; en outre que, si Jean de Montfort décédait sans enfans mâles, le duché retournerait au fils de Charles de Blois.

Nous ne devons pas omettre de rapporter que la longueur et l'incertitude des négociations entamées pour ce traité, jetèrent l'alarme parmi les peuples de Bretagne, pour qui la paix était devenue un besoin impérieux. Pendant les conférences de Guérande, une foule immense environnait la salle où elles se tenaient. « Donnez-nous la paix, en l'honneur de Dieu, » s'écriaient les paysans et les gentilshommes bretons, en joignant les mains et levant les yeux au ciel. *Il n'y avait cœur si serré*, dit l'historien d'Argentré, *qui ne pleurât avec eux*. Montfort, à qui l'on rendit compte de cette scène, voulut en être témoin, et il en fut si pénétré, qu'il jura, les larmes aux yeux, de conclure le traité à quelques conditions que ce pût être.

Edouard vécut paisiblement à Londres, tandis que le prince Noir, son fils, continuait de gouverner ses états du continent; Charles-le-Mauvais, relégué dans la Navarre, ne pouvait plus opprimer que ses sujets, et dût se borner à tracasser le roi de Castille.

Bien que Charles v parut vouloir désormais respecter le traité de Brétigny, dont Edouard n'avait pas rempli toutes les clauses, on pouvait croire cependant qu'il ne voyait pas sans quelque amertume le tiers de la France entre les mains des Anglais, et que, s'il ne cherchait pas, il attendait du moins l'occasion de secouer ce joug odieux. Il fallait donc ne la lui pas fournir, il fallait que le roi d'Angleterre complétât enfin l'exécution du traité dont nous parlons, en renonçant, comme il s'y était engagé, au titre de roi de France. Indépendamment de cet article, le prince de Galles, malgré sa loyauté naturelle, fournissait lui-même des prétextes de rupture. Trop ami de la guerre, trop sûr de la victoire, il contenait mal les forces qu'il avait à sa solde. Des bandes d'aventuriers, de brigands, couraient partout impunément sous les bannières anglaises. Si le roi de France en faisait ses plaintes, un froid désaveu tenait lieu de réparation; quelquefois même le héros de Poitiers rebutait l'envoyé de Charles v, et repoussait la plainte par la menace; mais le monarque français avait pris la résolution de souffrir, et d'attendre encore quelque temps, en réparant le mal autant qu'il était en lui.

*Désordres causés en France par les grandes compagnies ou bandes d'aventuriers; Duguesclin les conduit en Espagne.* — La cessation de la guerre civile et étrangère faisait sentir, plus vivement que jamais, la nécessité de purger le royaume de ces *grandes compagnies*<sup>1</sup>, qui, tenant

1365.

<sup>1</sup> On appelait ainsi ces bandes d'aventuriers, tantôt à la solde du roi de France, tantôt à celle des Anglais.

toujours la campagne dans les diverses provinces, écartaient de la charrue le laboureur épouvanté. On avait inutilement essayé tous les moyens de s'en défaire; on avait voulu les envoyer à Louis, roi de Hongrie, pour les employer contre les Transylvains, les Valaques, les Croates et les Tartares. Tantôt on voulait en former une croisade contre les Turcs, tantôt les papes, qu'ils allaient tour à tour rançonner dans Avignon, sans jamais oublier de se faire absoudre, voulaient publier des croisades contre eux. Une partie de ces aventuriers qui avaient passé en Italie sous le règne précédent, était revenue en France. C'était toujours sur la France qu'ils se rejetaient, par la longue habitude qu'ils avaient d'y exercer leurs brigandages; ils l'appelaient *leur chambre*, parce qu'ils la regardaient comme leur véritable demeure.

Le royaume était donc de nouveau la proie de ces bandits, lorsque Henri de Transtamare, bâtard d'Alphonse XI, offrit de les prendre à sa solde contre Pierre ou don Pedre-le-Cruel, son frère, qui occupait le trône de Castille comme héritier légitime <sup>1</sup>. Le roi Charles V, partageant la haine que les Castillans portaient à ce roi, parce qu'il le regardait comme le meurtrier de Blanche de Bourbon, sa femme, et sœur de la reine de France <sup>2</sup>; résolut de confier l'expédition à Duguesclin. Chandos demandait cent mille livres pour la

<sup>1</sup> Alphonse XI, roi de Castille, avait eu sept bâtards de sa maîtresse Eléonore de Gusman.

<sup>2</sup> La première nouvelle que don Pedre apprend de Blanche de Bourbon, sa femme, quand elle est arrivée à Valladolid, c'est qu'elle est amoureuse du grand-maître de Saint-Jacques, l'un de ces mêmes bâtards qui lui avaient fait la guerre. Je sais que de telles intrigues sont rarement prouvées, qu'un roi sage doit plutôt les ignorer que s'en venger; mais enfin don Pedre fut excusable (s'il est prouvé toutefois qu'il ait assassiné sa femme), puisqu'il y a encore une famille en Espagne qui se vante d'être issue de ce commerce: c'est celle des Henriques.

(VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*)

rançon de cet illustre prisonnier ; Charles v en paya quarante mille , le pape et Transtamare fournirent le reste.

Rendu à la liberté, Duguesclin va trouver les principanx chefs des aventuriers. « Nous avons assez fait , leur dit-il , vous et moi , pour damner nos ames , et vous pouvez même vous vanter d'avoir fait pis que moi ; faisons honneur à Dieu , et le diable laissons. » Il leur distribue ensuite quelque argent , et leur en promet davantage ; ils partent. Plusieurs chevaliers de toutes nations , allemands , italiens , espagnols , anglais , français , se joignent à eux : les uns par le désir de venger la sœur de la reine de France<sup>1</sup> , les autres par la seule horreur que leur inspire la conduite de Pierre - le - Cruel , d'autres enfin par l'amour de la gloire et l'espoir de la récompense.

*Le pape mis à contribution dans Avignon.*—Duguesclin ne put toutefois empêcher cette troupe indocile d'aller encore une fois rançonner le pape dans Avignon , ville qui malheureusement n'était pas éloignée de leur route. Peut-être même le bon chevalier partageait-il , en un certain sens , l'avidité de ses compagnons. Arrivé aux portes de la cité papale , il envoya demander l'absolution et une somme de deux cent mille livres. Urbain v dépêcha un de ses cardinaux pour négocier. « Soyez le bien venu , lui dit un chevalier anglais qui faisait partie des aventuriers , apportez-vous de l'argent ? » Le cardinal n'apportait que l'absolution. Duguesclin prit alors la parole , et s'adressant au négociateur : « Vous ne connaissez pas ces gens-ci , ce sont tous des garnemens , nous les faisons prudhommes malgré eux ; ce n'est

<sup>1</sup> On dit que Jean de Bourbon , comte de la Marche , fit partie de ces chevaliers dans le dessein de venger la mort de Jeanne , sa parente , et que le commandement de l'expédition lui fut même déferé. Quoi qu'il en soit , suivant l'observation de Mézerai , la grande réputation de Duguesclin étouffa celle du comte de la Marche.

que par respect qu'ils demandent l'absolution, c'est par besoin qu'ils demandent de l'argent. » Comme le pape tardait trop à les satisfaire, il vit bientôt les environs d'Avignon en proie aux flammes, et ce spectacle le détermina à lever sur ses sujets une somme de cent mille livres qui fut offerte à Duguesclin. « Ce n'est pas cela que nous voulons, dit brusquement le héros breton, rendez au peuple et aux pauvres ce que vous venez de leur extorquer; je reviendrai de l'autre côté des Pyrénées pour vous forcer à cette restitution, si vous ne la faites promptement. C'est du coffre de l'église, c'est de la bourse du pape et de celles des cardinaux que nous voulons être payés<sup>1</sup>. » Il fallut en passer par là.

1366.

*Guerre d'Espagne entre Pierre-le-Cruel et Henri de Transtamare.* — Duguesclin pouvait pénétrer en Castille par la Navarre ou l'Aragon; mais comme il se méfiait de Charles-le-Mauvais, il préféra l'Aragon, dont le roi, Pierre IV, alors ennemi de Pierre-le-Cruel, devait changer ensuite au gré des événemens. Henri de Transtamare vint joindre les aventuriers. Don Pedre fut devant les troupes qui l'attaquent, et massacre les gens sans défense. Après avoir couru de Burgos à Séville, après avoir tenté de se retirer en Portugal, sans pouvoir y obtenir un asile, ce roi traverse la Galice, dans le dessein de s'embarquer pour la Guyenne; il égorge l'archevêque de Compostelle à la porte de son église, et le doyen de cette métropole aux pieds des autels. On dirait qu'il veut se consoler de la perte de ses états par le plaisir de répandre le sang: enfin, tout l'abandonne; il a quitté l'Espagne. Henri de Transtamare occupe le trône de Castille.

<sup>1</sup> Cette extorsion était peut-être nécessaire, dit l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, je n'ose prononcer le nom qu'on lui donnerait, si elle n'eût pas été faite à la tête d'une troupe qui pouvait passer pour une armée.

Toutefois l'espérance n'était point anéantie dans l'âme de don Pedre. Il vint implorer le secours d'un héros pour reconquérir le sceptre que lui enlevait un autre héros. Le prince de Galles hésite quelque temps à se déclarer en faveur du monarque détrôné ; jaloux peut-être de la gloire de Duguesclin, il se détermine enfin. Le vainqueur de Poitiers entre en Espagne, et à ses côtés marchent Pierre-le-Cruel et Charles-le-Mauvais. Quels compagnons d'armes pour un guerrier ami de la vertu ! Le jeune duc de Lancaster, gendre de don Pedre, se joint au prince de Galles, son père, pour servir son beau-père, et Chandos est avec lui. Une partie de ces mêmes aventuriers, qui venaient de donner la couronne à Transtamare, accourent se ranger sous les étendards du prince anglais. Charles-le-Mauvais se vend successivement à don Pedre et à don Henri, aux Anglais et aux Français. Il passe jusqu'à trois fois d'un parti à l'autre ; il veut ensuite les ménager tous les deux à la fois, et, pour servir les Français, sans rompre avec les Anglais, il signe un traité avec ceux-ci, tandis qu'il convient de se faire enlever par les premiers dans une partie de chasse.

Mais quand le roi de Navarre fut entre les mains de Duguesclin, celui-ci l'envoya au roi d'Aragon, qui avait à s'en plaindre, et des mains duquel il ne put se tirer qu'en livrant son fils pour ôtage<sup>1</sup>.

Le prince de Galles était à Roncevaux, lorsqu'il reçut de la part de Henri Transtamare un défi conçu en ces termes : « Vous avez la grâce et la fortune d'armes plus que nul prince aujourd'hui, pour quoi nous croyons que vous vous glorifiez en votre puissance, et pour ce que nous savons de vérité que nous querez (cherchez) pour avoir bataille. Veuillez nous faire savoir par quels lés (côtés) vous

<sup>1</sup> Froissart. — Dutillet. — Mariana. — Ferreras. — *Hist. de Charles v.*

entrerez en Castille, et nous vous irons au devant pour garder et défendre notre seigneurie. » Edouard, sur qui rien de noble et de grand ne manquait son effet, admira la franchise hardie de ce procédé. « Ce bâtard, s'écria-t-il, est un chevalier de grande prouesse. » Peut-être Transtamare eût-il mieux fait de montrer moins d'ardeur, d'éviter la bataille, et d'attendre que la disette forçât le prince anglais à la retraite, ce qui, disent les historiens espagnols, serait infailliblement arrivé. Quoi qu'il en soit, une bataille décisive se livra, le samedi 5 avril 1367, entre Najara et Navarette, en Biscaye. Le prince de Galles, dans cette journée, devait mettre le comble à la gloire qu'il s'était acquise aux champs de Crécy et de Maupertuis, et se surpasser dans une occasion où la victoire lui allait être disputée avec bien plus d'opiniâtreté que dans les deux batailles que nous venons de citer.

5 avril 1367. *Bataille de Navarette.* — L'armée anglaise était forte de vingt-sept mille hommes d'armes, sans comprendre les archers et d'autres fantassins. Henri Transtamare vint au-devant d'elle jusqu'à Salvatierra, à la tête de soixante mille Castellans et Aragonais. Quelques avantages remportés d'abord par ses troupes, leur inspirèrent une présomption et une confiance que Duguesclin ne partageait point. Il avait joint depuis peu Henri avec quatre mille hommes, qu'il avait été lever en France pour remplacer les aventuriers après leur défection. Son expérience et ses données sur la composition et les ressources de l'armée ennemie, lui avaient révélé le danger d'un engagement général et prématuré. Il conseillait à don Henri de temporiser, et l'assurait que, sous peu de jours, la famine serait dans le camp anglais. Cette assertion fut confirmée par plusieurs déserteurs, qui rapportèrent que le prince de Galles éprouvait déjà une grande pénurie de vivres et de fourrages, et que, s'étant

approché de Vittoria, la disette l'avait forcé de rebrousser jusqu'à Navarette. Duguesclin fut d'avis que don Henri fit fortifier seulement son camp, puisqu'ayant de son côté d'abondantes ressources, il triompherait, sans rien hasarder, d'un ennemi déjà contraint à se rapprocher des Pyrénées pour avoir des subsistances. L'habile capitaine représentait d'ailleurs au bâtard d'Alphonse XI qu'il serait plus que téméraire à lui de se fier au nombre de ses Castillans et Aragonais, peu aguerris et sans nulle discipline, pour attaquer les meilleures troupes de l'Europe, conduites par le prince de Galles, l'un des plus grands généraux de son temps, et sans contredit le plus heureux. Un des frères de don Henri, tout fier d'avoir battu quelques coureurs de l'avant-garde ennemie, et d'avoir tué, dans un de ces engagements, le chevalier Thomas Felton, grand-maréchal de Guyenne, répondit à Duguesclin : « En vérité, seigneur chevalier, c'est merveille que vous n'êtes ici qu'une poignée de Français, qui pensez valoir mieux que tant de milliers d'Espagnols, et nous voulez faire la loi pour prolonger la guerre et ruiner notre pays. Vous défiez-vous de notre courage ? Sachez que nous vous valons bien, et, si vous avez peur, ne prenez pas votre excuse sur nous. » Le vaillant Breton répliqua par des paroles encore plus piquantes, et il allait tirer son épée, si don Henri n'eût imposé silence à l'un et à l'autre.

La bataille fut résolue, et le prince de Galles, qui n'était qu'à deux lieues de là, vint prendre champ en avant de Navarette, à la vue de l'armée espagnole. Les deux armées se formèrent dans l'ordre usité à cette époque, c'est-à-dire en trois corps de bataille. La petite troupe française de Duguesclin composait à elle seule un de ces corps dans l'armée de don Henri, attendu que le bon chevalier n'avait point voulu se mêler aux Castillans, ni aux Aragonais. Au premier mouve-



ment des Anglais, don Tello, ce frère de Transtamare dont nous venons de parler, qui commandait le centre de l'armée espagnole, devenu aussi lâche qu'il s'était montré présomptueux quelques heures auparavant, s'enfuit à toute bride avec deux mille chevaux, et laissa le reste de ses troupes exposé à toute l'impétuosité de l'ennemi. Le centre, ainsi affaibli, ne résista pas long-temps, et sa défaite compromit Paile gauche, que conduisait Duguesclin, qui eut ainsi à soutenir, avec ses quatre mille Français, tous les efforts de la droite et du centre de l'armée anglaise. Prise en tête, en flancs et en queue, cette division, après s'être défendue avec la plus rare valeur, dut céder au nombre de ses adversaires; mais elle joncha de ses morts le champ de bataille, plutôt que de l'abandonner ou de rendre les armes. Duguesclin se jeta, avec quelques braves qui lui restaient, dans le corps de bataille de don Henri, capable seul de disputer encore la victoire, si le courage des troupes qui le formait eût égalé leur nombre<sup>1</sup>. Transtamare se comporta comme il le devait. Secondé par le héros breton, trois fois il rallia ses troupes et les ramena au combat; mais, à la quatrième, la déroute fut si complète, qu'il ne put les retenir. Duguesclin le prit alors par le bras, et lui dit: « Sire, ôtez-vous d'ici, votre honneur est sauf, sauvez votre fortune; nous combattons une au tre fois plus heureusement. » Don Henri céda à cet avis, mais avec regret, et, changeant de cheval, il fuit à toute bride vers Najara, d'où il gagna l'Aragon, accompagné d'un seul chevalier, don Pedro de Luna, qui depuis embrassa l'état ecclésiastique, et devint pape<sup>2</sup>, sous le nom de Benoît XIII.

<sup>1</sup> Ce corps était composé de sept mille hommes d'armes, et de plus de trente mille archers et fantassins.

<sup>2</sup> Ou plutôt antipape, car il ne fut jamais reconnu par les conciles.

*Duguesclin fait prisonnier une seconde fois.* — Après le départ du prince, Duguesclin fit encore, avec ses compagnons, des prodiges de valeur. Appuyé contre un mur, et faisant mordre la poussière à quiconque tentait de l'approcher, il ne voulut remettre son épée qu'au seul prince de Galles. Le maréchal d'Andenehem, le seigneur de Villaines, et quelques autres gentilshommes français, furent également prisonniers. Si le prince de Galles eût voulu céder à la fureur de don Pedre, tout ce qui avait mis bas les armes aurait été passé au fil de l'épée<sup>1</sup>.

Quelque temps après, les plus considérables de ces mêmes prisonniers français furent mis à rançon, et renvoyés sur parole; mais le prince de Galles retint Duguesclin, qui fut conduit à Bordeaux, et traité avec tous les égards qu'il méritait.

*Pierre-le-Cruel rétabli sur le trône de Castille.* — Rétabli sur le trône par la victoire de Navarette, don Pedre, si justement surnommé le Cruel, se montra ingrat et parjure. Refusant les sommes promises, et jusqu'à des vivres à ses libérateurs, il répondit aux reproches par des menaces, et le prince anglais recueillit, pour tout fruit de sa brillante expédition, la ruine de son armée, de ses états de Guyenne, de sa santé, avec la gloire honteuse d'avoir servi un monstre.

*Duguesclin remis en liberté moyennant rançon.* — Cependant Transtamare, qui, d'Aragon, s'était réfugié en France, avait rassemblé quelques troupes, et menaçait le roi son frère d'une invasion nouvelle; mais Duguesclin lui manquait pour le succès de l'entreprise. Jusqu'alors on avait vainement sollicité sa liberté de son vainqueur. Le bruit vint aux oreilles du prince de Galles que la voix publique l'accusait de n'être aussi opiniâtre dans ses refus que parce

1367.

<sup>1</sup> Froissart, — Walsingham. — Mariana. — Ferreras. — Mézerai.

qu'il redoutait un parail adversaire. Édouard, piqué du reproche, dit à Duguesclin : « Messire Bertrand, on veut que je n'ose vous mettre à délivrance, de la peur que j'ai de vous. — Aucuns le disent, répondit le bon chevalier, et de ce me tiens fort honoré. » Le prince rougit, et, brusquant la conversation, il proposa à son prisonnier de fixer lui-même sa rançon. Duguesclin, sans s'étonner, la mit à cent mille écus. « Et où prendrez-vous tant d'argent ? dit Édouard. — Les rois de France et de Castille<sup>1</sup> me prêteront cette somme, reprit vivement le chevalier, et il y a tel qui garde les clefs du coffre où je trouverai de l'argent : au besoin, si j'allais dans mon pays, les quenouilles des femmes bretonnes fileraient ma rançon. » La franchise du guerrier charma le prince, qui témoigna la haute opinion qu'il avait de la loyauté de son prisonnier. La princesse de Galles, qui était alors auprès de son mari, déclara qu'elle voulait être du nombre de ces bonnes femmes qui se cottiseraient pour la rançon de Bertrand, et se taxa à vingt mille livres. Le chevalier fléchissant alors un genou devant elle : « Ah, madame ! s'écria-t-il gaiement, je pensais jusqu'à cette heure être le plus laid chevalier du monde ; mais, après la faveur que vous me faites, je vois bien que je ne dois pas tant me déplaire. » Chandos et d'autres capitaines anglais offrirent aussi leur bourse à Duguesclin, qui accepta ces avances. Il partit pour ramasser sa rançon, et, sur sa route, il distribua tout l'argent qu'on venait de lui prêter aux malheureux que la guerre avait ruinés. Il comptait sur une somme de cent mille francs qu'il avait laissés entre les mains de sa femme, à son départ pour l'Espagne ; mais cette noble dame, bien digne d'un tel mari, ne put lui représenter que la liste des prisonniers pauvres qu'elle avait délivrés, et des gens de guerre dé-

<sup>1</sup> Il parlait de don Henri.

montés et ruinés, dont elle avait rétabli les équipages. Duguesclin approuva sans peine cet emploi de ses deniers. Le pape lui donna vingt mille livres, le duc d'Anjou autant. Il faisait dessein de porter cet argent à Bordeaux en à compte sur sa rançon; mais, avant d'arriver dans cette ville, il avait déjà tout donné; les besoins d'autrui lui paraissant toujours plus pressans que les siens. « Apportez-vous votre rançon, lui dit Edouard, en le voyant paraître? » Il répondit sans façon qu'il n'avait pas un double. « Vous faites le magnifique, continua le prince en souriant, vous rachetez les autres, et vous ne pouvez subvenir à vous-même. » Duguesclin se retirait, lorsqu'un gentilhomme, envoyé par Charles V, vint remettre la somme convenue, à la réserve des vingt mille livres offertes, d'une manière si gracieuse, par la princesse de Galles. Duguesclin, en prenant congé d'Edouard, lui dit : « A présent, mon seigneur, que vous nous laisserez faire, soyez assuré que don Henri est roi de Castille. »

Le chevalier se hâta, en effet, de joindre Transtamare avec deux mille hommes d'armes qu'il avait promptement réunis sous sa bannière. Le prince avait déjà fait quelques progrès. A peine s'était-il présenté aux frontières de Castille, que Calahorra, Burgos et plusieurs autres places lui avaient ouvert leurs portes. Renforcé par la troupe de Duguesclin, il alla mettre le siège devant Tolède, au secours de laquelle don Pedre accourait à la tête de quarante mille hommes. Henri, d'après le conseil du chevalier breton, laissa une partie de ses troupes pour tenir la place bloquée, et s'avança en bon ordre, avec le reste, au devant de son adversaire, dans l'intention de le surprendre en le prévenant.

*Bataille de Montiel.* — Don Pedre était arrivé à Montiel, 13 août 1368. sans soupçonner que son frère fût si près de lui. Son armée, dispersée dans les villages des environs, ne s'attendait pas à combattre lorsque celle de Henri parut. Le roi de Castille

ne put rassembler ses troupes qu'avec précipitation ; mais elles trouvèrent l'armée ennemie si bien disposée, qu'elles furent entièrement défaites. Don Pedre lui-même, après s'être battu quelque temps en désespéré, craignant de tomber vivant entre les mains de son rival, prit la fuite, et se jeta, suivi de douze cavaliers seulement, dans le château de Montiel. Ce poste était très-fort, mais dépourvu de vivres : il fut aussitôt investi. Don Henri<sup>6</sup> lui coupa la communication des eaux, le fit environner d'une ligne retranchée, en sorte qu'on ne pouvait en sortir que par un passage exactement gardé. Don Pedre, réduit à l'affreuse nécessité, ou de mourir de faim dans cette forteresse, ou de se faire jour à travers l'armée victorieuse, tenta de se sauver à la faveur des ténèbres. Un chevalier français, Lebègue des Vilains, gardait ce passage. Le roi, suivi des douze cavaliers qui l'avaient accompagné dans sa fuite, se présente : Arrête, ou tu es mort, dit le chevalier au premier homme qu'il aperçoit. L'inconnu, sans répondre, pousse son cheval, et franchit le passage. Vilaines s'adresse au second cavalier, et, pour l'empêcher d'échapper, il saisit les rênes. C'était don Pedre lui-même, qui, ne voyant plus de ressource, se fait connaître, en implorant la générosité de celui qui l'arrêtait. Lebègue donna sa parole au roi suppliant, et le conduisit à sa tente.

*Pierre-le-Cruel est tué par Transtamare.* — Il n'y avait pas long-temps qu'il y était entré, lorsque Henri Transtamare en fut informé. Il accourut à l'instant. Les deux frères, furieux, s'élancent l'un sur l'autre, se saisissent. Une rage égale les anime, et prolonge la lutte. Don Pedre, plus vigoureux, renverse Henri ; il allait l'égorger avec sa dague, si un gentilhomme aragonais ne l'eût pris lui-même par la jambe, et n'eût rendu le dessus à son frère. Henri, profitant de cet avantage, tira un poignard qu'il avait à sa ceinture, et le

plongea dans le corps de don Pedre <sup>1</sup>. Ce malheureux roi fut achevé à l'instant par les gens de la suite de son rival. Sa tête, exposée d'abord sur les murailles de Montiel, et de là portée à Séville, fut jetée dans le Guadalquivir.

Les crimes de don Pedre avaient prévalu sur ses droits. On ne vit en lui qu'un tyran puni : l'usurpateur parut un monarque légitime, et il s'affirma sur le trône, malgré les efforts réunis des autres souverains de l'Espagne. Il transmit la couronne à sa postérité ; on ne fit pas même attention aux droits incontestables que le duc de Lancaster, frère du prince de Galles, avait acquis par Constance, sa femme, fille de don Pedre. Le second fils d'Edouard III dut se contenter de prendre en Angleterre le titre de roi de Castille, comme son père prenait, moins légitimement toutefois, celui de roi de France.

*Révolte en Guyenne contre le prince de Galles.* — Dans le même temps que la guerre de Castille se terminait comme on vient de le voir, la noblesse de Guyenne cherchait à secouer le joug des Anglais. Ces dispositions hostiles avaient pris leur source dans la révolution opérée par le traité de Brétigny. Les provinces cédées au roi d'Angleterre étaient restées françaises dans le cœur ; plusieurs des principaux vassaux avaient déjà voulu se soustraire aux conditions de ce même traité, et ne s'y étaient soumis ensuite qu'avec la plus grande répugnance. On peut croire qu'un tel état de

1368.

<sup>1</sup> On n'est pas bien d'accord, dit Mézerai, si l'action fut nette. Il y en a qui accusent ici Duguesclin d'avoir attiré don Pedre hors du château, en feignant d'accepter les propositions avantageuses qu'il lui avait fait faire sous main, et ensuite de l'avoir livré entre les mains de son ennemi ; mais qui voudra considérer l'humeur de ce grand capitaine, n'ajoutera point de foi à ce faux rapport.

Selon l'abbé de Choisy, le gentilhomme aragonais arrêta le bras de don Pedre, au moment où il avait l'avantage sur son frère.

choses n'échappait point à l'attention du prince de Galles. Il observait les seigneurs d'un œil inquiet, leur puissance l'alarmait, et leur soumission forcée ne le rassurait pas. A l'époque où il se préparait à la guerre de Castille, il avait demandé au seigneur d'Albret combien il pouvait mener avec lui d'arrière-vassaux à cette expédition. D'Albret répondit que, sa terre gardée, il pouvait fournir jusqu'à mille lances complètes. Le prince ne s'attendait point à cette déclaration. « On doit bien aimer, dit-il, une province où l'on a des barons en état de donner de pareils secours. Sire d'Albret, je vous prends au mot, et je retiens toutes vos lances. » Mais bientôt la réflexion le porta à faire dire à ce seigneur de ne conserver que deux cents hommes d'armes sous sa bannière, et de congédier le reste. D'Albret, qui pénétra le motif de ce contre-ordre, en fut très-offensé. Les autres seigneurs partagèrent son mécontentement. Plusieurs d'entre eux, attachés à l'Angleterre même avant le traité de Brétigny, assez puissans d'ailleurs pour lui nuire, s'ils eussent pris le parti du roi de France, recevaient d'Edouard des pensions qui furent supprimées quand le prince crut n'avoir plus besoin des titulaires. Le dépit de se voir dédaignés et frustrés d'une faveur à laquelle ils croyaient avoir droit, indisposa ceux-ci contre le gouvernement britannique. Le prince de Galles les traitait avec une hauteur qu'ils n'avaient jamais éprouvée du roi de France; il affectait un peu trop de régner par droit de conquête. Bientôt une cause plus importante rendit le mécontentement plus général.

Edouard se piquait de tenir à Bordeaux une cour magnifique, et les frais de la guerre de Castille étaient retombés sur lui par l'infidélité de don Pedre aux conditions stipulées. Il avait besoin d'argent; il assembla ses vassaux, et leur demanda un subside de vingt sous par feu. Les vassaux s'élèvent contre cette proposition, crient que leurs privilèges

sont violés ; que leurs terres et seigneuries étaient franches de toutes redevances extraordinaires, et *que, du temps passé qu'ils avaient obéi au roi de France, ils n'avaient été grevés ni pressés de pareilles impositions.* Chandos lui-même, conseil et ami d'Edouard, n'approuva point ce projet, dont il prévit les suites, et, n'ayant pu rien obtenir par ses représentations, il prit le parti de quitter la Guyenne. Les seigneurs gascons qui étaient les plus échauffés sur l'affaire du subside, voyant que le prince persistait dans sa résolution, autant par besoin que par orgueil, vinrent à Paris porter leurs plaintes à Charles v, comme au suzerain de l'Aquitaine. Le roi leur fit cette réponse : « Certes, messieurs, la juridiction de la couronne de France voulons nous garder ; mais nous avons juré plusieurs articles que nous visiterons. » Ces articles consultés, il déclara qu'il prenait les demandeurs sous sa protection, et qu'il recevait leur appel<sup>1</sup>.

*Le prince de Galles cité comme vassal à la cour des pairs de France.* — Le roi de France ajourna donc le prince de Galles à la cour des pairs du royaume, pour répondre sur les plaintes des seigneurs d'Aquitaine. Il envoya un juge et un chevalier lui signifier cet ajournement au milieu de

1369.

<sup>1</sup> On a mis en question si Charles v avait ce droit, et si la renonciation qu'il avait faite à la suzeraineté de la Guyenne lui permettait d'exercer cet acte de suzerain. Mais il faut se rappeler que, suivant l'article 12 du traité de Brétigny, cette renonciation était conditionnelle ; que le roi d'Angleterre devait, de son côté, renoncer à la couronne de France ; qu'il n'en avait rien fait ; que le roi Jean, lorsqu'il avait envoyé sa renonciation, avait eu soin de la faire dépendre de celle d'Edouard, conformément à ce même traité ; qu'Edouard ayant toujours gardé le plus profond silence sur cet objet, et par conséquent les renonciations respectives n'ayant point eu lieu, Edouard conserva ses prétendus droits à la couronne de France, et les rois de France ne furent point dépouillés de la souveraineté des provinces cédées à l'Anglais par le traité de Brétigny.

(GAILLARD.)



sa cour. Edouard III et le prince son fils étaient bien éloignés d'attendre du pacifique Charles V un pareil trait de vigueur. Ils pensaient avoir porté à la France un coup dont elle ne devait pas se relever de long-temps, surtout sous un monarque si peu entreprenant.

Le prince de Galles reçut d'abord les envoyés de Charles avec cette affabilité qui lui était ordinaire; mais quand ils lui demandèrent la permission de lui lire l'acte dont ils étaient porteurs, il changea de couleur, et parut entendre cette lecture avec une forte émotion. Il resta ensuite quelque temps sans parler, cherchant à réprimer sa colère, et regardant fixément les deux envoyés<sup>1</sup>; enfin, il rompit le silence pour leur dire avec un rire sardonique : « Puisque le roi, *mon suzerain*, me mande à Paris, force m'est de m'y rendre; mais dites-lui qu'il verra son vassal, le casque en tête, arriver à sa cour avec une suite très-nombreuse. » Les envoyés de Charles V voulaient s'excuser de leur hardiesse, en alléguant la nécessité de remplir le message de leur maître : « Vous avez fait votre devoir, continua le prince, et je ne m'en prends pas à vous<sup>2</sup>. »

Louis, duc d'Anjou, frère du roi, était alors gouverneur du Languedoc. Il avait conçu une violente haine contre les Anglais, des mains desquels il s'était échappé lorsqu'il s'y trouvait en ôtage, comme nous l'avons rapporté plus haut, et plus d'une fois il leur avait témoigné cette aversion, depuis qu'il commandait dans leur voisinage. Le prince de Galles s'imagina que les envoyés de Charles V, en quittant Bordeaux, iraient en Languedoc se vanter au duc d'Anjou de l'affront qu'ils venaient de lui faire. Aigri par la maladie,

<sup>1</sup> L'un d'eux était juge criminel à Toulouse, et se nommait Bernard Pelot; l'autre était un chevalier des environs de Chartres, appelé Chaponnel.

<sup>2</sup> Froissart. — Du Tillet, *Recueil des rois de France*.

par sa position présente, il ne put supporter cette idée, et donna des ordres pour qu'on courût après ces agens, et qu'on les arrêtât.

On ne reconnaissait plus alors dans l'illustre prince Noir le vainqueur de Maupertuis et de Navarette. Une maladie grave avait altéré à la fois son caractère et son tempérament; sa sensibilité naturelle était devenue une irritation extrême; son activité n'était plus que de l'impatience; des agitations de l'emportement il retombait dans l'accablement de la langueur; le triste sentiment de sa décadence le détachait de tout; la gloire seule semblait conserver quelque attrait pour cette ame défaillante; on le voyait se ranimer au souvenir de ce qu'il avait fait, de ce qu'il avait été; il formait des projets vastes; on croyait retrouver le héros, mais la faiblesse de l'homme mourant démentait ces restes de grandeur, et ne lui laissait plus que le regret et le chagrin.

*Charles v déclare la guerre au roi d'Angleterre.* — Charles v connaissait la situation d'Edouard; il savait que son mal était incurable <sup>1</sup>, et il avait réglé sa politique sur ces renseignements. Il crut devoir envoyer un simple huissier de son palais <sup>2</sup> au roi d'Angleterre. Porteur d'une lettre qui contenait une déclaration de guerre et un défi, l'agent français la remit au vieil Edouard, en déclarant qu'il en ignorait le contenu, et qu'il ne lui appartenait pas même de le savoir. La surprise du roi d'Angleterre et de ses ministres fut telle, qu'ils examinèrent les sceaux de la missive à plusieurs reprises, pour s'assurer qu'elle n'était point supposée. Edouard III se montra plus modéré que ne l'avait été son fils. « Allez, dit-il tranquillement à l'huissier, vous

1369.

<sup>1</sup> C'était une hydropisie.

<sup>2</sup> Quelques historiens disent un de ses valets.

avez bien rempli votre commission. » Cet homme partit, et son retour ne fut point troublé <sup>1</sup>.

Peu de temps avant le message dont nous venons de parler, Edouard avait fait connaître les conditions auxquelles il était résolu d'entretenir la paix. « Que le roi de France, disait-il dans cette communication, répare l'attentat des seigneurs de Guyenne; qu'il les force lui-même à l'obéissance; qu'il confirme sa renonciation à la suzeraineté des provinces cédées par le traité de Brétigny, et j'aviserai si je dois renoncer de mon côté au titre de roi de France.

Ce titre était resté en quelque sorte dans l'oubli, depuis l'avènement de Charles v au trône. Le roi d'Angleterre, quoiqu'il n'y eût pas formellement renoncé, ne le prenait point, et prétendait satisfaire par ce silence à l'article 12 du traité de Brétigny; mais, aussitôt que la guerre fut déclarée, il se hâta de le reprendre, en déclarant qu'il n'y avait jamais renoncé *taisiblement ne expressément* <sup>2</sup>.

Au moment où les hostilités allaient recommencer entre la France et l'Angleterre, tous les Français qui avaient été donnés en ôtage pour l'exécution du traité de Brétigny, étaient revenus en France: les uns avaient payé une rançon, ou fait quelque autre arrangement avec le roi Edouard; les autres, tels que le duc de Berri et le duc d'Alençon, ayant simplement obtenu la permission de venir chez eux temporairement, jugèrent que le renouvellement de la guerre les dispensait de retourner en Angleterre.

<sup>1</sup> Le roi de France était dans l'usage d'envoyer chaque année au monarque anglais une provision, pour sa table, des meilleurs vins du royaume. Il pensa que la guerre ne devait rien changer à ces procédés de politesse, et les vins furent expédiés comme par le passé. Edouard refusa de les recevoir, en disant: « Nous en irons boire sur les lieux. »

<sup>2</sup> Froissart.

*Situation politique de l'Europe à la reprise des hostilités.*

1369.

— La situation politique de l'Europe semblait alors favorable aux intérêts de la France. Les querelles particulières qui, dans la guerre précédente, étaient venues s'unir à la grande querelle des deux royaumes, avaient été ou éteintes par la conduite prudente de Charles v, ou emportées par le cours naturel des événemens. Tout était calme dans les états du monarque français; la Castille, gouvernée par Transtamare, était disposée à servir activement la cause des ennemis de l'Angleterre; la Flandre, par suite du mariage de l'héritière de ce comté avec le duc de Bourgogne, n'était plus l'alliée d'Edouard; l'Ecosse, sur laquelle régnait véritablement David Bruce, deuxième du nom, conservait cette ancienne haine qui l'avait portée à repousser le protégé des Anglais, Edouard Bailleul; l'empereur était en paix; l'archevêque de Cologne, l'évêque de Metz, les comtes de Namur et de Clèves, plusieurs autres princes allemands, venaient de renouveler leurs alliances avec le roi de France; l'Italie, occupée de ses propres affaires, commençait à sortir « de cette grossièreté dont la rouille avait couvert l'Europe depuis la chute de l'empire romain <sup>1</sup>. » En somme, beaucoup des puissances européennes étaient résolues à ne prendre aucune part à la nouvelle guerre; elles attendaient, dans une neutralité attentive, ce que le sort allait décider entre les deux monarques belligérans. Le roi de Navarre seul méditait quelques nouvelles perfidies, peu dangereuses à la vérité, puisque, ainsi qu'on le verra plus bas, elles ne servirent qu'à prouver son impuissance, et à le couvrir d'un nouvel opprobre. Si Henri de Transtamare, incité par Duguesclin, et mu par la reconnaissance, se préparait, comme nous l'avons déjà dit, à servir utilement les

<sup>1</sup> Voltaire.

Français, ce même sentiment de gratitude faisait pencher le duc de Bretagne, Montfort, en faveur des Anglais.

Ce qui restait des grandes compagnies ou bandes d'aventuriers se vendit indifféremment aux deux puissances rivales, qui n'acquéraient sur ces brigands qu'une autorité très-bornée, et qui ne pouvaient les corriger de l'habitude du pillage<sup>1</sup>.

*Les provinces anglaises sur le continent confisquées par arrêt de la cour des pairs de France.* — Charles v, rigide observateur des formalités, fit rendre, par la cour des pairs de France, un arrêt qui confisquait, pour cause de félonie, les terres que les Anglais possédaient dans le royaume. La guerre était à peine déclarée à Edouard III, que le Ponthieu lui fut enlevé. En même temps, une flotte française jeta sur les côtes d'Angleterre un corps de troupes, qui pillait et brûla Portsmouth.

1369.

*Campagne du duc de Bourgogne en Artois.* — Edouard, dans les premiers momens de la surprise, de la colère et de la crainte, avait fait armer jusqu'au clergé et aux moines pour la défense du sol britannique : mesure qui redoublait les alarmes des Anglais. Il comptait sur ses deux fils, le prince de Galles et le duc de Lancaster, pour défendre ses provinces du continent; Charles v leur opposa ses frères : ce qui excita une vive émulation entre tous ces princes ennemis et rivaux. Du côté du nord, Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, fut chargé d'arrêter la marche du duc de Lancaster, qui venait de descendre à Calais. Le prince français, fier de la gloire précoce qu'il avait acquise aux champs de Maupertuis, ne cherchait qu'à combattre, et peut-être eût-il ramené cette journée et celle de Crécy, en voulant les réparer; mais le prudent Charles v, persuadé que les Français, et en particulier son jeune frère, n'avaient point d'ennemi

<sup>1</sup> Gaillard, *Hist. de la querelle, etc.*, tom. II.

plus redoutable que leur propre impétuosité, ordonna expressément au duc de Bourgogne de se borner à une guerre défensive, et chargea des capitaines expérimentés de veiller sur sa conduite dont ils devaient répondre.

Le duc Philippe, entré en campagne, trouva les Anglais bien retranchés dans la vallée de Tournehem, près de Saint-Omer. Il se posta sur les hauteurs voisines pour les observer, et n'osa se permettre que quelques escarmouches. Fatigué de l'espèce d'inaction qui lui était imposée, il sollicita vainement auprès du roi, son frère, la permission de livrer bataille. S'il l'eût obtenue, les troupes anglaises, plus nombreuses et plus aguerries, seraient peut-être venues jusqu'aux portes de Paris, au lieu que, par cette sage temporisation, elles furent arrêtées dans leur camp, d'où elles ne se hasardèrent point à sortir. Lorsque la saison fut assez avancée pour qu'on n'eût plus à craindre que l'ennemi tentât quelque entreprise, le duc de Bourgogne, qui, dans sa bouillante impatience, n'avait cessé de demander à combattre ou à se retirer, n'obtint que ce dernier point<sup>1</sup>.

Nous devons observer ici que cette guerre servira à faire connaître le caractère de Charles v, qui présidait à tout, qui dirigeait tout dans son royaume, qui traçait lui-même les plans de campagne, et descendait jusqu'aux moindres détails de l'approvisionnement de ses places et de ses armées. On verra peu de grandes batailles, point de corps nombreux d'armée; la guerre sera sans éclat, mais systématique et aussi savante que l'esprit du temps le comporte; les manœuvres paraîtront moins brillantes qu'utiles. Le cabinet anglais, au contraire, inondera la France de ses troupes; on leur laissera le passage libre, mais presque aucune place ne

<sup>1</sup> Les soldats français, de tout temps plaisans et caustiques, appelèrent alors le duc de Bourgogne Philippe de *Tourne-t-en*.

leur ouvrira les portes; les vivres leur seront coupés partout; enfin, chaque campagne anéantira quelque'une de ces armées, sans grands efforts de la part des Français<sup>1</sup>.

1370-1371. *Succès des armes françaises dans le midi du royaume.*  
Du côté du midi, le duc d'Anjou attaqua l'Aquitaine par le Languedoc, et le duc de Berri par le Poitou. Ils avaient en tête le comte de Cambridge et le comte de Pembrock, l'un fils, l'autre gendre d'Edouard III; Jean Chandos commandait sous le second. Il faut compter pour rien, dans cette lutte, le prince de Galles, qui, succombant sous le poids de sa maladie, et ne pouvant plus monter à cheval, ne dirigeait que faiblement et de loin les opérations. Les Anglais perdirent une multitude de places dans le Limousin, le Quercy et le Rouergue. Ils firent une perte bien plus sensible par la mort de Chandos, un des plus illustres capitaines de son temps, un des hommes les plus vertueux de l'Angleterre. Il fut tué dans un combat sur le pont de Leusac, près Poitiers. Les Français eux-mêmes lui donnèrent des larmes.

La série des succès des armes de Charles V ne fut interrompue que par la prise que firent les Anglais du château de Belleperche, en Bourbonnais. La duchesse douairière de Bourbon, mère de la reine de France et de la reine Constance de Castille, résidait dans cette place qu'on croyait hors d'insulte. Quelques compagnies anglaises s'en emparèrent par surprise, et firent la duchesse prisonnière. Le duc de Bourbon accourut pour délivrer sa mère et reprendre le château; mais, dans le moment où il allait réussir, les comtes de Cambridge et de Pembrock arrivèrent, se jetèrent dans la place, et en firent sortir la garnison à la vue des Français, qui ne purent s'y opposer. Le duc de Bourbon eut la douleur

<sup>1</sup> Gaillard, *Hist. de la querelle*, etc., tom. II.

de voir sa mère et les dames de sa suite obligées de suivre à cheval leurs ravisseurs. Elles furent conduites dans une autre forteresse, d'où elles ne purent sortir qu'en payant rançon. A la vérité, le duc de Bourbon entra en possession de Belleperche<sup>1</sup>.

*Duguesclin nommé connétable de France.* — Cependant Duguesclin était toujours en Castille, dont le roi Henri l'avait fait connétable. Avant que la guerre fût déclarée, Charles v avait invité ce grand capitaine à revenir en France. Son nouveau souverain avait peine à lui donner congé; toutefois, voyant que le roi de France insistait fortement sur le retour, il le laissa partir sur la fin de l'hiver.

1370.

Duguesclin, en se rendant auprès de Charles v, contribua puissamment aux succès dont nous avons parlé plus haut, remportés par les ducs d'Anjou et de Berri, en Guyenne et dans le Limousin. C'est à lui que l'on dut principalement la prise des places de Moissac, de Tonneins, de Montpezat, d'Aiguillon<sup>2</sup>, de Limoges.

A son arrivée à Paris, le roi lui fit l'accueil le plus distingué, et lui remit sur-le-champ l'épée de connétable de France. Robert Moreau, sire de Fieunes, chargé d'ans et d'infirmités, venait de rendre à Charles cette même épée qu'il avait portée sans éclat, mais avec zèle et fidélité. Duguesclin voulut refuser ce noble dépôt, mais il dut obéir à l'ordre absolu du monarque, auquel il demanda «qu'il lui

<sup>1</sup> Quelque temps après, la femme du duc de Bretagne, Montfort, qui s'était définitivement déclaré pour les Anglais, tomba entre les mains de ce même duc de Bourbon. « Ah! beau cousin, s'écria-t-elle, suis-je donc votre prisonnière? — Non, madame, répondit le galant duc, nous ne faisons point la guerre aux dames. » Et il renvoya la duchesse à son mari.

<sup>2</sup> Cette place, que le roi Jean, alors duc de Normandie, avait vainement assiégée durant une année entière, se rendit à Duguesclin au bout de quatre jours.



plût ne croire jamais aucun mauvais rapport sur lui, qu'au paravant il ne l'eût entendu <sup>1</sup>. »

Impatient d'ajouter à sa renommée, le nouveau connétable se met en devoir d'arrêter les progrès d'une masse formidable de troupes, récemment débarquée en France sous le commandement de Robert Knolles, le plus habile des capitaines anglais depuis la perte de Jean Chandos. Cette armée ennemie, forte de plus de soixante mille hommes, traversant rapidement le Boulonnais, l'Artois et la Picardie, venait de brûler et ravager tout le plat pays, sans éprouver de résistance, et s'était avancée jusqu'aux portes de Paris, sans pouvoir forcer aucun corps de troupes à recevoir le combat. Ce n'est point, dit Mézerai, que l'humeur bouillante des Français fût changée; mais leur roi, bien différent de ses prédécesseurs, avait ordonné à ses troupes de se renfermer dans les places, avec défense, sous peine capitale, de faire des sorties, si elles n'avaient commandement exprès. Défié dans sa capitale par Robert Knolles, Charles v n'avait tenu compte de ces menaces; et, comme on lui montrait l'embrâsement des villages voisins, il répondit: « Les Anglais ne sauraient faire que de la fumée, qui s'évanouira bientôt. »

1370.

*Bataille de Pont-Valain.* — N'osant entreprendre d'assiéger Paris, et trouvant toutes les places en un même état respectable de défense, l'armée de Robert Knolles s'était avancée jusque dans le Maine. C'est là que Duguesclin fut la combattre, à la tête d'une armée formée des garnisons que l'Anglais avait laissées sur ses derrières. Il l'atteignit à Pont-Valain, bourg à trois lieues du Maine, et remporta, sur des troupes mal en ordre et gorgées de butin, une victoire signalée. Knolles perdit huit à neuf cents hommes

<sup>1</sup> Mézerai.

sur le champ de bataille, le reste se dispersa dans toutes les directions; quelques débris de cette armée, naguère si nombreuse, cherchèrent un refuge dans les landes de la Bretagne<sup>1</sup>.

Sur ces entrefaites, le prince de Galles, ayant appris la prise de Limoges, avait marché sur cette place pour la recouvrer. Il en fit le siège, et pressa les assauts; la mine fit crouler un pan de muraille : les Anglais entrèrent par la

<sup>1</sup> Quelque temps après la bataille de Pont-Valain, le fameux captal de Buch, Jean de Grailly, une première fois prisonnier à la journée de Coellerel, et rendu ensuite sur rançon, tomba encore une fois au pouvoir des Français dans un combat près de Soubise. Cet habile et malheureux capitaine mourut à Paris dans la tour du Temple après cinq ans de captivité, malgré tous les efforts que firent les Anglais pour obtenir sa rançon. Charles v, ayant inutilement tenté de l'attirer à son service, témoigna encore mieux, en n'osant le relâcher, l'opinion qu'il avait de son mérite; mais c'est une tache à la mémoire de ce roi. Le prince de Galles avait été plus généreux à l'égard de Duguesclin. Le captal de Buch avait été pris par un capitaine dont nous ne devons pas passer le nom et la vie sous silence. On l'appelait Yvain de Galles : il descendait des anciens souverains de cette contrée d'Angleterre. Edouard avait fait trancher la tête à Aimoin, son père, par ce principe politique qu'on nomme *raison d'état*. Yvain avait été à la cour de Philippe de Valois en qualité de page, où plutôt d'enfant d'honneur de la chambre du roi, et il avait fait ses premières armes sous le roi Jean. C'était, par sa naissance et sa destinée, un ennemi naturel des Anglais. Après la paix de Brétigny, le duc de Lancaster, qui apparemment ne le connaissait que comme un aventurier, voulut se l'attacher, et lui confia la garde du château de Beaufort, entre Troyes et Châlons. Lorsque la France et l'Angleterre eurent rompu la paix, Yvain saisit l'occasion de venger les injures tant anciennes que nouvelles de sa Maison. Il commença par livrer le château de Beaufort aux Français, fit agréer ses services au roi, et, avec quelques vaisseaux qu'il équipa, il se mit à faire des courses sur les côtes d'Angleterre. Charles v l'envoya en Espagne solliciter les secours maritimes, que le roi Henri accorda, comme on le verra plus bas. Il eut sur les Anglais quelques avantages, qu'il couronna par ce combat devant Soubise, où il fit prisonnier le captal de Buch. Yvain de Galles avait pris le surnom de *Poursuivant d'amour*, sans doute parce qu'il était associé à quelqu'une de ces confréries galantes, qu'on appelait alors cours d'amour. (FROISSART. — DUTILLET.)

brèche. Le prince voulut, en cette occasion, satisfaire entièrement sa vengeance, et commanda qu'on fît main basse sur tous les habitans, sans excepter les vieillards et les enfans. La ville fut inondée de sang, et dévorée par les flammes. Il s'en fallut peu que l'évêque n'eût lui-même la tête tranchée. Cet acte de férocité ternira à jamais la gloire du vainqueur de Crécy et de Maupertuis <sup>1</sup>.

Le vieil Edouard, humilié, commençait à connaître les revers; la victoire, qui lui avait été si fidèle dans sa jeunesse, refusait de couronner ses cheveux blancs; son fils chéri était aux portes du tombeau. Les dangers que courait la Guyenne, envahie par les troupes françaises, réclamait un secours prompt et puissant; le roi d'Angleterre y dirigea une flotte sous les ordres du comte de Pembrock.

A cette époque, la ville de La Rochelle parut vouloir tenir la balance entre les deux monarques rivaux, et devenir libre à la faveur de cette grande lutte. Les Anglais, depuis la traité de Brétigny, étaient en possession de cette place. Le comte de Pembrock se présenta devant le port, l'entrée lui fut refusée. On avait répandu le bruit que l'intention de cet amiral était de chasser tous les habitans, et de peupler la ville d'Anglais, comme Edouard avait fait à Calais; on allait jusqu'à dire qu'il y avait sur les vaisseaux anglais des tonneaux remplis de chaînes destinées aux Rochellois <sup>2</sup>.

1371.

*La flotte anglaise est battue devant La Rochelle.* — La France était très-inférieure à l'Angleterre dans sa marine, mais l'Angleterre le cédait peut-être à l'Espagne en cette partie, et le roi de Castille venait de fournir au monarque un secours bien précieux dans la circonstance. Une flotte de quarante gros vaisseaux, partie des côtes d'Espagne, et commandée par l'amiral Boccanegra, Génois d'origine, vint

<sup>1</sup> Froissart.

<sup>2</sup> Froissart.

attaquer celle des Anglais, tandis qu'elle était encore à la hauteur de La Rochelle, et la battit complètement. Les canons n'étaient pas encore en usage dans la marine; mais les vaisseaux ennemis furent abîmés par une grêle de pierres lancées à l'aide de machines d'une construction inconnue. Le combat dura deux jours : l'amiral victorieux poursuivit les débris de la flotte anglaise jusque dans la Gironde, où il fit échouer encore plusieurs bâtimens désemparés, et couler d'autres à fond. Le comte de Pembrock fut fait prisonnier.

*La ville de La Rochelle secoue le joug des Anglais.*— Boccanegra ramena ensuite ses vaisseaux devant La Rochelle pour en bloquer le port, et tenter de faire rentrer cette place importante sous la domination française. Les Rochellois, soit qu'ils eussent abandonné le dessein de se rendre indépendans, soit que ce projet n'eût été qu'un prétexte employé contre les Anglais, soit enfin qu'ils espérassent jouir de leur liberté sous la protection française, les Rochellois, disons-nous, pratiquèrent des intelligences avec l'amiral castillan. La citadelle était toujours gardée par des troupes anglaises; Jean Chandorier, maire de La Rochelle, entreprit d'éloigner cette garnison, sans coup férir. Il invite le commandant Philippe Mansel à dîner. Au milieu du repas arrive un prétendu messager du roi d'Angleterre, chargé d'une lettre pour l'officier que nous venons de nommer. Celui-ci ne savait pas lire, mais il crut reconnaître le cachet d'Edouard. Il pria le maire de lui faire lecture du message supposé. C'était un ordre du roi de faire sortir le lendemain de la citadelle la garnison pour être passée en revue, ainsi que la milice urbaine, par des officiers envoyés *ad hoc*. Mausel se hâta d'obéir, et, dès le point du jour, il fit baisser le pont-levis du fort, et défilier sa troupe. A peine était-elle hors de l'enceinte, qu'une partie de la milice ro-

chelloise, masquée par un mur, se plaça entre la citadelle et les Anglais; l'autre partie vient se ranger en bataille vis à vis ces derniers, dans une attitude hostile. La garnison, ainsi enveloppée, ne voit point d'autre expédient que de mettre bas les armes, et la milice rochellose prend possession de la citadelle, qui ne tarda pas à être démolie. Le roi Charles v accorda à la cité plus de privilèges qu'elle n'en demandait, entre autres celui de n'être soumise qu'aux impositions qu'elle aurait elle-même consenties<sup>1</sup>. La réduction volontaire de cette ville entraîna celle du pays d'Aunis et de la Saintonge.

1372.

*Succès de Duguesclin; siège et prise de Thouars.* — Le connétable Duguesclin se rendit à La Rochelle pour recevoir les hommages des citoyens, et alla ensuite achever de soumettre le Poitou. Le château de Benon<sup>2</sup>, les villes de Surgères et de Fontenay-le-Comte ouvrirent promptement leurs portes; celle de Thouars seule opposa une longue et vigoureuse résistance. Tous les seigneurs de l'armée de la Saintonge et de Poitou, attachés aux Anglais, et pressés par les armes victorieuses du connétable, s'étaient renfermés dans cette place, la dernière qui restât à réduire en Poitou. Duguesclin la fit investir. Les attaques furent poussées avec une grande activité; une artillerie assez nombreuse, qui avait été tirée de La Rochelle, foudroya les remparts. Les assiégés demandèrent à capituler, et promirent de se rendre,

<sup>1</sup> Les autres concessions du roi étaient que la citadelle serait démolie, et qu'il n'y aurait jamais de semblable forteresse dedans ni près de la ville; que celle-ci ne serait jamais aliénée ou cédée par quelque traité que ce fût; qu'elle aurait des coins pour battre monnaie d'or et d'argent, de telle forme et aloi qu'avait celle de Paris, etc.

<sup>2</sup> Duguesclin, ayant pris ce fort d'assaut, fit passer au fil de l'épée le gouverneur et la garnison anglaise, pour venger les cruautés exercées sur six jeunes gens de La Rochelle, qui avaient eu le nez et les oreilles coupés, à la première nouvelle qu'on reçut de la reddition de cette place.

si, avant le 29 septembre <sup>1</sup>, le roi d'Angleterre n'envoyait pas de secours. Charles v, consulté par Duguesclin, consentit à cette proposition. Edouard III, qui en fut prévenu officiellement, convoqua tout ce qui lui restait de troupes disponibles en Angleterre, et ayant fait reconnaître Richard, fils aîné du prince de Galles, pour son successeur, dans le cas que lui ou ce même prince viendraient à mourir pendant l'entreprise, il s'embarqua sur une flotte composée de huit cents navires, pour recouvrer, disait-il, ce qu'il avait perdu, ou pour perdre ce qui lui restait; mais le gros temps et les vents contraires empêchèrent cet armement d'aborder les côtes de France. Fatigué d'une navigation aussi périlleuse, Edouard prit le parti de rentrer dans les ports d'Angleterre avec toute sa flotte. Ce fut pendant ce retour qu'on l'entendit faire cet aveu : « que jamais roi ne s'était moins armé et ne lui avait donné plus de peine que Charles v <sup>2</sup>. »

A l'époque convenue, les trois fils de France, frères du roi, le connétable et la majeure partie des forces du royaume <sup>3</sup> se trouvèrent réunis devant Thouars. Cette place se rendit sans plus de difficulté. Duguesclin poursuivit le reste des troupes anglaises, les tailla en pièces près de Chysey, à quatre lieues de Niort. Rien n'échappa, tous furent tués ou prisonniers. Niort et Lusignan furent le prix de cette victoire. Le Poitou et la Saintonge étaient entièrement conquis <sup>4</sup>.

*Duguesclin porte la guerre en Bretagne.* — Nous avons dit que le duc de Bretagne était disposé à prendre parti pour le roi d'Angleterre, dont il était le gendre; mais, depuis l'ouverture de la guerre, il cherchait vainement les

<sup>1</sup> Cette date était à près de trois mois de la proposition.

<sup>2</sup> Mézerai.

<sup>3</sup> L'armée s'élevait à soixante mille combattans.

<sup>4</sup> Froissart. — Paul. Emil. — Mézerai.

moyens de fournir à son allié un secours efficace. Ayant sondé à ce sujet ceux de ses barons ou hauts vassaux qu'il croyait les plus dévoués à sa personne, ils lui avaient répondu que, s'il entreprenait quelque chose contre le roi de France, ils l'abandonneraient; Charles v lui avait d'ailleurs débauché ses meilleurs gens de guerre<sup>1</sup>. Il y avait peu de seigneurs dans le duché qui n'eussent une pension du monarque, et, par une inconséquence extraordinaire, le duc les éloignait des charges, et n'avait à sa suite que des Anglais, auxquels il prodiguait honneurs et richesses. Il avait fait venir des troupes de cette nation pour garder ses places; mais les seigneurs bretons, s'étant saisis des plus importantes, donnèrent avis au roi de la conduite de Montfort, et le peuple en même temps forma ses plaintes de ce qu'il levait de nouveaux impôts. Le conseil de Charles v fit assigner le duc pour répondre aux chefs d'accusation, en même temps qu'il lui enjoignit de renoncer à l'alliance de l'Angleterre, et de s'armer pour le roi son seigneur. Montfort demanda du temps pour délibérer; mais, le roi ayant ordonné au connétable d'entrer en Bretagne et de se saisir de ce duché, Duguesclin se présenta avec des troupes nombreuses. Une simple menace le rendit maître d'Hennebon. « Bourgeois, manda-t-il aux habitans, vous allez être notre conquête : nous souperons aujourd'hui dans vos murs; mais mort à

<sup>1</sup> Entre autres Olivier de Clisson, qui succéda depuis à Duguesclin dans la charge de connétable. Ces deux guerriers, nés dans la même province, étaient unis par la *confraternité d'armes*, société qui emportait l'obligation d'une défense naturelle, et le partage des profits qu'on faisait à la guerre. Clisson se distingua dans cette guerre contre les Anglais, et là où Duguesclin n'employait souvent que la valeur, son confrère d'armes mettait souvent de la férocité. Ce fut lui, dit-on, et non Duguesclin, qui fit passer la garnison du château de Benon au fil de l'épée, après qu'elle se fut rendue à discrétion. Ce caractère de cruauté fit donner à Clisson le surnom de *boucher*. (Voyez Gaillard.)

qui fera résistance. » La ville ouvrit ses portes, la garnison anglaise fut massacrée <sup>1</sup>. Toute la Bretagne se soumit, à l'exception de trois places, Derval, Auray et le château de Brest. Le duc Montfort, pour se soustraire au danger, s'enfuit en Angleterre. Nous dirons plus tard quel fut le résultat de ses sollicitations auprès d'Edouard <sup>2</sup>.

*Nouvelles intrigues du roi de Navarre.* — Nous avons déjà fait pressentir <sup>3</sup> que le roi de Navarre ne renoncerait pas à jouer, dans la nouvelle lutte des deux nations rivales, son rôle accoutumé. En effet, pouvait-il rester tranquille au milieu de tant d'occasions d'intrigue? Depuis le commencement de la guerre, il n'avait cessé de négocier avec les deux partis, cherchant à les tromper l'un et l'autre, et ne pouvant tromper que lui-même. Le discrédit où il était tombé, une incertitude, une fluctuation perpétuelle, le rendirent la dupe de tous. Les Français lui avaient enlevé Montpellier; pour s'en venger, il traite avec les Anglais, promet de rompre ouvertement avec Charles v, et n'ose s'y résoudre. Il obtient, par la médiation des reines Jeanne et Blanche d'Evreux, qu'on lui restitue Montpellier; mais, comme il retombe dans ses perfidies, on lui reprend cette ville. Il s'engage à venir satisfaire le roi à Paris, et manque de parole; puis il accourt auprès de ce même monarque à Vernon, lui demande pardon, lui rend hommage-lige pour toutes les terres qu'il possède en France. Il accompagne Charles v dans la capitale, et, tandis qu'on le comble d'honneurs et de bienfaits, il envoie un secrétaire à Montreuil pour traiter de nouveau avec l'Anglais.

Edouard III était toujours disposé à employer Charles-le-

<sup>1</sup> Cette guerre offre malheureusement de trop nombreux exemples de ces massacres et de représailles atroces.

<sup>2</sup> P. H. Duchâtelet, *Hist. de Duguesclin*.

<sup>3</sup> Voyez plus haut, page 143.



Mauvais comme son courtier d'intrigue. Lorsqu'il avait tenté de regagner les seigneurs gascons en leur promettant l'abolition du subside qui les avait irrités, ce fut le roi de Navarre, leur voisin, qu'il chargea de cette négociation ; elle ne réussit point <sup>1</sup>.

L'issue du combat naval de La Rochelle avait déterminé Edouard à faire également une tentative auprès du roi don Henri, pour le détacher de l'alliance avec Charles v, en lui offrant le sacrifice des droits du duc de Lancaster au trône de Castille. Ce fut encore le roi de Navarre qui conduisit cette intrigue ; mais il échoua dès son début. Henri Transtamare, pour toute réponse, lui reprocha ses crimes et ses perfidies.

Charles-le-Mauvais avait essayé encore, tout aussi inutilement, de soulever contre Charles v les princes du sang de la branche d'Alençon, à propos du refus que Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen, avait fait d'un canonicat de sa cathédrale à un ecclésiastique protégé par le roi, et de la vengeance trop forte que le roi avait tirée de ce refus, en faisant saisir le temporel du prélat <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Rymer.

<sup>2</sup> Le roi de Navarre avait mieux réussi incidemment auprès du duc de Bretagne, en rendant ce prince et Olivier de Clisson ennemis irréconciliables, et ce fut pour le seul plaisir de nuire qu'il mêla cet incident à la négociation dont il était chargé. Il était allé voir Clisson dans ses terres ; reçu comme le beau-frère d'un roi que le gentilhomme breton honorait, les plaisirs lui furent prodigués pour l'amuser et le retenir. Clisson l'accompagna ensuite à la cour de Montfort. Charles-le-Mauvais s'aperçoit que le duc est amoureux et jaloux de la duchesse, sa femme, et que celle-ci a pour Clisson l'estime et les égards dûs à la réputation de ce chevalier. Il ne lui en fallut pas davantage : des calomnies bien préparées, présentées avec adresse, éveillent la jalousie de Montfort ; il croit tout sur l'assertion du roi de Navarre ; la mort de Clisson est résolue. Trente Anglais, faisant partie de la garde du duc, sont chargés d'assassiner le chevalier. Celui-ci en est prévenu dans un bal où se trouvait Montfort, sort précipitamment, échappe aux sicaires anglais, et se retire dans son château de Clisson. Il ne fut pas difficile, après cet événement, de le faire entrer dans le parti de Charles v.

*Suite de la guerre dans la Bretagne.* — Cependant le fameux Robert Knolles défendait encore les restes du duché de Bretagne. Deux capitulations concernant les places de Derval et de Brest ayant été mal exécutées, le duc d'Anjou, qui était venu joindre l'armée de Duguesclin, menaça le général anglais de faire mourir les ôtages qu'il avait entre les mains. Knolles répondit qu'il userait de représailles sur des chevaliers français, ses prisonniers. Le duc d'Anjou s'apaisa, et les ôtages allaient être mis en liberté, lorsque l'impitoyable Clisson, qui avait juré de ne jamais donner quartier aux Anglais, vint menacer le prince de quitter le service du roi son frère, s'il accordait même la vie aux ôtages. Le duc d'Anjou eut la faiblesse de lui livrer ces déplorables victimes. Clisson fit venir le bourreau, et leur fit trancher la tête sous les murs de Derval. Aussitôt on vit dresser sur les remparts de la forteresse un échafaud, sur lequel furent amenés trois chevaliers et un écuyer français, dont les têtes tombèrent dans les fossés, à la vue de ceux qui avaient donné ce barbare exemple. En même temps, la garnison anglaise fit une sortie, dans laquelle Clisson fut dangereusement blessé. Le siège de Derval fut levé.

*Le roi d'Angleterre envoie une puissante armée en France.* — Le duc de Bretagne venait de décider Edouard à tenter encore une descente en France; mais, sur les représentations de sa cour, qui trouvait cette entreprise trop forte pour qu'il la fit en personne, le vieux monarque se contenta d'envoyer avec Monfort le duc de Lancaster, son troisième fils, à la tête de trente mille hommes, en donnant pour instructions à ce jeune prince de commencer ses opérations par le recouvrement des provinces que l'Angleterre venait de perdre<sup>1</sup>. Ainsi donc ce fut à Calais et non sur les

1373.

<sup>1</sup> Montfort s'était sacrifié pour l'Angleterre, il était juste de commencer par le rétablir; mais il était dépourvu, et la politique vulgaire est peu favorable aux malheureux. (GAILLARD.)

côtes de Bretagne que l'armée anglaise débarqua. Le duc Montfort, pour flatter ses dédaigneux protecteurs, envoya au roi de France un défi menaçant, démarche qui offensa Charles v, et ne concilia point à celui qui la faisait la faveur des Anglais. En effet ceux-ci, non-seulement négligèrent le duc, mais le traitèrent outrageusement. Lancaster, jaloux d'un infortuné qu'il aurait dû plaindre, d'un beau-frère qu'il aurait dû respecter, lui reprocha que c'était pour lui que la guerre se faisait, tandis que c'était Montfort qui l'avait faite jusqu'alors pour les Anglais.

Le duc de Bretagne, sorti en fugitif de ses états, n'avait ni argent, ni moyen de s'en procurer. Le prince anglais, qui le savait bien, exigeait qu'il payât la moitié des dépenses; et, sous prétexte qu'il ne les payait pas, il refusa de partager avec lui le commandement. Il réduisit toute l'autorité de son beau-frère à commander une compagnie de soixante Bretons environ, qui l'avaient accompagné dans sa fuite en Angleterre.

Fidèle à son système de guerre, Charles v donna des ordres pour qu'on laissât s'écouler à travers le royaume ce nouveau torrent dévastateur, sans chercher à lui opposer prématurément une digue, dont la rupture pouvait avoir des suites plus funestes pour l'avenir, qu'un débordement momentané. Ainsi le duc de Lancaster, aussi dépourvu de talens et d'expérience militaire, que de qualités sociales, promena, du nord au midi de la France, une armée constamment battue dans les engagements partiels que lui suscitait Duguesclin, et manquant souvent de vivres et de fourrages. A son arrivée en Guyenne, cette armée était réduite à six mille hommes, et hors d'état de rien entreprendre. Le duc de Lancaster se hâta de repasser en Angleterre, où il fut très-mal accueilli par le roi son père.

tagne le suivit de près pour demander justice à Edouard III. Il l'obtint en partie. Son beau-père lui fournit une nouvelle armée, équipée, soldée à ses propres frais, et dans laquelle le duc de Cambridge, quatrième fils du roi, voulut servir comme volontaire. Montfort reparut bientôt en Bretagne avec ces forces, reprit plusieurs places, et fut sur le point d'avoir en son pouvoir le redoutable Clisson, qu'il avait appris à détester plus que jamais. Il le tenait assiégé dans Quimperlay. Impatient de saisir sa proie, il avait commandé un assaut, et préparait au chevalier le supplice le plus cruel. Clisson n'était plus en mesure de résister, ni d'échapper, lorsqu'une trêve, conclue par l'entremise du pape Grégoire XI entre les rois de France et d'Angleterre, et dans laquelle la Bretagne était expressément comprise, fit tomber les armes des mains de l'implacable Montfort. Cette trêve, renouvelée de terme en terme, se prolongea jusqu'à la fin du règne d'Edouard III. Le duc de Bretagne, privé des troupes anglaises qui furent licenciées et s'en retournèrent dans leur pays, quitta de nouveau son duché, et fut demander un asile au comte de Flandre, qui le reçut honorablement.

A cette époque, de toutes les possessions que l'Anglais avait eues en France, il ne lui restait plus, du côté du nord, que Calais et Guines; au midi, que Bordeaux et Bayonne; et le duc de Bretagne, pour avoir embrassé la cause de son beau-père, était dépouillé de la plus grande partie de ses états.

*Le prince de Galles et Edouard III meurent.* — Les deux Edouard, que Charles V avait eu la sagesse de n'attaquer que dans leur déclin, portèrent au tombeau le sentiment douloureux de tant de pertes, et de la supériorité de leur adversaire. Un enfant (le fils unique du prince de Galles) allait leur succéder; la nation anglaise craignait même qu'il ne recueillît point cette succession sans obstacles.

On redoutait pour lui l'ambition de ses oncles, surtout celle du duc de Lancaster, pour qui Edouard III avait toujours eu de la prédilection, bien qu'il fût de tous les fils de ce monarque celui qui méritât le moins cette distinction.

Le prince de Galles était mort au commencement de l'année 1375. Edouard III lui survécut peu de temps, et termina sa laborieuse carrière le 23 juin de la même année, après avoir fait couronner le jeune Richard, son petit-fils<sup>1</sup>.

1374-1375.

*Les négociations pour la paix entre la France et l'Angleterre échouent ; reprise des hostilités.* — Malgré le désir bien prononcé d'Edouard III et de Charles V de laisser à leurs successeurs des états paisibles, ils n'avaient pu convenir des conditions d'une paix définitive, et les hostilités n'étaient que suspendues. Edouard avait voulu se dissimuler ses pertes; Charles V avait montré sa supériorité dès les premières conférences, en exigeant que le duc de Lancaster,

<sup>1</sup> Edouard III avait eu cinq fils et trois filles; savoir, le fameux prince de Galles, le duc de Clarence, le duc de Lancaster, le duc de Cambridge, le duc de Gloucester, Isabelle, mariée à Enguerrand de Coucy\*, Marie, épouse de Montfort, duc de Bretagne, et Marguerite, femme de Jean Hastings, comte de Pembrock.

\* Le sire de Coucy était comte de Soissons en France, et de Bedford en Angleterre. Né sujet et vassal du roi de France, devenu gendre et vassal du roi d'Angleterre, voulant ne manquer à aucun de ses devoirs, et n'être l'ennemi d'aucun de ces deux souverains, il prit le parti de s'absenter et d'aller faire la guerre en Italie. Il suivit long-temps le pape contre les Visconti; et, lorsque la trêve fut conclue entre la France et l'Angleterre, il revint dans sa patrie, et rendit bientôt au roi Charles V le même service que Duguesclin lui avait rendu lors de l'expédition de Castille. Le duc d'Autriche venait de mourir; celui-ci était, par sa mère, neveu et héritier de ce prince. Résolu de passer en Allemagne pour réclamer cette succession, il emmena avec lui ce qui restait de grandes compagnies anciennes, et les nouvelles qui s'étaient formées pendant la dernière guerre; mais, n'ayant pas réussi dans son entreprise, force lui fut de revenir en France avec ces mêmes bandes. Bientôt, sous le règne de Charles VI, la trêve avec l'Angleterre expirée et la guerre recommencée, rendirent le service de ces troupes utile. Alors Coucy rompit ouvertement avec l'Angleterre, permit à sa femme Isabelle d'y retourner, et renvoya au nouveau roi, Richard II, l'ordre de la Jarretière, en lui déclarant qu'il consacrait désormais son épée au service du monarque et du pays qui avaient reçu ses premiers sermens.

l'un des plénipotentiaires, quittât le titre de roi de Castille et de Léon, auquel, ainsi que nous l'avons déjà observé, il avait certainement plus de droits que son père n'en avait au titre de roi de France. Charles crut devoir cet égard à son fidèle allié Henri de Transtamare. Celui-ci envoya des plénipotentiaires aux congrès de Bruges et de Saint-Omer, où se tinrent successivement les conférences<sup>1</sup>.

Charles v, pour accélérer la conclusion de la paix, avait offert de rendre jusqu'à quatorze cents villes ou bourgs fermés, et trois mille châteaux fortifiés qui se trouvaient dans la principauté d'Aquitaine, demandant seulement que cette même principauté rentrât sous sa suzeraineté, et ne se réservant de ce côté, en propriété, que la place de Montauban et une partie du Quercy. Il attendait la réponse à cette proposition, lorsque Edouard III mourut. Le nouveau gouvernement anglais, dirigé par le duc de Lancaster<sup>2</sup>, ou ne reconnut pas, ou craignit de laisser voir l'intérêt qu'il devait avoir de faire la paix. Ce fut sur le sol anglais que les Français apprirent la mort du vieux monarque. La trêve venait d'expirer : Jean de Vienne, amiral de France, neveu du défenseur de Calais, était allé ravager les côtes méridionales de l'île Britannique, depuis le comté de Kent jusqu'à Plymouth. Les secours de la Castille grossissaient la flotte française dans cette expédition, qui honora le nom de l'amiral Jean de Vienne, et porta la terreur jusque dans Londres. La France était secondée en outre par l'Écosse, qui, sous le règne du premier des Stuart, commençait à sortir de son inaction. Il ne restait alors à l'Angleterre d'autre appui que le désespoir du duc de Bretagne, et la méchanceté du roi

<sup>1</sup> Les bâtimens qui portaient ces envoyés furent attaqués par une escadre anglaise. Ils la battirent et firent l'amiral prisonnier.

<sup>2</sup> Le duc de Clarence, second fils d'Edouard III, était mort avant son père.

de Navarre. Montfort livra Brest aux Anglais, Charles-le-Mauvais leur livra Cherbourg.

1376.

*Nouveaux attentats du roi de Navarre; il fuit en Angleterre.* — Ce roi de Navarre avait bien mérité que tous les crimes ou tous les malheurs lui fussent imputés. Jeanne de France, sa femme; sœur de Charles v, mourut subitement dans le bain, « de faiblesse de cœur, ou d'avoir été mal gardée : » Tels sont les termes et le seul résultat des dépositions faites juridiquement sur cet événement. On soupçonnait Charles-le-Mauvais d'avoir fait empoisonner la princesse, ainsi que Charles de Navarre, comte de Beaumont, son fils aîné, qui cependant n'en mourut pas.

Charles avait été obligé de se justifier auprès du pape Grégoire xi de la mort du cardinal de Boulogne, qu'on l'accusait aussi d'avoir fait périr par le poison. Enfin la voix publique lui imputa un troisième attentat de la même nature, dont les preuves parurent sans doute moins douteuses, puisque ceux qu'on jugea comme complices furent décapités, et que Charles lui-même alla chercher un asile en Angleterre<sup>1</sup>. Le roi de France fit saisir les places du coupable, et la guerre s'alluma de toutes parts.

Les Anglais n'avaient plus qu'un petit nombre de places en France; mais c'étaient les clés d'autant de provinces : Calais de la Picardie, Cherbourg de la Normandie, Brest de la Bretagne, Bordeaux de la Guyenne, Baïonne de la Gascogne. Le roi de Navarre avait projeté un échange, qui aurait augmenté la puissance des Anglais et la sienne; il leur céda les places qu'il possédait en Normandie, et les Anglais lui abandonnaient ce qui leur restait en Aquitaine. Par là l'Anglais et Charles-le-Mauvais rassemblaient leurs

<sup>1</sup> Il était, dit-on, convaincu d'avoir séduit un prêtre et un gentilhomme pour empoisonner Charles v.

possessions, le premier au nord, le second au midi de la France. La découverte du complot dont nous venons de parler plus haut, et la promptitude avec laquelle les principales places du Navarrois furent saisies, firent avorter ce projet.

*Charles-le-Mauvais fait la guerre en Espagne.* — Le roi de Navarre, revenu d'Angleterre avec des troupes pour défendre ses états, voulut prévenir le roi de Castille, par lequel il s'attendait bien à être attaqué. Logrono, place importante sur les frontières de la Vieille-Castille, donnait à l'armée de don Henri une entrée facile dans la Navarre. Charles-le-Mauvais, qui ne faisait la guerre que par intrigue, voulut corrompre le gouverneur de Logrono. Don Pedro Manrique (c'était le nom de ce gouverneur) demanda quelque temps pour réfléchir sur la proposition du Navarrois, et avertit le roi de Castille, qui lui ordonna de suivre cette négociation pour que le corrupteur fût pris dans ses propres filets. Charles devait aller en personne prendre possession de la place, en remettant la somme convenue; la crainte le fit changer d'avis, et il n'envoya qu'un corps de troupes avec la bannière royale de Navarre, comme s'il eût été présent. Ce détachement fut pris avec l'argent; mais celui qui portait l'étendard royal eut le courage de se jeter dans l'Ebre, et le bonheur de se sauver à la nage. Il courut avertir le roi de Navarre, qui fut bientôt attaqué par les Castellans, et poursuivi jusque sous les murs de Pampelune<sup>1</sup>.

1376.

Charles-le-Mauvais n'était pas plus heureux en Normandie, où il ne lui restait plus que quelques places. Il avait renfermé dans l'une d'elles, le château de Gauray, ses bijoux, ses joyaux, et une somme considérable d'argent. Ce trésor fut pris par les troupes de Charles v, auxquelles l'ex-

<sup>1</sup> Ferreras. — Ayala. — Mézerai. — *Mém. de littérature.*



plosion d'un magasin à poudre livra l'entrée de la forteresse. Vers le même temps, le connétable Duguesclin avait chargé Yvain de Galles de faire le siège de Mortagne; mais la mort de l'illustre aventurier sauva cette place<sup>1</sup>.

1377.

*Suite des succès obtenus dans le midi de la France sur les Anglais.* — En Picardie, la prise d'Ardres par le duc de Bourgogne resserra les garnisons de Calais et de Guines, et délivra le pays de leurs incursions.

Le duc d'Anjou acheva de soumettre tout le cours de la Dordogne et de la Garonne. Il reprit Montpellier au roi de Navarre; mais, ayant voulu exiger des habitans une contribution extraordinaire, ceux-ci se soulevèrent. Le prince reparut devant leurs murs dans un appareil terrible; on se soumit. Il prétendit faire grâce à la ville, en ne demandant que six cents victimes, dont deux cents devaient, disait-il, périr par le fer, deux cents par le feu, et l'autre tiers par la corde. Toutefois, sur les représentations que lui firent des cardinaux, des moines, et, sur les instances des magistrats de Montpellier, il consentit que ces supplices fussent rachetés à prix d'argent. C'était le véritable objet de cette abominable jonglerie, qui se jouait loin des regards paternels de Charles v, mais que l'on verra se renouveler dans Paris, par le même acteur, sous les yeux de Charles vi. Si quelque chose pouvait faire regretter la domination de Charles-le-Mauvais, c'était sans doute l'emploi d'un pareil moyen à l'égard de ses sujets.

Le second fils et la fille du roi de Navarre avaient été faits prisonniers dans une des places dont les Français s'étaient emparés en dernier lieu. Charles-le-Mauvais trouva dans cet événement une nouvelle occasion de crime. Voyant qu'on ne se pressait pas de lui renvoyer ses enfans, il s'en

<sup>1</sup> Yvain fut assassiné par un habitant du pays de Galles, qui, payé par l'Angleterre, s'était insinué dans la familiarité de ce capitaine.

prit aux ducs de Berri et de Bourgogne, frères de Charles v, et voulut faire empoisonner ces princes par un Anglais qui s'était vendu à lui pour cet attentat, et qui fut écartelé.

*Charles v fait prononcer, par la cour des pairs de France, la confiscation du duché de Bourgogne.* — La Bretagne était devenue le principal objet de l'attention de Charles v. Ce monarque avait résolu de ne plus garder aucun ménagement avec le duc, toujours réfugié en Flandre. Il le fit ajourner à la cour des pairs, qui prononça solennellement la confiscation du duché<sup>1</sup>. A cette époque, presque tout ce pays était déjà enlevé à Montfort; et cette dépossession de fait, ouvrage des armes françaises, n'avait point été contrariée par les Bretons, lors du gouvernement de leur duc inquiet et turbulent; mais ces mêmes sujets, si tranquilles pendant les dernières campagnes, ou si disposés à seconder les vainqueurs, se révoltèrent contre la dépossession légale; leurs cœurs s'aliénèrent. Ils se tournèrent vers le prince malheureux qu'on voulait dépouiller juridiquement; disons mieux, ce ne fut pas Montfort, l'ami des Anglais, ce fut la patrie qu'ils crurent défendre, et dont ils voulaient maintenir l'indépendance. Bientôt, dans tout le duché, on ne parla plus que de franchise, des anciens rois de l'Armorique, et de la nécessité de secouer le joug de la France.

1378.

La veuve de Charles de Blois, la comtesse de Penthievre elle-même, parut entrer dans ces vues; elle forma opposition, pour elle et pour ses enfans, à l'arrêt de confiscation. Elle y était autorisée; le traité de Guerrande, qui lui avait imposé le sacrifice de ses droits en faveur de la Maison de Montfort, les lui avait expressément réservés, dans le cas

<sup>1</sup> L'arrêt portait que le duc de Bretagne était atteint et convaincu du crime de félonie et de lèse-majesté, pour avoir fait ligue avec les ennemis de la France, et pour être entré dans le royaume les armes à la main, pour lesquels crimes, son duché était confisqué et réuni à la couronne.

où cette Maison viendrait à s'éteindre. Ce traité s'était fait sous les yeux et par l'autorité de Charles IV, et la dernière ressource qu'il laissait à la Maison de Blois-Penthièvre était un bien faible reste de droits jugés légitimes par les rois prédécesseurs de Charles, et par la cour des pairs. Montfort n'avait point d'enfant, et sa personne était proscrire. Le cas prévu par le traité de Guerrande était donc arrivé. La condamnation et la mort civile de Montfort ne pouvaient donner lieu à la confiscation et à la réunion du fief, au préjudice d'un tiers, mais seulement faire renaître les droits de la Maison de Blois-Penthièvre, qui n'avaient été que suspendus en faveur de la Maison de Montfort, et pour le bien de la paix. Ces raisons étaient sans réplique; les gens du roi n'y opposèrent rien, et l'arrêt réserva expressément les droits de la Maison de Blois; mais cette réserve n'était qu'illusoire; on ne s'en disposait pas moins à exécuter, dans toute sa rigueur, l'arrêt de confiscation, et à consommer la réunion de la Bretagne au domaine de la couronne.

La proscription de Montfort révoltait les pairs même qui l'avaient prononcée; plusieurs d'entre eux s'étaient absentes sous différens prétextes. Ceux qui assistèrent à ce jugement trouvèrent mauvais que le roi fût présent; ils prétendaient qu'étant partie au procès, le monarque ne pouvait pas être juge, et que c'était à eux seuls à faire justice d'un pair. Il s'éleva encore beaucoup d'autres difficultés sur la forme<sup>1</sup>.

La teneur de l'arrêt ne fournissait pas encore un motif de récrimination. Les pairs jugeaient que c'était traiter un

<sup>1</sup> On prétendait que les délais n'avaient pas été observés; que l'ajournement n'avait été publié que dans les villes de la Bretagne dont le duc n'était plus en possession, au lieu qu'il aurait dû être signifié à Montfort dans la ville de Brest, la seule qui ne fût pas au pouvoir des Français. De plus, on avait négligé de joindre à la cédula d'ajournement un sauf-conduit. Ainsi le défaut de sûreté fournissait à Montfort une excuse valable.

d'entre eux avec trop de rigueur. Les grands seigneurs ne considéraient point alors les intelligences avec le roi d'Angleterre du même œil qu'ils les auraient vues sous Louis XIV. Quand ils étaient contents de leur suzerain, le roi des Anglais n'était pour eux qu'un ennemi qu'ils combattaient avec ardeur; mais, au moindre mécontentement, ils ne voyaient dans ce même souverain d'Angleterre qu'un des grands vassaux de la couronne, un pair de France, uni d'intérêt avec eux, pour balancer et borner l'autorité du roi. La Bretagne d'ailleurs, avec ses prétentions à l'indépendance, était presque regardée comme formant un état particulier, qui semblait avoir, comme les autres états, le droit de choisir ses alliés. Enfin Montfort, dont les titres, rejetés par la cour de France, n'auraient prévalu que par le secours des Anglais, Montfort, élevé parmi eux, qui avait triomphé par eux, qui s'était sacrifié pour eux, était peut-être excusable de ne vouloir pas se détacher de leur alliance. Si l'on était fâché que les Anglais eussent été ses bienfaiteurs, on ne pouvait guère blâmer sa reconnaissance.

Ce point de vue de l'affaire avait échappé à la perspicacité, à la sagesse de Charles V. Il ne vit que la félonie du vassal, l'insolence du défi que Montfort avait osé faire à son roi, que la nécessité d'anéantir cette alliance funeste de la Bretagne avec l'Angleterre; il crut que les Bretons, ayant eux-mêmes contribué à l'expulsion de leur duc, à cause de son attachement à l'Angleterre, approuveraient que le roi de France interposât son autorité pour consommer cet ouvrage. Il comptait d'ailleurs sur leurs services et sur ses bienfaits.

*La Bretagne se soulève en faveur de Montfort; succès de ce duc.* — Mais tel n'était pas l'esprit du peuple breton; il aimait mieux un duc qu'un roi. « Un duc prend quelquefois, dit le seigneur de Laval dans une assemblée de la noblesse bretonne, un roi commande toujours. » La Bretagne

en faisait alors l'expérience. Les ministres de Charles v lui avaient persuadé d'assujétir ce duché à la gabelle et aux autres impositions établies en France. C'était prendre mal son temps pour ce coup d'autorité, qui n'avait pas réussi au duc lui-même. Montfort profita de cette faute grave. Son arrivée en Bretagne fut un triomphe. Il vint aborder près de Saint-Malo, place occupée par les Français. Ses sujets s'étaient jetés dans la mer pour aller au devant du bâtiment qui le portait; le rivage retentit des plus vives acclamations, on vit couler de tous les yeux des larmes de repentir, de tendresse et de joie.

Montfort, au moment de sa proscription, avait été implorer de nouveau l'appui de la cour d'Angleterre, et le jeune Richard II s'était empressé d'accueillir ce prince, son parent<sup>1</sup>, l'ami de son père et de son aïeul. Le duc de Bretagne revenait accompagné des plus braves capitaines anglais, Robert Knolles, Thomas de Percy, Hue de Caurelée<sup>2</sup>. Son dessein était de remonter la rivière de Rance, en passant à la vue de Saint-Malo, pour pénétrer jusqu'à Dinant, place qui tenait pour lui; mais à peine ses bâtimens commençaient-ils à s'engager dans la barre de la Rance, que parut la flotte castillane, qui croisait sur ces côtes. Elle sépara des vaisseaux armés anglais les bâtimens de transport chargés de vivres, de munitions de guerre, de l'argent que le duc apportait pour la solde de ses troupes, et leur ferma l'embouchure de la rivière. Hugh Calverley, habile marin, commandant l'escorte de ce convoi, voyant Montfort en sûreté, tint audacieusement tête aux Espagnols avec son seul bâtiment, protégea une grande partie des transports, les fit entrer dans la Rance, et les suivit ensuite.

<sup>1</sup> On a vu que Montfort avait épousé la princesse Marie, une des filles d'Edouard III.

<sup>2</sup> Ou plutôt Hugh Calverley, suivant l'orthographe anglaise.

*Disgrâce de Duguesclin.* — Montfort fit des progrès rapides en Bretagne. Les seigneurs s'empressèrent d'accourir sous ses bannières, et les villes qui n'étaient pas occupées par les Français l'accueillirent avec enthousiasme. Charles v, en voyant ainsi les Bretons, qu'il avait cru jusqu'à ce moment attachés à ses intérêts, retourner si brusquement à leur duc, étendit sa mauvaise humeur jusque sur Duguesclin. Les courtisans, ennemis de ce héros, persuadèrent d'autant plus facilement au monarque que le connétable favorisait le duc de Bretagne, que, par son silence et l'espèce d'inaction dans laquelle il restait, il paraissait condamner la rigueur dont on avait usé vis-à-vis de Monfort. Celui-ci, après avoir remis une grande partie du duché sous ses lois, venait de porter la guerre en Normandie. A cette nouvelle, le roi, encore plus irrité contre Duguesclin, lui écrivit une lettre dictée par la prévention et la colère. Duguesclin, fier et sensible, renvoya, dit-on, à l'instant l'épée de connétable; mais à peine cette disgrâce eut-elle éclaté, que l'opinion publique se prononça, et rendit hautement justice à l'intégrité et aux bons services du chevalier breton. Charles, assez grand pour réparer un tort qui lui avait été suggéré, chargea les ducs d'Anjou et de Bourbon d'aller, de sa part, reporter l'épée de connétable à Duguesclin, et de l'inviter à servir l'état avec le même zèle qu'il avait montré jusqu'alors<sup>1</sup>.

En reprenant les armes pour la défense du royaume, Duguesclin voulut s'éloigner du théâtre où sa fidélité avait paru suspecte. Peut-être aussi répugnait-il, en cette occasion, à combattre des compatriotes, dont le seul tort était de vouloir leur indépendance, sous le gouvernement d'un

<sup>1</sup> Quelques historiens ont prétendu que Duguesclin refusa de reprendre l'épée de connétable; mais l'opinion commune est qu'il y consentit. *Le monarque a fléchi son sujet*, dit Laharpe, dans son *Eloge de Charles v.*

prince corrigé par le malheur. Quoi qu'il en soit, le connétable se dirigea vers la Guyenne, afin d'achever de réduire cette province, et ce qui restait encore aux Anglais de ce côté.

1380.

*Mort de Duguesclin.* — Après s'être emparé d'un grand nombre de forts et de châteaux, Duguesclin était venu mettre le siège devant Châteauneuf-Randon, petite ville du Gevaudan à quatre lieues de Mende. Il y tomba malade d'une maladie grave, dont il mourut le 13 juillet 1380, au moment où cette place allait se rendre. Etant près d'expirer, « il fit appeler Olivier de Clisson et tous ses capitaines, et leur dit que son plus grand regret était de mourir avant d'avoir fait connaître leurs services au roi; que pour lui il avait assez vécu pour sa gloire, mais non pas assez pour sa patrie et pour ses amis, pour les compagnons de sa fortune, lesquels toutefois il pria les seigneurs qui étaient présents de recommander de sa part au roi. Et, en revanche, il leur demanda qu'en faisant la guerre, ils se souvinsent de ne combattre que contre ceux qui auraient les armes à la main, non pas contre les pauvres laboureurs, et contre *les gens d'église*; qu'ils devaient épargner l'âge et le sexe imbécille, vu que les différends des princes ne doivent envelopper que ceux qui se mettent en état de résister<sup>1</sup>. »

Le gouverneur et la garnison de Châteauneuf-Randon, par respect pour la mémoire de ce grand homme, vinrent déposer les clefs de la place sur son cercueil.

« Si, parmi cette foule de héros connus dans nos annales, dit l'historien Villaret, il était permis d'en choisir un pour le placer à côté de Duguesclin, le grand Turenne serait peut-être celui qui paraîtrait le plus propre à être mis en parallèle avec le bon connétable (car c'est de ce nom que nos aïeux appelaient Duguesclin long-temps après sa mort).

<sup>1</sup> Mézerai.

Turenne, aidé des connaissances d'un siècle plus éclairé, était sans doute plus habile capitaine que Bertrand ; mais on peut dire à la gloire de ce dernier, qu'il tira de son propre fonds tout ce qu'il fit voir de génie militaire dans un temps où l'art de la guerre était encore dans son enfance. Il est peut-être le premier de nos généraux qui ait découvert et mis en pratique l'art des campemens, des marches savantes, des dispositions réfléchies, des manœuvres négligées par nos aïeux, et que même ils faisaient gloire d'ignorer. Avant et long-temps après lui, on ne savait que fondre avec impétuosité sur l'ennemi ; on se battait sans observer d'ordre, la fortune décidait de l'événement. Bravoure, modestie, générosité, tout se trouve égal entre nos deux héros ; Turenne fit distribuer sa vaisselle d'argent à ses soldats, Duguesclin vendit ses terres pour payer son armée<sup>1</sup>. La plus belle campagne de Duguesclin et celle de Turenne se ressemblent : ils aimaient tous deux également leur patrie et leur souverain, ils les servirent également, et furent illustres par les mêmes vertus. »

*Nouvelle invasion des Anglais par le nord de la France.*

— Les bâtimens qui avaient ramené Montfort en Bretagne devaient être suivis d'un grand nombre d'autres, portant une armée que le gouvernement anglais envoyait pour appuyer les opérations du duc ; mais la flotte castillane, qui croisait toujours dans ces parages, ayant obligé le comte de Buckingham, commandant en chef ce renfort, de prendre le plus court chemin pour aborder les côtes de France, il était venu débarquer à Calais le 21 juillet 1379. Charles V avait ordonné, comme dans les précédentes invasions, qu'on laissât les Anglais pénétrer dans l'intérieur du royaume, en

1379-1380.

<sup>1</sup> Il fut en cela imité de sa femme, qui plusieurs fois vendit ses bagues, ses bijoux, sa vaisselle et ses meubles, pour remonter les soldats dont elle lui avait ouï faire le récit. (MÉZERAI.)



se bornant à les harceler <sup>1</sup>. C'est ainsi que cette armée ennemie parcourut successivement l'Artois, la Picardie, la Champagne, le Gatinais et la Beauce, sans avoir aucun engagement bien sérieux.

1380.

*Mort de Charles v.* — Elle avait envahi le Maine, et se trouvait sur les bords de la Sarthe, dans une position d'où il lui était difficile de se tirer sans combattre avec désavantage l'armée française qui l'avait suivie, et qui était alors en présence, lorsque arriva la nouvelle de la maladie; et bientôt de la mort de Charles v. A la faveur du désordre où cet événement jeta le camp français, les troupes anglaises se dégagèrent de leur position critique <sup>2</sup>, et gagnèrent la Bretagne à marches forcées.

Le roi Charles v était mort le 16 septembre au château de Beauté, près Vincennes, dans la quarante-quatrième année de son âge <sup>3</sup>.

On ne peut contester à ce prince un rang parmi les mo-

<sup>1</sup> « Laissez les Anglais faire leur chemin, écrivait le roi à ses capitaines, ils se gasteront eux-mêmes. » (FROISSART.)

<sup>2</sup> Nous ne trouvons dans les historiens que fort peu de documens sur cette campagne. Nous voyons seulement qu'après avoir forcé le passage de la Sarthe, le comte de Buckingham vint prendre position à Nogent sous cette rivière. Il y avait là, dit Mézerai, de profonds marécages, par lesquels l'armée anglaise était contrainte de défilier; de telle sorte que, si les Français l'eussent attaquée, sa perte était inévitable.

<sup>3</sup> « On fait encore mourir ce roi d'un poison lent, qui lui avait été donné il y avait plus de dix années, et qui le consuma, comme s'il y avait dans la nature des alimens qui pussent donner la mort au bout d'un certain temps. Il est bien vrai qu'un poison qui n'a pu donner une mort prompte, laisse une langueur dans le corps, ainsi que toute maladie violente; mais il n'est point vrai qu'il fasse de ces effets lents que le vulgaire croit inévitables. Le véritable poison qui tua Charles v fut une mauvaise constitution. » (VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, etc.)

Ce roi avait au bras un cautère que lui avait appliqué son médecin pour l'écoulement des humeurs qui le tourmentaient. Il eut l'imprudence de laisser la plaie se fermer, et telle fut sans doute la cause de sa mort.

narques les plus célèbres de notre patrie. Il avait des connaissances, de l'habileté, une grande application, et beaucoup de prudence dans l'administration des affaires. Placé sur le trône à une époque bien désastreuse, il rétablit la France dans l'attitude qui lui convenait vis-à-vis de ses ennemis. « Jamais roi ne se plut tant à demander conseil, et ne se laissa moins gouverner que lui <sup>1</sup>. » L'élévation de Duguesclin et celle de l'amiral de Vienne, prouvent que Charles possédait l'une des premières qualités qui doivent distinguer les souverains, la connaissance des hommes. Son art profond de fatiguer les ennemis est attesté par cette plainte d'Edouard III, que nous avons déjà rapportée, « qu'il n'y eut onc roi qui si peu s'armât, et qui lui donnât tant d'affaires. »

L'histoire a conservé plusieurs mots heureux de Charles V. « En affaires d'état, disait-il, les raisons peuvent être connues, mais les décisions doivent être tenues secrètes. » Il répondit un jour à son chambellan Larivière, qui vantait le bonheur de son règne : « Je suis heureux, parce que j'ai le pouvoir de faire du bien. » Une autre fois, comme quelqu'un murmurait des distinctions accordées par lui aux savans (alors appelés *clercs*), il dit : « Les clercs, où est sapience (science), l'on ne peut trop honorer, et tant que sapience sera honorée en ce royaume, il continuera à prospérité; mais quand déboutée y sera, il décherra <sup>2</sup>. » Il se plaisait à répéter qu'il vénérât saint Louis comme le plus illustre de ses aïeux, et comme celui qu'il s'efforçait de prendre pour modèle. Il chassa de la cour un seigneur qui avait tenu un propos licencieux devant le dauphin : « Il ne faut, dit-il, inspirer aux enfans des rois que l'amour des vertus, afin qu'ils sur-

<sup>1</sup> Le président Hénault, *Abregé chronol. de l'hist. de France.*

<sup>2</sup> Christine de Pisan.

passent en mœurs ceux qu'ils surpassent en honneurs. » Doué du talent de la parole, il était lui-même fort réservé dans ses discours. « Si c'est une belle qualité que de savoir bien parler, répondit-il à un courtisan qui le louait à ce sujet, ce n'en est pas une moindre que de savoir se taire. »

Mais, en payant à Charles V le tribut d'éloges que méritent les qualités par lesquelles il s'est distingué du commun des rois, nous ne devons pas omettre de signaler ses défauts. C'est avec raison que des historiens lui reprochent de s'être livré à des intrigues politiques peu dignes d'un grand roi. Sa marche astucieuse et sourde décélait un esprit de chicane qui le rendait odieux aux étrangers. Le duc de Lancaster disait de ce prince, avec plus de vérité que de décence : « le roi de France est un praticien. » Son manque de courage, reconnu à la bataille de Poitiers, et confirmé dans toutes les circonstances de sa vie, contribua peut-être, plus que tout autre motif, à lui aliéner le cœur de la noblesse de Bretagne, lorsqu'il tenta de réunir ce duché à la couronne. A sa mort, son trésor contenait, dit-on, jusqu'à dix-huit millions d'écus; mais cette somme excessive, vu le peu d'abondance du numéraire en Europe, à cette époque, n'avait pu être accumulée que par des vexations auxquelles Charles n'était point étranger. Tous les ordres de l'état gémissaient de l'accroissement énorme des impôts, et le peuple en particulier se plaignait avec amertume de la première taxe imposée sur le vin. La ruine d'une multitude d'individus, préparée par ces droits accablans, fut consommée par l'usure, dans laquelle le roi, au rapport de plusieurs historiens, ne rougit pas de chercher des ressources pour l'augmentation de ses finances<sup>1</sup>. Voulant gouverner par l'argent, Charles

<sup>1</sup> Nous ignorons quels sont les documens consultés par le panégyriste Laharpe, lorsqu'il avance que son héros fut économé de la fortune comme

prodigua quelquefois des largesses par esprit d'avarice. Il accordait des gratifications ou des pensions à ceux qui pouvaient exercer quelque influence sur la multitude, afin de prévenir les soulèvemens contre les impôts exigés arbitrairement.

Toutefois, à travers cette conduite blâmable, on voit les mauvaises monnaies réformées, l'agriculture ranimée, le commerce étendu et favorisé, la capitale embellie. Pour réprimer la licence militaire, Charles v défendit à tout homme d'armes de se retirer sans la permission de son capitaine, de jamais rien exiger des bourgeois et des paysans. Il défendit également toute levée d'hommes, toute formation de corps armés sans sa permission expresse. Les jeux de hasard, et même la paume, le billard, les danses, le palet, furent prohibés par lui, pour faire place aux jeux de l'arc, de l'arbalète, etc., plus utiles aux gens de guerre, et auparavant dédaignés.

Sous aucun règne, il ne s'opéra plus de réunions au domaine. Les armées de Charles v y rappelèrent presque toutes les provinces cédées aux Anglais par le traité de Brétigny. Le roi fit d'ailleurs d'autres acquisitions, telles que celle de l'île d'Oléron, si utile, ainsi que l'île de Ré, à la défense de La Rochelle; et celle de plusieurs châteaux et terres en-deçà de l'Isère, rivière qui servit alors de borne naturelle et respective au Dauphiné et à la Savoie<sup>1</sup>.

du sang de ses sujets; mais voici ce que nous trouvons dans les Observations sur l'histoire de France. « On aura peine à concevoir qu'un prince aussi circonspect que Charles envoyât dans les principales villes des espèces de courtiers ou d'agiateurs, à qui il accordait le privilège exclusif de prêter sur gages et à gros intérêts, et qui lui rendaient une partie de leur abominable gain. Le roi prenait ces hommes odieux sous sa protection spéciale. (*Voyez Mably, Observations sur l'Histoire de France, liv. vi.*)

<sup>1</sup> Ces derniers domaines furent donnés au dauphin (depuis Charles vi), fils de Charles v, par l'empereur d'Allemagne Charles iv, de la Maison

C'est sous le règne de Charles v que commença le grand schisme de l'église d'Occident ; on verra plus tard l'influence qu'il eut sur les intérêts de la France et de l'Angleterre.

de Luxembourg (le même qui, n'étant alors que prince de Bohême, avait combattu dans les rangs de l'armée française à la bataille de Crécy). Ce souverain avait entrepris, à l'âge de soixante-quatre ans, de faire le voyage de Paris, sur la réputation dont jouissait le roi de France, son neveu, qu'il n'avait jamais vu. Reçu avec magnificence par Charles v, il voulut lui en témoigner sa gratitude, en donnant au dauphin les terres dont nous parlons, les seules qui fussent restées à l'empire, en Dauphiné. Il l'investit en même temps du titre de son vicaire dans le royaume d'Arles, qui n'existait plus depuis long-temps. Quelques historiens prétendent que le motif de Charles iv, en faisant ce voyage et cette donation, était de gagner l'amitié et l'appui de la cour de France, afin de maintenir l'empire à son fils Venceslas, déjà roi des Romains, et qui l'accompagnait alors.

---

---

## CHAPITRE IV.

De 1380 à 1422.

Minorité du roi Charles VI ; le duc d'Anjou est nommé régent. Troubles à Paris et dans le royaume à l'occasion des impôts. Insurrection des Parisiens. Le duc de Bretagne rend hommage au roi. Le duc d'Anjou appelé au trône de Naples ; son départ ; ses succès , ses revers et sa mort. Nouvelle révolte des Flamands. La France arme en faveur du comte de Flandre. Premiers succès de l'armée française ; bataille de Rosbeck ; suites de cette bataille. Retour de l'armée française dans le royaume ; Sévérité du gouvernement royal envers les Parisiens. Les Flamands sont secourus par les Anglais. Nouvelle armée française en Flandre ; le duc de Bourgogne , héritier de ce comté , en prend possession. Projet de descente en Angleterre. Fin de la guerre de Flandre. Préparatifs pour l'expédition d'Angleterre ; cette expédition avorte. Mort de Charles , roi de Navarre. Le duc de Bretagne retient Clisson prisonnier , et veut le faire assassiner. Le duc de Gueldre déclare la guerre au roi de France. Charles VI veut régner par lui-même. Expédition des Français en Afrique ; projet de croisade. Pierre de Craon assassine le connétable de Clisson , et se réfugie en Bretagne. Charles VI marche contre le duc de Bretagne. Aventure de la forêt du Mans ; premiers symptômes de la démence de Charles VI. Le duc de Bourgogne régent de France pendant la maladie du roi. Charles VI en danger d'être brûlé dans un bal. Négociations entre la France et l'Angleterre ; trêves prolongées. Richard II , roi d'Angleterre , épouse une fille de Charles VI ; entrevue des deux rois en Picardie. Une armée française est envoyée au secours du roi de Hongrie , en guerre avec les Turcs. Expédition de Hongrie ; bataille de Nicopolis. Révolution en Angleterre. Richard II est déposé et assassiné. Le gouvernement français renouvelle la trêve avec l'Angleterre. Le duc d'Orléans supprime le duc de Bourgogne dans la régence ; ce dernier reprend le dessus. Mort du duc de Bourgogne , Philippe-le-Hardi. Jean Sans-Peur , nouveau duc de Bourgogne , marche sur Paris , et s'empare de la régence ; il fait assassiner le duc d'Orléans ; il s'enfuit

de Paris ; il y revient , et reprend le gouvernement de l'état. Commencement de la guerre civile entre la faction dite des Armagnacs et celle des Bourguignons. Traité d'Auxerre. Conduite politique du duc de Bourgogne ; il se brouille avec le dauphin Louis. Nouvelle sédition dans Paris. Le dauphin est gardé à vue ; il traite avec les Armagnacs , et devient le chef de ce parti. Triomphe des Armagnacs. Vaines tentatives du duc de Bourgogne sur Paris ; traité de Pontoise. Henri v , roi d'Angleterre , déclare la guerre à la France. Les Anglais débarquent en Normandie , et s'avancent vers le nord du royaume. Bataille d'Azincourt. Henri v retourne en Angleterre avec son armée victorieuse. Le comte d'Armagnac connétable de France. Mort du dauphin Louis. Découverte d'une conspiration tramée par le duc de Bourgogne. Nouvelle expédition des Anglais en France ; leurs progrès. Ils assiègent et prennent Rouen. Continuation de la guerre civile entre les Armagnacs et les Bourguignons ; ces derniers surprennent Paris ; horribles massacres dans cette ville. Conduite du duc de Bourgogne ; il est assassiné sur le pont de Montereau. Le parti bourguignon se ligue avec les Anglais. Traité de Troyes. Henri v épouse une fille de Charles vi , et est déclaré héritier de la couronne de France. Nouveaux progrès des Anglais en France. L'Ecosse envoie un secours de sept mille hommes au dauphin Charles. Bataille de Baugé. Henri v meurt au château de Vincennes. Mort de Charles vi.

CHARLES v , à son lit de mort , avait cru faire un grand acte de politique , en partageant l'autorité souveraine entre un régent pour le royaume , et un tuteur pour son fils aîné , dans l'espoir que , par une surveillance réciproque , ils conserveraient la portion dont chacun était dépositaire , et la remettraient ensuite toute entière à leur pupille <sup>1</sup>. Il manda au château de Beauté ses deux frères les ducs de Berri et de Bourgogne , et son beau-frère le duc de Bourbon ( sans appeler le duc d'Anjou , parce qu'il le connaissait trop fier et trop ambitieux ) , et , les entretenant de l'administration de l'état et de l'éducation de son fils , il leur recommanda , entre autres choses , de supprimer ou du moins d'alléger les

<sup>1</sup> Par une ordonnance rendue en 1374 , Charles v avait fixé la majorité de Charles vi à quatorze ans ; ce qui devint une loi dans la suite.

tailles et les impôts, de marier le jeune Charles en Allemagne, afin de contrecarrer la Maison d'Angleterre, qui voulait y prendre alliance, de donner à leur neveu des conseils doux et modérés, de lui concilier l'estime des étrangers et l'amour de ses peuples, enfin de faire remettre l'épée de connétable à Clisson, qu'il reconnaissait capable de la porter. Il fit ensuite son testament, par lequel il laissait la régence au duc de Bourgogne, et la tutèle de son fils au duc de Bourbon<sup>1</sup>; mais ces dispositions devaient éprouver de grandes contrariétés dans leur exécution.

Deux états voisins et rivaux se sont rarement trouvés dans une situation plus semblable que le furent la France et l'Angleterre au commencement du règne de Charles VI et de Richard II. Ces deux rois étaient à peu près du même âge, tous deux entraient dans l'adolescence, et l'un et l'autre se trouvaient sous la tutèle d'oncles presque également ambitieux et mal intentionnés.

Le sort, dans sa bizarrerie ordinaire, avait mis entre les princes anglais, oncles du jeune Richard, la même différence de caractère qu'entre les princes frères de Charles V. Le duc de Lancaster, régent en Angleterre, avait la hauteur, l'ambition et l'avidité du duc d'Anjou, que l'on va voir régent du royaume; le duc d'Yorck ressemblait au duc de Berri, deuxième frère de Charles V, par la mollesse et l'indolence, et le duc de Gloucester au duc de Bourgogne par l'audace et la turbulence. On remarquera, en France comme en Angleterre, l'autorité du régent moins bornée par la loi que par la jalousie de ses frères; et les débats que cette jalousie fera naître, se termineront constamment aux dépens

<sup>1</sup> Louis II, duc de Bourbon, comte de Clermont et de Forez, etc., troisième descendant, en ligne directe, de Robert de France, sixième fils de saint Louis. Il était beau-frère de Charles V, et par conséquent oncle maternel de Charles VI.



du peuple dans l'un et l'autre royaume. Si le régent anglais avait des droits à la couronne de Castille, on verra le régent français en obtenir à celle de Naples. Et il doit résulter de ces circonstances, de part et d'autre, les mêmes effets dans la politique extérieure et intérieure. Au dehors, le roi de Castille continue d'être l'ennemi de l'Angleterre, comme la Maison d'Aragon, qui disputera le trône de Naples à celle d'Anjou, sera l'ennemie de la France. Au dedans, les deux régens, occupés d'un objet d'ambition personnelle, donnent moins d'attention aux affaires du royaume, et songent à employer le trésor du roi, ou plutôt celui de l'état, à l'acquisition d'un trône étranger. Le jeu de ces passions produira des injustices, de nouveaux impôts, qui, de part et d'autre, amèneront des soulèvements <sup>1</sup>.

Les trois princes frères de Charles v joignaient à quelques qualités beaucoup de vices, qui firent le malheur de la France. Le duc d'Anjou éclipsait les ducs de Berri et de Bourgogne par les avantages de l'extérieur, et son éloquence entraînait ceux avec qui il négociait. Tous trois étaient braves <sup>2</sup>; le duc de Bourgogne était plus soldat, le duc d'Anjou, disciple de Duguesclin, plus capitaine; quant au duc de Berri, il portait, à la guerre comme dans les affaires, son inconstance et son caractère indolent; il obtint moins de crédit que ses frères auprès de Charles v et des grands du royaume, bien qu'il eût plus de douceur et de bonté. Tous trois, avides de richesses, assez peu retenus pour vouloir en acquérir par l'oppression des peuples, différaient seulement dans l'usage qu'ils se proposaient d'en faire. Le duc d'Anjou fut prodigue envers ses favoris, jusqu'à ce que l'espoir de

<sup>1</sup> Gaillard, *Hist. de la querelle*, etc., tom. II.

<sup>2</sup> Les ducs d'Anjou et de Berri avaient effacé, dans les dernières campagnes, la honte de leur fuite à la bataille de Maupertuis.

la couronne de Naples vint irriter son ambition, et changer cette prodigalité en avarice.

Le duc de Bourbon, oncle maternel du jeune roi Charles VI, était un prince d'un caractère très-différent de celui des frères de Charles V. Loyal, généreux, aimant le bien, il avait inspiré la plus grande confiance au monarque défunt, qui lui aurait peut-être confié la régence, s'il n'eût pas vu le danger d'en exclure ses frères, au mépris de l'usage reçu.

*Minorité de Charles VI; le duc d'Anjou régent du royaume.* — Immédiatement après les funérailles de Charles V, le duc d'Anjou se mit en devoir d'exercer la régence qu'on ne lui avait pas confiée; il voulait même réunir à cette autorité celle de tuteur. Les ducs de Bourgogne et de Bourbon firent valoir le testament du feu roi, et le duc de Berri, mécontent d'avoir été oublié, prétendit également une part dans l'administration. Il s'éleva alors une vive dispute, dans laquelle les différens partis furent sur le point d'en venir aux mains. Enfin, il fut convenu dans l'assemblée des états<sup>1</sup> que le duc d'Anjou gouvernerait en qualité de régent ayant la direction de la guerre et des finances; que les ducs de Bourgogne et de Bourbon seraient chargés de l'instruction et du soin de la personne du roi, et que celui-ci serait sacré le 4 novembre de cette même année (1380), c'est-à-dire, un an et trois mois avant l'âge prescrit par l'ordonnance de son père.

Les choses ainsi réglées, le duc d'Anjou, qui déjà s'était emparé des trésors amassés par le feu roi<sup>2</sup>, voulut mettre à

<sup>1</sup> Cette assemblée fit, pendant quelque temps, d'inutiles efforts pour terminer ce différent, et tout allait se rompre, lorsque Jean Desmarets, avocat du roi au parlement, proposa d'avancer la majorité du jeune roi. Cette proposition modérée amena la décision dont nous parlons.

<sup>2</sup> Charles V avait à peine fermé les yeux, que le duc d'Anjou se saisit de Charles de Savoie, intendant des finances, et le força à lui remettre les trésors de ce monarque, qui, en or monnoyé ou en lingots, montaient à dix-huit millions d'écus. (MÉZERAU.)

profit sa courte régence , en augmentant les impôts , afin de verser sans doute une partie du nouveau produit dans ses propres coffres : détestable avarice , qui rendit au peuple , surtout aux habitans de Paris , ce caractère séditieux qu'ils avaient tant signalé sous le roi Jean , et que la modération de Charles v avait apaisé <sup>1</sup>.

1381. *Troubles à Paris et dans le royaume à l'occasion des impôts.* — Le roi venait d'être couronné à Reims , lorsque les Parisiens , après quelques légers mouvemens , que le duc d'Anjou avait apaisés avec des promesses , se soulevèrent et demandèrent , avec des cris menaçans , la suppression des impôts <sup>2</sup>. Trois cents bourgeois armés forcèrent le prévôt des marchands , Jean Culdoe , à marcher avec eux au palais , afin d'être leur organe auprès du prince-régent. Celui-ci promit de les satisfaire. Devenus plus hardis , les Parisiens exigèrent le lendemain l'expulsion des Juifs <sup>3</sup>, et , sans attendre la décision du conseil , ils pillèrent les maisons de

<sup>1</sup> Juvenal des Ursins , *Hist. de Charles vi*. — Le Laboureur , *Hist. du même roi*.

<sup>2</sup> Quelques historiens disent qu'un cordonnier et une herbière furent les auteurs de cette émeute : le premier , en représentant au peuple qu'il ne devait pas avoir moins de courage que les Gantois \* pour se défaire des nobles et des traitans ; l'herbière , en se plaignant avec violence d'un impôt de douze deniers qu'un agent du fisc lui demandait ; celui-ci fut assommé sur la place par les crocheteurs et les manœuvres , et quelques maisons de financiers furent pillées et brûlées. ( MÉZERAU. )

<sup>3</sup> « Aucuns nobles et autres à ce les induisaient. » ( *Hist. de Charles vi* , par Juvenal des Ursins. )

« Quelques nobles , qui étaient pressés et obérés des usures journalières des Juifs . . . . . , avaient trouvé moyen de confondre leur intérêt avec celui du peuple. » ( *Histoire de Charles vi* , par un religieux anonyme de Saint-Denis , traduite et publiée par Le Laboureur , chap. vi , pag. 15. )

\* Ceux-ci venaient de se révolter de nouveau contre leur comte , ainsi qu'on le verra bientôt.

ces usuriers, brûlèrent leurs papiers, et traînèrent leurs enfans à l'église pour les baptiser.

Ces troubles s'étendirent dans les provinces. A Rouen, une troupe d'artisans proclama roi un marchand nommé Legras, lui fit prononcer l'abolition des impôts, et exerça, sous ses ordres, toute sorte de violences. Cette sédition reçut le nom de *harelle*.

Après plusieurs tentatives pour amadouer et séduire le peuple de Paris, le duc d'Anjou imagina un expédient misérable, et dont il ne prévoyait pas les terribles suites.

Loin d'avoir l'intention de supprimer les impôts, ce prince, qui avait conservé, après sa régence expirée, la présidence du conseil du roi et la direction des affaires, venait de mettre la ferme de ces mêmes impôts à l'enchère, et elle avait été adjugée au plus offrant. Comme il fallait donner de la publicité à cette manœuvre jusqu'alors mystérieuse, il imagina le moyen suivant. Un homme, payé par lui, monte à cheval, le dernier jour de février, court aux halles, et publie qu'une grande partie de la vaisselle du roi a été volée, et qu'on accordera une récompense à celui qui la rapportera. Après cette annonce, qui n'était qu'un prétexte pour se faire écouter du peuple, il ajoute, en se retirant presque aussitôt, que le roi pourra toutefois réparer cette perte par la levée des impôts, qui aura lieu le lendemain. Il parcourt ensuite toutes les rues au galop, et en faisant la même publication. Cette annonce furtive et alarmante ralluma la sédition plus vivement que jamais. Le peuple jura de mettre à mort tous les percepteurs, et ne fut que trop fidèle à ce serment.

*Insurrection des Parisiens.* — Le lendemain 1<sup>er</sup> mars, les rues se remplissent de gens armés; ceux qui en manquent vont enfoncer les portes de l'hôtel-de-ville pour y prendre des maillets de plomb fabriqués par ordre de Charles v. Cette

espèce d'armes fit donner à ceux qui en firent usage et à la masse des séditieux le surnom de *maillotins* <sup>1</sup>.

En un moment, les prisons sont ouvertes, les détenus mis en liberté, les procédures enlevées, déchirées. On assomme sans pitié tous les agens du fisc. Un d'eux se réfugie dans une église qui jouissait du droit d'asile, il est arraché du grand autel, et mis à mort.

Le pillage suivit les massacres. Les maisons de ceux qu'on avait tués furent démeublées, quelques-unes abattues. L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés fut forcée, et les séditieux y massacrèrent quelques fermiers et receveurs d'impôts qui s'y étaient réfugiés. Les maisons des Juifs échappés à la première proscription furent fouillées et pillées ; ceux qui les habitaient prirent la fuite avec ce qu'ils purent sauver.

A tant de désordres et de crimes succédèrent la stupeur et la crainte de la vengeance. Les citoyens de Paris, innocens de ces excès, appréhendaient eux-mêmes d'être punis comme les coupables. L'Université de Paris fut chargée d'aller à Vincennes faire à cet égard des représentations au roi, c'est-à-dire au duc d'Anjou. Il fut répondu que ceux

<sup>1</sup> Les séditieux, pour avoir un chef, tirèrent de prison Hugues Aubriot, prévôt des marchands, condamné depuis peu comme Juif et hérétique, parce qu'il réprimait les étudiants de l'Université, souvent coupables des plus grands crimes. Le jésuite Daniel fait de cet homme un scélérat digne du feu ; l'historien Villaret le peint comme un débauché, ami du bien public : mais la manière dont Aubriot profita de sa liberté semble faire son apologie. Au lieu de se mettre à la tête des rebelles, il alla en Bourgogne, où il était né, vivre caché et tranquille. Du reste, ce prévôt des marchands avait fait travailler aux tours de la Bastille, avait construit le pont Saint-Michel, le Petit-Châtelet et autres édifices publics. Il avait procuré des égoûts, si utiles pour la salubrité de l'air ; et, ce qui mérite peut-être autant d'éloges, il avait employé à ces ouvrages des mendians et toute cette canaille, dont l'activité perverse est un des grands fléaux de la société. (L'abbé MILLOT, *Hist. de France*, règne de Charles VI.)

qui n'avaient pris aucune part à la révolte ne seraient point confondus avec les séditeux.

Cette réponse ranima la confiance. Les principaux bourgeois envoyèrent au roi une députation chargée de lui dire que la dernière classe de la population de Paris était seule coupable de la sédition ; que le soulèvement s'était tramé à l'insu du prévôt des marchands, des échevins et des quartiers<sup>1</sup>, et qu'ils en avaient eux-mêmes beaucoup souffert. Puis ils supplièrent le roi d'abolir les impôts dont le poids était au-dessus des forces du peuple. Le roi, soufflé par le duc d'Anjou, répondit qu'il consentait à la suppression de l'impôt, et qu'il pardonnait à tous les habitans de la capitale, à l'exception de ceux qui avaient forcé les prisons<sup>2</sup>. Nous dirons plus tard comment s'effectuèrent ces promesses royales.

*Le duc de Bretagne rend hommage au roi.* — On a vu, dans le chapitre précédent, que l'armée anglaise sous les ordres du comte de Buckingham<sup>3</sup> s'était retirée en Bretagne. Les seigneurs bretons, qui redoutaient et détestaient ces perfides alliés, décidèrent leur duc à s'accommoder avec la France. Montfort, d'après leurs remontrances, entama avec le conseil du jeune roi, Charles VI, des négociations dont le résultat fut un traité de paix définitive, par lequel le duc s'engageait à rendre hommage de la Bretagne, à renoncer à l'alliance avec l'Angleterre, et à payer au roi deux cent mille livres, en huit termes. Charles VI, de son côté, remettait au duc les villes de Bretagne occupées par les troupes

1381.

<sup>1</sup> Capitaines de quartier.

<sup>2</sup> Cette restriction servit de prétexte pour arrêter et faire mourir secrètement une multitude de citoyens innocens ou coupables, dont on jeta pendant la nuit les corps dans la Seine. ( Voyez Juvenal des Ursins, Le Laboureur, et Saint-Remi, etc. )

<sup>3</sup> Quatrième fils du roi Edouard III. C'est le même qui porta ensuite le titre de duc de Gloucester, et dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre.

françaises ( en retirant ces mêmes troupes ), et le comté de Monfort, ainsi que toutes ses autres terres sises dans le royaume, ou lui payait la valeur de celles de ces dernières qui ne pouvaient être restituées. Le comte de Buckingham s'offensa fort de ce traité (conclu à Guérande le 10 avril 1381), et en fit de vifs reproches à Montfort. Celui-ci s'excusa le mieux qu'il put, s'obligea de payer à l'armée anglaise cent vingt mille livres pour les frais de son expédition, et lui fournit des vaisseaux pour retourner en Angleterre, à la charge, toutefois, que la ville de Brest serait évacuée par les troupes de Richard II. En même temps que les Anglais étaient ainsi forcés de quitter la Bretagne, le maréchal Louis de Sancerre achevait de soumettre le Limousin, et d'en chasser les troupes ennemies. Ces événemens, et plus encore une sédition terrible, semblable à la Jacquerie, qui venait de s'élever en Angleterre<sup>1</sup>, déterminèrent le roi Richard, ou plutôt le duc de Lancaster, régent, à conclure une trêve de deux ans avec la France.

<sup>1</sup> Les paysans, tous réduits à la condition de serfs, indignés de porter un joug si pesant, et de souffrir en outre toute sorte d'outrages et de persécutions des gentilshommes, avaient pris les armes par suite des prédications d'un prêtre, et couraient sur la noblesse, en se livrant aux plus horribles cruautés. ( MÉZERAU.)

« Un couvreur de tuiles et un prêtre, dit Voltaire, firent autant de mal à l'Angleterre que les querelles des rois et des parlemens peuvent en faire. Ils rassemblent les peuples des trois provinces, et leur persuadent aisément que les riches avaient joui assez long-temps de la terre, et qu'il est temps que les pauvres se vengent. Ils les mènent droit à Londres, pillent une partie de la ville, et font couper la tête à l'archevêque de Cantorbéry et au grand-trésorier du royaume. Il est vrai que cette fureur finit par la mort des chefs et par la dispersion des révoltés; mais de telles tempêtes, assez communes en Europe, font voir sous quel malheureux gouvernement on vivait alors. On était encore loin du véritable but de la politique, qui consiste à enchaîner au bien commun tous les ordres de l'état. ( *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, chap. 68. )

*Le duc d'Anjou est appelé au trône de Naples.* — Sur ces entrefaites, le duc d'Anjou fut appelé, par la fameuse reine Jeanne, à la succession du trône de Naples et de Sicile. Nous croyons devoir entrer, à ce sujet, dans quelques détails préliminaires, qui nous paraissent indispensables pour bien comprendre cet événement, d'autant plus important qu'il se lie au récit des guerres d'Italie que nous devons faire plus tard. 1381.

On sait déjà que Charles, comte d'Anjou et de Provence, frère du saint roi Louis IX, était monté sur le trône de Naples en 1264; qu'il eut pour successeur Charles, dit le Boîteux; et que celui-ci transmit sa couronne à son fils Robert. Ce dernier roi, qui rendit ses états florissans, n'ayant point d'héritier direct mâle, maria, avant de mourir, Jeanne, sa petite fille, au prince André, frère du roi de Hongrie, de la Maison d'Anjou, et neveu de Robert<sup>1</sup>. Ce mariage, qui semblait devoir cimenter le bonheur de cette Maison, en causa l'infortune. Jeanne, toute jeune qu'elle était, ne voulut voir dans André que le mari de la reine de Naples. Un moine, confesseur du prince, mit la haine et la discorde entre les deux époux. Louis de Tarente, prince du sang d'Anjou, d'autres princes de cette même famille, les favoris de Jeanne, sa camériste, résolurent la mort d'André.

<sup>1</sup> Charles d'Anjou, dit le Boîteux, avait eu quatre fils : L'ainé, Charles, héritier, par sa mère, du royaume de Hongrie; le second, Robert, succéda à son père dans le royaume de Naples; le troisième, obtint la principauté de Tarente; le quatrième, Jean, fut fait duc de Durazzo. Charles de Hongrie eut pour fils Louis, qui lui succéda, et André, qui épousa Jeanne de Naples. Celle-ci était fille d'un fils de Robert, mort avant son père. Philippe de Tarente eut un fils, nommé Louis, qui fut le second mari de Jeanne; et Jean de Durazzo eut deux fils, du nom de Charles, dont le premier fut mis à mort par Louis, roi de Hongrie; le second, adopté par Jeanne, disputa, ainsi qu'on va le voir, la couronne de Naples au duc d'Anjou, frère de Charles V.



Il fut étranglé dans l'antichambre, et presque sous les yeux de sa femme; son corps, jeté par les fenêtres, resta trois jours sans sépulture. Au bout d'un an révolu, Jeanne épousa le prince de Tarente, accusé par la voix publique<sup>1</sup>. Le roi de Hongrie écrivit à Jeanne qu'il vengerait la mort de son frère sur elle et sur ses complices. Il marcha sur Naples par Venise et Rome, fit accuser la reine judiciairement devant le tribun Nicolas Rienzi, « qui, dit Voltaire, dans sa puissance passagère et ridicule, vit pourtant des rois à son tribunal, comme les anciens Romains. » Louis de Hongrie s'avança vers Naples, faisant porter devant lui un étendard noir, sur lequel on avait peint un roi étranglé. Il fit couper la tête à l'un des princes complices du meurtre d'André, et contraignit la reine Jeanne à fuir avec son nouvel époux et les autres assassins dans son comté de Provence.

Jeanne, abandonnée des Provençaux comme elle l'avait été des Napolitains, fut trouver le pape Clément VI dans Avignon, dont elle était souveraine, et lui vendit cette ville et son territoire pour quatre-vingt mille florins d'or, qu'elle ne reçut jamais. Pendant la négociation, elle plaida elle-même sa cause devant le consistoire, qui la déclara innocente. Clément VI, pour engager le roi de Hongrie à quitter Naples, avait stipulé, au nom de Jeanne, que cette reine lui payerait trois cent mille florins; Louis répond qu'il n'est pas venu en Italie pour vendre le sang de son frère, qu'il l'a vengé en partie, et qu'il s'en retourne satisfait. « L'esprit

<sup>1</sup> Quelques historiens, qui veulent justifier Jeanne, allèguent qu'elle eut quatre maris, et qu'une reine qui se soumet toujours au joug du mariage, ne doit pas être accusée des crimes que l'amour fait commettre; mais l'amour seul inspire-t-il les attentats? Jeanne consentit au meurtre de son époux par faiblesse, et elle eut trois maris ensuite par une autre faiblesse, plus pardonnable et plus ordinaire, celle de ne pouvoir régner seule. (VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs, etc.*)

de chevalerie qui régnait alors, n'a produit jamais ni plus de dureté, ni plus de générosité<sup>1</sup>. »

La reine de Naples, rétablie par l'entremise et les bons officés du pape, perdit son second mari, et gouverna seule pendant quelques années. Elle épousa ensuite un prince d'Aragon, qui mourut bientôt après. Enfin, à l'âge de quarante-six ans, elle se remaria avec un cadet de la Maison de Brunswick, nommé Othon. Son héritier naturel était Charles de Durazzo<sup>2</sup>, son cousin, frère d'un autre Charles que le roi de Hongrie avait fait mettre à mort, et le seul reste alors de la première Maison d'Anjou à Naples. Ces princes se nommaient ainsi de la ville de Durazzo, qui était leur apanage. Jeanne reconnut ce Charles pour héritier, et l'adopta. Cette adoption et le grand schisme de l'église d'Occident hâtèrent la mort malheureuse de la reine. Par suite de ce même schisme, dont nous aurons occasion de parler encore, un nommé Brigano, qui prit le nom d'Urbain VI, et le comte de Genève, qui s'appela Clément VII, se disputaient la tiare avec fureur, et l'Europe se partageait entre eux. Jeanne prend le parti de Clément, qui régnait alors dans Avignon, vendu à son prédécesseur. Charles de Durazzo, ne voulant pas attendre la mort naturelle de sa mère adoptive pour monter sur le trône, entre dans les intérêts d'Urbain. Celui-ci couronne le prince napolitain dans Rome, à condition que son neveu Brigano aurait la principauté de Capoue; et, dans le même temps, il excommunie, dépose la reine Jeanne, et marche avec son protégé sur Naples, après avoir employé l'or et l'argent de l'église romaine à lever une armée.

La reine, ne pouvant être secourue ni par le pape Clément VII qu'elle avait reconnu, ni par le mari qu'elle s'était

<sup>1</sup> Voltaire.

<sup>2</sup> Que la plupart des historiens français nomment Charles de Duras.

donné, appela contre l'ingrat Durazzo le prince français qui portait aussi le nom de sa Maison, l'oncle du roi de France, en un mot, Louis, duc d'Anjou.

Nous allons donner ici sommairement les principales circonstances de l'expédition de ce prince, sur lequel nous n'aurons plus rien à dire.

1382.

*Le duc d'Anjou part pour Naples.* — Au milieu des orages qui ébranlaient les fondemens de la monarchie française, le duc d'Anjou, adopté par Jeanne, ne pensait plus qu'à s'assurer la possession de son nouvel héritage. C'était à cette idée qu'il sacrifiait la France, quand il avait voulu rétablir les impôts dont l'abolition avait été accordée aux clameurs, aux mouvemens du peuple; son dessein était par là d'augmenter ses propres ressources, plutôt que de subvenir aux besoins de la patrie. Effrayé de la tournure qu'y prenaient les événemens, impatient d'ailleurs d'aller occuper le trône auquel il était appelé, Louis d'Anjou remit les rênes du gouvernement de France<sup>1</sup> au duc de Bourgogne, et partit pour l'Italie, emportant avec lui les sommes immenses que Charles v avait accumulées avec tant de soin et de peines dans les coffres de l'état.

Le duc d'Anjou venait trop tard au secours de Jeanne, et pour disputer le royaume de Naples. En le choisissant pour son héritier, la reine avait indisposé ses sujets, ils craignaient un nouveau joug étranger. Othon de Brunswick, rassemblant à la hâte quelques troupes, tenta vainement de s'opposer à l'invasion du pape et de Charles de Durazzo. Il fut défait, et tomba au pouvoir de ses adversaires. Ceux-ci entrèrent dans Naples, et firent également prisonnière la malheureuse Jeanne. Durazzo, pour se populariser, s'était

<sup>1</sup> On a vu qu'après le couronnement du roi, le duc avait conservé la présidence du conseil.

annoncé comme le vengeur d'André ; il consulta le roi de Hongrie , qui , toujours inflexible , lui écrivit qu'il fallait faire périr la reine de Naples de la même mort qu'elle avait donnée à son mari. Durazzo la fit étouffer entre deux matelas.

*Succès et revers du duc d'Anjou dans son expédition de Naples; il meurt.*—Cependant le dernier fils adoptif de Jeanne parut en Italie à la tête d'une armée nombreuse et brillante. Une partie de la noblesse française s'était empressée de suivre la bannière du duc d'Anjou , dont la marche à travers la Savoie et les Alpes avait été triomphale. Il marqua bientôt ses pas par des succès rapides. Maître des Abruzzes , du comté de Molise , il traversa les montagnes , la terre de Labour , campa à Caserte , menaça Nole et Capoue , et força les places d'Acerre et de Maddaloni à lui ouvrir leurs portes.

Ces progrès et les défis que ne cessait point de lui envoyer le duc d'Anjou , ne purent , pendant long - temps , tirer Charles Durazzo de la ville de Naples. Il se décida enfin à en sortir , non pour tenter les chances d'une bataille décisive , mais afin de harceler son adversaire , de le fatiguer , de l'obliger à morceler ses troupes. La tactique du prince napolitain lui réussit. La disette , l'indiscipline , les maladies , firent plus de mal à l'armée du duc d'Anjou que les attaques de l'ennemi. La position de ses troupes devint de plus en plus critique ; elles se trouvaient sans vivres et enveloppés par des forces supérieures , lorsqu'un renfort de six cents lances , venu d'Allemagne , rendit l'avantage au prince français. Celui-ci battit les troupes napolitaines , et , pour venger cette défaite , Durazzo marcha peu de temps après sur un camp que le duc d'Anjou avait formé dans la Pouille , sur les bords de l'Ofanto. Ce mouvement inattendu occasiona d'abord quelque désordre dans les troupes attaquées ; Louis craignit de voir ses communications coupées , et ne trouva d'autre ressource , pour échapper au péril , que

de se frayer un passage, l'épée à la main, à travers la masse qui l'entourait. Cette résolution le sauva, il put gagner Foggia, qui lui assurait la route de Termoli et du littoral de l'Adriatique; mais il ne tarda pas à retomber dans sa précédente situation. Charles de Durazzo, renonçant de nouveau à la guerre offensive, ruina, par une temporisation adroite, les troupes de son rival; des maladies épidémiques en réduisirent singulièrement le nombre. Le duc d'Anjou périt lui-même, avec la honte d'avoir échoué dans une entreprise pour laquelle il avait fait de si grands sacrifices, et compromis les intérêts de la France<sup>1</sup>. Les débris de son armée repassèrent, en mendiant, les Alpes, qu'ils avaient traversés naguère avec tant de pompe et de richesses<sup>2</sup>.

*Nouvelle révolte des Flamands.*—La Flandre, à l'époque de la mort du roi Charles V, se trouvait agitée de nouveau par les mêmes troubles que Philippe de Valois avait apaisés par la victoire de Cassel<sup>3</sup>. Excités sous main par l'Angleterre, jalouse de l'alliance du duc de Bourgogne avec la fille du comte Louis, les habitans de Gand s'étaient révoltés encore une fois, et avaient nommé quatre tribuns pour gouverner leur ville. Cette émeute prenant bientôt le caractère d'une guerre longue et difficile, le comte de Flandre<sup>4</sup> éprouva « combien il est dangereux à un prince de tant presser un peuple qui ose mesurer ses armes contre lui, et perdre avec le respect toute espérance de pardon<sup>5</sup>. » Après des succès

<sup>1</sup> Il mourut d'une fièvre ardente, dans la ville de Bari, le 10 octobre 1383. Il laissait deux fils, Louis et Charles; le premier lui succéda dans ses droits.

<sup>2</sup> Servan, *Hist. des guerres d'Italie*, etc.

<sup>3</sup> Voyez page 9 de ce volume.

<sup>4</sup> Il était fils du comte Louis, deuxième de ce nom, qui avait épousé Marguerite, fille du roi Philippe-le-Long, et en faveur de qui Philippe de Valois avait fait la guerre contre les Flamands, en 1328.

<sup>5</sup> Mézerai.

balancés de part et d'autre, tous les capitaines et tribuns gantois étaient morts dans les combats, à l'exception d'un seul, Pierre Dubois. Celui-ci, voyant ses concitoyens découragés et prêts à traiter avec le comte, en lui livrant sa tête, fit tant par ses démarches, qu'il leur persuada d'élire pour capitaine-général Philippe Artevelle, fils du fameux Jacques Artevelle, et filleul de la reine d'Angleterre, épouse d'Edouard III<sup>1</sup>.

Philippe Artevelle répondit à la confiance imprudente de ses concitoyens, en changeant les magistrats, levant les impôts, et introduisant dans la ville, pour y tenir garnison, de nombreuses compagnies d'aventuriers ou de routiers (comme on les appelait également), auxquelles il donna licence de vivre à discrétion<sup>2</sup>. Les efforts du comte de Flandre pour soumettre la cité rebelle, devinrent plus infructueux que jamais. Vainement il essayait tour à tour la voie des armes et celle des négociations. Artevelle, resserré dans Gand, et commençant à éprouver la disette des vivres, prit le parti d'en sortir avec un détachement de six mille hommes, pour aller attaquer le comte Louis dans Bruges; ce prince vint à leur rencontre, fut complètement battu, et laissa, par sa fuite, cette ville, qui était sa résidence ordinaire, au pouvoir du vainqueur. Bientôt toutes les villes maritimes de Flandre reconnurent, la plupart volontairement, les Gantois comme les libérateurs de ce pays, et s'ar-

<sup>1</sup> « La mémoire de Jacques Artevelle, et ce nom si fatal en séditions, plutôt qu'aucune bonne qualité ou estime qu'eut son fils, firent considérer celui-ci par les Gantois, auxquels il témoigna bientôt son naturel féroce par le supplice de douze des plus notables habitans, exécutés seulement pour rendre son autorité redoutable, et pour les sacrifier aux mânes de son père. (MÉZERAU.)

<sup>2</sup> La France, l'Espagne, et surtout l'Italie, étaient toujours infestées de ces bandes, dont on ne pouvait parvenir à se défaire dans aucune des expéditions hasardeuses auxquelles on les employait.

mèrent pour en conserver l'indépendance. Philippe Artevelle, enflé de ces succès, prit dès-lors le titre de régent de Flandre dans tous ses actes.

1382.

*La France arme en faveur du comte de Flandre.* — Cependant le comte Louis implorait le secours des princes voisins, et particulièrement celui de la France; mais comme il avait indisposé le feu roi Charles v, en donnant asile, et en accueillant avec distinction le duc de Bretagne<sup>1</sup>, le conseil de Charles vi ne se montrait pas empressé de le servir. Toutefois, le duc de Bourgogne, gendre du comte, et alors président de ce même conseil royal, crut devoir insister auprès du jeune roi, ou plutôt auprès du duc de Bourbon et des membres les plus influens, pour obtenir qu'on fit quelque chose en faveur de son beau-père. A ses sollicitations, se joignit une occasion qui intéressa le gouvernement à cette querelle. Quelques partis d'Artevelle, alors occupé d'assiéger Audenarde, s'étant répandus dans la campagne pour piller les châteaux et les terres de plusieurs gentilshommes flamands, réfugiés en France avec le comte Louis, entrèrent sur le territoire de Tournai, ville appartenant à la France, et y exercèrent les mêmes ravages et cruautés qu'en Flandre. Le conseil de Charles vi ne balança plus à faire prendre les armes contre les agresseurs. Le rendez-vous des troupes fut assigné en Artois, et le gouvernement prit toutes les mesures nécessaires pour assurer le succès de cette expédition, à la tête de laquelle les princes du sang jugèrent convenable de placer le jeune roi lui-même.

1382.

*Premiers succès de l'armée française en Flandre.* — Artevelle, informé de ces grands préparatifs, fit rompre tous les ponts sur la Lys, à l'exception de ceux de Comines et

<sup>1</sup> Voyez plus haut page 189.

de Warneton, à la garde desquels il mit de forts détachemens. De pareils obstacles ne pouvaient arrêter la marche d'une armée française. Dans les premiers jours de novembre, Olivier de Clisson, récemment nommé connétable, après avoir mis les troupes en mouvement, fit passer la rivière à l'avant-garde au-dessous du pont de Comines. Attaqué de toutes parts avec intrépidité, le corps flamand qui gardait le passage fut battu, et abandonna la ville<sup>1</sup>. Le roi Charles VI y entra le lendemain avec le reste de l'armée<sup>2</sup>.

Ce premier avantage ouvrit aux Français les portes d'Ypres, de Cassel, Bourbourg, Gravelines, Furnes, Dunkerque, Poperingue et plusieurs autres places, qui, pour mieux prouver qu'elles renonçaient à la confédération gantoise, massacrèrent leurs gouverneurs établis par Artevelle, ou les amenèrent, pieds et poings liés, au roi qui leur fit trancher la tête. Bruges ne se rendit point, parce que Pierre Dubois, qui s'y était retiré après le combat de Comines, encouragea les habitans et les maintint dans leur rébellion.

Philippe Artevelle, loin d'être intimidé par un début aussi funeste à ses desseins, se félicita, dit-on, de ce que la fortune lui amenait l'élite de la noblesse française pour augmenter les trophées de la gloire qu'il croyait avoir acquise. Laisant donc une partie de ses troupes devant Audenarde, pour continuer le siège de cette place, il fit publier dans toutes les villes qui lui restaient encore, que la population entière prît les armes pour la défense de la liberté. Par ce moyen, soixante mille hommes furent réunis en peu de temps, tous à pied, la plupart ayant pour armes offensi-

<sup>1</sup> Les Français firent dans Comines un butin immense en argent et en marchandises, principalement en belles draperies. (MÉZERAI.)

<sup>2</sup> Quelques historiens font monter le nombre des troupes françaises jusqu'à cent mille combattans; mais nous pensons que ce calcul est fort exagéré, et qu'on peut le réduire au moins de moitié.



ves des maillets, et une espèce de pieu ou javelot, appelé plancon ou rancon<sup>1</sup>, et, pour armes défensives, des hoquets ou cottes de maille et des calottes de fer; par dessus ces cottes, ils avaient une souquenille à la livrée de leurs villes respectives. Artevelle se dirigea avec cette masse sur l'armée française, alors campée près de Bruges, entre les villages de Rolits et de Rosbecq.

17 nov. 1382. *Bataille de Rosbecq.* — Le connétable Olivier de Clisson, informé de ce mouvement, et qu'Artevelle venait de prendre poste sur une colline appelée le *Mont-d'Or*, décida le roi, après avoir combiné lui-même les dispositions d'attaque, à faire marcher l'armée à la rencontre de l'ennemi. Les troupes françaises étaient divisées, toujours selon l'ordonnance du temps, en trois grands corps ou *batailles*. Le connétable et les deux maréchaux de France, Louis de Sancerre et Louis de Blainville, conduisaient l'avant-garde, où était la noblesse bretonne et normande; ce premier corps était flanqué par les troupes particulières du comte de Flandre, au nombre de douze à seize mille hommes; le roi, assisté de ses trois oncles, les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, des sires de Coucy et d'Albret, était à la tête du corps de bataille; les comtes de Blois, de Saint-Pol, d'Harcourt, de Châtillon et de Fère, commandaient à l'arrière-garde. Il fut convenu qu'en même temps que l'avant-garde attaquerait les Flamands de front, le principal corps d'armée et l'arrière-garde, s'avançant à la droite et à la gauche, prendraient l'ennemi en flanc, et chercheraient à l'envelopper de manière à ce qu'il ne pût trouver aucune issue pour fuir.

A la vue de l'armée française, les Flamands descendirent en bon ordre la colline du *Mont-d'Or*; le connétable, sans s'amuser à faire tirailler les arbalétriers génois qu'il avait avec lui, donna l'ordre aux hommes d'armes de charger

<sup>1</sup> C'était peut-être l'*angon* des anciens Français.

vigoureusement cette ligne en marche. Celle-ci avait sur son front plusieurs pièces d'artillerie, dont les premières décharges emportèrent un certain nombre de cavaliers, et firent reculer la ligne française; mais, le mouvement ordonné au corps de bataille et à l'arrière-garde étant achevé, l'action s'engagea de toutes parts, et arrêta les effets de cette artillerie. Pressés sur leurs flancs et sur leurs derrières, en même temps qu'elles étaient jointes sur leur front par les gendarmes de l'avant-garde, les troupes d'Artevelle se poussent les unes sur les autres, et bientôt ne peuvent plus faire usage de leurs armes. Les Français, atteignant les rangs avec leurs lances, perçaient facilement les cottes de maille de leurs adversaires, et foulaient ensuite aux pieds de leurs chevaux les files qu'ils avaient ainsi renversées. Le carnage devint épouvantable; les Flamands qui ne tombèrent point sous les coups de la gendarmerie, s'étouffèrent, ou se blessèrent de leurs propres armes. L'infanterie française acheva la défaite, et eut bon marché d'hommes qui, la plupart, étaient hors d'état de résister et même de fuir. Philippe Artevelle fut trouvé étouffé sous un monceau de morts<sup>1</sup>. Les historiens font monter le nombre de ces derniers, du côté des Flamands, à vingt-cinq mille. La perte des Français en tués et blessés fut peu considérable.

La veille de la bataille, Artevelle, soupant avec ses principaux officiers, leur avait dit dans un élan d'ivresse et de vanité : « je veux qu'on tue tous les Français, à l'exception de leur roi; c'est un enfant qui ne sait ce qu'il fait, qui va comme on le mène; nous le conduirons à Gand pour lui apprendre le Flamand. »

<sup>1</sup> Le roi ayant désiré voir le corps de ce chef des révoltés, un soldat le chercha, le reconnut, et le traîna devant la tente royale. Charles, après l'avoir considéré quelque temps, ordonna qu'on le pendît à un arbre; il n'avait reçu aucune blessure dans le combat.

1382.

*Suites de la bataille de Rosbecq.* — L'armée victorieuse, au lieu de marcher vers Gand, qui lui aurait ouvert ses portes dans un premier moment de terreur, se dirigea sur Courtrai. Cette ville, dépourvue de garnison, ne fit aucune résistance; ce qui ne la mit point à l'abri du pillage et des violences: heureuse encore si l'irritation du soldat se fût bornée à ces excès! Mais la noblesse française se rappela la honte de sa défaite à la bataille de Courtrai, en 1302<sup>1</sup>, en voyant dans l'église de Notre-Dame de Courtrai le trophée érigé par les Flamands, avec les cinq cents éperons d'or qu'ils avaient ramassés sur le champ de victoire; et le roi, informé que tous les ans on célébrait une fête solennelle à ce sujet, ordonna que l'on mît le feu à la ville, « afin, dit un historien, que la postérité se souvînt que Charles VI était venu là pour venger le sang de son parent (le comte d'Artois), et que l'on apprît que qui fait gloire d'avoir offensé les Français, se réjouit d'un malheur qui lui est inévitable<sup>2</sup>. »

Le retour des troupes flamandes, que Philippe Artevelle avait laissées devant Audenarde, mit la ville de Gand dans un état respectable de défense; et, comme une attaque de vive force offrait dès-lors de grandes difficultés, le roi, d'après l'avis de son conseil, essaya de négocier avec cette ville rebelle. Les Gantois redoutaient tellement le comte Louis, que, pour ne pas rentrer sous sa domination, ils offrirent à Charles VI de se soumettre à ses lois, de réunir leur ville à ses domaines. Le roi, par égard pour le duc de Bourgogne, son oncle, héritier du comté de Flandre, n'accepta point cette proposition avantageuse. Toutefois, le conseil remit au printemps le siège de Gand, parce que l'hiver approchait, et que des affaires plus pressantes exi-

<sup>1</sup> Voyez tome III, page 416 et suivante.

<sup>2</sup> Mézerai, *Hist. de France*, tom. II, pag. 515.

geaient la présence du jeune monarque à Paris, où il existait toujours une grande fermentation dans les esprits <sup>1</sup>.

*Retour de l'armée française ; sévérité du gouvernement royal à l'égard des Parisiens.* — Lorsque Charles VI, à la tête d'une grande partie de ses troupes, approcha de cette capitale, le prévôt des marchands, les principaux habitans, suivis d'une multitude de gens armés dont le zèle paraissait suspect, vinrent à sa rencontre, et l'assurèrent que la ville était calme, qu'il n'avait rien à redouter, et qu'il pouvait y entrer avec sa cour, avec la plus grande sécurité. Olivier de Clisson, peu confiant dans ces protestations, commença par faire dissiper l'escorte indiscrete des magistrats et des notables bourgeois, et le roi fit ensuite son entrée dans Paris comme dans une place conquise. Les hommes d'armes rompirent les portes et les barrières, arrachèrent les barricades qu'on avait tendues de nouveau, et désarmèrent le peuple <sup>2</sup>. Bientôt une ordonnance royale supprima la prévôté des marchands et l'échevinage <sup>3</sup>. Le gouvernement déploya l'appareil des supplices avec plus de rigueur que d'équité, et fit

1383.

<sup>1</sup> Les Parisiens souhaitaient que la guerre de Flandre se terminât à l'avantage des Gantois ; et, s'il faut en croire quelques historiens, on trouva dans Courtrai des lettres qui dévoilaient ces mauvaises dispositions. Pendant l'absence du roi, on avait fait dans la capitale de grandes provisions de toutes sortes d'armes, et entre autres de trente à quarante mille maillets de fer. Les mécontents avaient même comploté d'abattre le château de Beauté, dans le bois de Vincennes, le Louvre, la Bastille, et autres forts qui les tenaient en bride. (MÉZERAI.)

<sup>2</sup> Les troupes royales occupèrent les rues, les places, les postes importants de Paris, et les lieux où le peuple avait l'habitude de se réunir ; elles y établirent des corps-de-garde, puis elles pénétrèrent et se logèrent dans toutes les maisons. (*Hist. de la ville de Paris.*)

<sup>3</sup> Les attributions de ces magistrats municipaux passèrent au prévôt de Paris, officier du roi. On abolit également les maîtrises et communautés de biens, et l'on supprima les quarteniers, cinquanteniers et dizainiers établis pour la police et la défense de la ville.

trancher la tête à l'avocat-général Desmarêts, magistrat vénérable par son âge et par ses vertus, mais ami du peuple, et odieux au duc de Bourgogne, dont l'autorité était devenue sans bornes depuis le départ du duc d'Anjou pour son expédition de Naples <sup>1</sup>. Trois cents des plus riches habitans avaient été traînés dans les prisons; ils étaient innocens, mais ils devaient être victimes, parce que leurs biens excitaient la cupidité des grands. Pendant le mois de février 1382 seulement, plus de cent d'entre eux périrent sur l'échafaud. Le désespoir s'étant emparé du reste des détenus, plusieurs se donnèrent volontairement la mort, et la femme de l'un d'eux, quoique enceinte, se jeta par la fenêtre. Pour éviter les effets de la publicité des exécutions, le gouvernement ordonna d'égorger secrètement les prisonniers, et de jeter les cadavres dans la rivière <sup>2</sup>.

Quelque temps après, le conseil de Charles VI fit déclarer que le roi accordait la grace des Parisiens, et qu'il commuait la peine criminelle en civile, c'est-à-dire en amende pécuniaire : « Commutation odieuse, dit un historien moderne, imaginée par les dépositaires de l'autorité, qui osaient prêter au souverain les vues de leur basse avarice <sup>3</sup>, » La vengeance

<sup>1</sup> Juvenal des Ursins. — Le Laboureur.

Desmarêts marcha au supplice avec calme et fermeté. « Jugez-moi, seigneur, et séparez ma cause de celle des impies, dit-il en montant sur l'échafaud : *judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta*, ps. XLII, v. 1. On l'avertit de demander pardon au roi : « Je n'ai jamais offensé les rois de la terre, répondit-il; j'ai employé, au service de quatre monarques, les soixante-dix années de ma vie, en voici la récompense.

(JUVENAL DES URSINS.)

<sup>2</sup> Le Laboureur, *Hist. de Charles VI*.

<sup>3</sup> L'abbé Millot, *Hist. de France*.

Les écrivains contemporains de ce règne et la plupart des historiens modernes font agir et parler Charles VI, comme s'il eût été capable d'agir et de parler, à cette époque, de son propre mouvement et d'après *sa certaine science royale*. Ils ont attribué à la volonté de ce jeune prince tous

dé ces hommes n'était pas complète : ils revinrent à leur objet principal. On rétablit les aides, le douzième denier, la gabelle et les autres impôts, cause de tant de troubles et de malheurs ; on délibéra même si on ne les rendrait pas perpétuels. Rouen et plusieurs autres grandes villes du royaume furent traitées comme Paris <sup>1</sup>.

*Les Flamands sont secourus par les Anglais.* — Dans 1383-1384. le même temps que les troubles s'apaisaient en France, la guerre recommençait avec une nouvelle vigueur en Flandre. Trois hommes avaient succédé à Philippe Artevelle, en crédit et en influence auprès des Gantois et des autres villes confédérées. Pierre Dubois, Pierre Lemitre et François Artemen, capitaines-généraux des bandes flamandes, voyant le pays dégarni de troupes françaises, ne craignirent point de s'avancer jusqu'à Audenarde, et même d'assiéger Ardemberg, qu'ils prirent, et dont ils égorgèrent la garnison composée de deux cents Bretons. Toutefois, leurs efforts n'auraient pas été très-redoutables, si les Anglais ne les avaient secondés. Ceux-ci, vaincus en Guyenne par le maréchal de Sancerre, avaient demandé et obtenu une trêve, qu'ils ne devaient pas tarder à violer. Le gouvernement d'Angleterre n'avait aucun sujet de querelle avec le comte Louis de Flandre ; mais le pape Urbain vi lui en fournit l'occasion, en publiant une croisade contre les partisans de son antagoniste Clément vii. Les Anglais s'étaient déclarés contre ce

les actes des commencemens de son règne ; et, par respect pour le pouvoir royal, ils ont calomnié la personne du roi, en le faisant auteur des crimes dont ses oncles et ses ministres étaient seuls coupables. Leur maladroite complaisance les a induits à des mensonges historiques. Charles vi, entièrement gouverné par son conseil, était trop jeune pour faire ce que ne voulaient pas ses oncles. Il n'avait pas encore atteint sa quatorzième année.

<sup>1</sup> La cour, dissipant en folles dépenses les produits de ces impôts, justifia en quelque sorte, dit Mézerai les *émotions* qu'elle prétendait punir.

dernier, et, bien que le comte fût du parti d'Urbain, ils lui firent un crime de ce qu'il était l'allié des Français, partisans de Clément. Le zèle superstitieux de la nation anglaise fut si grand, que les sommes qu'elle fournit pour cette croisade se montaient à deux millions et demi. Avec cet argent le gouvernement leva une armée, qui fut divisée en deux corps : l'un, conduit par le duc de Lancaster, était destiné à faire la guerre au roi de Castille, qui tenait aussi le parti de Clément VII ; l'autre, commandé par l'évêque de Norwick, devait agir en Flandre contre les Français.

L'évêque de Norwick débarqua effectivement à Calais, et, sans aucune déclaration préalable, conduisit ses troupes devant Gravelines, qui, n'étant entourée que de palissades, et n'ayant qu'une faible garnison française, ne résista pas long-temps ; Bourbourg ouvrit également ses portes. Le comte de Flandre, après avoir vainement demandé les motifs de cette agression, se présenta devant les Anglais près de Dunkerque, à la tête de douze mille hommes ; il fut défait avec perte de plus de la moitié de ses troupes. Les places de Dunkerque, Cassel, Bergues, Furnes, Nieuport, Ostende, enfin presque tous les ports flamands tombèrent ensuite au pouvoir du vainqueur. Les Gantois, joyeux d'un pareil début, de la part de leur nouvel allié, envoyèrent vingt mille hommes à l'évêque anglais pour le mettre en mesure de prendre Ypres, place très-forte et pourvue d'une garnison nombreuse. L'évêque de Liège, ami du comte Louis, voulut interposer ses bons offices auprès de son confrère pour arrêter sa marche, mais il fut éconduit.

1384-1385. *Nouvelle armée française en Flandre ; ses succès ; le duc de Bourgogne, héritier du comté de Flandre, en prend possession.* — Le duc de Bourgogne, en apprenant les premières hostilités des Anglais, avait décidé le roi, son neveu, à reprendre les armes en faveur du comte Louis, dont il

était appelé, comme nous l'avons dit, à recueillir lui-même l'héritage. Les soins qu'il se donna pour presser ce secours furent tels, qu'en peu de temps la France mit sur pied une armée, que Froissart porte jusqu'à trois cent mille hommes à cheval. En la supposant moins nombreuse des deux tiers, toujours est-il que les Anglais et leurs alliés les Gantois, effrayés d'une force aussi considérable, levèrent le siège d'Ypres, et se retirèrent, les uns sur Gand, les autres d'abord dans les places qu'ils venaient de soumettre, et de là sur leurs vaisseaux pour regagner l'Angleterre. L'évêque de Norwick fut très-mal reçu à son retour à Londres, pour avoir si mal ménagé les forces du royaume et l'argent de la croisade. Une trêve, dans laquelle les Gantois furent compris, termina cette campagne, après que les Français eurent réoccupé les places dont les Anglais s'étaient emparés <sup>1</sup>.

Le comte de Flandre survécut peu à la trêve dont nous parlons. C'était le troisième du nom de Louis, et on le surnommait de *Male*, parce qu'il était né dans cette petite ville. Il mourut à Saint-Omer, en laissant ses états au duc de Bourgogne, son gendre, qui devint ainsi un des plus puissans princes de l'Europe <sup>2</sup>.

*Le gouvernement français forme le projet d'une descente en Angleterre.* — Charles VI ayant atteint sa dix-septième année, ses tuteurs pensèrent à le marier; et, selon le vœu de son père, ils jetèrent les yeux sur la princesse Isabelle, fille du duc de Bavière.

1385.

La trêve avec l'Angleterre et la France expira pendant les

<sup>1</sup> *Chronique de Flandre.* — Froissart. — Mézerai.

<sup>2</sup> On a déjà vu que les états du comte Louis se composaient du comté de Flandre, de ceux d'Artois et de Bourgogne, qu'il avait eus de sa mère Marguerite, fille de Philippe-le-Long; enfin des comtés de Rethel et de Nevers. Ces états, réunis au duché de Bourgogne et au comté de Hainaut, qui entra bientôt dans la Maison de Bourgogne par mariage, rendirent le duc Philippe-le-Hardi supérieur peut-être au roi, son neveu, en forces et en revenus.



fêtes qui eurent lieu à l'occasion de ce mariage. Les Anglais recommencèrent leurs excursions dans le Limousin et en Poitou ; mais ils furent promptement rejetés sur la Guyenne par le duc de Bourbon et le comte de la Marche. Dans le même temps, l'amiral Jean de Vienne débarquait en Ecosse avec mille hommes d'armes ou lances fournies, et un convoi d'armures complètes, dont les Ecossais manquaient. Cette expédition, entreprise pour soutenir le roi Robert II, alors en guerre avec l'Angleterre, loin d'avoir un résultat avantageux, faillit rompre l'ancienne alliance de la France avec l'Ecosse. Les Ecossais accusaient l'amiral de vouloir retenir les places qu'ils prenaient sur les Anglais, et refusaient de marcher et de combattre de concert avec les Français. Après un grand nombre de contrariétés, Jean de Vienne, prétextant le besoin que le roi son maître avait de ses chevaliers pour la guerre de Flandre, prit congé du roi d'Ecosse ; mais celui-ci refusa de laisser partir l'amiral et sa troupe, et alléguait pour motif qu'il lui fallait une indemnité pour les consommations que les Français avaient faites dans le pays en vivres et en fourrages. L'amiral fut contraint, pour tirer ses guerriers de cet ingrat pays, de se rendre caution de ces dépenses, et de demeurer en ôtage jusqu'à ce que le roi Charles VI eût payé la somme exigée.

1385.

*Fin de la guerre de Flandre.* — Sur ces entrefaites, le roi partit d'Amiens, où s'était célébré son mariage, pour mettre fin à la guerre avec les Flamands. Les troupes qu'il avait rassemblées à cet effet, montaient à quatre-vingt mille hommes ; les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, le duc de Bretagne, les comtes de Vendôme, de la Marche, d'Alençon, toute la noblesse du royaume, à l'exception de celle des provinces méridionales, qui était demeurée avec le maréchal de Sancerre pour tenir tête aux Anglais en Guyenne, faisaient partie de cette armée.

Charles VI, après avoir traversé l'Artois et passé par Ypres et Bruges, vint camper devant Dam, dont les Gantois s'étaient emparés par surprise. Cette place, étroitement bloquée par l'armée française, se rendit à discrétion. Le roi fit pendre tout ce qui s'y trouvait de Gantois et d'Anglais, et marcha ensuite sur Gand. Ses nombreuses troupes ravagèrent et ruinèrent les environs de cette place<sup>1</sup>, dans l'espérance de la réduire plus promptement, en lui enlevant toutes les ressources du pays; mais, l'hiver étant survenu, le roi congédia l'armée, et reprit le chemin de sa capitale.

Les Gantois, abattus par tant de calamités et de pertes, n'ayant plus ni le revenu de leurs métairies ruinées, ni la liberté de leur commerce, intercepté par la prise de Dam, se montrèrent plus disposés à entrer en accommodement avec leur nouveau prince, le duc de Bourgogne. Bien que Jacques Dubois, chef de la rébellion, menaçât de mort tous ceux qui oseraient parler de soumission, deux autres chefs, Roger Cremin et Jacques d'Ardebourg, l'un boucher et l'autre patron de barque, réussirent dans leur négociation auprès du duc, qui promit amnistie entière pour le passé, le rappel des bannis, la confirmation des privilèges, et plusieurs autres conditions avantageuses. Ces mêmes hommes, après avoir donné connaissance de ce traité aux habitans de Gand, arborèrent dans la ville la bannière de Bourgogne, et chassèrent les Anglais, ainsi que tous ceux qui voulaient persister dans la rébellion. Jacques Dubois se retira en Angleterre, où le roi lui donna une pension de cent marcs d'argent, pour le récompenser d'avoir prolongé cette guerre. Le duc de Bourgogne fut reconnu paisiblement dans toute la Flandre, et cette province recouvra bientôt avec la tran-

<sup>1</sup> Elles épargnèrent aussi peu les choses sacrées que les profanes, en abattant les temples, les maisons, les arbres, et en détruisant ce que les flammes ne pouvaient endommager. ( MÉZERAU )

quillité la richesse territoriale et commerciale qu'elle avait perdue pendant sa révolte.

1386.

*Préparatifs pour une expédition en Angleterre.* — Le gouvernement français mit à profit une trêve de deux mois conclue à Boulogne avec les Anglais, pour aviser aux moyens de maintenir le royaume en paix et ses alliés en sûreté<sup>1</sup>. On proposa, dans l'assemblée des états tenue vers la fin de l'année 1386, plusieurs expédiens « pour abattre, dit Mézerai, la félonie anglaise. » Il fut enfin arrêté, sur le rapport que fit l'amiral Jean de Vienne, alors revenu d'Ecosse, de la situation militaire et politique de l'Angleterre, que l'on porterait la guerre dans cette île. Tout semblait concourir au succès de cette expédition : les Ecossois, se repentant de leur dernier procédé à l'égard des Français, promettaient d'attaquer vivement de leur côté le royaume anglais, alors en proie à des divisions et à des factions intestines ; Richard II était en opposition déclarée avec ses oncles ; le peuple était animé contre le duc de Lancaster, l'un d'eux, parce qu'il épuisait les finances de l'état à poursuivre ses vaines prétentions sur la couronne de Castille. Jean de Vienne assurait d'ailleurs que les forces anglaises n'étaient pas en état de résister à une invasion, et d'empêcher la conquête du royaume.

Le duc de Berri, alors chef du conseil, chercha à détourner la résolution qui venait d'être prise, « soit qu'il doutât, par l'exemple de Louis VIII, de l'issue de l'expédition, soit qu'il aimât trop le repos<sup>2</sup>. » Il alléguait deux motifs spécieux, les dispositions inquiétantes du duc de Bretagne et du roi de Castille. En effet, le duc Jean de Montfort semblait n'avoir pas entièrement renoncé à son affection pour

<sup>1</sup> C'est-à-dire les Ecossois et les Castillans, toujours menacés par les Anglais.

<sup>2</sup> Mézerai.

les Anglais, et l'on avait intercepté des lettres d'Angleterre qui confirmaient ce soupçon <sup>1</sup>. Quant au roi de Castille, Jean, fils de Henri de Transtamare, non-seulement il avait mal accueilli le duc de Bourbon, qui lui conduisait un secours pour le soutenir dans sa guerre contre les Portugais et les Anglais, leurs alliés, mais encore il venait d'épouser la fille du duc de Lancaster, qui renonçait par cette alliance à tous ses droits sur la Castille.

Mais les observations du prince ne paraissant pas assez convaincantes, on persista dans le projet d'attaquer l'Angleterre <sup>2</sup>. Le port de l'Ecluse fut assigné pour rendez-vous à tous les bâtimens qui devaient former la flotte française. Ils s'y trouvèrent bientôt réunis en un si grand nombre, que, s'il faut s'en rapporter au naïf Froissart, il y en avait assez pour en faire un pont de Calais à Douvres. Plusieurs historiens s'accordent à dire que cette flotte était de douze cent quatre-vingt-sept navires, et qu'elle devait porter cent mille combattans, avec les vivres, les outils, les effets de campement et tous les équipages nécessaires.

*L'entreprise contre l'Angleterre avorte.* — Tout était prêt pour l'expédition, et Charles VI n'attendait plus, pour se mettre en mer, que le duc de Berri. Après de longs délais, ce prince arriva, mais trop tard; il avait laissé s'écouler à dessein la saison propre à la navigation. On était au mois de novembre; le temps, jusqu'alors assez favorable, devint contraire : une tempête dispersa la division navale que le

1386.

<sup>1</sup> Le duc s'en justifia le mieux qu'il pût, en se plaignant qu'on suspectait trop facilement sa loyauté, et en disant que c'était une invention de ses ennemis, et peut-être des Anglais eux-mêmes, pour se venger de ce qu'il avait renoncé à leur alliance. (MÉZERAI.)

<sup>2</sup> Le connétable de Clisson, le comte de Saint-Pol et le sire de Coucy, étaient les plus zélés partisans de cette expédition, et ceux qui avaient réfuté avec plus de chaleur les objections du duc de Berri.

connétable de Clisson amenait des côtes de Bretagne <sup>1</sup>. Il ne fut pas difficile au duc de Berri de persuader au conseil qu'il ne fallait pas exposer la personne du roi à la merci d'une mer orageuse <sup>2</sup>. On désarma la flotte, les troupes furent congédiées, et l'expédition ajournée au printemps suivant.

1387.

*Mort de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre.* — A cette même époque, la France fut enfin délivrée du principal auteur des maux qu'elle avait soufferts pendant plus de trente années. Charles-le-Mauvais périt d'un supplice digne de tous ses crimes. Epuisé par les débauches, à l'âge de cinquante-cinq ans, il se faisait envelopper, pour ranimer sa chaleur naturelle, dans un drap imbibé d'esprit-de-vin, ou d'huile et de soufre, selon quelques historiens. Le feu prit à ce drap par la maladresse d'un valet-de-chambre. Le roi de Navarre mourut six jours après, au milieu des plus affreuses douleurs, et en poussant des hurlemens effroyables. On prétend qu'il avait chargé un Anglais, en 1384, d'empoisonner le roi, le duc d'Orléans, les oncles du roi, et les principaux seigneurs de la cour; mais que cet homme fut arrêté en arrivant à la cour (peut-être sur les avis du prince de Navarre, aussi fidèle que son père était perfide), et qu'il avoua tout <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Il y avait sur cette partie de la flotte, s'il faut en croire quelques historiens contemporains, *une ville en bois*, dont les matériaux, tout préparés, étaient chargés sur de gros navires; un de ceux-ci fut porté, par la tempête, jusque dans la Tamise, et présenta aux yeux des Anglais quelques pièces de ce merveilleux et somptueux ouvrage. (MÉZERAI.)

<sup>2</sup> On ne peut douter que le duc de Berri, n'eût dessein de faire avorter l'entreprise, soit par jalousie contre ceux qui l'avaient formée, soit par attachement pour les Anglais, dont il fut soupçonné d'avoir reçu de grosses sommes. (L'abbé MILLOT.)

<sup>3</sup> Une chose remarquable, parmi tant d'événemens extraordinaires, c'est qu'on commença le procès du roi de Navarre, deux mois après sa mort. Les pairs s'étant assemblés, le premier huissier l'appela à la porte du par-

*Le duc de Bretagne retient prisonnier, et veut faire assassiner le connétable de Clisson.* — Nous avons parlé de la haine que les intrigues et les calomnies du roi de Navarre avaient fait naître entre le duc de Bretagne et Olivier de Clisson, vers la fin du règne de Charles v. Le temps n'avait pu affaiblir cette haine, et le connétable parut ne point négliger l'occasion de la manifester. Jean, fils de Charles de Blois, était resté en ôtage chez les Anglais<sup>1</sup> : Clisson forma le dessein de payer sa rançon, et de le faire revenir pour le marier avec sa fille. Le duc de Bretagne dut voir dans cette alliance le dessein marqué de le troubler dans sa possession, en renouvelant peut-être la querelle des Maisons de Montfort et de Blois. Il en prit alarme, et manda la noblesse bretonne pour délibérer avec elle sur les dangers qui le menaçaient. Clisson, qui était venu en Bretagne pour faire les nouveaux préparatifs de l'expédition d'Angleterre, ajournée au printemps de cette année, se rendit à Vannes comme les autres seigneurs de la province, sur l'invitation du duc. Il fut bien reçu. Montfort le mena voir le château de l'Ermine, qu'il faisait bâtir sur le bord de la mer ; mais, à peine arrivé en cet endroit, le connétable est arrêté, enchaîné, jeté dans un cachot comme un criminel, et le duc commande à l'un des gentilshommes de sa maison, nommé Bavalan, de faire jeter, pendant la nuit, le prisonnier dans la mer<sup>2</sup>. Le len-

1387.

lement ; et, comme il ne se présenta personne, la procédure se fit en règle. Cette affaire fut appointée et n'eut point de suite. On ne cherchait vraisemblablement qu'un titre pour confisquer les possessions de Charles-le-Mauvais en Normandie. ( L'abbé MILLOT. )

<sup>1</sup> Bien que les ôtages du traité de Brétigny eussent tous été rendus, les fils de Charles de Blois étaient restés en Angleterre. On avait séparé leur cause de celle des autres ôtages, sous prétexte qu'ils étaient les ôtages de leur père, et non pas du roi.

<sup>2</sup> Beaumanoir, le même qui avait commandé les chevaliers bretons au célèbre combat des Trente, proche parent et intime ami de Clisson, voulut

demain, revenu de ses transports de fureur, Montfort sentit toute l'énormité de l'attentat qu'il avait commis, et se livra au désespoir. Le sage et humain Bavalan lui apprit alors qu'il n'avait point exécuté un ordre injuste, et que Clisson était vivant.

Trop heureux d'échapper aux malheurs que l'exécution de cet assassinat eût entraînés, le duc de Bretagne, au lieu de rendre la liberté au connétable, la lui vendit. Il exigea pour sa rançon cent mille francs d'or et quelques places<sup>1</sup>.

Clisson, devenu libre, demanda justice de tant d'affronts, et jeta son gage de bataille, qui ne fut point relevé; le roi ajourna le duc, pour rendre compte de sa conduite, devant la cour des pairs. Montfort obéit, mais fort tard; des négociations avaient précédé son arrivée à Paris. Les oncles

tenter, en apprenant son arrestation, de fléchir le courroux du duc; celui-ci dit avec l'accent de la fureur : « Eh quoi! voudrais-tu être comme le connétable? — Oui certes, monseigneur, répondit vivement Beaumanoir, car vous avez tant de bonté et de justice, que je dois croire qu'il n'est que bien. — Il faut donc que je te creve un œil, afin que tu sois comme lui\*, » répliqua le duc; et en même temps il tira son épée pour en frapper Beaumanoir, Toutefois, se modérant un peu, il envoya le chevalier tenir compagnie à Clisson. (Voyez *Hist. de Bretagne*, Mézerai.)

<sup>1</sup> Ce fut le baron de Laval, beau frère du connétable, qui négocia cet arrangement. L'acte, dressé à cette occasion, portait que *Clisson, étant coupable de plusieurs crimes et désobéissance à l'endroit du duc ou seigneur, aurait obtenu la vie par l'intercession des seigneurs du pays, à la charge que, pour réparation de ses crimes, il payerait cent mille francs d'or; qu'il remettrait entre les mains du duc les châteaux de Laroche d'Errien, Lamballe, Guingamp, Château-Laudren, Jugon, Cesson, Gauvre, Erqui, Josselin, Broom, et la baronnie de Perhoët; qu'il ne songerait plus à marier sa fille avec le fils de feu Charles de Bois; qu'il serait désormais sujet à la justice de Bretagne, tant pour le civil que pour le criminel; et que si lui ou ses gens contrevenaient en quelque façon à ce traité, tous ses biens meubles et immeubles demeureraient saisis et confisqués.*

\* Clisson avait perdu un œil.

du roi, qui conservaient toujours une grande influence, avaient disposé le roi à l'indulgence. On obligea seulement le duc de rendre à Clisson l'argent et les terres, et ces deux ennemis se réconcilièrent en apparence; mais le coup mortel avait été porté par Charles-le-Mauvais. Le duc de Bretagne voyait toujours dans Clisson l'amant de la duchesse, sa femme : il se croyait outragé dans son honneur, Clisson l'avait réellement été dans sa personne. Les conjonctures politiques concouraient encore à fortifier cette animosité réciproque. Clisson était l'ennemi capital des Anglais, le duc leur était encore attaché par les liens de la reconnaissance : Montfort et le connétable avaient aussi leurs différens partis à la cour de Charles VI, comme en Bretagne; le duc était ami des oncles du roi, Clisson l'était du prince Louis, son frère<sup>1</sup>, sous lequel il devait bientôt gouverner l'état, comme on le verra plus loin.

*Le duc de Gueldres déclare la guerre au roi de France.*

1387.

—L'armement fait en France l'année précédente, avait assez alarmé les Anglais, pour qu'ils craignissent encore de le voir se renouveler au commencement de 1387. Ils prirent, en conséquence, toutes les mesures qui pouvaient empêcher ou retarder l'invasion dont ils étaient menacés. Une flotte, commandée par le comte d'Arondel, fut mise en mer, et vint croiser sur les côtes de Normandie et de Bretagne. En même temps, et afin d'opérer une diversion sur un autre point, le gouvernement anglais engagea, moyennant une pension annuelle de quatre mille livres, le duc de Gueldres à déclarer la guerre à la France, qui soutenait la duchesse Jeanne de Brabant, avec laquelle il était en différent pour le recouvrement de quelques châteaux qui lui appartenaient.

<sup>1</sup> Louis, frère de Charles VI, n'était alors que duc de Touraine; il devint ensuite duc d'Orléans, et c'est sous ce dernier titre qu'il est connu dans l'histoire, et puis duc de Valois, en 1406, un an avant sa mort.



Ce duc envoya à Charles VI un cartel ou défi plein de rodomontades et d'insolences. Le roi conduisit contre ce prince les forces qu'il avait réunies pour renouveler l'entreprise sur l'Angleterre<sup>1</sup>. Avant de passer sur les terres de l'empire, Charles envoya prévenir l'empereur Venceslas de ne pas trouver mauvais qu'il allât châtier un jeune étourdi, en lui donnant d'ailleurs sa parole qu'il ne violerait, en aucune manière, les anciennes alliances entre les deux couronnes. L'empereur, homme de peu de résolution, ne sut que répondre à un prince qui suivait son envoyé de si près, et avec une armée formidable; il se borna à faire dire au roi qu'il serait le bien venu, et qu'il pouvait se faire telle justice qu'il jugerait convenable.

Le duc de Juliers, père du duc de Gueldres, qui avait fait jusqu'alors de vains efforts pour détourner son fils de sa téméraire entreprise, voyant venir l'orage qui allait fondre sur sa tête, essaya de le conjurer, et pria à cet effet l'archevêque de Cologne, son frère, et l'évêque de Liège, son cousin, de s'entremettre pour le jeune duc auprès du roi. Cette négociation réussit. Le duc de Juliers vint d'abord promettre, au nom de son fils, qu'il ferait réparation de sa faute, et jura qu'au cas qu'il s'en voulût dédire, lui-même remettrait entre les mains du roi toutes ses villes et forteresses, afin qu'avec ses forces mêmes le monarque punit la désobéissance et l'obstination du coupable. A la suite de l'audience qu'il venait d'obtenir de Charles VI, le duc de Juliers alla trouver son fils; celui-ci voulut se montrer inflexible; mais, sur la menace que lui fit le vieux prince de le déshériter, il consentit enfin à venir trouver le roi.

<sup>1</sup> Cette armée était si nombreuse qu'elle tenait, selon Froissart, quatorze lieues de pays en sa marche; trois mille pionniers la précédaient pour lui aplanir les chemins.

<sup>2</sup> Le duc de Gueldres était prince de l'empire et allié de Venceslas.

La satisfaction qu'il fit fut de nier qu'il eût jamais envoyé de cartel ; et , comme le roi lui représenta son scel apposé au défi reçu , il affirma que cette pièce avait été sans doute fabriquée par quelques-uns des chevaliers qu'il avait envoyés en Angleterre , et qui avaient abusé de son scel à son insu , jurant d'ailleurs qu'il renonçait pour jamais à l'alliance des Anglais et de tous les ennemis de la France. Le roi voulut bien se contenter de cette excuse et de ce serment. Ainsi se termina une campagne , « qui ne fut , dit Mézerai , qu'une boutade inconsidérée de deux jeunes princes ; l'un trop téméraire de se jouer à une monarchie telle que la France , l'autre trop prompt à mettre sur pied toutes les forces de son royaume , et à diriger un si grand armement contre un si petit prince. A cette époque , le gouvernement ayant renoncé à son projet de descente en Angleterre , l'armée fut licenciée à son retour en France <sup>1</sup>.

*Charles VI déclare qu'il veut régner par lui-même.* — Charles VI entra dans sa vingtième année. Soit que ce fût à l'instigation de ceux qui s'ennuyaient de la domination de ses oncles , soit de son propre mouvement <sup>2</sup> , ce monarque convoqua le parlement dans la ville de Reims , pour y faire mettre en délibération le fait de sa majorité ; car , bien qu'il eût été déclaré majeur , toutefois il avait encore des curateurs. Pierre Asselin , moine de Saint-Benoît , puis évêque

1388.

<sup>1</sup> « Voilà où aboutissaient les dépenses et les impôts qui épuisaient le royaume. Tous les moyens d'avoir de l'argent étaient employés. On vendait aux Juifs le droit de ruiner les citoyens. On leur permit d'exiger de leurs débiteurs l'intérêt des intérêts , avec défense à quelque juge que ce fût de s'opposer aux abus qu'ils pouvaient commettre. Leurs usures montaient à près des deux tiers du principal pour une seule année. Toutefois ces avides usuriers furent chassés sans retour en 1394. » ( L'abbé MILLOT. )

<sup>2</sup> Quelques historiens disent que ce fut par le conseil de son frère Louis , depuis duc d'Orléans , instigué lui-même par Pierre Asselin , moine de Saint-Benoît , son précepteur.

de Laon et cardinal, prié par le chancelier de dire son avis, déclara « qu'il lui semblait que le roi ayant à peu près l'âge de vingt ans, et toutes les qualités requises pour une bonne administration des affaires de l'état, il fallait qu'il gouvernât seul; que, l'état étant conduit par lui, les peuples n'auraient plus sujet d'accuser la conduite des grands; et que, quand personne autre ne se mêlerait plus du gouvernement, les sujets recevraient de bon cœur les bienfaits et les châtimens de la main royale, et ne reconnaîtraient plus d'autre arbitre suprême. Toute l'assemblée trouvant cette opinion raisonnable, et les oncles du roi n'osant point eux-mêmes la combattre, le roi fut déclaré pleinement majeur, et prit dès ce moment les rênes de l'administration.

Les ducs de Berri et de Bourgogne quittèrent la cour<sup>1</sup>, le duc de Bourbon y resta; mais les avis désintéressés de ce prince ne pouvant prévaloir sur les passions des courtisans et des favoris qui obsédaient le jeune monarque, il saisit le premier prétexte plausible de s'absenter, comme nous le dirons bientôt. Le connétable Olivier de Clisson fut mis à la tête du conseil, et quatre ministres dirigèrent les diverses branches de l'administration. La nation sembla d'abord respirer sous un gouvernement plus modéré. La justice reprit son cours ordinaire, les vexations furent réprimées, les impôts allégés, et le trône devint plus accessible aux plaintes des citoyens. Mais bientôt les nouveaux gouvernans, en rétablissant tous les anciens impôts, et recommençant les abus, prouvèrent qu'ils n'avaient voulu qu'éblouir le peuple par ces dehors trompeurs<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Ces princes conservèrent un vif ressentiment contre ceux qui avaient dirigé cette affaire; Pierre Asselin en fut leur première victime: il mourut empoisonné quelque temps après; les autres éprouvèrent également leur vengeance, chacun dans le temps. (MÉZERAI.)

<sup>2</sup> La nation, éprouvant un joug plus léger, se montra satisfaite, parce

Le roi fit l'année suivante un voyage en Languedoc, en passant par la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné et Avignon, où il salua le pape Clément VII<sup>1</sup>. Le but de Charles était de faire droit aux plaintes formées par les Languedociens. Il ôta le gouvernement de cette province au duc de Berri, qui la désolait par ses exactions<sup>2</sup>.

*Expédition des Français en Afrique; projet de croisade.* 1390.  
— Les Génois, dont la puissance avait pendant long-temps disputé l'empire de la Méditerranée aux Vénitiens, étaient, à cette époque, dans un tel état d'abaissement, qu'à peine pouvaient-ils défendre leur territoire contre les attaques des corsaires mahométans d'Afrique, qui les tenaient comme bloqués dans leurs ports, et leur interdisaient tout commerce. En cette situation fâcheuse, ils implorèrent le secours de la France. Le roi leva un corps de troupes, dont plusieurs grands seigneurs et toute la noblesse d'Auvergne, du Limousin et du Poitou, s'empressèrent de faire partie. Le prince Louis, frère du roi, en sollicitait avec ardeur le commandement; mais Charles VI le donna au duc de Bourbon, qui, dans son désir de quitter la cour, s'était également mis sur les rangs<sup>3</sup>.

Cette expédition, qui ne réussit point, mais dans laquelle qu'elle compara sa situation, non avec ses véritables droits, qu'elle ne connaissait point, ni même avec les dernières franchises reconnues par Charles-le-Gros et ses successeurs, mais seulement avec la dernière oppression. (THOURET.)

<sup>1</sup> On a déjà vu que l'église d'Occident était divisée entre deux pontifes qui se disputaient la tiare : Urbain VI, qui résidait à Rome, et Clément VII. Ce schisme, qui dura quarante ans, ne se termina que sous le pontificat de Martin V (Othon Colonna), élu par le concile de Constance, en 1417.

<sup>2</sup> *Hist. générale du Languedoc.* — Mézerai — Villaret.

<sup>3</sup> Cette armée, composée de trente mille hommes, et embarquée sur trois cents galères, qui menaient avec elles cent autres gros bâtimens chargés de provisions, débarqua sur les côtes de Tunis, et fit inutilement le siège de cette place. (MÉZERAI.)

la noblesse française donna des preuves d'une grande valeur<sup>1</sup>, enflamma tellement l'imagination du jeune roi, qu'il résolut d'aller combattre aussi les musulmans, « pour accomplir, disait-il, le vœu de ses ancêtres. » Ses ministres et son conseil ne purent le détourner de cette croisade imprudente, qu'en lui proposant de porter, avant tout, les armes en Italie, pour détruire le schisme qui désolait l'église; mais ce nouveau projet de guerre, presque aussi déraisonnable que l'autre, fut abandonné pour une expédition dont nous parlerons bientôt, et qui eut des suites bien désastreuses.

1392.

*Pierre de Craon assassine le connétable de Clisson, et se réfugie en Angleterre.* — Pierre de Craon, riche seigneur angevin, l'un des plus méchants hommes de la cour de Charles VI, avait trahi autrefois la confiance du duc d'Anjou<sup>2</sup>, auquel il était attaché. Odieux au duc de Berri, qui l'avait menacé de le faire pendre, il s'était jeté dans le parti du frère du roi, Louis, récemment nommé duc d'Orléans<sup>3</sup>; mais il tomba bientôt dans la disgrâce de ce prince, pour avoir, indiscrètement ou par méchanceté, révélé à la duchesse une infidélité de son mari. Contraint de quitter la cour, il se rendit auprès du duc de Bretagne, dont il était parent. Incité par le vindicatif Montfort, et soupçonnant lui-

<sup>1</sup> Principalement au siège de Tunis, où bon nombre de chevaliers perdirent la vie dans des assauts multipliés.

<sup>2</sup> Le duc d'Anjou, se trouvant dans la position la plus critique lors de son expédition de Naples, avait envoyé Craon chercher des secours en France, et particulièrement le reste de ses trésors, qu'il avait laissés entre les mains de sa femme. La duchesse remit à Craon une somme assez considérable, qu'il alla dissiper à Venise en plaisirs et en débauches, tandis que son maître, abandonné, découragé, mourait dans un château près de Bari, de douleur, de misère et de maladie.

<sup>3</sup> Philippe, duc d'Orléans, frère du roi Jean, était mort en 1375 sans postérité, et son apanage était retourné à la couronne. Charles VI le donna à son frère Louis, auquel il retira le duché de Touraine, pour en faire l'apanage du fils aîné du feu duc d'Anjou.

même le connétable d'être l'auteur de la perte qu'il venait de faire de la faveur du duc d'Orléans, Pierre de Craon médita sa vengeance. Tandis qu'on le croyait en Bretagne ou dans ses terres, il vint secrètement à Paris, et s'y tint caché pendant quelque temps. Un soir, Clisson retournait de l'hôtel de Saint-Paul, où logeait le roi, à sa maison. Comme il passait dans la rue de la Culture-Sainte-Catherine, des gens armés se mêlent parmi ses serviteurs, les écartent de sa personne, en éteignant les flambeaux qu'ils portaient, et se jettent sur lui. Le connétable croit d'abord que c'est un badinage du duc d'Orléans : « Monseigneur, s'écrie-t-il, par ma foi, c'est mal fait ; mais, je vous le pardonne, car vous êtes jeune, et ce sont tous jeux en vous. Meurs, répond une voix terrible, que Clisson reconnaît aussitôt ; c'était Craon, à la tête de quarante assassins. Le connétable se défendit avec sa valeur ordinaire ; mais, succombant sous le nombre, il fut laissé pour mort. Après l'évasion des meurtriers, les domestiques de Clisson, qui s'étaient ralliés, le portèrent chez lui ; il y reprit connaissance, et eut la consolation, en ouvrant les yeux, de voir couler les larmes du roi, qui, au premier bruit de cet événement, était accouru en désordre, et qui le recommandait affectueusement aux chirurgiens. Clisson reçut du monarque l'assurance qu'un pareil attentat ne demeurerait point impuni ».

Sorti de Paris après ce guet-à-pens, Craon se retirait dans ses terres d'Anjou, avec la croyance de s'être débarrassé de son ennemi, et l'espoir de n'être pas connu comme auteur de ce crime ; mais apprenant à Sablé que Clisson avait

mettre le premier appareil, et ne se retira qu'au jour, après s'être assuré que les blessures n'étaient point mortelles. « Pensez de vous, dit-il, en le quittant, et ne vous souciez point de rien ; car oncques de... fut si cher amendé sur les traîtres, comme celui-ci sera ; car la chose est mienne. » (FROISSART.)

survécu, il courut chercher en Bretagne un asile contre la vengeance royale. Montfort lui fit un accueil, qui prouva bien qu'il n'était pas lui-même étranger à l'assassinat du connétable <sup>1</sup>.

Trois des gens de la suite de Craon furent arrêtés près de Paris, et décapités. Le parlement condamna ce seigneur par contumace, et ordonna la démolition de son hôtel à Paris, ainsi que de ses châteaux en Anjou, d'où sa femme, Jeanne de Châtillon, et sa fille unique, furent chassées ignominieusement.

1392.

*Charles VI marche contre le duc de Bretagne.* — Le roi, tout entier à la pensée de venger le connétable, avait oublié l'expédition d'Italie, à laquelle il attachait naguère tant d'importance <sup>2</sup>. Il voulut marcher en personne contre le duc

<sup>1</sup> « Vous êtes un chétif, dit le duc à Craon, quand vous n'avez pu occire un homme duquel vous étiez au-dessus. — Monseigneur, répondit l'Angevin, c'est bien diabolique chose ; je crois que tous les diables d'enfer, à qui il est, l'ont gardé et délivré des mains de moi et de mes gens ; car il eut sur lui, lancés et jetés, plus de soixante coups d'épée et de couteau. » (FROISSART.)

<sup>2</sup> Il y avait deux partis à la cour de Charles VI. S'il faut en croire Mézerai et les anciens historiens qui lui ont servi de guides, « Clisson, profitant des libéralités inconsidérées de son maître, pillait le royaume, dont les dépouilles immenses ne pouvaient contenter sa passion ; et il avait introduit dans l'esprit du roi plusieurs hommes insatiables, qui, par diverses inventions, tiraient toute la substance du peuple, et obsédaient tellement le monarque, qu'il n'y avait prince, seigneur et prélat, qui le pût aborder sans leur permission. De l'autre côté, les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bretagne, offensés de ce que Clisson et ses partisans les méprisaient et leur avaient souvent fait affront, s'étaient unis ensemble pour les détruire, afin de se conserver ; c'est pourquoi Clisson, désirant avoir de son bord quelque prince du sang qui le soutînt, si la volonté ou la personne du roi venait à lui manquer, s'était acquis le duc d'Orléans, esprit volage, et un peu trop ami des plaisirs et de la dépense, lequel il attirait à lui par des amours convenables à son humeur. Clisson lui faisait donner par le roi, soit des terres, soit de l'argent, ou des offices et bénéfices pour ses gens ; si bien qu'il gouvernait

de Bretagne, bien que celui-ci protestât que Craon n'était point dans son duché. On prétend, en effet, que le duc lui avait facilité les moyens de passer en Aragon. Le roi reçut une lettre, vraie ou fausse, de la reine d'Aragon, qui lui mandait qu'on avait arrêté à Barcelonne un chevalier inconnu, qu'on soupçonnait être Craon. « Ce sont toutes trahisons, dit Charles VI, en recevant cet avis. — Mais du moins, observa le duc de Bourgogne, on peut envoyer sur les lieux. — Bel oncle, qu'on y envoie; mais je tiens fermement que le traître Craon n'est en autre prison de Barcelonne, que de lès (chez) le duc de Bretagne; et, par la foi que je dois à saint Denis, il nous en rendra une fois bon compte<sup>1</sup>. » Rien ne put arrêter le roi. Ce fut dans ce fatal voyage qu'il eût le premier accès, bien marqué, de cette démence qui rendit sa majorité plus orageuse que ne l'avait été sa minorité.

Le parti de la cour qui voulait l'expédition de Bretagne n'était pas le plus nombreux, et le peuple entier désapprouvait cette entreprise. On pensait que Clisson aurait dû sacrifier l'intérêt de sa vengeance au bien de la paix; que le roi, de son côté, aurait dû se contenter des désaveux et des protestations de Montfort. Les oncles de Charles s'opposaient à cette entreprise, parce que le duc d'Orléans la désirait, et que le connétable la pressait; l'impétueux duc de Bourgogne s'emporta jusqu'à menacer ceux qui seraient, disait-il, assez hardis pour entretenir son neveu dans sa résolution. Le roi s'irrita de tous ces obstacles, et redoubla d'impatience.

entièrement ce prince, dont il n'était pas moins chéri que du roi. » Le duc d'Orléans excitait son frère à punir d'une manière exemplaire Craon et ses complices, tandis que les autres princes du sang s'appliquaient à conjurer la colère du monarque.

<sup>1</sup> *Chronique manuscrite*, Bibliothèque royale, n<sup>o</sup>. 10297.



1392.

*Aventure de la forêt du Mans ; premiers symptômes de démence de Charles VI.* — Charles VI avait eu , quelque temps auparavant , une maladie qui avait paru altérer à la fois son tempérament et sa raison. Il lui échappait des propos dépourvus de sens ; il avait de fréquens accès de colère , suivis d'une stupidité morne ; il dépérissait sensiblement. Les médecins avaient déclaré qu'il était hors d'état d'entrer en campagne lorsqu'il se mit en route. La voix publique l'accusa d'opiniâtreté ; les princes disaient hautement que cette expédition aurait une mauvaise issue ; les troupes marchaient avec répugnance , et attendaient à tout moment un contr'ordre. A son arrivée au Mans , le roi parut plus abattu qu'à l'ordinaire , sa mélancolie prit un caractère plus sombre. Il s'engagea , par une chaleur excessive , dans la forêt du Mans , avec une suite peu nombreuse , et qui se tenait à une certaine distance , pour qu'il ne fût point incommodé par la poussière. Tout à coup sort d'entre les arbres un homme d'une figure effrayante , le corps enveloppé d'une robe ou plutôt d'un linceul blanc , les pieds nus ; il s'élança vers le roi , saisit son cheval par la bride , et s'écrie d'une voix menaçante : « Ne chevauche plus avant , prince ; mais retourne , car tu es trahi. » La suite de Charles ne fait aucun mouvement pour poursuivre et arrêter cet inconnu , et ne paraît occupée que de l'impression qu'une si odieuse jonglerie a pu produire sur le monarque , qui , plongé dans une rêverie profonde , le visage altéré , continuait silencieusement sa route. Peu d'instans étaient écoulés , lorsqu'un page laisse tomber une lance sur un casque que portait un de ses camarades. A ce bruit , le roi , dans son imagination déjà troublée , croit voir l'accomplissement des dernières paroles du spectre ; il se croit entouré de traîtres , et charge , l'épée à la main , tous ceux qu'il aperçoit près de lui , en criant : « Avant , avant sur ces traîtres. » Le duc d'Orléans veut retenir son frère ,

qui ne le reconnaît plus. Il se jette sur lui; le duc de Bourgogne lui-même est effrayé de cette fureur : « Fuyez, s'écrie-t-il, fuyez, beau neveu d'Orléans, monseigneur veut vous occire. Hors le grand méchef, monseigneur est tout devoyé : Dieu ! que on le prenne <sup>1</sup>. » Les chroniques ajoutent que le roi eut le malheur de tuer quatre personnes de sa maison, et qu'il blessa même le duc d'Orléans. Un gentilhomme, nommé Martel, parvint à le saisir par derrière, en sautant légèrement sur la croupe de son cheval. Charles fut désarmé et ramené au Mans sur une charrette à bœufs <sup>2</sup>.

*Le duc de Bourgogne est nommé régent de France pendant la maladie du roi.* — Quand on eut reconnu que la maladie du roi serait longue, le conseil, dirigé par les ducs de Berri et de Bourgogne <sup>3</sup>, expédia les ordres nécessaires dans les provinces et sur les frontières, et l'on songea ensuite à nommer un régent du royaume. Le duc d'Orléans prétendait à ces fonctions, comme premier prince du sang; et le roi lui-même, dans un retour momentané de sa raison, avait déclaré que telle était sa volonté; mais la loi semblait s'y opposer, attendu que le duc, n'ayant que vingt ans,

1392.

<sup>1</sup> Froissart. — Montrelet. — Juvenal des Ursins. — P. Emil. — Mézerai.

<sup>2</sup> Au milieu d'un tel malheur, les oncles du roi semblaient triompher de ce que l'expédition de Bretagne n'aurait pas lieu; leur premier mot, après le désarmement de Charles, fut : *Il faut retourner au Mans, le voyage est fait (fini) pour cette saison.* Les uns croyaient le roi empoisonné, les autres ensorcelé. *Nous nous débattons et trenailons pour néant,* dit le duc de Berri, *le roi n'est empoisonné ne ensorcelé, fors de mauvais conseils; mais il n'est pas heure de parler de cette matière.*

<sup>3</sup> Le soin le plus pressant de ces princes était d'enlever l'autorité au duc d'Orléans. *Nous ferons ordonner par tout le conseil de France, avaient-ils dit en partant du Mans, lesquels auront l'administration et gouvernement du royaume, beau neveu d'Orléans, ou nous.* Le duc d'Orléans avait épousé Valentine, fille de Jean Galeas Visconti, duc de Milan. Les princes firent répandre le bruit que cette princesse avait donné un breuvage au roi pour lui troubler la raison.

n'était point encore majeur. Le duc de Bourgogne, dont les partisans étaient nombreux, fut jugé plus digne de la régence qu'il avait déjà exercée onze ans auparavant. Le duc de Berri se contenta d'être le conseiller de son frère, et tous deux commencèrent l'exercice de leur autorité, en demandant compte au connétable de la fortune immense qu'il avait amassée, disaient-ils, par ses concussions et le vol des deniers royaux<sup>1</sup>. Clisson, craignant les résultats de cette poursuite, s'enfuit précipitamment de Paris, et alla se renfermer dans son château de Josselin, en Bretagne.

Les oncles du roi ne bornèrent point leur ressentiment à ce bannissement forcé du connétable. Ils le firent condamner par contumace au parlement à perdre sa charge, et, pour réparation de ses concussions, à payer cent mille marcs d'argent au trésor royal. En même temps, pour empêcher qu'il ne revînt en France, les ducs de Berri et de Bourgogne choisirent pour connétable le prince Philippe, de la branche d'Artois, et comte d'Eu, qui épousa, à cette occasion, une fille du duc de Berri. Les autres ministres s'évadèrent comme Clisson, ou furent arrêtés, et leur ruine entraîna celle de leurs créatures.

1393. *Charles VI en danger d'être brûlé dans un bal.* — Cependant la santé du roi commençait à se rétablir, et sa raison

<sup>1</sup> Après l'attentat de Craon, Olivier de Clisson, couvert de blessures et souffrant des douleurs infinies, s'était cru en danger de mort, et avait fait son testament. On vit, dans le détail de tous ses biens, que ses meubles seuls avaient une valeur de dix-sept cent mille francs d'or.

Le connétable étant allé prendre les ordres du duc de Bourgogne : Clisson, lui dit le prince, *vous n'avez que faire de vous embesoigner de l'état du royaume, à la malheure tant vous en êtes-vous mêlé : où diable avez-vous tant assemblé de finances ? Le roi, mon seigneur, ne beaufrère de Berri, ne moi, n'en pourrions tant mettre ensemble. Partez de ma chambre, et issez de ma présence ; fuyez que plus ne vous voie ; car, ce n'était l'honneur de moi, je vous ferais l'autre œil crever.* ( Nous avons déjà dit que Clisson avait perdu un œil. )

à revenir. On cherchait à le distraire par des plaisirs, et c'est alors, s'il faut en croire quelques écrivains, que fut inventé le jeu de cartes, dont les figures retracent le costume du temps. Mais un accident qui lui arriva dans un bal, le replongea bientôt dans de nouveaux accès de démence, plus longs et plus funestes à la France.

On allait donner une fête à la cour à l'occasion d'un mariage. Un écuyer du roi, nommé de Janzai, imagina une entrée de ballet, formée de six personnes couvertes d'une toile ajustée, serrée contre le corps, et sur laquelle étaient colées avec de la poix des étoupes très-déliées, en guise de poil, afin d'imiter des hommes sauvages ou des ours, selon quelques historiens. Cette mascarade, qui paraîtrait aujourd'hui fort grossière, comme l'observe Mézerai, plut tellement au roi, qu'il voulut en faire partie. Il parut en effet dans l'assemblée, conduisant cinq autres seigneurs, déguisés comme lui, et retenus ensemble par des chaînes. Le feu prit au vêtement de l'un d'eux, par l'imprudence du duc d'Orléans, qui s'approcha de trop près avec un flambeau pour les examiner. L'incendie se communiqua, en un instant, au groupe entier; deux des seigneurs moururent sur la place, deux autres survécurent peu de temps, le cinquième eut la présence d'esprit d'aller se jeter dans une cuve pleine d'eau, et échappa, par ce moyen, à la catastrophe de ses compagnons. Le roi fut sauvé par la duchesse de Berri, aux genoux de laquelle il se trouvait au moment de l'accident. Cette princesse l'enveloppa de sa robe, et le garantit des flammes, qui l'auraient brûlé ainsi que les autres<sup>1</sup>.

Cette aventure, qui rendit au roi ses accès de démence, perdit le duc d'Orléans dans l'esprit des Parisiens; ils ne

<sup>1</sup> Les historiens ont donné à cette fête malencontreuse le nom de *Bal des ardens*.

voulaient point attribuer l'incendie de la mascarade au hasard. Le crédit des oncles du roi augmenta, et l'autorité royale continua d'être exercée toute entière par le duc de Bourgogne.

1394. *Négociations entre la France et l'Angleterre; trêves prolongées.* — Depuis la mort de Charles v, la haine réciproque de la France et de l'Angleterre s'était affaiblie, et la prolongation des trêves achevait peu à peu de l'éteindre<sup>1</sup>. Toutefois les Français voyaient avec peine entre les mains des Anglais trois clés importantes du royaume, Calais, Cherbourg et Brest. La première de ces places surtout paraissait d'une telle conséquence, que, pour la recouvrer, le gouvernement ne balançait point à céder, en échange, le Limousin, l'Agenois, le Quercy, le Rouergue et le Périgord; mais la négociation entamée à ce sujet fut abandonnée. Cherbourg avait été engagé aux Anglais par le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, pour vingt-cinq mille livres. Charles-le-Noble, fils de ce prince, demandait à rentrer en possession de cette place, en remboursant la somme; le gouvernement anglais avait besoin d'argent, cette affaire fut consommée. Celle de Brest, après bien des difficultés et des lenteurs, le fut aussi par la même raison, moyennant cent vingt mille francs d'or.

1395. *Richard II épouse une fille de Charles VI; entrevue des deux rois en Picardie.* — Les deux nations ne pouvaient s'accorder sur les conditions d'une paix définitive; mais, de trêve en trêve, on parvint enfin à en conclure une de vingt-huit ans, ce qui valait bien un traité de paix, et on la cimentait par le mariage du roi Richard II avec Isabelle, fille de

<sup>1</sup> On a pu remarquer que la guerre avait été jusqu'alors peu animée entre les deux puissances. Si le gouvernement français formait des projets contre l'Angleterre, ce n'était point, comme sous le règne d'Edouard III, en haine de Richard II.

Charles VI, bien que cette princesse n'eût encore que sept ans. Richard se rendit à Calais pour recevoir son épouse; il y eut une entrevue des deux rois entre Ardres et Guines, au même lieu où se tint depuis le fameux camp du Drap d'Or, pour l'entrevue de François I<sup>er</sup> et de Henri VIII. La confiance et l'amitié y parurent s'établir entre les deux monarques, et Richard dit à Charles : « Là où nous serons ensemble d'un accord, il n'est roi chrétien, ne autre, qui puisse nous nuire. » En effet, à dater de ce jour, ces princes restèrent unis, et Richard sembla quelquefois vouloir s'appuyer du secours de la France contre ses propres sujets; du moins ses ennemis lui en firent le reproche <sup>1</sup>.

Le schisme de l'église avait été, comme on l'a vu, une des causes qui avaient prolongé la mésintelligence entre les deux nations rivales. Charles et Richard, dans l'entrevue dont nous venons de parler, avaient promis de travailler de concert à l'extinction de ce schisme; mais l'intervention des deux puissances ne pouvait rien contre l'ambition des pontifes <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Gaillard.

<sup>2</sup> Urbain VI, mort à Rome en 1389, avait eu pour successeur Boniface IX. Son antagoniste, Clément VII, mourut à Avignon en 1394, cette même année de l'entrevue des rois Charles VI et Richard II. Les cardinaux d'Avignon signèrent un acte, par lequel ils s'obligèrent par serment, chacun en particulier, à renoncer au pontificat quand l'élection aurait été faite, si le plus grand nombre d'entr'eux jugeait cette voie utile pour terminer les troubles. Le cardinal Pierre de Luna fut élu, et prit le nom de Benoît XIII; il ratifia aussitôt l'acte qui devait donner la paix à l'église, et faire cesser le scandale. Ses premières démarches n'annonçaient que l'esprit de modération et de concorde; apparence trompeuse, qui voilait une ambition ardente et une inflexible opiniâtreté. En vain Charles VI lui envoya son frère et deux de ses oncles pour le déterminer à la cession, en vain les cardinaux déclarèrent qu'elle était aussi nécessaire que convenable, la tiare lui avait inspiré d'autres sentimens; il tergiversa d'abord, et finit par des refus formels : sans égard pour un serment qui exigeait le sacrifice de sa dignité, Boniface IX n'était pas

1395. *Une armée française est envoyée au secours du roi de Hongrie en guerre avec les Turcs.* — Au milieu de ces événemens, la noblesse française, lasse du repos, attendait impatiemment une nouvelle occasion de signaler la valeur dont elle avait donné des preuves sous la conduite des deux derniers connétables, Duguesclin et Clisson. D'un autre côté, bien que l'on fût alors en paix, la France se trouvait toujours infestée de ces bandes ou compagnies, dont nous avons déjà parlé si souvent, qui, sous les noms bizarres de *cottercaux*, *malandrins*, *tard-venus*, couraient et ravaageaient les campagnes, comme sous les règnes précédens. C'était un fléau inhérent au mauvais système militaire d'alors. Le gouvernement saisit avec empressement l'occasion qui se présenta de satisfaire les uns, et de se débarrasser des autres. Le sultan des Turcs, Bajazet 1<sup>er</sup>, fils d'Amourat ou Mourad 1<sup>er</sup>, ayant déclaré la guerre au roi de Hongrie, celui-ci réclama le secours du roi de France, son allié, qui lui envoya d'abord une armée assez nombreuse, commandée par le connétable Philippe d'Artois. La présence de ce secours suffit pour forcer Bajazet à s'éloigner, et le connétable revint en France l'année suivante (1395), après avoir, toutefois, laissé au service de Sigismond les bandes dont nous venons de parler.

1396. *Expédition de Hongrie.* — Mais le sultan ottoman n'avait point renoncé à son premier projet. Il manda à Sigismond qu'il irait lui rendre visite au printemps de l'année 1396, et qu'après avoir conquis la Hongrie et l'Autriche, son

moins résolu de mourir pape. Un concile national, assemblé à Paris en 1398, décida la neutralité entre les deux compétiteurs. Conformément à cette décision, le roi déclara qu'il renonçait à l'obédience de Benoît XIII, et défendit de faire passer à Avignon les redevances accoutumées. Le fier pontife ne céda point. Il appela des troupes aragonaises, et soutint un long siège contre le maréchal de France Jean le Meingre, dit Boucicaut. On verra plus tard quelle fut l'issue de cette résistance. (L'abbé MILLOT.)

1 C'était le fils de Charles IV, empereur d'Allemagne.

dessein était de passer en Italie, pour renverser les autels du culte chrétien. Le roi de Hongrie, alarmé de ces menaces, eut encore recours à l'allié qu'il avait déjà trouvé si favorable. La France mit sur pied un corps de douze mille hommes d'armes, dont le commandement général fut confié à Jean, comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne. Toutefois, comme ce prince, âgé de vingt-quatre ans, n'avait point encore l'expérience de la guerre, son père le recommanda au sire de Coucy, qui faisait partie de l'expédition. Les autres chefs de cette armée étaient le connétable Philippe d'Artois, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, l'amiral Jean de Vienne, le maréchal de Boucicaut, Henri et Philippe de Bar, les seigneurs de Roye, de Saint-Pol, et Louis de Brézé. Il y avait aussi plusieurs seigneurs anglais, à la tête de mille chevaliers à bannière. Ces troupes traversèrent l'Allemagne en assez bon ordre, et arrivèrent à Bude, capitale de la Hongrie, en se grossissant, dans ce trajet, d'un grand nombre de gentilshommes et d'aventuriers allemands. Sigismond reçut ce secours avec un accueil proportionné au service qu'il en espérait.

*Bataille de Nicopolis.*—La première opération de la campagne fut le siège de Nicopolis, place forte sur le Danube. Bajazet accourut pour la défendre à la tête de deux cent mille hommes. L'armée du roi de Hongrie, en y comprenant les Français, ne s'élevait pas à plus de cent mille combattans, dont les trois cinquièmes à cheval. La négligence de Sigismond, ou plutôt la promptitude de la marche de son ennemi fut telle, que les Turcs arrivèrent sous les murs de Nicopolis, et se formèrent en bataille, avant que les assiégeans eussent fait la moindre disposition pour les recevoir. Toutefois, la vue d'une masse aussi formidable ne les intimida point.

L'armée ottomane, campée dans une vaste plaine, pré-



sentait la forme d'un croissant. Le sultan occupait le centre avec sa garde particulière, son front était masqué par un corps de huit mille chevaux, qui avait ordre de se retirer au premier choc, pour attirer les chrétiens, et les faire envelopper ensuite par un mouvement simultané des deux ailes de sa ligne de bataille.

Après avoir fait prendre, en toute hâte, les armes à ses troupes, Sigismond, jugeant le dessein de Bajazet, et connaissant la qualité des troupes turques, proposa au comte de Nevers de placer le corps français en seconde ligne, attendu que l'infanterie hongroise, déjà habituée à combattre les Ottomans, déferait facilement cette première masse de cavalerie que le sultan avait disposée sur son front, et qu'alors la gendarmerie française aurait bon marché du reste de l'armée ennemie. Le comte de Nevers, ayant réuni ses capitaines pour prendre leur avis sur cette proposition, s'adressa d'abord au sire de Coucy, qui l'approuva. Le connétable, qui avait « cette humeur altière et violente, trop naturelle à la Maison d'Artois », par dépit de ce que le prince avait demandé l'avis de Coucy avant le sien, soutint que l'honneur de l'attaque devait appartenir aux Français; et, courant aussitôt se mettre à la tête de ses hommes d'armes, il les conduisit droit à l'ennemi, sans attendre d'autre ordre. Coucy et Jean de Vienne, voyant que le connétable entraînait la plus grande partie des troupes françaises après lui, furent contraints de faire avancer les autres. La charge impétueuse de Philippe d'Artois enfonça d'abord la première ligne ennemie, et la mit dans une déroute complète. Mais lorsque les troupes victorieuses se trouvèrent en présence de la masse formidable que le sultan avait disposée derrière son avant-garde, le combat prit une autre face. Une grêle

<sup>1</sup> Mézerai.

de traits, partant du corps de bataille et des deux ailes de l'armée ennemie, commença par jeter le désordre dans les rangs français; puis les Turcs, s'avancant par degrés et en bon ordre, finirent par envelopper entièrement leurs imprudens adversaires. Dans cette position, les Français combattirent toutefois avec leur intrépidité ordinaire; mais, abandonnés par l'armée hongroise qui prit la fuite, ils ne purent, malgré leurs prodigieux efforts<sup>1</sup>, percer la multitude qui les entourait et les pressait de toutes parts. Presque tous furent tués ou faits prisonniers, quelques-uns se noyèrent en essayant de passer le Danube à la nage, aucun ne se sauva.

Cette victoire procura aux Turcs un butin immense, et « les équipages des seigneurs français leur semblèrent les dépouilles d'autant de rois<sup>2</sup>. » Bajazet, pour se venger des cruautés que les vaincus avaient exercées sur les Musulmans au commencement de la campagne, fit amener tous les prisonniers devant sa tente, et ordonna qu'on les mît à mort, à l'exception de sept des principaux chefs<sup>3</sup>, qu'il garda pour en tirer rançon. Philippe d'Artois et le sire de Coucy moururent en prison; le comte de Nevers et les autres obtinrent leur liberté<sup>4</sup>, moyennant une somme de deux cent mille ducats.

<sup>1</sup> Ils furent tels, qu'on compta sur le champ de bataille trente cadavres musulmans pour un chrétien. (MÉZERAI.)

<sup>2</sup> Mézerai. Suivant son usage, la noblesse déployait alors le plus grand luxe à la guerre, et étalait dans les camps toutes les richesses qu'elle possédait.

<sup>3</sup> C'étaient le comte de Nevers, le connétable, le comte de la Marche, le sire de Coucy, le maréchal Boucicaut, Guy de la Trimouille et Henri de Bar.

<sup>4</sup> Lorsque le fils du duc de Bourgogne alla prendre congé de Bajazet, ce soldat lui dit avec une noble fierté: « Je ne t'oblige point, comme je le pourrais, à faire le serment de ne porter jamais les armes contre moi; mais je t'invite, si tu as quelque sentiment d'honneur, de les reprendre

1397-1398. *Révolution en Angleterre ; Richard II est déposé et assassiné.* — Tandis que les funestes résultats de l'expédition de Hongrie plongeaient tant de familles françaises dans les larmes et dans le deuil, une nouvelle révolution s'opérait dans le gouvernement anglais. Richard II, devenu majeur, aigri par les troubles qui avaient signalé sa minorité, voulut régner en maître absolu. Ses dépenses ruineuses et les impôts arbitraires qu'il levait pour y satisfaire, soulevèrent contre lui un peuple toujours terrible dans ses révoltes. Après avoir lutté pendant dix ans contre ses sujets, Richard II venait d'être abandonné de son propre parti. Son cousin le duc de Lancaster, fils de celui qui avait été régent, parut tout à coup dans le royaume dont il avait été exilé depuis quelques années. La nation se déclara pour lui. Le parlement fit le procès à Richard, le condamna comme ennemi de la liberté naturelle, comme coupable de trahison, et le fit enfermer dans la tour de Londres; statuant en outre que, si quelqu'un entreprenait sa délivrance, le roi déposé serait digne de mort. Au premier mouvement qui se fit en sa faveur, huit assassins gagés allèrent assassiner Richard dans sa prison. Le duc de Lancaster régna alors sous le nom de Henri IV.

1398-1400. *Le gouvernement français renouvelle la trêve avec l'Angleterre.* — En apprenant la déposition de Richard, le gouvernement français prit d'abord la résolution de le rétablir sur le trône, et annonça des préparatifs qui ne firent que hâter la mort de ce malheureux roi. On voulut la venger, mais les divisions des Maisons d'Orléans et de Bourgogne n'en laissèrent pas le loisir. Isabelle de France, que Richard

le plutôt que tu pourras, d'assembler même toutes les forces des pays qui suivent la loi du Christ, et je te préviens que le plus grand plaisir que tu me saurais faire, c'est de me fournir une nouvelle occasion de victoire. » (MÉZERAI.)

avait ramenée avec lui en Angleterre, après ses fiançailles de 1395, revint en France. La trêve que Charles VI avait conclue avec son gendre, fut renouvelée avec le bourreau de ce dernier<sup>1</sup>.

Cette concession honteuse arrêta des mouvemens qui semblaient prêts à éclater dans la Guyenne, où la révolution arrivée en Angleterre n'était envisagée qu'avec horreur. Les seigneurs gascons étaient attachés à Richard II, qu'ils avaient vu naître, et qui avait été élevé parmi eux, sous les yeux du prince Noir, son père, leur souverain et leur héros. Plutôt que de reconnaître l'usurpateur, ils étaient disposés à passer sous la domination de Charles VI; mais l'inaction du gouvernement français, l'arrivée de quelques troupes anglaises, et la crainte de passer sous l'obédience du pape d'Avignon, s'ils devenaient Français (ce dernier motif fut le plus puissant<sup>2</sup>), retinrent le peuple de Guyenne dans la dépendance de l'Angleterre. Le bonheur de l'usurpateur Henri IV l'ayant dérobé, du côté du continent, à la vengeance de la France et au ressentiment des Gascons, il lui restait encore dans son île beaucoup d'ennemis, soit domestiques, soit étrangers; il réussit à les dompter.

Cependant l'autorité royale était avilie en France par des incertitudes et des dissensions perpétuelles. Le duc d'Or-

<sup>1</sup> Le duc d'Orléans, qui n'avait point été appelé aux conférences, ne voulut point être compris dans cette trêve avec Henri IV; mais, ne pouvant déclarer la guerre à cet usurpateur sans troubler toute la France, il lui envoya un défi. Cette rodomontade aboutit, dix-huit mois plus tard, à un combat de sept chevaliers français contre sept anglais, dans un lieu indiqué à ces derniers par Arnaud, sire de Pons. Les Anglais furent vaincus, et le sire de Pons fit peindre leur effigie et leurs écussons dans l'église de Saint-Sauveur, comme c'était alors la coutume. (MÉZERAI.)

<sup>2</sup> Les Gascons suivaient l'obédience de Rome, parce qu'ils étaient sujets de l'Angleterre, et ils restèrent Anglais, parce qu'ils suivaient l'obédience de Rome. (GAILLARD, *Rivalité de la France et de l'Angl.*, t. III.)

léans et le duc de Bourgogne se disputaient le sceptre de l'infortuné Charles VI. La situation de ce prince était toujours la même. Les charlatans et de prétendus magiciens essayaient tour à tour leurs remèdes et leurs opérations, qui ne servaient qu'à rendre les rechutes plus fréquentes. Le duc d'Orléans fut accusé d'augmenter lui-même la maladie de son frère par des maléfices; mais l'imposture fut révélée par le propre aveu des accusateurs, que l'on fit pendre <sup>1</sup>.

1400-1403. *Le duc d'Orléans supplante le duc de Bourgogne dans la régence; celui-ci reprend le dessus.* — Le duc d'Orléans, mettant à profit quelques retours momentanés de la raison du roi, avait enlevé au duc de Bourgogne une grande partie de son crédit. La jalousie divisa ces princes plus que jamais, ils devinrent ennemis irréconciliables. Le premier obtint de son frère l'administration des finances, et bientôt après l'administration de l'état. Une imposition nouvelle qu'il établit, le rendit aussi odieux que ses débauches le rendaient méprisable aux yeux du peuple <sup>2</sup>. Les deux princes prirent les armes à cette occasion; mais le conseil d'état prévint la guerre civile, en décidant que, tant que le roi serait malade, le duc de Bourgogne gouvernerait <sup>3</sup>.

On fit confirmer cette décision par Charles VI dans un de ses instans lucides, et le duc d'Orléans dut dissimuler son ressentiment. Il s'était d'ailleurs ménagé un puissant appui, par ses liaisons suspectes avec la reine Isabelle de

<sup>1</sup> C'étaient deux moines augustins : ils avaient abusé la cour pendant six mois avec un prétendu moyen de rendre la raison au roi.

<sup>2</sup> Ce prince avait à Orléans un sérail, qui s'alimentait par les filles qu'il faisait séduire ou enlever. *Toute femme était vitupérée d'être menée à Orléans*, dit le Journal de Paris, sous Charles VI et Charles VII, page 25.

<sup>3</sup> L'âge, l'expérience, l'étendue des domaines de ce prince, firent pencher la balance en sa faveur, bien qu'il fût haï du peuple presque autant que son rival.

Bavière. Cette épouse perfide obtint de la stupide complaisance du roi le pouvoir d'annuler et de révoquer les donations qu'il avait faites ou pourrait faire par la suite<sup>1</sup>.

Bientôt la mort du duc de Bourgogne laissa le champ libre à l'ambition du duc d'Orléans; mais celui-ci rencontra un concurrent plus redoutable encore dans la personne du fils de son ennemi. Le prince Jean (ce même comte de Nevers qui avait été prisonnier de Bajazet), non moins fougueux que son père, et plus méchant encore, aspira comme lui au pouvoir souverain, et s'y éleva par des voies bien plus odieuses. Les deux partis se déclarèrent; on prit les armes; les cabales secrètes devinrent des hostilités publiques. Le nouveau duc de Bourgogne voulait presser le mariage de sa fille avec le dauphin, union déjà projetée du temps du duc Philippe, afin que cette alliance lui donnât plus de crédit, et lui fit obtenir la régence. Le duc d'Orléans fit naître mille obstacles à l'exécution de ce dessein, et proposa même de nouveaux partis pour l'héritier du trône. Le duc Jean, de son côté, suscita d'autres traverses à son ennemi pour lui faire ôter la direction des affaires. Il s'annonçait comme voulant mettre un terme aux abus, ce qui lui conciliait la faveur populaire.

*Jean Sans-Peur, nouveau duc de Bourgogne, marche sur Paris, et s'empare de la régence.* — Sur ces entrefaites, les Anglais ayant battu le comte de Saint-Pol, qui assiégeait le château de Merk près Calais<sup>2</sup>, et menaçant de faire une

1404-1407.

<sup>1</sup> La reine Isabelle avait oublié tous ses devoirs. Ses propres enfans manquaient du nécessaire. Un jour leur gouverneur avouait au roi qu'ils n'avaient ni vêtemens, ni nourriture : « Hélas ! dit le malheureux Charles, je ne suis pas mieux traité. » (MONSTRELET, — JUVENAL DES URSINS, — DUPLEIX, — MÉZERAI, — LE LABOUREUR.)

<sup>2</sup> Le comte de Saint-Pol avait épousé une sœur du roi Richard II. Après la mort de celui-ci, il envoya, en son propre nom, un cartel de défi à Henri IV, et leva des troupes pour lui faire la guerre.

invasion en Flandre, le duc de Bourgogne y courut en toute hâte. Après avoir fait rentrer les agresseurs dans leurs garnisons, il proposa au roi d'assiéger Calais. Le duc d'Orléans lui fit défendre, au nom du monarque, de tenter cette entreprise, ce qui l'irrita tellement qu'il résolut de s'emparer du gouvernement à force ouverte, et partit à cet effet d'Arras avec une suite de huit cents hommes armés. La reine et le duc d'Orléans s'enfuirent à son approche; mais, pour avoir entre les mains des otages précieux, ils chargèrent le prince de Bavière, frère d'Isabelle, de leur amener le dauphin et la jeune princesse sa fiancée. Le duc de Bourgogne, averti de cet enlèvement, redouble de vigilance, et atteint le ravisseur à Juvisy. Là il demande au dauphin s'il ne veut pas revenir à Paris; ce jeune prince y consent<sup>1</sup>; le prince de Bavière veut résister; le duc de Bourgogne, sans daigner le regarder ni l'entendre, donne ses ordres pour le retour. Il rentre dans Paris avec le dauphin, son gendre; le duc d'Orléans est réduit à écrire au parlement, qui se borne à faire enregistrer la lettre<sup>2</sup>.

L'indolence naturelle du duc de Berri, encore augmentée par l'âge<sup>3</sup>, le rendait ennemi des troubles. La bonté du duc de Bourbon le portait à désirer la paix; tous les deux s'entremirent pour réconcilier leurs neveux. Ceux-ci s'embrassèrent et couchèrent ensuite, en signe de bonne

<sup>1</sup> Ce dauphin était le troisième fils de Charles VI, et s'appelait Louis. Il avait alors huit à neuf ans. Ses deux aînés étaient morts en bas âge, et lui-même mourut en 1415. Le prince qui régna ensuite sous le nom de Charles VII, n'était que le cinquième des enfans de Charles VI, à qui la reine Isabelle de Bavière en donna quatorze, six mâles et huit filles.

<sup>2</sup> Le premier président, Arnaud de Corbie, dit à cette occasion: « *Il en adviendra ce que pourra, Dieu y pourvoye; car en lui doit être espérance et fiance, et non dans les princes et les enfans des hommes, dont on ne doit pas attendre de salut.* (MONTSRELET.)

<sup>3</sup> Il avait alors plus de soixante-dix ans.

intelligence, dans le même lit, suivant l'usage du temps <sup>1</sup>. Le dimanche 20 novembre, ils communièrent à la même messe et dînèrent ensemble. Le duc d'Orléans invita son cousin pour le dimanche suivant; mais ce repas ne devait pas avoir lieu.

*Le duc de Bourgogne fait assassiner le duc d'Orléans.*

1407.

— La nuit du mercredi 23 au jeudi 24 novembre, le duc d'Orléans, après avoir passé la journée à l'hôtel Saint-Paul, où demeurait le roi, s'était rendu chez la reine, logée rue Barbette, dans une maison qu'on appelait alors *le petit séjour de la royne* <sup>2</sup> : il y soupa. Vers huit heures, un valet de chambre du roi étant venu avertir le duc que son maître le mandait pour une affaire importante et pressée, Louis prit congé de la reine pour retourner à l'hôtel Saint-Paul. Il marchait en chantant, sans armes, presque sans suite, et sans prévoir aucun malheur, lorsque, à la lueur des flambeaux que quelques valets portaient devant lui, il aperçut une troupe d'inconnus rangés des deux côtés de la Vieille-rue-du-Temple. En un moment, le prince est entouré par ces hommes, qui crient : « A mort ! à mort ! — Je suis le duc d'Orléans, » leur dit le prince. On lui répond : « Tant mieux, c'est ce que nous demandons. » Dans le même temps, un coup de hache lui abat le poignet gauche, dont il tenait le pommeau de sa selle, d'autres coups le renversent de cheval. Il cherche à deviner les auteurs d'une pareille agression, mais il ne nomme ni le duc de Bourgogne, ni personne de la cour. Qu'est-ce ceci, d'où vient ceci ? s'écrie-t-il, en s'efforçant de parer avec son bras droit désarmé les coups qu'on lui portait : ce même bras est fracassé par une masse armée

<sup>1</sup> Cet usage se maintint jusque dans le dix-septième siècle.

<sup>2</sup> Plusieurs grands seigneurs avaient, dès cette époque, de petites maisons pareilles, où ils allaient jouir d'une liberté qu'ils ne pouvaient avoir dans leurs palais.



de pointes de fer, et deux autres coups que le duc reçoit à la tête achèvent de lui ravir la vie. Les assassins, instruits par l'exemple du connétable de Clisson, échappé de tant de blessures, voulurent s'assurer si leur victime était morte, et ils l'examinèrent soigneusement à la lueur des flambeaux. Alors sortit d'une maison voisine un homme dont le visage était caché par un grand chaperon ; il asséna au duc un dernier coup de massue, en disant : « Eteignez tout, allons-nous en, il est bien mort. » On a dit que ce dernier inconnu était le duc de Bourgogne ; mais il paraît probable que ce n'était qu'un de ses agens, Raoul d'Ocquetonville, gentilhomme normand. Un seul des domestiques du duc d'Orléans le défendit jusqu'au dernier moment. Cet homme, qui se nommait Jacob, était expirant lorsqu'on vint relever le corps de son maître ; mais on recueillit de sa bouche ces derniers mots : « Haro monseigneur, mon maître ! » Une femme du voisinage, éveillée par le bruit, ayant voulu crier au meurtre, quelques-uns des assassins lui avaient ordonné le silence, avec menace et d'une voix étouffée. Le frère du roi ne marchait ordinairement qu'avec une escorte de six cents gentilshommes ; mais tout était disposé pour qu'il fût mal accompagné ce jour-là. Les assassins ne prirent pas moins de précautions après leur crime qu'auparavant. En se retirant, ils mirent le feu à une maison pour détourner l'attention et augmenter le trouble ; ils semèrent les rues de chausse-trapes pour arrêter ceux qui voudraient les poursuivre, et ils se réfugièrent dans l'hôtel du duc de Bourgogne<sup>1</sup>.

A la nouvelle de cet affreux événement, la reine, éplorée et saisie d'effroi, se fit porter à l'hôtel de Saint-Paul ; les princes s'y rassemblèrent également, et le perfide Jean Sans-

<sup>1</sup> Monstrelet. — Juvenal des Ursins. — Dupleix. — Le Laboureur. — Mézerai,

*Peur* <sup>1</sup> fut celui qui témoigna le plus de douleur et d'indignation : « Non , dit-il, oncques mais on ne perpeetra en ce royaume si mauvais ne si traître meurtre. » Et il alla ensuite avec les autres visiter le corps de Louis exposé dans l'église des Blancs-Manteaux <sup>2</sup>.

Le conseil d'état fut assemblé, le prévôt de Paris vint y rendre compte des perquisitions qu'il avait faites, et annonçant que, d'après des renseignemens sûrs, il savait qu'un des assassins s'était réfugié dans l'hôtel du duc de Bourgogne, il demanda l'autorisation de poursuivre ses recherches jusque dans les maisons des princes. Jean Sans-Peur, prenant alors par la main le roi de Sicile <sup>3</sup>, son cousin, et le duc de Berri, son oncle, les conduit à l'une des extrémités de la salle, et leur fait l'aveu que *le diable l'a tenté et surpris*, et qu'il est l'auteur de la mort du duc d'Orléans. Le duc de Berri, saisi d'horreur, verse un torrent de larmes, et s'écrie : « Je perds aujourd'hui deux neveux. » Le conseil se sépare.

*Le duc de Bourgogne s'enfuit de Paris.* — On le réunit encore le lendemain. Le duc de Bourgogne a l'audace de se présenter pour y siéger; mais le duc de Berri l'empêche d'entrer dans la salle; le duc de Bourbon s'indigne de ce qu'on n'a point encore arrêté ce grand coupable pour le livrer à toute la rigueur des lois. Jean Sans-Peur s'enfuit bientôt en Artois, où ses complices trouvent le moyen de le rejoindre, en échappant à toutes les recherches.

1407.

*Retour du duc de Bourgogne à Paris; il reprend le gouvernement de l'état.* — Là commence la guerre civile.

1408.

<sup>1</sup> Le duc de Bourgogne portait ce surnom; celui de *Sans-Vertu* convenait mieux à ce prince, qui se faisait un jeu de la religion et de la morale.

<sup>2</sup> Les historiens rapportent que le sang sortit des nombreuses plaies du duc d'Orléans, à l'approche du prince auteur de sa mort.

<sup>3</sup> Fils aîné du feu duc d'Anjou.

Le meurtrier revient à Paris les armes à la main, avouant hautement son crime, osant le justifier, et donnant à la France le scandale d'une apologie publique de l'assassinat du frère du roi, prononcée devant toute la cour, devant tous les ordres de l'état, devant le peuple même, par un religieux docteur en théologie, le cordelier Jean Petit. Cet infâme orateur s'efforça de prouver la nécessité, la légitimité du meurtre en certains cas<sup>1</sup>, tirant ces preuves de l'histoire, de l'écriture sainte, et les déduisant de douze argumens, *en l'honneur des douze apôtres*. Charles VI, entièrement dirigé par le duc de Bourgogne, lui donna des lettres par lesquelles il approuvait l'assassinat, et diffamait lui-même la mémoire de son propre frère<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Jean Petit soutint que le duc de Bourgogne méritait louange de ce meurtre, et qu'il serait coupable s'il ne l'avait point fait : *d'autant, disait-il, qu'il est permis de tuer un tyran, et que le duc d'Orléans était tel, criminel de lèse-majesté divine et humaine; magicien, et qui avait des gens de cette sorte à ses gages; auteur du schisme et protecteur de l'anti-pape, Pierre de Luna (Benoît XIII); que ce prince ayant ôté le sens au roi et la vie à Charles, l'un des enfans de France, voulait monter sur le trône aux dépens de la ruine de la famille royale, et accabler les Français sous une misérable servitude.* (MÉZERAI.)

<sup>2</sup> Voyez les auteurs précités.

« Parce que le duc de Bourgogne, était-il dit dans ces lettres, était pleinement informé, si comme il le fit dire et proposer, que notre frère aurait machiné et machinait de jour en jour la mort et l'expulsion de nous et de notre génération, et tendait, par plusieurs voies et moyens, à parvenir à la couronne et seigneurie de notre royaume; IL, pour la sûreté et préservation de nous et autre dite lignée, pour le bien et utilité de notre royaume, et, pour garder envers nous la foi et loyauté en quoi il nous est tenu, AVAIT FAIT METTRE HORS DU MONDE notredit frère, en nous suppliant que si, par le rapport d'aucuns ses malveillans, ou autrement, nous avions pris aucune déplaisance contre lui pour cause dudit cas advenu à la personne de notredit frère, Nous, considérant les causes pour quoi il l'avait fait faire, voulions ôter de notre courage toute déplaisance: SÇAVOIR FAISONS que nous, considérant le servant et loyal amour et bonne affection que notredit cousin a envers nous et notredite lignée, avons ôté

On força les fils du duc d'Orléans à se réconcilier, en apparence, avec le meurtrier de leur père, et l'autorité resta entre les mains de ce criminel. Il avait déjà surpris la confiance du peuple, il se l'assura encore en faisant trancher la tête à Jean de Montaigu, sur-intendant des finances, coupable, comme le plus grand nombre de ses prédécesseurs, de concussion et de dilapidations. La mémoire de ce ministre fut réhabilitée dans la suite par le parti d'Orléans.

Le gouvernement de Jean Sans-Peur était capricieux, violent et cruel. L'abus que ce prince faisait, en toute occasion, de son autorité, souleva bientôt contre lui tous les grands du royaume. La duchesse d'Orléans, la belle et infortunée Valentine, était morte de douleur et de dépit de n'avoir pu venger la mort de son mari; mais la vengeance du duc, remise aux soins de la reine, n'en était que plus ardemment poursuivie. Isabelle ne cachait pas même l'intérêt qui la faisait agir; elle faisait de cette vengeance sa cause personnelle; elle avait exigé que l'assassin de son amant n'approchât point de cent lieues les endroits où elle et les princes d'Orléans se trouveraient.

Le duc de Bourbon s'était retiré à Moulins<sup>1</sup>, malgré les sollicitations du roi pour qu'il restât près de lui<sup>2</sup>. Il ne vou-

et ôtons de notre courage toute déplaisance que, par le rapport d'aucuns malveillans de notredit cousin ou autrement, pouvions avoir eue envers lui pour occasion des choses dessus dites, et voulons qu'icelui notre cousin de Bourgogne soit et demeure en notre singulier amour.»

Rien ne prouve mieux dans quel état de démence se trouvait alors Charles VI.

<sup>1</sup> Capitale des ses états.

<sup>2</sup> « Ah! ah! bel oncle, lui dit Charles, il n'est pas heure de vous en aller. — Monseigneur, répondit le duc, si, il est temps, car je suis vieux *mesouen*, et est temps que je me *retrahie* avec mes chevaliers et mon pauvre peuple, qui m'a aidé à vivre, et pour crier merci à Dieu des maux que je puis avoir faits, et pour moi acquitter à ceux que je dois. »

(*Hist. du Bourbonnais.*)

lait prendre aucune part aux accommodemens que la cour, par faiblesse, avait faits avec le duc de Bourgogne; le duc de Berri pensait de même, malgré sa mollesse : ces deux princes, le comte d'Alençon, le duc de Bretagne, le comte de Richemont, Charles d'Albret et plusieurs autres, firent une ligue avec la Maison d'Orléans. Un des plus grands seigneurs de la cour, Bernard, comte d'Armagnac, en mariant sa fille avec le nouveau duc d'Orléans, devint l'ame de ce parti, et lui donna son nom.

1409-1410. *Commencement de la guerre civile entre la faction dite des Armagnacs et celle des Bourguignons.* — Bientôt tout fut en proie aux horreurs de la guerre civile. La faction d'Orléans ou des Armagnacs et celle des Bourguignons partagèrent le royaume. On s'envoya de part et d'autre des cartels outrageans<sup>1</sup>. Le roi commandait en vain qu'on mît bas les armes; la voix du devoir était étouffée par le cri plus puissant de la haine et de la vengeance, et le monarque lui-même fut réduit à être tour à tour Armagnac ou Bourguignon, selon qu'il se trouva au pouvoir de l'un ou de l'autre parti.

La ville de Paris tenait pour le duc de Bourgogne. On en avait ôté le gouvernement au vieux duc de Berri pour le donner au comte de Saint-Pol, de la faction bourguignone. Le nouveau gouverneur de la capitale y organisa un corps de milice, prétendu royal, composé de cinq cents bouchers, écorcheurs ou tanneurs, à la tête desquels s'étaient mis les propriétaires de la grande boucherie de Paris.

<sup>1</sup> Nous ne rapporterons que celui du duc d'Orléans au duc de Bourgogne, parce qu'il suffira pour donner une idée des autres.

« Charles, duc d'Orléans, à toi Jean, qui te dis duc de Bourgogne, pour l'homicide horrible par toi proditoirement, de guet-à-pens, et par tes assassins ordinaires, commis en la personne de notre très-redouté seigneur et père, etc.

Le premier acte de cette bande fut d'aller mettre le feu au château de Wincestre ou Bicêtre, situé à une lieue de Paris, et appartenant au duc de Berri.

Deux armées étaient en campagne : celle des Armagnacs, forte de dix à douze mille chevaux ; et celle des Bourguignons, s'élevant à plus de cinquante mille combattans, y compris quelques troupes anglaises. Les Armagnacs s'étaient déjà emparés de Saint-Denis et de Saint-Cloud, et ne respiraient que le pillage de Paris, lorsque le duc de Bourgogne, qui était allé organiser son armée en Artois et en Flandre, arrive avec quelques troupes anglaises que lui avaient amenées les comtes de Pembrock et d'Arondel, s'ouvre passage à travers l'armée ennemie, et entre dans Paris, où il est reçu comme un libérateur.

Les Armagnacs, repoussés, proscrits, excommuniés par le pape, dépouillés de tous leurs biens, invoquèrent, à leur tour, l'appui de l'Angleterre, et envoyèrent pour cette négociation un moine augustin, nommé Jacques Legrand. Ce religieux, en s'embarquant précipitamment à Boulogne, oublia ses instructions, qui furent saisies et portées au duc de Bourgogne. Il en résulta deux avantages pour ce prince : le premier, de traverser pour un temps la négociation des Armagnacs auprès du monarque anglais ; le second, de rendre ceux-ci odieux et méprisables, en publiant à quelles conditions ils traitaient avec l'ennemi de la France. En effet, les princes ligués se reconnaissaient tous vassaux et sujets du roi d'Angleterre, et s'engageaient à le remettre en possession de la Guyenne. L'astucieux Henri IV, se voyant également recherché par les deux factions, mit ses services à l'enchère, et les promit à l'une et à l'autre, bien résolu de ne les accorder qu'au plus offrant. Après avoir éloigné, par tous les moyens possibles, la conclusion du traité, il en différa encore l'exécution.

1411.

*Traité d'Auxerre.* — Cependant Charles VI, instrument du duc de Bourgogne, avait levé la bannière royale contre les Armagnacs, et assiégeait le duc de Berri dans Bourges. Durant le cours de ce siège, Jean Sans-Peur et l'oncle du roi eurent une entrevue aux portes de la ville; une barrière les séparait : « Beau cousin et beau filleul, dit le duc de Berri, lorsque votre père vivait, il ne fallait pas de barrière entre nous. — Monseigneur, repart le Bourguignon, ce n'est pas pour moi. » Le duc Jean fut forcé de renoncer à son entreprise, par suite des maladies épidémiques qui se déclarèrent dans son armée. Bientôt un traité conclu à Auxerre calma pour quelque temps l'agitation des esprits <sup>1</sup>.

Henri IV s'était enfin décidé pour les Armagnacs, et leur avait envoyé un secours d'Anglais, commandé par le duc de Clarence, son second fils. Ce secours, qui eût été insuffisant pendant la guerre, devenait inutile par la paix; mais le prince anglais ne voulut pas s'en retourner avant d'avoir pillé et ravagé impunément tout le pays depuis La Hogue, où il était descendu, jusque sur les côtes de Guyenne, où il fit rembarquer ses troupes. En outre, le duc d'Orléans fut obligé de payer bien cher les services que cet allié ne lui avait pas rendus, et de lui livrer en ôtage le comte d'Angoulême, son frère.

Par le traité d'Auxerre, le duc de Bourgogne restait maître du royaume. Les princes de la faction d'Armagnac n'étaient plus que des rebelles amnistiés : ils avaient en effet commis un grand délit en traitant avec les Anglais; mais Jean Sans-Peur leur en avait donné l'exemple <sup>2</sup>. Le duc de Bour-

<sup>1</sup> Il y eut encore une entrevue des ducs de Berri et de Bourgogne à Auxerre pour la ratification de ce traité. Tous les princes du parti d'Orléans devaient s'y trouver, et le duc de Bourgogne avait formé, dit-on, le projet de les égorger; mais, avertis du danger, ils se tinrent sur leurs gardes. (LE LABOUREUR, *Hist. de Charles VI.*)

<sup>2</sup> Gaillard.

bon n'avait pas eu de part à cette négociation , il était mort quelque temps auparavant ; mais Jean 1<sup>er</sup>, son fils , s'était laissé entraîner , par les autres princes du parti , dans l'alliance de l'Angleterre. Les Armagnacs perdirent dans le vieux duc de Bourbon les ressources de l'expérience, les conseils de la sagesse, et l'autorité de la vertu. La politique du duc de Bourgogne les avait privés encore d'un allié puissant, le duc de Bretagne ; il avait mis ce prince hors d'intérêt , en transigeant avec lui sur les droits de la Maison de Penthièvre, et en reconnaissant ceux de la Maison de Montfort<sup>1</sup> ; le duc de Berri, d'un autre côté, par suite de son caractère, était disposé à prêter l'oreille aux promesses illusoires du fourbe Jean Sans-Peur ; enfin celui-ci avait même réussi, en prodiguant les égards et les respects, à diminuer la haine que lui portait Isabelle de Bavière.

Chaque jour affaiblissait, dans le cœur de la coupable épouse de Charles VI, le souvenir de Louis d'Orléans, et l'ardeur de le venger. L'idée de tenir la balance entre les deux partis, flattait cette femme, naguère si effrénée, qui devait poursuivre jusqu'aux enfers le meurtrier de son amant. Elle voulait régner : l'amour fit place à l'ambition, et c'est par cette dernière passion que le duc de Bourgogne put subjuguier sa fière ennemie, ainsi qu'on le verra plus loin.

Beau-père du dauphin, Jean Sans-Peur s'était fait donner d'ailleurs la surintendance de l'éducation de ce prince, qui

<sup>1</sup> Par le mariage de sa fille avec le comte de Blois, Clisson était devenu le défenseur des droits de la Maison de Penthièvre contre le duc de Bretagne, et le duc de Bourgogne, Philippe, ennemi du connétable, avait embrassé les intérêts de Montfort ; mais Jean Sans-Peur, en mariant sa fille avec Olivier de Blois, fils de Marguerite de Clisson et de l'héritier de Blois-Penthièvre, changea les dispositions du duc de Bretagne ; et, de tous les princes ligüés contre le nouveau duc de Bourgogne, aucun n'agit avec autant de zèle que Jean de Montfort, jusqu'à l'accommodement dont nous venons de parler.



était un lien entre la reine et lui, comme le comte d'Armagnac en était un entre le duc de Berri, son beau-père, et le duc d'Orléans, son gendre <sup>1</sup>.

1411.

*Conduite politique du duc de Bourgogne.* — Il faut ajouter aux moyens de domination qu'avait le duc de Bourgogne, son affabilité envers ses inférieurs, sa politique avec les corps de l'état dont l'influence pouvait nuire à ses intérêts. La multitude, et surtout le peuple de Paris, aimait ce prince; elle croyait ses intentions, ses caresses désintéressées, et elle jugeait nécessaires les rigueurs, disons mieux, les crimes qu'elle lui voyait commettre. Le parlement, tout en s'efforçant de résister à la violence, et de se défendre de la séduction, était souvent obligé de céder aux circonstances et au crédit du duc. Celui-ci ménageait avec adresse l'Université de Paris, ce grand corps enseignant, qui, dans l'occasion, savait bien faire connaître toute sa puissance <sup>1</sup>.

Au dedans la politique de Jean Sans-Peur était un mélange de violence et de souplesse. Au dehors, on a vu ce prince rechercher l'assistance des Anglais, et l'obtenir le premier. L'intérêt du vieux duc Philippe avait été de se rapprocher des Anglais, à cause de ses états de Flandre, qui conservaient de grandes relations de commerce avec la Grande-Bretagne. Lors de la déposition et de la mort de Richard II, le duc de Bourgogne avait laissé le duc d'Orléans faire des bravades à l'usurpateur Henri de Lancaster, et s'était appliqué à faire renouveler la trêve avec l'Angleterre. Quand le parti d'Orléans eut obtenu, à son tour, le secours des Anglais, on a pu remarquer que Jean Sans-Peur, ayant le même intérêt que son père, s'était contenté,

<sup>1</sup> En effet, au moindre mécontentement, les écoles se fermaient, les chaires étaient abandonnées, l'instruction cessait, les nombreux étudiants se soulevaient, et prenaient parti pour la faction opposée au gouvernement.

sans se plaindre, sans interrompre ses négociations avec le gouvernement britannique, de tirer parti, contre les Armagnacs, de cette alliance étrangère et ennemie. La calomnie ajouta à ce que la vérité fournissait. *Les Bourguignons n'accusèrent leurs adversaires de rien moins que d'avoir juré la destruction du roi, du dauphin, du royaume et de la bonne ville de Paris.* C'est en vain que les Armagnacs cherchaient à leur renvoyer ces insinuations; le peuple croyait le duc de Bourgogne.

Les Anglais avaient secouru ce prince, quand ils l'avaient jugé le plus faible; ils défendirent le parti d'Orléans, quand ils le virent sans ressources. Leur politique était alors ce qu'elle fut presque toujours depuis, de prolonger le plus possible la guerre civile chez leurs ennemis.

*Le duc de Bourgogne se brouille avec le dauphin Louis ; nouvelle sédition dans Paris.* — Dans la position présente, le duc de Bourgogne avait un grand intérêt à ménager le dauphin Louis, alors âgé de dix-sept ans; mais la fougue de son caractère trahit sa politique. Il voulut gouverner le jeune prince avec le même despotisme qu'il gouvernait le royaume : la mésintelligence se mit entre eux. Le dauphin, conseillé par le duc de Berri, s'ennuya du joug, et voulut jouer un rôle par lui-même dans cette anarchie; il prétendit soumettre Paris et désarmer les bourgeois. Le duc de Bourgogne souleva contre lui ces mêmes hommes qui avaient déjà pris les armes contre le parti d'Orléans. Un chirurgien, nommé Jean de Troye, se met à leur tête. Les factieux courent à l'hôtel du dauphin, et déclarent qu'ils viennent arrêter les traîtres qui environnent ce prince. Son chancelier demande quels sont ces traîtres; on lui en présente la liste, où son nom se trouve inscrit le premier. Les portes de l'hôtel sont enfoncées; on arrête toute la suite du dauphin, sans épargner ni le duc de Bar, cousin-germain du roi, ni Louis

1411.

de Bavière, frère de la reine. C'était la même insulte que Marcel avait faite au dauphin Charles pendant la captivité du roi Jean. Le duc de Bourgogne vint, comme Marcel, combler l'insulte par sa présence. « Beau-père, lui dit le dauphin, cet outrage m'est fait par votre conseil, et ne vous en pouvez excuser, car gens de votre hôtel sont les principaux ; si sachez sûrement qu'une fois vous en repentirez, et n'ira pas toujours la besogne ainsi à votre plaisir. — Monseigneur, répond le duc avec un sourire dédaigneux, vous vous informerez quand vous serez refroidi de votre ire <sup>1</sup>. »

1411.

*Le dauphin est gardé à vue.* — Des officiers du dauphin on alla jusqu'aux officiers du roi ; le chancelier Arnaud de Corbie fut destitué, l'avocat-général Juvenal des Ursins fut mis au Châtelet. Le chirurgien Jean de Troye fit prendre au roi le chaperon blanc, signe du parti bourguignon, ainsi que Marcel avait donné son chaperon au dauphin Charles ; et, comme il n'y avait de sûreté qu'à l'abri de ce chaperon, tout le monde voulut en avoir. Des lois de sang, qu'on appela ordonnances *cabochiennes* <sup>2</sup>, furent promulguées dans Paris, et le roi, couvert de son chapeau blanc, vint en personne au parlement pour les faire enregistrer. Les seigneurs et les gens de la maison du roi et du dauphin qu'on avait arrêtés, furent liés deux à deux sur des chevaux ou mules, et traînés en prison à travers les huées de la populace ; quelques-uns furent massacrés dans le trajet, d'autres dans leurs cachots ; on en jeta plusieurs dans la Seine, on en fit périr un grand nombre sur l'échafaud, où l'on porta jusqu'à des cadavres <sup>3</sup>. Le dauphin fut retenu

<sup>1</sup> Monstrelet. — Juvenal des Ursins. — Le Laboureur.

<sup>2</sup> Du nom de Caboche, chef des bouchers, lesquels jouaient le plus grand rôle dans ces troubles.

<sup>3</sup> Larivière, fils d'un chambellan de Charles v, et un écuyer du dauphin avaient été massacrés dans leurs prisons à coups de hache ou de maillets. On les traîna morts jusqu'aux halles, où ils eurent la tête tranchée.

prisonnier à l'hôtel Saint-Paul, et on lui interdit jusqu'aux amusemens les plus innocens <sup>1</sup>.

*Le dauphin traite avec les Armagnacs, et devient le chef de ce parti.* — Un pareil état de choses ne pouvait pas durer. Le dauphin trouva moyen de traiter avec le parti d'Orléans, et il en obtint des secours. Trente mille hommes marchèrent bientôt sur Paris. Les séditieux voulaient résister; mais le duc de Bourgogne, qui jugea que la partie n'était pas égale, les fit retirer lui-même. Il eut ensuite la témérité d'aller trouver le dauphin et les princes d'Orléans, au moment où ceux-ci délivraient les prisonniers, et où le duc de Bar et le prince de Bavière devaient naturellement vouloir venger l'outrage et les périls de leur captivité <sup>2</sup>. Jamais le duc de Bourgogne ne mérita mieux qu'en cette occasion le surnom de *Sans-Peur*. On le laissa libre de se retirer dans son comté de Flandre.

1411.

*Le parti des Armagnacs triomphe.* — Tout parut rentrer sous l'obéissance du dauphin; les chefs des factieux lui re-

1412.

<sup>1</sup> Jacquville, capitaine du guet, favori du duc de Bourgogne, et l'un des exécuteurs de ses violences, passant un soir devant l'hôtel Saint-Paul, entend des instrumens; il monte à l'appartement du dauphin, et lui reproche le divertissement auquel il se livrait. Le jeune La Tremouille était avec le prince: « C'est vous, lui dit Jacquville, qui êtes le ministre de ces indécentes. » A ces mots, le dauphin perdit patience et tira sa dague; il en aurait percé l'insolent satellite, sans une cotte de maille que celui-ci portait. Les archers du guet voulaient massacrer La Tremouille et le dauphin, lorsque le duc de Bourgogne, qui survint, leur sauva la vie. Le dauphin pensa mourir d'une hémorragie causée par l'excès de colère où le jeta ce nouvel outrage.

<sup>2</sup> Le bruit général était que ces deux princes, le lendemain du jour où ils furent délivrés, devaient être menés à l'échafaud, si la tyrannie du duc de Bourgogne eût duré trente-six heures de plus. On y conduisit à leur place un frère de Jean de Troye, chez lequel on trouva une liste qui procrivait plus de quatorze cents chefs de familles. Cette liste était divisée en trois colonnes, distinguées chacune par une lettre particulière; un T distinguait ceux qui devaient être tués; un B ceux qui devaient être bannis, un R ceux qu'on devait rançonner.

mirent la Bastille, le Louvre, le Palais, l'Hôtel-de-Ville. Les ministres et magistrats destitués furent rétablis, le gouvernement de Paris fut rendu au duc de Berri, les écharpes des Armagnacs remplacèrent les chaperons blancs et les croix bourguignonnes<sup>1</sup>. Le roi déclara que jusque-là il avait été déçu, séduit, et mal informé; les prédicateurs prêchèrent contre les Bourguignons, comme ils avaient prêché contre les Armagnacs; enfin on joignit la galanterie à la cruauté, en donnant des tournois et des fêtes, tandis que l'on publiait des listes de proscription.

Il semblait qu'on craignît de couper la racine des guerres civiles. On avait pu se saisir du duc de Bourgogne, on l'avait laissé échapper, et, dès qu'il fut parti, on lui déclara la guerre, et les hostilités recommencèrent avec une nouvelle ardeur.

Le dauphin jugea bientôt qu'il n'avait fait que changer de tyran; il se trouva aussi esclave du parti d'Orléans qu'il l'avait été du parti bourguignon. La reine, qui s'était déclarée pour les Armagnacs depuis qu'ils étaient triomphants, fit à son propre fils le même affront que le duc de Bourgogne avait fait à son gendre. Un jour, elle arrive inopinément chez le dauphin, au Louvre, suivi des princes et des autres chefs du parti d'Orléans, et elle fait arrêter, en présence de son fils, quatre seigneurs de la cour de ce prince, en annonçant qu'ils étaient soupçonnés d'avoir des intelligences avec le duc de Bourgogne. Le dauphin les défendit tant qu'il put; il voulut sortir du palais, et appeler le peuple à son soutien, les princes le retinrent. Il écrivit alors au duc de Bourgogne de venir le délivrer des Armagnacs, comme ceux-ci l'avaient délivré des Bourguignons<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Les gens de la faction bourguignone portaient sur leur cotte d'armes une croix de Saint-André rouge, les Armagnacs en portaient une blanche.

<sup>2</sup> Quelques historiens disent qu'après cette démarche, le dauphin,

*Vaine tentative du duc de Bourgogne sur Paris ; traité de Pontoise.* — Jean Sans-Peur n'attendit point de nouvelles sollicitations, et se présenta aux portes de Paris, que les Armagnacs avaient mis en état de défense. Pour réveiller le courage de ses partisans, il fit publier que le dauphin l'avait mandé, et qu'il venait délivrer le roi et son fils des fers où le retenaient les Armagnacs. Ceux-ci forcèrent le dauphin à désavouer son beau-père; ce désaveu fut rendu public, et personne n'y crut. Toutefois, les efforts du duc de Bourgogne n'aboutirent qu'à exciter dans la ville quelques conspirations, qui furent découvertes et punies; on désarma les bourgeois, on enleva les chaînes ou *barricades*, qui furent portées à la Bastille. Le comte d'Armagnac passa pour l'auteur de ce conseil, et les Parisiens en conçurent contre lui une haine extrême.

1413.

Le duc de Bourgogne ayant repris le chemin de Flandre, les princes le poursuivirent à la tête de dix-huit mille hommes d'armes. Le roi lui-même se laissa entraîner à cette expédition. Compiègne se rendit aux troupes royales; Soissons fut forcé, pillé et brûlé; Bapaume pris et Arras assiégé. Après que l'armée eut passé inutilement sept semaines devant cette dernière place, le dauphin, toujours favorable au duc, lui fit accorder la paix<sup>1</sup>.

Ce nouveau traité, signé à Pontoise, ne devait pas être plus solide que celui d'Auxerre; il avait été conclu sous de

ayant reçu quelque satisfaction des Armagnacs, écrivit au duc de Bourgogne dans un sens tout opposé; mais que Jean Sans-Peur se garda bien de laisser échapper une occasion aussi favorable pour se venger.

<sup>1</sup> Les habitans de Paris vinrent se plaindre au duc de Berri, leur gouverneur, de ce qu'on ne les avait point appelés à cette négociation. « Ce ne vous touche en rien, leur dit le prince, ne entremettez ne vous devez de notre sire le roi, ne de nous, qui sommes de son sang et lignage; car nous nous courrouçons l'un à l'autre quand il nous plaît, et, quand il nous plaît, la paix est faite et accordée. »

funestes auspices. Des soldats ayant mis le feu à leurs tentes (au camp devant Arras) en se retirant, la flamme gagna les quartiers voisins, et jusqu'au logement du roi, qui courut une seconde fois le risque d'être brûlé. Les hostilités, les conspirations continuèrent; l'autorité resta entre les mains des Armagnacs, et l'on fit un service solennel au duc d'Orléans, frère du roi <sup>1</sup>.

Il était dans la destinée du dauphin Louis de se brouiller avec tout le monde : avec Isabelle, sa mère, en enlevant le trésor que cette reine avide avait amassé; avec les habitants de Paris, en voulant achever de les réduire; avec les Armagnacs, en cherchant à les rabaisser et à leur échapper; avec le duc de Bourgogne, en quittant la dauphine, et en la reléguant à Saint-Germain <sup>2</sup>.

1414.

*Henri v, roi d'Angleterre, déclare la guerre à la France.*  
— Henri IV était mort à Londres en 1413. Ce monarque, au lieu de reconnaître que les soulèvements des Anglais contre lui étaient la conséquence naturelle de son régicide et de son usurpation, s'était persuadé que l'inquiétude et la turbulence de ses sujets annonçaient un besoin de s'exercer au dehors. Il avait eu long-temps le projet de porter la guerre en France, croyant par là l'écarter de son île; mais la continuité des troubles intérieurs ne lui en avait pas laissé le loisir. Il était mort avec ce regret, et en recommandant à son fils de mettre à exécution ce qu'il n'avait pu que projeter. Henri v se fit un devoir, plus politique que filial, d'obéir à cette dernière volonté de son père. Il recommença cette grande querelle d'Edouard III, suspendue depuis long-temps, et qui semblait terminée. Après avoir cherché, pendant quelque temps, à endormir la prévoyance du gouver-

<sup>1</sup> Juvenal des Ursins. — Monstrelet. — Le Laboureur. — Mézerai.

<sup>2</sup> Le duc voulut forcer le dauphin à reprendre sa fille; mais il fut aisé au prince de braver de loin les plaintes et les menaces de son beau-père.

nement français par l'espoir de son prochain mariage avec la princesse Catherine, fille de Charles VI, il se disposa à envahir la France, aussi injustement que son bisaïeul Edouard. Il devait faire les mêmes fautes, obtenir les mêmes succès, parce que les Français, de leur côté, allaient retomber, sous Charles VI, dans les mêmes fautes qu'ils avaient commises sous les rois Philippe de Valois et Jean.

Le prétexte qu'alléguait Henri V pour armer contre la France, était qu'il fallait tout ramener au traité de Brétigny, qui était la loi des deux nations, et la dernière convention solennelle jurée entre elles; qu'il fallait regarder tout ce qui s'était fait depuis comme l'ouvrage de la force ou de l'artifice; que si Charles V avait pu profiter du déclin d'Edouard III, de la langueur du prince Noir, et de la minorité de Richard II, pour se relever du traité de Brétigny, Henri V pouvait à son tour profiter de la démence de Charles VI et des troubles de la France, pour rappeler ce royaume aux conditions du traité de Brétigny. On a vu Henri IV flotter entre les Armagnacs et les Bourguignons, son fils se déclara exclusivement pour ces derniers.

Le moment était favorable pour l'entreprise du monarque anglais; la France n'avait plus ni Duguesclin ni Clisson à leur opposer<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Clisson était mort en 1407, persécuté jusqu'à son heure dernière par le duc de Bretagne Jean VI, comme il l'avait été par le père de ce prince. On saisissait ses terres, on le décrétait de prise de corps, on l'assiégeait dans son château de Josselin, au moment où il allait expirer. Il fallut que sa famille payât cent mille francs pour obtenir qu'on le laissât fermer les yeux en paix. Clisson était trop puissant pour qu'un duc de Bretagne pût le voir d'un œil favorable et même indifférent. Robert de Beaumanoir fut chargé, par son illustre ami, de reporter au roi l'épée de connétable, que Clisson avait toujours conservée malgré sa disgrâce. Cette épée fut remise par le roi à Charles d'Albret. Philippe d'Artois et Louis de Sancerre avaient rempli successivement les fonctions de connétable pendant la disgrâce de Clisson; Charles d'Albret était le successeur de Louis de Sancerre.



1414-1415.

*Les Anglais débarquent en Normandie, et marchent vers le nord de la France.* — Sans déclaration de guerre, Henri v débarque en Normandie, à la tête de six mille hommes et de vingt-quatre mille archers, assiège Harfleur, où une noblesse choisie s'était renfermée, et se rend maître de cette place après un assez long siège. Il pense qu'Harfleur doit être pour lui ce que Calais avait été pour Edouard III ; et, dans le dessein de joindre l'une à l'autre ces deux clefs de la France par une chaîne de conquêtes, il s'engage avec la même témérité qu'Edouard.

Après avoir traversé, sans être beaucoup inquiété, la Normandie et une partie de la Picardie, Henri voulut, comme Edouard, passer la Somme au gué de Blanquetaque ; mais, trouvant le passage gardé et impraticable, il fut obligé de remonter vers la source de la rivière pour chercher une voie plus facile. L'armée anglaise réussit à traverser la Somme entre Péronne et Corbie, sans aucun empêchement.

Cependant le connétable Charles d'Albret et le maréchal de Boucicaut s'étaient occupés de réunir une armée, et déjà quelques partis avaient harcelé celle de l'ennemi, en cherchant à lui couper les vivres. Le connétable, n'ayant pu empêcher le passage de la Somme, s'attacha à suivre la marche de Henri v, dont le dessein, avant d'en venir à une action générale, était d'atteindre Calais le plus promptement possible. Ce prince sentait la nécessité de faire reposer quelque temps, sous la place que nous venons de nommer, ses troupes déjà très-fatiguées, et diminuées par les maladies que les marches forcées et la disette avaient occasionnées.

L'armée française joignit celle du roi d'Angleterre dans une plaine près du village d'Azincourt, entre Téroüane (ville qui a été ruinée depuis) et Hesdin. Charles d'Albret, longeant le flanc de l'armée ennemie, poste ses troupes de manière à ce qu'il était impossible à Henri v de passer outre



1000 2000 3000 Toises.



sans combattre. Il fallait s'en tenir là, et attendre que les Anglais, dans la situation où ils se trouvaient, attaquaient une armée, que les relations les moins exagérées portent à plus de quarante mille hommes<sup>1</sup> frais, pourvus de tout, et avantageusement campés. Henri avait établi la sienne dans un espace resserré entre deux bois, afin que son adversaire pût croire ses troupes plus nombreuses qu'elles ne l'étaient réellement. Dans cette position, quelques historiens prétendent que le monarque anglais, ne se dissimulant pas le danger qu'il courait, fit proposer aux chefs de l'armée française de rendre Harfleur, et de payer tous les dommages que ses troupes avaient faits en France, si on lui permettait de se retirer à Calais, et ils ajoutent que ces offres raisonnables furent rejetées. Quoi qu'il en soit, il est certain que la position occupée par les Anglais était excellente pour cacher leur faiblesse numérique, et qu'Henri fit preuve de talent en la choisissant. Moins découragés qu'affaiblis, les Anglais trouvaient une dernière espérance dans le souvenir des batailles de Crécy et de Poitiers, dont ils revoyaient encore, pour ainsi dire, toutes les circonstances.

*Bataille d'Azincourt.* — En effet, au même refus, de la 25 oct. 1415. part des Français, d'entrer en accommodement, se joignaient la même jactance, la même présomption, la même bravoure inconsidérée. Tous les princes du sang, à l'exception des ducs de Berri, de Bourgogne, et du fils de ce dernier, étaient présents à l'armée<sup>2</sup>. S'il faut en croire quelques his-

<sup>1</sup> Les historiens varient sur la force de l'armée française ; mais ils s'accordent à dire qu'elle était numériquement supérieure à celle des Anglais.

<sup>2</sup> On avait voulu donner le commandement suprême de cette armée au dauphin Louis ; et Charles VI avait lui-même témoigné le désir de se mettre à la tête de sa noblesse, mais le vieux duc de Berri s'y opposa. « J'ai vu Poitiers, dit-il, où mon père le roi Jean fut pris ; et mieux vaut perdre la bataille, que le roi et la bataille. » Cette raison retint le roi et le dauphin, et l'armée resta sous le commandement du connétable d'Albret.

toriens anglais, ces mêmes princes et les autres seigneurs tirèrent au sort ou jouèrent aux dés, la veille de la bataille, les prisonniers qu'ils devaient faire; le connétable lui-même envoya demander à Henri v quelle somme il donnerait pour sa rançon <sup>1</sup>.

L'armée française était divisée en trois corps, toujours suivant l'ordonnance du temps : le premier ou l'avant-garde se composait de huit mille hommes d'armes, de quatre mille archers et de quinze cents arbalétriers; le second ou corps de bataille réunissait le même nombre de combattans; l'arrière-garde ou réserve en avait le double, indépendamment de quinze cents hommes d'armes, tous d'élite, qui étaient destinés à charger l'ennemi par les flancs.

Le 25 octobre au matin, cette armée s'avança en ordre de bataille pour attaquer les Anglais dans la position où ils se trouvaient; mais là, comme à Crécy et à Maupertuis, l'impétuosité de la gendarmerie ne permit pas aux archers et aux arbalétriers français de commencer l'action en cherchant à repousser ceux de l'ennemi des points où ils étaient postés avec avantage. Elle se présente, sans ordre et en confusion, pour forcer cette espèce de défilé où Henri avait disposé sa cavalerie, en jetant tous ses gens de trait dans les bois qui le flanquaient. Le terrain, naturellement gras, et détrempé alors par d'abondantes pluies, rend la marche des gendarmes français pénible et plus irrégulière encore; le front de la ligne ennemie, couvert par des fossés et des palissades, arrête les premiers assaillans, tandis que les fantassins anglais, armés à la légère et libres dans leurs évolutions, tirent sur cette masse de cavalerie à coup sûr, tantôt

<sup>1</sup> Gaillard remarque, à ce sujet, que les historiens adaptent ordinairement les mêmes circonstances à tous les faits semblables, et qu'on retrouve ces sortes de bravades dans toutes les batailles où le parti le moins nombreux a triomphé du plus fort.

en face, à l'abri des palissades, tantôt en flanc, couverts par les bois où ils se retirent des deux côtés. Les Français, engagés comme ils sont, sans ordre et sans concert dans leurs mouvemens, ne peuvent ni avancer, ni reculer. Ils font toutefois de grands efforts, mais dans une confusion affreuse. Les escadrons se renversent les uns sur les autres, tous les fantassins prennent la fuite, et bientôt les cavaliers les imitent, quand ils voyent jour à échapper.

Un grand nombre de seigneurs et de chevaliers firent individuellement des prodiges de valeur, et tentèrent plusieurs fois de rallier les fuyards, aimant mieux perdre la vie que l'honneur. Le duc d'Alençon, entre autres, avec dix-huit de ses gentilshommes, se faisant jour à travers les rangs anglais, tua de sa main le duc d'Yorck, et, d'un coup de hache, abattit la moitié de la couronne d'or qui surmontait le casque de Henri v; mais il fut environné presque aussitôt, terrassé et massacré, bien qu'il criât qu'il était le duc d'Alençon.

La victoire des Anglais était complète; ils accordaient quartier à tous ceux qui le demandaient, et ils avaient entre les mains beaucoup plus de prisonniers qu'il n'y avait de morts sur le champ de bataille, si un groupe de gendarmes, ralliés et réunis aux valets de l'armée française, n'eût attaqué à l'improviste le camp anglais, et égorgé tous ceux qui s'y trouvaient. Cet événement jeta les Anglais dans la plus grande fureur, et ils massacrèrent à leur tour presque tous les prisonniers qu'ils venaient de faire<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il y a plusieurs versions dans cette dernière circonstance de la bataille. Nous avons suivi de préférence celle qui présente la conduite du vainqueur sous un aspect moins odieux; c'est le récit de Mézerai.

Selon d'autres historiens, lorsque, par les progrès naturels de la victoire, les Anglais furent sortis du défilé, et entrés dans la plaine, ils trouvèrent l'arrière-garde redoutable à leur petit nombre, ils virèrent des groupes qui se ralliaient, et craignirent que les prisonniers ne vinsent à

Peu de journées furent aussi sanglantes et aussi meurtrières pour la France. Elle perdit, dans les plaines d'Azincourt, cinq princes du sang de ses rois, et l'élite de sa noblesse<sup>1</sup>, et en tout huit à dix mille hommes tués sur le champ de bataille. Les ducs d'Orléans et de Bourbon, le maréchal de Boucicaut, les comtes de Vendôme et de Richemont, et seize cents autres gentilshommes, restèrent prisonniers des Anglais. Ceux-ci ne perdirent pas plus de seize à dix-huit cents hommes tués, le nombre des blessés s'élevait à peu près au même nombre<sup>2</sup>.

Ainsi qu'aux champs de Crécy et de Maupertuis, la bataille d'Azincourt ne fut, de la part des Français, qu'une grande déroute. Le désordre avait commencé avec le combat; c'est ce qu'avait pu prévoir un seigneur gallois, nommé David Gant, que Henri v avait envoyé reconnaître l'armée

être délivrés à la suite d'un second engagement; dans cette appréhension, Henri v, calculant son infériorité numérique, ordonna d'égorger tous les prisonniers; mais, ajoutent les mêmes relations, quand il eût reconnu que les Français ne songeaient qu'à la retraite, il fit cesser le carnage.

<sup>1</sup> Le jésuite Daniel a dressé une liste funéraire, où l'on trouve les noms de presque toutes les grandes familles du royaume. Les princes sont les ducs de Brabant et de Nevers, frères du duc de Bourgogne; le duc d'Alençon et le duc de Bar, son frère; Louis de Bourbon, cousin du duc de ce nom. Parmi les principaux seigneurs, on compte le connétable d'Albret, l'amiral de Châtillon, Guichard, dauphin d'Auvergne, le seigneur de Rambures, grand-maître des arbalétriers, les comtes de Vaudemont, de Roncy, de Grandpré, de Blamont, les sires de Créqui, de Croï, père et fils, les seigneurs d'Humières, de Nesle, etc., etc.

<sup>2</sup> Les écrivains anglais et français varient singulièrement sur la perte de l'armée anglaise. Selon les uns, elle fut presque nulle; suivant les autres, elle fut considérable. Walsingham ne la porte qu'à trente-cinq tués, Monstrelet à seize cents. Nous avons donné le nombre le plus probable. On doit croire difficilement, en effet, que les Anglais aient perdu un petit nombre de soldats dans cette bataille, lorsqu'on y voit le duc d'Yorck tué aux côtés d'Henri v, ainsi que le duc de Suffolck et David Gant, et le roi d'Angleterre renversé lui-même d'un coup de hache, et courant risque de la vie à plusieurs reprises.

française. Le roi lui demandant à combien d'hommes à peu près il évaluait cette armée : « Sire, répondit-il, je ne me suis pas trop occupé de les compter ; mais tout ce que j'ai cru voir, en somme, c'est que quand nous en aurons tué beaucoup, et fait beaucoup de prisonniers, la déroute sera encore très-forte. » Ce fut la troisième bataille décisive perdue contre les Anglais, dans les mêmes conjonctures, par les mêmes causes, avec la même supériorité de nombre de la part des vaincus, avec la même certitude de vaincre. En s'abstenant seulement de prendre l'initiative de l'attaque, Edouard III, le prince de Galles, Henri V, devaient tomber dans les fers de la France : ce fut le roi Jean qui tomba dans ceux de l'Angleterre à Maupertuis ; Philippe de Valois n'avait échappé qu'avec peine à Crécy ; et, si l'avis du duc de Berri n'avait pas prévalu, la mort ou la captivité du roi et du dauphin aurait comblé les désastres de la France dans les plaines d'Azincourt<sup>1</sup>. Toutefois, si le connétable d'Albret et les autres chefs de l'armée française avaient trop négligé, en cette occasion, les exemples de l'histoire et les leçons de l'expérience, les Anglais n'en avaient pas mieux profité ; c'était pour la troisième fois que leur imprudence les livrait, au milieu d'un pays ennemi, à des forces supérieures, qui devaient les accabler. Ils étaient retombés dans les mêmes fautes, comme s'ils eussent espéré que les Français renouveleraient celles qu'ils avaient déjà faites. « On ne sait ce qui doit étonner le plus, ou qu'une telle espérance ait pu être conçue, ou qu'elle ait pu être remplie<sup>2</sup>. »

*Henri V retourne en Angleterre.*—Le destin avait décidé que la bataille d'Azincourt ressemblerait de tout point à

1415.

<sup>1</sup> Il paraît que le roi, ainsi que le dauphin, étaient venus jusqu'à Arras, et que le duc de Berri les ramena à Paris, un ou deux jours avant la bataille.

<sup>2</sup> Gaillard.



celles que nous avons déjà nommées; mais ses suites furent beaucoup moins funestes à la France qu'on n'avait lieu de le craindre. Henri v, qui n'avait combattu que pour s'ouvrir le chemin de Calais, ne chercha point d'autre fruit de la victoire, et tout porte à croire qu'il n'était pas en état d'en recueillir d'autre. Il retourna en Angleterre avec ses prisonniers et son butin, et conclut une trêve, d'après laquelle deux ans se passèrent sans qu'on vît reparaître en France aucunes troupes anglaises <sup>1</sup>.

On peut supposer qu'en considérant la réunion des princes français à la bataille d'Azincourt, et n'étant pas très-sûr des dispositions du duc de Bourgogne, Henri v craignit d'opérer, par des hostilités nouvelles, la réunion des deux partis qui divisaient la malheureuse France; peut-être espérait-il qu'en abandonnant ces mêmes partis à leur haine mutuelle, il serait bientôt rappelé par l'un des deux, et que, dans ce dernier cas, il continuerait la guerre avec plus d'avantage.

Pendant la trêve, le gouvernement français aurait pu garnir les côtes de l'Océan, pourvoir à la sûreté des places, renouveler ses armemens; « mais c'était là, dit un historien, le moindre des soins de ceux qui avaient quelque rang dans l'état <sup>2</sup>. » Un reste d'honneur pouvait bien les réunir contre l'ennemi étranger; mais c'était par inclination et avec fureur qu'ils se livraient aux discordes civiles. Les précédens traités ne les avaient contenus qu'un instant; le désastre d'Azincourt sembla redoubler leur animosité. D'autre part, le désordre des finances était à son comble. La dépense de la maison du roi, qui, sous le dernier règne, n'excédait pas quatre-vingt-quatorze mille livres, avait été portée, sous Charles vi, à quatre cent cinquante mille; celle de la reine,

<sup>1</sup> Juvenal des Ursins. — Monstrelet. — Walsingham. — Hall. — Le Laboureur. — Mézerai. — Gaillard. — Anquetil.

<sup>2</sup> Le P. Daniel, *Hist. des révol. d'Angleterre*.

fixée à trente-six mille francs, était montée jusqu'à cent vingt mille; mais au moins ces dépenses avaient des bornes connues : les déprédations des princes, des ministres, des agens du fisc, des traitans, n'en avaient point <sup>1</sup>.

*Le comte d'Armagnac connétable de France.* — La mort de Charles d'Albret rendait vacante la charge de connétable; on en remit l'épée au comte d'Armagnac. Nous avons dit que ce seigneur était abhorré du plus grand nombre des habitans de Paris. Sa nomination et le grand crédit dont il jouit bientôt à la cour, accrurent la haine qu'on lui portait. Le duc de Bourgogne, informé de ces dispositions par les partisans qu'il avait conservés en grand nombre dans la capitale, parut vouloir s'en rapprocher; mais, soit qu'il craignît d'échouer dans cette nouvelle tentative, soit qu'il crût devoir obéir aux ordres du roi, qui lui fit défendre, par l'organe du connétable, de passer outre, il resta tout l'hiver à Lagny, en Brie, ayant ses troupes cantonnées autour de cette place.

1415.

*Mort du dauphin Louis.* — Le dauphin Louis mourut sur ces entrefaites, non sans soupçon de poison, que les Bourguignons disaient lui avoir été donné par le parti contraire; mais les Armagnacs prétendaient, avec plus d'apparence de raison, que cette mort pouvait être imputée à Jean Sans-Peur, qui avait à se venger des procédés de son gendre envers sa fille, dont le prince s'était séparé pour vivre avec une maîtresse <sup>2</sup>.

1415.

Le quatrième des fils de France, nommé Jean, prit le titre de dauphin. Ce prince était du parti de Bourgogne,

<sup>1</sup> Le Laboureur, *Hist. de Charles VI*.

<sup>2</sup> Lorsque le duc de Bourgogne, à la mort de son gendre, redemanda sa fille avec le douaire et la moitié des meubles qui lui revenaient, on répondit qu'il *plaisait bien au roi qu'elle alla devers son père; mais qu'on ne pouvait lui assigner de douaire pour le présent, pour ce que le roi n'était pas en point, et que le roi avait bien affaire des meubles.*

parce qu'il avait épousé la fille du beau-frère de Jean Sans-Peur, Guillaume, comte de Hainaut. Quelques historiens disent qu'avant de quitter son beau-père, auprès de qui il était à cette époque, il s'obligea, par un traité secret fait à Valenciennes, de soutenir de tout son pouvoir la faction à laquelle il appartenait <sup>1</sup>.

Dans le même temps, Charles, frère puîné du nouveau dauphin, fut fait gouverneur de Paris, et on lui donna pour conseils, attendu son jeune âge <sup>2</sup>, le connétable d'Armagnac et Tanneguy du Châtel, prévôt de Paris.

1416.

*Découverte d'un complot tramé par le duc de Bourgogne.* — Jean Sans-Peur ne pouvait pas demeurer long-temps dans l'inaction où nous l'avons laissé. Il employa l'intervalle de ce repos apparent à tracer le plan d'une conspiration nouvelle, qui devait éclater le vendredi saint. Il ne s'agissait rien moins que d'enlever la couronne à Charles VI. On devait arrêter, renfermer, peut-être même massacrer le roi, la reine, tous les princes, tous les chefs du parti Armagnac, en un mot, exterminer entièrement ce parti. L'extravagance d'un pareil complot en égalait seule l'atrocité. Peu s'en fallut cependant qu'il ne réussit. Le secret fut gardé par les conjurés jusqu'au moment de l'exécution; ce ne fut que quelques heures avant la nuit choisie pour cette grande entreprise, que le gouvernement en reçut les premiers avis. Aussitôt Tanneguy du Châtel courut s'emparer des halles, foyer de toutes les conspirations qui se formaient en faveur du duc de Bourgogne. On trouva dans les maisons qui avaient été indiquées les chefs du parti bourguignon, armés et attendant le signal; les uns furent arrêtés, les autres prirent la fuite. On peut juger à combien de supplices,

<sup>1</sup> Ce prince mourut l'année suivante.

<sup>2</sup> Il n'avait que treize ans. C'est le même que l'on verra régner sous le nom de Charles VII.

ou publics ou secrets, une pareille découverte donna lieu. La haine étendit les proscriptions et multiplia les coupables.

On ne pouvait mettre en doute que le duc de Bourgogne ne fût le directeur de cette conspiration, puisque, dans les papiers saisis chez les chefs, se trouvaient des lettres de ce prince qui approuvait toutes les mesures prises ou à prendre<sup>1</sup>.

Pour faire diversion à ces circonstances fâcheuses, et pour signaler le commencement de ses fonctions de connétable, le comte d'Armagnac entreprit de chasser les Anglais du port de Harfleur; mais ce projet louable et patriotique échoua, comme nous le dirons bientôt.

*Nouvelle expédition des Anglais en France.* — Henri v, voyant d'ailleurs que la France ne profitait point du loisir qu'il lui avait laissé de réparer ses pertes, étendit ses vues ambitieuses bien au-delà de l'exécution du traité de Brétigny. Il reprit le grand projet d'Edouard III, et redemanda la France entière. C'est ainsi qu'il s'en expliqua avec le cardinal des Ursins, qui, par de justes remontrances, essayait de le ramener à la paix. « Ne voyez-vous pas, dit-il au pré-

1416.

<sup>1</sup> Parmi ces papiers on trouva également la copie d'un traité entre le roi d'Angleterre et le duc, par lequel celui-ci déclarait « qu'ayant méconnu jusqu'alors la justice des droits du roi d'Angleterre et de ses nobles *progéniteurs* au royaume et couronne de France, il a tenu le parti de son adversaire, en croyant bien faire; mais que, mieux informé, il tiendra dorénavant le parti dudit roi d'Angleterre et de ses hoirs, qui de droit est et seront légitimes rois de France; qu'il est tenu de faire audit roi, en cette qualité, hommage comme à son légitime souverain. » Le duc promet ensuite de rendre cet hommage aussitôt que le roi d'Angleterre aura conquis « une notable partie du royaume de France, et d'employer toutes les voies et manières secrètes qu'il pourra imaginer, pour que ledit roi soit mis en possession réelle du royaume de France. » Il proteste d'avance contre tous traités qu'il pourrait signer, par la suite, en faveur du roi Charles et du dauphin, son fils, déclarant « que de semblables conventions sont de nulle valeur, et seront dressées uniquement pour les mieux tromper et perdre l'un et l'autre (le roi et le dauphin). »

(JUVENAL DES URSINS. — GAILLARD.)

lat, que la France, livrée aux furies, n'a plus ni roi, ni sujets, et qu'elle ne peut obtenir la paix avec elle-même. Cette paix ne peut plus être que le fruit de la conquête et que le bienfait du vainqueur. La France a besoin d'un maître, et je suis le maître qu'il lui faut. C'est Dieu qui me conduit par la main pour arracher ce peuple à ses propres fureurs, et le rendre heureux en le soumettant à son roi légitime<sup>1</sup>. »

L'empereur Sigismond, qui vint en France vers ce temps<sup>2</sup>, ayant vu l'état des choses, jugea, comme Henri v, que cette monarchie touchait à sa ruine. En conséquence, il fit alliance avec l'Angleterre, dans l'espoir de faire valoir plus tard les droits surannés de l'empire sur les provinces de l'ancien royaume d'Arles.

1416-1418. *Progrès des Anglais; siège de Rouen.* — Les Anglais descendirent en Normandie, firent lever le siège d'Harfleur, soumirent Cherbourg, Caen, Lisieux, Falaise, Evreux, Pont-de-l'Arche et plusieurs autres places. Tout fuyait devant les vainqueurs; ils ne trouvèrent de résistance dans Lisieux qu'un vieillard et une femme, qui n'avaient pas eu la force d'abandonner la ville. Henri v vint assiéger Rouen. Ce siège, non moins mémorable que celui de Calais par la constance des habitans et par la cruelle sévérité du vainqueur, dura six mois. Cinquante mille individus périrent par la famine, par l'épée ou par les maladies. Pour se ménager encore quelques jours de résistance, on mit dehors

<sup>1</sup> Walsingham. — Rymer. — Juvenal des Ursins. — Saint - Rémy. — Monstrelet. — Gaillard.

<sup>2</sup> Ce prince, le même qui avait perdu la bataille de Nicopolis, n'étant alors que roi de Hongrie, s'occupait activement de terminer le schisme de l'église. Il revenait à cette époque de Narbonne, où il avait fait signer aux rois de Castille, d'Aragon et de Navarre, leur renonciation à l'obédience de Pierre de la Luna (Benoît XIII).

(VOLTAIRE, *Annal. de l'Empire.*)

vingt mille bouches inutiles ; ces malheureux moururent de faim, de froid et de rage, sous les murs de la place, à la vue des assiégeans, qui ne voulurent point leur donner passage, à la vue des assiégés, qui refusèrent de les reprendre. Quelques femmes accouchèrent dans les fossés ; par un mélange bizarre de piété et de barbarie, on enleva les enfans, du haut des murailles, dans des corbeilles, pour leur donner le baptême, et ils furent aussitôt rendus à leurs mères, par le même moyen, pour expirer avec elles.

La famine, parvenue à son comble dans la place, ne permettait plus que des résolutions désespérées. On choisit dix mille hommes déterminés, pour aller, sous la conduite du maire de la ville, nommé Alain Blanchard, forcer le camp des Anglais, et ouvrir un passage au reste des habitans ; mais deux mille de ces braves avaient à peine passé le pont, qu'il rompit, et entraîna dans sa chute une partie de la sortie, et sépara le reste<sup>1</sup>. Les deux mille hommes qui se trouvaient enfermés entre la place et l'ennemi, prirent le parti de vendre chèrement leur vie, et furent taillés en pièces.

Après le mauvais succès de cette tentative, Henri v crut que les assiégés allaient se rendre à discrétion ; mais ils demandèrent une capitulation, qu'il refusa. « Emportez-nous d'assaut, si vous aimez la gloire, disaient les députés de la ville au monarque anglais ; car si vous ne nous réduisez que par la famine, vous ne pouvez pas penser que vous nous aurez vaincus. »

Piqué de ce discours, Henri ne fut que plus inflexible, outrés de sa dureté, les Rouennais restèrent inébranlables. Leur dernière résolution fut de miner eux-mêmes leurs murailles, de sortir tous ensemble par la brèche, et de forcer

<sup>1</sup> On dit que ce fut l'ouvrage du gouverneur, qui trahissait le roi de France, et qui avait fait scier les piliers qui soutenaient le pont.

le camp des assiégeans ou de périr. Henri, redoutant les effets d'un tel désespoir, accorda une capitulation. Il entra dans Rouen en triomphe; mais il ternit sa gloire, disent les historiens anglais, en souffrant que ses soldats pillassent la garnison, au mépris de la capitulation, et en faisant périr Alain Blanchard, ce maire illustre, dont le courage avait le plus contribué à soutenir celui de ses concitoyens. Du reste il eut la bonne politique de respecter les privilèges de la ville, et même d'abolir la gabelle et d'autres impôts onéreux.

La prise de Rouen rendit Henri v maître de toute la Normandie, qui rentrait sous la domination anglaise, environ deux cent seize ans après avoir été conquise par Philippe Auguste sur Jean Sans-Terre.

Nous avons cru devoir rapporter de suite l'ensemble de cette campagne des Anglais en Normandie, jusqu'au siège de Rouen y compris (bien qu'elle ait eu lieu dans l'espace de deux ans et plus), pour ne pas distraire mal à propos l'attention du lecteur sur la suite des événemens qui se passaient en même temps à Paris et dans l'intérieur du royaume.

1416-1418.

*Continuation de la guerre civile entre les Armagnacs et les Bourguignons.* — Le dauphin Jean avait suivi de près son frère Louis au tombeau<sup>1</sup>. Le duc de Berri était mort également la même année. Isabelle de Bavière s'était rapprochée de l'assassin de son premier amant, pour les intérêts d'un autre amant. On avait jeté celui-ci, nommé Boisbourdon, dans la Seine, par ordre du roi. Comme depuis long-temps Charles vi ne donnait point d'ordre qui ne lui fût dicté, on crut que la mort de cet amant d'Isabelle avait été conseillée par le connétable d'Armagnac, qui révéla cette intrigue au monarque. Boisbourdon fut surpris par le roi en sortant de

<sup>1</sup> On répandit le bruit qu'il avait été empoisonné par Louis II, duc d'Anjou, roi titulaire de Naples, qui était du parti Armagnac, et beau-père de Charles, nouveau dauphin, également de ce parti.

chez la reine ; mis à la question , il avoua tout. On le jeta dans la Seine renfermé dans un sac de cuir , avec cette inscription : *laissez passer la justice du roi.*

Le connétable avait déjà irrité la reine en conseillant au dauphin Louis de saisir les trésors de cette princesse pour subvenir aux besoins de l'état. La mort de Boisbourdon , et l'exil , ou plutôt la prison où on la retint elle-même à Tours, mirent le comble à la fureur d'Isabelle. Sortie de sa prison par le secours du duc de Bourgogne , qui accourut de la Beauce où il était , pour la délivrer , elle se déclare régente , interdit le parlement , révoque tous les actes de cette cour depuis 1413 , crée deux nouveaux parlemens , l'un à Amiens , l'autre à Troyes , et donne l'épée de connétable au duc de Lorraine. La guerre est déclarée entre la reine et son fils , le nouveau dauphin Charles , devenu chef des Armagnacs.

Un seul exemple fera connaître la manière dont les deux partis se firent la guerre. Le connétable d'Armagnac assiégeait Senlis , place tombée au pouvoir du duc de Bourgogne. Les habitans avaient capitulé , et devaient ouvrir leurs portes dans un temps marqué , si la ville n'était pas secourue par les Bourguignons. Ce secours arriva ; le connétable n'en fit pas moins sommer Senlis de se rendre , et , sur le refus du gouverneur , il fit écarteler six ôtages qu'on lui avait remis au moment de la capitulation , et que les lois de la guerre l'obligeaient à rendre , puisque la place était secourue. La garnison , en représailles , fit jeter , du haut des murailles , les têtes de quarante-six prisonniers qu'elle avait entre les mains.

Cette fureur passait des chefs aux particuliers , et la plupart des exploits militaires étaient des traits de vengeance. Le bâtard d'Alençon se plaisait à massacrer les Anglais dans le combat et après l'action , avec un acharnement si marqué , que le roi d'Angleterre en porta des plaintes terribles. « J'ai



un frère à venger, répondit le bâtard, il fut tué sous les yeux du cruel Henri, à la journée d'Azincourt. » La répétition continuelle de ces violences n'était rien encore en comparaison des scènes qu'allait offrir la capitale.

29 mai 1418. *Les Bourguignons surprennent Paris.* — Pendant que tout cédait, en Normandie, aux armes du roi d'Angleterre, les Bourguignons étaient introduits dans Paris. Quelques Parisiens de cette faction furent secrètement, au nombre de six ou huit, trouver à Pontoise le seigneur de Lisle-Adam, qui tenait la ville pour le duc de Bourgogne, et convinrent avec lui du jour, de l'heure et du lieu où il se présenterait sous les murs de Paris, avec toutes les troupes qu'il pourrait rassembler.

Dans la nuit du 28 au 29 mai 1418, Lisle-Adam, à la tête d'environ huit cents hommes, arrive sans être aperçu, et s'approche de la porte Saint-Germain. Périnet Leclerc, fils du quartenier (capitaine de quartier), qui gardait les clefs de cette porte, était parvenu à les soustraire de dessous le chevet du lit de son père, et il introduit la troupe bourguignone. Favorisé par l'obscurité, Lisle-Adam s'avance jusqu'auprès du Châtelet, où l'attendaient douze cents Parisiens armés.

1418. *Horribles massacres ; arrivée et conduite du duc de Bourgogne.* — Toute la ville retentit bientôt du cri : *la paix et Bourgogne*. Les Bourguignons se portèrent à l'hôtel de Saint-Paul, en brisèrent les portes, parlèrent au roi, et le firent monter à cheval pour le mettre à leur tête. Tanneguy du Châtel n'eut que le temps d'aller prendre le dauphin dans son lit, et de se sauver avec lui, d'abord à la Bastille, puis à Melun. Le connétable d'Armagnac, déguisé en mendiant, se cacha chez un mâçon ; mais, sur une défense qui fut publiée, au nom du roi, de donner asile à aucun individu

de la faction sous peine de mort, le mâçon livra son hôte<sup>1</sup>. Alors commença un des plus horribles massacres dont l'histoire ait conservé le souvenir. Le connétable, le chancelier Henri de Marle, les évêques de Senlis, de Coutance, de Bayeux, d'Evreux, de Saintes, etc., un grand nombre de magistrats, d'officiers du roi, d'hommes notables, furent égorgés et outragés après leur mort; les corps de plusieurs furent traînés pendant trois jours dans les rues; le sang ruisselait de tout côté; on éventrait les mères, on écrasait les enfans; les bourreaux riaient en contemplant leur ouvrage : « Regardez, disaient-ils, ces petits chiens remuent encore. » Les chefs du parti triomphant les approuvaient et les encourageaient, en leur criant : « bien, bien, mes amis, vous faites bien<sup>2</sup> ». Il faut dire aussi que les Armagnacs n'avaient pas montré plus d'humanité. Le Journal du règne de Charles VI accuse les soldats du connétable d'avoir fait rôtir des hommes et des enfans dont ils ne pouvaient pas tirer rançon, et le connétable lui-même avait aussi formé le projet d'un massacre général des Bourguignons, qu'il allait exécuter, lorsque ceux-ci surprirent Paris.

Le duc de Bourgogne y fit son entrée un mois après Lisle-Adam, et le carnage recommença. Quiconque était soupçonné d'avoir de l'argent, ou quiconque avait un Bourguignon pour ennemi, était massacré comme Armagnac; les

<sup>1</sup> Peu d'heures après l'entrée de Lisle-Adam et de sa troupe, tous les Parisiens arborèrent la croix de Saint-André, signe des Bourguignons, sur leurs vêtemens. « On eût trouvé, dit le Journal du règne de Charles VI, comme moines, ordres mendiants, peuple, portant la croix de Saint-André, plus de deux cent mille, sans les enfans. »

( *Journal de Paris*, sous les règnes de Charles VI et Charles VII. )

<sup>2</sup> Dans la première journée, on compta les cadavres d'hommes, femmes et enfans étendus dans les rues, et, sans y comprendre ceux des personnes égorgées dans les maisons ou jetées à la Seine, leur nombre s'éleva à cinq cents vingt-deux.

corps, précipités du haut des tours, étaient reçus sur la pointe des lances, des épées ou des javelines. Le bourreau de Paris se mit à la tête des assassins. Il se faisait amener les personnes arrêtées, prétendant que le droit de les égorger lui appartenait. Il toucha, en signe d'alliance et d'amitié, dans la main du duc de Bourgogne, qui, ne le connaissant pas, le prenait seulement pour un de ses plus zélés partisans. Ce prince, en même temps qu'il excitait ces horreurs par ses émissaires, feignait de vouloir les apaiser, et de ne pouvoir y réussir ; il prodiguait plus que jamais à cette féroce populace les caresses et la familiarité. Toutefois, il finit par sentir le danger de laisser prendre au peuple cette habitude de meurtre et d'indépendance. Il reconnut que la continuité d'un pareil désordre pouvait à la fin tourner contre lui-même, et il voulut en arrêter le cours. Eprouvant quelque résistance, il fit prendre les armes à ses troupes, et crut qu'il serait d'un bon exemple d'envoyer au supplice quelques-uns de ceux dont les mains s'étaient le plus souillées de sang. Capeluche, ce même bourreau qui avait traité d'égal à égal avec le duc, méritait d'être distingué dans la foule des assassins ; il fut décapité aux halles<sup>1</sup>.

Le peuple ne murmura point, et l'on put remarquer que le duc de Bourgogne n'avait pas moins de facilité à le contenir qu'à l'émouvoir. Une démarche bien dangereuse lui assura les cœurs de la multitude ; il rendit aux Parisiens les chaînes (ou barricades) et les armes que le comte d'Armagnac leur avait enlevées. Une maladie pestilentielle, suite nécessaire de tant de massacres, dans une ville comme était

<sup>1</sup> Le valet de Capeluche, chargé de lui trancher la tête, n'avait jamais fait d'exécution de cette espèce ; son maître prit soin de l'instruire lui-même, et lui prescrivit les mesures nécessaires pour ne le point manquer ; il se mit ensuite à genoux, et reçut le coup mortel avec la même tranquillité qu'il le donnait naguère.

alors Paris, emporta, en quatre mois, plus de quarante mille individus, et mit le comble aux calamités publiques.

*Le duc de Bourgogne est assassiné sur le pont de Montereau.* — De Melun, le dauphin s'était retiré à Bourges, puis à Poitiers. Ses partisans, peu nombreux, s'efforçaient d'arracher aux Anglais et aux Bourguignons quelques lambeaux de ce misérable royaume, déchiré par les guerres intestines et par les armes britanniques. Henri v, grâce aux fureurs et au délire des Français, faisait des progrès effrayans. Sans interrompre ses conquêtes, il traitait à la fois avec le dauphin et le duc de Bourgogne, et chacun de ces princes traitait à la fois avec l'autre et le roi d'Angleterre. La crainte d'un accommodement entre les deux nations, dont les conditions eussent pu être fatales au dauphin, engagea les conseillers de celui-ci à sacrifier ou à dissimuler leur haine. Ils annoncèrent la parfaite réconciliation du jeune prince avec le duc de Bourgogne, et il y eut à cette occasion des entrevues de ces deux princes, l'une à Poilly-le-Fort, entre Melun et Corbeil, l'autre sur le pont de Montereau-Fault-Yonne. Dans cette dernière, le duc de Bourgogne fut assassiné par les seigneurs de la suite du dauphin.

Les circonstances de ce dernier événement n'ont jamais été bien connues; elles sont rapportées diversement par les écrivains contemporains, selon le parti qu'ils soutiennent. Notre opinion est qu'il est permis, au milieu de ces récits contraires, de conserver des doutes favorables au dauphin. Les uns veulent que l'assassinat du duc ait été prémédité de la part du jeune prince; qu'il ait employé l'intrigue pour attirer son ennemi dans le piège; qu'il ait gagné la dame de Giac, maîtresse de Jean Sans-Peur, et que celui-ci ne soit venu au rendez-vous, malgré des répugnances assez fortes, que par un effet de sa soumission aveugle aux volontés de cette femme. D'autres relations affirment que le

duc de Bourgogne s'attira son sort par un ton insolent et des gestes menaçans, ou au moins suspects, qui firent craindre pour la sûreté du dauphin, et qui déterminèrent les seigneurs de sa suite à mettre l'épée à la main pour le défendre. Une troisième version est qu'il y eut un malentendu, réel ou affecté, fondé sur ce que le duc de Bourgogne, qui s'était jeté aux genoux du dauphin, porta, en se relevant, la main sur son épée qui s'était embarrassée dans ses vêtemens.

Quoi qu'il en soit, ce fut surtout Tanneguy du Châtel que la voix publique accusa du meurtre du duc; on disait même qu'il conservait comme un monument précieux l'arme dont il s'était servi en cette occasion. Il protesta toujours qu'il n'avait eu aucune part à ce guet-à-pens. Barbazan, qui fut accusé de l'avoir conseillé, quoiqu'il ne fût point partie des dix seigneurs qui accompagnaient le dauphin sur le pont, non-seulement s'en défendit, mais, selon quelques relations, il déclara hautement qu'on avait perdu et déshonoré le dauphin, en voulant le servir.

On s'efforça de persuader à la nation que le duc de Bourgogne avait menacé et insulté le dauphin, et qu'il n'avait fait que porter la peine de son insolence, et l'on engagea le jeune prince à déclarer ce fait dans un manifeste.

Le premier soin du parti du dauphin, après l'assassinat de Jean Sans-Peur, fut de chercher à soumettre le château de Montereau occupé par les Bourguignons. Vergy, un des seigneurs de la suite du duc, fut conduit au pied des murailles, et on le chargea de signifier à la garnison de se rendre. Le gouverneur du château demanda un ordre écrit du duc de Bourgogne. Vergy, n'osant dire que ce prince venait d'être assassiné, de peur d'irriter les gens du dauphin, dont il était le prisonnier, se borna à quelques gestes significatifs. Le gouverneur ne comprenant point, ou feignant de ne pas

comprendre ces signes, Vergy s'expliqua plus clairement. Le défaut de vivres entraîna seul la capitulation du château. Les succès du dauphin se bornèrent à cette mince conquête.

*Les Bourguignons se liguent avec les Anglais.* — Philippe, comte de Charolais, nouveau duc de Bourgogne, avait à venger son père ; Isabelle de Bavière avait, pour la troisième fois, à venger un ami, et, pour la seconde fois, à se venger d'un fils. Anglais, Bourguignons, Français, tout se réunit contre le dauphin. Les Parisiens, généralement affectionnés au parti bourguignon, envoyèrent le président Morvilliers au duc Philippe, pour assurer ce prince de leur fidélité, et l'exciter à la vengeance. Ce dernier point était inutile ; Philippe, après avoir fait célébrer les funérailles de son père avec la plus grande pompe, convoqua une assemblée à Arras, où tous les députés des villes qui étaient dans ses intérêts, s'obligèrent unanimement à le servir contre le dauphin (qu'ils ne nommaient plus que le comte de Ponthieu<sup>1</sup>), lui donnèrent la régence du royaume, et lui conseillèrent de traiter avec le roi d'Angleterre, qui déjà lui offrait son secours. Le duc se rendit sans peine à ce dernier avis, et courut ensuite à Troyes se saisir des personnes du roi et de la reine, qui l'attendait avec impatience.

*Traité de Troyes ; Henri v épouse une fille de Charles vi, et est déclaré héritier de la France.* — Alors se forma cette ligue funeste, qui fut sur le point de renverser la monarchie. Des ambassadeurs anglais se rendirent à Troyes, et conclurent un traité, dont les conditions furent que Henri v épouserait la princesse Catherine, fille du roi ; que Charles vi jouirait pendant sa vie du titre et des honneurs de roi de France ; que Henri serait reconnu et déclaré héritier de cette

1419.

1420.

<sup>1</sup> C'était le titre de Charles ayant d'avoir été déclaré dauphin.

couronne, et prendrait, dès ce moment, les rênes du gouvernement; que ce royaume passerait à ses héritiers; que la France et l'Angleterre resteraient à jamais unies sous un même monarque, mais qu'elles garderaient chacune leurs lois, leurs coutumes et leurs privilèges; que tous les princes, les pairs, les vassaux et communautés de France, jureraient à la fois de consentir à la succession future de Henri, et de lui obéir comme régent; qu'il joindrait ses armes à celles du roi Charles VI et du duc de Bourgogne, pour combattre les adhérens de Charles, prétendu dauphin, et que ces trois princes ne feraient ni paix, ni trêve avec ledit Charles, que d'un commun accord.

Dès que le dauphin eut connaissance de ce traité, il prit aussi, de son côté, le titre de régent, et se recommanda à Dieu et à son épée : la guerre fut déclarée entre lui et Henri V.

Si le traité de Troyes, ouvrage du délire et de la violence, renversait toutes les lois, il ne blessait pas moins tous les intérêts. « S'il avait pu être exécuté, dit un des plus judicieux historiens de l'Angleterre, il est difficile de décider à qui, de l'Angleterre ou de la France, il serait devenu plus fatal <sup>1</sup>. »

1420. *Nouveaux progrès des Anglais en France.* — Après la célébration du mariage de Henri V avec Catherine de France, les deux rois et le duc de Bourgogne se rendirent à Paris, en s'emparant, chemin faisant, des places de Sens, de Montereau et de Meaux. Celle de Melun fut défendue pendant quatre mois, avec autant de valeur que de constance, par les seigneurs de Barbazan et de Préaux, et la famine put seule les forcer à capituler sous des conditions très-dures. Le roi d'Angleterre fit, dans la capitale, l'entrée la plus

<sup>1</sup> D. Hume, *Hist. d'Angleterre.*

magnifique et la plus triomphante qu'on eût vue depuis long-temps. Les Parisiens ne rougirent pas de célébrer, par des fêtes et par les témoignages de la plus vive allégresse, le déshonneur de la France. Tous les ordres de la ville allèrent au-devant des deux rois et du duc de Bourgogne, et leur offrirent de riches présens <sup>1</sup>.

Mais tandis que Henri v prenait ainsi possession de la France, les cœurs de ses sujets se détachaient de lui. Calmes dans leur île, à l'abri des tempêtes qui bouleversaient la France, sans autres passions qu'une haine tranquille et systématique pour une nation rivale, les Anglais voyaient leurs intérêts mieux que leur prince. Ils voulaient bien que la France fût affaiblie et humiliée, mais non pas qu'elle fût conquise; ils sentaient que leur pays pouvait ne devenir qu'une province de l'empire français. Ils avaient paru d'abord contents de prendre les armes contre la France, ils avaient contribué avec ardeur aux premiers succès; mais, alarmés de la rapidité et de la continuité de ces mêmes succès, leur zèle se refroidit; ils n'accordèrent que des subsides peu proportionnés à une si vaste entreprise. Ce fut donc avec le secours des provinces qu'il avait conquises d'abord en France, que Henri v se mit en état de soumettre les autres; et, ce secours ne lui suffisant pas, il fut quelquefois obligé, pour entrer en campagne, de mettre en gage ses pierreries, et même sa couronne; d'autres fois, il fallut qu'il s'arrêtât au milieu de sa course, qu'il suspendît ses conquêtes, qu'il accordât des trêves <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Ce jour-là et durant les autres suivans, on ne vit à Paris que feux de joie, danses, festins et tables dressées dans les rues (celles-ci étaient richement tapissées); fontaines de vin, d'hypocras et de lait, et mille sortes de jouissances. (MÉZÉRI.)

<sup>2</sup> Walsingham. — D. Hume. — Gaillard.



1421.

*L'Ecosse envoie un secours de sept mille hommes au dauphin Charles.* — Sur ces entrefaites, le dauphin ou plutôt la France, fut secourue par une ancienne alliée, l'Ecosse, qui semblait hors d'état de faire aucune tentative. Sans être plus éblouis que les Anglais des conquêtes de Henri v, les seigneurs écossais devaient en être plus mécontents encore. Jacques Stuart, héritier légitime de la couronne d'Ecosse, était retenu en Angleterre, au mépris du droit des gens; le duc d'Albanie, son oncle et son persécuteur, gouvernait le royaume sous le titre de régent. Ce prince ambitieux, jaloux de conserver son autorité, ménageait l'Angleterre, de peur que Henri v ne renvoyât Jacques en Ecosse; l'inaction du duc d'Albanie pendant la guerre de Henri avec la France avait favorisé les succès de celui-ci.

En voyant la France passer sous le joug du roi d'Angleterre, et les Ecossais alarmés de cet accroissement d'une puissance ennemie, le régent d'Ecosse sentit que, dans son propre intérêt, il devait faire à son pays le sacrifice des considérations qui l'avaient déterminé jusqu'alors. Sans entrer en guerre ouverte avec l'Angleterre, il fit passer en France, sous la conduite du comte de Buchan, son second fils, un corps de sept mille hommes pour secourir le dauphin<sup>1</sup>.

Au milieu de l'avilissement de la France, il restait encore des citoyens fidèles et courageux. Les provinces au-delà de la Loire s'étaient déclarées en grande partie pour le dauphin. Beaucoup de seigneurs, par zèle autant que par politique, avaient levé leurs bannières en faveur de ce prince.

<sup>1</sup> Jacques Stuart, que Henri v menait partout à sa suite, donna ordre à ses sujets de quitter le service de la France; mais ils répondirent qu'un roi dans les fers n'ayant pas de volonté dont on pût être assuré, ils obéiraient à son intention présumée plutôt qu'à un ordre suspect.

Plusieurs magistrats et plusieurs docteurs s'étaient rendus de Paris à Poitiers, au péril de leur fortune et même de leur vie, et y avaient rétabli des simulacres de parlement et d'université.

Dans le même temps, Henri v fit un voyage en Angleterre. Suivant quelques historiens, il voulait montrer à ses sujets sa nouvelle épouse, et se parer à leurs yeux de la couronne rivale; selon d'autres, il allait chercher des secours qui lui étaient nécessaires. Quoi qu'il en soit, il nomma, en partant, le duc de Clarence, son frère, lieutenant-général du royaume français. Ce prince, brûlant du désir de signaler son gouvernement temporaire par quelque exploit remarquable, ne tarda point à se mettre en campagne avec une armée nombreuse.

Après avoir ravagé le pays Chartrain, le Vendomois et le Maine, le duc de Clarence vint camper devant Angers. La prise de cette place importante ouvrait aux Anglais la conquête de la Touraine, du Poitou et de l'Orléanais, que le dauphin eût été forcé d'abandonner pour se réfugier en Auvergne; mais le frère d'Henri v, apprenant que le prince français s'avancait pour le combattre, résolut de le prévenir, en marchant lui-même sur Baugé, où se trouvait en ce moment son adversaire. L'armée française se composait de troupes nationales, sous les ordres du maréchal Gilbert de La Fayette, un des principaux seigneurs de l'Auvergne, et des sept mille Écossais, dont nous avons déjà parlé, commandés par le comte de Buchan.

*Bataille de Baugé.* — Le duc de Clarence, en se présentant devant cette armée, qu'il croyait surprendre, fut bien étonné de la trouver sous les armes. Le combat s'engagea; il fut sanglant et opiniâtre. Le succès, dans une mêlée douteuse, était vivement disputé, lorsque le prince anglais fut

1421.

tué par un chevalier écossais nommé Swinton. La mort du duc de Clarence ébranla ses troupes, et la victoire se décida en faveur du dauphin. Les Anglais prirent la fuite, laissant entre les mains des vainqueurs bon nombre de prisonniers, et sur le champ de bataille près de trois mille morts. Le siège d'Angers fut levé, et l'armée vaincue prit le chemin de la Normandie, emportant avec elle le corps de son général, qui fut, peu de temps après, envoyé en Angleterre pour y recevoir la sépulture.

Ce succès brillant et inespéré encouragea, accrut le parti du dauphin, et prouva que les Anglais pouvaient être vaincus. Le dauphin, pour mieux attacher les Écossais à son service, fit le comte de Buchan son connétable<sup>1</sup>, et choisit parmi eux un certain nombre de chevaliers, dont il forma une compagnie d'ordonnance, à laquelle il confia la garde de sa personne<sup>2</sup>.

Le comte de Buchan justifia la confiance du dauphin par de nouveaux exploits. Il s'empara de plusieurs petites places en Normandie, et remporta près d'Alençon un avantage considérable. Dans le même temps, plusieurs seigneurs, dont les noms acquirent depuis une grande célébrité, tels que La Hire, Xaintrilles, Gaucourt, Gamache, d'Offemont, se distinguaient en Picardie, au service du légitime héritier de la couronne.

A la nouvelle de l'échec de Baugé et du progrès des armes du dauphin, Henri v revint en France avec vingt-huit mille

<sup>1</sup> Le connétable du royaume était alors le prince Charles de Lorraine, qui avait succédé au comte d'Armagnac.

<sup>2</sup> Telle est l'origine de la première compagnie des gardes-du-corps du roi, nommée compagnie écossaise. Le père Daniel, dans son Histoire de la milice française, recule cette création de plusieurs années, sous le règne du même prince, sous le nom de Charles VII.

hommes. Il obligea le jeune prince à lever le siège de Chartres, et à se retirer de l'autre côté de la Loire. Il obtint ensuite quelques autres succès ; mais, éprouvant les premières atteintes du mal qui devait le conduire au tombeau, il se rendit à Paris, après avoir remis le commandement de ses troupes aux ducs de Bedford et de Gloucester, ses frères.

*Mort de Henri v.* — La mort vint frapper ce monarque à l'âge de trente-six ans, et au milieu de ses prospérités. Henri v mourut de la fistule, qu'on n'avait pas alors l'art de guérir. Avant de rendre le dernier soupir, il donna au duc de Bedford la régence de France, au duc de Gloucester celle d'Angleterre, pendant la minorité de son fils, Henri vi, dont il confia la tutèle au comte de Warwick, ne voulant pas que ces deux fonctions de régent et de tuteur fussent réunies en la même personne. Il recommanda surtout à ses deux frères de persévérer dans l'alliance du duc de Bourgogne, persuadé que les Anglais ne pouvaient avoir de succès solides en France, que par la division des Français.

1422.

*Mort de Charles vi.* — L'infortuné Charles vi ne survécut au monarque anglais que de deux mois. Il finit sa triste carrière dans la cinquante-quatrième année de son âge, et la quarante-troisième de son règne, si toutefois, selon la judicieuse observation de Mézerai, on peut appeler règne une continuelle anarchie. On chercherait vainement dans l'histoire des autres nations une période aussi longue que celle des années constamment désastreuses, sous le poids desquelles la France fut condamnée à souffrir. « Charles vi, dit Voltaire, mourut le plus malheureux des rois, et le roi du peuple le plus malheureux de l'Europe. » Aucun prince du sang, aucun personnage de marque, à l'exception du duc de Bedford, n'assista à ses funérailles. Le peuple y versa quelques larmes, « assez juste, dit un historien,

1422.

pour ne pas lui attribuer les malheurs publics <sup>1</sup>. » On se rappelait avec un tendre intérêt que ce roi, si long-temps en démence, accablé de tant de maux, avait reçu dans sa jeunesse le surnom de *Bien-aimé*, et qu'il l'avait peut-être mérité par des actes particuliers de bonté et d'humanité. Quelques vieux et fidèles serviteurs se plaisaient à répéter ce trait qui fait honneur à son cœur. Un courtisan ayant accusé quelqu'un d'avoir mal parlé du roi : « cela ne se peut, répondit Charles, je lui ai fait du bien. »

<sup>1</sup> L'abbé Millot.

## CHAPITRE V.

De 1422 à 1461.

Etat de la France à l'avènement de Charles VII; début de ce roi. Le duc de Bretagne s'unit aux Anglais; nouveaux progrès de ceux-ci en France; combat de Cravant. Bataille de Verneuil. Insouciance et mollesse de Charles VII; diversion en sa faveur; les Anglais et les Bourguignons occupés dans les Pays-Bas. Le duc de Bretagne, détaché du parti anglais, y rentre. Le comte de Richemont connétable; intrigues de la cour de Charles VII; disgrâce du connétable. Montargis secouru par Dunois et La Hire. Les Anglais se proposent d'attaquer le midi de la France. Commencement du siège d'Orléans. Combat de Rouvray, ou *journee des harengs*. Jeanne d'Arc entreprend de sauver Orléans et la France. Continuation du siège d'Orléans; les Anglais sont contraints de le lever. Suite des exploits de Jeanne d'Arc. Le connétable offre ses services au roi. Bataille de Pathay. Jeanne d'Arc conduit le roi à Reims; reddition de cette ville. Sacre et couronnement de Charles VII. Les troupes royales s'approchent de Paris; entreprise sur cette capitale; elle échoue. Nouveaux exploits de la Pucelle d'Orléans; elle est faite prisonnière, vendue aux Anglais, et mise en jugement par ces derniers. Détails sur l'odieux procès de la Pucelle; elle est condamnée à être brûlée vive; sa mort. Continuation des succès de l'armée royale. Le duc de Bourgogne se brouille avec les Anglais; traité d'Arras. Mort d'Isabelle de Bavière et du duc de Bedford. Paris ouvre ses portes au roi Charles VII. Mesures prises par ce prince pour réprimer la licence des gens de guerre. Famine et peste dans Paris. Inutile entreprise de René, duc d'Anjou, sur le royaume de Naples. Siège et prise de Meaux. Revers en Normandie. Ligue de la Praguerie. Sièges et prises de Pontoise et de Dieppe. Trêve avec l'Angleterre. Expédition de Charles VII en Lorraine; du dauphin en Suisse. Les Anglais rompent la trêve; Rouen leur est enlevé. Progrès de l'armée royale en Normandie. Bataille de Formignies. Sièges et prises de Caen, Domfront, Falaise et Cherbourg; entière soumission de la

Normandie. Conquête de la Guyenne; prise de Baïonne. Les Anglais rentrent en Guyenne; bataille de Castillon. La Guyenne est enlevée pour toujours à l'Angleterre. Conduite du dauphin envers le roi; il demande asile au duc de Bourgogne. Procès et condamnation du duc d'Alençon. Chagrins de Charles VII; sa mort.

La mort de Charles VI, en enlevant aux Anglais le simulacre dont ils couvraient leur usurpation, n'améliorait point la situation des affaires du dauphin. Un enfant de neuf mois, fils de Henri V et de la princesse Catherine de France, venait d'être proclamé à la fois roi d'Angleterre et des Français. Le duc de Bedford, chargé de gouverner ce dernier état, redoutant les droits incontestables du jeune Charles, allait redoubler d'efforts pour accabler cet héritier naturel et légitime; avant qu'il n'entreprît de conquérir la couronne qu'on lui ravissait. Le régent de France réunissait à la valeur et à l'activité de Henri V, son frère, une prudence extrême et une grande politique.

1422.

*Etat de la France à l'avènement de Charles VII au trône.*  
— Charles VII avait à soumettre presque tout son royaume. A la vérité, une partie de la Touraine et de l'Orléanais, les provinces situées au midi de la Loire<sup>1</sup>, reconnaissaient l'autorité du fils de Charles VI; mais la Provence, le Roussillon, le comté de Foix, le Béarn et la Navarre, avaient leurs souverains particuliers, qui pouvaient secouer impunément le faible joug de la suzeraineté; la Guyenne et la Gascogne appartenaient aux Anglais. Tout ce que le nouveau roi pouvait espérer de la Bretagne, c'est qu'elle garderait une espèce de neutralité. Les Anglais, outre la Guyenne et la Gascogne, étaient maîtres de toutes les provinces septentrionales. Leur allié, le fils de Jean Sans Peur, régnait à l'est sur la Bour-

<sup>1</sup> Il y avait dans ces mêmes provinces beaucoup d'enclaves et de forteresses, appartenans à des seigneurs ou à des aventuriers, dont les armes étaient à la disposition de celui qui les payait le mieux.

gogne et la Franche-Comté; au nord, sur la Flandre et l'Artois; il tenait en Picardie et en Champagne tout ce qui avait échappé à l'invasion anglaise<sup>1</sup>. Ainsi les adversaires de Charles VII l'emportaient sur lui quant à l'étendue du territoire. Il en était de même quant à la richesse et aux ressources locales. Si l'on en excepte Lyon, Charles n'avait conservé aucune ville qui fût comparable en population et en opulence à Lille, Rouen, Paris, Bordeaux, etc. Presque toutes les côtes étaient au pouvoir des alliés. Le nouveau roi ne possédait qu'un ou deux ports par où il pût recevoir des secours, et il manquait de flotte pour intercepter les renforts qui arrivaient de l'Angleterre. Il n'avait point d'armée proprement dite, mais seulement diverses compagnies et bandes, quelques milices rassemblées avec peine, sans ordre, sans discipline, qui, au moindre échec, et surtout lorsque la solde ou le pillage leur manquaient, retournaient sans obstacles dans leurs foyers ou leurs repaires. Il est pénible d'avouer que la seule force sur laquelle Charles VII pût compter était le corps auxiliaire que l'Ecosse lui avait envoyé, et qu'il lui était difficile de recruter ou d'augmenter dans sa position présente.

Les Anglais avaient au contraire une armée formidable; la désertion y était peu à craindre, parce que la mer empêchait les fuyards de regagner leur patrie. Les ressources que les alliés tiraient du territoire continental, étaient d'ailleurs mises en œuvre par des mains habiles. Le duc de Bedford

<sup>1</sup> Les seigneurs de Xaintrilles, d'Offemont, de Gaucourt, de Gama-ches, et plusieurs autres du parti du dauphin, réunis en Picardie, avaient eu la témérité d'attaquer, avec six cents hommes, le duc de Bourgogne, qui en avait quatre mille. Une victoire, que ce prince remporta sur eux près de Mons-en-Vimeux, le rendit maître de tout ce qui était resté au dauphin depuis Boulogne jusqu'à la Seine et la Marne.



était aussi bon administrateur que guerrier expérimenté : entreprenant, infatigable, il se trouvait partout, au conseil, à l'armée, dans toutes les occasions où la présence d'un chef peut être utile. Le duc de Bourgogne passait pour un des meilleurs capitaines du temps. Ces deux princes avaient affermi leur union par tous les témoignages d'une confiance réciproque : l'Anglais, en partageant la régence avec Philippe ; celui-ci, en mariant une de ses sœurs avec le duc de Bedford.

1423. *Premier début de Charles VII.* — Charles VII, qui jusqu'alors avait annoncé quelque énergie en manifestant la volonté de triompher des dominateurs de la France, venait de se faire reconnaître comme roi de France à Poitiers. Il est naturel de penser que ce prince, âgé de vingt ans, va redoubler de courage et d'activité pour conserver le trône dont on s'efforce de l'exclure à jamais ; voici le début du nouveau roi. Un de ses partisans, le seigneur de Gravelle, surprend par escalade la ville de Meulan, et en égorge la garnison, composée de cinq cents Anglais. Assiégé à son tour par le duc de Bedford, Gravelle demande des secours, et on lui envoie six mille hommes ; mais, au lieu de marcher avec cette troupe, Charles reste à soixante lieues de là. Arrivé près de Meulan, le détachement royal se débande, faute de paie. Les assiégés, furieux d'être abandonnés, mettent en pièces les enseignes du roi, capitulent, et passent au service de l'ennemi <sup>1</sup>.

Le duc de Bedford acquérait à cette époque un nouvel et puissant allié.

1423. *Le duc de Bretagne s'unit aux Anglais contre Charles.* — Le comte de Richemont, frère du duc de Bretagne, avait été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt ; Henri V lui avait permis de faire un voyage en France sur sa parole. La

<sup>1</sup> Monstrelet. — *Journal de Paris* sous Charles VII.

mort du monarque anglais étant arrivée avant le terme prescrit pour le retour de Richemont, celui-ci prétendit être dégagé de son serment. Le duc de Bedford, au lieu de se plaindre d'une pareille déloyauté, profita de la conjoncture pour rendre ce seigneur infidèle à la France, et gagner, par lui, le duc de Bretagne, son frère, à la cause anglaise. Il engagea le duc de Bourgogne à donner à Richemont la main de sa sœur aînée, veuve du dauphin Louis. Ce mariage forma entre les trois ducs de Bedford, de Bourgogne et de Bretagne, une alliance bien plus profitable à l'Angleterre, que ne l'eût été la rançon du comte de Richemont<sup>1</sup>.

L'adroit régent de France tenta d'enlever encore à Charles VII les secours de l'Écosse, et ce fut au moyen d'un acte de justice fait à propos. Le duc d'Albanie, oncle de Jacques Stuart, était mort. Son fils, d'un caractère naturellement indolent, ne demandait qu'à remettre au roi légitime une autorité qui pesait à sa faiblesse. Le duc de Bedford mit Jacques Stuart en liberté, moyennant une rançon de quarante mille livres; et, pour détacher ce prince des intérêts de Charles, il lui fit épouser une princesse de la Maison de Lancaster. D'ailleurs il n'exigeait du roi d'Écosse qu'une neutralité parfaite. Jacques s'y engagea, et tint parole pendant quelque

<sup>1</sup> Monstrelet. — Hall. — Stowe.

Henri V avait paru favorable à la Maison de Penthièvre, sans doute dans l'intention de forcer le duc de Bretagne d'accéder au traité de Troyes. Le duc fut plus indigné qu'alarmé de ces dispositions; et, bien qu'il eût à se plaindre du dauphin Charles, il s'unit avec lui par un traité conclu à Sablé. Ce traité n'eut d'exécution que pendant la vie d'Henri V. Après la mort de ce monarque, Charles VII fit des fautes qui détachèrent le duc de Bretagne de son alliance, et dont le duc de Bedford sut mieux profiter que n'avait fait le roi son frère. La plus grande de ces fautes de Charles fut de violer la promesse qu'il avait faite au duc de Bretagne d'éloigner de sa cour ceux de ses conseillers qui avaient trempé dans un complot formé par la comtesse de Blois-Penthièvre contre ce même duc.

(D'ARGENTRÉ, *Hist. de Bretagne.*)

temps ; mais il ne put ou ne voulut point rappeler les Ecossais que le comte de Buchan avait amenés au secours de Charles , ni en empêcher d'autres de s'engager au même service.

1423. *Nouveaux progrès des Anglais en France ; combat de Cravant.* — Aux opérations politiques , le duc de Bedford joignait les opérations militaires. Avant de pénétrer dans les provinces méridionales , il voulut achever de réduire toutes les places qui restaient à Charles VII en-deçà de la Loire. Les armes anglaises triomphèrent en Normandie , en Picardie et en Champagne <sup>1</sup>.

Le régent venait de reprendre la petite ville de Cravant , en Bourgogne , dont les troupes royales s'étaient emparées , lorsque le connétable Jean Stuart ( le comte de Buchan ) accourut pour faire de nouveau le siège de cette place. Les Anglais se présentèrent pour la secourir. Le combat s'engagea et fut opiniâtre ; mais enfin le nombre l'emporta , les Anglais firent beaucoup de prisonniers , parmi lesquels le connétable et plusieurs autres seigneurs. Cette victoire ouvrit aux Anglais les provinces méridionales par la prise de la Charité-sur-Loire , qui en fut une des suites. Dans le même temps , le comte de Suffolk-Poole , qui commandait un corps anglais dans le Maine , battu à Gravelle par le comte d'Aumale , perdit quatorze cents hommes , et fut fait prisonnier ; mais le parti anglais-bourguignon était plus à même de réparer promptement ses pertes , que ne l'était le parti royal.

1424. *Bataille de Verneuil.* — Charles VII , en voyant l'orage approcher des provinces qui lui restaient fidèles , reconnut mieux la nécessité de conserver quelques barrières dans la partie du royaume déjà soumise aux ennemis. Il voulut tenter un dernier effort pour défendre Ivry , en Normandie ,

<sup>1</sup> Nous croyons inutile de rapporter tous les engagemens qui eurent lieu dans ces provinces ; nous nous bornons à signaler les plus importants.

que le duc de Bedford tenait assiégé depuis trois mois. Le roi venait de recevoir un secours de deux mille Ecossais ; le duc de Milan lui en avait envoyé un autre de six cents lances et de mille hommes de pied. Ces renforts, joints à quelques troupes amenées par plusieurs seigneurs de l'Auvergne, du Limousin et du Languedoc, mirent Charles en état de faire passer une armée de quatorze mille hommes, sous les ordres du connétable Jean Stuart <sup>1</sup>, du comte de Douglas, du maréchal de La Fayette, et du vicomte de Narbonne. Ce secours arriva trop tard, Ivry s'était rendu aux armes anglaises. Le connétable s'en dédommagea par la prise de Verneuil, dans le Perche. Le duc de Bedford, dont la reddition d'Ivry rendait les troupes disponibles, se hâta de venir combattre l'armée française pour arrêter ses progrès.

Le connétable aurait pu éviter la bataille ; il le devait même, parce qu'il ne fallait pas tenter cette chance douteuse, dans l'état où étaient les affaires du roi. L'armée qu'il commandait était la seule qui restât à Charles VII pour la défense de ses provinces méridionales ; ce prince avait fait une première faute en envoyant ces troupes en Normandie, et Jean Stuart en commettait une seconde, plus grave encore, en les exposant aux hasards d'une bataille presque décisive.

En général, le plan d'opérations du duc de Bedford était mieux concerté que celui de défense du roi Charles. Le premier avait raison de ne pas vouloir laisser de place derrière lui lorsqu'il passerait la Loire, et de commencer par soumettre tout le nord avant d'attaquer le midi. Le roi ne devait considérer les places qui lui restaient sur la rive droite de la Loire que comme des moyens d'arrêter un instant l'en-

<sup>1</sup> Le connétable, après le combat de Cravant, avait été échangé contre le comte de Suffolck, pris au combat de Gravelle.

nemi, et de gagner du temps pour fortifier les places sur la rive gauche. Il lui convenait mieux de borner tous ses projets à la conservation de cette partie méridionale de son royaume, de mettre la Loire entre les Anglais et lui, de rassembler ses forces auprès de cette barrière, au lieu de les affaiblir par une diversion, sur laquelle il ne pouvait guère compter.

En risquant aussi imprudemment d'en venir aux mains avec des forces supérieures, le connétable prit du moins la sage précaution d'établir son armée sous les murs de Verneuil, où il était résolu de recevoir l'attaque du duc de Bedford; mais ses mesures furent rompues par l'impatience du vicomte de Narbonne, qui voulut se porter en avant avec la division qu'il commandait<sup>1</sup>. Par ce mouvement, entrepris malgré toutes les représentations, le vicomte força le reste de l'armée à le suivre. Les autres corps s'avancèrent plus ou moins pour le soutenir, suivant qu'ils étaient emportés par leur ardeur, ou retenus par les défenses du connétable. Le désordre se mit dans la première ligne, qui fut renversée sur les suivantes. Le duc de Bedford, profitant de cet ébranlement général, continua de presser ces troupes confuses, et acheva de rompre leurs rangs; la victoire ne fut plus douteuse. Le connétable fut tué, ainsi que le comte de Douglas, son frère, les comtes d'Aumale, de Tonnerre et de Ventadour; le duc d'Alençon, le maréchal de La Fayette, le seigneur de Gaucourt et plusieurs autres furent blessés et pris; l'armée française perdit, avec ses équipages et son trésor, quatre mille hommes, les Anglais seize cents. Trois jours après, Verneuil se rendit à l'ennemi, faute de vivres<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le père Daniel attribue cette imprudence aux Ecossais; mais le témoignage de presque tous les autres historiens, et surtout des contemporains, dément cette assertion.

<sup>2</sup> Au moment où les Anglais entraient dans cette place, ils virent passer

Attaquer quand il fallait attendre, sortir des retranchemens quand il fallait y rester, mettre l'armée entre son point d'appui et ses ennemis, et, par ce mouvement, arrêter l'action de la garnison de Verneuil, qui, du haut des remparts, tirait d'abord sur les Anglais, et dont les traits se trouvèrent bientôt hors de portée : telles furent les fautes commises par les Français dans cette journée, et ces fautes provenaient toujours de la même cause générale qui avait fait perdre les batailles de Courtrai, de Crécy, de Maupertuis et d'Azincourt, c'est-à-dire de la présomptueuse et indisciplinée impatience de la noblesse française<sup>1</sup>.

La défaite de Verneuil entraîna la perte totale du Maine et du Perche, et parut ôter, pour quelque temps, toute espérance à Charles VII. Le duc de Bedford ne trouva plus d'obstacles à achever la conquête des autres places en-deçà de la Loire. Ce fut alors que les Anglais, croyant avoir pour toujours chassé Charles au-delà du fleuve, le nommèrent, par dérision, *le roi de Bourges*<sup>2</sup>.

*Insouciance et mollesse de Charles VII.* — Cependant, au milieu de sa détresse, Charles VII se montrait à peu près étranger à toute autre chose qu'à ses plaisirs, ses maîtresses

le convoi du vicomte de Narbonne, mort des blessures qu'il avait reçues dans la bataille perdue par sa témérité. Quelques Bourguignons qui se trouvaient parmi les vainqueurs rappelèrent alors que le vicomte avait fait partie de la suite du dauphin Charles, à l'entrevue du pont de Montereau. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la fureur des Anglais, qui se jetèrent sur le cadavre, et le pendirent à un gibet.

(MONSTRELET. — HALL. — STOWE. — MÉZÉRAI.)

<sup>1</sup> Un très-grand nombre de gentilshommes furent tués dans cette journée de Verneuil.

<sup>2</sup> Charles était alors dans une grande indigence. Il n'avait pas de quoi fournir aux frais du baptême du dauphin, son fils, qui fut dans la suite le roi Louis XI. Il s'agissait d'une somme de quarante mille francs. On l'emprunta avec difficulté et à gros intérêts, et elle ne fut remboursée que long-temps après. (MÉZÉRAI.)

et ses favoris. Tandis que ses guerriers prodiguaient leur sang et leur fortune pour lui, il ne s'occupait que de fêtes, de dissipations.

Cette conduite déplorable était l'effet du découragement. Charles trompait son désespoir. Il considérait avec effroi l'intervalle qui le séparait du trône, et les obstacles qu'il fallait vaincre pour s'y asseoir ; les douceurs d'une condition privée venaient le séduire, et lui conseiller de sacrifier ses droits ; des plaisirs faciles le flattaient plus qu'une gloire pénible. Tant de périls à courir, tant de travaux à supporter, tant de sang à verser, rebutaient cette ame faible, déjà fatiguée de malheurs et de revers ; il était jeune, aimable, aimant ; la fortune l'accablait, et la mollesse lui tendait les bras <sup>1</sup>. Les chefs du parti de Charles VII, Jean Stuart, La Fayette, Pothon de Xaintrilles, La Hire, Du-nois, Culant, Gaucourt et plusieurs autres, étaient d'intrépides guerriers ; le temps et l'expérience rendirent quelques-uns d'eux d'habiles capitaines ; mais le duc de Bedford, Arondel, Talbot, et quelques autres chefs du parti anglais, étaient des capitaines tout formés.

A la vérité les Anglais gouvernaient la France, non comme des conquérans adroits qui veulent s'assurer une propriété durable, mais comme des brigands qui épuisent et dévastent un pays qu'ils n'espèrent point garder. Les peuples faisaient des efforts secrets pour se dérober à cette oppression ; malgré l'abattement du parti royal, malgré l'indolence à laquelle le roi s'abandonnait, l'esprit français semblait parfois prêt à se ranimer ; le vœu public, ne pouvant éclater en liberté, s'annonçait par des conspirations pour remettre la capitale sous l'autorité du roi légitime. Quelques-unes de ces conspirations furent découvertes et punies avec un excès de rigueur qui les rendit plus fréquentes.

<sup>1</sup> Gaillard.

Des femmes étaient appelées, sous ce règne désastreux, à opérer successivement des changemens inattendus dans la destinée de la France.

*Diversion en faveur de Charles VII ; les Anglais et les Bourguignons occupés dans les Pays-Bas.* — Au moment où l'on craignait le plus les suites fâcheuses de la victoire de Verneuil, la fortune se montra favorable à Charles VII, et le tira, au moins pour quelque temps, de sa triste position. Jacqueline, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise, veuve du dauphin Jean, avait épousé, en secondes noces, Jean, duc de Brabant, cousin-germain du duc de Bourgogne. Cette femme était belle et d'un caractère énergique ; son nouveau mari, plus jeune qu'elle, faible d'esprit et de corps, devint bientôt l'objet de ses mépris ; elle le quitta, et, comptant sur le pouvoir de ses charmes et de sa fortune, elle alla en Angleterre se mettre sous la protection du duc de Gloucester, régent du royaume. Ce prince, impétueux dans toutes ses passions, s'enflamma d'amour pour la comtesse, et de cupidité pour ses richesses. Les deux amans dédaignèrent de solliciter les dispenses du pape pour leur union, et de se ménager l'agrément du duc de Bourgogne pour la dissolution du mariage avec le duc de Brabant ; après avoir signé ce nouveau contrat, le duc de Gloucester vint sur le continent prendre possession des états de son épouse. Le duc de Bourgogne sentit vivement ce qu'un pareil procédé avait de choquant, et vit le danger de se trouver environné partout des Anglais, en France et dans les Pays-Bas. Que devait-il attendre de ces impérieux alliés, alors qu'il aurait affermi lui-même leur puissance, s'ils le traitaient ainsi dans un moment où ils ne pouvaient se passer de lui pour l'exécution de leurs projets ? Ces réflexions firent sur l'ame de Philippe une impression, que tous les soins du duc de Bedford ne purent effacer entièrement. Le duc de



Brabant eût renoncé facilement à sa volage épouse et aux états qu'elle lui avait apportés en dot ; mais le duc de Bourgogne l'obligea de résister, lui fournit des secours, et, le duc de Gloucester persistant dans son dessein, la guerre s'alluma dans les Pays-Bas entre les Bourguignons et les Anglais. Le duc Philippe et le régent d'Angleterre, personnellement animés l'un contre l'autre, se provoquèrent, et s'envoyèrent des défis, qui n'eurent cependant aucune suite ; mais le duc de Bedford, au lieu de recueillir les fruits de la victoire de Verneuil, fut contraint de venir trouver son frère pour le ramener à la raison, par ses représentations et son autorité ; pour lui faire sentir quel tort ces imprudentes divisions allaient faire à la cause commune <sup>1</sup>.

Le duc de Gloucester ne put résister à l'ascendant de Bedford. Il sentit qu'une telle entreprise, faite contre toutes les lois, ne pourrait que difficilement se soutenir, même par les armes ; il abandonna Jacqueline. Cette princesse, trahie et surprise à Mons, fut menée prisonnière à Gand, d'où elle trouva le moyen de s'enfuir en Hollande, à la faveur d'un déguisement. Le duc de Brabant mourut quelque temps après, et Jacqueline, qui s'était éprise d'un simple gentilhomme flamand, nommé Berselen, l'épousa. Le duc de Bourgogne, héritier du duc de Brabant, fit arrêter Berselen, craignant sans doute quelque arrangement contraire entre ce nouvel époux et le duc de Gloucester, qui, malgré la dissolution de son mariage avec Jacqueline, semblait vouloir retenir une partie de la dot. La comtesse de Hainaut, pour obtenir la liberté de Berselen, fit, avec le duc de Bourgogne, un traité par lequel elle instituait ce prince son héritier, en cas qu'elle ne laissât point d'enfans ; elle mourut sans en avoir, et cette clause acheva de mettre le duc Philippe en possession de ce qu'on appelait alors les Pays-Bas.

<sup>1</sup> Monstrelet, vol. II.

Nous n'avons pas cru devoir entrer dans les détails de cette guerre particulière entre les ducs de Bourgogne et de Gloucester, qui ne fut terminée qu'au bout de quatre ans. Il suffira d'observer qu'elle enleva aux Anglais l'appui du duc de Bourgogne, et qu'elle les mit hors d'état de profiter de leurs victoires. Un autre incident les retint pendant fort longtemps dans l'inaction. Un démêlé qui s'éleva, après l'invasion du Hainaut, entre le duc de Gloucester et l'évêque de Winchester, son oncle, membre du conseil d'Angleterre, força le duc de Bedford de passer dans cette île, et d'y séjourner jusqu'en 1427 <sup>1</sup>

*Le duc de Bretagne, détaché du parti anglais, y rentre.* 1427.  
— A son retour en France, il trouva que, s'il pouvait encore compter sur l'alliance du duc de Bourgogne, un autre allié, non moins important, lui était échappé; c'était le duc de Bretagne. On a vu que Bedford avait gagné ce duc par le moyen du comte de Richemont, son frère; Charles VII l'avait regagné à son tour, en offrant à ce même Richemont l'épée de connétable, vacante par la mort du comte de Buchan, Jean Stuart, tué à la bataille de Verneuil. Le prince anglais, sensible à cette défection, ne parut d'abord s'occuper que du soin d'enlever à Charles VII ce qui lui restait encore du royaume; mais dans le même temps il faisait filer en secret vers la Bretagne, par pelotons et à la faveur de divers déguisemens, des soldats, qui formèrent insensiblement un corps d'armée, avec lequel il fondit inopinément sur cette province; le duc Jean, surpris et effrayé, n'eut d'autre parti à prendre que de renoncer à l'alliance de Charles, d'accéder au traité de Troyes, de reconnaître la régence du duc de Bedford, et la suzeraineté de Henri VI <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> D. Hume. — Smolett. — Daniel. — Rapin Thoiras. — Dumont.

<sup>2</sup> *Hist. de Bretagne.*

*Le comte de Richemont connétable ; intrigues de la cour de Charles VII.* — Le comte de Richemont, nommé connétable après la mort du comte de Buchan, vendit cher son secours à Charles VII. Si ce seigneur rendit quelques services importants, il fit de violens outrages; il voulut prescrire au roi ses amis et ses ennemis; il purgea la cour de nombreux favoris, et en chassa les ministres à force ouverte, pour être le seul favori et le seul ministre; il ne put toutefois établir complètement son crédit. S'il causa des disgrâces, il n'obtint jamais la faveur. Le roi s'obstina long-temps à ne voir en lui qu'un serviteur insolent et tyrannique, d'autant plus odieux qu'il était nécessaire<sup>1</sup>.

Les intrigues de la cour de Charles VII avaient la plus grande influence sur les affaires publiques. Il n'y avait aucun des favoris du roi qui ne fût disposé à trahir son maître pour décréditer un rival. Telle fut la conduite criminelle de Giac. Le connétable voulant établir une communication entre la Bretagne (ceci se passait pendant que le duc de Bedford était encore en Angleterre) et la Normandie, pour chasser les Anglais de cette dernière province, le comte de Richemont, disons-nous, avait emporté Pontoise l'épée à la main, et faisait le siège de Saint-James de Beuvron. Giac arrête cette entreprise, en détournant l'argent destiné à la solde des troupes. L'armée du connétable se disperse faute de paye. Richemont, pour prévenir une désertion entière, presse l'assaut : ses soldats, frappés d'une terreur panique, prennent la fuite; le connétable renversé de cheval, ne put les retenir; le siège est levé, et Giac triomphe d'avoir à annoncer un échec qui est son ouvrage.

1427.

Tout autre prince, moins faible et moins idolâtre que Charles VII, eût disgrâcié et sévèrement puni le coupable

<sup>1</sup> Gaillard.

favori ; mais un flatteur paraît plus nécessaire à certains rois que des forteresses, et la fortune d'un courtisan plus chère que le salut des peuples. Giac redoubla d'audace dans ses concussions ; il fallut un acte arbitraire, criminel même, pour en arrêter le cours. Le connétable fit saisir, juger Giac par une commission, et il fut exécuté malgré le roi. Le Camus de Beaulieu remplaça Giac dans la faveur de Charles ; Richemont le fit assassiner<sup>1</sup>. Ces intrigues paralysèrent, pendant une année, les ressources qui restaient au roi, et empêchèrent de secourir plusieurs places, dont les Anglais firent le siège et la conquête. Le connétable, voyant que le monarque ne pouvait se passer d'un favori, proposa La Trémouille pour remplacer Beaulieu : « Beau cousin, vous me le baillez, s'écria Charles ; mais vous vous en repentirez, car je le connais mieux que vous. »

*Disgrâce du connétable.* — En effet, après, que le duc de Bretagne eût été forcé de renoncer à l'alliance du roi, comme nous l'avons dit plus haut, La Trémouille s'empressa de faire remarquer à son maître combien il serait imprudent de laisser le commandement des armées royales entre les mains du frère d'un allié des Anglais. Le roi partagea l'opinion de son favori.

1427.

Le connétable, revenant de parcourir quelques provinces royalistes, trouve sur son passage toutes les villes fermées. Il n'en poursuit pas moins sa route jusqu'à Chinon. Là se joignent à lui des princes et des grands, ennemis de la Trémouille et mécontents de sa faveur. La guerre s'allume entre tous les seigneurs attachés au parti de Charles.

Les mécontents s'emparèrent de Bourges, dont la garnison se réfugia dans le château. Le roi, voulant étouffer cette

<sup>1</sup> *Hist. de Charles VII*, par Jean Chartier. — *Chronique de Jacques Bouver.* — *Histoire de Richemont.* — *Chroniq. de France.* — Mézerai.

nouvelle faction, avant qu'elle eût le temps de traiter avec les Anglais, parut devant les révoltés, prêt à leur livrer bataille; mais La Trémouille lui-même craignit l'issue d'un combat qui pouvait exposer Charles, ou du moins le priver de défenseurs nécessaires. Des négociations furent ouvertes; on donna ou l'on promit toute sorte de satisfactions aux princes et aux seigneurs mécontents; la paix se fit, mais le connétable ne fut point compris dans le traité. La Trémouille se contenta de cette petite victoire, que le connétable lui céda sans peine en s'éloignant de la cour; et son ennemi, qui se vantait de l'en avoir chassé, ne songea plus qu'à lui enlever toute espérance de retour. Il engagea Charles VII à faire l'accueil le plus favorable à Charles de Blois-Penthièvre<sup>1</sup>. C'était le moyen d'attacher sincèrement le duc de Bretagne et le comte de Richemont, son frère, au parti des Anglais.

Ce même Charles de Blois, proscrit en Bretagne, avait trouvé précédemment un refuge auprès du duc de Bedford, et c'était un des instrumens que ce prince avait mis en jeu pour ramener, par la crainte, le duc de Bretagne à son parti. Le comte de Richemont, moins faible que son frère, plaignant un roi qui courait à sa perte, et qu'il ne pouvait ni servir, ni haïr, alla dans la ville de Parthenai, en Poitou, attendre les événemens. Les affronts qu'on ne cessait de lui prodiguer, ne purent rendre rebelle ce brave Breton; son cœur restait français. Si ses procédés avaient été quelquefois violens, ses intentions avaient toujours été pures; il n'avait voulu gouverner le roi que pour l'arracher à la mollesse et

<sup>1</sup> C'était l'un des trois fils du dernier comte de Blois. A l'instigation de leur mère, Marguerite de Clisson, fille du connétable de ce nom, ces seigneurs avaient réussi à se rendre maîtres de la personne du duc de Bretagne, par surprise; mais toute la noblesse du duché ayant pris les armes pour ce prince, ils furent contraints de le remettre en liberté. Cet attentat valut à ses auteurs la confiscation de tous leurs biens en Bretagne, et une condamnation à mort par contumace. (Voyez *Hist. de Bretagne.*)

le rendre à la gloire<sup>1</sup>. Les succès des Anglais le pénétraient de douleur ; à chaque nouvelle d'une ville prise, d'un avantage remporté par ces ennemis de la France, honteux de son inaction, Richemont offrait ses services au roi, qui les refusait.

*Montargis secouru par Dunois et La Hire.* — Cependant les Anglais s'avançaient vers la Loire. Le comte de Warwick, durant l'absence du duc de Bedford, avait assiégé Montargis ; le comte de Dunois, qu'on surnommait le bâtard d'Orléans<sup>2</sup>, passant à travers le camp des Anglais, pénètre dans la place et fait lever le siège. Cet exploit est d'autant plus remarquable, qu'il commença la réputation de Dunois, et qu'il fut le premier succès un peu décisif des armées françaises sous le règne de Charles VII, la première lueur d'espérance, après les désastres de Cravant et de Verneuil. Le célèbre Etienne de Vignoles, connu sous le nom de La Hire, se distingua également dans cette circonstance, et partagea la gloire de Dunois<sup>3</sup>.

1428.

*Les Anglais se proposent d'attaquer les provinces au-delà de la Loire.* — Le duc de Bedford avait amené de nouvelles forces d'Angleterre, et se trouvait complètement en mesure de commencer la grande expédition, déjà projetée, mais que les événemens que nous avons rapportés plus haut,

1428.

<sup>1</sup> Gaillard.

<sup>2</sup> Il était fils de Louis, duc d'Orléans, et d'une maîtresse de ce prince, nommée Ducange.

<sup>3</sup> Au moment d'attaquer les Anglais, La Hire demanda l'absolution à un prêtre qu'il rencontra sur son chemin. « Confessez-vous, dit l'ecclésiastique. — Je n'en ai pas le temps, répond le chevalier, il faut avant tout tomber sur les Anglais ; au reste, je n'ai fait que ce que les gens de guerre ont accoutumé de faire. » Il reçut l'absolution, et fit ensuite cette prière : « Dieu ! je te prie que tu fasses aujourd'hui pour La Hire, autant que tu voudrais que La Hire fit pour toi, s'il était Dieu, et que tu fusses La Hire ! »

avaient fait ajourner. Rassuré sur la Bretagne, le régent de France résolut de passer la Loire, et de pénétrer dans les provinces méridionales, en forçant d'abord la place que les conjonctures rendaient en ce moment la plus importante du royaume, Orléans. Tous les efforts de l'attaque et de la défense générale furent portés sur ce point. Le sort de la France parut attaché à l'événement de ce siège; jamais opération militaire n'excita plus d'attention et d'intérêt.

Les Anglais entraient en campagne avec une armée de vingt-cinq à trente mille combattans, bien payés, bien disciplinés, aguerris, animés par le souvenir de leurs victoires précédentes, et guidés par d'excellens chefs. Charles VII n'avait à opposer à ces forces que sept mille hommes, dont la réunion avait exigé plusieurs mois de démarches et de soins, mal payés, sans discipline aucune. Au lieu de chercher à suppléer, par l'activité et la sagesse des mesures, au défaut du nombre, Charles se livrait encore, presque sans relâche, à des occupations qui le mettaient de plus en plus au-dessous de son rang et des circonstances. On aurait peine à croire, si la plupart des historiens ne l'affirmaient, que, dans la position éminemment critique où il se trouvait, ce monarque combinait péniblement l'ordonnance d'une fête. Le brave La Hire étant venu prendre ses ordres sur une affaire de la plus haute importance, Charles lui fit voir les préparatifs de cette fête, et lui demanda ce qu'il en pensait : « Je pense, répondit le loyal chevalier, qu'on ne peut perdre son royaume plus gaiement<sup>1</sup>. » Tout ce qu'on obtint de Charles, dans une conjoncture où sa présence aurait été si utile, au commencement d'un siège qui pouvait entraîner sa ruine, fut de s'approcher d'Orléans à trente lieues. Le comte de Richemont renouvelait l'offre de ses services;

<sup>1</sup> Villaret. — Le président Hénaut.

Charles, toujours gouverné par La Trémouille, le refusa. Toujours même désordre dans l'administration, même insolence, même rapacité, même ignorance de la part des ministres et des courtisans, même discorde entre eux. Enfin, la plupart des Français, las du joug de ces odieux dépositaires du pouvoir, avaient perdu presque toute affection et toute estime pour leur roi, et ne lui conservaient quelque fidélité que par haine des Anglais.

Cette disproportion entre les deux puissances, presque sous tous les points de vue, si ce n'est celui de la valeur, se manifesta surtout à l'ouverture de la campagne de 1428, qui eut lieu au mois de juillet. Tandis que les Bourguignons enlèvent quelques places restées au roi sur les limites de la Champagne et de la Lorraine, les Anglais, dans l'espace de deux mois, prennent quinze autres villes, et s'emparent de toute la partie de l'Orléanais située sur la rive droite de la Loire, ainsi que de quelques postes sur la rive gauche, qui leur étaient nécessaires pour cerner et isoler en quelque sorte la capitale de cette province.

La moitié de la faible armée française et presque tous les capitaines les plus renommés s'étaient renfermés dans Orléans, dont le seigneur de Gaucourt avait été nommé gouverneur. Cette garnison trouvait un grand appui dans les habitans, plus aigris que les autres Français contre l'ennemi, à cause de l'assassinat de leur ancien duc, resté impuni, et dont les Anglais avaient protégé l'auteur.

*Commencement du siège d'Orléans.* — L'armée anglaise, forte de douze à quinze mille hommes, sous les ordres du comte de Salisbury, s'approcha d'Orléans dans les premiers jours d'octobre. Le 7, un gros détachement, envoyé sur la rive gauche de la Loire pour l'opération dont nous avons parlé plus haut, vint reconnaître la place de ce côté; mais il fut promptement repoussé par une sortie de la garnison.



La ville d'Orléans est située sur la rive droite et septentrionale de la Loire. Elle communiquait avec la rive gauche par un pont, dont la tête était défendue par un fort, appelé *les Tournelles*, que couvrait un boulevard fermé de tous côtés, afin d'être à l'abri d'un coup de main, même pendant les basses eaux.

Comme le plan du général ennemi était de former son attaque par la rive gauche, afin d'être plus en mesure de repousser les entreprises du reste de l'armée royale pour secourir la place, toutes les troupes anglaises qui se trouvaient sur la rive droite, traversèrent le fleuve le 12; mais elles ne purent se loger dans les faubourgs, auxquels les assiégés venaient de mettre le feu. Arrêté par cette barrière encore fumante, le comte de Salisbury ordonna la construction d'un fort ou bastille sur les ruines du couvent des Augustins, pour y placer l'artillerie destinée à battre en brèche, en même temps qu'il faisait attaquer, par une mine, le boulevard et le fort des Tournelles.

Le 21, la brèche étant jugée praticable au boulevard, les Anglais s'avancèrent pour y monter. Ils furent reçus avec la plus grande intrépidité. La haine nationale ajouta au désir de triompher, et l'on combattit de part et d'autre avec une fureur égale. Hommes, femmes, vieillards, enfans, étaient accourus de l'intérieur de la ville pour seconder les efforts de la garnison. Enfin les Anglais furent repoussés, précipités dans le fossé, écrasés par des pierres énormes, brûlés par des flots d'huile bouillante, de cendres enflammées. Après cet échec, il restait aux assaillans la ressource de leur mine; ils la firent jouer, et, le 23, les Orléanais furent forcés d'abandonner le boulevard, et de se retirer dans le fort des Tournelles. Il fut emporté le lendemain; mais les assiégés y suppléèrent en rompant deux arches du pont, et en construisant sur la suivante un nouveau rempart.

L'hiver approchait ; le comte de Salisbury, jugeant, par la vigoureuse résistance qu'il venait d'éprouver, que le siège serait plus long qu'il ne s'y était attendu, résolut de le convertir en blocus. Son projet était d'embrasser la place par une ligne fortifiée, de manière à rendre impossible l'entrée des secours et des convois ; mais au moment où, placé sur le rempart des Tournelles, il examinait les dehors d'Orléans pour l'exécution de ce plan, un boulet, parti de la ville, lui emporta la moitié du visage. Il mourut à Meung des suites de cette blessure. Le comte de Suffolck, qui le remplaça, suivit ses instructions. Il fit d'abord réparer les Tournelles, et tracer ensuite, sur les deux rives, une ligne de circonvallation, avec des forts de distance en distance, liés entre eux par un double rang de fossés. Ces forts ou *bastilles* (selon le langage du temps) étaient au nombre de cinq sur la rive gauche, et de sept sur la rive droite ; un treizième fut élevé dans une île de la Loire, avec un pont volant pour établir la communication d'une rive à l'autre, et intercepter la navigation du fleuve<sup>1</sup>.

Ces travaux, interrompus par des sorties multipliées et sanglantes de la garnison, ne pouvaient être promptement terminés : cependant, à la fin de janvier, ils se trouvaient assez avancés. A cette même époque, la difficulté d'introduire des renforts et des munitions dans la place augmentait chaque jour, et déjà la famine se faisait craindre. Les Anglais, de leur côté, avaient presque épuisé leurs magasins de vivres, et les environs d'Orléans ne pouvaient plus leur en fournir. Les assiégés qui savaient déjà cette circonstance, apprirent bientôt que leurs adversaires attendaient de Paris un convoi considérable envoyé par le régent, sous l'escorte de deux cent cinquante hommes, que commandait un capi-

<sup>1</sup> Relation du siège d'Orléans, par Léon Tripaut,

taine nommé Fastol. Ils formèrent le dessein de l'enlever. On trouva moyen de faire avertir Louis de Bourbon, comte de Clermont, qui réunit tout ce qui restait à peu près de l'armée royale, et passa la Loire pour s'approcher de la ville, en évitant toutefois la rencontre des troupes assiégeantes. Quelque péril qu'il y eût à diminuer le nombre des défenseurs de la place, sa perte paraissait si certaine, en cas de revers, que le gouverneur détacha la moitié de la garnison sous les ordres de Dunois, afin de donner à l'expédition une grande supériorité sur l'escorte anglaise.

12 fév. 1428. *Combat de Rouvray ou journée des harengs.* — Le comte de Clermont, à la tête d'un corps de quatre mille hommes et plus, rencontra le convoi anglais, le 12 février, à cinq heures du soir, auprès du village de Rouvray-Saint-Denis, à quelques lieues d'Orléans. Le capitaine Fastol fit preuve, en cette occasion, d'une intelligence et d'une capacité militaire peu commune dans les guerriers du temps. A l'approche de la troupe française, il rallia son escorte, la forma en bon ordre, réunit tous les charriots du convoi pour en faire un retranchement, aux issues duquel il plaça ses meilleurs archers, et couvrit ceux-ci par une palissade de pieux ferrés, fichés en terre par l'autre bout, de manière à pouvoir arrêter les premiers efforts de la cavalerie. Les Français, au contraire, sans considérer l'inconvénient d'en venir aux mains après la chute du jour, sans faire aucune disposition préparatoire, sans user de la moindre précaution, attaquèrent avec leur impétuosité et leur indiscipline accoutumées, et éprouvèrent aussi le même sort qu'aux batailles précédentes. La plupart des chefs et une partie des soldats furent tués<sup>1</sup>, les autres se dispersèrent, à l'exception d'un petit corps de quatre à cinq cents hommes d'armes, que Dunois,

<sup>1</sup> On évalue le nombre de ces morts à cinq cents.

blessé grièvement dans l'action, et quelques officiers, parvinrent à ramener dans Orléans. On nomma ce combat la *journée des harengs*, parce que le convoi anglais consistait principalement en barils remplis de ces poissons salés<sup>1</sup>.

Le combat de Rouvray, malgré son peu d'importance, quant au résultat matériel, faillit entraîner la perte de la monarchie. Il enlevait au roi le reste de sa faible armée, il décourageait ses partisans, il amenait la réduction d'Orléans. Les habitans de cette ville, près d'éprouver toutes les horreurs de la famine, n'espérant plus leur délivrance d'un prince, qui lui-même conservait à peine une ombre de royauté, résolurent de mettre la place en dépôt entre les mains du duc de Bourgogne. Leurs envoyés, du nombre desquels était Xaintrailles, se rendirent près du duc, qui agréa d'abord la proposition, et les conduisit à Paris, dans le dessein d'engager le duc de Bedford à ratifier cet arrangement; mais le régent répondit que la ville ne serait reçue à traiter, qu'à la condition de se soumettre aux Anglais. La négociation fut rompue, et les Orléanais ne prirent plus conseil que de leur patriotisme et de leur courage résigné.

Dans cet état de choses, la conquête des provinces méri-

<sup>1</sup> Monstrelet. — Hall. — Stowe. — Hollingshed. — Grafton. — Jean Hordal. — Léon Tripaut. — Lenglet-Dufresnoy. — Daniel. — Mézerai.

Ces historiens varient sur les fautes des Français dans cette journée; l'historien de la Pucelle parle même d'une mesure qui aurait dû leur assurer la victoire. Selon lui, ils dirigèrent d'abord contre le retranchement formé par les charriots anglais, une batterie de canons qui les mit en pièces. Le désordre commençait à s'introduire dans la troupe ennemie, lorsque les Écossais qui faisaient partie du corps attaquant, emportés par leur haine contre les Anglais, engagèrent le combat sans ordre et sans concert. Léon Tripaut attribue la perte de la bataille à la négligence et à la lenteur du comte de Clermont, qui retarda les attaques de l'avant-garde, et ne vint point la secourir après sa défaite. Quoi qu'il en soit, toutes les relations s'accordent à rejeter ce désastre sur les fautes des Français, et aucune ne varie sur la sagesse des dispositions de Fastol.

dionales du royaume paraissait d'autant plus facile, que les villes étaient mal fortifiées et dépourvues de munitions, qu'on n'avait plus d'armée pour en empêcher l'attaque. Enfin, on désespéra tellement de sauver la France, que quelques ministres de Charles lui conseillaient de se retirer en Dauphiné. Il allait prendre ce parti; mais il était réservé à ce prince, gouverné par des femmes, de leur devoir son salut, sa gloire et sa puissance.

Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi de Naples, épouse de Charles VII, et Agnès Sorel, sa maîtresse, étaient amies, malgré les circonstances qui auraient dû les éloigner l'une de l'autre. Toutes deux furent utiles au roi, la première par la prudence de ses conseils, la seconde par l'élévation de ses sentimens. La reine représenta à son époux que, s'il s'éloignait, il allait donner le signal d'une défection universelle. Agnès Sorel dit à son amant que, sa destinée l'appelant à être l'amie d'un grand roi, elle prétendait remplir cette même destinée avec lui Charles, ou avec son vainqueur. « L'honneur, l'amitié, l'amour surtout, retinrent Charles VII sur les bords de la Loire, et il fut roi <sup>1</sup>. »

On a vu Jacqueline de Hainaut commencer à servir Charles VII, en divisant ses ennemis : Marie d'Anjou et Agnès Sorel viennent de relever son courage abattu; une quatrième femme, une héroïne va le faire triompher. La ville d'Orléans, presque réduite aux dernières extrémités, allait ouvrir ses portes, ou se voir emportée de vive force, lorsque Jeanne d'Arc parut.

*Jeanne d'Arc entreprend de sauver Orléans et la France.*

— Une jeune fille, à peine âgée de seize ans, née de parens pauvres, au village de Donremy-sur-Meuse, en Lorraine, se présente à la cour de Charles VII, comme envoyée de Dieu

<sup>1</sup> Gaillard.

pour délivrer la ville assiégée ; pour conduire un roi sans soldats à Reims , à quatre-vingt lieues de sa résidence , au travers de cent forteresses , et d'une armée ennemie ; pour l'y faire sacrer sans obstacles ; pour chasser les Anglais et sauver la France ! . . . .

La Lorraine avait souffert , comme les autres provinces septentrionales du royaume , des ravages de la guerre. Jeanne d'Arc fut élevée dans l'horreur du nom anglais. On s'entretenait sans cesse devant elle des droits et des malheurs de Charles VII. Son imagination s'échauffait à ces récits. Ne pouvant servir son roi , elle priait pour lui ; elle demandait à Dieu , dans toute la ferveur de son ame candide , un vengeur et un libérateur pour la France. Bientôt elle s'offrit elle-même pour accomplir cette grande mission , et jamais on ne vit un enthousiasme plus vrai , plus soutenu , plus sublime <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Selon les Anglais et leurs partisans , au nombre desquels tout Français doit rougir de compter des évêques et l'Université de Paris , Jeanne d'Arc n'était qu'une sorcière ou une magicienne. Le plus grand nombre des Français , ses contemporains , la croyaient réellement inspirée et chargée d'une mission divine ; plusieurs modernes ne voient en elle qu'une fourbe que les partisans de Charles eurent l'art de mettre en jeu. Aucune de ces opinions ne nous paraît fondée. Il est inutile de réfuter la première ; quant à la seconde , sans avoir la hardiesse de déterminer les moyens que peut employer la divinité , et en reconnaissant que tout ce qui se passe sur la terre est sans doute réglé par les décrets de la Providence , nous n'hésitons point à dire qu'il ne faut point lui attribuer le dessein d'agir par des merveilles , lorsque les événemens qu'on prétend miraculeux sont susceptibles d'une explication naturelle , telle que celle que nous donnerons tout à l'heure.

*Nec Deus intersit , nisi dignus vindice nodus.*

(HORAT. , *de arte poetica* , lib. vers. 191).

Il ne reste que l'opinion des modernes ; mais elle est trop injurieuse pour Jeanne , et trop honorable ( en politique du moins ) pour les conseils de Charles ; en un mot , elle est entièrement démentie par le caractère et la conduite de notre héroïne et des ministres. Jeanne ne montra aucun

Laissons de côté les révélations de la divinité alléguées par cette fille extraordinaire; ne cherchons point comment elle put avoir connaissance du combat de Rouvray, qu'elle annonça, dit-on, au seigneur de Baudricourt, avant que la nouvelle en fût arrivée à Vaucouleurs; ne parlons point du talent qu'elle eut de distinguer le roi dans la foule des courtisans, sans avoir jamais vu son portrait, et ce grand secret de Charles VII qu'elle lui révéla, et dont ni l'un ni l'autre

de ces sentimens ignobles qui semblent le partage des fourbes; elle ne dévia pas une minute du sentier de la vertu et du courage. On peut dresser un imposteur, on ne façonne pas aisément un héros. Pour former Jeanne au rôle brillant qu'elle remplit, sans jamais se démentir, il aurait fallu plusieurs années de préparations, et la cour de Charles VII songeait à peine au lendemain, excepté quand il était question de déprédations ou de fêtes. Lorsque Jeanne arriva, l'héroïsme était dans son cœur; il ne lui manquait que les occasions de se développer: tout le mérite de la cour fut de les lui fournir. Il n'était pas besoin de beaucoup de peine ou d'adresse pour cela; Jeanne ne demandait qu'à guider les troupes, à les précéder dans les expéditions les plus périlleuses. On n'est guère avare de ces sortes de graces, et ce ne sont pas de tels emplois que sollicitent les imposteurs.

On jugea que pour lui faire obtenir de la confiance, on devait user de quelque merveilleux: on payait ce tribut à l'esprit du temps; mais Jeanne put se prêter, sans déshonneur, aux mesures qu'on prit dans cet objet: reconnaître le roi parmi ses courtisans; lui découvrir un secret qu'il n'avait communiqué à personne, et sur lequel il garda le silence; se laisser examiner par des femmes, des docteurs, des magistrats . . . , tout cela pouvait en imposer au vulgaire sans être un sujet de reproches pour Jeanne d'Arc: au reste, on verra bientôt que toutes ces précautions étaient inutiles, tandis qu'avec cent fois plus de moyens superstitieux, ou de machines merveilleuses, on eût échoué dès la première journée, si Jeanne n'avait été qu'une femme ordinaire, ou un vil instrument de cour.

Elle soutint qu'elle avait eu des apparitions et des révélations, où elle avait reçu la mission de chasser les Anglais: de là on tire l'objection la plus sérieuse qu'on ait faite contre sa sincérité. Faut-il donc ne pas tenir compte de l'époque où elle vivait? Est-il juste de transporter le dix-huitième siècle au commencement du quinzième, et de changer en philosophes une pauvre bergère et des soldats grossiers? Les mœurs étaient sans

n'ont jamais parlé ; abandonnons le merveilleux , et rapportons ce que Jeanne a fait réellement <sup>1</sup>.

Bien affermie dans sa résolution , elle s'était présentée au doute non moins corrompues alors qu'à présent ; mais la superstition était aussi une maladie universelle , nourrie par l'ignorance. Née au milieu des guerres civiles et étrangères , élevée dans la haine du nom anglais , témoin des ravages continuels de son pays , s'entretenant des maux qui semblaient ne devoir point finir , est-il fort extraordinaire que Jeanne d'Arc n'y ait entrevu de remède que dans l'intervention du Tout-Puissant ; que son imagination exaltée et ardente ait converti plusieurs fois , pendant le sommeil , ses espérances en réalité ; et qu'enfin , douée de beaucoup de patriotisme et de courage , elle ait voulu mettre à exécution ce qu'elle croyait de bonne foi une inspiration de la Providence.

Il est presque superflu , d'après cela , de s'arrêter à une dernière remarque : on trouve Jeanne trop expérimentée pour son âge et sa condition. Mais lorsqu'on approfondit cette remarque , on reconnaît qu'elle ne repose que sur trois faits : Jeanne maniait avec assurance un cheval , se servait avec dextérité d'une lance , et elle était éloquente . . . Rien encore de moins surprenant. Nous voyons , dans les contrées où l'on élève le compagnon des travaux de l'homme , de jeunes paysannes aussi hardies que Jeanne. Dans un temps de guerres civiles , elle avait pu souvent être témoin de l'exercice de la lance ; un contemporain ( Philippe de Bergame , cité par Hordal ) assure même qu'elle s'y essayait dès le bas âge : elle avait également pu se perfectionner dans l'un et l'autre talent , soit pendant son voyage de Lorraine à Chinon , où était le roi , soit pendant un séjour de deux mois qu'elle fit dans cette ville et dans les environs , avant d'agir. Quant à l'éloquence , ses discours agrestes , sans correction et sans ornemens , n'offrent que celle qu'on tient de la nature , fortifiée par la persuasion et l'enthousiasme ; éloquence sans doute fort puissante , surtout envers des hommes ignorans ou rustiques , tels que les courtisans , les soldats ou les sujets de Charles , mais à laquelle l'art est tout-à-fait incapable de former. ( *Dissertation sur Jeanne d'Arc* , par M. Berriat-Saint-Prix , de l'Académie des Inscriptions , etc. )

<sup>1</sup> Nous abandonnerons également cette question , si Jeanne était véritablement vierge ; question qu'on regardait comme très-importante à cette époque , parce qu'on la croyait liée avec celle de la sorcellerie ( l'opinion reçue était qu'une sorcière ne pouvait être vierge ). Nous nous en rapportons sur ce point à la reine de Sicile et aux dames de Gaucourt et de Fiennes , qui , après un examen rigoureux , restèrent convaincues de la virginité de Jeanne.

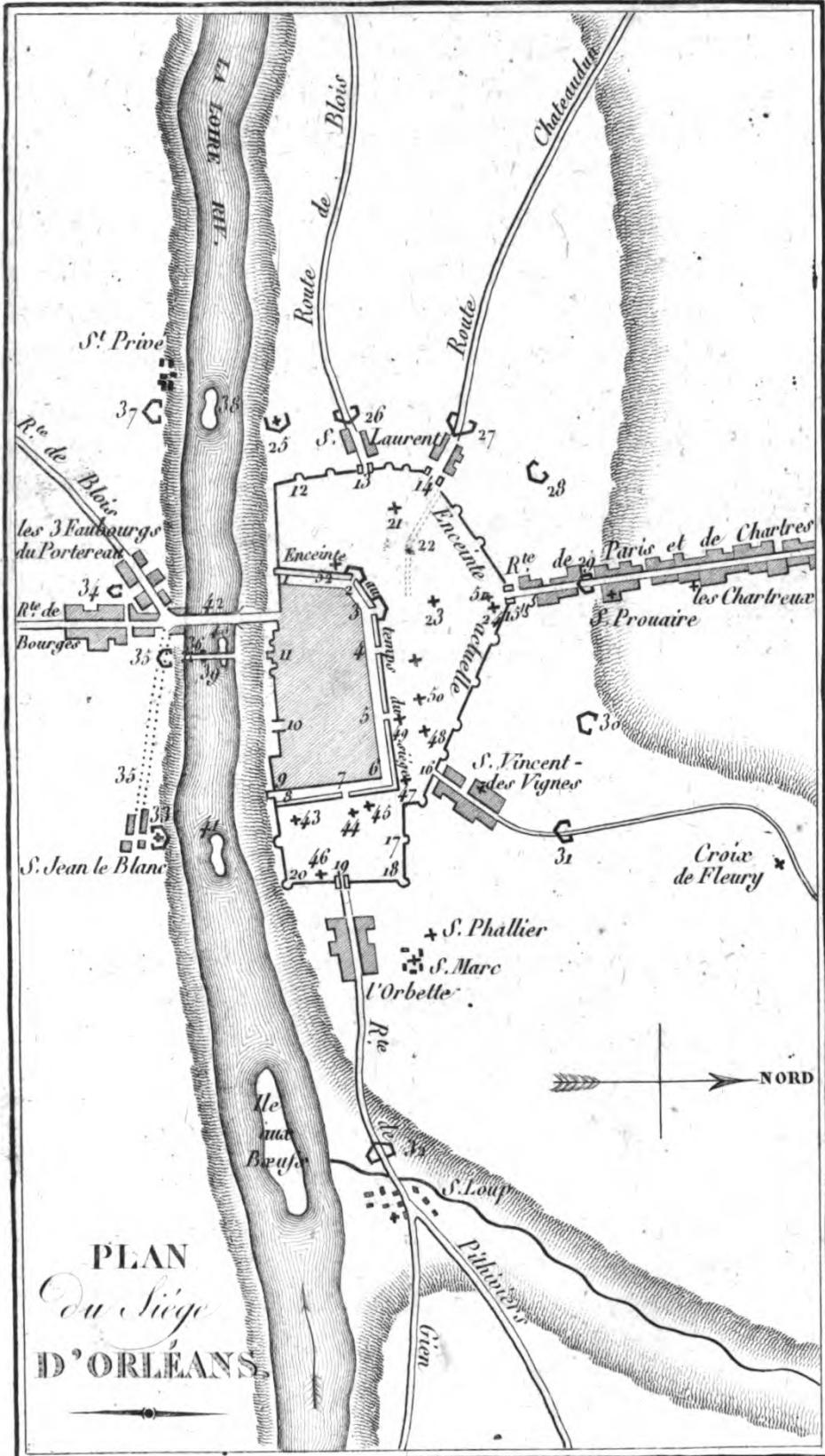


chevalier de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, petite place dans le voisinage de Donremy. Accueillie d'abord comme une visionnaire, elle ne se rebuta point ; elle insista, elle étonna ce seigneur, qui se décida à l'envoyer au roi, accompagnée de deux gentilshommes. Elle arrive, sur la fin de février, à Chinon, où Charles VII tenait sa cour. Elle est annoncée au monarque, alors entouré de ses capitaines, de ses ministres, de ses favoris, tous tremblant sur l'avenir, n'entrevoiant que la destruction de leur fortune, ne sachant quel parti prendre, ou divisés sur les plans et les mesures. Pendant deux jours, on délibère si l'on écouterá la jeune inspirée ; enfin la curiosité l'emporte, Jeanne est admise. Sa démarche modeste, la régularité de ses traits, préviennent en sa faveur ; ses regards pleins de feu, ce visage où se peint la confiance, son attitude qui annonce une noble hardiesse, le courage qui semble respirer dans tout son être, fixent et raniment les esprits ; on l'entoure : Charles lui-même se mêle à dessein parmi ses courtisans ; Jeanne le distingue : « C'est vous, dit-elle, c'est vous qui êtes le dauphin. Le roi du ciel m'envoie vous secourir ; s'il vous plaît me donner gens de guerre, par grâce divine et force d'armes, je ferai lever le siège d'Orléans, et vous menerai sacrer à Reims, malgré vos ennemis <sup>1</sup>. »

On la questionne, on élève des doutes ; elle répond à tout, et dans chacune de ses réponses, même naïveté, même assurance, et cette éloquence qui résulte de l'enthousiasme, et est si propre à embrâser l'ame des auditeurs. On insiste toutefois : « le roi du ciel, lui dit-on, a-t-il besoin d'armées, s'il lui plaît de sauver la France ? » Jeanne réplique aussitôt : « les gens d'armes combattront en mon Dieu, et le seigneur donnera la victoire <sup>2</sup>. »

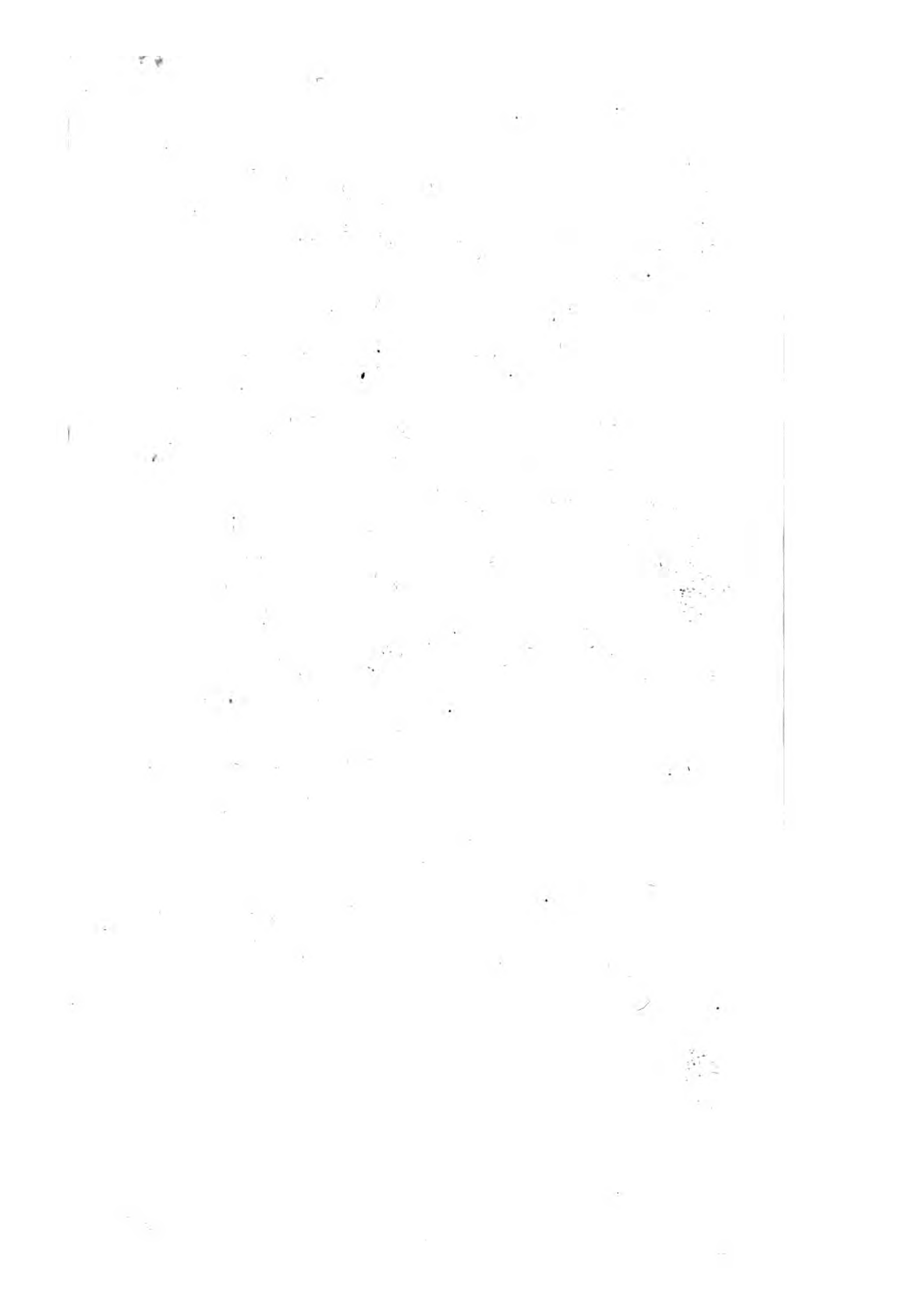
<sup>1</sup> *Histoire de la Pucelle d'Orléans.*

<sup>2</sup> *Histoire de la Pucelle d'Orléans.*



PLAN  
Du Siège  
D'ORLÉANS

Mille Toises



Le parlement, alors siégeant à Poitiers, fut chargé, conjointement avec des théologiens de l'université, d'interroger et d'examiner Jeanne. On lui demanda des preuves de sa mission : « qu'on me conduise à Orléans, et on verra des signes certains. »

La cour de Charles n'hésita plus ; quelques troupes furent rassemblées par les ordres du roi ; la confiance réveillée ramena une foule de fuyards ou de gens indécis ; en peu de temps, une armée de six à sept mille hommes se trouva sur pied ; Jeanne, complètement armée et équipée en cavalier, exhortait et encourageait les soldats à mesure de leur arrivée au point de réunion.

Elle était à Blois, où l'on préparait un convoi de vivres pour Orléans. Elle réunit les prêtres de la ville, et se met avec eux à la tête des troupes, en chantant des hymnes et des psaumes, que les soldats répètent avec enthousiasme, pleins de confiance dans cette fille inspirée, et croyant l'être eux-mêmes. Le convoi, escorté par six mille hommes, passe au milieu des ennemis ; la Pucelle, ayant à ses côtés Dunois et La Hire, est reçue en triomphe dans Orléans ; à son aspect, à ses discours, l'enthousiasme passe de l'armée à la garnison et aux habitans ; la place est dès-lors imprenable.

Les jours suivans, d'autres convois, d'autres détachemens, furent introduits dans la ville, toujours protégés par la Pucelle, qui se tenait avec un corps principal entre Orléans et le camp anglais.

Jeanne procédait en règle ; avant de quitter Blois et de commencer la première hostilité, elle avait fait sommer les Anglais de rendre le royaume au souverain légitime. Les Anglais chargèrent de chaînes le porteur de cette sommation ; elle l'envoya redemander, en se plaignant de cette violation du droit des gens, et menaçant d'user de repré-

sailles ; les assiégeans lui écrivirent des injures\*, mais ils renvoyèrent le héraut d'armes.

1429.

*Suite du siège d'Orléans.* — Orléans étant muni de tout ce qui est nécessaire pour soutenir un long siège, les chefs de l'armée française arrêtaient de se tenir sur la défensive. Ce parti paraissait le plus sage : on ne courait, en effet, aucun risque, et dans peu de temps de nouveaux renforts, promis par les ministres de Charles, auraient mis en état d'attaquer les Anglais avec avantage ; mais la Pucelle, qu'on n'avait point appelée à la délibération, en jugea tout autrement. Elle pensa sans doute qu'il ne fallait pas laisser aux Anglais le loisir de revenir de leur stupeur, ni s'exposer à voir refroidir l'ardeur des Français, ni trop compter sur des secours, qui dépendaient de ministres tels que ceux de Charles. En conséquence, elle annonce hautement qu'il faudra marcher dès le lendemain au point du jour, et, pour s'y disposer, elle va prendre quelque repos. Au bout de quelques minutes, l'agitation que lui cause son projet la réveille ; elle se fait armer, et elle s'entretient avec quelques officiers du point où elle veut se diriger.

Sur ces entrefaites, la confiance que Jeanne inspirait, et qu'augmentait l'inaction de l'ennemi, avait excité un détachement des Orléanais à escarmoucher contre le poste nombreux de l'un des forts les mieux fortifiés de la circonvallation anglaise, sur la rive droite, la bastille de Saint-Loup<sup>1</sup>. Plusieurs

<sup>1</sup> Les treize forts ou bastilles élevés par les Anglais autour de la place, avaient chacun un nom, tiré des localités ou changé par le caprice des assiégeans. Voici cette nomenclature : Sur la rive droite, les forts de Saint-Loup, de Saint-Pouer (ou de Paris), du Pressoir Ars (ou Rouen), des douze Pierres (ou Londres), de la Croix-Boissée, du Colombier, de Saint-Laurent ; sur la rive gauche, les forts de Saint-Privé, des Tournelles, du boulevard du même nom, des Augustins, de Saint-Jean-le-Blanc ; enfin dans l'île de la Seine, appelée Charlemagne, le fort du même nom. (*Hist. de la Pucelle d'Orléans*, manusc. de la bibliothèque royale, n<sup>o</sup>. 10297.)

des assaillans avaient été tués ou blessés, les autres, près de succomber, reculaient du côté de la place. Jeanne, informée de cet événement, s'élance hors de son logis, se saisit d'un cheval qu'elle rencontre sur ses pas, et vole à la porte de la ville, que les Français repoussés tâchaient de gagner, entraînant avec elle tous les guerriers qu'elle aperçoit dans ce trajet. Elle sort de la place, malgré les remontrances du gouverneur Gaucourt, qui tenait aux résolutions du conseil, mais qui bientôt, entraîné lui-même, suit l'héroïne avec la majeure partie de la garnison. Cette sortie inattendue rétablit le combat; les Anglais se retirent à leur tour dans la bastille Saint-Loup, poursuivis par les Français, qui les assiègent bientôt dans ce refuge.

Le capitaine Talbot, chargé du commandement des forts voisins, veut essayer une diversion en faveur de celui de Saint-Loup, et s'avance avec un fort détachement, de manière à placer les assaillans entre deux feux; mais ce qui reste de la garnison dans la place, chefs et soldats, électrisés par l'audace de la Pucelle, sortent en foule, et couvrent le siège de Saint-Loup. Talbot, étonné, suspend sa marche, leur laisse prendre position, et, peu de temps après, ordonne la retraite. De leur côté, les assaillans, enhardis par ce secours, redoublent de valeur et d'efforts : la bastille est emportée en moins de quatre heures; presque tous ceux qui la défendaient sont tués ou pris; les Français enlèvent les munitions dont le fort regorge, le démolissent ou réduisent en cendres, et rentrent dans Orléans. Les Anglais perdirent en cette occasion cent soixante-quatorze tués, et deux cents prisonniers.

Ce succès remarquable démontrait aux chefs de l'armée française combien ils avaient eu tort de ne pas admettre la Pucelle dans leur conseil. Jeanne leur proposa le lendemain de retourner à l'ennemi : soit timidité, soit prudence, soit

scrupule réel, on objecta qu'il fallait célébrer la fête de l'Ascension, qui tombait ce jour-là; mais on convint d'attaquer le jour suivant les forts de la rive gauche, et l'on s'y prépara dès le soir avec tant d'activité, que tout fut prêt avant le lever du soleil.

Le 6 mai, à cinq heures du matin, une partie de la garnison se rassembla dans une petite île de la Loire, située vis-à-vis l'église de Saint-Aignan, et défila ensuite sur un pont construit à la hâte, à l'aide de deux bateaux. Rien n'était plus facile que d'empêcher cette troupe d'aborder la rive gauche; mais, loin de s'en occuper, les Anglais, frappés de terreur par le dernier exploit de Jeanne, qu'ils voient encore à la tête de cette nouvelle expédition, abandonnent la bastille la plus prochaine, celle de Saint-Jean-le-Blanc; aussitôt on les poursuit dans la seconde, celle des Augustins. La Pucelle est la première au pied du fort. Saisis à leur tour d'une terreur panique, les soldats français rebroussement chemin tout à coup, au moment où ils venaient de planter leurs échelles contre le rempart. La première à l'attaque, Jeanne est aussi la dernière dans la retraite. Ne pouvant retenir les fuyards, elle protège au moins leur marche; pendant qu'ils regagnent l'île, la Pucelle s'aperçoit que les Anglais du fort des Tournelles font une sortie pour profiter de ce désordre: elle marche à ces derniers, accompagnée de La Hire et de quelques autres chevaliers, les repousse et les force à rentrer dans leur poste. Ce trait hardi réveille le courage des Français; ils reviennent tous, et se reforment sous cette même bastille des Augustins, qu'ils n'avaient point osé assaillir; elle est prise dans un instant: la garnison, les munitions et la forteresse éprouvent le même sort que celles de Saint-Loup<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Léon Tripaut. — *Hist. de la Pucelle.* — Monstrelet. — *Chroniq. de France.* — Berryat-Saint-Prix.

Les Anglais avaient encore sur la rive gauche les bastilles de Saint-Privé et des Tournelles; le soir même, la Pucelle proposa d'assiéger la dernière, couverte d'un côté par la Loire, et de l'autre par un boulevard, qui était lui-même un fort à part. Ce poste était le plus important de tous, et presque inexpugnable par sa situation. Cinq cents hommes d'armes d'élite en composaient la garnison, commandée par le capitaine Glacidas, un des plus audacieux aventuriers du temps. Le conseil de guerre français résistait. « N'importe les obstacles, s'écria Jeanne, attaquons l'ennemi, nous le battons, nous prendrons le boulevard, nous emporterons les Tournelles, et nous rentrerons dans la ville par le pont qu'on a détruit pour en éloigner les Anglais. » On ne fit plus d'objections; le fort fut investi sur-le-champ.

Indépendamment des troupes employées à cette opération, on fit bivouaquer, pendant la nuit, un autre détachement de la garnison, afin de prévenir toute surprise, et de protéger le débarquement, ainsi que la distribution des vivres que la place envoyait aux assaillans. Les guerriers chargés de ce soin étaient tranquilles; Jeanne veillait avec eux, et ne voulait pas plus se donner de repos qu'en laisser aux ennemis; d'un autre côté, ceux-ci, égarés par la frayeur, ou peut-être regardant les Tournelles comme imprenables, évacuèrent d'eux-mêmes, et à la faveur des ténèbres, la bastille de Saint-Privé.

Le 7 mai, dès l'aube du jour, les Français posèrent les échelles contre le boulevard. Les Anglais étaient secondés par leur position, leur nombre, leurs moyens de défense, et animés par le désespoir de leurs pertes, le désir de les réparer, la nécessité de conserver leur dernier abri. Leur résistance passa tout ce qu'on attendait d'eux. L'assaut avait duré une grande partie de la journée, sans qu'on eût gagné le rempart; les Français, fatigués, n'en combattaient pas



avec moins de résolution, lorsqu'une blessure que reçut la Pucelle, et qui l'obligea de quitter la muraille, fit songer à la retraite. On s'y disposait, et l'on commençait à emmener l'artillerie; mais à peine le premier appareil est mis sur la blessure de Jeanne, qu'adressant au ciel une courte prière, cette héroïne reparait. Apercevoir l'embarras des assaillans, deviner leur dessein, voler au pied du rempart, y planter sa bannière, est pour elle l'ouvrage d'un moment <sup>1</sup>. A cet aspect, les Français retrouvent leurs forces, sentent augmenter leur vaillance; ils se pressent autour de l'étendart de Jeanne, recommencent l'attaque avec fureur, surmontent tous les obstacles, et parviennent au parapet. Les Anglais se précipitent en foule dans la bastille; le pont-levis s'écroule sous le poids : Glacidas et la plus grande partie de ses soldats tombent dans le bras du fleuve, qu'on avait détourné pour fermer le fossé <sup>2</sup>; ils se noyent ou sont abîmés par les débris. Les assaillans rétablissent le pont aussitôt, enlèvent le fort, et rentrent dans la ville, ainsi que l'avait annoncé la Pucelle <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> On serait dans l'erreur, si l'on se représentait la Pucelle, au milieu de la mêlée, les mains teintes de sang, donnant la mort à tout ce qui résiste. Loin de là, cette fille, aussi humaine que vaillante, abhorrait le carnage, s'exposait aux coups et n'en portait point. Elle ne se servait jamais de son épée : « Je veux chasser les ennemis du roi, disait-elle, mais je ne veux tuer personne. » En effet, il ne paraît pas qu'elle ait donné la mort. Elle parcourait les rangs ennemis avec son étendart; toujours la première au combat, la dernière à la retraite. Son ardeur, son audace, sa certitude de vaincre, son étendart qu'on croyait magique, sa grâce dans les exercices, sa sérénité dans le péril, voilà le prestige qui consternait et dissipait ses ennemis. (GAILLARD.)

<sup>2</sup> Le fort des Tournelles était placé à l'extrémité du grand pont d'Orléans; mais il était séparé de la rive gauche par un ravelin, au pied duquel on avait fait passer un petit bras de la Loire, qu'on traversait au moyen d'un pont. (Voyez *Essais historiques sur Orléans*, par Polluche et Beauvais de Préau.)

<sup>3</sup> Léon Tripaut.—*Hist. de la Pucelle*.—*Chroniq. de Fr.*—Berryat-Saint-Prix.

*Les Anglais abandonnent le siège d'Orléans.* — Après un coup de main aussi vigoureux, les assiégés avaient à craindre que les Anglais, toujours bien supérieurs en nombre, ne tentassent de prendre leur revanche sur la rive droite, ou du moins ne cherchassent à ressaisir les Tournelles. C'est pourquoi l'infatigable Jeanne passa la nuit sous les armes avec une partie de la garnison. 8 mai 1429.

Le 8 au matin, toutes les troupes ennemies sortirent de leurs retranchemens de la rive droite, et parurent formées en bataille; mais, à l'approche des Français, cette masse formidable défila avec précipitation, et se mit en retraite, abandonnant artillerie, munitions de guerre et de bouche, équipages, malades, enfin tout ce qui pouvait retarder sa marche.

Ainsi se termina le mémorable siège d'Orléans. En moins de dix jours, les assiégés s'étaient emparés de fortifications qui avaient coûté à l'ennemi vingt fois plus de temps à créer; ils voyaient fuir devant eux et dans diverses directions les colonnes de cette armée, naguère si fière de ses triomphes, mais dont le bras d'une femme venait de renverser tous les trophées. Les chefs de la garnison voulaient poursuivre les Anglais et troubler leur retraite; Jeanne s'y opposa: « Laissons-les fuir, dit-elle, l'objet est rempli, point de carnage inutile<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Les historiens anglais rapportent une lettre du duc de Bedford au régent d'Angleterre, son frère, de laquelle nous extrayons les passages suivans: « Tout réussissait, jusqu'au temps du siège d'Orléans et de la mort du comte de Salisbury; mais, depuis cette époque, un coup terrible a été frappé sur nous par la main de Dieu. Ce revers de fortune est causé, en grande partie, par la folle et funeste croyance, et la crainte superstitieuse qu'ils ont conçue (*les Anglais*) d'une femme, vraie disciple de satan, formée du limon de l'enfer, appelée la Pucelle, laquelle s'est servie d'enchantemens et de sortilèges. . . . . Ce revers et cette défaite, non-seulement ont fait périr une grande partie de nos troupes, mais en même temps ont découragé le reste de la manière la plus étonnante, et ont au contraire ranimé les ennemis. »

1429.

*Suite des exploits de Jeanne d'Arc.* — Dès le lendemain de la délivrance d'Orléans, la Pucelle, quoique blessée, partit pour Loches (on n'avait pu décider Charles VII à s'approcher plus près de la place assiégée). Là, elle eut à lutter contre des adversaires non moins difficiles à vaincre que les Anglais. Elle avait rempli la première de ses promesses ; elle désirait d'accomplir la seconde, celle de conduire Charles à Reims pour le faire couronner. On s'y opposa long-temps, et nous devons convenir qu'on avait des raisons plausibles : il s'agissait de traverser soixante-dix lieues de pays, dont les habitans étaient voués à l'ennemi ou comprimés par lui, qui était coupé par plusieurs rivières, et hérissé de places fortes, toutes occupées par les alliés ; et d'ailleurs telle était la pénurie des ressources, qu'on manquait d'argent pour assurer le transport d'une faible artillerie. Jeanne ne se rebuta point ; elle insista si vivement, que la cour se rendit à sa demande : on décida seulement qu'il fallait, avant le voyage, recouvrer les places voisines d'Orléans.

La réputation croissante de Jeanne et les derniers succès remportés, faisaient accourir de toutes parts de nouveaux combattans sous la bannière royale. Au commencement de juin, huit à dix mille hommes étaient rassemblés sous les murs d'Orléans. Impatiens de se distinguer, les chefs de cette armée, et principalement le duc d'Alençon, vont attaquer Jargeau, petite ville située à quatre lieues d'Orléans, sur la rive gauche de la Loire : Jeanne n'est point avec eux, ils échouent dans leur entreprise <sup>1</sup>.

Jargeau était alors une place bien fortifiée ; douze cents hommes d'élite formaient sa garnison, et elle avait pour gouverneur le comte de Suffolck, un des meilleurs lieutenans du duc de Bedford.

Le retour de Jeanne à Orléans fit reprendre l'expédition.

<sup>1</sup> Léon Tripaut.

Le 11 juin, les troupes françaises parurent devant Jargeau; et, d'après le conseil de la Pucelle, l'assaut fut résolu pour le lendemain. Jeanne y marche la première, plante son étendard au pied de la muraille, et, quoique en butte à tous les traits des assaillans, elle excite à haute voix ses compagnons. « Ne craignez rien, dit-elle au duc d'Alençon, j'ai promis à la duchesse de vous ramener sain et sauf. » Atteinte d'un coup de pierre à la tête, et renversée dans le fossé, elle redouble d'ardeur, se relève, et remonte à l'assaut, en s'écriant : « Amis, amis, sus, sus! Notre-Seigneur a condamné les Anglais! Ils sont à nous, bon courage! » Les soldats renversent tout ce qui se présente, Jargeau est forcé, et le comte de Suffolck, ainsi que la garnison, faits prisonniers. Le 15, le place de Meung; le 16, celle de Beaugency; le 17, le château de cette dernière, éprouvent le même sort.

*Le connétable de Richemont offre ses services au roi.*— Le bruit des exploits de la Pucelle tourmentait le connétable de Richemont dans sa retraite; il s'indignait d'être étranger à ces succès, et brûlait de s'associer à la gloire de cette illustre fille, de contribuer à l'expulsion des Anglais. Il résolut enfin de se perdre ou de forcer le roi à souffrir ses secours. Il se dirigea sur la Loire avec quelques troupes rassemblées dans ses domaines ou en Bretagne. Au premier bruit de sa marche, le roi lui fit défense de passer outre; il poursuivit sa route, le roi ordonna au duc d'Alençon de ne pas le recevoir. Le connétable n'en arriva pas moins devant Beaugency, à la tête de douze cents hommes d'armes. Les chefs de l'armée royale furent quelque temps indécis sur le parti qu'ils avaient à prendre. Devaient-ils, malgré les ordres du roi, recevoir le connétable comme ami? Devaient-ils le combattre comme ennemi, et renouveler la guerre civile entre les partisans de Charles VII? On dit que Jeanne, mettant la volonté du roi au-dessus des intérêts de l'état,

fut du dernier avis, et que Richemont vint la trouver, et lui parla en ces termes : « Jeanne, on m'a dit que vous voulez me combattre; je ne sais pas qui vous êtes, ni de par qui vous êtes envoyée, si c'est de par Dieu, ou de par le diable. Si vous l'êtes de par Dieu, je ne vous crains pas, car Dieu connaît mon intention comme la vôtre; si vous l'êtes de par le diable, je vous crains encore moins. » Jeanne assura Richemont de son amitié, tant qu'il serait fidèle au roi. La Hire, Xaintrailles et plusieurs autres chevaliers bien intentionnés, firent au roi de si vives représentations, que, malgré l'opposition constante du favori La Trémouille, il consentit enfin à laisser combattre le connétable pour sa cause, en déclarant toutefois qu'il ne voulait pas l'admettre en sa présence <sup>1</sup>.

Juin 1429.

*Bataille de Pathay.* — Cependant le duc de Bedford, alarmé des désastres de son parti, s'efforçait d'en rétablir les affaires dans l'Orléanais. Il confia d'abord le commandement des débris de son armée au vaillant Talbot, le meilleur de ses généraux; et il le renforça bientôt d'un corps de six mille hommes, conduit par ce même Fastol, que la journée *des harengs* avait tant illustré.

La réunion de ces forces donnait une grande supériorité aux Anglais, et ils se hâtaient de la mettre à profit, en accourant au secours des places qui n'étaient point encore tombée entre les mains de leurs adversaires; mais quelque célérité qu'ils missent dans leur mouvement, ils furent prévenus par les Français. Ceux-ci, dès le lendemain de la prise de Beaugency, informés de la marche de l'armée ennemie, se portèrent à sa rencontre jusqu'à Pathay, dans le voisinage de Rouvray, dont l'aspect augmentait la confiance des troupes de Fastol. On avait demandé à Jeanne s'il fallait combattre

<sup>1</sup> *Histoire de Bretagne*, liv. x.

les Anglais, malgré l'infériorité numérique des troupes royales : « S'il faut les combattre ! s'écria cette généreuse fille, oui certainement, fussent-ils pendus aux nues ! Mais nous aurons besoin de bons éperons. — Quoi donc ! dit le duc d'Alençon, prendrions-nous la fuite ? — Non, mais les ennemis la prendront, et il ne sera pas facile de les atteindre. »

Les Français, animés par les inspirations de la Pucelle, ne donnèrent à leurs adversaires, ni le loisir de se retrancher, selon leur usage habituel, ni celui de se former. Le 19 juin au point du jour, les Anglais sont attaqués avec la plus grande vigueur ; peu de momens suffisent aux assaillans pour effacer le souvenir honteux du combat de Rouvray. L'armée ennemie est battue complètement, et détruite ou dispersée ; un esprit de terreur semblait s'être emparé des Anglais : à l'aspect de Jeanne, Fastol, l'habile et vaillant Fastol avait pris la fuite sans attendre la fin du combat<sup>1</sup>, et cette défection avait jeté le désordre dans le reste de l'armée. Envain Talbot fit-il des efforts prodigieux pour rétablir le combat, il ne put que retarder sa défaite, et la rendre plus sanglante par l'opiniâtreté même de la défense ; il fut fait prisonnier de la main de Xaintrailles.

La Pucelle et les principaux chefs de l'armée française allèrent rendre compte au roi, alors à Sully<sup>2</sup>, de la victoire de Pathay. Xaintrailles lui présenta Talbot, en lui demandant la permission de rendre la liberté, sans rançon, à cet illustre capitaine. Talbot eut le bonheur de prendre sa revanche dans la suite à l'égard du généreux chevalier.

<sup>1</sup> Le duc de Bedford, indigné de la conduite de Fastol, lui ôta l'ordre de la Jarretière, institué en 1343 par le roi Edouard III ; mais trop d'Anglais avaient partagé à Pathay la terreur et la fuite de ce capitaine. La Jarretière lui fut rendue par un jugement solennel des chevaliers de l'ordre.

<sup>2</sup> Petite ville du Gatinais, à huit lieues d'Orléans.

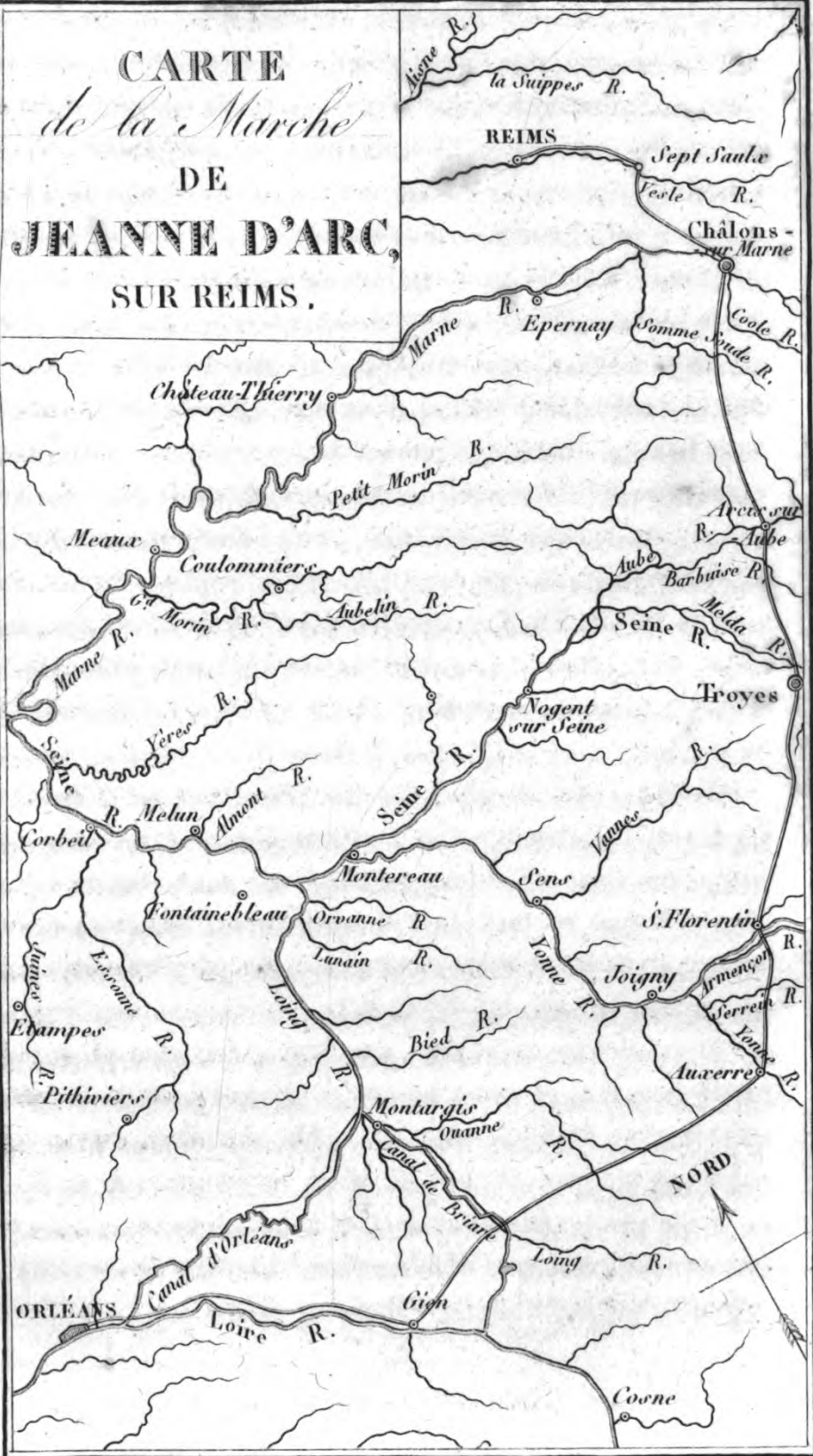
Parmi ces chefs de l'armée, qui allèrent ainsi trouver le roi, on ne vit point le connétable, dont la bonne conduite avait cependant contribué à la victoire. Il craignit de montrer un visage odieux, et de paraître triompher de La Trémouille, peut-être même du monarque, plus que de Talbot et de Fastol. Charles reconnut bien mal cette délicatesse; il défendit à Richemont de l'accompagner au sacre.

Le roi accueillait avec facilité les mesures qui étaient nuisibles à l'état, et il fallait le contraindre à celles qui lui étaient profitables; encore n'y réussit-on pas toujours. Les Orléanais témoignaient un désir extrême de voir le souverain auquel ils avaient su se conserver; ce prix était dû à leur courage et à leur fidélité, on le leur avait promis, et ils avaient fait des préparatifs pour la réception de Charles; mais le jaloux La Trémouille, qui l'éloignait de ses généraux, ne lui permit pas de se communiquer à ses sujets; il le tint renfermé, pour ainsi dire, à Sully, à Châteauneuf, ou à Gien<sup>1</sup>.

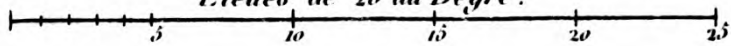
1429.

*Jeanne d'Arc conduit l'armée française sur Reims.* — La Pucelle vint trouver le roi dans Gien: « Sire, lui dit-elle, c'est trop délibérer, le temps est venu d'agir; il faut aller à Reims recevoir la couronne royale. » On se résolut enfin à ce voyage, et la cour, escortée par l'armée, se mit en marche le 29 juin. Cette expédition, contraire aux lois de la prudence ordinaire, paraîtra peut-être plus étonnante que tout ce qui a précédé, et c'est surtout à Jeanne qu'il faut en attribuer le succès. On n'avait ni argent pour payer les troupes, ni magasin pour les nourrir, ni artillerie pour réduire les places ennemies qu'on allait rencontrer sur la route, ni ressource d'aucune espèce en cas de défaite; on marchait sur la foi d'une villageoise de dix-sept ans; la for-

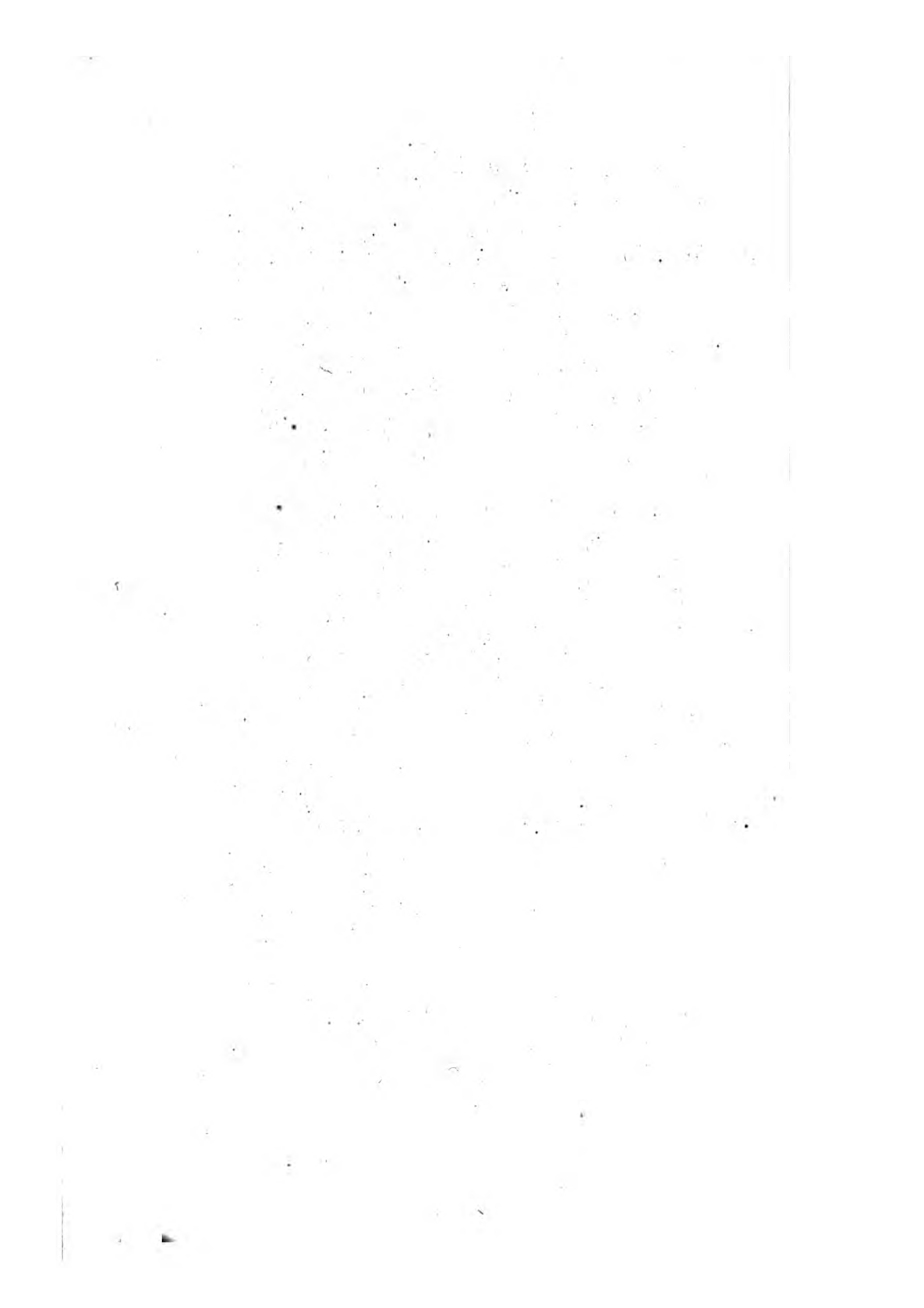
<sup>1</sup> Jean Tripaut. — *Hist. de la Pucelle.*



Lieues de 25 au Degré.







tune de Charles VII, l'existence du royaume, étaient remises entre les mains de la Pucelle.

L'armée royale prit sa direction par la Bourgogne. Le duc Philippe, sans être réconcilié avec Charles, n'était déjà plus l'ami des Anglais; il voulait rester neutre. On peut même supposer dès-lors, entre les royalistes et le duc de Bourgogne, des intelligences secrètes, capables de détruire ou au moins d'affaiblir le merveilleux de la conduite de la Pucelle. Auxerre ferma ses portes à l'armée française; mais, par un arrangement secret entre les autorités de la ville et La Trémouille, en gardant la neutralité, elle fournit des vivres.

On arriva devant Troyes; Jeanne assura qu'avant trois jours Charles y rentrerait en vainqueur. L'archevêque de Reims lui dit : « Prenez-en sept, et, si vous tenez parole, nous nous estimerons fort heureux. » La Pucelle, piquée de ce doute, court à l'assaut; on la suit; elle plante son étendart sur le bord du fossé, et s'écrie : « qu'on apporte des fascines. » A la vue de cette bannière redoutée, la garnison est saisie de terreur, et refuse de combattre; la place se soumet; les habitans abjurent le traité conclu dans leur ville, prêtent serment au roi Charles, et fournissent à l'armée des vivres en abondance.

L'évêque et les principaux habitans de Châlons-sur-Marne vinrent, quelques lieues au-devant du roi, déposer à ses pieds les clefs de leur ville.

*Reims ouvre ses portes; sacre et couronnement de Char-* Juillet 1429.  
*les VII.* — L'armée s'approcha ainsi, sans rencontrer de grands obstacles, du but de l'expédition<sup>1</sup>. Reims avait dans ses

<sup>1</sup> Nous croyons devoir donner ici l'itinéraire de l'armée royale, du 29 juin au 17 juillet.

De Gien à Auxerre, d'Auxerre à Saint-Florentin, de Saint-Florentin à Troyes, de Troyes à Châlons-sur-Marne, de Châlons-sur-Marne au

murs une garnison bourguignone. Les chefs de cette troupe rassemblent les habitans , leur annoncent qu'ils vont solliciter un renfort devenu indispensable, les exhortent à bien se défendre jusqu'à leur retour, et sortent de la ville, en emmenant tous les soldats sous leurs ordres. D'après un départ si subit, qui révèle la connivence la plus marquée avec les royalistes, la ville se rend; Charles y est sacré et couronné le 17 juillet.

Laon, Senlis, Compiègne, ouvrirent leurs portes sans difficulté; Beauvais, en reconnaissant également l'autorité royale, chassa son évêque, Pierre Cauchon, entièrement dévoué aux Anglais. Une multitude de places en Brie, en Champagne, et sur la lisière de l'Île de France et de la Picardie, suivit le torrent; la marche du roi fut un enchaînement de triomphes et de prospérités. Le duc de Bedford, tremblant pour Paris, appela près de lui le duc de Bourgogne, dont il voulait réchauffer le zèle pour une cause autrefois commune. Le duc de Bourgogne promit de nouveau des secours, et ne s'empressa point de les fournir.

1429. *Les troupes royales s'approchent de Paris.* — On fit renouveler aux habitans de la capitale le serment d'exécuter le traité de Troyes, qui allait être universellement abjuré; on fit retentir les chaires sacrées d'imprécations contre ceux qu'on appelait toujours *les Armagnacs*, c'est-à-dire contre les Français royalistes, contre la majeure partie de la France.

Dans le même temps, les troupes royales parcouraient l'Île de France et les environs. Elles bravèrent deux fois l'armée anglaise, qui, bien qu'elle fut renforcée par un corps de troupes, levé d'abord pour un objet étranger à la

château de Sepsaux, de Sepsaux à Reims. Cette armée traversa ainsi le Loing, le Douant, l'Yonne, le Serain, l'Archançon, la Seine, l'Aube et la Marne, sans que les Anglais et les Bourguignons cherchassent à défendre le passage d'aucune de ces rivières.

guerre de France <sup>1</sup>, n'osa point tenter les chances d'une action décisive. Le duc de Bedford, rentré dans Paris, fut obligé d'aller défendre la Normandie, où le connétable, toujours zélé pour les intérêts de Charles, malgré les rebufades de ce monarque, faisait la guerre de partisan. Le conseil du roi voulut profiter de l'absence du régent, en risquant une attaque sur la capitale. Cette entreprise fut le premier terme des succès de la Pucelle.

Dès le lendemain du couronnement de Charles VII dans la ville de Reims, Jeanne avait sollicité son congé de ce prince, en alléguant pour motif que les deux objets de sa mission étaient remplis : « Saint Michel, dit l'héroïne, m'a commandé, de par Dieu, de délivrer Orléans, et de faire sacrer le dauphin dans la cathédrale de Reims, et de retourner ensuite au lieu de ma naissance. » Les ordres du roi et les instances des seigneurs la retinrent à l'armée. Quoique sa gloire fît des jaloux, on sentait combien sa présence était nécessaire. A travers les caresses et les éloges que l'envie lui prodiguait, pour frapper peut-être ensuite des coups plus

<sup>1</sup> Des intérêts étrangers eurent, à cette époque, une influence accidentelle sur la querelle de la France et de l'Angleterre. Le pape Martin V avait publié une croisade contre les Hussites, nouvelle secte armée qui faisait de grands ravages dans la Bohême. On a vu que ce pontife, étant dans les intérêts de la France, n'avait voulu que détourner vers un objet nouveau l'argent et les troupes de l'Angleterre, pour favoriser par cette diversion le parti de Charles VII. Le duc de Gloucester et son oncle, le cardinal de Winchester, déjà divisés entre eux, se partagèrent sur cet article comme sur le reste. Le cardinal fut pour la croisade, c'était assez pour que le duc de Gloucester s'y montrât contraire. Toutefois le parlement donna son consentement, et vota des subsides et des troupes à cet effet; mais le duc de Bedford, qui était de l'opinion de son frère, changea la destination de l'argent et des levées. Les troupes croisées, au lieu de se rendre en Bohême, restèrent en France pour renforcer l'armée anglaise; et ce secours mit le régent en mesure de tenir la campagne.

( Voyez GAILLARD, *Hist. de la querelle*, etc. )

sûrs, Jeanne semblait reconnaître la haine à laquelle elle était en butte; son cœur en souffrait, et, dans l'amertume de son chagrin, de ses noirs pressentimens, elle répétait à l'archevêque de Reims : « Plût à Dieu qu'il me fût permis de quitter les armes, et de me retirer auprès de mes parens, pour les servir et garder leurs troupeaux avec mes frères et sœurs <sup>1</sup>. »

1429. *Entreprise sur Paris.* — Le duc de Bedford, pour prévenir la reddition de la capitale, avait cherché, comme nous l'avons déjà dit, à soulever la haine, afin de s'opposer au repentir ou à l'enthousiasme du zèle. Il espérait de vaincre, par une crainte plus forte, la terreur qu'inspiraient les succès de la Pucelle. Les agens anglais avaient insinué au peuple de Paris que Charles VII n'oublierait jamais cette nuit désastreuse, où les Bourguignons avaient massacré ses amis, et l'avaient lui-même chassé de Paris; que, dans sa haine implacable, ce prince avait juré leur perte; que, s'il rentrait en vainqueur dans leurs murs, il égorgerait tous les Parisiens, détruirait tous les édifices, et ferait passer la charrue sur le sol d'une ville qu'il abhorrait. Cette odieuse calomnie avait trouvé accès dans les esprits, et Paris fut défendu avec toute la fureur qu'une pareille idée pouvait inspirer <sup>2</sup>.

D'autres circonstances secondèrent la politique du régent. Les soldats français admiraient la Pucelle; mais, ainsi que nous venons de le dire plus haut, quelques-uns des chefs en étaient jaloux et alarmés; des dispositions perfides se formaient contre elle à la cour, on redoutait l'ascendant que lui donnaient ses exploits et ses services. La Trémouille surtout ne lui pardonnait pas d'avoir osé choquer son crédit pour servir le connétable. Afin de donner moins de prise à

<sup>1</sup> *Hist. de la Pucelle.*

<sup>2</sup> Monstrelet. — Mézerai. — Historiens anglais.

cette haine, Jeanne avait renoncé à ouvrir aucun avis sur les opérations militaires ; elle attendait les ordres du roi et les résolutions du conseil, montrant toujours la même ardeur dans l'exécution, sans qu'on pût démêler si elle approuvait ou blâmait les projets qu'on lui donnait à exécuter. Cependant on veillait avec moins d'attention sur elle dans les occasions où elle s'exposait ; on la suivait de moins près dans les combats, on l'abandonnait davantage au hasard des événemens ; enfin, on paraissait moins persuadé que le sort de l'état fût attaché à la conservation de sa personne.

*Le siège de Paris est abandonné.* — L'attaque de Paris ayant été résolue, l'armée royale s'approcha des murs de cette capitale ; on voulut tenter un assaut du côté de la porte Saint-Honoré, et Jeanne s'y présenta la première, selon son usage. Parvenue au bord du fossé, elle demandait qu'on apportât des fascines pour le combler, et l'on n'obéissait point ; dans ce moment une flèche, partie du rempart, l'atteignit à la cuisse, et lui fit une blessure si forte, que, perdant tout son sang, elle resta couchée sur le revers d'une petite éminence qui la garantissait des traits des assiégés. On laissa Jeanne dans cet état et dans cette position presque toute la journée ; ce fut seulement vers le soir que le duc d'Alençon vint lui-même lui annoncer le mauvais succès de l'attaque, et le parti pris de lever le siège.

*Nouveaux exploits de la Pucelle d'Orléans.* — Le roi 1429-1430. ramena ses troupes vers la Loire, et vint mettre le siège devant Saint-Pierre-le-Moutiers, en Nivernais ; les Français furent repoussés dans une première attaque : on proposa, en présence de Jeanne, d'abandonner cette entreprise. « J'étais mourante, dit cette fille intrépide, quand on m'entraîna de devant les murs de Paris ; je périrai ici, ou j'emporterai la place. » Quelques hommes d'armes parurent prêts à se

dévouer avec elle. Cette résolution rendit la confiance aux troupes ; on retourna à l'assaut , et la place fut prise.

Bien que les Anglais , en accablant le duc de Bourgogne de dons et d'honneurs , eussent réussi à le retenir dans leur parti <sup>1</sup>, la campagne de 1430 ne s'en ouvrit pas moins , pour Charles VII , sous des auspices favorables. Jeanne , à la tête d'un détachement de l'armée royale , battit près de Lagny un de ces chefs de bande que le malheur des temps avait multipliés à l'excès. Celui-ci , nommé Franquet , d'Arras , à la solde du duc de Bourgogne , était renommé par son audace et ses brigandages. La Pucelle , l'ayant fait prisonnier , prétendait qu'il fût traité comme les autres prisonniers de guerre ; malgré tous les efforts qu'elle fit en sa faveur , Franquet fut pendu à Lagny. S'il avait mérité ce supplice , Jeanne ne méritait-elle pas plus d'égards pour ses sollicitations , et qu'on ne jetât point sur sa conduite les apparences d'un manque de foi , dont les Anglais lui firent un crime par la suite ? « Mais à mesure que les succès de la Pucelle , plus affermis , rendirent ses secours moins nécessaires , la reconnaissance se refroidissait. Ces dégoûts qu'on lui donnait , cette diminution d'égards , amenaient le moment fatal qui allait livrer aux Anglais cette illustre victime <sup>2</sup>. »

*Jeanne d'Arc prisonnière ; elle est vendue aux Anglais.*

— Dans la vue d'ôter au duc de Bourgogne l'envie de se lier plus étroitement avec les Anglais , le conseil de Charles VII n'avait point voulu , pendant la dernière campagne , étendre les conquêtes du roi du côté de la Picardie et des

<sup>1</sup> Le 13 octobre 1429 , le duc de Bedford nomma le duc de Bourgogne lieutenant-général d'une partie du royaume , et , le 8 mars suivant , il lui donna la Champagne et la Brie. ( Voyez DUTILLET , *Recueil des traités* , 349 et 363 )

<sup>2</sup> Gaillard.

états septentrionaux de Philippe. Peut-être en avait-on fait trop en prenant Compiègne et quelques autres places de ce même côté. Compiègne, entre les mains du roi, coupait aux ennemis la communication entre l'Île de France et la Picardie. Le duc de Bourgogne tenait beaucoup à cette place, et ce fut un des motifs qui le portèrent à s'unir avec les Anglais pour la ravoir. Jeanne accourut s'y renfermer; moins heureuse dans la défense que dans l'attaque d'une forteresse, elle fit une sortie qui ne réussit point, et elle fut prise en couvrant la retraite.

Un archer anglais, plus hardi que les autres, s'étant approché de l'héroïne, osa la saisir par le bras et la renverser de cheval; un chevalier, nommé Lionel, plus connu sous celui de bâtard de Vendôme, la fit prisonnière, et la remit à Jean de Luxembourg, comte de Ligny, général des troupes bourguignonnes. Les Français la virent prendre, sans retourner à la charge, sans faire aucun effort pour la délivrer!...

Jean de Luxembourg vendit la Pucelle aux Anglais pour une somme de dix mille francs. C'était le prix qu'Edouard III avait payé, dit-on, à Denis de Morbec pour la personne du roi Jean. La joie féroce que ces mêmes Anglais firent éclater lorsqu'ils se virent maîtres de Jeanne, était l'aveu de la terreur qu'elle leur avait inspirée. Pour leur échapper, elle sauta par une fenêtre de la tour où on la gardait; mais la violence de la chute lui ayant ôté les moyens de se relever, elle resta sur la place; ses gardes accoururent; elle fut plus étroitement resserrée.

S'il était prouvé que Flavy, gouverneur de Compiègne, lui eût fait fermer la barrière lorsqu'elle voulut rentrer dans la place, le nom de cet indigne Français serait à jamais exécration, comme celui de ce Cauchon, évêque de Beauvais, qui n'eut pas honte d'employer, comme on va le voir, les plus indignes manœuvres pour faire brûler comme sorcière une fille vertueuse, irréprochable, et qui avait autant de droits à l'admiration de ses ennemis qu'à la reconnaissance de ses concitoyens.



1430-1431. *Odieux procès de Jeanne d'Arc.* — On la conduisit à Rouen, et ce fut dans cette ville qu'on instruisit son procès. L'archevêché était alors vacant ; le chapitre *prêta territoire* à Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui ne pouvait exercer aucune juridiction ecclésiastique dans un diocèse étranger, sans une pareille mesure. Ce prélat, le plus fougueux des ennemis de Charles, le plus vil esclave des oppresseurs de la patrie, chassé de son siège comme tel, avait sollicité avec instance cette occasion d'assouvir sa haine ; il avait disputé cette proie à frère Martin, jacobin, membre de l'Université de Paris, vicaire-général de l'inquisition en France. Il réclama la Pucelle comme ayant été prise dans son diocèse, ce qui était faux ; car Compiègne était dans le diocèse de Noyon. Il eut pour assesseurs l'évêque de Winchester, du sang royal d'Angleterre, d'autres prélats français, un grand nombre de prêtres et de docteurs, qu'on jugea les plus dévoués à la cause anglaise.

Jeanne d'Arc fut déférée à cet odieux tribunal, en qualité de sorcière. Ses réponses aux tigres qui la jugeaient, furent d'une sagesse supérieure à son âge, à son siècle, et d'une modération qu'on ne devait guère attendre d'une enthousiaste. On voulut lui faire jurer de dire la vérité, toute la vérité ; elle mit des restrictions à ce serment. « Vous pourriez, dit-elle, me demander ce que je ne puis vous révéler sans parjure. » On lui défendit de songer à se sauver. « Si je me sauvais, on ne pourrait m'accuser d'avoir violé ma parole, parce que je ne vous ai point donné ma foi. » On lui demandait si le roi Charles avait aussi des visions, elle répondit : « Envoyez lui demander. » Interrogée si elle croyait avoir bien fait en attaquant les remparts de Paris un jour de fête (c'était le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge) : « Il est juste, répondit-elle, de respecter la solennité des fêtes ; si j'ai péché, c'est à mon confesseur à en juger. » Puis s'adres-

sant à l'évêque Cauchon : « Vous dites que vous êtes mon juge, mais prenez garde au fardeau que vous vous êtes imposé<sup>1</sup>. » De tous les reproches que les juges mêlèrent à leurs questions, le seul tant soit peu raisonnable concernait le supplice de Franquet, d'Arras. « Il méritait la mort, dit la Pucelle, cependant je fis tous mes efforts pour lui sauver la vie. »

On eut recours au honteux expédient d'altérer les réponses de Jeanne pour les faire paraître criminelles, ou pour y insérer l'aveu de quelque crime. Un des greffiers attesta dans la suite que l'évêque de Beauvais avait exigé de lui cette infidélité, et, sur son refus, s'était emporté à des menaces et à des injures. On lui associa un autre greffier, qui se prêta à tout ce qu'on voulut. Un prêtre nommé l'Oiseleur fut mis dans la même prison que la Pucelle : on lui permit de la voir ; il gagna sa confiance. Jeanne souffrait surtout de l'interruption de ses devoirs religieux ; elle désirait un con-

<sup>1</sup> Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettant pas de rapporter ici toutes les réponses de cette fille extraordinaire, nous croyons toutefois devoir signaler les suivantes.

On lui demanda si les bienheureux dont elle parlait lui avaient annoncé l'irruption des Anglais en France. Elle répondit que les Anglais étaient en France depuis long-temps, lorsqu'elle avait eu ses premières révélations ( elle soutint toujours la réalité de ces mêmes révélations. )

Interrogée si elle avait eu dès son enfance le désir de combattre les Bourguignons ? *R.* « J'ai toujours souhaité que mon roi recouvrât ses états. »

Si les esprits célestes lui avaient promis qu'elle échapperait ? *R.* « Cela ne touche point mon procès ; voulez-vous que je parle contre moi ? »

Si elle avait fait croire aux troupes françaises que son étendart portait bonheur ? *R.* « Je ne faisais rien croire ; je disais aux Français : Entrez hardiment au milieu des Anglais, et j'y entrais moi-même. »

Pourquoi, à la cérémonie du couronnement de Charles, elle avait tenu sa bannière levée à côté du prince ? *R.* « Il était bien juste qu'ayant partagé les travaux et les périls, je partageasse l'honneur. » (*Procès manusc.* — Lebrun des Charmettes. — *Hist. de Jeanne d'Arc.* )

fesseur, le prêtre s'offrit pour remplir ce ministère. Tandis que cet homme, espion aposté par l'évêque de Beauvais, recevait la confession de la Pucelle, deux hommes cachés écrivaient ce qu'elle disait. Ce misérable artifice ne produisit rien; l'innocente fille n'avait point de crimes à confesser.

Le comte de Ligny, qui avait si basement vendu cette illustre prisonnière, eut la nouvelle lâcheté d'aller la visiter dans son cachot, accompagné des comtes de Warwick et de Strafford. Par une infamie plus grande encore, il voulut lui persuader qu'il venait pour traiter de sa rançon avec les Anglais. Jeanne, sans adresser aucun reproche à ce vil guerrier, se contenta de lui répondre : « Vous n'en avez ni la volonté, ni le pouvoir. Je sais bien que les Anglais me feront mourir, croyant qu'après ma mort ils gagneront le royaume de France, mais ils n'auront pas ce royaume. »

La Pucelle, dans sa prison, était chargée de fers, et, de plus, attachée avec une chaîne pendant la nuit. Ses gardiens, ses juges ne cessaient de lui prodiguer l'insulte et l'outrage. Elle succomba enfin à l'horreur de sa situation, et fut dangereusement malade. Le cardinal de Winchester et le comte de Warwick lui envoyèrent deux médecins, auxquels ils recommandèrent d'employer toutes les ressources de leur savoir, pour empêcher qu'elle ne mourût, ajoutant que le roi d'Angleterre l'avait achetée trop cher pour n'avoir pas la satisfaction de la faire brûler<sup>1</sup>.

Comme on voulait tirer d'elle un aveu de ses prétendus crimes, on la pressa d'abjurer. Elle dit « qu'elle ne savait pas ce que ce terme signifiait. » Puis, quand on le lui eût expliqué : « Je m'en rapporte à l'église universelle; qu'elle juge si je dois abjurer. — Tu abjureras présentement, ou tu seras *arse* (*brûlée*) » lui cria le théologien Erard, l'un des

<sup>1</sup> *Procès manuscrit*

inquisiteurs. On lui montrait en même temps le bourreau qui l'attendait à l'extrémité de la place avec une charrette toute prête pour la conduire au bûcher. Le greffier s'approcha, et lui lut un modèle d'abjuration, qui contenait seulement une promesse de ne plus porter les armes, de laisser croître ses cheveux, et de quitter l'habit d'homme. Il fallait signer cet écrit ou mourir; elle signa; mais, par une supercherie digne de ses abominables juges, il se trouva qu'elle avait signé un autre écrit, par lequel elle se reconnaissait dissolue, hérétique, schismatique, idolâtre, séditeuse, invocatrice des démons, sorcière, etc. Sur cette pièce, substituée au premier écrit, l'évêque de Beauvais prononça le jugement qui la condamnait (selon le style de l'inquisition) *à une prison perpétuelle, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse.*

Le comte de Warwick reprocha au tribunal la modération de cet arrêt. Il trouvait, ainsi que ses compatriotes, que ces juges pervers n'avaient point gagné l'argent qu'ils avaient reçu du roi d'Angleterre, puisque Jeanne échappait au supplice : « Ne vous embarrassez pas, dit Pierre Cauchon au comte, nous la rattraperons bien. »

L'écrit qu'avait signé la Pucelle contenait, comme celui qu'on lui avait lu, la promesse de quitter pour jamais l'habit d'homme. Dans la nuit, les gardes enlevèrent les vêtements de femme qu'on lui avait donnés, et y substituèrent ceux d'un homme. Elle représenta à ses gardiens la défense qui lui avait été faite de se vêtir ainsi; ils lui répliquèrent qu'elle n'en aurait point d'autres. Elle prit le parti de rester dans son lit; mais, forcée enfin de se lever, du moins pour un moment, la pudeur lui fit prendre le seul vêtement qui fût à sa disposition. Des témoins apostés entrent aussitôt, et constatent la transgression. L'évêque de Beauvais, transporté de joie, vint annoncer cette nouvelle au comte de

Warwick, en s'écriant : « C'en est fait, nous la tenons. »

1431.

*La Pucelle est condamnée au bûcher; sa mort.* — Jeanne fut livrée comme relapse au bras séculier, et bientôt condamnée à être brûlée vive. L'évêque de Beauvais voulut encore, à ce moment fatal, la forcer à se rétracter sur l'article des révélations. « Or ça, Jeanne, lui dit-il, vous nous avez toujours déclaré que les esprits vous promettaient que vous seriez délivrée (assertion fausse, puisque Jeanne avait toujours refusé de répondre sur cet article); vous voyez maintenant comme ils vous ont déçue, dites-nous-en la vérité? » Jeanne répondit : « Soit bons, soit mauvais esprits, ils me sont apparus; quant à ma délivrance, l'état où vous me voyez vous justifie, et je n'espère rien. » Toutefois, en allant au supplice, on l'entendit s'écrier : « Rouen, Rouen, seras-tu ma dernière demeure ! » Paroles qui semblaient annoncer un reste d'espérance. Arrivée au pied du bûcher, la Pucelle eut toutes les faiblesses de la nature dans le terrible instant de la mort. Elle pleura beaucoup, mais ne se permit que de douces plaintes, sans emportement, sans bravades, sans injures. Malgré toutes les imputations odieuses et les qualifications infamantes qu'on lisait sur la mitre<sup>1</sup> dont sa tête était couverte, et sur un poteau placé en face du bûcher, le peuple fondait en larmes, et aurait voulu la délivrer; le bourreau lui-même pleurait et tremblait. L'évêque de Beauvais, malgré toute la férocité de son caractère, ne put se défendre d'un mouvement de pitié, lorsque Jeanne lui dit, avec le calme d'un ange : « Vous m'aviez promis de me rendre à l'église, et vous me livrez à mes ennemis. » Bientôt les flammes du bûcher atteignirent et consumèrent lentement la dépouille mortelle de cette noble créature, tandis que son

<sup>1</sup> On sait que les victimes de l'inquisition portaient, en allant au supplice, une mitre ou grand bonnet de forme conique, et un vêtement tout particulier, que les Espagnols appelaient *san benito*.

ame céleste remontait vers le séjour de son divin auteur <sup>1</sup>.

Telle fut la mort déplorable de Jeanne d'Arc, d'une héroïne à qui les peuples de l'antiquité auraient élevé des autels <sup>2</sup>. Quelques juges, honteux de prêter leur ministère à cet acte souverainement inique, s'étaient retirés avant la sentence. Un d'eux, nommé Marguerie, avait ouvert un avis qui pouvait sauver la victime (c'était de demander à Jeanne quels motifs l'avaient portée à reprendre des vêtements d'homme), il faillit à perdre la vie. Ceux de ces mêmes juges qui laissèrent échapper quelques marques de repentir, furent menacés du supplice, et ne l'évitèrent qu'en se soumettant à l'humiliation d'une rétractation publique. Le bourreau vint trouver les deux religieux dominicains qui avaient assisté Jeanne jusqu'au moment de la mort, et leur dit, les larmes aux yeux, « qu'il ne croyait pas que Dieu lui pardonnât jamais les tourmens qu'il avait fait souffrir à cette sainte fille (ce furent ses expressions), et que jamais il n'avait tant craint de faire une exécution. » Un Anglais s'écria : « Nous sommes tous perdus et déshonorés par ce supplice affreux d'une femme innocente <sup>3</sup>. »

Charles VII fit revoir le procès, et réhabiliter la mémoire de Jeanne, vingt-quatre ans après sa mort <sup>4</sup>. Les juges qui l'avaient condamnée devinrent un objet d'exécration pour les Français, et de mépris pour les Anglais; on les évitait

<sup>1</sup> Comme on voulait qu'il ne pût rester aucun doute sur la mort de cette héroïne, on l'avait placée sur un échafaud en plâtre, afin quelle fût distinctement aperçue de tous les assistans. Cette précaution rendit ses tourmens beaucoup plus longs, parce que les flammes l'atteignaient à peine. Pendant la durée de cet affreux supplice, à travers les cris de douleur que la violence des tourmens lui arrachait, on n'entendit sortir de sa bouche que le nom de Jésus. Le cardinal de Winchester fit jeter ses cendres dans la Seine. (*Hist. de Jeanne d'Arc.*)

<sup>2</sup> Voltaire a dit de Jeanne « qu'elle était digne du miracle qu'elle avait feint. » (*Essai sur les mœurs, etc.*, chap. 80.)

<sup>3</sup> *Hist. de Jeanne d'Arc.*

<sup>4</sup> En 1455.

avec horreur partout où ils se présentaient. Plus tard, le roi Louis XI, pensant que son père n'avait pas assez fait en cassant leur sentence, les fit mettre en jugement; presque tous étaient morts à cette époque; il n'en restait plus que deux, qui subirent la peine du talion.

1431-1433. *Suite des succès de l'armée royale.* — Les Anglais triomphaient du supplice de la Pucelle; mais une si lâche et si abominable vengeance nuisit plus à leurs affaires que la présence et la valeur même de cette héroïne. Ils furent battus de tous côtés, bien que le roi souffrit que La Trémouille employât une partie des troupes royales à des expéditions contre les places et châteaux appartenant au connétable de Richemont; l'indolent Charles VII n'essaya même point d'empêcher cette guerre intestine, qui privait ainsi la patrie du secours qu'on eût tiré de ces troupes, et de l'appui du génie et de la valeur du connétable<sup>1</sup>.

Flavy, par sa vigoureuse résistance, fit lever le siège de Compiègne aux Bourguignons et aux Anglais réunis; Xaintrilles battit ces derniers à Germigny, près de Meaux; Barbazan, dit le chevalier Sans-Reproche, obtint le même succès à la Croisette, près de Châlons-sur-Marne<sup>2</sup>; le ma-

<sup>1</sup> Cette guerre, qui dura deux ans, ne fut terminée que parce que Charles d'Anjou, comte du Maine, étant entré en faveur auprès du roi, mina peu à peu le crédit de La Trémouille, et obtint enfin le rappel du connétable, qui reprit ses fonctions, et fut admis au conseil. Ce changement enhardit les ennemis de La Trémouille; ils l'attaquèrent dans le palais même du roi, le blessèrent et l'emmenèrent prisonnier au château de Montrésor. Charles VII témoigna d'abord quelque mécontentement de cette action hardie et peu respectueuse pour la dignité royale; mais, dégoûté du favori, il s'apaisa facilement. « Ce fut là, dit Mézerai, le commencement de la guérison de l'état. »

<sup>2</sup> Barbazan fut fait prisonnier, et mourut, quelque temps après, en Lorraine, où il avait été servir la cause de René d'Anjou, duc de Bar, qui disputait le duché de Lorraine au comte Antoine de Vaudemont, neveu du duc Charles, dont René d'Anjou avait épousé la fille unique, V. MÉZERAI.

réchal de Rieux, le comte de Dunois, l'amiral Culant, et Rodrigue de Villandras, capitaine espagnol, forcèrent le duc de Bedford, qui avait entrepris le siège de Lagny, à repasser la Marne et à rentrer dans Paris; les Français allèrent piller la foire de Caen, au centre des possessions anglaises; lord Willoughby fut défait complètement à Saint-Célerin, sur la Sarthe, par Ambroise de Loré, qui n'avait avec lui qu'une poignée de braves. « Enfin, dit un historien anglais, l'habileté supérieure du régent fut impuissante contre l'inclination vive qui entraînait tous les Français à rentrer sous l'obéissance de leur souverain <sup>1</sup>. »

Ce fut en vain que le duc de Bedford tenta de ranimer le parti anglais, en faisant couronner et proclamer roi de France, dans la capitale, le jeune Henri VI. Cette cérémonie, annoncée depuis long-temps, et toujours différée à cause du défaut d'argent, fut froide et languissante, dit le même historien anglais que nous venons de citer, en comparaison de l'éclat qu'avait eu le sacre de Charles VII à Reims. Ce qu'il y eut de plus remarquable à Paris, ce fut l'entrevue de Henri VI avec la reine son aïeule, la trop célèbre Isabelle de Bavière. Cette méchante femme, devenue étrangère à tout, s'était placée à une fenêtre de l'hôtel de Saint-Paul, où elle logeait, pour voir passer son petit-fils. On avertit Henri VI, qui ne la connaissait pas, que c'était là sa grand'mère; il la salua sans s'arrêter : elle rendit le salut, versa quelques larmes, et se retira au fond de son appartement <sup>2</sup>.

*Le duc de Bourgogne se brouille avec le duc de Bedford.*  
— Tous les jours la domination de Charles VII s'affermis-  
sait et s'étendait, et par là même l'ascendant des alliés diminuait.  
Les troupes royales n'avaient presque à combattre que les

1435.

<sup>1</sup> D. Hume.

<sup>2</sup> Monstrelet. — *Histoire de Charles VII.* — L'abbé Millot.



garnisons ennemies. Une grave imprudence du duc de Bedford accéléra le triomphe de la cause nationale.

Devenu veuf de la sœur du duc de Bourgogne, le régent conclut si précipitamment un nouveau mariage avec Jacqueline de Luxembourg, sans en faire part à son beau-frère, que celui-ci, déjà mal disposé, dut envisager cette conduite comme injurieuse à la mémoire de sa sœur, et aux égards qu'il était en droit d'attendre de l'Anglais. On voulut réconcilier ces princes, et leur ménager une entrevue; mais l'orgueil de l'étiquette, l'enbarras du cérémonial, s'y opposèrent. Le duc de Bedford crut avoir assez fait d'avances en allant trouver le Bourguignon à Saint-Omer; il attendait la première visite en qualité de fils, frère et oncle de rois; le duc Philippe, de son côté, regardait sa qualité de prince du sang français et sa puissance, comme supérieurs aux titres du régent; il pensait d'ailleurs que celui-ci avait une réparation à lui faire, et il sentait qu'on avait besoin de lui. Le duc de Bedford aurait dû, en politique habile, faire plus d'attention à ce dernier point; les deux princes se séparèrent sans s'être vus. Cette division prépara la défection absolue du duc de Bourgogne, et amena le fameux traité d'Arras, qui allait, pour ainsi dire, ressusciter la France, en chassant du trône l'enfant étranger que la force y avait placé.

Tout le monde avait besoin de la paix; le royaume français, malgré les nombreux succès des troupes de Charles, était encore dans le même état où on l'a vu pendant la captivité de Jean, et ses habitans, toujours opprimés par la guerre, demandaient à respirer; les Anglais voulaient retenir sur son déclin la puissance prête à leur échapper; la raison, la justice, l'humanité, la patrie, parlaient au cœur de Philippe de Bourgogne; l'Europe entière, à qui les prétentions de l'Angleterre sur la France ne pouvaient qu'être désagréables et par leur injustice et par le trouble qu'elles causaient,

voulut concourir à ce grand œuvre. Tous les princes de la chrétienté envoyèrent des ambassadeurs au congrès d'Arras. Le pape et le concile réuni à Bâle y eurent chacun leurs légats.

*Traité d'Arras.* — Les conférences s'ouvrirent dans la 22 sep. 1435 ville que nous venons de nommer, vers le mois de septembre 1435. L'Angleterre prétendait rester en possession de tout ce qu'elle avait pris; les ministres français offraient de lui céder la Guyenne et la Normandie entière, sous la condition toutefois que ces deux provinces seraient sous la suzeraineté du roi de France. Les légats du pape, ceux du concile de Bâle, et tous les autres médiateurs ayant déclaré que ces offres leur paraissaient raisonnables et suffisantes, les plénipotentiaires anglais se retirèrent du congrès. Dès lors l'Europe condamna l'Angleterre.

Le duc de Bourgogne dicta les conditions du traité qui lui devenait ainsi personnel. Il pardonna en maître à son roi, en prince généreux aux Français qui l'avaient combattu, en héros au duc d'Orléans. Les Anglais, soit pour le retenir par les démonstrations d'une fausse confiance, soit pour être en droit de lui reprocher plus tard sa défection, déjà trop évidente, lui avaient donné des pouvoirs pour traiter en leur nom, comme s'ils eussent remis exclusivement leurs intérêts entre ses mains, tandis que le cardinal de Winchester, chef de la légation anglaise, avait seul le secret de la négociation; aussi le duc de Bourgogne ne fut-il point arrêté par une si faible considération. D'ailleurs, quand bien même la confiance qu'on lui montrait aurait été sincère, il ne la trahissait point; les Anglais avaient rejeté les propositions que ce prince avait d'abord acceptées pour eux; il devenait libre de traiter pour lui-même.

Il traita en effet, et n'oublia ni de venger la mémoire de son père, ni de se dédommager des frais de la guerre. Char-

les VII désavoua le meurtre de Jean Sans-Peur ; il promit de faire punir les assassins , dont le duc Philippe donnerait la liste ; de faire élever une croix sur le pont de Montereau , à l'endroit où Jean Sans-Peur avait succombé ; de bâtir dans cette ville une chapelle expiatoire , un couvent de Chartreux , et de fonder dans celui de Dijon un service perpétuel pour le repos de l'ame du même prince : voilà pour la réparation. Voici pour l'indemnité : Philippe , s'instituant , dans le traité , duc de Bourgogne , *par la grâce de Dieu* , et déclarant qu'il pardonne *pour révérence de Dieu et pour la compassion du pauvre peuple* , obtenait la réunion des domaines ci-après désignés à son duché de Bourgogne ; le comté d'Auxerre et la seigneurie de Bar-sur-Aube , au nord ; le comté de Mâcon , au midi ; il se faisait céder de plus , du côtés des Pays-Bas , le comté de Ponthieu , conquis sur les Anglais , toutes les places sur la Somme , et même quelques places plus voisines de Paris , telles que Roye et Montdidier : à la vérité , ces places étaient déclarées rachetables moyennant quatre cent mille écus. Il était stipulé en outre que tous ces domaines cédés seraient affranchis de la suzeraineté de la couronne , mais pendant la vie de Philippe seulement. Ce prince se fit encore payer cinquante mille écus pour les équipages et bijoux qu'on avait pris à Jean Sans-Peur lors de son assassinat ; et il fallut que les princes du sang ainsi que les autres grands du royaume se rendissent garans , envers Philippe , d'un traité si onéreux.

Ce prince montra plus de générosité à l'égard du duc d'Orléans , parce que le duc avait eu comme lui un père à venger , et que d'ailleurs , étant prisonnier en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt , il n'avait point eu de part au meurtre de Jean Sans-Peur. Philippe-le-Bon , digne alors de ce surnom , tira lui-même Charles d'Orléans de sa captivité , et paya une partie de sa rançon. Alors toute discorde fut

étouffée ; on détesta les crimes passés, et l'on s'efforça de les oublier. Une paix sincère réunit les Maisons d'Orléans et de Bourgogne ; le mariage du duc Charles avec une nièce de Philippe mit le sceau à la réconciliation.

*Mort d'Isabelle de Bavière et du duc de Bedford.* —

1435.

Isabelle de Bavière mourut dix jours après le traité d'Arras, négligée et presque insultée par les Anglais, réduite au strict nécessaire, couverte de honte et dévorée de chagrins. Le duc de Bedford suivit de près cette reine au tombeau. Bien qu'il ait souillé sa gloire par le supplice de la Pucelle, on reconnaîtra toujours que ses compatriotes eurent à regretter en lui un des plus grands princes dont leur nation puisse s'honorer <sup>1</sup>.

Le duc de Bedford eut pour successeur à la régence de France Richard, duc d'Yorck, dont le père avait eu la tête tranchée sous le règne de Henri v <sup>2</sup>. Cet arrangement n'eut point lieu sans de violens débats et de longs délais, qui hâtèrent la ruine des Anglais en France. Le temps approchait où l'Angleterre allait être déchirée à son tour par des factions intestines, comme la France l'avait été depuis le règne du roi Jean, jusqu'au traité d'Arras.

Le duc d'Yorck n'arriva dans le royaume que pour être témoin des désastres de la puissance anglaise. Le maréchal de Rieux reprenait Dieppe ; Xaintrailles, Harfleur, Fécamp, et plusieurs autres villes de la Normandie, tandis que le connétable de Richemont, à la tête d'une armée composée

<sup>1</sup> Bedford fut enterré dans l'église cathédrale de Rouen. Sous le règne de Charles VIII, quelques courtisans proposèrent à ce monarque la démolition du mausolée érigé à la mémoire du prince anglais ; le roi répondit : « Laissons en paix un mort qui, durant sa vie, faisait trembler tous les Français. »

<sup>2</sup> Le père de Richard, nommé Edouard, était le quatrième des fils d'Edouard III.

de troupes royales et bourguignonnes, s'avancait vers Paris en soumettant successivement Corbeil, Brie-Comte-Robert, Saint-Denis et le château de Vincennes <sup>1</sup>.

1436.

*Paris ouvre ses portes à l'armée royale ; entrée de Charles VII dans cette capitale.* — Les Parisiens, las du joug anglais dont ils reconnaissaient enfin l'ignominie et la rigueur, avaient le désir de rentrer sous l'obéissance du souverain légitime. Le connétable entretenait depuis quelque temps des correspondances avec les principaux citoyens. Il leur promit, au nom du roi, une amnistie générale et la conservation de leurs privilèges. La capitale avait alors pour gouverneur Thomas de Beaumont, vicomte de Willoughby, guerrier aussi ignorant que présomptueux ; il ne fut pas difficile de tromper sa surveillance. Le vendredi après Pâques de l'année 1436, à un signal convenu, les troupes royales se présentèrent à la porte Saint-Michel, qui leur fut ouverte, et pénétrèrent dans la ville. Lisle-Adam, seigneur bourguignon <sup>2</sup>, entré le premier, déploya la bannière royale, en s'écriant : « Vive le roi ! ville gagnée ! » La garnison anglaise, montant à peine à quinze cents hommes, se jeta dans la Bastille, non sans éprouver quelque perte de la part des Parisiens, qui massacrèrent les moins diligents ; Willoughby, manquant de munitions de bouche et de guerre, évacua bientôt cette forteresse, et fit sa retraite sur Meaux <sup>3</sup>.

Le duc de Bourgogne ne voulut pas rester oisif au milieu de ces succès sur les ennemis de la France, qui étaient alors

<sup>1</sup> Monstrelet. — Grafton. — *Chroniq. de France.* — Daniel. — Mézerai. *Hist. diverses de Charles VII.*

<sup>2</sup> C'était le fils de celui qui, dix-huit ans auparavant, avait surpris Paris pour le duc de Bourgogne, Jean Sans-Peur.

<sup>3</sup> Les Anglais avaient payé cher la possession de la capitale de la France. Les registres mortuaires fournirent la preuve que soixante-seize mille de ces étrangers avaient péri dans Paris durant le cours de seize années.

devenus les siens , rassembla quelques troupes en Flandre , et vint mettre le siège devant Calais , en même temps que sa flotte bloquait étroitement le port de cette place ; mais les Anglais réussirent à mettre le feu à ces vaisseaux mal gardés , et , peu de temps après , forcèrent le duc à renoncer à son entreprise <sup>1</sup> . .

Charles VII apprit la réduction de Paris , en achevant un voyage qu'il avait entrepris pour visiter le Lyonnais , le Dauphiné et le Languedoc ; il tenait alors les états de cette dernière province à Montpellier. Cette heureuse nouvelle le décida à partir sur-le-champ pour rentrer dans sa capitale , dont il avait été éloigné pendant près de vingt ans. Chemin faisant , il assiégea Montreuil , à la tête d'un corps de six mille hommes qui lui servait d'escorte. Cette place était défendue par quatre cents Anglais. La brèche fut bientôt ouverte. Le roi , éprouvant enfin le besoin de donner l'exemple de la valeur , se précipita le premier dans le fossé , le traversa ayant de l'eau jusqu'à la ceinture , et escalada le rempart , l'épée à la main , à travers une grêle de traits. La ville fut emportée. Le roi arrêta la fureur de ses troupes , et reçut à capitulation la garnison ennemie. Après cet exploit , Charles fit dans Paris une entrée triomphale ; les habitans l'accueillirent avec les témoignages les moins équivoques d'estime , de respect et d'amour <sup>2</sup> .

<sup>1</sup> Mézerai dit que les troupes flamandes , peu aguerries et fatiguées du siège qui durait depuis trois semaines , abandonnèrent leur prince , qui fut contraint de faire sa retraite après eux. (*Voyez MÉZÉRAI , Hist. de France , règne de Charles VII.*)

<sup>2</sup> Les rues étaient tapissées et jonchées de fleurs ; le peuple criait : « Noël ! Noël ! » De distance en distance , depuis la porte Saint - Denis jusqu'à Notre-Dame , on avait élevé des théâtres , où , suivant le goût du temps , se jouaient des mystères , entre autres *le combat des sept péchés capitaux contre les trois vertus théologiques et les quatre vertus cardinales.*

(*Voyez DULAURE , Hist. de Paris.*)

*Mesures prises par le roi pour réprimer la licence des gens de guerre.* — Le roi acheva lui-même, ou fit achever la réduction des places voisines dont les garnisons incommodaient le plus Paris, à l'exception de Pontoise<sup>1</sup>, qui résista, et ne fut prise que quatre ans plus tard. Après ces expéditions et les soins donnés au rétablissement des affaires dans la capitale, Charles fut à Tours pour y conclure le mariage de son fils, le dauphin Louis, avec Marguerite, fille de Jacques 1<sup>er</sup>, roi d'Écosse. Il s'occupa ensuite des moyens de soulager la misère de ses sujets. Les ravages des Anglais étaient les moindres des maux que souffrait la France; les troupes françaises y faisaient plus de dégâts et de destruction que les ennemis. Il n'y avait pas un homme d'armes qui n'eût dix ou douze chevaux de bagages, autant d'archers et de valets, et tous ces gens faisaient la guerre au peuple. Pour remédier à ce désordre, le roi ordonna que toutes ses troupes tiendraient garnison, restreignant chaque maître à trois chevaux et trois archers de service, lesquels seraient payés ponctuellement de mois en mois : telle fut l'origine des compagnies d'ordonnance. La licence des guerres, débauchant les troupes parce qu'elles n'étaient pas payées, avait produit des bandes ou compagnies de brigands, sous les noms de *retondeurs* et d'*écorcheurs*, commandées par l'espagnol Rodrigue de Villandras, Antoine de Chabannes, et le bâtard de Bourbon - Vendôme. Ces bandes, dit Mézerai, retondaient et écorchaient en effet les pauvres gens, n'y ayant sorte de barbarie et de cruauté qu'elles n'exerçassent pour en tirer. Villandras était même un si hardi brigand, qu'il osa voler les fourriers du roi et piller ses équipages. Charles, offensé d'un tel attentat, et touché

<sup>1</sup> En 1441. Les historiens varient sur la date de la reddition de cette place ; mais nous avons cru devoir suivre les meilleures autorités.

des plaintes de ses malheureux sujets, envoya ordre à ses autres capitaines et à toutes les villes de prendre les armes contre ces voleurs, de sonner le tocsin et de leur donner la chasse; en même temps il bannit, par arrêt, Villandras, Chabannes et le bâtard, qui se retirèrent en Gascogne. Malgré leur départ, il resta encore plusieurs autres compagnies, qui désolèrent les campagnes au point d'obliger tous les paysans à chercher un refuge dans les villes.

*Famine et peste dans Paris.* — Cet état de choses amena la famine, et bientôt après une peste terrible. La seule ville de Paris perdit cinquante mille de ses habitans en moins de six semaines, et fut tellement dépeuplée, qu'à peine rencontrait-on deux ou trois personnes dans ses rues. Elle eût même été entièrement abandonnée sans les soins du prévôt, Ambroise de Loré, et du premier président, Adam de Cambray, qui voulurent rester, au péril de leur vie, afin de donner l'exemple aux autres. On rapporte « que des bandes de loups venaient non-seulement dévorer des cadavres gisans dans les rues, mais encore attaquer les vivans. On fut obligé de promettre vingt sous par chaque tête de loup qui serait apportée au magistrat<sup>1</sup>. »

1437.

<sup>1</sup> Charles donna également ses soins aux affaires ecclésiastiques. Nous n'aborderions point ce sujet, étranger à notre cadre, s'il ne nous paraissait pas convenable de faire connaître à nos lecteurs le fameux règlement de l'église gallicane, connu sous le nom de pragmatique-sanction. Il fut établi pour limiter les droits que les papes s'étaient successivement arrogés, comme on a pu le remarquer dans les deuxième et troisième volumes de cette histoire.

Le roi était à Bourges, lorsqu'il reçut les légats que lui envoyaient, en même temps, le pape Eugène IV et le concile de Bâle. Ces deux autorités étaient en différent. Le concile soutenait que l'église, assemblée en corps, a puissance sur le pape, qui n'en est qu'une partie, bien qu'il en soit le chef. Eugène déclinait cette prétention du concile. Charles ayant convoqué une assemblée du clergé de France, déclara, sur l'avis des prélats et des docteurs, qu'il tenait le concile de Bâle pour œcuménique, et



1438-1442.

*Vaine entreprise de René, duc d'Anjou, sur le royaume de Naples.* — A cette époque, le deuxième fils de cet oncle de Charles VI, qui avait si malheureusement tenté la conquête du royaume de Naples, René, duc d'Anjou et de Lorraine, passa en Italie pour la même entreprise. Il y avait été précédé par son frère aîné, Louis II, qui, tout aussi malheureux que son père, était mort de la fièvre à Cosenza, en 1435. Adopté par Jeanne II ou Jeannette, fille de Charles de Durazzo, et non moins célèbre que la première reine de ce nom<sup>1</sup>, René ne réussit pas mieux que son père et son frère. Après avoir conquis plusieurs places au moyen des secours que lui fournirent le pape Eugène et les républiques de Florence et de Venise, il fut assiégé dans Naples par Alphonse, roi d'Aragon et de Sicile, son compétiteur. La place ayant été enlevée par surprise, René se sauva par mer à Florence, et revint bientôt en France, laissant à la Maison

qu'il approuvait ses actes. L'assemblée fit ensuite le réglemeut dont nous venons de parler, conforme aux décrets du concile, qui s'efforçait alors de limiter la puissance papale, et de rétablir les libertés de l'église. Par cette pragmatique\*, on abolit les réserves, les expectatives, les annates, c'est-à-dire le droit que les papes s'étaient attribué de se réserver la collation d'un grand nombre de bénéfices, d'y nommer avant qu'ils fussent vacans, et d'en percevoir les revenus d'une année; on supprima l'abus d'appeler au pape sans passer par les tribunaux ordinaires; et, en cas que l'appel eût lieu, le pape devait nommer des commissaires dans le royaume; enfin, la supériorité des conciles généraux sur les pontifes fut généralement reconnue. Le parlement enregistra la pragmatique-sanction. Le pape ne se soumit pas sans peine à ces dispositions si contraires à ses intérêts. (Voyez MÉZERAI, l'abbé MILLOT.)

<sup>1</sup> Charles de Durazzo n'avait pas joui long-temps de son triomphe sur Louis I, duc d'Anjou. Il fut assassiné en Hongrie, où il s'était rendu dans le dessein d'usurper la couronne sur la fille du dernier roi. Ladislas, son fils, après avoir vaincu Louis II, duc d'Anjou, mourut sans enfans, et laissa la couronne de Naples à Jeanne II ou Jeannette, sa sœur.

\* Ce mot vient du grec *πραγματικός*, qui signifie proprement actif, qui concerne les affaires, dérivé de *πρασσω*, faire, pratiquer.

d'Aragon la possession d'un royaume que la première Maison d'Anjou avait gardé cent quatre-vingts ans, au milieu des orages et des vicissitudes <sup>1</sup>.

*Siège et prise de Meaux.* — Les succès de Charles VII n'étaient point ralentis. Le connétable de Richemont mit le siège devant Meaux, où s'était retirée la garnison chassée de Paris. Ce siège fut un des plus longs et des plus opiniâtres de toute la guerre. La ville fut enlevée par assaut, mais la partie qu'on nommait alors *le Marché*, située dans une île formée par la Marne, coûta beaucoup plus de peine. Les Français avaient construit un fort pour empêcher que les ennemis ne fissent entrer des vivres. Talbot, qui tenait la campagne dans les environs, attaqua cet ouvrage et s'en rendit maître. Toutefois la place, dépourvue de vivres et de munitions, ne pouvant plus espérer de secours de Talbot, que le duc d'York venait de rappeler en Normandie, finit par se rendre à discrétion <sup>2</sup>.

1439.

*Revers en Normandie.* — Vers ce même temps, des conférences furent ouvertes à Saint-Omer; mais les Anglais se refusèrent à toutes les conditions proposées. Le connétable ayant marché sur la Normandie, fut battu sous les murs d'Avranches, dont il faisait le siège. Harfleur, assiégé par Talbot et le comte de Sommerset, se rendit après quatre mois de résistance. Le roi se disposait à réparer cet échec, lorsqu'il en fut détourné par un soulèvement auquel il était loin de s'attendre.

1439.

*Ligue de la Praguerie.* — L'activité de Charles VII, si long-temps gouverné par des favoris, ses réformes, et la ferme intention qu'il manifestait d'attaquer et de détruire les trop nombreux abus introduits dans l'état, avaient alarmé

1440.

<sup>1</sup> Jeanne II était la dernière de la race que le frère de saint Louis avait transplantée en Italie.

<sup>2</sup> Monstrelet. — Grafton. — Mézerai.

les princes et les grands, qui ne trouvaient plus leur compte dans ce nouvel ordre de choses. Les ducs de Bourbon, d'Alençon, de Vendôme, le comte de Dunois, les seigneurs de Prye, de Boucicaut, et plusieurs autres, réunis au château de Blois, complotèrent d'enlever au roi les ministres éclairés dont il s'était entouré. La Trémouille, dans l'espérance de recouvrer sa faveur et sa puissance premières, se mit aussi de la partie; le duc de Bourgogne refusa d'en être. Pour fortifier cette ligue, qui reçut le nom de *la Praguerie*, les conjurés y attirèrent le dauphin Louis, dont les dispositions à l'intrigue se déclaraient déjà. Ce prince, mécontent de se voir éloigné de la cour par son père, bien qu'il fût en âge de prendre part aux affaires publiques<sup>1</sup>, céda donc, malgré les conseils et les représentations du comte de la Marche, son gouverneur, aux insinuations du duc d'Alençon, et se mit à la tête du parti; le bâtard de Bourbon, Chabanne et les autres chefs des *écorcheurs* lui amenèrent des troupes, et le Poitou devint le théâtre de cette guerre sacrilège, à laquelle la noblesse de la province prit part, à l'incitation de Jean de Laroche, seigneur de Barbesieux<sup>2</sup>. Les ligueurs publiaient qu'il appartenait aux princes du sang de remédier aux misères du peuple et aux malheurs de la France, causés par la trop grande facilité du roi, qui se laissait gouverner par des ministres, lesquels commandaient insolemment aux princes et aux capitaines; ils ajoutaient que ces mêmes hommes de cabinet, sans aptitude pour la guerre, voulaient faire la paix aux dépens du royaume, en le démembrant en faveur de l'étranger, afin d'avoir ensuite eux seuls la commodité de piller le reste<sup>3</sup>. Cette dernière allégation, fautive de tous points, et qu'il était aisé de retorquer

<sup>1</sup> Il avait alors près de dix-sept ans.

<sup>2</sup> Mézerai, *Hist. de France*, tom. II, pag. 629.

<sup>3</sup> Mézerai, *ibid.*

contre ses auteurs, indigna le connétable de Richemont ; elle aurait redoublé le zèle de ce fidèle serviteur du roi, quand bien même il n'eût pas vu La Trémouille, son mortel ennemi, diriger la faction. Au reste, le projet des ligueurs n'allait pas à moins, dit-on, qu'à déposer Charles VII pour mettre le dauphin sur le trône.

Cet orage pouvait devenir bien funeste, si l'on eût laissé aux Anglais le temps de le grossir ; mais le roi marcha bientôt vers le Poitou. Un mouvement de jalousie envers Richemont, une cause légère de mécontentement, avait fait entrer le brave Dunois dans *la Praguerie*. Un regard de son roi le fit rentrer dans le devoir. Charles VII, voulant tenter d'abord la voie de la douceur vis-à-vis des autres factieux, fit sommer le duc d'Alençon de lui renvoyer le dauphin ; ce prince ne répondit que par des paroles piquantes, et se saisit incontinent de la ville et du château de Saint-Maixent. Le roi, furieux de cette insolence, se rendit devant la place, et la reprit. Le duc d'Alençon se sauva à Niort, d'où il emmena le dauphin pour le conduire à Moulins, sous l'escorte de cent vingt lances, qui lui furent envoyées par le duc de Bourbon : le roi les poursuivit jusque dans le Bourbonnais. Le dauphin et son guide voulaient chercher un asile en Bourgogne ; mais le duc s'y refusa, et vint ensuite, accompagné du comte d'Eu, dernier prince de la Maison d'Artois, trouver le roi à Cusset, pour fléchir sa colère en faveur des révoltés. Dans le même temps, le duc de Bourbon, chassé de la plupart des villes de son duché, se décida à implorer la clémence de Charles, en lui amenant le dauphin. Louis obtint son pardon<sup>1</sup> ; le duc d'Alençon, reçu plus froidement,

<sup>1</sup> « *Loys*, dit Charles, aux pieds duquel le dauphin s'était jeté, en criant trois fois merci, *vous soyez le bien venu, vous avez moult longuement demouré ; allez - vous - en en votre hôtel pour aujourd'hui, et demain nous parlerons à vous.* (DESERRÈS, *Invent. général de l'hist. de France.*)

et piqué des reproches du roi, se retira sur ses terres. Toute la maison du dauphin (à l'exception de son confesseur et de son cuisinier) fut renvoyée et remplacée par de nouveaux serviteurs; le dauphin voulait faire des représentations à ce sujet, et menaçait même de s'en retourner; le roi lui dit froidement : « Allez-vous-en, Loys, si vous voulez, les portes vous sont ouvertes, et, si elles ne sont pas assez larges, je ferai abattre dix toises de murailles : la Maison de France n'est pas si dépourvue de princes qu'elle n'en ait qui maintiendront sa grandeur et son honneur aussi bien que vous <sup>1</sup>. » Le dauphin se tut, et ne partit point. Le roi avait amnistié tous les membres de la ligue, y compris les capitaines d'écorcheurs et leurs bandes, à l'exception toutefois du bâtard de Bourbon, qui fut renfermé dans un sac de cuir et jeté dans la rivière, supplice ordinaire en ce temps-là, et bien juste, dit Mézerai, « à l'égard d'un homme qui, ayant été élevé pour l'église, et même déjà pourvu d'un canonicat, avait quitté la soutane pour prendre l'épée, avec laquelle il avait commis un nombre infini de méchantes actions <sup>2</sup>. »

1441.

*Siège et prise de Pontoise par les troupes royales.* — Pontoise était toujours occupé par les Anglais. Le roi, suivi du dauphin, d'une partie de la cour et d'une armée de douze mille hommes, partit de Paris, où il était retourné, pour assiéger cette place, qui gênait la capitale, et rendait plus difficile la soumission de la Normandie. D'abord, le dessein de Charles était moins de faire un siège en règle que de serrer étroitement la ville, dont il voulait ménager la population; mais quand il fut informé que l'ennemi en avait renforcé la garnison et augmenté les moyens de défense, qu'elle était bien pourvue de vivres et de munitions

<sup>1</sup> Mézerai.

<sup>2</sup> Mézerai, *Hist. de Fr.*, tom. II, règne de Charles VII.

de guerre, il fit dresser des batteries, et ordonna une attaque aussi vive que régulière. Un boulevard, placé à la tête du pont, fut bientôt emporté. La place, assaillie sur trois points différens, ne résista point à l'impétuosité des troupes royales, animées par la présence et l'exemple du souverain, qui combattait comme un simple soldat, et qui ne montra pas moins de générosité que de valeur après le succès de cette attaque. En effet, à son entrée dans la ville, Charles parcourut à cheval toutes les rues, pour sauver les églises, l'honneur des femmes, la vie des citoyens et de la garnison. Il récompensa ensuite, par des titres et des marques d'honneur, tous ceux de ses guerriers qui s'étaient distingués<sup>1</sup>.

Ce fut à cette même époque que Philippe-le-Bon délivra, comme nous l'avons déjà dit, le duc d'Orléans de sa longue captivité chez les Anglais<sup>2</sup>, en payant généreusement sa rançon, et qu'il lui fit épouser sa nièce, fille de la duchesse de Clèves. Les ministres du roi, qui craignaient la présence du duc d'Orléans à la cour, représentèrent à Charles que ce prince avait témoigné plus de considération et de respect au duc de Bourgogne qu'à son souverain, devant lequel il aurait dû se présenter d'abord à son retour en France;

1442.

<sup>1</sup> L'histoire cite entre autres Guillaume Delmas, écuyer du comte de la Marche, Jean Bequet, archer normand, et Etienne Guillet, homme d'armes champenois, que le roi avait remarqués lui-même pendant l'assaut. Il accorda à Delmas le droit de porter sur son écu une couronne obsidionale. Tous les trois reçurent des gratifications et des pensions honorables. (MÉZERAI.)

<sup>2</sup> Il y avait vingt-cinq ans que ce prince était prisonnier en Angleterre, depuis la funeste journée d'Azincourt. Henri v avait expressément défendu qu'on lui rendît la liberté avant que son fils, Henri vi, ne fût en état de gouverner. Personne ne sollicitait sa délivrance, et les courtisans de Charles vii empêchaient ce monarque d'y penser; en sorte que le duc ne pouvait espérer que de finir ses jours dans un pays où il avait passé les plus belles années de sa vie. Mais, qui le croirait? Sa délivrance vint de cette même Maison d'où était venu le meurtre de son père. (MÉZERAI.)

qu'il s'était marié sans le consentement royal, et qu'il s'était allié à une Maison dont la turbulence était trop bien connue. Le duc d'Orléans, informé que ces discours malveillans avaient fait impression sur l'esprit du roi, et ne voulant pas manquer à son devoir, se rendit à la cour avec une suite nombreuse. Il y fut bien reçu en apparence, suivant quelques relations; selon d'autres, le roi, sachant qu'il était accompagné de tant de gentilshommes, lui fit dire qu'il ne l'admettrait qu'avec sa maison ordinaire; de quoi se trouvant offensé, le duc rebroussa chemin jusqu'à Orléans sans voir le monarque <sup>1</sup>, et de là revint en Flandre, d'où il était parti. Dans son mécontentement, il songea à renouer la ligue qui venait d'être dissoute, et dont les élémens subsistaient toujours; ses démarches furent même si actives, que les ducs d'Alençon, de Bourbon et de Bretagne, les comtes de Vendôme et de Nevers se réunirent dans cette dernière ville (Nevers), pour signer un nouveau pacte. L'évêque de Clermont, chef du conseil royal, prévoyant toutes les suites d'un pareil accord, trouva plus à propos d'user d'adresse envers les princes, que de les irriter davantage. Il leur fit écrire, au nom de Charles, que le roi serait très-aise de les voir auprès de lui, et qu'ils auraient tous sujet d'être contents de lui; mais, en même temps qu'il les amusait par ses promesses, il gagna ceux qui gouvernaient le duc d'Orléans, et, par leur moyen, il sépara ce prince de la ligue. Le duc vint trouver le roi à Limoges, et fut déclaré solennellement premier prince du sang; à cette déclaration, assez inutile, puisqu'on ne pouvait lui contester ce titre, on joignit le brevet d'une pension viagère de cent soixante mille francs, ce qui suffit pour qu'il ne se mêlât plus de gouvernement ni de ministres <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La cour était alors dans le Bourbonnais.

<sup>2</sup> Mézerai.

*Prise de Dieppe par le dauphin.* — Charles, résolu d'enlever la Guyenne aux Anglais, s'était avancé vers cette province. Il y soumit un grand nombre de places, et il en aurait même achevé de suite la conquête, si les événemens militaires en Anjou, dans le Maine et la Normandie, ne l'eussent rappelé sur la Loire. Les Anglais, sous la conduite de Talbot, disputaient vivement ces provinces aux troupes royales, que leur infériorité forçait même souvent à se renfermer dans les places qui étaient en leur pouvoir. Le comte de Dunois avait mandé au roi que Talbot était sur le point de s'emparer de Dieppe, qu'il assiégeait depuis quelques mois avec des forces nombreuses, et qu'il était impossible, dans la position où lui Dunois se trouvait, d'empêcher ce fâcheux événement. Le dauphin qui désirait ardemment de se mettre en évidence, supplia son père de l'employer en cette occasion. Le roi y consentit, et le prince, ayant été lever des troupes en Picardie, réussit à délivrer Dieppe, après avoir battu l'armée assiégeante, qui fut forcée de s'embarquer sur la flotte qu'elle avait devant le port. Le dauphin ternit ce succès brillant, en ravageant ensuite le comté d'Alençon, et en enlevant au duc de Bretagne la place de la Guerche, qu'il lui vendit ensuite. Le roi, mécontent de son fils, l'envoya en Languedoc pour faire la guerre au comte d'Armagnac, qui venait de s'emparer, sans aucun droit, du comté de Comminges. Le dauphin donna en cette occasion un échantillon des artifices qui lui furent si familiers dans la suite. Il fit prisonnier, par surprise, le comte d'Armagnac et toute sa famille, confisqua ses terres, et ne lui rendit la liberté que sous la caution du comte de Foix<sup>1</sup>.

1443.

*Trêve avec l'Angleterre.* — Cependant le roi d'Angleterre, bien différent des Edouards et de Henri v, son père,

1444.

<sup>1</sup> Mézerai.



faisait peu d'efforts pour seconder le dévouement de ses généraux et de ses troupes sur le continent. Sollicité par le pape et par la duchesse de Bourgogne, sa tante, il consentit sans peine à envoyer le comte de Sommerset à Tours, pour y traiter de la paix. Ce négociateur était disposé à accepter les propositions que le gouvernement français avait faites au dernier congrès d'Arras ; mais la fortune ayant changé, les ministres de Charles ne voulaient plus accorder à l'Angleterre que la Guyenne bornée à la Garonne. Sommerset refusa de souscrire à cette condition, et se réduisit à demander une trêve de dix-huit mois, qui fut prolongée pour trois ans.

Dans cet intervalle, la cour d'Angleterre négocia le mariage de Henri VI avec Marguerite d'Anjou, fille du duc René, dont nous avons parlé plus haut, et nièce de Charles VII par la reine Marie d'Anjou. Le roi de France accorda à la fois le secours de ses armes à l'empereur Frédéric III, en guerre avec les Suisses, qui avaient secoué la domination de la Maison d'Autriche, et au duc de Lorraine. Ce dernier était ce même René d'Anjou, revenu depuis deux ans de son expédition en Italie ; la ville de Metz, sur laquelle il prétendait avoir des droits comme duc de Lorraine, refusait de reconnaître sa suzeraineté.

*Expéditions de Charles VII en Lorraine et du dauphin en Suisse.* — Charles VII avait d'abord envoyé le dauphin, à la tête d'un corps composé de troupes françaises et anglaises<sup>1</sup>, pour délivrer les provinces de toutes ces bandes formées d'individus des deux nations, qui continuaient leurs ravages pendant la trêve, avec autant d'audace que pendant la guerre. Lorsque Frédéric d'Autriche eut sollicité les se-

<sup>1</sup> Les deux rois de France et d'Angleterre étaient convenus de cette expédition, après avoir signé la trêve dont nous venons de parler.

cours du roi contre les Suisses révoltés, le dauphin prit sa direction vers l'Helvétie.

D'autre part, le roi, suivant de près son fils avec un autre corps d'armée, pour appuyer l'exécution du premier projet, avait pris sa route par la Champagne. Il venait de débarasser cette province des bandes commandées par le bâtard de Vergy, et quelques autres gentilshommes, lorsque le duc René vint le supplier de l'aider à réduire Metz.

Le dauphin s'empara d'abord de Montbelliard, dont il fit sa place d'armes <sup>1</sup>, et marcha ensuite sur Bâle, capitale de l'un des treize cantons de l'Helvétie. Les Suisses ne l'attendirent pas dans leurs montagnes; au nombre de deux mille <sup>2</sup>, ils eurent la hardiesse de venir attaquer une armée forte de plus de vingt mille hommes. La rencontre eut lieu près du village de Bottlem. Le combat fut terrible, et la victoire opiniâtrément disputée. Presque tous les Suisses furent tués en vendant chèrement leur vie aux vainqueurs, dont les historiens allemands élèvent la perte jusqu'à six mille hommes. Quoi qu'il en soit, l'empereur lui-même engagea, dit-on, le dauphin à renoncer à cette entreprise. Louis y consentit sans difficulté, rendit même Montbelliard au duc de Wittemberg, et vint joindre le roi son père à Nancy, après avoir ravagé le pays d'Alsace, par lequel il prit sa route <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cette ville appartenait au duc de Wittemberg; mais le gouverneur avait refusé le passage aux troupes françaises.

<sup>2</sup> Quelques historiens disent quatre mille.

<sup>3</sup> Mézerai.

Plusieurs historiens révoquent en doute la victoire remportée par le dauphin sur les Suisses. « S'il avait gagné une si grande bataille, dit Voltaire, comment put-il n'obtenir qu'à peine la permission d'entrer dans Bâle avec ses domestiques? Ce qui est certain, c'est que les Suisses ne perdirent point la liberté pour laquelle ils combattaient, et que cette liberté se fortifia de jour en jour, malgré leurs dissensions. (V. *Annales de l'Emp.*)

Charles avait commencé le siège de Metz, et cette place résistait depuis cinq mois à tous les efforts de l'armée française employée pour la réduire. A la fin, les habitans, voyant qu'ils n'étaient point secourus par les princes allemands, avec lesquels leur ville avait fait alliance, s'adressèrent à Pierre de Brézé, favori du roi; ce seigneur sollicita si vivement en leur faveur, qu'ils obtinrent de Charles, n'étant pas même obligés d'ouvrir leurs portes aux troupes royales, la conservation de leurs franchises et libertés, sans préjudice des droits prétendus du duc René, lesquels seraient contestés ailleurs par des arbitres nommés de part et d'autre; à la charge que la ville payerait au roi deux cent mille florins, qu'elle lui fournirait une certaine quantité de vaisselle d'or et d'argent pour son service, et qu'elle donnerait quittance d'une somme de cent mille florins, que lui avait précédemment empruntée le duc de Lorraine.

Cette expédition terminée, Charles revint en France, et c'est alors qu'il acheva d'établir dans l'état militaire du royaume un ordre qui n'y avait jamais été, dit Voltaire, depuis la décadence de la famille de Charlemagne : nous reviendrons plus tard sur cet objet. Il créa un impôt ou taille perpétuelle<sup>1</sup> pour l'entretien des troupes. L'autorité royale étant mieux raffermie par la supériorité qu'une milice réglée permanente donnait au roi sur ses vassaux, les campagnes se repeuplèrent, le commerce se ranima, et l'on ne craignit plus d'être dépouillé ou massacré par ses propres concitoyens.

1448.

*Les Anglais rompent la trêve.* — La trêve qui durait depuis plus de quatre ans fut violée et bientôt rompue de la part des Anglais. Ils commencèrent d'abord par enlever,

<sup>1</sup> On appelait ainsi les anciennes impositions, parce que les collecteurs marquèrent d'abord sur une petite taille de bois ce qu'ils avaient reçu des contribuables.

sans aucun motif d'hostilité, la ville de Fougères appartenant au duc de Bretagne. Ce prince se plaignit au comte de Sommerset, lieutenant-général du roi d'Angleterre en France, et lui demanda satisfaction d'un pareil procédé. Le comte ayant tergiversé dans sa réponse, Charles VII prit fait et cause pour le duc, et fit saisir en son nom plusieurs places sur les frontières de la Normandie. Les Anglais se plaignirent à leur tour, et les deux puissances se préparèrent en même temps à recommencer la guerre avec une nouvelle vigueur.

*Rouen est enlevé aux Anglais.* — Le roi de France, ayant 10 oct. 1449. rassemblé son armée, fit investir Rouen par les comtes de Dunois, d'Eu et de Saint-Paul. Cette place avait pour gouverneur le vaillant Talbot, bien décidé à faire une vigoureuse résistance; mais Dunois s'était ménagé des intelligences avec quelques-uns des principaux habitans qui regrettaient l'autorité française. Ceux-ci promirent de livrer deux tours. Dunois s'étant avancé du côté de la porte des Chartreux, conduisit une troupe d'élite à l'endroit indiqué. Cinquante hommes étaient déjà parvenus au sommet du rempart, lorsque Talbot suivi par un détachement de trois cents hommes, égorgea la moitié des assaillans, et força l'autre à se précipiter dans le fossé. Cet échec ne paralysa point le zèle des Rouennais fidèles. Ils s'assemblèrent, et, l'archevêque de la ville à leur tête, coururent au palais du lieutenant-général, pour forcer le comte de Sommerset à capituler. Il y consentit; mais, les conditions des assiégeans lui ayant paru trop dures, il ordonna à Talbot de réunir ses troupes, et fit occuper en force le vieux palais, le château, le pont et quelques autres postes. Les habitans s'armèrent; on se tint pendant deux jours sur la défensive, jusqu'à ce que les Anglais, ayant tenté de s'avancer dans la ville, furent vigoureusement repoussés. Le comte de Dunois

fit approcher alors de l'artillerie pour battre en brèche le fort de Sainte-Catherine; cent vingt hommes d'armes y montèrent à l'assaut, et s'en rendirent maîtres. Dunois se présenta ensuite en bataille devant la porte Martainville, et y reçut les clefs de la ville que les magistrats lui apportaient. Les postes où les Anglais s'étaient retranchés furent bientôt enlevés, à l'exception du vieux palais, où le comte de Somerset et Talbot tinrent encore deux jours avec douze cents hommes, reste de la garnison. Le défaut de vivres les obligea à se rendre; et, pour conserver sa liberté et ses équipages, Somerset fut contraint de rendre Caudebec, Billebonne, Honfleur et quelques autres places, de payer cinquante mille écus d'or, et tout ce que la garnison devait aux habitans de Rouen, pour sûreté de quoi il laissa Talbot et quelques autres seigneurs en ôtage. Charles VII fit son entrée dans Rouen le 10 novembre; cette ville, une des plus considérables du royaume, était demeurée au pouvoir des Anglais pendant trente-un ans<sup>1</sup>.

1449-1450.

*Progrès de l'armée royale en Normandie.* — L'armée royale alla ensuite assiéger Honfleur, dont le gouverneur refusait d'ouvrir les portes, malgré l'article de la capitulation du comte de Somerset concernant cette place. La garnison se rendit toutefois au bout de quinze jours, ainsi que celle de Belesme, quand ces troupes furent bien convaincues que le duc de Somerset ou son brave lieutenant Talbot ne pouvaient venir à leur secours. Le roi fit en personne le siège de Harfleur. Vingt-cinq navires fermaient le port. La place fut bombardée vivement, « et plusieurs fois on vit Charles s'abandonner et se hasarder à venir voir battre les murs d'icelle ville, allant en personne aux fossés et aux mines armé, la salade en sa tête, et le pavois en sa main. » La gar-

<sup>1</sup> Mézerai.

nison anglaise, forte de deux mille hommes, se rendit le premier janvier <sup>1</sup>.

*Bataille de Formignies.* — Sur ces entrefaites, le chevalier Thomas Kiriél ou Tyrrel débarqua au port de Cherbourg, à la tête d'un corps de trois mille hommes. C'était tout ce que l'Angleterre avait pu réunir dans ce moment si critique pour ses intérêts continentaux, attendu que ce royaume était alors tourmenté par des factions intestines. Cette petite armée marcha de suite sur Valognes, et s'en empara par suite de la lâcheté du gouverneur Abel de Rouaut. Après ce succès, elle traversa le Cotentin, dans l'intention d'aller joindre le duc de Sommerset, qui était venu se renfermer dans Caen. Renforcé, chemin faisant, des garnisons de Bayeux et de Vire, Tyrrel fut arrêté au village de Formignies, entre Bayeux et Carentan, par un fort détachement de l'armée française, commandé par le connétable de Richemont, qui avait sous ses ordres Pierre de Brézé, sénéchal de Poitou, et plusieurs autres seigneurs. Les deux partis étaient peu nombreux, mais leurs troupes étaient aguerries. Le feu de deux coulevrines anglaises fit d'abord reculer une des ailes françaises, commandée par le maréchal de Brézé; mais ce seigneur ayant fait mettre pied à terre à sa cavalerie, pour aborder plus facilement l'ennemi couvert par des haies, mena ses hommes d'armes droit à la batterie, et s'en empara. Privés de ce puissant moyen de défense, les Anglais n'en combattirent pas avec moins de valeur, et la victoire fut long-temps disputée; enfin la bravoure française triompha. Les Anglais lâchèrent pied, et l'on en fit un carnage affreux : ils laissèrent sur le champ de bataille plus de quatre mille morts. Les Français firent douze à quatorze cents prisonniers, du nombre desquels était Tyrrel. Une

1450.

<sup>1</sup> *Hist. de Charles VII*, par Chartier.

défaite aussi complète enlevait à l'Angleterre toute espérance de conserver la Normandie. Les troupes victorieuses se séparèrent en deux corps ; le connétable, à la tête du premier, fut joindre le duc de Bretagne, son frère, et reprit Avranches, ainsi que le fort de Tombelaine, situé dans une petite île voisine du mont Saint-Michel. Le second corps, après avoir pris Vire et Bayeux, alla joindre le roi sous les murs de Caen, où le connétable ne tarda pas lui-même à se rendre de son côté.

1450.

*Siège et prise de Caen.* — Le siège de Caen est très-remarquable en ce que les Français y firent des travaux extraordinaires, et y employèrent la plus nombreuse artillerie qu'on eût encore conduite devant une ville de guerre <sup>1</sup>. Les historiens rapportent qu'il y avait jusqu'à vingt-cinq batteries autour de la place, et que de tous *logis* ou postes des assiégeans partaient des tranchées et des mines poussées jusque dans le fossé <sup>2</sup>. Dès le premier jour, le comte de Dunois enleva de vive force les ouvrages élevés sur la rive de l'Orne, vis-à-vis le corps de place, et le connétable, de son côté, fit bientôt renverser par le canon et par des mines le rempart et la tour de Saint-Etienne. Les Anglais, effrayés de ces progrès, demandèrent à capituler. Ils étaient au nom-

<sup>1</sup> Charles avait rassemblé pour l'expédition de Normandie, selon Jean Chartier, *plus grand nombre de grosses bombardes, de gros canons, de venglaïres, de serpentines, de crapaudines, de ribaudequins et de coulevrines, qu'il n'est mémoire d'homme qui jamais vit à roi chrétien une si grosse artillerie, ne si bien garnie de poudre, manteaux, et de toutes autres choses pour approcher et prendre chasteaux et villes, et grand foison de charrois à les mener, et les manœuvriers, lesquels étaient payés de jour en jour.*

<sup>2</sup> Ces détails, fort imparfaitement donnés par les historiens, prouvent du moins que les Français commençaient à faire quelques progrès dans le génie militaire ; mais il était réservé à des étrangers d'être nos premiers maîtres dans cette partie de la science de la guerre, que nous avons portée ensuite à sa dernière perfection.

bre de quatre mille. Le duc de Sommerset, renfermé dans le château avec trois cents hommes d'élite, aurait pu recueillir la garnison de la place, et prolonger la résistance; mais il jugea plus convenable de céder au vœu général de ses troupes, en demandant toutefois une suspension d'armes d'un mois, à la fin duquel il promettait de se rendre, s'il n'était pas secouru. Ce terme expiré, le roi leur permit d'évacuer la ville et le château, mais sous la condition de s'embarquer de suite pour l'Angleterre. Le comte de Dunois fut nommé gouverneur de la place conquise.

*Prise de Domfront, de Falaise et de Cherbourg; entière soumission de la Normandie.* — Pendant la suspension d'armes accordée à la garnison de Caen, les Français avaient entrepris à la fois les sièges de Domfront, de Falaise et de Cherbourg. La première de ces places, défendue par huit cents hommes, se rendit promptement au grand-maître de l'artillerie Jean Bureau<sup>1</sup>. Falaise, pourvue d'une garnison de quinze cents hommes, aurait pu faire une plus longue résistance; mais le roi se trouvant en personne devant cette place, elle capitula aux mêmes conditions que Caen, et reçut pour gouverneur le vaillant Poton de Xaintrailles. Cherbourg était le dernier boulevard qui restât aux Anglais. Le connétable en pressa le siège avec vigueur. Ni les efforts de la garnison, ni les flots de la mer, qui, dans les hautes marées, battent les remparts de la place, ne purent ralentir les travaux des assiégeans. Jean Bureau profita du temps du reflux pour faire transporter sur la grève des barils de poudre, des bombardes et des canons, destinés à armer les batteries élevées du côté de la mer. Cette attaque faite sur le point que les assiégés estimaient le moins acces-

1450.

<sup>1</sup> Il n'avait alors que le titre de conducteur de l'artillerie; il était en outre trésorier de France.



cessible, les intimida, et ils ne tardèrent pas à subir le sort commun. La prise de Cherbourg termina la conquête de la Normandie. Cette province, réunie à l'Angleterre par Guillaume-le-Conquérant, en 1066; rendue à la France par Philippe Auguste, qui l'enleva à Jean Sans-Terre en 1203; reprise, sous Charles VI, par le roi Henri V, fut enfin et pour toujours rattachée au gouvernement français, par cette glorieuse campagne de Charles VII.

1451.

*Conquête de la Guyenne.* — Les Anglais ne possédaient plus que la Guyenne. Le roi dirigea ses armes victorieuses sur cette province. La campagne s'ouvrit aussi heureusement qu'en Normandie, et donna les mêmes espérances de succès. Avant l'arrivée des troupes royales, les comtes de Penthièvre, de Foix, le vicomte de Lautrec, et plusieurs autres seigneurs de Béarn et de Gascogne, avaient mis sur pied un corps composé de sept cents lances et de dix mille arbalétriers, avec lequel ils s'étaient emparés de Mauléon et du château de Guiche. Bergerac ouvrit ses portes au comte de Penthièvre, commandant l'avant-garde de l'armée royale. Le comte d'Albret battit auprès de Bordeaux un corps de dix mille hommes, et fit trois mille prisonniers.

Le roi ne conduisait point en personne l'expédition de Guyenne; trouvant à propos de nommer le connétable gouverneur-général de la Normandie, il avait confié le commandement en chef de l'armée au comte de Dunois, bien digne de cette distinction par ses exploits et ses talents militaires.

Après les premiers succès que nous venons de rapporter, Dunois prit successivement les places de Montguyon, de Blaye, de Bourg et de Libourne. Il était devant Fronsac, lorsque les états de Guyenne, rassemblés à Bordeaux, lui envoyèrent une députation pour le supplier de ménager la province, lui promettant de lui remettre Bordeaux, Fronsac

et les autres places qui tenaient encore pour les Anglais, si, dans vingt jours, cette puissance n'avait envoyé aucun secours pour disputer la conquête de son dernier domaine. Dunois accepta ces propositions, qu'il fit rédiger en forme de traité, lequel fut ratifié par le roi, alors à Taillebourg, en Poitou. Au terme du délai convenu, toutes les places de la Guyenne reçurent des garnisons françaises, à l'exception de Baïonne.

*Prise de Baïonne.* — Cette dernière place était bien comprise dans la capitulation signée par les états; mais un agent arrivé d'Angleterre avait annoncé à la garnison et aux habitans qu'ils seraient bientôt secourus. Il eut même l'insolence de maltraiter le héraut que Dunois envoya pour sommer la ville.

1451.

Les troupes royales s'approchèrent de Baïonne, et en formèrent le blocus. Une escadre croisa devant l'embouchure de l'Adour pour fermer l'entrée du port aux bâtimens anglais qui pourraient se présenter. Jean de Beaumont, frère du roi de Navarre, était gouverneur de la place; il se signala par une défense vigoureuse. Le comte de Dunois ayant fait attaquer les faubourgs, Beaumont y mit le feu. Les Français arrêtaient les progrès des flammes, et, de ce poste avantageux, pressèrent l'attaque de la ville avec autant de vivacité qu'ils le pouvaient, dans le manque de leur artillerie qui n'était point encore arrivée. Déjà les habitans, tourmentés par la famine, sollicitaient la garnison de se rendre, lorsque les premières décharges de cette même artillerie, si long-temps attendue par les assiégeans, décidèrent la reddition de la place. La garnison mit bas les armes, et resta prisonnière; le comte de Dunois exigea de la ville une contribution de quarante mille écus, en punition de sa résistance à l'exécution du traité de Bordeaux<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Charles VII accorda plus tard aux Baïonnais la remise de cette amende.

Le roi donna au comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourbon, le gouvernement-général de la Guyenne.

1452.

*Les Anglais rentrent en Guyenne.* — Cependant les Anglais se bornaient alors à venger ces pertes par des menaces. Bien qu'ils fussent très-embarrassés pour continuer la guerre, ils ne voulaient plus entendre parler ni de trêve, ni de paix. Ils répondirent aux légats que le pape leur avait envoyé à ce sujet, qu'ils écouterait les propositions du Saint-Père, lorsqu'ils auraient reconquis tout ce que les Français venaient de leur enlever. Réduits à employer l'intrigue pour tenter une pareille entreprise, ils réussirent d'abord à faire rentrer dans leur parti quelques-uns des seigneurs de Gascogne, disposés à suivre (en mauvaise part) l'exemple que leur avaient donné leurs pères sous le règne de Charles v<sup>1</sup>. Ces seigneurs promirent de seconder les ennemis de leur nouveau souverain dans les efforts qu'ils tenteraient pour recouvrer la Guyenne. Assurés de cet appui, les Anglais réunirent quelques troupes sous le commandement de Talbot, qui, malgré son âge avancé (il était presque octogénaire), saisit avec joie cette nouvelle et périlleuse occasion de prouver son dévouement à la patrie.

L'intrépide guerrier, que ses concitoyens appelaient leur Achille, débarqué près de Lesparre avec un faible corps de sept cents hommes d'armes, s'empara d'abord du Médoc, qu'il trouva dégarni de gens de guerre, et fut reçu dans Bordeaux par cette noblesse séditeuse et mécontente, que le cabinet de Londres avait mise dans ses intérêts. Un renfort de quatre mille hommes, arrivé sur une flotte chargée de vivres et de munitions, et les nouveaux partisans que la reprise de Bordeaux donna aux Anglais, procurèrent à Talbot

<sup>1</sup> Lorsque la noblesse gascone s'était soulevée contre le prince Noir. (Voyez pages 168 et 169 de ce volume.)

les moyens de poursuivre ses succès. Il se rendit maître de Castillon , sur la Dordogne, et mit le siège devant Fronsac.

*Bataille de Castillon.* — La nouvelle de ces événemens étant parvenue au roi , qui se trouvait alors à Tours , il se hâta d'envoyer les maréchaux de Laval et de Culant avec quelques troupes pour soutenir le comte de Clermont ; mais Fronsac était pris lorsque ce secours arriva. Le roi , ayant suivi de près les maréchaux , à la tête d'un second corps d'armée , voulut d'abord reprendre Castillon , et Jean Bureau développa devant cette place toutes les ressources de la nombreuse artillerie qu'il commandait. Talbot accourut au secours des assiégés. Il espérait surprendre l'armée royale ; et , en effet , il avait déjà mis en fuite un corps de six cents archers , placés en garde avancée , lorsqu'il fut contraint de s'arrêter à la vue du camp retranché que les Français avaient formé pour défendre les approches de leur attaque. Toutes ses troupes étant réunies , Talbot résolut de surmonter sur-le-champ cet obstacle , et ordonna l'assaut des retranchemens. Les Anglais bravèrent pendant deux heures tout le feu de l'artillerie du camp ; le terrain était jonché de leurs morts ; leur vieux chef combattait avec toute l'ardeur d'un jeune soldat ; il avait ramené deux fois à la charge ses troupes forcées de reculer , et les Français , épuisés d'une action si opiniâtre , ne résistaient plus avec la même ardeur , quand des compagnies d'ordonnance bretonnes , logées en dehors du camp , s'élançèrent de leur quartier sur l'arrière-garde ennemie , la culbutèrent , et forcèrent ainsi ceux qui attaquaient les retranchemens du camp à faire volte face pour repousser cette diversion imprévue. Les Français sortirent alors de ces mêmes retranchemens , et chargèrent à dos les assaillans. Pressés ainsi de tous côtés , les Anglais , toujours animés par Talbot , se défendirent avec intrépidité ; mais enfin la *haquenée* que montait cet illustre vieillard ayant été at-

teinte par un boulet, l'entraîna dans sa chute : blessé, épuisé par la fatigue et la perte de son sang, l'Achille anglais ne put se relever : couvert de nouvelles blessures, foulé aux pieds, il était près d'expirer ; son fils accourut pour le dégager. Talbot, à la vue de son libérateur, parut se ranimer ; c'était un dernier effort du courage et de la nature : « Mon fils, dit-il, ne pense point à la vengeance, elle est impossible à cette heure ; retire-toi, conserve tes jours pour une occasion plus propice ; je meurs en combattant pour mon pays ; toi, vis pour le servir. » Le jeune Talbot, navré de douleur, fut incapable de suivre ce conseil paternel ; il ne pensa qu'à venger la mort du héros, en se précipitant de nouveau sur les rangs français : assailli de toutes parts, il tomba bientôt percé de coups, non loin du cadavre de son glorieux père<sup>1</sup>. Ces deux pertes décidèrent la victoire. Les Anglais abandonnèrent le champ de bataille, couvert de trois mille d'entre eux tués dans l'action ; il en périt un plus grand nombre dans la déroute. Les seigneurs gascons de leur parti réussirent à gagner Bordeaux avec un certain nombre de fuyards.

1453. *La Guyenne définitivement enlevée à l'Angleterre.* — La reprise de Castillon fut le fruit de cette journée décisive ; la garnison anglaise, au nombre de quinze cents hommes, resta prisonnière de guerre. La chute de cette place entraîna celle

<sup>1</sup> L'Angleterre perdit dans Talbot un de ses plus grands capitaines. Il porta soixante ans les armes contre la France, et les historiens lui rendent ce témoignage, que, pendant un si long temps, on ne put lui reprocher aucune action indigne d'un guerrier loyal, d'un honnête homme. Forcé, par les circonstances de la guerre, de fermer quelquefois les yeux sur certains excès de ses troupes, il répondait naïvement aux victimes qui venaient se plaindre à lui, parce qu'on connaissait la bonté de son cœur : « Je désirerais bien faire épargner vos biens et vos personnes ; mais si Dieu lui-même devenait homme d'armes, il serait pillard. » Talbot fut étranger à la conduite odieuse de ses compatriotes envers la Pucelle.

des forteresses du Médoc, des Landes et du Bordelais, à l'exception de Cadillac et de Fronsac; le roi entreprit lui-même le siège de ces deux dernières, et les fit rentrer sous son obéissance. La famine accéléra la reddition de Bordeaux, gardé par huit mille hommes, moitié Anglais, moitié Gascons. Cette ville rebelle fut obligée de bâtir à ses frais deux forteresses, le Château-Trompette et celui du Ha, destinées à brider les efforts séditieux qu'elle pourrait tenter à l'avenir. Enfin la Guyenne, privée de ses privilèges, rentra sous les lois de Charles VII, dont l'armée victorieuse acheva de chasser les débris des forces de l'Angleterre, à qui, de toutes ses conquêtes, il ne restait plus que Calais, poste important à la vérité, mais qui leur rappela long-temps le souvenir fâcheux de l'immense territoire dont ils avaient été possesseurs<sup>1</sup>.

Les troubles de l'Angleterre n'avaient pas moins contribué que l'habileté des généraux français et la discipline des troupes royales aux derniers succès de Charles VII, en empêchant, comme nous l'avons dit, cette puissance de porter des forces plus considérables sur le continent. La querelle des Maisons d'Yorck et de Lancaster était commencée. Le duc d'Yorck avait levé l'étendard contre Henri VI, en déclarant ses prétentions à la couronne, injustement usurpée par Henri IV sur la Maison de Clarence, dont lui Richard d'Yorck avait épousé l'unique héritière<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Dupleix. — Mézerai. — Gaillard. — Anquetil.

<sup>2</sup> Le duc de Clarence, deuxième fils d'Edouard III, n'avait eu qu'une fille, qui fut mariée à Edmond de Mortimer, comte de la Marche. Roger de Mortimer, fruit de cette union, eut également une fille unique, nommée Anne, qui épousa Richard, fils d'Edmond, duc d'Yorck, lequel était le quatrième fils d'Edouard III. Le roi Henri IV, fils du duc de Lancaster (frère puiné du duc de Clarence), après avoir enlevé la couronne à Richard II, fils du prince Noir, avait toujours moins de droits que la descendance légitime du duc de Clarence, son oncle. (*Voyez MÉZERAI, Hist. de France, tom. II, pag. 550.*)

1457. La France parut alors vouloir prendre sur l'Angleterre le même avantage que cette puissance avait eu sur elle dans le temps des factions des Armagnacs et des Bourguignons. De concert avec le roi d'Ecosse, Charles VII envoya deux flottes sur les côtes de la Grande-Bretagne; l'une pilla Sandwich, l'autre brûla quelques villages dans le comté de Cornouaille; ce fut plutôt une insulte qu'une invasion. Les Ecosseis, de leur côté, pénétrèrent dans les comtés septentrionaux de l'Angleterre, « malgré des trêves, qui n'étaient observées que quand on ne croyait pas pouvoir les rompre <sup>1</sup>. »

1457. *Conduite du dauphin; il demande asile au duc de Bourgogne.* — Maître enfin paisible de son royaume, Charles VII vit son bonheur troublé par la conduite du dauphin. Ce prince ternissait quelques qualités estimables par l'inquiétude et la dureté de son caractère. Dès l'an 1446, il s'était retiré de la cour, mécontent de son père et des ministres, détestant surtout le favori, Pierre de Brézé, et Agnès Sorel, dont le crédit auprès du roi était sans bornes, mais qui du moins l'employait à servir l'état.

Devenu veuf de Marguerite d'Ecosse, le dauphin avait épousé, sans le consentement paternel, Charlotte de Savoie, dans l'intention de se faire un appui du duc, père de cette princesse, contre le roi. Il gouvernait le Dauphiné en souverain, et ce fut lui qui créa le parlement de Grenoble. La prolongation de son séjour dans cette province, séjour aussi funeste aux habitans qu'injurieux au roi, les plaintes des Dauphinois opprimés, forcèrent Charles VII à envoyer une armée pour faire rentrer dans le devoir ce fils rebelle <sup>2</sup>. Louis se sauva dans les états du duc de Bourgogne. Philippe-le-

<sup>1</sup> Gaillard.

<sup>2</sup> Le roi ordonna, par des lettres-patentes, que le Dauphiné ne serait plus régi qu'en son nom. (Voyez le président Hénault.)

Bon lui donna un château, une pension alimentaire <sup>1</sup>, mais refusa pendant quelque temps de lui prêter le secours de ses armes. « Tous mes soldats et mes finances, lui dit-il, sont à votre service, hormis contre mon seigneur le roi votre père; et, pour ce qui est de réformer ses conseils, cela ne convient ni à vous, ni à moi; je le connais si sage et si prudent, que nous ne saurions mieux faire que de nous en rapporter à lui <sup>2</sup>. »

*Procès et condamnation du duc d'Alençon.* — Dans le même temps, le roi fit arrêter à Paris le duc d'Alençon. Ce prince, coupable de la première révolte du dauphin, avait encore pris son parti dans cette dernière occasion. On l'accusait en outre de pratiquer des intelligences en Angleterre contre les intérêts de la France. Il nia d'abord toutes les imputations; mais il finit, dit-on, par en avouer beaucoup plus qu'on ne lui en demandait <sup>3</sup>. Sur cette confession, la cour des pairs, après l'avoir déclaré criminel de lèse-majesté et déchu de sa dignité de pair, le condamna à mort. Le roi commua cette peine capitale en une prison perpétuelle <sup>4</sup>.

1457.

<sup>1</sup> Louis XI, dit Philippe de Comines, son historien, fut reçu et nourri six ans chez le duc de Bourgogne, ayant deniers de lui pour son vivre.

<sup>2</sup> Charles VII disait, en parlant de cette retraite de son fils dans les Pays-Bas, *le duc de Bourgogne nourrit un renard qui mangera ses poules.*

(L'abbé MILLOT, *Hist. de France.*)

Mézerai rapporte ce même trait en d'autres termes. Selon lui, Charles répondit aux envoyés du duc de Bourgogne (chargés d'excuser leur maître sur la réception du dauphin), *que le duc nourrissait un chien qui lui déchirerait le visage.*

<sup>3</sup> Mézerai.

On accusait ce prince d'avoir eu des conférences avec des agens anglais, de leur avoir promis de livrer les places qui lui appartenaient, et de fournir dix mille hommes de troupes auxiliaires et une nombreuse artillerie à leur gouvernement, d'avoir négocié le mariage de son fils avec la fille du duc d'York, de donner avis de tout ce qui se passait en France, et de presser une nouvelle invasion du royaume.

<sup>4</sup> Charles VII avait proposé cette question au parlement : si le roi peut



Le jugement du duc d'Alençon engagea le dauphin à redoubler d'instances auprès du duc de Bourgogne pour qu'il armât en sa faveur. D'un autre côté, le roi ayant envoyé des troupes sur les frontières de la Picardie, et pressant le renvoi de son fils, Philippe-le-Bon prit une attitude hostile, et fit demander avec hauteur à Charles s'il voulait ou non s'en tenir au traité d'Arras, qui, comme on l'a vu, affranchissait ce duc de la suzeraineté royale. Au lieu de se montrer reconnaissant de cette protection, Louis mit la division entre Philippe et le comte de Charolois, son fils.

1457. *Richemont duc de Bretagne.* — Sur ces entrefaites, le connétable avait été appelé à la succession du duché de Bretagne par la mort de Pierre II, son neveu, quatrième descendant du fameux Jean de Montfort. Richemont voulut conserver la dignité dont Charles VII l'avait revêtu, « afin d'honorer, disait-il, dans sa vieillesse, une place qui l'avait honoré dans sa jeunesse. » Il fit hommage au roi, tel que l'avaient fait ses prédécesseurs, déclarant que ce n'était point *un hommage-lige*. Charles, reconnaissant des services que lui avait rendus le connétable, crut devoir s'en rapporter à lui. La France et la Bretagne eurent bientôt à pleurer ce grand capitaine. Richemont, qui régnait sous son nom patronimique d'Artus, mourut un an après son élévation.

1461. *Mort de Charles VII.* — Charles VII acheva son règne dans l'inquiétude et le chagrin. L'objet de ses constantes affections, Agnès Sorel, lui fut enlevée par une maladie. La douleur qu'il ressentit de cette perte s'aigrit encore à la

assister au jugement d'un procès intenté à un pair de France ? On répondit que non-seulement il le pouvait, mais que sa présence y était nécessaire. Les rois renoncèrent dans la suite à cette coutume, « indigne, dit Voltaire, de la majesté royale, puisque la présence du souverain semblait gêner les suffrages, et que, dans une affaire criminelle, cette même présence, qui ne doit annoncer que des grâces, pouvait commander des rigueurs. » (DUTILLET. — VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, etc., ch. 85.)

nouvelle que le dauphin, devenu père, avait donné à son fils, sans en avoir sollicité l'autorisation, le titre de duc de Normandie. Un affreux soupçon acheva de briser le cœur du monarque infortuné. Des serviteurs, fidèles sans doute, mais indiscrets, lui persuadèrent que le rebelle Louis avait gagné des scélérats pour l'empoisonner. Cette idée lui troubla tellement l'esprit, qu'il resta sept jours sans vouloir prendre de nourriture; une pareille abstinence, jointe à une fièvre qui le minait depuis long-temps, hâta sa fin. Il mourut à l'âge de cinquante-neuf ans, le 22 juillet 1461. Tannegui, grand-écuyer de France, fidèle et zélé serviteur de Charles VII, fut le seul qui prit soin de ses funérailles, pour lesquelles il avança la somme de cinquante mille francs, sans aucune espérance de remboursement.

Charles VII est le premier des rois de France, et le premier souverain de l'Europe, qui ait eu une armée permanente. Il conserva sur pied quinze compagnies réglées, de cent hommes d'armes chacune. Chaque homme d'armes devait servir avec six chevaux, de sorte que cette troupe se composait de neuf mille cavaliers. <sup>1</sup>

Outre ces compagnies, Charles créa un corps d'infanterie,

<sup>1</sup> Ces hommes d'armes furent choisis parmi ceux des anciennes compagnies, les plus braves et les plus capables d'observer une exacte discipline. Ce choix fait et les rôles des nouvelles compagnies portés au roi, on publia à son de trompe, par toute l'armée, que ceux qui n'étaient point compris dans l'enrôlement eussent à partir de suite pour retourner chacun dans son pays, sans commettre aucun désordre sur la route, et sans s'attrouper, sous peine de mort aux contrevenans. Le roi fut obéi, et ses ordres furent si bien exécutés dans toutes les provinces, qu'au bout de quinze jours il ne parut presque plus de ces gens de guerre dans les chemins; tous se dispersèrent chacun de son côté.

Chaque homme d'armes avait avec lui cinq personnes, trois archers, un coustillier ou écuyer, un page ou varlet. En temps de guerre, ce nombre s'augmentait de volontaires, qui regardaient comme une faveur d'être agréés à cette gendarmerie, et qui servaient à leurs dépens, dans l'es-

sous le nom de francs archers ou *francs taupins*. Il fut ordonné à chaque paroisse du royaume de choisir un des hommes les plus propres à la guerre pour composer cette milice. L'archer, ainsi désigné, était exempt de tout impôt ou taille ; « et c'est par cette exemption, attachée d'ailleurs à la noblesse, que tant de personnes s'attribuèrent bientôt la qualité de gentilhomme de nom et d'armes. Les possesseurs de fiefs immédiats furent dispensés du ban, qui ne fut plus convoqué. Il n'y eut que l'arrière-ban, composé d'arrière-petits-vassaux, qui resta encore sujet à servir dans les occasions <sup>1</sup>. »

C'est sous le règne de Charles VII que la France contracta la première alliance avec la confédération suisse, en 1453. Cinq ans auparavant, Gênes s'était rangée sous la domination du roi ; mais ce ne fut, dit le président Hénaut, que pour autant de temps qu'il en fallut à l'archevêque Paul Frégose pour en chasser Prosper Adorno, son rival ; et cette république inconstante, qui, suivant les diverses factions dont elle fut agitée, prit tour à tour pour ses maîtres presque tous les princes d'Italie, ne voulut pas même recevoir les troupes françaises. Cependant la ville de Final, que les Gênois avaient livrée pour sûreté, resta à la France <sup>2</sup>.

Dans le même temps que les armes victorieuses de Charles VII achevaient d'expulser les Anglais de la Guyenne, le sultan des Turcs, Mahomet II, surnommé *Buyuck* ou le grand, s'était emparé de Constantinople, et, par cette con-

perance d'obtenir avec le temps une place d'hommes d'armes. Celui-ci recevait une solde de trois cent soixante livres par an, et chacun de ses suivans avait quatre livres par mois. Le capitaine d'une compagnie recevait mille sept cents livres de compte par an, ce qui revient à environ dix mille francs d'aujourd'hui. (*Voyez DANIEL, Hist. de la milice franç.*)

<sup>1</sup> Voltaire, *Essai sur les mœurs, etc.*, chap. 80.

<sup>2</sup> Hénaut, *Abrégé chron. de l'hist. de France*.

quête, avait mis fin à l'empire grec, triste débris du grand colosse de la puissance romaine. Quatre vaisseaux génois, dont l'un appartenait à l'empereur Frédéric III, furent presque le seul secours que le monde chrétien fournit à Constantin Paléologue, dernier successeur des Césars dans l'Orient. C'est de la prise de Constantinople que date véritablement l'empire turc au milieu des chrétiens d'Europe, et c'est ce qui transporta parmi eux quelques arts des Grecs<sup>1</sup>.

Les historiens varient dans le jugement qu'ils portent de Charles VII. Le jésuite Daniel le considère comme un des plus grands rois de la France; le président Hénault pense que ce prince ne fut, en quelque sorte, que le témoin des merveilles de son règne; « on eût dit, ajoute-t-il, que la fortune, en dépit de l'indifférence du monarque, et pour faire quelque chose de singulier, s'était plu à lui donner à la fois des ennemis puissans et de vaillans défenseurs, sans qu'il semblât avoir part aux événemens : ce n'est pas que Charles n'eût beaucoup de courage, mais s'il paraissait à la tête de ses armées, c'était comme guerrier et non comme chef; sa vie était employée en galanteries, en jeux et en fêtes. » Mézerai, souvent judicieux dans ses aperçus, après avoir payé

<sup>1</sup> L'Europe possédait alors, depuis quelques années, un art que l'esprit inventif des Grecs n'avait point su découvrir. L'imprimerie, puissant supplément à l'ingénieux procédé de Cadmus, véhicule de la pensée, propagateur des vérités comme des erreurs, avait été inventée à Strasbourg par le Mayençais Jean Gensfleisch, dit Guttemberg. Cet homme, dix ans plus tard, vint habiter Mayence, sa ville natale, et s'associa un orfèvre, nommé Faust. Celui-ci employa utilement un jeune homme, nommé Pierre Schoëffer, qui le premier, en 1452, inventa l'art de faire des caractères de métal, et de les jeter en fonte. Jusque-là Guttemberg s'était servi de lettres sculptées sur bois, mobiles, souvent inégales, accolées les unes aux autres, et formant d'une seule pièce des mots entiers. Ces formes de lettres et de mots étaient liées entre elles, et enfilées avec de la ficelle; elles tenaient mal ensemble, et produisaient une impression très-défectueuse.

à ce prince le tribut d'éloges qu'il croit lui devoir pour ses qualités estimables, reconnaît qu'il était faible, facile et crédule; qu'il se laissait tomber entre les mains du premier qui avait l'adresse de le flatter dans ses idées; qu'il était dans la dépendance absolue de ses favoris et de ses maîtresses. « Enfin, ajoute cet écrivain, je ne fais aucun doute qu'il n'eût languï dans une oïseveté perpétuelle, s'il n'avait pas été réveillé, encouragé puissamment, et fidèlement servi par tant de braves capitaines, qui l'aidèrent à conquérir son royaume, et à gagner les titres de *victorieux* et de restaurateur de la France. » Nous nous rangeons de cet avis, en ajoutant que si Charles VII triompha, il le dut au dévouement de ses peuples, autant qu'à celui de ses capitaines, à des événemens fortuits, jamais à ses travaux, et rarement à ses exploits; qu'il ne recouvra ses états que malgré lui-même, et en dépit de l'indolence qui lui était naturelle. Ce qu'il fit à l'époque la plus glorieuse de son règne, ne justifie ni l'abandon où il laissa Jeanne d'Arc, pendant que cette fille extraordinaire (qu'on peut mettre au nombre des libérateurs de la France) était au pouvoir de ses ennemis, ni son étrange manière de gouverner, dans le temps où il aurait fallu qu'il se surpassât, qu'il agît comme un homme en état de lutter et contre ses ennemis et contre la fortune; qu'il fût, en un mot, *un héros*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Berryat-Saint-Prix, *Essai historique sur Jeanne d'Arc, etc.*

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

---

---

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

